UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00395559 8

HANDBOUND
AT THE

UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE CONDILLAC.

TOME IX.

Cet ouvrage se trouve aussi

CHEZ BRIÈRE, LIBRAIRE, RUE DES NOYERS, N° 37.

DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX.

7457

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE CONDILLAC.

TOME NEUVIÈME.

HISTOIRE ANCIENNE.

195315
6.4.25

PARIS,

LECOINTE ET DUREY, LIBRAIRES, QUAI DES AUGUSTINS, N° 49;
TOURNEUX, LIBRAIRE, MÊME QUAI, N° 13.

MDCCCXXI.

B
1982
A2
1822
t.9

HISTOIRE ANCIENNE.

LIVRE HUITIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

De la première guerre punique.

Les conquêtes que Rome a faites l'invitent à de nouvelles conquêtes.

Les républiques de la Grèce, faibles lors même qu'elles paraissaient plus redoutables, étaient, par leur constitution, dans l'impuissance de s'accroître. Rome au contraire acquiert continuellement de nouvelles forces. Elle sent qu'elle peut plus qu'elle n'a fait encore. Ce sentiment, qui lui promet de nouveaux succès, lui fait prendre un nouvel essor. Elle porte déjà la vue au delà des mers; et la victoire, qui marche devant elle, semble lui offrir sur les peuples à vaincre les droits qu'elle s'est faits sur les peuples vaincus. Elle a triomphé de Pyrrhus, le plus grand général de son siècle; et, ce qui pouvait beaucoup sur l'imagination des Romains, Pyrrhus était un descendant d'Achille. Ce ne sont pas des Volsques, des Sabins, des Étrusques, des Gaulois et des Samnites qui ornent le triomphe de Curius Dentatus, vainqueur de ce héros : ce ne sont pas des gerbes, des trou-

peaux, des armes et des dépouilles, qu'on a déjà vus tant de fois : ce sont des Épirotes, des Molosses, des Thessaliens, des Macédoniens : c'est l'or, la pourpre et toutes les richesses que les Grecs étalaient jusque dans leurs camps : enfin ce sont ces éléphans qui avaient d'abord répandu l'épouvante, et qui maintenant, chargés de leurs tours, ne paraissent que pour donner un spectacle au peuple. Vous imaginez l'impression que ce triomphe fit sur les Romains, et vous jugez qu'il ne leur faut plus qu'un prétexte pour franchir les mers.

Rome punit la perfidie d'une de ses légions, qui s'était emparée de Rhège.

Une légion romaine, en garnison à Rhège, s'était emparée de cette ville par le massacre des principaux habitans, et s'était alliée des Mamertins. Rome, alors en guerre avec Pyrrhus, avait laissé jouir ces scélérats du fruit de leur trahison. Si cependant elle ne voulait pas paraître leur complice, il lui importait d'en faire un exemple. C'est pourquoi le consul Génucius eut ordre de faire le siège de Rhège. Les traîtres se défendirent en désespérés. La résistance fut plus longue qu'on ne l'avait prévu; et l'armée romaine, qui souffrait de la disette, eût été forcée à se retirer, si Hiéron n'y eût envoyé des vivres. Enfin, la ville ayant été prise, et rendue à ses premiers habitans, trois cents légionnaires, faits prisonniers, furent conduits à Rome, où ils périrent sous la hache, après avoir été battus de verges.

Ce jugement équitable et politique était encore tout récent, lorsque les députés des Mamertins arrivèrent à Rome. Secourir ces brigands, c'était approuver à Messine ce qu'on venait de punir à Rhège : se refuser à leur demande, c'était laisser échapper une occasion de porter la guerre en Sicile. Le sénat renvoya la chose au peuple, se croyant à l'abri de tout reproche, si les secours étaient ordonnés par un plébiscite plutôt que par un sénatus-consulte.

Cependant elle prend la défense des Mamertins.

Le peuple, à qui une nouvelle guerre paraissait toujours une ressource, ordonna d'armer pour les Mamertins. Le sénat l'avait prévu, sans doute. Mais pouvait-il se croire bien justifié? Quelle raison d'ailleurs avait-il de porter déjà ses vues sur la Sicile? Craignait-il que les Carthaginois n'en fissent la conquête? N'aurait-il pas été toujours à temps d'aller au secours d'Hiéron? Le motif de la guerre alors eût été honnête. Comment excuser le sénat? Le roi de Syracuse a secouru les Romains contre les brigands de Rhège; et c'est contre lui qu'ils prennent les armes, pour secourir les brigands de Messine.

Réunis pour chasser de Sicile les Mamertins, Hiéron et les Carthaginois assiégeaient Messine, et leur flotte paraissait fermer le détroit aux Romains. Mais ils le gardèrent avec trop de négligence, et le consul Appius Claudius passa avec toutes ses troupes.

Ap. Claudius passe en Sicile.

Avant J. C. 264, de Rome 490.

Il paraît qu'on a voulu répandre du merveilleux dans cette entreprise. On dirait que les Romains n'ayant pas même des vaisseaux de transport, Appius ait imaginé de construire des espèces de radeaux; ce qui lui fit donner le surnom de *Caudex*.

Par le premier traité que les Romains ont fait avec les Carthaginois, on voit que dès le temps des rois ils naviguaient sur mer. Ils faisaient peu de commerce; cependant ils ne pouvaient pas le négliger tout-à-fait. On ne peut pas même douter qu'ils n'aient eu de bonne heure des vaisseaux de guerre, quoiqu'avant l'an de Rome 443 il n'en soit pas fait mention dans les historiens. Leur marine sans doute était peu considérable : mais ils n'étaient pas ignorans, au point de regarder des radeaux comme une invention nouvelle. D'ailleurs peut-on supposer qu'ayant formé le projet de passer en Sicile, ils n'aient pas fait venir des vaisseaux des villes grecques d'Italie?

Il remporte deux victoires, et délivre Messine.

Les Syracusains et les Carthaginois, campés séparément, pressaient Messine de tous côtés, et Ap. Claudius paraissait n'y être arrivé que pour être assiégé lui-même. Il fit des propositions qu'on n'écouta pas. Alors, se voyant dans une situation qui demandait de la hardiesse et de la promptitude, il offrit la bataille aux Syracusains.

Si Hiéron eût refusé le combat, il est vraisemblable que les Romains n'auraient pas pu le forcer dans ses lignes; et par conséquent il les aurait

mis dans la nécessité d'abandonner les Mamertins. Mais il jugea qu'une action terminerait plus promptement la guerre, persuadé que les Carthaginois n'en seraient pas simples spectateurs, et que les ennemis succomberaient sous le poids de deux armées, qui les attaqueraient en même temps. Il se trompa : ses alliés virent sa défaite, sans sortir de leur camp. Peut-être imaginèrent-ils qu'il serait toujours en leur pouvoir de chasser les Romains, et que la victoire qu'ils leur laissaient remporter ne faisait qu'affaiblir la seule puissance alors redoutable pour eux. La conduite d'Hiéron paraît le prouver. Si, après la bataille, il se fût renfermé dans son camp, Appius n'eût tiré aucun fruit de sa victoire. Mais, indigné de la perfidie des Carthaginois, il retourna à Syracuse, ne songeant plus qu'aux moyens d'établir la paix dans ses états, et d'assurer le bonheur de son peuple. Appius, ayant appris sa retraite, marcha contre les Carthaginois. Il les vainquit, et Messine fut délivrée. Ce général a eu la gloire de triompher le premier des peuples au delà des mers.

Premiers combats des gladiateurs.

Avant J. C. 264, de Rome 490.

Cette même année est remarquable par les jeux funèbres, avec lesquels M. et D. Junius Brutus crurent honorer leur père. On vit pour la première fois des combats de gladiateurs : spectacle barbare qui plut au peuple, et qui sera toujours plus agréable à ses yeux.

Les consuls en-

Le sénat, qui se proposait d'abord de donner

Lèvent plusieurs places aux Carthaginois.

quatre légions aux nouveaux consuls qui passèrent en Sicile, ne leur en donna que deux, parce que Hiéron se hâta de faire sa paix avec les Romains. On ajouta seulement à ces légions quelques troupes des alliés. Les consuls enlevèrent rapidement plusieurs places aux Carthaginois.

Avant J. C. 263, de Rome 491.

Motifs qui déterminent Hiéron à la paix.

Le roi de Syracuse prit le seul parti qui pouvait écarter la guerre de ses états. Si les Romains n'étaient pas plus justes que les Carthaginois, ils sentaient mieux combien il leur importait de le paraître, et ils étaient dans l'usage de ménager leurs alliés. Assuré d'en être respecté par les avantages qu'ils pouvaient retirer de son alliance, Hiéron d'ailleurs n'avait rien à craindre des Carthaginois, qui seraient assez occupés à la défense de leurs places.

La peste qui survint à Rome, troubla la joie que donnaient les succès de la guerre. On y apporta le remède ordinaire, un dictateur et un clou.

Blocus et prise d'Agrigente.

L'année suivante, les consuls L. Posthumius Mégellus et Q. Mamilius Vitulus ouvrirent la campagne par le blocus d'Agrigente, place d'armes des Carthaginois, bien fortifiée, et défendue par une garnison de cinquante mille hommes, que commandait Annibal. Ce général, voyant que les assiégeans allaient au fourrage avec beaucoup de désordre, fit une sortie dans laquelle il se serait rendu maître de leur camp, s'il eût marché avec

Avant J. C. 262, de Rome 492.

plus de troupes, ou plutôt si la discipline n'eût pas mis les Romains dans la nécessité de vaincre ou de périr. Il fut repoussé. Alors la plupart des peuples de Sicile se déclarèrent pour Rome contre Carthage; et quoique les consuls ne fussent arrivés qu'avec deux légions, ils eurent bientôt une armée de cent mille hommes.

L'abondance était dans le camp des Romains, Agrigente manquait de vivres, et le siége durait depuis cinq mois, lorsque Hannon vint au secours d'Annibal avec cinquante mille hommes de pied, six mille chevaux et soixante éléphans. Il s'empara d'Erbesse, et mit la disette dans le camp des ennemis. Quoique ce fût la seule place d'où les Romains tiraient des vivres, ils avaient eu l'imprudence de ne pas s'en assurer. Désolés par la famine et par les maladies qui en étaient la suite, ils auraient été contraints de lever le siége, si Hiéron n'eût pas trouvé le moyen de leur faire passer quelques convois. Cependant Hannon se flattait de les réduire sans rien hasarder; mais, ayant cédé aux instances d'Annibal, qui le pressait d'engager une action, il fut entièrement défait, et Annibal lui-même n'eut plus d'autre ressource que de se sauver avec sa garnison.

Avant J. C. 262, de Rome 492.

Les Agrigentins égorgèrent les Carthaginois qui étaient restés. Ils n'en furent pas traités avec plus d'indulgence : on en vendit vingt-cinq mille. On ne dit pas le nombre de ceux qui périrent lors-

que leur ville fut livrée aux soldats. Les Romains ou leurs alliés perdirent à ce siége plus de trente mille hommes, et la perte des Carthaginois fut beaucoup plus grande. Les conquêtes, funestes aux vaincus, coûtent cher aux vainqueurs. Voilà comment se forment les empires.

Les places intérieures de la Sicile se soumettent aux Romains.

La prise d'Agrigente ouvrit aux Romains toutes les villes de la Sicile. Les places maritimes restèrent sous la domination des Carthaginois. Ils révoquèrent Hannon. Amilcar, qui lui succéda dans le commandement, ravagea les côtes d'Italie : mais il n'osa rien tenter sur terre, et l'année se passa sans combat.

Avant J. C. 261, de Rome 493.

Rome équipe une flotte.

Autant les légions étaient redoutables aux Carthaginois, autant les flottes l'étaient aux Romains ; et ces deux puissances se faisaient une guerre qui devenait funeste à l'une et à l'autre, sans être avantageuse à aucune des deux. Rome se proposa d'enlever à Carthage l'empire de la mer.

Ce projet était hardi sans doute : mais on s'est plu à le faire paraître plus hardi encore. Rome, dit-on, n'avait pas un seul petit bâtiment armé en guerre. Elle manquait d'ouvriers pour la construction des vaisseaux. Elle ne connaissait pas les galères à cinq rangs de rames, qui faisaient la principale force des armées navales; et elle n'aurait pas pu en construire, si une galère carthaginoise, qui échoua sur la côte, ne lui eût servi de modèle. Tout cela est exagéré. Avant la guerre pu-

nique, les Romains avaient une flotte, que commandait le duumvir Valérius, et qui fut insultée par les Tarentins. S'ils manquaient d'ouvriers pour la construction des vaisseaux, ils en pouvaient trouver dans les villes grecques qui étaient sous leur puissance, et il est vraisemblable qu'ils y auraient encore trouvé des modèles de galères à cinq rangs de rames. Enfin Hiéron, alors leur allié, aurait pu suppléer à tout ce qui leur manquait. Quoi qu'il en soit, en deux mois ils équipèrent cent galères à cinq rangs de rames, vingt à trois rangs, et ils formèrent des matelots.

Le consul Cornélius est enlevé avec son escadre.

C. Duillius Népos eut le commandement des légions qui passèrent en Sicile, et son collègue Cn. Cornélius Scipio commanda la flotte. Celui-ci, ayant mis à la voile avec dix-sept vaisseaux, s'approcha de l'île de Lipari, qu'il se flattait de surprendre, fut surpris lui-même, et enlevé avec toute son escadre. Peu de jours après, Annibal, le même qui avait fui d'Agrigente, fut sur le point d'essuyer le même sort. Comme il tournait un promontoire, la flotte des Romains se présenta tout à coup en ordre de bataille : il perdit plusieurs bâtimens, et il eut bien de la peine à se sauver.

Avant J. C. 260, de Rome 494.

Première victoire que les Romains remportent sur mer.

Duillius, instruit du malheur de son collègue, laissa l'armée de terre sous les ordres des tribuns de légions, et prit le commandement de la flotte. Considérant qu'il n'avait que des vaisseaux gros-

sièrement construits et des matelots peu exercés, il se proposa d'aller promptement à l'abordage, et de décider le sort du combat par la valeur de ses troupes. A cet effet il éleva sur les proues de ses bâtimens une machine propre tout à la fois à accrocher les vaisseaux ennemis et à servir de pont pour y passer. C'est ce qu'on a nommé *corbeau*.

Il rencontra près des îles de Lipari, Annibal, qui commandait la flotte carthaginoise, et qui vint au-devant de lui avec confiance. Les corbeaux firent leur effet, et l'action ressembla trop à un combat de terre, pour que la victoire pût balancer. Les Romains prirent trente-deux galères, en coulèrent à fond quatorze, firent sept mille prisonniers, tuèrent trois mille hommes, et Annibal, dont le vaisseau fut pris, se sauva dans une chaloupe.

Rome, qui, pour son coup d'essai, paraissait disputer à Carthage l'empire de la mer, mit cette victoire au-dessus de toutes celles qu'elle avait remportées jusqu'alors. Ce ne fut pas assez d'accorder les honneurs du triomphe à Duillius, on lui éleva une colonne rostrale, c'est-à-dire ornée de proues de vaisseaux; et on arrêta par un décret que toutes les fois qu'il souperait en ville, il serait reconduit chez lui aux flambeaux et au son des flûtes. L'année suivante, le consul L. Cornélius Scipio fit une expédition en Sardaigne et en Corse.

Avant J. C. 259, de Rome 495.

Expédition des Romains en Sardaigne et en Corse.

La Sardaigne est, après la Sicile, une des plus grandes îles de la Méditerranée. Elle est fertile et riche en troupeaux. Cependant elle n'a jamais été fort peuplée, parce que l'air en est malsain. La Corse, beaucoup moins grande, n'a pas la même fertilité. C'est un pays hérissé de montagnes, peu cultivé de tout temps, et dont le mauvais air nuit encore à la population.

Comme les nations ne se policent qu'autant qu'elles commercent les unes avec les autres, les habitans de ces îles, privés de toute communication avec l'étranger, avaient des mœurs féroces, que les Carthaginois, tyrans avides et cruels, n'adoucissaient pas. Maîtres par les armes de tous le pays qui s'ouvrait à eux, ils avaient chassé, dans les lieux inaccessibles les anciens habitans, et, pour les tenir dans une entière dépendance, ils les avaient mis dans la nécessité de faire venir d'Afrique jusqu'aux denrées les plus nécessaires; défendant sous peine de mort d'ensemencer les terres, arrachant les blés, et coupant tous les arbres qui portaient des fruits. Une pareille tyrannie ne pouvait que les rendre odieux. Cornélius leur enleva la Corse, et se rendit maître d'Olbia en Sardaigne, où le consul qui lui succéda continua la guerre avec succès. En Sicile, les Romains prirent Mitistrate. Les habitans la livrèrent eux-mêmes. Cependant ils furent égorgés sans distinction d'âge ni de sexe, et on vendit tous ceux qui avaient

échappé au carnage. Dans les campagnes suivantes on fit de plus grandes entreprises.

Nouvelle victoire des Romains dans un combat naval.

C. Attilius Régulus, voyant du port de Tindaris [1] la flotte ennemie qui passait en désordre, part avec dix vaisseaux, sans attendre les autres, auxquels il ordonne de le suivre, et tombe dans une ligne toute formée, qui l'enveloppe, et lui enlève neuf bâtimens. Il ne sauve que celui qu'il monte.

Avant J. C. 257, de Rome 497.

Au désespoir, il songe à réparer son imprudence, et Amilcar, qui commande les Carthaginois, lui en donne les moyens par les fautes qu'il fait lui-même. Il pouvait bloquer le port, et y tenir les Romains enfermés jusqu'à ce qu'il eût été joint par le reste de sa flotte. Il pouvait encore se retirer, pour se rapprocher des vaisseaux qu'il avait laissés derrière lui, et revenir ensuite en bon ordre et avec toutes ses forces. Il ne fit ni l'un ni l'autre, et il fut défait par Attilius, qui se hâta de lui livrer un second combat. Il perdit dix-huit vaisseaux.

Autre victoire, après laquelle ils passent en Afrique.

Encouragés par ce dernier succès, les Romains formèrent de plus grands projets pour l'année suivante. L'Afrique était ouverte, aucune place ne couvrait Carthage. Agathocles avait fait trembler cette république; on crut pouvoir, comme lui, tenter une descente en Afrique. L'armée na-

Avant J. C. 256, de Rome 498.

[1] Cette ville était sur la côte septentrionale de la Sicile. Elle ne subsiste plus.

vale, commandée par les consuls L. Manlius Vulso et M. Attilius Régulus, fut composée de trois cent trente vaisseaux et de cent quarante mille hommes. On ne conçoit pas comment Rome, encore pauvre, faisait de pareils armemens. Polybe en est étonné. Il remarque même qu'elle n'aurait pas pu équiper de pareilles flottes dans des temps postérieurs, où elle paraissait plus puissante. Nous avons malheureusement perdu la partie de son ouvrage dans laquelle il rendait compte des ressources de cette république, sous différentes époques.

Les Carthaginois, voyant le danger qui les menaçait, et songeant à éloigner l'ennemi de leurs côtes, allèrent le combattre sur celles de Sicile, près d'Ecnome. Leur flotte, plus forte que celle des Romains, était sous les ordres d'Hannon et d'Amilcar, dont nous avons déjà vu les défaites. Le combat fut long : la fortune parut balancer; mais enfin les Romains remportèrent la victoire. Ils prirent soixante-quatre vaisseaux, en coulèrent à fond une trentaine, descendirent en Afrique, assiégèrent Aspis, s'en rendirent maîtres, firent vingt mille prisonniers, et ne perdirent que vingt-quatre galères.

Régulus y reste.

Les consuls étaient donc en Afrique avec cent trente mille hommes. L'armée carthaginoise, réfugiée pour la plus grande partie en Sicile, ne pouvait, après sa défaite, venir que difficilement

au secours de Carthage, et cette république paraissait dans le plus grand danger. Mais Manlius fut rappelé, et Régulus, à qui on conserva le commandement, ne resta qu'avec quarante vaisseaux, quinze mille hommes de pied et cinq cents chevaux.

Il semble qu'après la retraite de Manlius, Carthage pouvait rappeler les troupes qu'elle avait en Sicile. Elle n'en fit pourtant venir que cinq mille hommes de pied, cinq cents chevaux, et Amilcar, à qui on donna pour collègues Bostar et Asdrubal, fils d'Hannon. Voilà des armées formidables qui disparaissent bien subitement, et on a de la peine à comprendre ce que Rome et Carthage en ont fait.

Il force les Carthaginois à demander la paix.

Déjà maître de plusieurs villes, Régulus, dans le dessein d'assiéger Carthage, se proposait de ne laisser derrière lui aucune place fortifiée qui pût l'inquiéter; et il avait mis le siége devant Adis, lorsque les Carthaginois vinrent camper sur une colline, d'où ils dominaient. Dans ce poste, ils ne pouvaient faire aucun usage de leur cavalerie ni de leurs éléphans, et c'était pourtant ce qui les rendait supérieurs en forces. Régulus, qui remarqua cette faute, se hâta de les attaquer, et les défit. Plusieurs peuples s'étant alors déclarés pour lui, il établit son camp à Tunis, c'est-à-dire à cinq ou six lieues de Carthage. Dans le même temps, les Numides, qui se répandaient sur les terres des

Carthaginois, y causaient de plus grands ravages que les Romains mêmes; et les habitans de la campagne, qui se réfugiaient de toutes parts à Carthage, portaient dans cette ville la famine et la consternation. Elle demanda la paix.

Propositions dures qu'il leur fait.

Avec quinze mille hommes, Régulus ne pouvait pas faire le siége de Carthage, et il devait peu compter sur les peuples d'Afrique, qui l'abandonneraient au premier revers. Il semble donc qu'il aurait dû consentir à la paix, et qu'il était assez glorieux pour lui de terminer la guerre avec les avantages qu'il pouvait raisonnablement se promettre. Il ne refusa pas d'entrer en négociation : mais, aveuglé par ses succès, il fit des propositions peu raisonnables. Elles portaient que les Carthaginois remettraient aux Romains toutes les places qui leur restaient, soit en Sicile, soit en Sardaigne; qu'ils rendraient sans rançon tous les prisonniers faits sur la république; qu'ils racheteraient les leurs au prix dont on conviendrait; qu'ils paieraient les frais de la guerre et un tribut annuel; qu'ils ne pourraient mettre en mer qu'un seul vaisseau de guerre; qu'ils fourniraient à la république, toutes les fois qu'elle l'exigerait, cinquante galères équipées; et qu'ils ne feraient ni guerre ni alliance qu'avec le consentement du sénat. Comme les députés de Carthage se récriaient sur la dureté de ces conditions, il répondit qu'il fallait savoir vaincre ou savoir se soumettre.

Les Carthaginois donnent le commandement de leurs troupes à Xantippe.

Les Carthaginois, voyant que la paix qu'on leur offrait était une vraie servitude, la rejetèrent avec indignation. Cependant, sans généraux et n'ayant que des soldats, s'ils pouvaient armer encore, ils désespéraient de vaincre. Telle est l'extrémité où ils étaient réduits, lorsque le hasard leur offrit un général dans un soldat lacédémonien, qui arriva avec d'autres mercenaires. Il se nommait Xantippe. Ce Spartiate ayant appris les circonstances de la dernière bataille, connut facilement pourquoi elle avait été perdue. La liberté avec laquelle il en parla, et qui, dans toute autre conjoncture, aurait pu lui être funeste, attira l'attention du sénat, qui voulut l'entendre. Il répéta devant les sénateurs ce qu'il avait déjà dit. Il fit voir que la république pouvait vaincre, si elle savait faire usage de ses forces. En un mot il parla en capitaine instruit, et on lui donna le commandement de l'armée. Sans doute la nécessité étouffa tout sentiment de jalousie.

Xantippe défait Régulus.

L'armée des Carthaginois était de douze mille hommes de pied, de quatre mille chevaux et d'environ cent éléphans. On connut bientôt l'habileté du Lacédémonien, à la manière dont il en fit mouvoir toutes les parties, et les soldats, pleins de confiance, n'attendaient que le moment du combat.

Avant J. C. 255, de Rome 499.

Régulus fut d'abord surpris de voir les Carthaginois camper dans la plaine contre leur coutume.

Il ne pouvait les attaquer qu'avec désavantage. Cependant si après avoir évité le combat, il y était forcé, lorsque ses troupes auraient été découragées, le désavantage aurait été encore plus grand. Il crut donc n'avoir pas à délibérer, et il se flatta que tous les lieux devenaient égaux pour une armée victorieuse. Mais il fut entièrement défait. Cinq cents Romains, du nombre desquels il était, furent faits prisonniers : deux mille qui échappèrent se retirèrent à Aspis; tout le reste périt.

Nous l'avons déjà remarqué plus d'une fois, il ne faut qu'un seul homme pour changer la face d'un état. J'ajouterai que cet homme ne manque presque jamais : ce sont ceux qui gouvernent qui ne savent pas le découvrir.

Si Xantippe était habile, il ne fut pas moins prudent. Il sentit que la jalousie suivrait de près ses succès : il n'eut rien de plus pressé que de s'éloigner d'un peuple qu'il venait de sauver. Les Carthaginois lui firent de grands présens, et le renvoyèrent sur une galère richement ornée. On a dit que, honteux de devoir leur salut à un étranger, ils donnèrent des ordres pour le faire périr. Cette perfidie n'est ni prouvée, ni même vraisemblable.

Les consuls remportent deux victoires.

Alarmés par la défaite de Régulus, et craignant quelque entreprise de la part des Carthaginois, les Romains se hâtèrent d'équiper une flotte, et

les consuls la conduisirent en Afrique, afin d'occuper les ennemis dans leur propre pays. Ils remportèrent deux victoires, l'une sur mer, auprès du promontoire d'Hermée; l'autre sur terre, près de Clipéa, où ils avaient débarqué. Elles leur coûtèrent peu de monde; mais les Carthaginois y perdirent, sans compter les prisonniers, environ vingt-quatre mille hommes et plus de cent galères. Comme tout le pays était dévasté, et qu'il aurait été difficile d'y subsister, les consuls se rembarquèrent avec les troupes qu'ils retirèrent d'Aspis.

Leur flotte est ruinée par la tempête.

Ils revinrent le long de la côte méridionale de la Sicile, quoique les pilotes leur représentassent les dangers de cette mer dans une saison orageuse. Ils se flattaient qu'à la vue de leur flotte toutes les villes se rendraient; mais ils furent assaillis par une tempête si terrible, que de trois cents vaisseaux ils n'en sauvèrent que quatre-vingts. Hiéron donna toutes sortes de secours aux soldats et aux matelots qui échappèrent du naufrage.

Les Romains équipent une flotte, et prennent Palerme.

Avant J.C. 254, de Rome 500.

La perte que les consuls venaient de faire ouvrait la Sicile aux Carthaginois; ils y passèrent, ils se rendirent maîtres d'Agrigente, et ils paraissaient devoir recouvrer toutes les places qu'ils avaient perdues. Rome fit un nouvel effort. En trois mois elle équipa deux cent vingt galères; et les consuls, ayant repris à Messine les restes du dernier naufrage, assiégèrent et prirent Palerme,

la plus importante place que les Carthaginois eussent en Sicile. Tout ce qui ne périt pas par le fer fut fait prisonnier ; et ceux qui ne purent pas se racheter furent vendus. Il semble que les peuples que ces deux puissances ravissaient tour à tour ne dussent attendre de l'une ou de l'autre que la mort ou l'esclavage.

Ils paraissent renoncer à l'empire de la mer.

L'année suivante, sans avoir remporté aucun avantage considérable, les Romains perdirent encore dans un naufrage cent cinquante galères et un grand nombre de bâtimens de transport. Dégoûtés de former des entreprises sur mer, ils parurent alors vouloir se borner à la guerre de terre. Le sénat arrêta même qu'on n'entretiendrait désormais qu'une flotte de soixante vaisseaux pour défendre les côtes de l'Italie, et pour transporter en Sicile des troupes et des vivres.

Il n'était pas raisonnable de prétendre faire sans marine la guerre à une puissance maritime. Si on ne le vit pas d'abord, on s'en aperçut après quelques campagnes. Les armées de la république ne pouvaient plus rien entreprendre, et cependant la guerre, qui tirait en longueur, n'en devenait que plus dispendieuse. Le sénat donna des ordres pour construire des vaisseaux.

Grande victoire des Romains.

Avant J. C. 250, de Rome 504.

On venait d'équiper une flotte, lorsque L. Métellus, proconsul en Sicile, remporta une victoire qui coûta vingt mille hommes aux Carthaginois. Il leur tua vingt-six éléphans, et il leur

en prit cent quatre, qui furent conduits à Rome, et qu'on promena dans toute l'Italie. Les Romains, qui, depuis le malheur de Régulus, s'effrayaient à la vue de ces animaux, commencèrent à ne les plus craindre.

Ils se refusent à la paix.

La perte de cette dernière bataille fit désirer la paix aux Carthaginois. Leur commerce était interrompu, l'argent leur manquait, et dans cette circonstance, ils voyaient les flottes des Romains menacer encore l'Afrique. Ne doutant point que Régulus, impatient de recouvrer sa liberté, ne contribuât au succès de la négociation, on dit qu'ils l'envoyèrent à Rome avec leurs ambassadeurs; que, contre leur espérance, ce généreux Romain, se dévouant pour sa patrie, persuada au sénat de se refuser à la paix; et qu'il revint à Carthage, où il savait les supplices qui lui étaient préparés. Le silence de Polybe, qui ne parle plus de Régulus après la victoire de Xantippe, fait soupçonner les autres écrivains d'avoir ramassé des bruits répandus parmi le peuple, pour exagérer la cruauté des Carthaginois et la constance d'un citoyen romain.

Siége de Lilibée.

Avant J. C. 250, de Rome 504.

Lilibée, située sur le promontoire du même nom, était la plus forte place des Carthaginois dans la Sicile. S'ils la perdaient, ce qui leur resterait dans cette île ne pouvait manquer de leur échapper, et l'Afrique serait plus exposée que jamais aux flottes ennemies. Les Romains en for-

mèrent le siége. Épuisés par une guerre qui durait depuis quatorze ans, ils n'avaient équipé que deux cents vaisseaux. Ils ne pouvaient plus faire des armemens aussi considérables que les premières années; mais ils voyaient que leurs ennemis, aussi épuisés qu'eux, étaient, par la forme du gouvernement, plus dépourvus de ressources; et ils jugeaient avec raison qu'avec du courage et de la constance ils termineraient la guerre à leur avantage.

Le siége de Lilibée dura dix ans. Les assiégeans et les assiégés y déployèrent toutes les ressources de l'art militaire. Imilcon, qui commandait dans cette ville, paraît avoir été supérieur pour la défense des places. Les généraux romains qui se succédèrent ne montrèrent pas tous la même capacité, et plusieurs firent de grandes fautes.

La première année, sous les consuls L. Manlius Vulso et C. Attilius Régulus, l'attaque fut aussi vive que la défense fut vigoureuse, les assiégeans serrant tous les jours la place de plus près, et les assiégés faisant des sorties continuelles pour ruiner leurs ouvrages. Il se livra des combats plus sanglans que des batailles rangées.

De dix mille hommes, qui composaient d'abord la garnison, Imilcon en avait perdu un grand nombre, et le reste était fort fatigué. Carthage équipa cinquante vaisseaux, et en donna le commandement à Annibal. Ce général entra dans le port

de Lilibée, en présence de la flotte ennemie, débarqua dix mille hommes, et se retira sans avoir pu être attaqué. Les vaisseaux des Carthaginois, plus légers, et montés par des matelots plus habiles, avaient tout l'avantage dans ces sortes d'entreprises, lorsqu'on savait profiter d'un vent favorable.

Imilcon, ayant reçu des troupes fraîches, fit de nouvelles sorties, mit le feu aux machines des assiégeans et les consuma entièrement. Un vent très-violent, qui poussait les étincelles et la fumée dans les yeux des Romains, ne leur permit pas d'arrêter l'incendie. Désespérant d'emporter Lilibée de vive force, les consuls changèrent le siége en blocus. Ils avaient déjà perdu plus de dix mille hommes, et les maladies seules leur enlevaient beaucoup de soldats. Rome fit passer en Sicile deux légions avec le nouveau consul P. Claudius Pulcher.

Imprudence du consul Claudius, qui est vaincu.

Avant J. C. 249, de Rome 505.

Claudius, ignorant et présomptueux, blâma hautement la conduite de ses prédécesseurs qu'il accusait de négligence, d'ignorance ou même de lâcheté, et il ne fit lui-même que des fautes. Après avoir vainement tenté de combler l'entrée du port, afin d'ôter toute espérance de secours aux assiégés, il forma le projet de surprendre la flotte d'Adherbal dans le port de Drépane.

Il part de nuit avec deux cents vaisseaux, sur lesquels il avait mis l'élite de ses troupes, et à la

pointe du jour il arrive à la vue de l'ennemi, dont il était encore fort loin, et que par conséquent il ne surprenait plus. Il eût donc été prudent de se retirer, ou de prendre de nouvelles mesures. Mais Claudius suit son projet avec confiance.

Adherbal ne l'attendit pas dans le port, où, n'ayant pas assez d'espace pour se mouvoir, il n'aurait pu éviter l'abordage. Il se mit en mer, et conduisit sa flotte derrière des rochers qui bordaient le côté opposé à celui par où le consul arrivait. De là il observe les Romains; et lorsqu'il voit que leur aile droite s'est engagée dans le port, il gagne le large, tombe sur leur aile gauche, et les surprend lui-même.

Claudius envoie ordre à son aile droite de revirer de bord, pour revenir au gros de la flotte. Mais les vaisseaux qui veulent sortir du port se heurtent contre ceux qui sont encore à l'entrée; et plus ils font d'efforts les uns et les autres pour se dégager avec précipitation, plus ils s'embarrassent.

Les matelots et les soldats voyaient avec frayeur le danger où ils étaient, lorsqu'on vint dire à Claudius que les poulets sacrés ne mangeaient pas. *Qu'on les jette à la mer*, répondit le consul, *et qu'ils boivent, puisqu'ils ne veulent pas manger.* Ce mépris de la religion acheva d'ôter à l'armée toute espérance de vaincre.

Les Romains furent forcés de se ranger le long de la côte, où ils ne pouvaient manœuvrer que difficilement. Les Carthaginois au contraire avaient la pleine mer pour se mouvoir; et cette position était d'autant plus avantageuse pour eux, que leurs bâtimens étaient plus légers et leurs rameurs plus expérimentés. Claudius ne sauva de toute sa flotte que trente vaisseaux; il perdit trente mille hommes, dont huit mille furent tués ou noyés; le reste fut fait prisonnier.

Sous Junius, son collègue, la flotte des Romains est abîmée.

Il fut rappelé. Son collègue L. Junius, qui prit le commandement, partit pour Syracuse, rendez-vous des secours qu'il devait conduire à Lilibée. Il y rassembla cent vaisseaux de guerre et huit cents de charge. Il en donna à peu près la moitié aux questeurs, qui prirent les devans; et il s'arrêta encore quelques jours, attendant les blés que les alliés avaient promis.

Avant J. C. 249, de Rome 505.

Au peu de précaution qu'il prenait, on eût dit que les Carthaginois n'avaient point de flotte. Cependant Carthalon, à qui Adherbal avait donné une escadre de cent galères, venait de brûler, de prendre ou de dissiper tous les vaisseaux que les Romains avaient à Lilibée; et alors il était à la découverte des nouveaux secours qui devaient leur arriver.

Il croisait les mers aux environs d'Héraclée, lorsqu'il découvrit la flotte des questeurs, qui, se jugeant trop faibles pour hasarder un combat,

se retirèrent dans une espèce de rade, formée par des rochers auprès de Phintias, petite ville alliée des Romains. Il leur enleva quelques bâtimens de charge, et il se retira dans l'embouchure du fleuve Halicus, d'où il attendit quelle route ils prendraient.

Junius doublait alors le cap de Pachin et cinglait vers Lilibée. Carthalon, qui en fut averti, mit aussitôt à la voile, dans le dessein de le combattre avant qu'il eût pu se réunir aux questeurs. Le consul, qui veut éviter le combat, cherche un asile parmi des écueils situés près de Caramine; et Carthalon jette l'ancre entre les deux flottes ennemies, et les observe.

Bientôt après les pilotes carthaginois voyant un orage qui se préparait, en avertirent leur général, qui se hâta de doubler le cap de Pachin, afin de mettre son escadre dans un abri sûr. Les Romains, n'ayant pas le même usage de la mer, n'eurent pas la même prévoyance; de sorte que, la tempête les ayant surpris au milieu des rochers, leurs flottes furent abîmées. Ils ne sauvèrent que deux vaisseaux.

Junius se rend maître d'Érix.

Le consul cependant joignit l'armée, et saisit une petite occasion de se signaler. Des intelligences qu'il se ménagea dans Érix lui livrèrent cette ville, qui était un poste avantageux pour les Romains. Située au nord de Drépane, sur le penchant d'une montagne fort haute et fort escarpée,

cette place était d'un abord difficile, et il y avait au bas un bourg, que Junius fortifia. Mais Carthalon, ayant fait une descente dans cet endroit, se rendit maître du bourg : on ne sait si dans cette occasion le consul fut tué ou se tua lui-même. Il n'en est plus parlé.

Claudius, après avoir abdiqué, est condamné à l'amende.

Pendant que ces choses se passaient en Sicile, Claudius, à qui le sénat ordonna de nommer un dictateur, choisit dans la lie du peuple un nommé Glicias, comme s'il eût voulu par ce choix insulter la république et avilir la première magistrature. Forcé d'abdiquer le consulat, il fut cité devant le peuple, qui le condamna à l'amende, et on nomma dictateur Attilius Calatinus.

Les Romains sont sans flotte.

Ce dictateur ne fit rien et ne put même rien faire, parce qu'il n'avait point de flotte. Épuisés par les dernières pertes, les Romains avaient renoncé pour la seconde fois à disputer aux Carthaginois l'empire de la mer. Il leur était néanmoins impossible de se rendre maîtres de Libibée, tant que le port serait ouvert aux ennemis.

Amilcar Barcas commande en Sicile.

Carthalon, qui ravageait les côtes de l'Italie, méditait d'autres expéditions, lorsque ses troupes se soulevèrent. Capitaine habile, mais trop sévère, il ne savait pas user de ces ménagemens avec lesquels on attache les soldats sans rien relâcher de la discipline, et il fallut le révoquer. Heureusement pour Carthage, elle trouva dans Amilcar Barcas un général supérieur à tous ceux

qu'elle avait employés jusqu'alors, et à tous ceux que Rome pouvait opposer. C'est le père du fameux Annibal.

Barcas porta la désolation dans les terres des Locriens et des Brutiens. Il s'empara d'Ercte, montagne située sur le bord de la mer, auprès de Panorme, aujourd'hui Palerme. Il s'y maintint pendant trois ans, livrant sans cesse des combats, se portant partout, prévoyant tout, et déconcertant toutes les mesures des consuls.

Il se rendit ensuite maître d'Érix, quoique les Romains fussent campés sur le sommet et au pied de la montagne. Là, tout à la fois assiégé et assiégeant, et ne recevant des convois que par un petit port, dont il était maître, il tint pendant deux ans les ennemis en échec, et ne laissa jamais prendre sur lui le moindre avantage.

Les Romains équipent une nouvelle flotte.

Cinq années s'étaient écoulées, depuis que les Romains n'avaient point de flotte, et le siége de Lilibée n'avançait pas. Il fallait donc ou renoncer au dessein de prendre cette place, ou songer à se rendre maître de la mer. L'argent manquait au trésor public : des citoyens y suppléèrent. Ils équipèrent à leurs frais deux cents galères à cinq rangs de rames. La république promit de leur rendre leurs avances à la fin de la guerre. Elle n'avait pas encore eu de vaisseaux si bien construits. On les avait faits sur le modèle d'une des meilleures galères carthaginoises

Avant J. C. 242, de Rome 512.

Création d'un second préteur.

Avant J. C 242, de Rome 512.

La flotte, composée de trois cents galères et de sept cents bâtimens de charge, se préparait à partir avec les deux consuls C. Lutatius et A. Posthumius. Mais, parce qu'alors les prêtres ne pouvaient pas s'éloigner de Rome, le grand pontife Métellus retint Posthumius, qui était prêtre de Mars. On avait cependant besoin de deux généraux, puisqu'on se proposait de faire la guerre tout à la fois sur terre et sur mer. A cette occasion, au lieu d'un seul préteur, on en créa deux cette année; et Q. Valérius Falto, l'un des deux, partit avec le consul Lutatius. Dans la suite, quoiqu'on n'eût pas besoin de préteur pour l'armée, la préture fut toujours partagée entre deux magistrats, dont l'un administrait la justice entre citoyen et citoyen, et l'autre entre citoyen et étranger. Le premier se nommait *prætor urbanus*, le second *prætor peregrinus*.

Les Romains remportent une victoire qui force les Carthaginois à demander la paix.

On est toujours étonné de la négligence des anciens à s'instruire des mesures que prennent les ennemis. Lutatius trouva les côtes de la Sicile sans défense. Il se rendit maître, sans combat, du port de Drépane et de toutes les baies aux environs de Lilibée. Les Carthaginois, qui avaient abandonné tous ces lieux, ne savaient rien du nouvel armement des Romains : ils en eurent la première nouvelle par les pertes qu'ils venaient de faire; et ils avaient eux-mêmes négligé leur marine, parce qu'ils supposaient que les Romains ne reparaîtraient plus sur mer.

Cependant il fallait porter des secours au camp d'Érix, où il n'arrivait plus de convois, et l'habileté de Barcas ne pouvait pas suppléer au défaut de vivres. On chargea donc une flotte de toutes les munitions nécessaires; mais, équipée à la hâte, elle fut montée par des matelots qui n'étaient pas exercés, par des soldats qui n'avaient jamais fait la guerre. Hannon, qui la commandait, fit voile vers la ville d'Hiéra, dans le dessein d'aborder à Érix, d'y décharger ses vaisseaux, d'ajouter à son armée navale ce qu'il y trouverait de meilleures troupes, et d'aller ensuite avec Barcas présenter la bataille aux Romains.

Lutatius jeta l'ancre à Éguse, île située devant Lilibée, et d'où il pouvait observer tous les mouvemens de l'ennemi. Ses vaisseaux étaient légers, ses matelots exercés, et ses soldats aguerris. Cependant, lorsqu'il aperçut les Carthaginois, il hésita d'abord, parce que le vent lui était tout-à-fait contraire. Mais ayant considéré que s'il laissait entrer Hannon dans le port d'Érix, il aurait à combattre contre des vaisseaux débarrassés de leur charge, contre l'élite de l'armée de terre et, ce qu'il redoutait plus encore, contre Barcas, il prit le parti d'engager une action, et il remporta une victoire complète. Il enleva aux Carthaginois soixante-dix vaisseaux, il leur en coula à fond cinquante, et il fit sur eux plus de dix mille prisonniers.

Avant J. C. 242, de Rome 512.

Conditions de la paix.

Voilà les Romains maîtres de la mer. Leurs ennemis, dans l'impuissance de continuer la guerre, donnèrent à Barcas plein pouvoir de la terminer comme il jugerait plus convenable. Ce capitaine, cédant aux circonstances, ouvrit une négociation avec Lutatius, et la paix se fit aux conditions suivantes : que les Carthaginois abandonneraient aux Romains Lilibée, Drépane, toutes les places qu'ils possédaient en Sicile, et les îles situées entre l'Afrique et l'Italie ; qu'ils rendraient tous les prisonniers sans rançon; qu'ils paieraient en dix ans trois mille deux cents talens pour les frais de la guerre ; et qu'ils ne commettraient aucune hostilité contre Hiéron ni contre ses alliés.

Avant J.C. 241, de Rome 513.

Pertes des Romains pendant cette guerre.

Telle fut la fin de cette guerre, qui dura vingt-quatre ans sans interruption. Les Carthaginois y perdirent cinq cents vaisseaux, et les Romains sept cents, dit Polybe, en y comprenant ceux qui périrent dans les naufrages ; mais il ne compte pas les bâtimens de charge, puisqu'en une seule fois, par la faute de Junius, huit cents furent engloutis. Ajoutons à ces pertes celles qu'ils essuyèrent dans les armées de terre. Agrigente seule coûta trente mille hommes; combien n'en dut-il pas périr au siége de Lilibée, soit par les armes, soit par les maladies.

Considérations sur la puissance des Romains.

C'est dans les premières années de cette guerre que Rome et Carthage ont fait de plus grands armemens. Dans les dernières, affaiblies par les

coups qu'elles se sont portés, elles ne montrent plus la même puissance. Voilà l'époque où la guerre devient dispendieuse pour les Romains. Dès qu'ils la font au loin, il leur faut de l'argent pour la faire, puisqu'il leur faut des flottes.

Si la république romaine avait de longs intervalles de paix, elle pourrait réparer ses pertes, recommencer chaque guerre avec les mêmes forces, et paraître toujours également puissante.

Si au contraire elle ne finit une guerre que pour en recommencer une autre, alors bien loin de pouvoir réparer ses pertes, elle se trouvera par la suite de ses entreprises dans un état toujours violent; et les conquêtes, qui concourront les unes après les autres à son agrandissement, diminueront successivement ses forces. Nous voyons qu'à la fin de la première guerre punique, elle est déjà moins puissante qu'au commencement.

Tant que les Romains n'ont pas porté leurs armes hors de l'Italie, ils ont été puissans, sans avoir besoin d'être riches, et c'est là la vraie puissance. Toutes leurs forces alors consistaient dans le courage, dans l'amour de la patrie, dans l'habitude d'une vie dure; et ces sortes de forces se renouvellent continuellement par l'usage même.

Aussitôt qu'ils portent leurs armes au delà des mers, l'argent commence à devenir pour eux ce qu'il est pour tous les grands empires : il devient le nerf de la guerre. Mais les forces que donnent

les richesses se détruisent par l'usage, et elles énervent les forces qui constituent la vraie puissance. Plus un empire qui n'est puissant que parce qu'il est riche fait d'efforts pour se soutenir, plus il s'affaiblit. Il tombe nécessairement. S'il se relève par intervalles, il n'a que des mouvemens convulsifs; et il retombe enfin, pour ne plus se relever.

Rome ne pourrait jamais conquérir ni la Grèce ni l'Asie, si elle était réduite à ses seules forces, c'est-à-dire aux seules armées et aux seules flottes qu'elle pourra fournir à ses frais. Elle ne serait pas assez riche pour une pareille conquête. Mais les nations armeront pour elle les unes contre les autres, et désormais ce seront les divisions des peuples et les querelles des princes qui reculeront les bornes de son empire.

Lorsqu'avec les plus faibles elle aura subjugué les plus puissans, les plus faibles se trouveront subjugués eux-mêmes. Les nations viendront d'elles-mêmes au-devant du joug; et la grandeur de l'empire, qui paraîtra l'ouvrage de la politique et de la puissance des Romains, ne sera néanmoins que l'ouvrage des divisions qui auront aveuglé les peuples.

En conquérant l'Italie, Rome, par ses guerres continuelles, serait devenue un désert, si elle ne s'était pas continuellement repeuplée, en adoptant pour citoyens une partie des peuples qui suc-

combaient sous ses armes. C'est une cité dans laquelle se sont perdus les restes des cités conquises; ce sera bientôt un abîme où se perdront les richesses des nations; et, comme elle n'a été puissante en citoyens que parce qu'elle a détruit les cités, elle ne sera puissante en richesses que parce qu'elle dépouillera les peuples.

Cependant elle ne sera pas aussi puissante qu'elle le paraîtra : car ses richesses ne seront pas à elle. Elles seront à quelques citoyens, qui ne seront riches que pour eux, et qui, étant puissans parce qu'ils seront riches, tourneront leur puissance contre la république même.

Tant qu'il y aura des peuples qui seront les alliés de Rome plutôt que ses sujets, la république sera puissante, parce que ces peuples armeront pour elle. Mais elle sera faible, lorsqu'elle aura réduit en provinces romaines tous les pays où elle aura porté ses armes, parce qu'alors elle armera seule et à ses frais. Elle ne trouvera pas dans des sujets qu'elle aura opprimés les mêmes ressources qu'elle trouvait dans des alliés. Ils auront des intérêts contraires aux siens, et ceux qui se donneront encore pour citoyens se diviseront eux-mêmes, et conspireront contre elle.

Tel est le sort d'un grand empire : il n'est puissant qu'autant qu'il est riche, et il n'est pas riche long-temps. Ses richesses ne sont même jamais en proportion avec les dépenses auxquelles il est

forcé, parce qu'il n'est servi que par des âmes mercenaires, auxquelles il donne toujours plus qu'il ne peut, et qui ne se croient jamais assez payées. Il n'est donc riche qu'en apparence, et il est pauvre en effet.

Alors il n'y a plus de patrie, plus de mœurs, plus de vertus. Le gouvernement devient un brigandage : l'avidité arme tous les citoyens, et les guerres civiles déchirent l'empire. C'est ainsi que la puissance des Romains, après avoir été le fléau des nations, deviendra le fléau de Rome même.

CHAPITRE II.

De l'intervalle jusqu'à la seconde guerre punique.

La Sicile devient province romaine.

La partie de la Sicile qui avait appartenu aux Carthaginois, fut gouvernée comme pays de conquête, et devint province du peuple romain. Elle paya un tribut; elle fut assujettie à plusieurs impositions ; elle n'eut plus le choix de ses magistrats; enfin elle ne conserva pas toutes ses lois, et elle ne fut pas assurée de celles qu'on lui laissait. Sous le titre d'alliés, qui n'était en effet qu'un titre, les peuples devenus sujets de la république furent exposés à toutes les malversations des magistrats qui les gouvernaient. Chaque année Rome envoyait en Sicile un préteur, qui avait tout à la

Gouvernement de ces sortes de provinces.

fois le commandement des troupes et l'administration de la justice, et un questeur, qui présidait à la levée des impôts. Tel était le gouvernement des pays réduits en provinces romaines.

Depuis long-temps, théâtre de guerres sanglantes, la Sicile, partagée entre les Romains et le roi de Syracuse, jouit enfin du repos. Elle fut heureuse, sans être libre, et elle n'eut rien à regretter. Une liberté mal assurée avait été le principe de tous ses malheurs.

Guerre des mercenaires à Carthage.

Carthage ne jouissait pas de la paix qu'elle avait achetée si chèrement. Comme elle n'avait été puissante que par ses richesses, elle se trouvait sans forces après une longue guerre, qui avait épuisé ses finances et ruiné son commerce. L'année même qu'elle conclut la paix, elle se vit à deux doigts de sa perte, par la révolte des troupes mercenaires.

Avant J. C. 241, de Rome 513.

Giscon, gouverneur de Lilibée, ayant cru dangereux d'envoyer à la fois tous les mercenaires en Afrique, les fit embarquer successivement et par petites troupes, afin qu'on pût congédier les premiers avant l'arrivée des autres. Cette précaution était sage. Mais les Carthaginois s'imaginèrent que, tous les soldats étant rassemblés, ils obtiendraient plus facilement quelque diminution sur ce qui leur était dû. Le contraire était néanmoins facile à prévoir.

Les mercenaires, à peine débarqués à Carthage, commirent de si grands désordres, qu'il

fallut penser à les envoyer ailleurs. On leur donna quelque argent : on leur promit qu'on acheverait incessamment de s'acquitter envers eux, et ils se retirèrent à Sicca. Ils désiraient de laisser à Carthage leurs femmes, leurs enfans et leurs effets; c'était y laisser des otages. On ne le voulut pas, parce qu'on craignait qu'ils ne cherchassent à se ménager un prétexte pour y revenir. Toute cette conduite des Carthaginois paraît fort imprudente.

A Sicca, les soldats, dans leur oisiveté, supputaient ce qui leur était dû; et ils trouvaient qu'on leur devait beaucoup de paye et plus de récompense encore. Cependant Hannon vint leur représenter que la république ne pouvait pas leur donner tout ce qu'elle leur avait promis, et qu'elle les priait de lui en remettre une partie. A cette proposition, le soulèvement fut général. Les nations dont l'armée était composée n'entendaient qu'une chose, c'est qu'on ne leur payait pas tout ce qu'on leur devait. Il n'était pas possible d'entrer en explication avec elle. Ceux qui servaient de truchemens, ou ne saisissaient pas ce qu'on leur disait, ou le rendaient mal. Le résultat fut que les mercenaires vinrent camper à Tunis. Ils étaient au nombre de vingt mille.

Carthage, effrayée, se hâta de leur offrir tout ce qu'ils exigeaient, et ils s'en prévalurent. Réduite à traiter avec eux, elle leur envoya Giscon. C'était de tous les généraux celui qui leur était le

plus agréable : ils savaient d'ailleurs qu'il avait blâmé la conduite qu'on tenait avec eux.

Giscon était sur le point de tout terminer, lorsque ses mesures furent rompues par Mathos et Spendius, les chefs de la révolte. Craignant d'être punis, si la paix se faisait, ces deux hommes persuadèrent aux Africains que Carthage n'attendait, pour se venger d'eux, que le moment où les autres troupes se seraient retirées, et ils soulevèrent de nouveau l'armée. On ne voulut plus entendre à aucune proposition. On pilla l'argent que Giscon avait apporté; et on mit dans les fers ce général et tous ceux de sa suite.

Vexés par les impôts et la dureté avec laquelle on les exigeait, les peuples d'Afrique regardèrent cette révolte comme une occasion de recouvrer leur liberté. Ils prirent les armes. Ils envoyèrent aux rebelles de l'argent, des vivres, des soldats; et l'armée des mercenaires, grossie de soixante-dix mille Africains, assiégea tout à la fois Utique et Hippacra, les deux seules villes qui ne s'étaient pas soulevées. Maîtres de Tunis, Spendius et Mathos, par leur position, bloquaient en quelque sorte les Carthaginois du côté des terres, et les harcelaient jusqu'au pied des murs de leur ville.

Carthage, ainsi resserrée, n'avait ni armée, ni vaisseaux, ni munitions, ni alliés. On fit prendre les armes à tous ceux qui étaient en âge de les porter; Hannon prit le commandement de l'armée.

Ce général avait eu des succès en Numidie contre des peuples qui ne savaient pas faire la guerre. Habile à fouler les provinces, aucun gouverneur ne savait mieux les faire contribuer, et, à ce titre, il jouissait d'une grande considération dans une république marchande.

Ayant tenté de faire lever le siége d'Utique, il eut d'abord un avantage, qu'il dut à ses éléphans, et qui aurait pu être décisif; mais, parce que les ennemis s'étaient retirés, il supposa qu'ils ne reviendraient pas, et il se laissa surprendre. Les mercenaires remportèrent une victoire complète. Il fallait qu'il fît encore d'autres fautes, avant qu'on ouvrît les yeux sur son incapacité : il en fit, et on donna le commandement à Barcas.

Carthage était une presqu'île, séparée du continent par des collines et par un fleuve sur lequel il n'y avait qu'un pont. Mathos, qui était maître de ce pont, gardait encore tous les autres passages. Les Carthaginois, renfermés dans leur ville, n'avaient que soixante-dix mille hommes de nouvelles troupes. Un général habile les sauva.

Amilcar Barcas, considérant que lorsque certains vents soufflaient, le reflux des eaux déposait des sables dans l'embouchure du fleuve, et y formait une espèce de banc, saisit un moment favorable, passe le fleuve au gué, marche contre Spendius, qui était à la tête de vingt-cinq mille hommes, et le défait. Sa démarche avait été d'autant plus

hardie, qu'après avoir passé le fleuve son armée n'avait de salut que dans la victoire.

Mathos, qui faisait le siége d'Hippone, envoya chez les Numides et chez les Africains demander de nouveaux secours. Spendius, avec huit mille hommes qu'il avait recueillis de sa défaite, suivit de près les Carthaginois, évitant néanmoins de s'engager dans les plaines, où il aurait combattu avec trop de désavantage contre un ennemi fort en cavalerie et en éléphans. Jusque-là il se conduisit avec tant d'habileté que, lorsque les troupes auxiliaires furent arrivées, Amilcar se trouva les Africains en tête, les Numides en queue et Spendius en flanc.

Sur ces entrefaites, deux mille Numides ayant passé dans le camp d'Amilcar, avec Naravase, qui les commandait, Spendius, soit qu'il se crût trop faible tant que ses forces seraient séparées, soit qu'il craignît quelque nouvelle défection, réunit toutes ses troupes, et perdit ses avantages. Amilcar le vainquit une seconde fois.

Le vainqueur laissa aux prisonniers le choix de se retirer ou de servir dans ses troupes. Cette générosité était dans le caractère d'Amilcar; mais, parce qu'elle pouvait affaiblir le parti des révoltés, Spendius et Mathos en parlèrent à leurs soldats comme d'un piége qu'on tendait pour les diviser; et ils assurèrent qu'il y avait déjà parmi eux des traîtres, qui, pour s'assurer leur grâce,

projetaient de rendre la liberté à Giscon, et de livrer l'armée aux Carthaginois. Par ces discours ils semèrent la méfiance et l'effroi. Tout le camp fut en tumulte. Pour prévenir une trahison supposée, on prit la résolution barbare de faire périr Giscon et tous les prisonniers. On leur coupa les mains, les oreilles; on leur brisa les jambes; on les jeta vifs dans une fosse, et on jura de faire le même traitement à tous les Carthaginois dont on se saisirait. Spendius et Mathos voulaient, par ces attentats, rendre tous leurs soldats aussi coupables qu'eux, et ne leur laisser aucune espérance de pardon.

Amilcar n'avait eu que des succès. On lui donna pour collègue Hannon, qu'il fallut bientôt rappeler. Cet homme ignorant, jaloux et opiniâtre, fit perdre l'occasion de battre l'ennemi. Les Carthaginois éprouvèrent d'autres malheurs. Ils perdirent dans une tempête tous les vaisseaux qui leur apportaient des vivres. Hippacra et Utique se jetèrent dans le parti des révoltés. Les mercenaires qui étaient en Sardaigne tuèrent leurs officiers, et se rendirent maîtres de l'île. Enfin Carthage fut réduite à une telle extrémité, que Mathos et Spendius en formèrent le siége. Peut-être cette ville aurait-elle succombé, si Hiéron ne lui eût pas envoyé quelques secours. Ce roi sage jugeait avec raison que les Romains ne le ménageraient qu'autant qu'ils redouteraient les Carthaginois.

Sur ces entrefaites Carthage reçut une nouvelle alarme. Elle se vit au moment d'une rupture avec Rome, parce qu'elle avait traité comme ennemis des marchands qui, passant d'Italie en Afrique, avaient apporté des vivres aux peuples révoltés. Heureusement cette querelle n'eut pas de suite. Les Carthaginois ayant renvoyé les prisonniers qu'ils avaient faits en cette occasion, les Romains, qui, pour cette fois, se piquèrent de générosité, renvoyèrent aussi ceux qui leur restaient de la guerre de Sicile. Ils permirent à leurs marchands de porter des vivres à Carthage; ils leur défendirent d'en vendre aux rebelles; et ils se refusèrent aux révoltés de Sardaigne, qui les invitaient à passer dans cette île. Les Carthaginois, délivrés de l'inquiétude que Rome leur avait donnée, furent plus en état de se défendre, et Amilcar força les mercenaires à lever le siége de Carthage.

Leur armée était de cinquante mille hommes aguerris, déterminés, et n'ayant de ressource que dans la victoire. Mais que peut une valeur brutale contre un courage éclairé? Amilcar, qui paraissait les conduire lui-même dans les lieux où il les voulait combattre, après avoir remporté plusieurs avantages, les enferma et les mit dans la nécessité de périr par la famine ou par les armes.

Ils se soutinrent dans cette position, tant qu'ils espérèrent que Mathos, qui était à Tunis, vien-

drait à leur secours. Comme ils n'ignoraient pas les supplices qui les attendaient, ils n'osèrent d'abord penser à faire des propositions de paix; mais enfin, lorsque, sans ressources, ils ne virent plus que la mort, ils voulurent au moins la retarder. Alors ils se soulevèrent contre leurs chefs, menaçant de les égorger, s'ils ne les tiraient de l'état cruel où ils les avaient réduits.

Les chefs, ayant obtenu un sauf-conduit, se rendirent dans le camp d'Amilcar, et ils conclurent un traité, par lequel ils consentirent qu'il prendrait à son choix dix des rebelles, et ils obtinrent qu'il renverrait tous les autres, chacun avec son habit. Le général carthaginois, par une mauvaise foi que les cruautés de ces traîtres ne justifiaient pas, choisit ceux qui étaient présens, et se rendit par-là maître de Spendius. Les mercenaires, dans leur désespoir, coururent aux armes; mais ils furent tous égorgés. Bientôt après, Mathos ayant eu le même sort, toute l'Afrique se soumit.

Carthage forcée d'abandonner la Sardaigne aux Romains.

Cette guerre a duré un peu plus de trois ans. Elle finit lorsque Rome songeait à s'emparer de la Sardaigne, quoique peu auparavant elle se fût refusée aux invitations qui lui avaient été faites.

Avant J. C. 235, de Rome 519.

Les Carthaginois, qu'elle accusa d'armer contre elle, parce qu'ils armaient pour réduire les révoltés, n'évitèrent une nouvelle guerre qu'en abandonnant la Sardaigne et en payant deux cents talens. Les Romains furent alors sans ennemis,

et, pour la première fois depuis Numa, le temple de Janus fut fermé.

Amilcar passe en Espagne.

Amilcar Barcas, qui ne se consolait pas de la perte de la Sicile, était indigné de la perfidie avec laquelle les Romains venaient de s'emparer de la Sardaigne, et il voyait avec humiliation le nouveau tribut que ces vainqueurs avaient imposé aux Carthaginois. Jaloux de se venger, il projeta de s'ouvrir, par l'Espagne, un chemin en Italie. Divisée en une multitude de petites cités, l'Espagne paraissait offrir des conquêtes faciles. On en pouvait tirer de l'argent et des troupes; et elle communiquait avec des peuples de tout temps ennemis du nom romain. Ce général y passa avec Asdrubal, son gendre, et Annibal, son fils. Celui-ci était un enfant de neuf ans, qu'il se proposait de former dans l'art de vaincre et dans la haine contre Rome. Il lui donna des leçons de l'un, et lui fit jurer l'autre sur les autels. Le fils répondit parfaitement aux vues du père. Amilcar mourut au bout de neuf ans, après avoir soumis plusieurs peuples, par la négociation ou par les armes. Asdrubal, qui lui succéda, se conduisit avec la même sagesse, et fit de nouveaux progrès. Il bâtit Carthagène, qui, par sa situation, ses fortifications et ses ports, devint une ville des plus considérables. Il commandait depuis huit ans, lorsqu'il fut assassiné par un Gaulois. Il laissa le commandement à Annibal.

Les Romains n'avaient pas joui long-temps de la paix. Au bout de quelques mois des soulèvemens en Sardaigne et en Corse avaient fait rouvrir le temple de Janus, et il survint ensuite d'autres guerres qui méritent de nous arrêter. La première fut en Illyrie.

Guerre d'Illyrie.

Avant J. C. 229, de Rome 525.

Agron, roi d'Illyrie, et allié de Démétrius, père de Philippe, avait eu des succès contre les Étoliens, et s'était rendu plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs. Il venait de mourir, laissant la couronne à son fils Pinée, sous la tutèle de Téuta, sa seconde femme, belle-mère du jeune prince. Cette princesse, qui comptait sur ses flottes et sur la faiblesse de ses voisins, autorisa ses sujets à la piraterie, et ils firent quelques prises sur des marchands italiens. Le sénat lui en demanda satisfaction. Elle répondit que ce n'était pas l'usage des rois d'Illyrie de défendre la piraterie à leurs sujets; et un des ambassadeurs lui ayant répliqué que Rome apprendrait aux rois d'Illyrie à changer leurs coutumes, elle le fit assassiner.

Pendant que la république armait, les Illyriens firent le dégât sur les côtes de la Grèce, prirent Corcyre, et mirent le siége devant Dyrrachium. Mais Démétrius de Pharos, à qui Téuta avait donné le gouvernement de Corcyre, livra cette île aux consuls, et leur facilita la conquête des autres îles de la mer Adriatique. Ils en chassèrent les Illyriens; ils firent une descente sur leurs

côtes, et ils forcèrent Téuta à demander la paix.

Par le traité qui fut conclu, cette princesse perdit la régence, qui fut donnée à Démétrius avec quelque places en Illyrie. On conserva la couronne à Pinée, moyennant un tribut annuel. Les Romains réservèrent pour eux Corcyre, Pharos, Issa et Dyrrachium, et ils ôtèrent aux Illyriens les moyens d'exercer la piraterie sur les côtes de la Grèce.

Paix conclue avec les Illyriens.

Avant J. C. 228, de Rome 526.

La république se hâta de faire part de ce traité aux Étoliens, aux Achéens, aux Corinthiens et aux Athéniens. Les Grecs se réjouirent de l'humiliation d'un ennemi commun, ne prévoyant pas que le peuple qui les protégeait tournerait bientôt ses armes contre eux. Empressés de témoigner leur reconnaissance aux Romains, les Corinthiens les admirent aux jeux isthmiques, et les Athéniens leur donnèrent les droits de citoyens, et déclarèrent qu'ils pourraient être initiés dans les grands mystères. Telle fut la première alliance de Rome avec la Grèce.

Première alliance des Romains avec les Grecs.

Amilcar était mort l'année qui termina la guerre d'Illyrie. Inquiets des progrès que ce général avait faits en Espagne, les Romains craignaient encore ceux qu'Asdrubal pouvait faire; et les Sagontins, menacés de tomber sous la domination de Carthage, avaient recherché leur alliance et les invitaient à prendre les armes contre les Carthaginois. La république ouvrit une négociation avec As-

Rome traite avec Asdrubal.

Avant J. C. 228, de Rome 526.

drubal. Elle obtint de lui qu'il n'entreprendrait rien sur Sagonte, et qu'il ne porterait pas les armes au delà de l'Èbre. Elle se trouvait dans une conjoncture à ne pouvoir pas se prêter aux sollicitations des Sagontins : car les Gaulois la menaçaient, et c'étaient de tous ses ennemis ceux qu'elle redoutait davantage.

Cause de la guerre des Gaulois.

Défaits plusieurs fois, les Gaulois avaient été contraints de demander la paix trois ans avant le passage de Pyrrhus en Italie; et ils furent quarante-cinq ans sans reprendre les armes. Ils n'inquiétèrent point la république pendant les guerres qu'elle eut avec le roi d'Épire, les Carthaginois et les Illyriens. Ils parurent attendre qu'elle pût tourner toutes ses forces contre eux. Il faut convenir que Rome a été heureusement servie par les circonstances.

La cause de la guerre fut une distribution que le tribun C. Flaminius fit faire au peuple de quelques terres du Picénum. Les Gaulois sénonois, à qui on les enleva, jugèrent, à cette démarche, que la république projetait de les exterminer, parce qu'en effet c'est ainsi qu'elle en avait agi avec des nations qui ne subsistaient plus. Toute la Gaule cisalpine prit l'alarme, et forma une ligue, dont les Boïens et les Insubriens furent les chefs, et dans laquelle entrèrent les Gésates, qui habitaient au delà des Alpes, le long du Rhône. Les Boïens occupaient le pays qui est en de-çà du Pô; les

Insubriens, établis au delà, avaient Milan pour capitale.

Barbare superstition des Romains.

Les livres des Sibylles augmentèrent l'épouvante qui se répandait parmi les Romains. On crut y voir un oracle, qui portait que les Grecs et les Gaulois prendraient possession de Rome. Pour en détourner l'effet, les décemvirs imaginèrent d'enterrer vifs dans la place deux Gaulois, croyant que par cette barbarie l'oracle se trouverait accompli.

Rome pouvait armer jusqu'à sept cent soixante-dix mille hommes.

Le sénat fit faire dans chaque province le dénombrement des jeunes gens en âge de porter les armes, et Polybe, qui en rapporte les résultats, assure qu'alors la république pouvait, en cas de nécessité, armer jusqu'à sept cent soixante-dix mille hommes, tant alliés que citoyens.

Il est difficile de révoquer en doute une chose attestée par cet historien ; et peut-être ne nous paraît-elle inconcevable, que parce que nous jugeons des temps anciens par ceux où nous vivons. Aujourd'hui *un prince qui a un million de sujets*, dit M. de Montesquieu [1], *ne peut, sans se détruire lui-même, entretenir plus de dix mille hommes de troupes. . . Il n'en était pas de même dans les anciennes républiques : car cette proportion des soldats au reste du peuple, qui est aujourd'hui comme d'un à cent, y pouvait être aisément comme d'un à huit.* Or dans cette proportion sept cent soixante-

[1] Considérations sur les causes de la grandeur, etc., chap. 3.

dix mille soldats ne feraient monter la population, dans toutes les provinces romaines, qu'à six millions cent soixante mille âmes. Elle était sans doute plus grande ; mais il faut remarquer que dans ces dénombremens on ne comprenait pas les esclaves, qui étaient en grand nombre dans toute l'Italie.

Troupes qu'elle lève contre les Gaulois.

De tant de troupes la république mit sur pied un peu plus de deux cent mille hommes, dont quarante-trois mille cinq cents étaient citoyens Romains. Le consul C. Attilius fut obligé de passer en Sardaigne, où il y avait une révolte. L. Émilius, son collègue, s'avança le long de la mer Adriatique jusqu'à Rimini. Un préteur commanda les troupes destinées à la défense de l'Étrurie. On retint à Rome une armée, prête à se porter partout, et on envoya sur la frontière des Boïens un corps de troupes des alliés.

Avant J. C. 225, de Rome 529.

Victoire des Gaulois.

Telle était la disposition des forces de la république, lorsque les Gaulois passèrent les Apennins sans obstacle, quoiqu'il semble qu'on eût pu leur en disputer les passages. Résolus de marcher à Rome, ils s'avancèrent jusqu'à Clusium, et ils ne retournèrent sur leurs pas que pour tomber sur le préteur, qui était aux environs de Fésule. Ils remportèrent sur eux une victoire complète. Cependant L. Émilius, qui venait au secours de l'Étrurie, arriva pendant la nuit, et campa près des ennemis, sans avoir eu aucun avis du com-

bat qui s'était donné la veille. Les Gaulois, ayant été avertis de son arrivée, se disposèrent à retourner dans leur pays, afin de mettre à couvert le butin qu'ils avaient fait.

Émilius les suivait et les observait, lorsqu'Attilius, qui revenait de Sardaigne, arriva près de Télamon, et se trouva sur leur chemin. Des fourrageurs, qui tombèrent dans son avant-garde, lui ayant appris ce qui se passait, il rangea ses troupes en bataille, et il se saisit d'une hauteur, au-dessous de laquelle les Gaulois devaient passer. Ceux-ci voyant ce poste occupé, crurent qu'Émilius, par une marche forcée, leur avait coupé le chemin. Émilius n'était pas mieux instruit : car s'il savait que son collègue devait revenir, il ne le jugeait pas si près. C'est ainsi que ces trois armées, fort surprises de se rencontrer, se trouvèrent en présence comme par hasard.

Rencontre singulière des deux armées des consuls.

Avant J. C. 225, de Rome 529.

Les Gaulois, ayant reconnu le danger de leur position, firent face aux deux consuls, et combattirent avec un courage opiniâtre. Les Gésates quittèrent même leurs habits afin d'agir avec plus de liberté. Mais enfin les Romains avaient tout l'avantage sur des ennemis qu'ils enveloppaient de toutes parts, et dont les armes tant offensives que défensives étaient bien inférieures aux leurs. Les Gaulois laissèrent sur la place quarante mille hommes, et dix mille furent faits prisonniers.

Défaite entière des Gaulois.

Les Romains passent le Pô. Conduite et victoire de Flaminius.

Cette victoire ouvrit aux Romains la Gaule cisalpine. Ils se hâtèrent de marcher contre les Boïens, qui se soumirent; et les légions passèrent le Pô pour la première fois, sous les consuls C. Flaminius et P. Furius. Elles remportèrent sur l'Adda une nouvelle victoire, qu'elles dûrent encore à la nature de leurs armes. Pour peu qu'elles eussent perdu du terrain, elles auraient été culbutées dans la rivière qu'elles avaient derrière elles. Flaminius, impatient de triompher, avait choisi cette position, afin de les mettre dans la nécessité de vaincre : imprudence d'autant plus grande, que rien ne le pressait d'engager une action.

Avant J. C. 223, de Rome 531.

Pendant que ces choses se passaient dans la Gaule cisalpine, on soupçonnait à Rome qu'il y avait eu quelque défaut dans la création des consuls, et le sénat leur avait écrit de revenir. Mais Flaminius, qui voulut éluder ces ordres, n'ouvrit les lettres qu'après la victoire, et traita de superstition grossière l'irrégularité qu'on croyait voir dans son élection. Cette conduite l'eût privé du triomphe, si le peuple, dont il avait gagné la faveur pendant son tribunat, ne le lui eût pas décerné. La confiance de ce consul sera funeste à la république.

Claudius Marcellus achève la conquête de la Gaule cisalpine.

L'année suivante, M. Claudius Marcellus termina la guerre des Gaulois par la conquête du pays des Insubriens; et toute l'Italie, jusqu'aux pieds des Alpes, fut sous la domination de la ré-

publique. Il triompha, portant, comme Romulus, sur ses épaules les dépouilles qu'on nommait opimes : c'étaient celles de Viridomarus, roi des Gésates, qu'il avait tué dans le combat. Les consuls qui lui succédèrent soumirent l'Istrie, dont les peuples, pirates de profession, avaient enlevé quelques bâtimens aux Romains.

Avant J. C. 222, de Rome 532.

C'est vers ce temps qu'Annibal prenait le commandement en Espagne, et on prévoyait que les Carthaginois armeraient incessamment contre Rome. Dans cette circonstance, Démétrius de Pharos crut pouvoir secouer le joug, et la république arma contre lui. Pendant qu'elle faisait ses préparatifs, C. Flaminius, alors censeur et toujours jaloux de se distinguer dans ses magistratures, fit un chemin qui conduisait jusqu'à Rimini, et qu'on nomma voie Flaminia. Il construisit le Cirque, qui fut aussi appelé de son nom, et, à l'exemple de Fabius Maximus, il renferma dans les tribus de la ville les affranchis qu'on avait encore répandus dans les tribus de la campagne. L. Émilius, son collègue dans la censure, fut consul l'année suivante, et termina la guerre d'Illyrie. On conserva la couronne au jeune Pinée, qui n'avait eu aucune part à la révolte de son tuteur ; Démétrius se retira auprès de Philippe, à qui Antigone Doson venait de laisser la couronne de Macédoine. Vous voyez, Monseigneur, que nous sommes aux temps où Aratus gouvernait la république d'Achaïe.

Censure de Flaminius. Guerre en Illyrie contre Démétrius de Pharos.

Avant J. C. 220, de Rome 534.

Avant J. C. 219, de Rome 535.

CHAPITRE III.

De la seconde guerre punique jusqu'à la bataille de Cannes.

Cause de la guerre.

Tout peuple qui, par la constitution de son gouvernement, se déclare à perpétuité l'ennemi de ses voisins, donne à ses voisins le droit de l'exterminer, s'ils en ont la puissance : car lorsqu'un pareil peuple menace tous les autres, la sûreté, qui est la première règle des nations, semble faire à chacune une loi d'exterminer pour n'être pas exterminée. Dans de pareilles circonstances, on commence la guerre, parce qu'on croit la pouvoir faire avec avantage. Si on n'a pas des raisons pour y être autorisé légitimement, on s'en passe : on ne cherche que des prétextes, et on se croit justifié, si on a des succès. Il serait donc bien inutile d'entreprendre la justification des Romains ou des Carthaginois. Comme Carthage n'attendait qu'une occasion pour recouvrer ce qu'elle avait perdu, Rome n'attendait aussi qu'une occasion pour envahir encore ; et ces deux républiques devaient être dans cet état de guerre jusqu'à ce que l'une des deux ne fût plus. Ces dispositions les préparaient à reprendre les armes. Le moment favorable parut s'offrir aux Cartha-

ginois, et Annibal le saisit. Telle fut la cause de la guerre.

On comptait vingt-trois ans depuis la paix conclue par Amilcar, lorsqu'Annibal assiégea Sagonte, l'unique place qui lui restait à conquérir, pour être maître de l'Espagne jusqu'à l'Èbre. Aux mesures qu'il prenait, il était facile de juger qu'il se proposait de marcher en Italie, et qu'il ne voulait pas laisser derrière lui une place qui aurait ouvert l'Espagne aux Romains. Les Sagontins en avaient averti le sénat. Ils étaient dans une position à ne pas se tromper sur les desseins d'Annibal.

Les Romains ne secourent pas Sagonte, et Annibal s'en rend maître.

Avant J. C. 219, de Rome 535.

Les Romains armaient alors contre Démétrius de Pharos. Cependant il était bien plus essentiel pour eux d'arrêter les progrès des Carthaginois en Espagne, que de porter leurs armes dans une province dont la conquête, peu importante pour le moment, aurait pu se faire dans un autre temps. Si, au lieu de conduire les légions en Illyrie, L. Émilius les eût conduites à Sagonte, le théâtre de la guerre eût toujours été loin, et Rome n'eût pas vu Annibal à ses portes. Mais le sénat se contenta d'ouvrir une négociation avec un ennemi contre lequel il fallait marcher. Annibal, qui méditait la guerre depuis long-temps, et qui avait tout préparé pour la faire avec succès, ne daigna pas donner audience aux ambassadeurs que Rome lui envoya; et Carthage leur refusa toute satisfaction.

Avant J. C. 219, de Rome 535.

Pendant que Rome perdait du temps à négocier, Sagonte, privée de tout secours, succombait sous les efforts d'Annibal. Le siége dura huit mois. Les habitans se défendirent avec un courage surprenant. Déterminés à périr, ils se refusèrent à toute capitulation, et ceux qui ne moururent pas les armes à la main, se brûlèrent dans leurs maisons avec leurs femmes et leurs enfans.

Avantages qu'Annibal retire de la prise de Sagonte.

Le triste sort de cette ville soumit plusieurs peuples d'Espagne. Autant on redoutait les armes des Carthaginois, autant on paraissait craindre d'avoir les Romains pour alliés. Les riches dépouilles envoyées à Carthage firent cesser les contradictions qu'Annibal avait jusque-là trouvées dans le sénat. L'argent que ce général mit en réserve fournit abondamment aux avances nécessaires pour la guerre qu'il voulait porter en Italie; et le butin dont il fit part aux soldats l'assura de leur ardeur à le suivre partout où il les voudrait conduire.

Les Romains déclarent la guerre aux Carthaginois.

Honteux de n'avoir pas secouru Sagonte, les Romains étaient consternés, quand ils se représentaient Annibal à la tête des nations les plus belliqueuses de l'Espagne, franchissant les Pyrénées, les Alpes, et grossissant son armée des Gaulois, qui, de tout temps ennemis de la république, avaient encore à venger leurs dernières défaites. Ils envoyèrent de nouveaux ambassadeurs en Afrique, avec ordre de déclarer la guerre aux Cartha-

ginois, s'ils ne désavouaient leur général. Par cette démarche inutile auprès d'un ennemi qui armait contre eux, ils croyaient mettre de leur côté une apparence de justice.

Ils tentent inutilement de faire alliance avec les peuples d'Espagne et des Gaules.

Les ambassadeurs revinrent par l'Espagne, afin de faire alliance avec les peuples de cette province: mais on leur répondit de chercher des amis dans les pays où le désastre des Sagontins ne serait pas connu. Ils ne furent pas mieux accueillis dans les Gaules. Les Marseillais étaient alors les seuls alliés que les Romains eussent au delà des Alpes. Si les autres peuples ne s'étaient pas encore déclarés contre Rome, au moins n'avaient-ils point de raison pour se déclarer contre Carthage.

Départ d'Annibal. Mesures qu'il prend.

Jugeant que les Romains pourraient tenter de faire des diversions en Espagne et en Afrique, Annibal pourvut à la sûreté de ces provinces. Il confia tout le pays conquis jusqu'à l'Èbre à son frère Asdrubal, auquel il laissa des forces suffisantes, et il partit de Carthagène à la tête de quatre-vingt-dix mille hommes de pied et de douze mille chevaux. Il s'était instruit de tous les obstacles qui pouvaient traverser son entreprise : il connaissait les dispositions des différens peuples de la Gaule, et il avait fait alliance avec quelques-uns de leurs rois.

Avant J. C. 218, de Rome 536.

De l'Èbre jusqu'aux Pyrénées, il livra plusieurs combats. Il laissa dans ce pays Hannon. Avant d'en partir, il congédia plus de dix mille hommes,

qui paraissaient effrayés de son entreprise. Par cette conduite, il prévint une désertion, qui aurait pu être d'un dangereux exemple; et il s'attacha le reste de ses soldats, auxquels il laissait l'espérance d'un congé. Quand il passa les Pyrénées, son armée était de cinquante mille hommes de pied, de neuf mille chevaux, et de trente-sept éléphans.

Mesures des Romains.

A la nouvelle du passage de l'Èbre, le consul Tibérius Sempronius fit de grands préparatifs à Lilibée. Il se proposait de conduire les légions en Afrique, pendant que son collègue, P. Cornélius Scipio, s'embarquerait pour passer en Espagne. Mais on avait pensé trop tard à ces diversions, et l'approche d'Annibal permettait d'autant moins aux consuls de quitter l'Italie, qu'alors la Gaule cisalpine, qui s'était soulevée, venait de battre le préteur L. Manlius, qui commandait dans cette province. Tel était l'état des choses, lorsque Scipion, ayant abordé dans le voisinage de Marseille, apprit qu'Annibal avait passé les Pyrénées. Il envoya à la découverte trois cents cavaliers, et un corps de Gaulois que les Marseillais avaient à leur solde.

Annibal et P. Scipion dans les Gaules.

Les Carthaginois étaient déjà sur les bords du Rhône, un peu au-dessus d'Avignon. Mais une armée de Barbares se présentait sur l'autre bord. Annibal usa de ruse. Il détacha un corps de troupes, qui, ayant remonté quelques lieues plus haut,

passa le fleuve sans résistance, et s'avança pendant la nuit sur les derrières des ennemis. Dès qu'il en fut instruit par les signaux dont on était convenu, il tenta de passer le Rhône à la vue des Barbares, qui, se voyant attaqués en queue, prirent l'épouvante, et livrèrent le passage aux Carthaginois.

Informé de l'arrivée des Romains, Annibal envoya cinq cents chevaux numides pour les reconnaître. Ce corps rencontra celui que Scipion avait détaché, l'attaqua et fut repoussé avec désavantage. Le consul, à qui ce premier succès parut d'un bon augure, se hâta de marcher avec toute son armée : mais il n'arriva à l'endroit où son détachement avait rencontré les Carthaginois que trois jours après qu'ils en étaient partis. Comme il désespérait de les atteindre, il retourna sur ses pas, se rembarqua, et revint en Italie, où il se proposait d'attendre Annibal à la descente des Alpes. Il fit passer en Espagne son frère Cnéius Scipio.

Scipion revient en Italie, et Annibal passe les Alpes.

On reproche aux Romains de n'avoir pas défendu les passages des Alpes du côté de l'Italie. Mais pouvaient-ils s'engager dans ces montagnes, et laisser derrière eux les Boïens et les Insubriens, qui venaient de se révolter? Peut-être serait-on plus fondé à blâmer le parti que prit Scipion? N'aurait-il pas pu continuer de suivre Annibal, le harceler, lui couper les vivres? Allié des Mar-

seillais, n'avait-il pas des ressources pour subsister au delà des Alpes? Ne pouvait-il pas tirer quelque avantage des Barbares qui s'étaient déclarés contre les Carthaginois? C'était peut-être le moyen le plus sûr de fermer les Alpes, dont les passages, difficiles par eux-mêmes, l'étaient encore par la rigueur de la saison. Ce fut à travers les neiges et les glaces qu'Annibal eut à se frayer un chemin : il fut même dans la nécessité de livrer plusieurs combats aux peuples des Alpes. Il n'employa néanmoins que quinze jours à passer ces montagnes : mais il ne lui resta que douze mille Africains, huit mille Espagnols et six mille chevaux.

Sur quoi Annibal fondait le succès de son entreprise.

Lorsqu'Alexandre arma contre Darius, tout paraissait lui ouvrir la conquête de l'Asie. Il voyait, comme présages des succès qui l'attendaient, les victoires de Thémistocle, de Pausanias, de Cimon, la retraite des dix mille et les progrès rapides d'Agésilas. Peut-être néanmoins eût-il échoué si le roi de Perse eût suivi le conseil de Memnon.

Annibal formait une entreprise plus difficile que celle d'Alexandre. On n'avait encore rien tenté qui pût en faire prévoir le succès, et la première guerre entre Carthage et Rome était d'un mauvais augure pour lui. Mais avant de partir de Carthagène il s'était instruit de la situation des lieux, et de la disposition des peuples dans l'espace de quatre cents lieues qu'il avait à traverser. Il n'était point arrêté par les difficultés, parce

qu'il les avait prévues, et que, par les précautions qu'il avait prises, il pouvait se flatter de les surmonter. Enfin il savait qu'après avoir franchi les Alpes, il se trouverait dans un pays sur lequel la domination des Romains n'était pas encore assurée, et que d'ailleurs les Romains, qui négligeaient la discipline militaire, et que la prospérité commençait à corrompre, n'étaient plus eux-mêmes ce qu'ils avaient été pendant la guerre punique. Cependant il pouvait naître bien des obstacles qu'il n'avait pas été possible de prévoir.

Annibal soumet par les armes quelques peuples de la Gaule cisalpine.

Il avait descendu les Alpes, et aucun peuple ne se déclarait encore pour lui. Ceux qui habitaient au pied de ces montagnes se refusèrent même à toutes les propositions qu'il leur fit; et il fut obligé de mettre le siége devant la principale de leurs villes. Il s'en rendit maître, et tous les Gaulois des environs se soumirent.

Il a besoin d'une victoire pour gagner la confiance des Gaulois.

Ce n'était pas assez d'avoir répandu la terreur. Annibal avait besoin de secours. Il lui importait surtout de gagner la confiance des Insubriens et des Boïens. Il est vrai que ces peuples l'attendaient, ils l'en avaient même prévenu; mais ils n'osaient encore se déclarer ouvertement, et il n'y avait qu'une victoire sur les Romains qui pût les enhardir à prendre les armes.

Sempronius, qui devait passer en Afrique, a ordre d'aller au secours de P. Scipion.

Scipion, après avoir débarqué à Pise, s'était avancé dans la Gaule cisalpine, et il avait passé le Pô. Annibal en fut étonné, car la route que le

consul avait tenue était longue et orageuse. La surprise de Scipion fut plus grande encore. Il ne comprenait pas que les Carthaginois eussent franchi les Alpes, et cependant il apprenait qu'ils avaient déjà subjugué des peuples. Cette nouvelle, portée à Rome, parut peu croyable. Elle se confirma : on en fut alarmé, et on se hâta de rappeler Tibérius ; il eut ordre de venir au secours de Scipion, avec les troupes qui avaient été destinées pour l'Afrique. La diversion qu'on avait d'abord projetée paraissait pourtant plus nécessaire que jamais. Pourquoi ne pas marcher tout à la fois contre Carthage et contre Annibal? Les Romains n'avaient-ils plus ces armées nombreuses dont nous avons vu le dénombrement lors de la guerre des Gaulois?

Scipion, vaincu sur le Tésin, abandonne aux Carthaginois tout le pays au delà du Po.

Avant J. C. 218, de Rome 536.

Scipion avait passé le Tésin. Les deux généraux, chacun à la tête de leur cavalerie, avançaient pour se reconnaître l'un et l'autre. Il fallait une victoire aux Carthaginois. La guerre, si elle tirait en longueur, leur devenait plus funeste. Les Romains devaient donc éviter d'en venir aux mains. Ils auraient dû prévoir qu'une défaite leur enlevait la Gaule cisalpine, et l'armait contre eux. Mais ils se flattèrent de vaincre, et ils furent défaits. Ils eurent occasion de reconnaître combien la cavalerie carthaginoise était supérieure à la leur. Scipion, blessé dangereusement, et tombé entre les mains des ennemis, dut son salut au courage de

son fils, qui faisait sa première campagne, et qui deviendra dans cette guerre le héros de la république.

Il n'y avait de part et d'autre que la cavalerie qui eût combattu. L'infanterie des Romains, supérieure à celle des ennemis, n'avait pas essuyé les mêmes fatigues. Il paraît donc que la journée du Tésin aurait pu n'être pas décisive. Mais la blessure du consul le força d'abandonner au vainqueur tout le pays au delà du Pô. Il se hâta de passer ce fleuve, et il était arrivé à Plaisance, lorsque les Carthaginois le croyaient encore sur le Tésin.

Les Gaulois donnent des secours à Annibal.

Annibal avançait avec précaution, ne s'engageant qu'à mesure que les Gaulois se déclaraient pour lui. Les Insubriens et les Boïens lui livrèrent tous les passages, lui fournirent des munitions, et grossirent son armée. Ayant alors passé le Pô sans obstacle, il alla camper assez près des ennemis, et il leur présenta la bataille. Mais ils ne sortirent pas de leurs retranchemens.

Scipion passe la Trébie.

La nuit suivante, deux mille Gaulois, qui servaient dans l'armée du consul, forcèrent les portes du camp, et passèrent dans celui d'Annibal. Cette désertion donna de l'inquiétude à Scipion. Il crut devoir s'éloigner encore, et il passa la Trébie. Cependant, comme il ne put pas cacher sa retraite, une partie de son arrière-garde fut taillée en pièces.

Tibérius Sempronius le joint.

Dans le temps qu'Annibal passait en Italie, les

Carthaginois firent une tentative sur Lilibée. Elle ne leur réussit pas. Leur flotte avait déjà été dissipée, lorsque Tib. Sempronius arriva en Sicile. Rappelé presque aussitôt, ce consul, après avoir pourvu à la sûreté des côtes, vint par la mer Adriatique à Rimini, d'où il joignit son collègue auprès de la Trébie.

Il se résout à livrer bataille.

Les deux armées consulaires réunies formaient environ quarante mille hommes, dont vingt mille avaient été fournis par les alliés. C'étaient des troupes de nouvelle levée, qui auraient eu besoin de s'essayer dans de petits combats avant d'en venir à une action générale. D'ailleurs il suffisait aux Romains d'arrêter Annibal : car les Gaulois devaient se détacher de lui, dès qu'ils le verraient dans l'impuissance de former quelque entreprise. D'après ces raisons, Scipion voulait ne rien précipiter. Mais parce que le temps de l'élection des nouveaux consuls approchait, Sempronius craignit qu'un successeur ne lui enlevât une victoire dont la maladie de son collègue lui laisserait tout l'honneur. Ce motif l'aveugla sur toute autre considération. Il regarda le moment où il commandait seul comme le plus favorable pour livrer une bataille ; et il résolut d'en saisir l'occasion, aussitôt qu'elle se présenterait. Annibal, qui faisait les mêmes réflexions que Scipion, se félicitait des dispositions où il voyait Sempronius.

Dispositions

Les deux armées n'étaient séparées que par la

Trébie, et la facilité de passer cette rivière au gué donnait souvent lieu à des escarmouches. Dans un de ces combats, Sempronius ayant eu quelque avantage sur un détachement de Numides, Annibal se hâta de rappeler ses troupes, et parut montrer de la timidité. C'était un piége : il voulait augmenter la confiance du consul, afin de l'amener plus sûrement où il l'attendait. que fait Annibal.

Les Carthaginois campaient dans une plaine, où leur cavalerie pouvait agir avec avantage, et qui, quoique rase et découverte au premier coup-d'œil, avait néanmoins en quelques endroits des cavités couvertes de broussailles, et assez profondes pour y cacher de la cavalerie. Annibal mit en embuscade, dans ces cavités, son frère Magon avec deux mille hommes. Il ne s'agissait plus que d'attirer Sempronius dans ce champ de bataille, et de l'y engager de manière qu'au fort du combat, les troupes cachées pussent le prendre en queue.

Dès le point du jour, et lorsque les Romains étaient encore à jeun, Annibal fit passer la rivière à sa cavalerie numide, et elle s'avança jusqu'aux portes du camp ennemi. Sempronius aussitôt envoie sa cavalerie contre les Carthaginois : il la soutient avec ses archers ; enfin il sort de ses retranchemens avec toutes ses troupes. Bataille de la Trébie.

Les Numides, qui font d'abord leur retraite avec ordre, prennent peu à peu la fuite, et paraissant offrir au consul une victoire facile, ils l'en-

traînent au delà de la Trébie. On était au mois de décembre. Il faisait un grand froid : les pluies de la nuit avaient grossi la rivière ; il neigeait, et un brouillard glaçant ne permettait de voir qu'à une petite distance. Quand les Romains eurent passé la rivière, les fantassins, qui avaient eu de l'eau jusqu'à la poitrine, se trouvèrent saisis d'un froid si pénétrant, qu'ils pouvaient à peine porter leurs armes. Ils étaient d'autant plus faibles qu'ils commençaient à souffrir de la faim. Ils avaient déjà lancé la plus grande partie de leurs traits contre les Numides, et ceux qui leur restaient, appesantis par l'eau dont ils étaient imbibés, ne pouvaient leur être d'aucun usage. Cependant les Carthaginois prenaient de la nourriture ; ils se chauffaient à de grands feux, et ils se frottaient le corps avec de l'huile.

Telles étaient les dispositions des deux armées, lorsque Annibal, ayant amené Sempronius où il voulait, engagea l'action. La victoire ne fut pas long-temps à se déclarer. En un moment la cavalerie carthaginoise enfonça celle des Romains; et, comme elle se repliait sur les flancs de l'infanterie, les troupes qui avaient été mises en embuscade, chargèrent en queue les légions qui combattaient au centre. Dix mille Romains cependant se firent jour, et se retirèrent à Plaisance. C'est à peu près tout ce qui put échapper à l'ennemi. Les Carthaginois perdirent peu de monde dans

le combat : mais les jours suivans ils souffrirent beaucoup de la pluie, de la neige et du froid, et de tous les éléphans, ils n'en sauvèrent qu'un seul. Tous les Gaulois firent alliance avec Annibal. Ce général renvoya, sans rançon, les prisonniers qu'il avait faits sur les alliés de la république, déclarant qu'il n'était venu que pour les soustraire à la domination des Romains.

Préparatifs des Romains pour la campagne suivante.

Sempronius écrivit à Rome qu'il avait livré une bataille, et que sans le mauvais temps il aurait remporté la victoire. Quand on fut mieux instruit, on en fut plus alarmé, et on fit de nouveaux préparatifs pour la campagne suivante. On envoya des troupes en Sardaigne, en Sicile, à Tarente, dans tous les postes importans. On équipa soixante galères à cinq rangs de rames, et on obtint quelques secours du roi de Syracuse. Sur ces entrefaites, les nouvelles qui arrivèrent d'Espagne donnèrent lieu de juger que la diversion de Cn. Scipion serait d'un grand secours pour la république. Vainqueur de Hannon, il l'avait fait prisonnier, et avait mis sous sa domination ou dans son alliance tous les peuples depuis les Pyrénées jusqu'à l'Èbre, et Asdrubal n'avait eu sur lui d'autre avantage que de surprendre quelques troupes qu'il avait laissées à la garde de ses vaisseaux.

Succès de Cnéus en Espagne.

Conduite scandaleuse du consul Flaminius.

Cn. Servilius et C. Flaminius avaient été désignés consuls. Il était d'usage de prendre possession du consulat au Capitole. Les nouveaux con-

suls s'y rendaient en cérémonie : ils priaient Jupiter d'être favorable à leurs armes, et ils faisaient des vœux pour la prospérité de la république. C. Flaminius, qui, pendant son tribunat, avait fait distribuer, malgré le sénat, les terres du Picénum, et qui depuis, lorsqu'il commandait l'armée contre les Gaulois, avait montré peu d'égard pour les ordres de ce corps, fit une chose qui était sans exemple. Dans la crainte que les sénateurs, qu'il savait être irrités contre lui, ne cherchassent des prétextes pour le retenir à Rome, il s'évada lorsqu'il n'était encore que consul désigné, et se rendit à Rimini, où il prit possession du consulat. Cette démarche, qui montrait son mépris pour les cérémonies religieuses, scandalisa d'autant plus, qu'on publiait alors un grand nombre de prodiges, et comme il était parti sans auspices, on avait peine à le reconnaître pour consul. On fit au reste beaucoup de sacrifices, et on ne négligea aucune des superstitions qu'on jugeait propres à écarter les calamités publiques.

Passage d'Annibal dans l'Étrurie.

Avant J. C. 217, de Rome 537.

Les Carthaginois passèrent l'hiver dans la Gaule cisalpine. Les Gaulois cependant ne voulaient pas que leur pays fût le théâtre de la guerre. Il les fallait mener au butin. D'ailleurs il était essentiel pour Annibal d'aller en avant, et ce n'était pas à lui d'attendre que les Romains vinssent l'attaquer. Il résolut de passer dans l'Étrurie à l'entrée du printemps.

Le chemin le plus praticable était celui d'Arétium. Mais, dénué de fourrages, ruiné par le séjour des armées romaines, il n'offrait que des montagnes difficiles à franchir, et une suite de défilés qu'occupait le consul C. Flaminius. A chaque pas c'eût été des combats à livrer, et dans des lieux où la cavalerie n'eût été d'aucun usage.

Annibal ne pouvait pas même douter que Servilius, qui campait à Rimini, ne marchât bientôt après lui. Auquel cas, enfermé entre deux armées, il eût manqué de subsistance, et eût péri par la famine ou par les armes. Il n'était donc pas possible de prendre cette route.

Il y avait un autre chemin beaucoup plus court, et dans un pays abondant en vivres et en fourrages. Mais après avoir passé des montagnes, il fallait traverser le marais de Clusium qu'on jugeait si impraticable, que les Romains n'avaient pas pris la précaution de le garder. Ce marais néanmoins n'était pas aussi impraticable qu'il le paraissait. Il avait un fond solide, et Annibal ne balança pas à prendre cette route. Si elle était difficile, il se flattait au moins qu'il n'aurait point d'ennemis à combatre. Il voyait Servilius à Rimini, Flaminius à Arétium; et il savait que le sénat, qui avait alors l'imprudence de vouloir diriger les opérations de la campagne, ne permettait pas aux consuls de prendre sans son aveu des dispositions contraires aux ordres qu'il avait donnés. Il jugea

donc qu'on n'imaginerait pas qu'il tentât sérieusement ce passage; que d'abord on le laisserait faire, qu'ensuite les consuls enverraient des courriers à Rome, que les sénateurs délibéreraient, et qu'il serait passé avant qu'on eût pris des mesures pour s'y opposer.

Tout arriva comme il l'avait prévu. Mais son armée souffrit beaucoup. Elle fut dans l'eau quatre jours et trois nuits. Les bêtes de charge restèrent dans les boues. Lui-même il eut une fluxion qui lui fit perdre un œil : et ses troupes étaient si harassées de fatigues, qu'elles auraient été hors d'état de se défendre, si au débouché du marais elles eussent rencontré l'ennemi.

Sa conduite pour engager Flaminius à en venir aux mains.

Quoique Annibal fût dans un pays riche et abondant, sa position paraissait encore bien difficile. Servilius venait au secours de Flaminius. Il fallait prévenir la réunion des deux armées, dont la moindre était supérieure à celle des Carthaginois. Cependant il n'était pas possible de forcer les Romains dans le camp d'Aretium; et comme le sénat avait défendu à Flaminius de rien hasarder avant d'avoir été joint par son collègue, il était à présumer que ce consul ne sortirait pas de ses retranchemens. Mais, parce que Servilius arrivait, Flaminius, jaloux de vaincre seul, n'en était que plus impatient de combattre.

Annibal, qui connaît les dispositions de ce général, en profite. Il s'approche du camp du con-

sul ; il s'en éloigne ; il paraît tour à tour le braver et le craindre ; il met à feu et à sang toute la campagne. Enfin il prend tout à coup la route de Rome, ayant Cortone à sa gauche et le lac de Thrasymène à sa droite, et il continue de porter le dégât partout où il passe. Alors le consul se mit en marche. Rome menacée de voir l'ennemi à ses portes lui parut un prétexte suffisant pour ne pas attendre plus long-temps son collègue.

Bataille de Thrasymène.

Cependant Annibal avançait. Comme il observait les lieux, afin de choisir le plus propre à son dessein, il arriva dans un vallon spacieux, que deux chaînes de montagnes bordaient dans sa longueur. Il était fermé au fond par une colline escarpée, et on y entrait par un défilé étroit entre les montagnes et le lac de Thrasymène. Sur les deux côtés du vallon il mit une partie de son armée en embuscade, et à la tête du reste de ses troupes, il attendit les Romains.

Flaminius, qui le suivait, étant arrivé le soir assez tard, campa auprès du défilé. Le lendemain il s'y engagea, sans avoir reconnu les lieux, et avant le jour. Mais à peine son armée fut entrée dans le vallon, qu'assaillie de toutes parts, il ne lui fut pas même possible de se mettre en ordre de bataille. La déroute fut complète. Flaminius perdit la vie. Six mille hommes, qui s'étaient retirés sur une hauteur, mirent bas les armes, et les Carthaginois firent quinze mille prisonniers. Annibal rendit

la liberté aux alliés, répétant ce qu'il avait déjà dit, qu'il n'était pas venu pour leur faire la guerre. Quelques jours après, Maharbal défit quatre mille chevaux, auxquels Servilius avait fait prendre les devans.

Avant J. C. 217, de Rome 537.

Annibal traversa l'Ombrie et le Picénum. Lorsqu'il fut arrivé sur la mer Adriatique, dans le territoire d'Adria, il envoya à Carthage la première relation de ses succès. Pendant le séjour qu'il fit dans ces lieux fertiles, ses troupes se remirent de leurs fatigues, et s'enrichirent de butin. Il les conduisit ensuite, par le pays des Marucins et des Frentans, dans la Pouille; et il alla camper sous Hippone, d'où il ravagea sans obstacles toute la province. Non-seulement il faisait passer au fil de l'épée les Romains en âge de porter les armes, il ravageait encore jusqu'aux terres des alliés. Il est vrai que cette conduite était en contradiction avec ce qu'il leur avait dit, qu'il n'avait pas pris les armes contre eux. Mais, comme aucune de leurs villes ne s'était encore déclarée pour lui, il voulait pas ces dévastations, les forcer à renoncer à l'alliance d'un peuple qui ne paraissait plus en état de les défendre.

Courses d'Annibal dans plusieurs provinces d'Italie.

Quoique victorieux, Annibal cependant n'a pas une seule place. Au milieu d'un pays ennemi, s'il lui arrive un échec, il est sans ressource. C'est un torrent, qui se répand de côté et d'autre, et qui n'a de lit nulle part.

Il semble qu'il aurait pu s'établir dans les provinces du nord.

Il se serait conduit, ce me semble, avec plus de prudence, s'il se fût établi dans le nord de l'Italie; c'est-à-dire dans le Picénum, dans l'Ombrie, et surtout dans l'Étrurie. Ces provinces le mettaient à portée de tirer de nouveaux secours des Gaules et de l'Espagne, elles suffisaient pour lui fournir toutes les subsistances nécessaires : et, en marchant à Rome, il les laissait derrière lui, et il s'assurait une retraite. Peut-être pensait-il qu'à force de vaincre il se rendrait maître de Rome même. Mais pouvait-il supposer qu'on ne lui opposerait jamais que des généraux tels que Sempronius et Flaminius? Et pourquoi n'a-t-il pas prévu que les Romains reconnaîtraient enfin qu'ils devaient éviter les actions générales et décisives? Or, s'ils les évitent, Annibal est perdu. J'imagine que ce général, s'il ne détruisait pas Rome, regardait tout établissement en Italie comme un succès peu digne de ses armes.

Q. Fabius, nommé dictateur, se propose de n'engager aucune action générale.

Depuis trente-trois ans aucun dictateur n'avait commandé les armées. Ceux qu'il y avait eu dans cet intervalle avaient été créés pour tout autre objet. Après la journée de Thrasymène, on conféra la dictature à Q. Fabius Maximus, qui choisit pour général de la cavalerie R. Minutius Rufus. Comme on attribuait les dernières défaites à l'irréligion plutôt qu'à l'incapacité de Sempronius et de Flaminius, Fabius commença par remplir scrupuleusement toutes les cérémonies accoutumées.

Avant J. C. 217, de Rome 537.

Il ordonna même de nouveaux vœux et de nouveaux sacrifices. C'était une précaution nécessaire pour rendre la confiance aux soldats.

Il donna ordre à Servilius de rassembler tous les vaisseaux qui se trouvaient à Ostie ou ailleurs, et il se chargea de veiller à la défense des côtes. Quant à lui, après avoir fortifié Rome, mis des troupes dans tous les postes où il en fallait, et ruiné le pays par où l'ennemi pouvait arriver, il partit à la tête de quatre légions, dont deux étaient de nouvelles levées, et il prit le chemin de la Pouille, où était Annibal. Il ne marchait pas avec la confiance des derniers généraux. Il se proposait de ne rien hasarder, qu'autant qu'il y serait forcé; d'éviter les plaines, où la cavalerie des Carthaginois avait tout l'avantage; d'observer les mouvemens des ennemis, afin de les harceler dans leurs marches, ou de leur couper les vivres; et de se tenir toujours à une distance qui lui laisserait la liberté d'engager une action ou de l'éviter. Il jugeait avec raison qu'en temporisant il ferait échouer tous les projets d'Annibal.

Annibal ne le peut faire changer de résolution.

Rien ne le fit jamais changer de résolution, ni le ravage des terres, ni l'incendie des villages. Annibal, avec tous ses artifices, ne put l'attirer en rase campagne. Fabius occupait toujours les hauteurs; il retenait les soldats dans le camp; il ne hasardait que de petits combats, et avec tant de précaution, qu'il avait presque toujours l'avantage.

Après avoir saccagé une partie de la Pouille, les Carthaginois se jetèrent dans le Samnium, pays fertile, où une longue paix avait apporté l'abondance. Ils firent des incursions sur Bénévent : ils prirent Télésie, place fortifiée; et ils passèrent ensuite dans les plaines de Capoue. On leur faisait espérer que cette ville se déclarerait pour eux.

La sage lenteur de Fabius est blâmée.

Les dévastations les suivaient partout. Cependant Minucius, général de la cavalerie, blâmait hautement la conduite de Fabius, qu'il accusait de timidité ou même de lâcheté. Les soldats, désespérés de voir le plus beau pays de l'Italie en proie à l'ennemi, demandaient le combat, et semblaient vouloir forcer le dictateur à marcher contre les Carthaginois. Les discours séditieux qu'on tenait à l'armée passaient à Rome, où le peuple les approuvait; et toute la république paraissait conspirer contre un général qu'elle aurait dû regarder comme son sauveur. Il était bien plus difficile de résister à ces cris que de se défendre des artifices d'Annibal. Fabius néanmoins persista dans sa première résolution, quoique Annibal, qui eût voulu voir tout autre général à la tête des légions, le bravât de plus en plus, et cherchât par de nouvelles dévastations à le rendre toujours plus odieux aux Romains.

Ruse avec laquelle Annibal se tire d'un mauvais pas.

Quand il fut temps de prendre des quartiers d'hiver, Annibal voulut retourner dans la Pouille, parce que la Campanie ne pouvait plus fournir

à sa subsistance. Mais lorsqu'il voulut repasser les défilés par où il était venu dans les plaines de Capoue, il les trouva occupés. Quatre mille hommes, que Fabius avait détachés, s'en étaient saisis, et ce général s'était retranché sur une colline qui commandait les défilés. Les Carthaginois, campés dans la plaine, se virent enfermés entre les rochers de Formies, les marais de Linturne, et les Romains, qui avaient derrière eux Capoue et le Samnium. Une ruse les tira de ce mauvais pas.

Annibal choisit, parmi les bœufs qui se trouvaient dans le butin, deux mille des plus forts. Il fit attacher à leurs cornes des fagots de sarment et d'autre bois sec et menu; et au milieu de la nuit, pendant que les armés à la légère gagnaient les hauteurs, et se répandaient de côté et d'autre avec grand bruit, les pionniers poussèrent les bœufs jusqu'au sommet d'une montagne qui était entre le camp des Carthaginois et le défilé, et mirent le feu aux fagots qu'on avait attachés aux cornes de ces animaux. Les bœufs, d'abord effrayés à la vue des feux qu'ils portaient sur leurs têtes, et bientôt après brûlés jusqu'au vif, devinrent furieux, se dispersèrent dans les bois, et répandirent le feu partout où ils passaient.

Les Romains qui étaient à la garde du défilé ne pouvaient rien comprendre à ces flammes qui paraissaient les envelopper. Les uns se croient investis par l'ennemi, et prennent la fuite : les

autres pensent qu'Annibal s'empare des hauteurs, et courent pour l'en chasser. Tous, en un mot, abandonnent leur poste, et laissent le passage libre aux Carthaginois. Fabius ne sortit point de ses retranchemens. Étonné de ce qu'il voyait, il ne voulut rien hasarder pendant les ténèbres de la nuit. Le jour, qu'il attendait, lui apprit qu'Annibal lui avait échappé.

Succès des Romains en Espagne.

En Espagne, la guerre continuait sur mer et sur terre. Cnéus surprit, à l'embouchure de l'Èbre, la flotte ennemie. De quarante vaisseaux dont elle était composée, il en emmena vingt-cinq. Maître par cette victoire de la mer et des côtes, il porta le dégât jusqu'aux portes de Carthagène. Les peuples qui habitaient le long de l'Èbre ayant alors abandonné le parti des Carthaginois, Asdrubal marcha contre eux : mais il perdit deux batailles, quinze à vingt mille hommes et plusieurs places.

Dans l'espérance de réparer ces pertes, Carthage équipa soixante-dix galères. Cette flotte, qui se montra sur les côtes d'Étrurie, ne fit rien. Elle s'en retourna, lorsqu'elle apprit que Servilius venait au-devant d'elle avec cent vingt vaisseaux. Rome, quoiqu'elle eût Annibal à ses portes, paraissait moins épuisée que sa rivale. P. Scipion passait alors en Espagne avec trente galères et huit mille hommes de débarquement. Lorsqu'il eut joint son frère, les Romains pous-

sèrent leurs conquêtes au delà de l'Èbre : ils s'avancèrent jusqu'à Sagonte ; et la conduite des deux Scipions engagea plusieurs peuples, auparavant alliés de Carthage, à rechercher l'alliance de Rome. Les otages qu'Asdrubal faisait garder dans la citadelle de Sagonte ayant été livrés à ces deux généraux, ils les rendirent aux villes qui les avaient donnés aux Carthaginois : bienfait par lequel ils assuraient leur puissance beaucoup mieux que par les armes.

Minucius, général de la cavalerie, remporte un avantage sur Annibal.

Le dictateur, rappelé pour présider à quelques cérémonies de religion, avait quitté l'armée. Avant de partir, il défendit au général de la cavalerie de combattre en son absence. Mais Minucius était d'autant moins disposé à lui obéir, que depuis la dernière retraite d'Annibal, on se plaignait plus que jamais des lenteurs de Fabius.

Les Carthaginois avaient établi leur camp sous les murs de Gérunium, dans un pays abondant, où ils voulaient prendre leurs quartiers d'hiver. Comme la saison avancée ne permettait pas de poursuivre les avantages qu'une victoire aurait offerts, Annibal ne cherchait pas alors à livrer des combats. Il avait pour objet de ne pas consommer ses provisions, et d'en faire de nouvelles, afin que pendant l'hiver rien ne pût manquer à son armée. C'est pourquoi, tandis qu'une partie de ses troupes conduisait les bestiaux dans les pâturages, une autre allait au fourrage, et une troisième res-

tait à la garde du camp. Il divisait ses forces, parce qu'il y était forcé. Peut-être aussi présumait-il qu'on ne l'attaquerait pas. Minucius l'attaqua néanmoins; il marcha à la tête des légions au camp des Carthaginois, pendant que sa cavalerie et ses armés à la légère tombaient sur les fourrageurs, qui étaient épars dans la plaine. Trop faible pour aller au-devant de l'ennemi, Annibal l'attendit derrière ses retranchemens. Il se défendit avec désavantage, il perdit beaucoup de monde, et il ne fut en état de repousser les Romains que lorsque quatre mille fourrageurs furent revenus au camp.

Il partage le commandement avec Fabius.

Minucius se hâta d'écrire à Rome l'avantage qu'il venait de remporter. Il l'exagéra. Ceux qui blâmaient la conduite de Fabius l'exagérèrent encore, et ce petit succès parut aux yeux du peuple une grande victoire. Dans l'enthousiasme où l'on était du général de la cavalerie, on ne ménagea plus le dictateur. Un tribun proposa de partager également l'autorité entre l'un et l'autre, et ce décret sans exemple fut porté.

Fabius ayant rejoint l'armée, Minucius lui proposa de commander chacun alternativement. Le dictateur lui offrit la moitié des troupes, disant que le décret du peuple le forçait à partager le commandement, et non pas à le céder tout entier. Cette offre fut acceptée, et Minucius alla camper dans la plaine, à une petite distance de l'armée de Fabius.

Il est défait.

Annibal s'applaudissait de la mésintelligence qui divisait les forces de l'ennemi, et qui paraissait lui en livrer une partie. Il y avait entre son camp et celui du général de la cavalerie une petite colline, qui lui parut propre à engager une action, parce qu'elle pouvait donner de l'avantage à celui qui l'occuperait le premier. Mais, avant de faire aucune tentative pour s'établir dans ce poste, il cacha pendant la nuit cinq cents chevaux et cinq mille fantassins dans des ravins qui coupaient la plaine; et dès la pointe du jour, lorsque l'ambuscade ne pouvait encore être éventée, il envoya ses armés à la légère se saisir de la colline.

A peine Minucius voit l'ennemi si près de lui, qu'il le veut déloger. Les deux armées s'ébranlent insensiblement, et l'action devient générale. Alors les troupes qui étaient en ambuscade, tombant sur les flancs et sur les derrières des Romains, les enveloppent et les culbutent. Les légions auraient été taillées en pièces, si Fabius ne fût venu à leur secours. Il s'avança en bon ordre, et reçut l'armée vaincue sous ses drapeaux. Annibal fit sonner la retraite, ne jugeant pas à propos de hasarder un nouveau combat contre des troupes fraîches, et commandées par un homme dont il faisait cas.

Quant à Minucius, il répara sa honte. Il se hâta de reconduire son armée dans le camp du

dictateur, reconnaissant tout ce qu'il lui devait, renonçant à partager le commandement avec lui, et rentrant volontairement sous les ordres de ce général. A la fin de la campagne, Fabius abdiqua, et remit l'armée à Cn. Servilius, et à M. Attilius Régulus, qui avait été subrogé à Flaminius.

Après l'abdication du dictateur, les deux consuls suivent le même plan.

Les deux consuls, à l'exemple du dictateur, évitèrent les actions générales. Ils observaient l'ennemi; ils tombaient sur ses détachemens; ils lui enlevaient ses convois; et ils ne livraient des combats, que lorsqu'ils avaient l'avantage. Par cette conduite, ils mirent la disette dans le camp des Carthaginois. Les troupes commençaient à murmurer contre Annibal; et pour achever sa ruine, il suffisait de continuer sur le même plan.

C. Terentius Varron nommé consul avec L. Emilius.

Cependant la sage lenteur de Fabius était encore un objet de critique. C. Terentius Varron, un de ceux qui l'avaient blâmé plus hautement, avait fait passer le décret qui partagea le commandement entre le général de la cavalerie et le dictateur. Devenu par-là cher au peuple, il fut élevé au consulat. La bassesse de sa naissance, qui aurait dû lui donner l'exclusion, devint un titre aux yeux de la multitude, qui, accusant les nobles patriciens ou plébéiens de vouloir la guerre, se persuada qu'elle n'en verrait la fin que lorsqu'elle aurait donné le commandement à un homme nouveau. Elle s'applaudit d'avoir choisi Varron, qui déclamait contre les nobles, qui les accusait d'avoir

fait venir Annibal en Italie, et qui promettait de l'en chasser incessamment. A ce consul vain et présomptueux, le sénat fit donner pour collègue L. Émilius, qui avait commandé en Illyrie contre Démétrius de Pharos. C'était un capitaine sage et expérimenté.

Armées envoyées en Sicile et dans la Gaule cisalpine.

Après l'élection des consuls, on procéda à celle des quatre préteurs. Deux restèrent à Rome suivant l'usage. Des deux autres, M. Claudius Marcellus fut envoyé en Sicile, et L. Posthumius Albinus dans la Gaule cisalpine. Le sénat fit passer en Espagne toutes les munitions dont les deux Scipions pouvaient avoir besoin; et pendant que les nouveaux consuls faisaient à Rome tous les préparatifs pour la nouvelle campagne, Cn. Servilius et M. Régulus continuèrent de commander en qualité de proconsuls, avec défense expresse d'engager une action générale.

Annibal se rend maître de la citadelle de Cannes.

Sur ces entrefaites, Annibal se saisit de la citadelle de Cannes, où les Romains avaient leurs munitions, et d'où ils tiraient leurs convois. Dans

Avant J. C. 216, de Rome 538.

cette position, il commandait sur toute la Pouille, et il rendait l'abondance à son armée. Il n'était plus possible aux proconsuls d'approcher des Carthaginois, sans se mettre dans la nécessité de combattre. Tout le pays était ruiné; et les alliés, en suspens, attendaient à quoi on se déterminerait. Dans cet état des choses, le sénat jugea qu'il fallait enfin marcher à l'ennemi.

Levées que fait la république.

Les Romains levaient d'ordinaire quatre légions, chacune de quatre mille hommes de pied et de deux cents chevaux. Les alliés fournissaient le même nombre de fantassins et le double de cavalerie. Ces troupes se partageaient également entre les deux consuls, et il arrivait rarement que les deux armées consulaires marchassent ensemble pour la même expédition. Dans cette occasion, non-seulement on les réunit, on fit encore les légions de cinq mille hommes de pied et de trois cents chevaux. Au lieu de quatre, on en leva huit, et on augmenta dans la même proportion le nombre des troupes fournies par les alliés. Ainsi l'armée des Romains était de quatre-vingt mille hommes de pied et d'environ sept mille chevaux. Annibal, dont l'armée était à peu près la moitié moins forte, avait en infanterie quarante mille hommes, et en cavalerie dix mille.

Les armées en présence.

Émilius vint camper sur l'Aufide, dans une plaine toute découverte, à six milles environ des Carthaginois. Il ne voulait pas néanmoins en venir encore aux mains : il se proposait d'attirer l'ennemi dans un terrain où l'infanterie eût la plus grande part à l'action.

Le lendemain Varron, c'était son tour de commander, s'approcha des ennemis, malgré toutes les représentations de son collègue. Annibal vint au-devant de lui avec sa cavalerie et ses armés à la légère. Les Romains soutinrent le choc. Ils

eurent même ce jour-là tout l'avantage, soit qu'Annibal eût mal pris ses mesures, soit qu'il eût dessein d'augmenter la confiance de Varron.

Le jour suivant, Émilius, ne pouvant se retirer sans danger, fit passer l'Aufide à un tiers de son armée, et forma deux corps séparés par le fleuve. Cette position le mettait en état de soutenir ses fourrageurs, et d'incommoder beaucoup ceux des Carthaginois.

Annibal, dans la situation où il se trouvait, ne pouvait rien entreprendre sur les Romains. Cependant il avait de la peine à subsister, et il en aurait eu également à faire une retraite. Il ne lui restait pour ressources que les fautes de l'ennemi. Il présenta la bataille : Émilius ne l'accepta pas. Heureusement pour lui la prudence de ce consul ne lui faisait perdre qu'un jour.

Bataille de Cannes.

Avant J. C. 216, de Rome 538.

Le lendemain Varron fit passer l'Aufide aux troupes du plus grand camp, et rangea son armée en bataille. Il appuya sa droite sur le fleuve; et, quoique la plaine lui permît de s'étendre pour déborder les ailes des ennemis, il préféra de donner plus de profondeur à ses lignes.

Annibal passe aussi l'Aufide. Ses soldats n'étaient pas sans inquiétude à la vue de la grande armée qu'ils allaient combattre. Quelle armée! disait Giscon, on ne la peut considérer sans étonnement. Cela est vrai, répondit Annibal; mais une chose encore plus étonnante, et que tu ne re-

marques pas, c'est que dans toute cette multitude il n'y a pas un seul homme qui se nomme Giscon, comme toi. Cette plaisanterie passa de bouche en bouche, et dissipa la frayeur des soldats.

Après avoir rangé toutes ses troupes sur une même ligne, Annibal marche à l'ennemi à la tête de l'infanterie espagnole et gauloise, qui occupait le centre, et qui, doublant le pas, se détachait des ailes, et présentait aux Romains le convexe d'un croissant. Il y avait deux raisons dans ce mouvement : l'une de tendre un piége à l'ennemi, l'autre d'éviter que le combat fût général dès le premier choc. Dans la crainte que son armée, la moitié plus faible, ne pût pas soutenir le poids des Romains, Annibal voulait attirer au centre l'effort des combattans. Ce fut aussi par-là que l'action commença.

Les Espagnols et les Gaulois tiennent d'abord ferme. Bientôt ils cèdent, se replient, reculent au delà de l'alignement de leurs ailes, et présentent à l'ennemi le concave d'un croissant. Si Varron, au lieu de vouloir charger ces troupes qui reculaient, eût engagé le combat aux deux ailes, et arrêté son centre sur l'alignement des siennes, la ruse d'Annibal tournait contre lui-même. Mais, au contraire, pendant que son centre s'engage, il jette de nouvelles troupes dans le piége qu'on lui tend, et il y pousse insensiblement toute son infanterie. Alors les Africains, dont Annibal avait

formé ses deux ailes, se replient, l'aile droite à gauche, l'aile gauche à droite; et l'infanterie romaine, attaquée par les flancs, s'embarrasse d'autant plus qu'elle est plus nombreuse, et qu'il lui reste moins de terrain pour se former.

Cependant la cavalerie des Romains est mise en déroute. Tandis que les Numides la poursuivent, la cavalerie espagnole et gauloise prend en queue les légions, et les taille en pièces. Émilius et les deux proconsuls périrent. Soixante-dix mille Romains ou alliés restèrent sur la place. Dix mille furent faits prisonniers, et Varron s'enfuit à Vénuse.

La défaite de Varron répand l'alarme à Rome.

Sur le premier bruit de cette défaite, le sénat s'assembla. On n'avait encore aucune connaissance des détails de la bataille. On ne savait ce qu'étaient devenus ni l'armée ni les généraux. On ignorait où étaient les restes des troupes; on ignorait même s'il en restait; et on était inquiet des projets d'Annibal. On envoya sur la voie Appia et sur la voie Latine pour interroger ceux que la fuite aurait sauvés. La consternation fut si grande, que, dans la crainte que les citoyens n'abandonnassent la ville, on mit des corps-de-gardes aux portes, afin que personne ne sortît sans permission.

Elle paraissait livrer cette ville aux Carthaginois.

Si, sans perdre de temps, les Carthaginois s'étaient approchés de Rome, peut-être s'en seraient-ils rendus maîtres. Il est vrai qu'ils n'avaient pas assez de troupes pour en faire la circonvalla-

tion, et qu'ils manquaient de machines pour former un siége; mais il ne s'agit ni de circonvallation ni de siége, quand une ville est attaquée sans l'avoir prévu, qu'elle n'a ni armes ni soldats, et que ses citoyens consternés songent plutôt à l'abandonner qu'à la défendre. C'est un coup de main qui peut ne pas réussir, mais qu'il est sage de tenter. Maharbal, qui commandait la cavalerie, demandait l'ordre pour marcher à Rome. Annibal lui répondit que cette entreprise méritait d'être méditée : cependant s'il la méditait elle devenait impossible. *Tu sais vaincre*, répliqua Maharbal; *mais tu ne sais pas profiter de la victoire.* Le siége de Rome était d'ailleurs une entreprise qui devait attirer les peuples dans l'alliance d'Annibal [1].

Rome se rassure; ses ressources.

Dès que Rome avait eu le temps de se reconnaître, elle était sauvée. Elle sentait renaître ses forces à mesure que la consternation se dissipait. Une fois rassurée, elle avait des défenseurs tant qu'il lui restait des citoyens. Les alliés fournirent des secours. Les particuliers portèrent à l'envi leur argent au trésor public. On leva quatre légions : pour les rendre complètes, on fit prendre les armes à des citoyens qui n'avaient pas l'âge prescrit par les lois. On enrôla huit mille esclaves. On tira des prisons ceux qu'on y retenait pour crimes ou pour dettes, et on en fit un corps de six mille hommes. Enfin les trophées qui se con-

[1] Voy. les *Observations sur les Romains*, liv. V.

servaient dans les temples et dans les portiques fournirent des armes qu'on avait prises sur les ennemis, et principalement sur les Gaulois. Elles étaient vieilles et mauvaises; mais c'étaient des citoyens qui les devaient manier. On comptait encore sur les troupes des deux préteurs, lorsqu'on apprit que L. Posthumius était tombé dans une embuscade, et que son armée avait été taillée en pièces.

Précautions superstitieuses et barbares.

Les Romains ne négligèrent pas les précautions que la superstition leur inspirait. Les décemvirs eurent ordre de consulter les livres des Sibylles. Q. Fabius Pictor fut envoyé à Delphes, pour demander au dieu quelle serait la fin des maux de la république : et on enfouit tout vivans un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque.

Le sénat refuse de racheter les prisonniers.

Quoique la république eût besoin de soldats, elle refusa de racheter sept à huit mille prisonniers qu'Annibal offrait pour une rançon modique. Dans la nécessité de vaincre ou de tomber en servitude, les Romains n'avaient de salut que dans la victoire; et, par cette raison, leur courage croissait dans les dangers. Ils auraient sans doute combattu avec moins de valeur, si, en devenant prisonniers de guerre, ils avaient pu espérer de redevenir citoyens. Voilà pourquoi, observe Polybe, Annibal offrait de rendre les prisonniers qu'il avait faits, et c'est pourquoi aussi le sénat refusait de les racheter.

Lorsqu'on sut que Varron arrivait à Rome, tous les ordres allèrent au-devant de lui, et on lui rendit de solennelles actions de grâces pour n'avoir pas désespéré du salut de la république. Par cette réception, à laquelle on ne s'attendait pas, le sénat donna une grande preuve de sagesse. Rien n'était plus capable de diminuer aux yeux de la multitude les dangers dont elle se croyait menacée. On aurait renouvelé la consternation, si, au lieu de rendre des honneurs au consul, on l'avait traité avec le mépris qu'il méritait.

Réception qu'il fait à Varron.

CHAPITRE IV.

Jusqu'à la fin de la seconde guerre punique.

La bataille de Cannes, qui paraissait comme le présage de la ruine des Romains, entraîna la défection de plusieurs villes. Pour achever la révolution qui se préparait, il aurait fallu que les Carthaginois se fussent hâtés de porter leurs principales forces en Italie. Mais Annibal avait à Carthage des ennemis qui ne négligèrent rien pour l'arrêter au milieu de ses succès. Lorsqu'ils n'étaient pas assez puissans pour empêcher qu'on ne lui accordât les secours dont il avait besoin, ils l'étaient assez au moins pour les rendre inutiles par les retardemens qu'ils faisaient naître.

Carthage n'envoie point de secours à Annibal.

Avant J. C. 216, de Rome 538.

De la Pouille, il passa dans le Samnium et dans la Campanie. Il fit des tentatives inutiles pour se rendre maître de Naples et de Nole. Il fut même repoussé avec perte de devant cette dernière place, dans laquelle Marcellus, alors préteur, s'était renfermé. Les Campaniens ayant recherché son alliance, il prit ses quartiers d'hiver à Capoue.

Avantages des Scipions en Espagne.

En Espagne, les deux Scipions continuaient d'avoir des avantages. Ils remportèrent une victoire complète sur Asdrubal, lorsqu'il se proposait de passer en Italie. Les Espagnols, qui faisaient la principale force de l'armée des Carthaginois, prirent la fuite dès le premier choc, parce qu'ils ne voulaient pas être traînés hors de l'Espagne.

Consuls plébéiens l'un et l'autre pour la première fois.

Avant J. C. 215, de Rome 539.

L. Posthumius avait péri dans la Gaule cisalpine, lorsqu'il venait d'être désigné consul avec Tib. Sempronius Gracchus. On lui substitua M. Marcellus, et Rome eut pour la première fois deux consuls plébéiens. Les patriciens, qui n'avaient pu empêcher cette élection, la firent déclarer vicieuse par les augures, et on subrogea Q. Fabius Maximus à Marcellus. Celui-ci néanmoins servit en qualité de proconsul.

Circonstance où Philippe fait alliance avec Annibal.

Les nations avaient alors les yeux ouverts sur l'Italie. Elles considéraient avec curiosité l'orage qui devait tôt ou tard fondre sur elles. Elles ne prévoyaient pas qu'elles auraient tout à craindre de celui des deux peuples qui serait vainqueur. C'est pourtant ce qu'Agélaüs de Naupacte ne ces-

sait de représenter aux Grecs et au roi de Macédoine. Mais il les invitait inutilement à oublier leurs querelles.

C'est dans cette circonstance que Philippe, mal conseillé, fit alliance avec Annibal, et aliéna les Grecs. Rome ne parut pas craindre ce nouvel ennemi. Elle équipa contre lui une flotte de cinquante vaisseaux, et menaça de porter la guerre en Macédoine, s'il tentait de passer en Italie. Elle avait une autre flotte, qu'elle opposait aux Carthaginois, une armée en Sicile, une en Sardaigne, une dans le Picénum, celle des deux Scipions en Espagne, et trois contre Annibal, c'est-à-dire les deux armées consulaires, et celle du proconsul Marcellus. On admire les ressources de cette république, quand on ne considère pas ce qu'elles coûtent.

Carthage éprouve des revers partout.

Avant J. C. 215, de Rome 539.

Carthage n'en avait pas de pareilles. C'est qu'elle ne pouvait faire la guerre qu'avec de l'argent, et l'argent lui manquait, parce que son commerce était ruiné. Elle leva néanmoins de nouvelles troupes, qu'elle voulait envoyer en Italie, et dont elle changea la destination, lorsqu'elle eut appris la défaite d'Asdrubal. Ensuite elle crut avoir trouvé l'occasion de recouvrer la Sardaigne, qui venait de se soulever contre les Romains. Mais, en voulant poursuivre à la fois toutes ces entreprises, elle éprouva des revers partout. En Espagne, les Scipions gagnèrent encore deux batailles, qui en-

gagèrent tous les peuples à rechercher l'alliance des Romains : en Sardaigne, L. Manlius Torquatus remporta une victoire, qui soumit toute l'île, et en Italie, Marcellus vainquit Annibal devant Nole.

Mort d'Hiéron. Idée de son règne.

Avant J. C. 215, de Rome 539.

Hiéron mourut cette année, après avoir régné cinquante-quatre ans. Son règne, long, paisible et florissant, tient peu de place dans l'histoire. Tandis qu'elle aime à s'appesantir sur les désastres des nations, elle parle à peine du bonheur d'un peuple bien gouverné : comme si les désatres étaient une chose extraordinaire, et le bonheur une chose commune.

Hiéron rendit ses sujets heureux, et répandit ses bienfaits au dehors. Quoique ses états fussent peu considérables, de grandes puissances eurent besoin de ses secours, et il n'eut jamais besoin des leurs. Voilà les ressources qu'il faudrait admirer.

Généreux envers les Carthaginois lors de la guerre des mercenaires, il ne le fut pas moins envers les Romains après la bataille de Thrasymène. Il fit débarquer au port d'Ostie des provisions d'orge et de blé : il offrit d'en envoyer encore dans tel lieu qu'on lui désignerait ; et il joignit à ce don une Victoire d'or, pesant trois cent vingt livres, et un corps d'archers et de frondeurs.

Un tremblement de terre ayant causé de grands dommages dans l'île de Rhodes, Hiéron envoya cent talens aux Rhodiens ; et il fit élever dans une de leurs places deux statues, qui représentaient

le peuple de Syracuse couronnant celui de Rhodes, comme s'il eût voulu marquer qu'un peuple ne pouvait avoir pour bienfaiteur qu'un autre peuple.

Enfin, dans une famine qui désolait l'Égypte, il fit présent à Ptolémée Philadelphe de plusieurs vaisseaux chargés de toutes sortes de provisions, et entre autres d'une galère qu'on avait été un an à construire, et qui était le plus grand et le plus beau bâtiment qu'on eût encore vu.

Quoique en paix, ses arsenaux étaient remplis d'armes de toute espèce, et sa marine faisait respecter ses vaisseaux marchands.

Il rapportait tout à l'utilité. Ce fut par ses conseils qu'Archimède, son parent et son ami, appliqua la géométrie aux mécaniques; et ce grand géomètre fit construire des machines étonnantes par leur simplicité et par leurs effets.

Hiéron a écrit sur l'agriculture. On peut juger par-là combien il l'encourageait. Ses ouvrages ne sont pas venus jusqu'à nous.

Il laissa la couronne à Hiéronyme, son petit-fils. Il avait nommé un conseil de régence, et pris des mesures pour assurer la tranquillité des Syracusains. Ses dispositions ne furent pas respectées. Andranodore, un des tuteurs, comptant gouverner lui-même, déclara que le prince, qui avait à peine quinze ans, était en âge de gouverner, et il écarta tous les autres tuteurs. Dans le cours d'un long règne, Hiéron n'avait point vu de sédi-

tion : Hiéronyme fut assassiné, l'année même qu'il monta sur le trône. Les conjurés voulaient rétablir le gouvernement républicain ; une faction livra Syracuse aux Carthaginois.

Philippe arme contre les Romains.

Avant J. C. 214, de Rome 540.

Q. Fabius et M. Marcellus étaient alors consuls. C'est sous leur consulat que Philippe, roi de Macédoine, arma contre les Romains. Il se montra sur les côtes d'Épire, prit Orique, qui était sans défense, remonta le fleuve Aoüs, mit le siége devant Apollonie, le leva honteusement ; et lorsque le préteur M. Valérius parut à l'embouchure de ce fleuve, il brûla ses vaisseaux, et se retira par terre en Macédoine. Quelque temps après, les Étoliens et Attalus roi de Pergame, devenus alliés des Romains, lui déclarèrent la guerre. Il eut alors trop d'ennemis pour penser à l'Italie.

Époque de la décadence d'Annibal.

Le consulat de Fabius et de Marcellus est l'époque de la décadence d'Annibal. Ce n'est pas, quoi qu'en dise Tite-Live, que les délices de Capoue eussent amolli les soldats et perdu la discipline, puisque Annibal se maintint encore en Italie pendant treize à quatorze ans, qu'il prit des villes, qu'il remporta des victoires, et lorsqu'il eut des revers, ses troupes, toujours fidèles, s'exposèrent sans murmure à de nouvelles fatigues. Il n'y eut jamais, dit Polybe, de sédition dans son armée.

La vraie raison de sa décadence, c'est que Rome faisait tous les jours de plus grands efforts. Elle leva

cette année jusqu'à dix-huit légions. Elle employa ses meilleurs généraux, et il s'en était formé de bons. Annibal au contraire était sans ressources, parce qu'il ne recevait presque aucun recours de Carthage; et cependant son armée se trouvait réduite à vingt-six mille hommes de pied et à neuf mille chevaux. Avec si peu de forces il était difficile de gagner la confiance des peuples. Il fallait pourtant contenir ceux qui s'étaient déclarés pour lui, conserver ses conquêtes, en faire de nouvelles, et tenir la campagne contre plusieurs armées, qui se renouvelaient tous les ans.

Je n'entrerai pas désormais dans le détail des expéditions qui ont été faites de part et d'autre. Je me bornerai aux résultats, et je parlerai seulement des principales entreprises. La première qui s'offre est le siége de Syracuse par Marcellus.

Avant J. C. 214, de Rome 540.

Parfaitement bien fortifiée, Syracuse se défendit, surtout par les machines d'Archimède. Ce géomètre déconcerta les assiégeans, qu'il écartait des murs, et dont il ruinait tous les ouvrages. Après huit mois, Marcellus se vit réduit à changer le siége en blocus. Il fut trois ans devant cette place; et il désespérait de s'en rendre maître, lorsqu'il s'établit dans un quartier par surprise, et que la trahison lui livra les autres. Archimède fut tué par un soldat.

Siége de Syracuse.

En Espagne, les Scipions avaient de nouveaux

En Espagne les

Romains soutiennent leurs succès.

succès. Ils firent alliance avec Syphax, roi de Numidie, qui prit les armes contre Carthage. Mais Géla, roi d'une autre partie de la Numidie, envoya au secours de cette république une armée sous les ordres de Massinissa, son fils, prince qui deviendra célèbre.

En Italie ils reprennent la supériorité.

Avant J. C. 212, de Rome 542.

En Italie, la guerre se faisait avec moins de vivacité qu'ailleurs, parce qu'Annibal était trop faible pour former de grandes entreprises. Il se rendait maître des places par les intelligences qu'il se ménageait, plutôt que par ses armes; c'est ainsi qu'il le devint de Tarente. Les Romains hâtèrent eux-mêmes la défection de cette ville, parce que les otages qu'elle leur avait donnés ayant voulu s'enfuir, ils les battirent de verges et les précipitèrent du haut de la roche Tarpéienne. Ils conservèrent néanmoins la citadelle.

Tarente, sans la citadelle, était une conquête peu importante, et un faible dédommagement de la perte de Syracuse, que Marcellus prit cette année.

Avant J. C. 212, de Rome 542.

Cependant Annibal se voyait encore menacé de perdre Capoue, que les Romains assiégeaient. Il vint au secours de cette place : il livra plusieurs combats; il marcha contre Rome, dans l'espérance de faire une diversion. Rien ne lui réussit. Capoue

Avant J. C. 211, de Rome 543.

se rendit l'année suivante. Les Romains firent trancher la tête aux principaux habitans. Ils vendirent ou dispersèrent les autres, et ils crurent avoir usé de clémence, parce qu'ils ne rasèrent

pas les murs de cette ville, qu'il était de leur intérêt de conserver.

Pertes qu'ils font en Espagne.

Pendant que Rome reprenait la supériorité en Italie, elle éprouvait des revers en Espagne, où Massinissa, vainqueur de Syphax, avait conduit ses Numides. Cnéus et Publius, ayant divisé leurs forces pour attaquer à la fois deux armées des Carthaginois, furent défaits, périrent l'un et l'autre, et l'Espagne paraissait perdue pour les Romains.

Victoire de L. Marcius.

Cependant L. Marcius, simple chevalier, rassemble les soldats que la fuite avait dispersés, et les conduit dans le camp de T. Fontéius, lieutenant de P. Scipion. Il venait d'être choisi pour les commander, lorsque les Carthaginois s'avancèrent avec le désordre que donne la confiance, ne présumant pas de trouver de la résistance dans les débris de deux armées dont les chefs avaient été tués. Mais, assaillis tout à coup, ils furent mis en déroute. Rentrés dans le camp, ils ne prévirent pas devoir être attaqués; et cette sécurité acheva de les perdre. Marcius, qui les surprit pendant la nuit, en fit un si grand carnage, qu'ils laissèrent sur la place plus de trente mille hommes. Le sénat cependant reconnut mal ce service, parce que ce capitaine prit dans ses lettres le titre de propréteur. D'ailleurs, il jugeait d'une dangereuse conséquence que les armées nommassent elles-mêmes leurs généraux.

Triomphe de Marcellus.

La prise de Capoue fut suivie du triomphe de

Avant J. C. 211, de Rome 543.

Marcellus. Le peuple vit avec curiosité ces machines de guerre qui avaient effrayé les légions : et, ce qui ne fut pas moins nouveau pour lui, ce triomphe offrit à ses yeux les vases, les tableaux, les statues, tout le luxe, en un mot, d'une ville opulente, qui cultivait les arts. De tant de richesses, le général qui les étalait ne conserva rien pour lui : il les déposa dans les temples, d'où elles furent dans la suite enlevées. On a regardé ce triomphe comme l'époque du goût des Romains pour les arts des Grecs, et on a reproché à Marcellus de leur avoir, le premier, fait connaître ces superfluités. Il est vrai qu'il n'aurait fallu montrer à ce peuple guerrier que des trophées d'armes : mais il eût fallu aussi que les peuples qu'il subjuguait n'eussent jamais été que soldats comme lui.

Toute la Sicile sous la domination des Romains.

L'année suivante, le consul M. Valérius Lévinus prit Agrigente sur les Carthaginois, et toute la Sicile passa sous la domination des Romains.

Avant J. C. 211, de Rome 544.

Mais le principal théâtre de la guerre était alors en Espagne, où P. Scipion commandait en qualité de proconsul.

Scipion se prépare à faire le siége de Carthagène.

Scipion, qui avait donné des preuves de son courage au combat du Tésin, avait une pénétration singulière, un jugement sûr, une grande activité et une âme sensible et généreuse. Hardi dans ses projets, prompt dans l'exécution, il se distinguait surtout par sa prudence : elle était

telle, qu'elle le faisait passer pour un homme inspiré des dieux. Il laissait subsister cette erreur, qui pouvait contribuer à ses succès.

On ne prévoyait pas que Scipion ouvrirait la campagne par le siége de Carthagène. Les Carthaginois étaient maîtres de tout le pays au delà de l'Èbre : ils le défendaient avec trois armées victorieuses, et à peine avait-il lui-même trente mille hommes. D'ailleurs, Carthagène était fort bien fortifiée. C'était la place d'armes des Carthaginois. Elle avait un port assez spacieux pour recevoir une armée navale, et on y arrivait facilement d'Afrique.

Scipion, considérant que moins une entreprise est prévue, moins l'ennemi la prévient, jugea que la prise de Carthagène n'était pas impossible; et aussitôt qu'il fut arrivé à Tarragone, où il prit ses quartiers d'hiver, il s'informa de l'état des choses, de la position des lieux, de la force des armées, et des dispositions des alliés de Carthage. Il apprit que les Carthaginois appesantissaient le joug depuis leurs dernières victoires; que les peuples n'attendaient que l'occasion pour se soulever; que la mésintelligence divisait les généraux; qu'ils campaient à une grande distance les uns des autres; et que le plus près de Carthagène en était au moins à dix journées.

Cette ville, située au fond d'un golfe, sur une montagne qui forme une presqu'île, est défendue

à l'orient et au midi par la mer, au couchant par un étang, et il ne reste au nord qu'une langue de terre qui la joint au continent. Elle était fort peuplée : mais les Carthaginois n'y entretenaient que mille hommes de troupes, tant ils étaient éloignés de prévoir qu'elle pût être assiégée. Enfin l'étang qui la baignait, sujet à un flux et reflux sensible, devenait guéable, lorsque la marée se retirait : circonstance dont Scipion saura tirer avantage.

Il se rend maître de cette place.

Avant J. C. 210, de Rome 544.

Instruit de toutes ces choses, il marcha, conduisant lui-même ses troupes de terre, et ayant donné le commandement de la flotte à C. Lélius, à qui seul il avait confié son projet. Il arriva le septième jour, lorsque sa flotte entrait dans le port. L'importance de son entreprise, les raisons qui la lui faisaient tenter, les récompenses qu'il promettait auraient suffi pour donner de la confiance aux soldats : il ajouta que Neptune lui avait promis son secours.

Le lendemain matin, ayant commandé deux mille soldats et des échelles, il donna le signal de l'assaut. Les Carthaginois, qui firent une sortie, furent repoussés, et les soldats appliquèrent leurs échelles contre les murs. Mais comme elles étaient d'autant plus faibles qu'il avait fallu les faire fort longues, la plupart se brisaient sous le poids des soldats qui montaient à la fois; et si quelques-uns parvenaient jusqu'au haut, les assiégés les

repoussaient facilement, et les précipitaient. Scipion fit sonner la retraite.

Il se prépare à donner un nouvel assaut le même jour. Il commande des troupes fraîches pour escalader les murs du côté de l'isthme, et il place sur le bord de l'étang cinq cents soldats, auxquels il donne des échelles. Les assiégés, qui venaient de repousser l'ennemi, se flattaient de traîner le siége en longueur, lorsqu'ils se virent tout à coup assaillis de nouveau. Ils accourent pour défendre les murs du côté de l'isthme, et ils négligent le côté de l'étang, qu'ils croient suffisamment défendu. Cependant la marée se retire : les soldats, qui voient les eaux s'écouler, ne doutent pas que Neptune ne vienne à leur secours : ils passent, ils escaladent les murs sans obstacle, et ils se rendent maîtres de la place.

Il gagne l'affection des peuples.

Scipion trouva dans Carthagène les otages que les Carthaginois avaient exigés de leurs alliés : il les renvoya chez eux avec des présens. Il rendit la liberté à un grand nombre de prisonniers, et il la fit espérer à tous; et il eut soin surtout que les femmes fussent respectées. Il y avait parmi elles une jeune personne d'une rare beauté, qui avait été promise à Allucius, prince des Celtibériens : les soldats l'ayant amenée à Scipion, il se hâta de faire venir Allucius et les parens, et il la leur remit. Avec ces procédés, il s'attacha les anciens alliés, et il en acquit de nouveaux.

Pertes que font les Carthaginois.

Il fallait une victoire aux Carthaginois pour arrêter les progrès de Scipion. Asdrubal la tenta, après avoir tout disposé pour passer en Italie, si la fortune lui était contraire. Ce dernier parti fut sa seule ressource. Alors Marcellus suivait de près Annibal, pendant que Fabius assiégeait Tarente. Il livra trois combats dans trois jours consécutifs. Le premier fut douteux. Dans le second, Annibal eut l'avantage; dans le troisième, il fut défait. Bientôt après, un corps de Brutiens, qui faisait partie de la garnison de Tarente, livra cette ville au consul Fabius.

Avant J. C. 209, de Rome 545.

État d'épuisement où sont les Romains.

Cependant si Asdrubal pénétrait en Italie, Annibal se flattait encore de rétablir ses affaires, parce que les Romains étaient dans le plus grand épuisement. En effet, dans l'espace de dix ans, Rome avait perdu la moitié de ses citoyens [1]. Les pertes des alliés n'étaient pas moins considérables: leurs villes se dépeuplaient, et il ne leur était pas possible de payer les impôts dont ils étaient surchargés. Plusieurs colonies avaient même déclaré à la république qu'elles ne fourniraient plus ni argent ni soldats. Sur ces entrefaites, le consul Marcellus tomba dans une embuscade où il fut tué, et où son collègue, T. Quintius, reçut une blessure dont il mourut quelque temps après.

Avant J. C. 208, de Rome 546.

Situation d'Annibal, lorsque

Asdrubal, qui amenait quarante-huit mille

[1] L'an 220 avant Jésus-Christ le dénombrement avait donné 270,213 citoyens, et l'an 209 il ne donna que 137,108.

hommes d'infanterie, huit mille chevaux et quinze éléphans, passa les Alpes sans obstacles de la part des Gaulois, qui le reçurent comme allié, et dont un grand nombre le suivit en Italie. Mais cette facilité lui devint funeste, parce que son frère, qui ne l'attendait pas si tôt, était encore dans le Brutium, lorsqu'il aurait dû se rapprocher de la Gaule cisalpine. Peut-être même Annibal avait-il trop attendu. Il lui était d'autant plus difficile de traverser l'Italie, à la vue d'une armée consulaire de quarante mille hommes, que C. Claudius Nero, qui la commandait, avait eu l'avantage dans deux combats, et l'avait réduit à éviter lui-même d'en venir aux mains. Quand même il aurait pu, malgré Néron, aller au-devant d'Asdrubal, il aurait encore rencontré sur son chemin la seconde armée consulaire, que M. Livius Salinator conduisait dans la Gaule cisalpine. Dans cet état de choses, il paraît que son seul parti était d'attendre que son frère vînt lui-même le joindre dans le Brutium.

son frère Asdrubal arrive en Italie.

Avant J. C. 207, de Rome 547.

Asdrubal lui dépêcha des courriers pour lui donner avis de son arrivée; mais ils furent pris, et conduits à Néron, qui, jugeant devoir aller au secours de son collègue, partit aussitôt avec l'élite de ses troupes. C'était en apparence livrer à l'ennemi le midi de l'Italie. En effet, si Annibal eût été instruit de l'absence du consul, il eût pu reprendre l'avantage sur une armée affaiblie, qui

Résolution hardie de Claudius Nero.

restait sans chef. Mais Néron se flatta qu'il n'en aurait aucun soupçon. Et afin de lui cacher plus sûrement son projet, il le cacha même aux soldats qu'il emmenait avec lui. Ils crurent marcher pour surprendre une ville de Lucanie, qui était dans le voisinage du camp.

Défaite et mort d'Asdrubal.

Quand on apprit à Rome cette résolution hardie, on fut dans les plus grandes alarmes. L'événement les dissipa bientôt. Asdrubal, engagé par la trahison de ses guides dans un poste désavantageux, perdit la bataille et la vie. Les historiens ne s'accordent pas sur le nombre des morts. Polybe regarde Asdrubal comme un grand capitaine, et rejette les revers qu'il a eus en Espagne sur les collègues que Carthage lui avait donnés.

Néron, qui avait eu la plus grande part à la dernière victoire, rejoignit son armée, avant que les ennemis eussent rien su de son absence. Il fit jeter la tête d'Asdrubal dans leur camp, et c'est ainsi qu'Annibal apprit son malheur.

Fin de la guerre en Espagne.

Sous ce consulat, la flotte des Carthaginois fut défaite par celle des Romains, que commandait M. Valérius Lévinus. L'année suivante il ne se passa rien en Italie. Annibal resta tranquille dans le Brutium, et les Romains se bornèrent à l'observer. Le théâtre de la guerre fut en Espagne, d'où Scipion chassa tout-à-fait les Carthaginois, six ans après avoir pris le commandement dans cette province. Alors il projetait de porter la guerre

Avant J. C. 206, de Rome 548.

jusqu'aux portes de Carthage. Il fallait pour cela avoir des alliés en Afrique, et il importait surtout d'acquérir les Numides, parce qu'ils faisaient la principale force de la cavalerie ennemie.

Lors de la décadence des affaires des Romains en Espagne, après la mort de Cnéus et de Publius, Syphax était rentré dans le parti des Carthaginois. Scipion, ayant fait sonder ce prince, partit de Carthagène avec deux vaisseaux, pour aller, comme le désirait Syphax, traiter en personne avec lui. Cette démarche, qui l'exposait à tomber entre les mains des ennemis, lui réussit, et il renouvela l'alliance avec ce roi numide. De retour en Espagne, il acquit un autre allié; ce fut Massinissa, qui cherchait depuis quelque temps l'occasion de traiter avec lui. Après avoir négocié avec autant de succès qu'il avait fait la guerre, il revint à Rome, où il fut fait consul. Il eut pour collègue P. Licinius Crassus.

Magon, frère d'Annibal, maître de Gênes.

Pendant ce consulat, il ne se passa rien dans le Brutium, parce que des maladies contagieuses désolèrent également l'armée des Carthaginois et celle des Romains. Mais Magon, frère d'Annibal, descendit dans la Ligurie avec douze mille hommes de pied et deux mille chevaux. Il s'établit à Gênes, dont il s'empara; et les Gaulois commençaient à se joindre à lui.

Avant J. C. 205, de Rome 549.

Motif pour les Romains de por-

Les efforts des Carthaginois pour réparer les pertes qu'ils avaient faites en Italie étaient une

ter la guerre en Afrique.

nouvelle raison de porter la guerre en Afrique. Si une diversion en Espagne avait été utile, que ne devait-on pas espérer d'une diversion qui porterait l'alarme jusque dans Carthage? Le danger où Rome, cette république de soldats, s'était trouvée, faisait prévoir l'extrémité où serait Carthage, qui n'avait pour sa défense que des troupes mercenaires, des citoyens peu aguerris, et des généraux connus seulement par leurs défaites. Il était donc plus facile de vaincre les Carthaginois en Afrique qu'en Italie; et une victoire remportée sur eux les forçait à rappeler Annibal, et éloignait de Rome un ennemi qu'on redoutait encore.

Ce projet, que Scipion propose, trouve des oppositions.

Voilà les motifs du projet que Scipion avait médité, et qu'il s'était flatté d'exécuter lorsqu'il serait consul. Mais quand il le proposa, il trouva de grandes oppositions. Fabius surtout le désapprouva; il ne vit que des dangers dans cette entreprise, et il employa tout son crédit pour la faire rejeter. Lorsque, malgré ses remontrances et ses intrigues, le sénat eut donné à Scipion le département de la Sicile, avec la permission de passer en Afrique, il ne se désista pas encore. N'ayant pu empêcher la résolution qui avait été prise, il voulut au moins en traverser l'exécution. Il fit refuser au consul de nouvelles levées, et Scipion vit le moment où il ne pourrait pas même emmener avec lui les volontaires qui le voudraient suivre.

Moyens qu'em-

Afin d'occuper les Romains chez eux, les Car-

thaginois invitèrent le roi de Macédoine à porter la guerre en Italie; et ils envoyèrent à Magon vingt-cinq vaisseaux, six mille hommes de pied, huit cents chevaux, sept éléphans, et des troupes. Ils auraient voulu qu'Annibal eût pu jeter encore la terreur dans Rome, et ils se reprochaient alors de l'avoir si mal soutenu.

ploient les Carthaginois pour empêcher Scipion de passer en Afrique.

Philippe n'était pas à redouter. Quant à Magon, on lui opposa deux armées, une à Rimini, et une en Étrurie. Cependant Scipion continuait à trouver des oppositions dans les sénateurs, à qui ses projets donnaient de la jalousie, ou qui étaient trop timides pour les adopter; pour lui faire ôter le commandement, ses ennemis le calomnièrent. On l'accusa de vivre dans la mollesse, de corrompre la discipline, d'être par ses mœurs plus redoutable aux Romains qu'aux Carthaginois. Les choses vinrent au point que, si l'avis de Fabius eût été suivi, Scipion aurait été condamné sans avoir été entendu. Mais le sénat, qui voulut s'assurer de la vérité, fit partir des commissaires pour la Sicile. Scipion fut pleinement justifié. C'est ainsi que se passa l'année de son consulat et une partie de l'année suivante.

Moyens qu'emploient à Rome les ennemis de Scipion.

Quand il eut achevé ses préparatifs, il partit de Lilibée avec cinquante vaisseaux de guerre, et près de quatre cents bâtimens de charge. On ne sait pas quel était le nombre de ses troupes; il campa à un mille d'Utique.

Ce général passe en Afrique.

Avant J. C. 204, de Rome 550.

Massinissa vint le joindre avec deux cents chevaux ; ou, selon quelques-uns, avec deux mille. C'est tout le secours qu'il amenait avec lui. Ce prince avait été dépouillé de ses états par Syphax, qui était rentré dans l'alliance des Carthaginois. Ainsi, de deux alliés sur lesquels Scipion avait compté, il ne lui en restait qu'un, qui était sans forces. Cette révolution, dont il avait été instruit avant son départ de Lilibée, ne changea rien à ses projets. Dans cette première campagne il ravagea les terres des Carthaginois, et défit deux détachemens de cavalerie. Pendant que ces choses se passaient en Afrique, les censeurs C. Claudius Nero et M. Livius Salinator donnaient à Rome une étrange scène.

Censure de Claudius Nero et de Livius Salinator.

M. Livius et L. Émilius avaient été collègues dans la guerre d'Illyrie contre Démétrius de Pharos ; et après être sortis de charge, ils avaient été accusés l'un et l'autre d'avoir détourné à leur profit une partie du butin. Néron s'était porté pour accusateur de Livius, et celui-ci fut condamné par toutes les tribus, excepté la tribu Mécia. Outré de cet affront, il se retira à la campagne, et ne revint à Rome que plusieurs années après, à la sollicitation de Marcellus. Il persistait dans la résolution de ne prendre aucune part aux affaires, lorsque le peuple, se reprochant le jugement qu'il avait porté contre lui, le donna pour collègue à Néron, qu'il venait d'élire censeur. On

eut de la peine à lui faire accepter une magistrature qu'il devait partager avec son ennemi : cependant il se rendit aux instances qu'on lui fit, il se réconcilia même avec Néron.

Ces deux censeurs étaient l'un et l'autre de l'ordre des chevaliers. Ils se dégradèrent réciproquement. Néron ôta le cheval à Livius, sous prétexte qu'il avait été condamné par le peuple; et Livius l'ôta également à Néron, premièrement, parce qu'il avait porté contre lui un faux témoignage, et en second lieu, parce qu'il l'avait encore trompé par une fausse réconciliation. Enfin il flétrit trente-quatre tribus, et ne laissa le droit de suffrage qu'à la tribu de Mécia, qui ne l'avait pas condamné. Il disait que le peuple avait nécessairement prévariqué, une fois en portant un jugement contre lui, ou deux fois en le créant ensuite consul et puis censeur.

L'entreprise de Scipion n'est plus traversée.

Avant J. C. 203, de Rome 551.

On prorogea le commandement à Scipion, pour tout le temps qu'on aurait la guerre en Afrique. On cessait alors de le traverser. Les consuls, les préteurs, tous les magistrats voulaient contribuer au succès de son entreprise. Son armée ne manqua de rien, et il n'eut plus à combattre que contre les Carthaginois.

Il brûle les deux camps ennemis.

Syphax était venu au secours de Carthage avec cinquante mille hommes de pied et dix mille chevaux; et cette république avait levé trois mille chevaux et trente mille hommes d'infanterie,

qu'Asdrubal, fils de Giscon, commandait. C'était un des généraux que Scipion avait chassés d'Espagne. Ces deux armées campaient à une demi-lieue l'une de l'autre, et à deux lieues environ de celle des Romains. Elles furent dissipées en une nuit. Scipion ayant fait mettre le feu tout à la fois aux deux camps, les Carthaginois et les Numides, croyant que cet incendie était un accident auquel l'ennemi n'avait point de part, coururent pour l'éteindre, et tombèrent sans armes sous les coups des Romains. Asdrubal et Syphax, qui échappèrent, ne sauvèrent que deux mille hommes de pied et cinq cents chevaux.

Autres victoires des Romains.

Vaincus parce qu'ils avaient été surpris, ils se flattèrent d'un plus heureux succès, lorsque la force déciderait seule du sort du combat : ils levèrent de nouvelles troupes; ils reparurent avec trente mille hommes, et ils furent encore défaits. Alors toutes les villes qui dépendaient des Carthaginois se soumirent aux Romains : Massinissa recouvra ses états, et Syphax, battu pour la troisième fois, fut fait prisonnier. Vers le même temps, Magon ayant perdu une bataille dans la Gaule cisalpine, mourut de ses blessures, lorsqu'il retournait en Afrique. Alors Carthage se vit forcée à rappeler Annibal.

Inquiétudes des Romains après le départ d'Annibal.

Annibal quitta l'Italie, et les Romains ordonnèrent des prières publiques pour rendre grâces aux dieux, qui les délivraient de cet ennemi redou-

table. Cependant ils n'étaient pas sans inquiétude. Le succès de la guerre leur paraissait plus incertain que jamais. Les victoires de Scipion ne les rassuraient pas. Pour avoir vaincu des troupes levées à la hâte, et commandées par des généraux tels qu'Asdrubal et Syphax, ils ne jugeaient pas qu'il dût vaincre de vieilles troupes aguerries, bien disciplinées, et conduites par le plus grand capitaine. C'est Fabius surtout qui répandait ces inquiétudes. Il ne cessait de présager des malheurs, depuis que le théâtre de la guerrre était en Afrique. Il mourut sur ces entrefaites.

Avant J. C. 203, de Rome 551.

Annibal arrive à Zama, et nous sommes au moment qui décida du sort des deux républiques : moment funeste à Carthage, qui fut vaincue, et la victoire ne dédommagea pas les Romains des pertes qu'ils avaient faites pendant une guerre longue et opiniâtre. Les conditions du traité de paix furent, que les Carthaginois renonceraient à l'Espagne, à la Sicile et à toutes les îles situées entre l'Afrique et l'Italie; qu'ils rendraient tous les prisonniers et tous les transfuges; qu'ils livreraient leurs éléphans et leurs vaisseaux, à l'exception de dix galères; qu'ils paieraient un tribut pendant cinquante ans, et qu'ils n'entreprendraient point de guerres sans l'aveu du peuple Romain. Syphax orna le triomphe de Scipion : il mourut en prison quelque temps après. On fit

Défaite d'Annibal. Traité de paix.

Avant J. C. 201, de Rome 553.

présent de ses états à Massinissa, et on donna le surnom d'Africain au vainqueur d'Annibal.

CHAPITRE V.

De la Macédoine et de la Grèce à la fin de la seconde guerre punique.

Il n'est pas nécessaire d'étudier en détail toutes les guerres des Romains.

Quoique la Gaule cisalpine et l'Espagne eussent été subjuguées, la domination des Romains n'y fut pas entière et paisible. Il fallut pendant longtemps y remporter encore des victoires, et ce ne fut pas sans éprouver des revers. Mais je négligerai ces expéditions. Il ne sagit pas d'aller avec les Romains de combat en combat. Autant il est inutile de juger de leurs entreprises, lorsqu'elles commencent; autant il est inutile d'en observer scrupuleusement le progrès. Quand elles sont déjà fort avancées, nous pouvons les regarder comme achevées, et passer rapidement à la conclusion. C'est le plan que je crois devoir suivre. Tout autre plan me jeterait dans des détails qui, se ressemblant successivement les uns aux autres, nous donneraient de l'ennui sans utilité. Bornons-nous donc, Monseigneur, à ceux qui peuvent nous instruire.

Après la seconde guerre punique, les Romains furent conduits à la conquête de la Macédoine et

de la Grèce. Pour observer cette entreprise dans ses commencemens, il faut connaître quel était alors l'état de ces deux provinces.

Brigandage des Étoliens.

Les Étoliens, dont le pays s'étendait depuis le fleuve Achéloüs jusqu'au détroit du golfe de Corinthe et jusqu'au pays des Locres Osoliens, s'étaient emparés de plusieurs villes dans l'Acarnanie, dans la Thessalie et dans d'autres provinces voisines. Cependant, armés moins pour conquérir que pour piller, ils vivaient de brigandage, et ils le regardaient comme la seule profession d'un peuple libre et courageux. Contenus pendant un temps par la crainte d'Antigone Donson, ils se crurent tout permis lorsqu'ils virent un jeune prince sur le trône de Macédoine. Alors ils firent de nouvelles courses dans le Péloponèse : ils ravagèrent les terres des Achéens; ils pillèrent même celles des Messéniens, leurs alliés.

Depuis que Cléomène avait été chassé de Lacédémone, et qu'Antigone paraissait avoir pacifié la Grèce, la république d'Achaïe, peu militaire par sa constitution, négligeait tout-à-fait le métier des armes. Parce qu'elle ne redoutait plus les Spartiates, elle croyait n'avoir plus d'ennemis; et elle ne prévoyait pas que les Étoliens recommenceraient leurs hostilités, dès qu'ils cesseraient de craindre le roi de Macédoine.

Quand il fallut armer pour chasser de la Messénie les Étoliens, Timoxène, alors préteur, s'y

refusa. Il ne comptait pas sur des troupes peu aguerries et levées à la hâte; et comme l'année de sa préture allait expirer, il aima mieux laisser le soin de la guerre à son successeur. Ce fut Aratus qui lui succéda, et il fut défait. Les Étoliens continuèrent impunément leur brigandage; ils se retirèrent même sans être inquiétés : et les Achéens ayant besoin des secours de leurs alliés, députèrent en Épire, en Béotie, en Phocide, en Acarnanie et en Macédoine.

On arme contre eux.

Philippe vint à Corinthe, où il convoqua les députés de toutes les villes qui avaient des plaintes à porter contre les Étoliens. On y délibéra sur les intérêts communs, et on y prit des mesures pour agir avec vigueur. Le commencement de cette guerre, qu'on nomma sociale, répond au temps où Annibal se disposait à faire le siége de Sagonte, et où les consuls L. Émilius et Livius Salinator furent envoyés en Illyrie contre Démétrius de Pharos. Philippe, qui se conduisait par les conseils d'Aratus, montra beaucoup de sagesse, et donna de grandes espérances aux alliés.

Avant J. C. 219, de Rome 535.

Cléomène, roi de Sparte, meurt en Égypte.

Sparte était alors déchirée par des factions. Les uns, se souvenant des bienfaits d'Antigone, ne voulaient pas qu'on se séparât de Philippe; les autres, par haine pour la république d'Achaïe, voulaient qu'on s'alliât des Étoliens. Ces divisions paraissaient offrir à Cléomène une occasion de recouvrer la couronne. Ptolémée Évergète, chez qui

il s'était retiré, lui avait même promis de le rétablir; et les secours de ce souverain paraissaient lui être d'autant plus assurés, qu'il était de l'intérêt des rois d'Égypte de s'opposer à l'agrandissement des rois de Macédoine. Mais Évergète mourut la même année qu'Antigone Doson. Son successeur, Ptolémée Philopator, trop incapable de soins pour se conduire par des vues politiques, ne voulut prendre aucune part aux affaires de la Grèce. Il refusa des troupes à Cléomène : il ne lui permit pas même de retourner à Sparte; et ce roi malheureux, après de vaines tentatives pour recouvrer sa liberté, fut réduit à se donner la mort. Les Spartiates, qui ne lui avaient point encore donné de successeur, disposèrent alors du trône : mais ce fut au gré de la faction favorable aux Étoliens.

Rois qui lui succèdent.

Les deux branches des Héraclides subsistaient encore. On choisit dans l'une Agésipolis; et comme il était encore enfant, on le mit sous la tutelle de son oncle Cléomène. L'autre branche fut tout-à-fait oubliée. Lycurgue, simple particulier, obtint la couronne. Elle ne lui coûta qu'autant de talens qu'il y avait d'éphores : tant, dit Polybe, les grandes dignités s'achètent quelquefois à vil prix.

Sage conduite de Philippe pendant la guerre sociale.

La guerre se fit alors avec vivacité : les Étoliens, les Éléens et les Spartiates d'une part, et de l'autre tout le reste du Péloponèse avec les Acarnaniens, les Macédoniens et les Thébains. Les

Messéniens refusèrent d'entrer dans l'alliance des Achéens, quoique ce fût pour eux qu'on eût d'abord pris les armes.

Dans toute cette guerre, Philippe fut cher aux alliés et redoutable aux ennemis. Il eut des succès, qu'on attribuait à la fortune : il en eut qu'on aurait jugés téméraires, s'il eût échoué. Mais il les dut tous à sa conduite. Actif, vigilant, infatigable, il savait toujours saisir le moment. Par des marches rapides et bien concertées, il arrivait souvent lorsqu'on l'attendait le moins : il enlevait des places qu'on n'imaginait pas devoir être attaquées : et les ennemis déconcertés succombaient tantôt sous sa valeur, tantôt sous la hardiesse seule de ses entreprises.

Il est vrai qu'il avait un bon conseil dans Aratus : mais il pouvait seul exécuter les projets de ce grand homme. On le louait d'autant plus d'avoir donné sa confiance à ce vertueux citoyen, qu'il était entouré de gens qui ne cherchaient qu'à le tromper et à perdre Aratus.

Il punit des hommes qui abusaient de sa confiance.

Parmi ces traîtres étaient Apelle, Léontius et Mégaléas. Le premier, qui avait été tuteur de Philippe, en était le ministre. Les deux autres, mis en place par Antigone Doson, occupaient deux des principales charges de la cour, et entraient dans toutes les vues d'Apelle, auquel ils étaient dévoués. Ces trois hommes intriguaient sourdement pour faire échouer les entreprises qu'Aratus avait

concertées avec le roi de Macédoine : ils entretenaient même à cet effet des intelligences avec les ennemis. Philippe, qui, malgré l'ascendant qu'ils paraissaient avoir pris sur lui, ouvrit les yeux sur leur conduite, punit de mort Apelle et Léontius. Mégaléas se tua pour échapper au supplice qu'il méritait. Dans toute cette affaire, le roi se conduisit avec autant de prudence que de fermeté.

Il accorde la paix aux Étoliens, pour faire la guerre aux Romains.

Déconcertés par la sagesse de ce prince, les Étoliens désiraient la paix, et on la négociait, lorsqu'on apprit la défaite des Romains auprès du lac de Thrasymène. Ce fut alors que Démétrius de Pharos conseilla au roi de Macédoine de passer en Italie, l'assurant qu'il était déjà maître de la Grèce, et que tout l'Occident allait tomber sous sa domination. Philippe, trop jeune pour ne pas se laisser séduire aux discours flatteurs d'un ami inconsidéré, regarda les succès qu'il avait eus jusqu'alors, comme l'augure de ceux que Démétrius lui promettait. C'est pourquoi, dans l'impatience de marcher contre les Romains, il se hâta de faire la paix avec les Étoliens; et le traité en fut conclu à Neupacte, l'année même de la bataille de Thrasymène.

Avant J. C. 217, de Rome 537.

Combien les Grecs auraient été puissans, si ce prince avait su les réunir.

Ce prince serait devenu le chef de la Grèce, s'il eût continué de se conduire avec la prudence qu'il avait montrée jusqu'alors. Réunis sous un général habile, les peuples de cette contrée au-

raient formé une puissance redoutable; et les Romains, épuisés par les dernières guerres, se seraient trouvés trop faibles pour subjuguer les Grecs par la force des armes. Annibal, pour qui la Grèce serait devenue un asile, eût pu s'ouvrir un nouveau chemin par l'Illyrie, et marcher une seconde fois contre Rome. Au contraire, si Philippe abandonnait les Grecs à leurs divisions, il est évident qu'il les livrait aux Romains, et qu'il s'y livrait lui-même.

Il leur devient odieux.

A travers les bonnes qualités qu'on admirait en lui, on commençait à démêler des vices qu'on aurait voulu excuser, lorsque l'échec qu'il reçut devant Apollonie acheva de le dévoiler. Dès-lors, cessant tout-à-fait de ménager les Grecs, il se fit autant d'ennemis qu'il avait de voisins. Ce n'est pas ainsi qu'il fallait se préparer à la conquête de l'Italie.

Il se rendit à Messène, en apparence pour éteindre une sédition, et il l'alluma de plus en plus, parce qu'il se flattait de trouver dans les troubles l'occasion de se rendre maître de la forteresse d'Ithome. Il fut même sur le point de se saisir de cette place, dans laquelle les Messéniens lui avaient permis d'entrer pour faire un sacrifice. C'était l'avis de Démétrius, qui lui représentait que, s'il ajoutait Ithome à Corinthe, qu'il avait déjà, il mettrait tout le Péloponèse sous sa domination. Mais Aratus, lui rappelant ses premières années, lui fit voir que l'affection des peuples as-

surait bien mieux sa puissance que des forteresses enlevées par trahison. Philippe, retenu par un reste de respect pour ce citoyen vertueux, n'osa exécuter son projet. Il s'en repentit bientôt. Il porta ses armes sur les terres des Messéniens, et parce que Aratus désapprouvait hautement sa conduite, il le fit empoisonner.

Ennemis qu'il a tout à la fois.

C'est environ deux ans après, qu'il eut tout à la fois pour ennemis les Étoliens, les Illyriens, les Éléens, Attalus, roi de Pergame, et les Romains. Si pour lors les Achéens, qui le méprisaient, ne l'abandonnèrent pas, c'est qu'ils avaient les mêmes ennemis. Philippe s'allia du roi de Bithynie, comptant sur une diversion qui empêcherait Attalus de passer dans la Grèce. Cette alliance lui fut d'un faible secours.

Avant J. C. 212, de Rome 542.

Attaqué de tous les côtés, à peine a-t-il remporté deux victoires en Étolie, qu'il est obligé de passer dans le Péloponèse, pour secourir ses alliés contre les Éléens, soutenus des Romains. Encore victorieux, il n'a pas le temps de suivre ses avantages. Les Dardaniens ont fait une irruption dans la Macédoine, et il vole à la défense de ses propres états. Il revient dans la Grèce, lorsque Attalus repassait en Asie, parce que Prusias, roi de Bithynie, venait d'armer contre lui. Peu après, les Romains se retirèrent encore. Les Étoliens, abandonnés de ces secours, demandèrent la paix, et Philippe la leur accorda.

Education de Philopémen.

Quelque temps auparavant, un autre ennemi s'était déclaré. Machanidas, successeur de Lycurgue sur le trône de Sparte, ravageait l'Achaïe, et se flattait de contribuer à la ruine du roi de Macédoine. Mais Philophémen était préteur. Vous m'avez demandé, Monseigneur, pourquoi je vous ai si peu fait connaître Philophémen, puisque c'était un grand homme. Je vais aujourd'hui satisfaire votre curiosité.

Cassandre, illustre par sa naissance et par l'autorité dont il jouissait à Mantinée, ayant été exilé, se retira à Mégalopolis, chez son ami Craüse, père de Philopémen. Peu après, Craüse étant mort, Philopémen trouva dans Cassandre un second père.

Il y avait alors à Mégalopolis deux citoyens éclairés et vertueux, Ecdémus et Démophane. Disciples l'un et l'autre d'Arcésilas, ils n'avaient pas étudié la philosophie pour se perdre dans de vaines disputes. Ils avaient rendu la liberté aux Mégalopolitains. Ils étaient avec Aratus, lorsqu'il délivra Sicyone. Dans la suite, ayant été appelés par les Cyrénéens, ils dissipèrent les troubles qui les divisaient, leur donnèrent des lois, et les gouvernèrent avec beaucoup de sagesse. C'est à ces deux hommes que Cassandre confia le jeune Philopémen.

D'une constitution forte, et propre aux exercices de toute espèce, Philopémen joignait à ces

avantages une conception prompte, une grande activité, un désir vif de se distinguer, et une exactitude scrupuleuse jusque dans les petites choses. C'était une âme qui se portait au vrai et au bien, rapidement et comme par instinct.

Sous ses maîtres, il étudia la guerre dans les ouvrages qui traitaient de cet art. Il étudia surtout dans la vie des grands capitaines. Il lut Homère, le poëte le plus propre à élever l'âme; et il ne négligea ni l'éloquence ni la philosophie morale : études absolument nécessaires aux hommes destinés à gouverner les républiques.

Les talens et les vertus se formèrent dans Philopémen, comme les plantes croissent dans un sol qui leur est propre. Ses premières études lui furent toujours chères, parce qu'il en sentit toujours l'utilité. Les exercices du corps étaient les seuls délassemens de son esprit. Il s'endurcissait aux fatigues. Il cultivait lui-même un bien qu'il avait à la porte de Mégalopolis; partageant les travaux avec ses esclaves, se nourrissant comme eux, dormant comme eux sur la paille, toujours le premier à l'ouvrage et le dernier. Vous voyez, Monseigneur, combien les grands hommes sont au-dessus des préjugés des grands. Ce n'est pas le besoin qui forçait Philopémen à cette vie dure. Il était inutile qu'il fût riche pour lui : mais il voulait l'être pour les autres, et il rachetait ses citoyens qui avaient été faits prisonniers à la guerre.

Il conserve la liberté aux Mégalopolitains.

Il était dans la trentième année, lorsque Mégalopolis fut livrée à Cléomène par trahison. Il déroba ses concitoyens au vainqueur, et les ayant conduits à Messène, il leur persuada de se refuser aux offres du roi de Sparte, qui les invitait à revenir dans leur patrie. Il jugeait que ce prince abandonnerait Mégalopolis lorsqu'elle serait sans habitans. Il ne se trompait pas. Peu de temps après, il ramena les Mégalopolitains dans leur ville, ruinée à la vérité, mais libre.

Il contribue au succès de la bataille de Sélasie.

C'est dans cette même campagne que se donna la bataille de Sélasie, entre Cléomène et Antigone Doson. La gauche du roi de Macédoine, repoussée, fuyait en désordre, et il était temps de la soutenir. Philopémen, qui le représenta, voyant qu'on ne l'écoutait pas, prit sur lui de faire marcher la cavalerie mégalopolitaine, qu'il commandait, et ce mouvement, fait à propos, ramena la victoire. Antigone ayant ensuite demandé pourquoi la cavalerie avait attaqué avant d'avoir reçu ses ordres, tous ses officiers s'excusèrent, et rejetèrent sur le jeune Mégalopolitain une faute dont ils n'avaient pas été capables. Antigone leur répondit que ce jeune homme s'était conduit en grand capitaine. Il tenta inutilement de se l'attacher.

Les Achéens deviennent sous ses ordres d'excellens soldats.

Pendant la paix qui suivit l'expulsion de Cléomène, Philopémen alla faire la guerre en Crète. Il y acquit une grande réputation, et à son retour les Achéens le nommèrent général de la cavalerie.

Ce commandement ouvrait la préture aux généraux, lorsqu'ils savaient ménager les suffrages des citoyens. C'est à quoi on n'avait réussi jusqu'alors qu'en usant de beaucoup d'indulgence, et la cavalerie achéenne était tout-à-fait tombée. Sous Philopémen, elle fut supérieure à celle des ennemis, parce qu'il rétablit la discipline. Cependant il parvint à la préture, et il n'en fut pas moins sévère. Les Achéens, dociles aux leçons de ce grand maître, devinrent d'excellens soldats.

Victoire qu'il remporte à Mantinée.

C'est pendant sa préture que Machanidas prit les armes. Une bataille, qui se donna près de Mantinée, termina cette guerre. Après un combat opiniâtre, l'aile gauche de Philopémen, composée d'étrangers, fut mise en déroute. Le reste de l'armée n'avait point encore donné, et Machanidas, qui pour lors débordait l'ennemi, aurait pu tout à la fois l'attaquer de front et le prendre en flanc : mais il poursuivit les fuyards; et cette faute, dont Philopémen sut profiter, lui coûta la victoire et la vie.

Les Romains déclarent la guerre au roi de Macédoine.

Avant J. C. 204, de Rome 550.

La paix que les Étoliens obtinrent deux ans après, lorsque Scipion passait en Afrique, devint générale. Tous les alliés de part et d'autre furent compris dans le traité, et les Romains y accédèrent eux-mêmes, parce qu'ils avaient alors besoin de toutes leurs forces contre Carthage. Mais il paraît que Philippe, qui se portait par inquiétude à de nouveaux projets, n'avait voulu que se débarras-

ser d'une partie de ses ennemis. En effet il continua de faire la guerre au roi de Pergame; il la déclara aux Athéniens; il attaqua les Rhodiens, et il menaça l'Égypte. Toutes ces puissances ayant porté leurs plaintes à Rome, lorsque Scipion venait de vaincre Annibal, la république déclara la guerre au roi de Macédoine.

Avant J. C. 20, de Rome 554.

CHAPITRE VI.

De la première guerre de Macédoine et de ses suites.

Quels étaient les peuples les plus puissans.

La Macédoine, remarque M. de Montesquieu, *était presque entourée de montagnes inaccessibles. Les peuples en étaient très propres à la guerre, courageux, obéissans, industrieux, infatigables.*

La Grèce, dit le même écrivain, *était redoutable par sa situation, sa police, ses mœurs, ses lois : elle aimait la guerre, elle en connaissait l'art*[1].

Alors, de tous les peuples de la Grèce, les plus puissans étaient les Étoliens et les Achéens. Les Étoliens, endurcis aux fatigues, intrépides dans les combats, capables des entreprises les plus hardies, n'aimaient que la guerre. Les Achéens, moins belliqueux, mais également jaloux de leur liberté, étaient puissans par la sagesse de leur gouverne-

[1] De la grandeur et de la décadence des Romains, chap. v.

ment, et ils devenaient soldats sous Philopémen. Enfin les Spartiates, quoique asservis sous des tyrans, se faisaient encore redouter, parce qu'ils conservaient leur premier courage. Les autres peuples n'étaient rien par eux-mêmes. Les Macédoniens, les Étoliens, les Achéens et les Spartiates décidaient donc du sort de la Grèce.

Pertes que fait Philippe.

Le consul P. Sulpicius Galba aborde en Illyrie avec deux légions. Pendant qu'il se rendait maître de quelques places sur les frontières de Macédoine, vingt vaisseaux, qu'il avait détachés de sa flotte, se joignirent à celle d'Attale, chassèrent les Macédoniens de l'Attique, enlevèrent Chalcis, subjuguèrent les Cyclades, et bientôt après toute l'île d'Eubée. Philippe mit le siége devant Athènes, le leva, et ravagea l'Attique. Cependant plusieurs princes voisins de la Macédoine armaient contre lui.

Avant J. C. 200, de Rome 554.

Les Étoliens se déclarent contre lui.

Les Étoliens, sollicités par les deux partis, ne se déclaraient pas encore. Philippe fut défait, et ils armèrent pour les Romains. C'est avec leurs secours que Rome vaincra. La campagne suivante fut moins féconde en événemens, parce que P. Villius la commença dans l'arrière-saison.

Conduite de T. Quintius pour priver Philippe des secours de la Grèce.

Les rois de Macédoine ne pouvaient pas entretenir par eux-mêmes un grand nombre de troupes. Ils avaient besoin que la Grèce leur fournît de l'argent, des vivres, des munitions et même des soldats. Pour terminer promptement la guerre,

il fallait donc enlever ces secours à Philippe, et par conséquent détacher les Grecs de son alliance. C'est-à-dire qu'il ne suffisait pas de vaincre, il fallait négocier. Rome trouva dans T. Quintius Flaminius, qui remplaça P. Villius, un bon général et un habile négociateur.

Avant J. C. 198, de Rome 556.

Il eut une entrevue avec Philippe, qui parut désirer la paix, et on tint des conférences pendant trois jours. Il prévoyait sans doute quelle en serait l'issue. Mais il voulait faire croire qu'en armant contre le roi de Macédoine, Rome n'avait pas dessein de faire la guerre aux Grecs, et qu'au contraire, elle s'intéressait à leur liberté. En effet, il mit pour conditions à la paix, que Philippe retirerait ses garnisons de toutes les villes grecques; et parmi ces villes, il comprit celles de Thessalie, qui, depuis Philippe, père d'Alexandre, avaient tojours été soumises aux Macédoniens. *Quand vous m'auriez vaincu*, dit le roi, *vous ne m'imposeriez pas des lois plus dures*; et il rompit les conférences.

Les Grecs eurent la simplicité de croire que Rome, dont toutes les entreprises avaient été terminées par des conquêtes, et qui sortait à peine d'une guerre longue et dispendieuse, reprenait les armes uniquement pour assurer leur liberté. Cette illusion fut l'ouvrage de Quintius : il saura l'entretenir.

Succès des

Il ne fallait plus que des succès pour détacher

tout-à-fait de Philippe des peuples qu'il aliénait, et qui croyaient voir leur sûreté dans la protection des Romains. Quintius, campé dans l'Épire, était séparé de l'ennemi par des défilés qui paraissaient inaccessibles. Il les força : le roi s'enfuit dans le fond de la Macédoine, et la victoire soumit aux Romains l'Épire et la Thessalie. Leur flotte, celle d'Attale et celle des Rhodiens, s'étant réunies, prirent Érétrie et Cariste, deux villes principales de l'Eubée, où il y avait garnison macédonienne. Elles mirent ensuite le siége devant Corinthe. Dans le dessein de gagner les Achéens, Quintius publia qu'il ne prendrait cette ville que pour la leur rendre.

armes de Quintius.

Les Achéens se trouvaient dans une situation où ils ne pouvaient éviter un inconvénient que pour tomber dans un autre. S'ils avaient des obligations à Philippe, ce prince leur était suspect : d'ailleurs il paraissait trop faible pour les défendre. Cependant il n'y avait pas de milieu : il fallait avoir les Romains pour amis ou pour ennemis; et il fallait opter, lorsque leur flotte assiégeait Corinthe, et que le consul approchait avec ses légions. L'alliance des Romains fut acceptée. Voilà donc les principaux peuples de la Grèce déclarés contre Philippe.

Les Achéens s'allient des Romains.

C'est ainsi que Quintius termina sa première campagne. On lui continua le commandement avec le titre de proconsul. Il y a de l'inconvénient à

donner chaque année la conduite de la guerre à de nouveaux généraux, qui, ayant à peine le temps de prendre connaissance des lieux, étaient révoqués au moment qu'ils pouvaient agir avec plus de vigueur.

Nabis, roi de Sparte, devient aussi leur allié.

Avant J. C. 197, de Rome 557.

Pendant l'hiver, Nabis, qui avait usurpé le trône de Sparte après la mort de Machanidas, fit alliance avec les Romains, et remit à Quintius la ville d'Argos, que Philippe lui avait confiée. Le traité que fit le proconsul avec ce monstre, aurait suffi pour faire voir aux Grecs qu'il s'intéressait peu à leur liberté. Mais ils n'ouvraient pas les yeux, et d'ailleurs il n'était plus temps de les ouvrir.

Les Béotiens sont forcés d'entrer dans la même alliance.

Les Béotiens, les plus épais de tous les Grecs, prenaient le moins de part qu'ils pouvaient aux affaires générales. Uniquement conduits par le sentiment présent du bien et du mal, ils n'avaient pas assez d'esprit pour qu'il fût facile aux orateurs de les agiter; et, ce qu'il y a d'extraordinaire, leur république se maintenait dans l'anarchie [1]. Cette république était une association des villes de la Béotie.

Incertains par caractère, et comme engourdis, les Béotiens, pour prendre un parti, avaient besoin d'y être forcés. Il était peu avantageux pour les Romains de les acquérir : mais il leur importait de les enlever à Philippe, parce que la défection de tous les peuples de la Grèce achevait de ruiner la réputation de ses armes, et découra-

[1] Montesquieu, *ibid.*

geait les Macédoniens. Quintius et Attale se rendirent à Thèbes, suivis d'un corps de troupes, qui, ne laissant pas la liberté des suffrages, ne permit pas aux Béotiens de rester dans leur incertitude. L'alliance avec les Romains fut arrêtée tout d'une voix. Sur ces entrefaites Attale mourut. Fidèle à ses alliés, juste envers ses sujets, ami des lettres, ce prince généreux fut généralement regretté. Il laissa la couronne à Eumène, l'aîné de ses fils.

Quintius, vainqueur à Cynocéphale, accorde la paix à Philippe.

Quintius, assuré des Grecs dont les troupes fortifièrent son armée, tourna tous ses efforts contre la Macédoine. Une victoire qu'il remporta dans les montagnes de Cynocéphale en Thessalie força Philippe à demander la paix, et il la lui accorda aux conditions suivantes : qu'il se renfermerait dans les limites de la Macédoine; qu'il évacuerait toutes les villes grecques où il avait garnison; qu'il livrerait tous ses vaisseaux, et qu'il paierait mille talens en dix années.

Il humilie les Etoliens.

Dans l'assemblée où les alliés traitèrent des conditions de cette paix, les Étoliens avaient proposé de détrôner Philippe, comme le seul moyen d'assurer la liberté de la Grèce. Mais le proconsul jugea qu'il était de l'intérêt des Romains de conserver un monarque dont l'ambition inquiète affaiblissait les Grecs en les divisant. D'ailleurs les Étoliens, alors le peuple le plus puissant de la Grèce, seraient devenus trop redoutables, si

on eût anéanti l'unique puissance qui pouvait leur résister. Ils avaient eu la plus grande part à la dernière victoire; et parce que dans leur aveuglement ils s'imaginaient avoir vaincu pour eux, ils s'étaient flattés de donner la loi. Ce fut une raison de les humilier. Ils apprirent qu'en armant pour Rome, ils avaient armé contre eux-mêmes.

Il fait croire aux Grecs qu'ils sont libres.

Cependant les peuples de la Grèce, soustraits à la domination d'un roi qui ne les avait pas pu subjuguer, se voyaient à la discrétion d'un vainqueur qui allait disposer de leur sort. Ils ne pouvaient recevoir la liberté que comme un don; et la liberté qui se donne n'est qu'une servitude déguisée. Les Étoliens ne cessaient de dire qu'on n'avait fait que changer de maître.

Il y avait dans la Grèce trois places qui paraissaient avoir été élevées pour l'asservir, Démétriade dans la Thessalie, Chalcis dans l'Eubée, et Corinthe dans l'Achaïe. Philippe les appelait les entraves de la Grèce. Lorsque le sénat envoya des commissaires pour régler les affaires de cette province avec le proconsul, il fut assez peu politique pour ordonner de laisser des garnisons dans ces trois places.

A l'arrivée de ces commissaires, les Grecs paraissaient inquiets, soit qu'ils soupçonnassent les ordres du sénat, soit que la crainte les leur fît pressentir. Mais un héraut ayant proclamé aux jeux isthmiques la liberté de toutes les villes, ils

Avant J. C. 196, de Rome 558.

se livrèrent, dit M. de Montesquieu, *à une joie stupide, et crurent être libres en effet parce que les Romains les déclaraient tels.*

Cependant il les assujettit aux Romains.

Quintius les avait rassurés. Si, conformément aux ordres du sénat, il eût laissé garnison dans les trois places dont nous avons parlé, tous les Grecs auraient reconnu avec les Étoliens qu'ils n'avaient fait que changer de maître. Il eut au contraire la sagesse de déclarer que ces villes se gouverneraient par leurs lois, et qu'il en serait de même de toutes celles qui avaient appartenu à Philippe ou à quelque autre prince. Par ce règlement, qui en faisait autant de petites républiques, il les retenait chacune dans la dépendance de la puissance qui les protégeait; et la Grèce se trouvait assujettie, parce qu'il l'avait divisée. Il était facile de prévoir que les Étoliens, Philippe, Nabis et les Achéens ne manqueraient pas de former de nouvelles entreprises; que les peuples opprimés porteraient leurs plaintes au sénat; qu'en leur donnant des secours on affaiblirait les oppresseurs; que la Grèce en un mot se livrerait d'elle-même, et que les Romains auraient à peine besoin de prendre les armes.

Guerre qu'il fait à Nabis.

Nabis offrait déjà une occasion d'armer contre lui, et Quintius ne la laissa pas échapper. Ayant assemblé les alliés à Corinthe, il s'agit, leur dit-il, de décider si Argos sera libre comme les autres villes, ou si elle restera au tyran de Sparte, qui

Avant J. C. 195, de Rome 559.

s'en est emparé. Cette affaire, ajouta-t-il, vous regarde uniquement : Rome n'ambitionne que la gloire de délivrer toute la Grèce. La guerre fut déclarée.

Les flottes des Romains, des Rhodiens et du roi Eumène formèrent le siége de Githium, port de mer des Lacédémoniens, et cette place se rendit lorsque le proconsul assiégeait Sparte avec une armée de cinquante mille hommes. Nabis fut forcé d'évacuer Argos et toutes les villes de l'Argolide. Il eût été au pouvoir du proconsul de le détrôner, et de rendre la couronne aux descendans d'Hercule; mais un tyran odieux aux Grecs et entreprenant convenait mieux aux vues des Romains.

Il quitte la Grèce.

Il y avait néanmoins de la contradiction à se déclarer les protecteurs de la liberté, et à laisser Sparte dans la servitude. Cette conduite paraissait d'autant plus suspecte, que Chalcis, Démétriade et Corinthe n'étaient pas encore évacuées. Les Étoliens surtout se plaignaient hautement de la mauvaise foi du proconsul. Quintius se justifia dans une assemblée qu'il avait convoquée à Corinthe. Il évacua toutes les places, quitta la Grèce, et emmena les légions.

Avant J. C. 194, de Rome 560.

Nabis reprend les armes. Philopémen associe Sparte à la république d'Achaïe.

Une faction avait forcé Philopémen à se retirer en Grèce. Il revint lorsqu'elle fut dissipée : on faisait alors la guerre au tyran de Sparte. La gloire de ce général ne fut point obscurcie par l'enthousiasme des Grecs pour Quintius.

Les Romains s'étaient à peine retirés, que Nabis mit le siége devant Githium, se proposant de recouvrer toutes les places qu'on lui avait enlevées. Les Achéens députèrent aussitôt à Rome, et le sénat promit d'envoyer incessamment une flotte à leur secours. Cependant ils équipèrent à la hâte quelques vaisseaux : ils les chargèrent de soldats et de matelots peu versés dans la marine; et Philopémen, alors préteur, quoiqu'il ne connût la mer que pour avoir été en Crète, eut l'imprudence de prendre le commandement de cette flotte.

Avant J. C. 193, de Rome 561.

Il fut vaincu : mais il répara bientôt sa défaite. Comptant sur la sécurité que la victoire donnait aux ennemis, il prit terre, tomba tout à coup sur eux, et en fit un grand carnage. Les Achéens marchaient à Sparte, lorsque Nabis, qui venait de se rendre maître de Githium, accourut avec toutes ses forces, et les surprit dans des défilés. Effrayés lorsqu'ils considéraient combien le lieu leur était peu favorable, ils ne se rassurèrent que par la confiance qu'ils avaient dans les ressources de leur général. En effet Nabis perdit presque toute son armée, et eut peine à se sauver lui-même à Lacédémone. L'année suivante ce tyran périt par la trahison d'un Étolien, et Philopémen associa les Spartiates à la république d'Achaïe. Alors commençait la guerre de Syrie.

Avant J. C. 192, de Rome 562.

CHAPITRE VII.

Des royaumes de l'Orient avant la guerre de Syrie.

Il importe de connaître quelle était la puissance des monarchies de l'Asie.

Des débris de l'empire d'Alexandre, nous avons vu plusieurs monarchies se former parmi les discordes, les trahisons, les meurtres et les forfaits. Elles ont duré, comme elles ont commencé, c'est à peu près toute leur histoire. Il faut néanmoins observer quelle était la puissance de ces monarchies, si nous voulons juger des causes qui ont contribué aux succès des Romains, lorsqu'ils passèrent en Asie.

Royaume de Pergame.

Philétère, eunuque qui avait appartenu à un officier de l'armée d'Antigone, passa avec son maître au service de Lysimaque, qui lui confia la ville de Pergame avec ses trésors. Depuis plusieurs années il servait le roi de Thrace avec fidélité, lorsque son attachement pour le fils aîné de ce prince, Agathocles, que les intrigues d'Arsinoé avaient fait périr, le rendit suspect à cette princesse, qui prit des mesures pour le perdre. Il se révolta, et, avec le secours de Séleucus, il conserva la ville de Pergame. Trois ou quatre ans après, le roi de Thrace et celui de Syrie étant morts, il sut profiter des querelles qui s'élevèrent entre leurs successeurs; et il se maintint avec d'autant

Avant J. C. 285, de Rome 469.

plus de facilité, que les rois de Macédoine, alors chancelans sur le trône, ne pouvaient pas conserver les provinces éloignées. Après un règne de vingt ans, il eut pour successeur Eumène, qui était son frère ou son neveu. Celui-ci en régna vingt-deux, et laissa la couronne à Attale, fils d'Attale, frère de Philétère. C'est celui que nous avons vu allié des Romains.

Royaume de Bithynie.

Le royaume de Bithynie, plus ancien, avait eu ses rois particuliers sous la domination des Perses. Il les eut encore sous les successeurs d'Alexandre, et il fit partie de la monarchie de Lysimaque. Les troubles qui survinrent après la mort de Séleucus furent favorables à l'agrandissement des rois de Bithynie, et c'est à cette époque qu'ils commencent à devenir puissans. Nicomède I régnoit alors, et son règne a été long.

Royaume de Cappadoce.

La puissance des rois de Cappadoce est de la même époque. Auparavant ils étaient sous la domination des Perses. Le premier dont l'histoire fait mention, est un Pharnace à qui Cyrus avait donné ce royaume. Ainsi que les rois de Bithynie, ceux de Cappadoce ont pris peu de part à la guerre de Syrie.

Royaume d'Égypte.

En Égypte, Ptolémée Soter, fils de Lagus, a conservé sur le trône l'amour de la simplicité et l'éloignement du faste. Philadelphe eut aussi des vertus. Il protégea les arts et le commerce. Il répandit l'abondance dans ses états. Mais il s'amollit

dans le luxe, et il flétrit les commencemens de son règne par la mort de Démétrius de Phalère. Démétrius avait conseillé à Soter de laisser la couronne à l'aîné de ses fils.

Ptolémée Évergète aima les lettres, attira les savans, et agrandit ses états. Ses successeurs furent des âmes lâches, livrées aux débauches et aux forfaits.

Démembremens de la monarchie de Syrie sous Antiochus Soter et sous Antiochus Théos.

Les Gaulois venaient de s'établir dans la Thrace, lorsqu'Antiochus, qui succédait sur le trône de Syrie à Séleucus, déclara la guerre à Nicomède I, roi de Bithynie. Nicomède ouvrit l'Asie aux Gaulois, qu'il appela à son secours; et Antiochus remporta sur eux une victoire, qui lui fit donner le surnom de Soter ou de Sauveur. Les Gaulois cependant restèrent maîtres d'une partie de l'Asie mineure, qu'on a nommée Gallo-Grèce, ou Galatie, et Nicomède ajouta de nouvelles provinces à son royaume.

A la mort de Philétère, Antiochus Soter ayant voulu s'emparer de Pergame, Eumène le vainquit près de Sardes, et lui enleva aussi plusieurs provinces. Comme la Macédoine et la Thrace étaient exposées à des révolutions continuelles, les rois de Bithynie et de Pergame avaient encore plus de facilité à faire des conquêtes dans les parties de l'Asie mineure qui avaient appartenu à Lysimaque.

Ainsi, des quatre monarchies formées par les

successeurs d'Alexandre, celle de Thrace ne subsistait déjà plus, celle de Macédoine se soutenait à peine, et celle de Syrie, qui paraissait la plus puissante, commençait à se démembrer. Dans ces circonstances Antiochus Soter arma sans succès contre l'Égypte. Il voulait soutenir Magas, gouverneur de la Cyrénaïque et de la Libye, qui s'était soulevé contre Philadelphe. Cette guerre continua sous son fils Antiochus, auquel les Milésiens donnèrent le surnom de *Théos* ou *Dieu*. Mais, pendant que ce prince rassemblait toutes ses forces contre l'Égypte, Arsace, homme d'une basse naissance, souleva les Parthes, et jeta les fondemens d'un nouvel empire. Ses successeurs ont été nommés Arsacides. Peu d'années après Théodote, gouverneur de la Bactriane, prit le titre de roi. D'autres gouverneurs se soulevèrent à son exemple, et Antiochus perdit toutes les provinces au delà du Tigre. Il fit alors la paix avec Philadelphe, dont il épousa la fille Bérénice.

Avant J. C. 250, de Rome 498.

Mais Laodice, sa sœur et sa femme, qu'il avait répudiée, l'empoisonna, mit sur le trône Séleucus II, son fils aîné, surnommé Callinicus ou Victorieux, et se hâta de faire périr Bérénice et un fils que cette princesse avait eu d'Antiochus Théos. Ptolémée Évergète, qui montait alors sur le trône, arma pour venger la mort de sa sœur. Il conquit plusieurs provinces, il fit mourir Laodice, et il eût détrôné Séleucus, si une sédition ne l'eût pas

Avant J. C. 247, de Rome 507.

Règne de Séleucus Callinicus.

forcé à revenir dans ses états. Avec un butin immense, il remporta les idoles que Cambyse avait autrefois enlevées à l'Égypte, et il les replaça dans leurs anciens temples. Ce fut à cette époque que les Égyptiens lui donnèrent le surnom d'Évergète, c'est-à-dire bienfaiteur.

Antiochus, surnommé Hiérax, oiseau de proie, commandait dans l'Asie mineure. Il arma sous prétexte de donner des secours à Séleucus, son frère, qu'il voulait détrôner. Le roi de Syrie ayant découvert ses desseins, fit la paix avec l'Égypte, marcha contre lui, et fut vaincu près d'Ancyre en Galatie.

Les Gaulois qui servaient dans l'armée d'Antiochus se soulevèrent; et ce prince, bien loin de recueillir le fruit de sa victoire, continua la guerre sans succès, et périt enfin, après avoir erré de province en province. Eumène, qui profita de ces troubles, recula ses frontières, et Attale, qui lui succéda, et qui prit le premier le titre de roi de Pergame, poussa ses conquêtes jusqu'au mont Taurus. Sur ces entrefaites Séleucus ayant tourné ses armes contre Arsace, qui lui avait enlevé l'Hyrcanie, perdit une grande bataille, dans laquelle il fut fait prisonnier. Il mourut quelques années après chez les Parthes.

Avant J. C. 227, de Rome 527.

Règne de Séleucus Céraunus.

Il eut pour successeur son fils Séleucus III, auquel on donna le surnom de Céraunus ou de Foudre, quoiqu'il eût un corps faible et un esprit plus faible

encore. Ce prince eût perdu la couronne, si Achéus, son oncle maternel, n'eût pris les rênes du gouvernement. Il le conduisit contre Attale, et il avait recouvré toutes les provinces que ce roi avait enlevées à Callinicus, lorsque Séleucus mourut empoisonné. Achéus punit les coupables, refusa le trône qui lui fut offert par l'armée, et le conserva au frère du dernier roi, Antiochus le Grand. Trois ans après mourut Évergète, auquel succéda son fils Ptolémée, surnommé Philopator, c'est-à-dire qui aime son père.

Avant J. C. 224, de Rome 530.

Nous voici aux événemens contemporains aux préparatifs d'Annibal pour passer en Italie. C'est le temps où trois jeunes souverains commencent à gouverner les trois principales monarchies : Philippe, la Macédoine; Antiochus III, la Syrie; Ptolémée Philopator, l'Égypte. Nous avons vu comment Philippe a livré la Grèce aux Romains : il nous reste à considérer la conduite de Philopator et d'Antiochus.

Faiblesse des monarchies d'Égypte et de Syrie.

Leurs monarchies, formées des débris d'un empire qui ne pouvait subsister, ont eu dès leurs fondateurs tous les vices qui préparent la chute des états. Aux révolutions qu'a éprouvées la Syrie, nous voyons quelle était sa faiblesse. Si l'Égypte s'est mieux conservée, c'est que jusqu'à Philopator ses souverains ont eu quelques vertus. D'ailleurs, les Égyptiens et les Macédoniens, confondus parmi eux, avaient pris leurs mœurs.

Ces deux monarchies, également faibles, ne se défendaient l'une contre l'autre que parce qu'elles étaient chacune dans l'impuissance de conquérir. L'Égypte n'avait à redouter que les Séleucides; et par cette raison elle se maintenait mieux. La Syrie au contraire était entourée d'ennemis. Puissans par les provinces qu'ils lui avaient enlevées, tous se faisaient craindre à la fois; parce que pour se conserver, tous avaient le même intérêt à se réunir contre elle.

Ptolémée Philopator, roi d'Egypte.

Incapable de soins, Philopator laissait le gouvernement du royaume à Sosibe, ministre, qui avait des vices et des talens, et qui faisait servir à son ambition les faiblesses de son maître. Jamais cour ne fut plus corrompue. Les honneurs étaient prostitués; les forfaits paraissaient des titres à la faveur; et le souverain donnait lui-même l'exemple de la scélératesse. Il fit mourir Magas, son frère, Bérénice, sa mère, Arsinoé, sa sœur et sa femme; on l'accuse d'avoir empoisonné Évergète son père. Mais il est inutile de compter les victimes que ce monstre immolait à sa rage.

Antiochus le Grand gouverné par Hermias.

Hermias, mis en place par Séleucus Céraunus, gouvernait la Syrie. Cruel, lâche, ignorant, tout son art était de se rendre nécessaire en flattant les goûts du prince, de l'entourer de ses créatures, et de fermer tout accès aux hommes de mérite. Les courtisans corrompus lui étaient vendus par les grâces qu'ils en avaient reçues, ou qu'ils en

attendaient ; les autres redoutaient son crédit.

La haine qu'on avait pour cet homme occasiona des soulèvemens. Alexandre et Molon, deux frères, dont l'un avait le gouvernement de la Perse, et l'autre celui de la Médie, armèrent contre Antiochus, sous prétexte d'armer contre le ministre. Ils comptaient sur l'incapacité d'Hermias. Cette révolte arriva la quatrième année du règne d'Antiochus, lorsque ce prince se proposait de déclarer la guerre au roi d'Égypte.

Alexandre et Molon n'étaient que depuis trois ans dans leurs gouvernemens. Ils ne pouvaient pas y être encore bien affermis ; et il y avait lieu de présumer que si le roi marchait contre eux, les peuples à son approche les abandonneraient. C'est ce que pensait Épigène, sujet fidèle et capitaine expérimenté. Mais Hermias, qui craignait de se compromettre dans cette expédition, l'accusa de vouloir livrer Antiochus aux rebelles. Il conseilla donc au roi de charger de cette guerre quelques-uns de ses généraux, et de marcher lui-même contre Philopator. Il comptait le conduire à des succès plus assurés, et gagner sa confiance de plus en plus.

Mais les généraux qu'il employa ayant été vaincus dans plusieurs combats, Alexandre et Molon se rendirent maîtres de la Babylonie et de la Mésopotamie. Leurs progrès ne furent pas une raison pour Épigène de changer d'avis. Au contraire

il représenta qu'il était plus nécessaire que jamais que le roi se montrât à la tête des armées qu'on enverrait contre eux. Comme Antiochus en fut convaincu lui-même, Hermias cessa de s'y opposer. Il feignit même de se réconcilier avec Épigène : mais ce fut pour le perdre plus sûrement. Bientôt après il lui supposa des intelligences avec les rebelles, et le fit mourir. Tout le public savait combien cette condamnation était injuste ; mais personne n'osait parler contre le ministre.

Antiochus eut le succès qu'Épigène lui avait promis. Alexandre et Molon, abandonnés de leurs troupes, se tuèrent l'un et l'autre, et toutes les provinces se soumirent. On s'aperçut, pendant cette campagne, que le roi commençait à souffrir impatiemment la dépendance où il était d'Hermias. A ce changement qui se faisait en lui, on jugea que la haine prenait la place de la confiance, et que par conséquent son âme s'ouvrirait facilement aux soupçons. Hermias se rendait suspect lui-même. Toute sa conduite décelait une ambition qui n'était pas encore satisfaite, et le public le croyait capable d'attenter à la vie du roi. Il paraissait néanmoins difficile et dangereux de parler : car jusqu'alors le ministre était seul écouté, et il immolait à sa vengeance tous ceux qu'il jugeait lui être contraires. Ce fut le médecin d'Antiochus qui perdit Hermias. L'accès qu'il avait auprès de ce prince lui permit de saisir le

Avant J. C. 220, de Rome 534.

moment où il pouvait parler sans danger, et il parla. Le roi crut devoir, pour sa sûreté, faire assassiner son ministre.

Antiochus le Grand fait la guerre à Ptolémée Philopator.

Lorsqu'Antiochus eut rétabli l'ordre dans l'Orient, il déclara la guerre à Philopator. En une campagne, il recouvra presque entièrement la Célesyrie, que Ptolémée Évergète avait enlevée à Séleucus Callinicus. L'Égypte paraissait s'ouvrir à lui, et elle était sans défense. Sosibe entama une négociation.

Avant J. C. 218, de Rome 536.

L'art d'avancer les négociations, c'est de négocier en marchant à l'ennemi. Celle-ci n'était qu'un artifice de la part de Sosibe. Elle n'avança point, et Antiochus ne recommença la guerre que lorsque les Égyptiens s'y furent préparés. Il n'avait que deux chemins pour pénétrer en Égypte : l'un par des déserts impraticables, parce qu'ils sont sans eau et sans fourrages; l'autre par les défilés du mont Liban, et par des places maritimes qui étaient sous la puissance de Philopator. Son armée de terre prit cette route, et sa flotte la soutenait.

Sosibe, qui avait prévu ce plan, avait également deux armées : une sur terre pour défendre les défilés, et une sur mer pour repousser la flotte ennemie. Nicolas commandait la première, et Périgène la seconde.

Nicolas était campé entre la mer et le mont Liban, dans un chemin étroit, le seul par où

l'ennemi pouvait passer. Dans cette position tout dépendait, pour les Égyptiens comme pour les Syriens, du succès d'un combat naval, parce que les deux armées ne tiraient leur subsistance que de la mer. Antiochus jugea devoir former en même temps plusieurs attaques, persuadé que si une lui réussissait, elle ferait réussir les autres. Ainsi, pendant que l'action s'engageait sur mer, un corps de troupes marcha contre les défilés, un autre chargea l'ennemi qui était au pied du mont Liban, un troisième entreprit de s'ouvrir un chemin par les hauteurs, et le roi resta dans un lieu d'où il voyait les quatre combats, prêt à porter des secours partout où ils seraient nécessaires. Il vainquit. Plusieurs gouverneurs lui livrèrent leurs places; il soumit toute la Samarie; l'Arabie se souleva en sa faveur, et après avoir assuré ses conquêtes, il vint prendre ses quartiers d'hiver à Ptolémaïs.

L'année suivante, Sosibe arracha Ptolémée à la mollesse, et le mit à la tête de l'armée. Les deux rois se rencontrèrent dans les plaines de Raphia. Les Syriens, plus aguerris, avaient encore l'avantage du nombre. Mais Antiochus ne fut pas le même qu'aux défilés du mont Liban. Il parut craindre d'en venir aux mains. Les Égyptiens, qui eurent le temps de se rassurer, demandèrent à être conduits à l'ennemi, et remportèrent la victoire. Le roi de Syrie fit la même faute que Machanidas.

Il y avait deux ans qu'Achéus s'était révolté, parce que ses ennemis, qui entouraient le roi, l'avaient rendu suspect, et ne lui permettaient pas de se justifier. Antiochus craignit que le mauvais succès de ses armes n'enhardît d'autres gouverneurs à se soulever, et que pendant qu'il continuerait de faire la guerre au roi d'Égypte, Achéus ne s'affermît dans son gouvernement. C'est pourquoi il se hâta de demander la paix; et, quoiqu'après sa défaite il fût encore supérieur en forces, il rendit à Philopator toutes les provinces qu'il avait conquises.

Antiochus fait la paix avec l'Égypte.

Attale arma pour Antiochus, parce qu'il était avantageux pour les rois de Pergame que les provinces de l'Asie mineure fissent partie d'une grande monarchie, sur laquelle il paraissait plus facile d'en faire la conquête que sur un prince particulier. Trop faible pour tenir la campagne, Achéus se renferma dans Sardes, et s'y maintint pendant plus d'un an. Mais ayant été trahi, il fut livré au roi de Syrie, qui lui fit trancher la tête.

Autres expéditions de ce monarque.

Pendant cette guerre, Arsace II, fils du fondateur de l'empire des Parthes, entra dans la Médie, et s'en rendit maître. Il importait d'autant plus de recouvrer cette province, qu'elle était une des plus considérables de la monarchie; mais il paraissait difficile d'en chasser les Parthes. Antiochus néanmoins les chassa. Il avait d'abord

résolu de recouvrer aussi la Bactriane, qu'Euthydème avait enlevée au fils de Théodote : cependant il reconnut ce prince pour roi, et fit alliance avec lui. Il parcourut ensuite les autres provinces orientales, et il y rétablit son autorité. Après sept ans que durèrent ces expéditions, il revint à Antioche. Ce fut alors qu'on lui donna le surnom de Grand. Il s'était en effet conduit avec autant de prudence que de courage.

Après la mort de Philopator, Antiochus et Philippe se liguent contre l'Egypte.

L'année suivante mourut Philopator. Ce prince, livré à la débauche, avait usé, par son intempérance, un corps vigoureux et robuste. Agatoclia, musicienne qu'il aimait, et Agatocle, frère de cette femme, le gouvernaient depuis quelques années. Odieux l'un et l'autre au peuple, ils osèrent aspirer à la régence : ils furent massacrés avec toute leur famille.

Philopator laissait la couronne à son fils Ptolémée Épiphane ou l'Illustre. Ce prince n'avait que cinq ans. Antiochus et Philippe s'unirent pour le dépouiller. En deux campagnes le roi de Syrie conquit la Célesyrie et la Palestine. Philippe devait avoir pour son partage la Carie, la Lybie, la Cyrénaïque et l'Égypte. Mais les guerres qu'il eut avec les Rhodiens et avec Attale ne lui permirent pas de tourner ses armes contre Épiphane.

L'Egypte sous la protection des Romains.

Dans cette conjoncture, le conseil du jeune roi d'Égypte ayant eu recours à la protection des Romains, ces républicains acceptèrent la régence

du royaume, et ils confièrent l'éducation du jeune prince et l'administration des états à Aristomène, Acarnanien qui avait vieilli à la cour d'Égypte.

Antiochus fait des alliances.

Quelques années après, Antiochus, considérant les progrès des Romains dans la Macédoine, jugea que l'alliance de Philippe lui serait d'un faible secours. Il abandonna donc ses desseins sur l'Égypte; et, formant d'autres projets, il résolut de recouvrer toutes les provinces que Séleucus avait conquises sur Lysimaque. C'était armer tout à la fois contre le roi de Pergame, contre Philippe, et contre des villes libres, qui étaient sous la protection des Romains, ou qui s'y mettraient aussitôt qu'elles seraient menacées. Avant de s'engager dans cette guerre, il voulut s'assurer de ses voisins. Dans cette vue, il maria sa fille Cléopâtre avec Épiphane, et il rendit à ce prince la Célesyrie et la Palestine. Il donna une autre de ses filles à Ariarathe, roi de Cappadoce. Eumène, qui venait de succéder à Attale, refusa son alliance.

Il porte ses armes dans l'Asie mineure et dans la Thrace.

Antiochus se rendit maître d'Éphèse et de plusieurs autres villes de l'Asie mineure; et, pendant qu'une partie de ses troupes assiégeait Smyrne et Lampsaque, deux villes libres qui implorèrent la protection des Romains, il passa l'Hellespont, et conquit toute la Chersonèse de Thrace. Il y donna audience aux ambassadeurs que Rome lui envoya. Cette république exigeait qu'il abandonnât ses

dernières conquêtes, et qu'il cessât de former des entreprises sur les peuples qu'elle protégeait. Elle n'obtint rien.

CHAPITRE VIII.

De la guerre de Syrie.

Conseils d'Annibal au roi de Syrie.

Avant J. C. 195, de Rome 559.

Le roi de Syrie avait passé l'hiver à Antioche. Au printemps, il vint à Éphèse, où Annibal arriva presque aussitôt. Ce général cherchait un asile contre les Romains qui le poursuivaient. Antiochus, jusqu'alors incertain sur la conduite qu'il tiendrait avec Rome, ne balança plus. Avec Annibal, il se crut assuré de vaincre, et il employa cette année et la suivante aux préparatifs de la guerre.

Il semblait que sous ce roi la monarchie eût recouvré une partie de sa puissance. Mais les ennemis qu'il allait combattre étaient bien différens de ceux qu'il avait vaincus; et s'il ne comptait sur des succès que parce qu'il en avait eu, sa confiance pouvait lui être funeste.

S'il attendait les Romains en Asie, ou s'il se bornait à tourner ses armes contre la Grèce, Rome, sans presque faire usage de ses forces, pouvait l'accabler du poids de ses alliés. En Italie, au contraire, elle paraissait épuisée : elle n'y avait que

des alliés épuisés comme elle; et Antiochus pouvait lui-même trouver des alliés dans les Gaulois. La république n'était donc nulle part plus faible qu'en Italie. D'après ces considérations, persuadé qu'on ne vaincrait Rome que dans Rome, Annibal demandait au roi cent galères, dix mille hommes de pied et mille chevaux; et pendant qu'avec cette flotte il aborderait en Italie, où il se flattait de susciter bien des affaires aux Romains, il voulait qu'Antiochus conduisît une puissante armée dans la Grèce, d'où il menacerait de marcher contre Rome.

Pourquoi Antiochus ne les suit pas.

Le roi approuvait ce plan. Cependant, comme la guerre n'était pas encore déclarée, on parut de part et d'autre vouloir entrer en négociation, et les ambassadeurs du sénat arrivèrent en Asie. Mais ils repartirent sans avoir rien conclu. Ils n'avaient eu d'autre dessein que d'observer les préparatifs qui se faisaient. On dit qu'un d'eux, P. Villius, réussit à rendre Annibal suspect, parce qu'il affecta de le voir beaucoup. Il est vrai que ce général ne fut plus consulté, ou que du moins on ne fit rien de ce qu'il conseillait. Antiochus craignait sans doute de partager avec lui la gloire du succès; et cette raison, à laquelle les courtisans applaudissaient, fut suffisante pour lui faire rejeter le plan qu'il avait d'abord approuvé.

Il se propose la conquête de la Grèce.

Il renonçait donc à porter la guerre en Italie, et il se proposait la conquête de la Grèce, qu'il re-

gardait comme assurée. Thoas, qui lui fut envoyé par les Étoliens, le confirma dans cette résolution. Il lui représenta que toute la Grèce l'attendait; qu'elle était sans défense; que les Étoliens, qui l'avaient ouverte aux Romains, la lui livraient. Il le pressa si fort, qu'Antiochus, sans attendre les troupes qui lui arrivaient d'Orient, partit avec dix mille hommes de pied et cinq cents chevaux, laissant derrière lui Lampsaque, Troas et Smyrne, trois places dont il aurait dû se rendre maître avant de passer en Europe. Il avait compté sur Nabis et sur Philippe. Le premier venait de mourir : le second se joignit aux Romains, à qui Ptolémée, Massinissa et les Carthaginois offrirent des secours d'hommes, de vivres et d'argent.

Avant J. C. 192, de Rome 562.

Les Grecs ne lui sont pas favorables.

Comme les Grecs ne payaient point d'impôts, et qu'ils n'avaient reçu garnison dans aucune de leurs villes, ils ne comprenaient pas qu'Antiochus fût venu pour les délivrer. D'ailleurs il avait été appelé par les Étoliens, qui leur étaient odieux, et il avait trop peu de forces pour inspirer quelque confiance. Il voulut engager dans son alliance les Achéens et les Béotiens. Les premiers lui déclarèrent la guerre, les autres lui répondirent que lorsqu'il serait en Béotie, ils délibéreraient sur le parti qu'ils auraient à prendre. Il venait d'échouer dans une tentative qu'il avait faite sur Chalcis. Une première expédition, mal concertée, ne donnait pas de la réputation à ses armes. Peu après

cependant une faction lui livra cette place, et il se rendit maître de toute l'Eubée.

Nouveaux conseils d'Annibal.

Il était à Démétriade, dont les Étoliens s'étaient emparés. Il y délibère sur les opérations de la campagne suivante. Annibal insista sur la nécessité de détacher Philippe de l'alliance de la république. En effet, si le roi de Macédoine avait pendant plusieurs années soutenu seul tout le poids de la guerre contre les Étoliens et les Romains, il paraissait que la Grèce s'ouvrirait difficilement aux légions, si Antiochus et Philippe se réunissaient, lorsqu'ils avaient pour eux les Étoliens, à qui Rome devait ses victoires. Au reste, Annibal persistait toujours dans son premier plan de porter la guerre en Italie ; et il demandait qu'Antiochus se hâtât de faire venir toutes ses flottes et toutes ses troupes. Ses conseils ne furent pas suivis.

Quartier d'hiver d'Antiochus.

Après avoir pris quelques places en Thessalie, Antiochus alla passer l'hiver à Chalcis. Il y épousa la fille de son hôte : il y donna des fêtes, et il oublia les Romains.

Il est vaincu, et il repasse en Asie.

Cependant le consul Manius Acilius, parti de Rome avec vingt mille hommes de pied, deux mille chevaux et quinze éléphans, joignit Philippe dans la Thessalie, et se rendit maître de toutes les places dans lesquelles le roi de Syrie avait laissé garnison. Antiochus n'avait pas encore reçu les troupes qu'il attendait d'Asie, et les Éto-

Avant J. C. 191, de Rome 563.

liens ne lui amenèrent que quatre mille hommes. Réduit à défendre les défilés des Thermopyles, il campa au même endroit où les Spartiates avaient autrefois combattu contre les Perses. Les Romains passèrent par les mêmes sentiers par où Xerxès et Brennus après lui s'étaient ouvert un passage. Le roi de Syrie fut défait, s'enfuit à Chalcis, où il ne ramena que cinq cents hommes, repartit pour l'Asie, et toute l'Eubée se soumit au consul.

La conquête de l'Orient devient facile aux Romains.

Après la seconde guerre punique, ce fut une grande entreprise pour les Romains de passer dans la Grèce, et le peuple s'opposa d'abord à cette nouvelle guerre. Mais quand Philippe eut été humilié, quand les Grecs, qui se croyaient libres, furent en effet asservis, et qu'Antiochus eut été chassé honteusement, le passage en Asie devenait d'autant plus facile, que la république n'avait à faire que la moindre partie des frais de la guerre. Elle armait pour elle Philippe, Eumène, les Rhodiens, et il ne lui fallait que quelques victoires pour assujettir l'Orient.

Antiochus se prépare à résister aux Romains. Il perd une bataille.

Antiochus cependant croyait n'avoir rien à craindre, parce qu'il laissait la mer entre les Romains et lui, et il fallut qu'Annibal lui ouvrît les yeux sur le danger qui le menaçait. Alors, songeant à fermer l'Hellespont, il fortifia Lysimachie, Sestos, Abyde et plusieurs autres places, et il se hâta de rassembler toutes ses forces. Il était temps : car la flotte des Romains, qui pa-

Avant J. C. 191, de Rome 563.

raissait déjà, remporta bientôt après une victoire. Cette action termina la campagne.

L. C. Scipio, nommé consul, obtint le département de la Grèce, parce que son frère, Scipion l'Africain, offrit de servir sous lui en qualité de lieutenant. Le sénat leur permit de passer en Asie, s'ils jugeaient que le bien de la république le demandât.

L. et P. Scipion passent en Asie.

Avant J. C. 190, de Rome 564.

Jusqu'alors les Étoliens avaient demandé la paix sans pouvoir l'obtenir. Les deux Scipions, qui voulaient marcher contre Antiochus, leur accordèrent une trêve de six mois. L'armée romaine traversa la Macédoine. Philippe se fit un devoir de fournir aux troupes tout ce qui leur était nécessaire. Ce prince, qui ne pouvait plus se relever, se flattait d'obtenir au moins quelques-unes des places qu'on enleverait aux Étoliens et au roi de Syrie. Dès que les ennemis de la république croient pouvoir s'agrandir en armant pour elle, tous armeront les uns contre les autres, et tous seront subjugués.

Antiochus ouvrit la campagne par une victoire navale, que Polixénidas remporta sur les Rhodiens. Mais ceux-ci, ayant équipé une nouvelle flotte, battirent Annibal, qui amenait de Phénicie à Éphèse une escadre de trente-sept vaisseaux. Ils le poussèrent dans le port de Mégiste, où ils le tinrent bloqué. Bientôt après la flotte de Polixénidas fut battue par celle des Romains; et les Syriens abandonnèrent l'empire de la mer.

Antiochus abandonne l'empire de la mer.

Vaincu à Magnésie, il reçoit la loi.

Alors au lieu de défendre l'Hellespont, Antiochus retira de Lysimachie et des autres villes toutes les troupes qu'il y avait mises en garnison. Ces places, qui auraient pu soutenir de longs siéges, il les livra avec toutes les munitions qu'il y avait amassées. Les Romains, qui se trouvèrent dans l'abondance, passèrent en Asie sans obstacle, et vainquirent à Magnésie. Le roi n'obtint la paix qu'en abandonnant tout ce qu'il possédait en Europe et en Asie en de-çà du mont Taurus. Annibal et Scipion l'Africain ne se trouvèrent pas à la bataille : le premier était encore à Mégiste, et le second était malade à Élée.

Avant J.C. 190, de Rome 564.

Traitement que le sénat fait aux alliés.

Eumène, en considération des services qu'il avait rendus, obtint du sénat la Lycaonie, les deux Phrygies, la Mysie et la Chersonèse. On donna aux Rhodiens une partie de la Carie et de la Pisidie. On déclara libres toutes les villes qui l'avaient été avant la bataille de Magnésie, et on nomma dix commissaires pour régler sur les lieux les intérêts de ces villes et ceux des alliés. L. Scipion prit le surnom d'Asiatique, et son triomphe surpassa en magnificence tous ceux qu'on avait vus jusqu'alors.

Avant J. C. 189, de Rome 565.

Campagne du consul Manlius.

Le consul Cn. Manlius, qui prit après lui le commandement, défit et soumit les Gaulois nommés Gallo-Grecs, qui jusqu'alors avaient mis à contribution presque toute l'Asie mineure. Il condamna Ariarathe, roi de Cappadoce, à payer

deux cents talens, parce qu'il avait donné des secours au roi de Syrie. Mais, en considération d'Eumène, qui épousa la fille de ce prince, le sénat remit une partie de cette somme : il accorda à Ariarathe le titre d'allié et d'ami du peuple romain.

Manlius, à la fin de son consulat, quitta l'Asie, et ramena les légions. Il eut de la peine à obtenir le triomphe, parce qu'il avait fait la guerre aux Gallo-Grecs, sans y être autorisé. La même année on accorda la paix aux Étoliens.

Avant J. C 189. de Rome 565.

CHAPITRE IX.

Jusqu'à la seconde guerre de Macédoine.

Les Romains ôtent au roi de Syrie le droit de la guerre.

Par le traité que les Romains conclurent avec Antiochus, non-seulement ils lui enlevèrent plusieurs provinces, ils lui ôtèrent encore le droit de la guerre, comme ils l'avaient ôté aux Carthaginois. Il livra tous ses vaisseaux : on ne lui laissa que dix petits bâtimens; et on lui marqua les limites au delà desquelles il ne lui serait pas permis de naviguer.

Il lui était défendu d'avoir des éléphans, de s'allier avec les alliés de la république et de faire chez eux des levées de soldats. Si quelque peuple allié des Romains armait contre lui, il pouvait

repousser la force par la force : mais il devait se borner à la défensive, et on lui interdisait toute conquête. Or tous ses voisins étaient alliés des Romains, ou le deviendraient, lorsqu'ils lui déclareraient la guerre : tous pouvaient donc l'attaquer impunément, et il ne lui restait d'autre ressource que de porter ses plaintes au sénat, qui devenait son juge.

Enfin on le condamna à payer en douze ans et en douze paiemens égaux douze mille talens. Ce tribut, qui épuisait ses finances, achevait de le mettre hors d'état de faire la guerre. Comme il n'avait pas même de quoi faire le premier paiement, il pilla un temple de Bélus, et il fut assommé par le peuple avec toute sa suite. Il eut pour successeur son fils, Séleucus Philopator.

La puissance des Romains en Asie est l'époque de la décadence des mœurs.

Les rois de Pergame, de Bithynie, de Cappadoce et d'Égypte, intéressés à l'humiliation des Séleucides, assuraient la domination des Romains sur la Syrie; et comme alliés de la république, ils lui étaient soumis eux-mêmes, parce qu'ils ne pouvaient être puissans, qu'autant qu'ils restaient dans son alliance. Ainsi Rome commandait à tous, quoiqu'elle n'eût en Asie ni places ni troupes. Cette puissance, qui livrait à l'avidité des Romains toutes les richesses de l'Orient, est l'époque de la décadence des mœurs. On commence à s'en apercevoir aux dissensions qui s'élevèrent. Scipion l'Africain fut accusé d'avoir vendu la paix au roi

Avant J. C. 187, de Rome 567.

de Syrie. Si cette calomnie, démentie par le caractère de Scipion et par l'état où Antiochus avait été réduit, parut avoir quelque fondement, il fallait qu'il y eût dès lors bien des Romains capables de malversations.

Pourquoi Scipion l'Africain est accusé de péculat.

Depuis quelques années, les sénateurs assistaient aux spectacles dans un lieu séparé. Cette distinction, établie pour la première fois sous le second consulat de Scipion l'Africain, l'an de Rome 560, déplut au peuple. On se plaignit des censeurs qui l'avaient approuvée. Ce grand homme, à qui, lorsqu'il triompha de Carthage, on avait voulu prodiguer des honneurs extraordinaires, et qui les avait tous refusés, vit que ses services étaient oubliés, et que le peuple, qui passe subitement de l'enthousiasme à l'indifférence, se plaît à humilier ceux qu'il a élevés. Ce fut là la vraie cause de l'accusation intentée contre lui. Ses ennemis crurent avoir trouvé le moment de se venger de la considération dont il jouissait.

Ce fut Caton qui le fit accuser.

Parmi eux était M. Porcius Cato. Il s'était déclaré ouvertement contre lui, dès le temps qu'on porta la guerre en Afrique. Uni alors avec Fabius, il désapprouvait hautement cette entreprise; et depuis, quoiqu'elle eût réussi, ou peut-être parce qu'elle réussit, il ne cessa d'outrager Scipion. C'était un homme nouveau, qui avait eu de la peine à se faire remarquer, et qui cherchait à se faire une réputation, en déchirant la répu-

tation des premiers citoyens. Il est vrai qu'il était simple dans sa manière de vivre, et rigide jusqu'à l'excès; et il jouissait de la considération qu'on obtient toujours, quand, avec une conduite qui affiche les anciennes mœurs, on déclame contre les mœurs qui se corrompent. Mais quelles qu'aient été ses vertus, il a été jaloux d'un grand homme, et ce vice flétrit les vertus mêmes. Ce fut à sa sollicitation que deux tribuns, nommés l'un et l'autre Q. Pétilius, citèrent Scipion devant le peuple.

Mot de Scipion l'Africain au peuple.

Le hasard fit que le jour où Scipion comparut était celui où Annibal avait été vaincu à Zama. Il n'eut pas à se justifier. *Romains*, dit-il, *à pareil jour je vainquis Annibal, et soumis Carthage; allons en rendre grâces aux dieux.* Il monte alors au Capitole, et tout le peuple le suit. Il triomphait des tribuns. Mais prévoyant que leurs poursuites recommenceraient, il se retira à Literne, bien déterminé à ne prendre plus aucune part aux affaires publiques.

Tib. Gracchus impose silence à ses ennemis.

Il y était à peine, qu'il fut encore cité. Un des tribuns, Tib. Sempronius Gracchus, quoique son ennemi, fit cesser cette procédure. Plus généreux que Caton, il représenta combien elle était humiliante pour le peuple même. Ce procédé lui mérita l'estime des honnêtes gens, et quelques années après, il épousa la fille de Scipion, Cornélia, qui sera la mère des Gracques.

Les Pétilius ne se désistèrent pas. Ils cessèrent, à la vérité, d'attaquer personnellement Scipion l'Africain : mais ils demandèrent qu'il fût informé en général contre tous ceux qui avaient reçu de l'argent d'Antiochus. Caton, qui les faisait agir, harangua lui-même le peuple à ce sujet, et la loi passa. Mais le préteur chargé par le sénat de faire les informations nécessaires devint l'objet de la haine publique ; parce que, sans avoir trouvé aucun indice de péculat, il condamna Scipion l'Asiatique à restituer au trésor public une somme à laquelle tous ses biens ne suffirent pas. Un peuple est déjà bien corrompu, quand on porte à son tribunal des affaires de cette espèce : et quand ces accusations tombent sur des citoyens qui ne sont pas coupables, il doit se corrompre encore ; car il s'accoutume à regarder comme autant de calomnies les malversations dont on accuse ceux-mêmes qui en commettent, et on s'en prévaudra.

Scipion l'Asiatique est condamné injustement.

Les comices, qui se tinrent pour l'élection des censeurs, firent cesser ces procédures scandaleuses, parce qu'ils donnèrent lieu à de grandes brigues. Caton s'était mis sur les rangs.

Caton nommé censeur, malgré les brigues de la noblesse.

Une dignité qui mettait la condition des citoyens à la disposition de ceux qui l'exerçaient paraissait réservée pour la noblesse, c'est-à-dire pour les patriciens ou pour des plébéiens dont la famille avait été illustrée par des magistratures curules. Les nobles, indignés de voir Caton parmi

les candidats, se réunirent pour lui donner l'exclusion. Les citoyens riches, qui commençaient à goûter le luxe, ne voulaient pas d'un censeur qui affichait l'austérité; et plusieurs qui l'avaient offensé craignaient de se voir sous l'autorité d'un homme qui n'oubliait pas les offenses. Mais le luxe des grands était odieux au peuple, qui ne le partageait pas; et la haine qu'ils montraient pour Caton lui assurait la faveur de la multitude. Non-seulement il obtint la censure : il désigna même parmi les patriciens celui qu'il voulait pour collègue, et on lui donna, comme il le demandait, L. Valérius Flaccus. Il s'acquittait envers lui : car c'est Valérius qui l'avait fait connaître, et qui lui avait ouvert l'entrée aux honneurs. Il le fit prince du sénat. Il chassa de ce corps plusieurs sénateurs : il ôta le cheval à Scipion l'Asiatique, et il mit de grosses impositions sur toutes les choses de luxe. Cette censure a été célèbre par la sévérité des censeurs.

Philippe comparaît devant les commissaires du sénat.

Pendant que ces choses se passaient à Rome, la Grèce et la Macédoine offraient d'autres scènes. Philippe comparaissait devant des commissaires que la république avaient envoyés pour juger des plaintes que faisaient contre lui Eumène, les Thessaliens et d'autres peuples. Il s'agissait surtout de quelques places que le roi de Macédoine occupait, et que le roi de Pergame prétendait faire partie de la Chersonèse, qui lui avait été donnée. Philippe,

Avant J. C. 185, de Rome 569.

quoique humilié, montra néanmoins assez de fermeté pour étonner les commissaires. Ils n'osèrent prendre sur eux de porter un jugement définitif, et ils renvoyèrent l'affaire au sénat.

Les Achéens refusent d'obéir aux commissaires.

J'ai dit qu'après la mort de Nabis, Philopémen réunit Sparte à la ligue des Achéens. Or il y avait dans cette ville un parti qui était contraire à cette réunion. Il en porta ses plaintes au sénat, et le sénat avait pour maxime de favoriser tous ceux qui lui portaient des plaintes. Il donna ses ordres en conséquence, et les commissaires les portèrent aux Achéens; mais les chefs de la république n'y eurent aucun égard : ils refusèrent de convoquer l'assemblée de la nation, et déclarèrent qu'on ne pouvait rien changer à ce qui avait été réglé au sujet des Spartiates.

Nouveaux commissaires envoyés par le sénat.

Avant J. C. 184, de Rome 570.

Les commissaires retournèrent à Rome, où ils furent suivis des députés de toutes les puissances qui avaient à se plaindre ou à se justifier. Le sénat ordonna que Philippe évacuerait toutes les places qu'Eumène avait revendiquées : il invita les Achéens à convoquer leur assemblée toutes les fois qu'on l'exigerait, et il nomma une nouvelle commission dont Ap. Claudius fut le chef.

Cruauté de Philippe. Il envoie son fils à Rome, pour se justifier.

Sur ces entrefaites Philippe eut la cruauté de se venger sur les habitans d'une des villes qu'il devait évacuer. Cassandre les fit égorger par son ordre. On ne conçoit pas comment ce prince se portait à une cruauté dont il ne pouvait retirer

aucun fruit, et qui autorisait les Romains à l'humilier de plus en plus. Appius ne lui dissimula pas qu'il connaissait l'auteur de ce massacre; et il lui ordonna d'envoyer Cassandre à Rome pour être interrogé. Le roi obéit. En même temps, il fit partir son fils Démétrius, qu'il jugeait propre à faire recevoir ses justifications. Ce jeune prince, qui avait été en otage à Rome, avait mérité l'estime des Romains. Il arriva seul. Cassandre mourut en chemin, et on accusa Philippe de l'avoir fait empoisonner.

Les Achéens obéissent aux nouveaux commissaires.

Après avoir réglé les affaires de la Macédoine, les commissaires passèrent dans l'Achaïe. Lycortas, père de Polybe l'historien, était alors préteur. Pourquoi, leur demandait-il, les Achéens, s'ils sont libres, ont-ils quelque compte à rendre au sénat? Nous ne nous informons pas du traitement que vous avez fait à Capoue après l'avoir prise : de quel droit vous informez-vous du traitement que nous avons fait aux Spartiates après les avoir vaincus? Appius, sans entrer dans aucune discussion, conseilla aux Achéens de prévenir les ordres de la république, et de faire d'eux-mêmes ce qu'elle ne commandait pas encore. On sentit que ce conseil était un ordre, et on obéit.

Le sénat affecte de ne prendre aucune part aux troubles du Péloponèse.

L'humiliation des Achéens enhardit plusieurs villes à se retirer de la ligue, et le sénat s'applaudit des troubles qu'il avait fait naître. Alors il affecta de n'y vouloir prendre aucune part, et

il répondit aux plaintes des peuples du Péloponèse, qu'il ne voulait plus se mêler de leurs affaires. Ces troubles enlevèrent Philopémen à la république d'Achaïe. La même année, Scipion l'Africain mourut à Literne, et Annibal en Bithynie.

Mort de trois grands généraux.

Avant J.C. 183, de Rome 571.

Par le traité honteux qu'Antiochus fit avec les Romains, il s'était engagé à leur livrer Annibal. Ce général se réfugia chez Prusias, roi de Bithynie, auquel il rendit de grands services dans une guerre contre Eumène. Les Romains le poursuivirent dans cet asile; et Annibal, pour échapper à la trahison de son hôte, fut réduit à s'empoisonner.

Les Achéens sont trahis par Callicrate, leur député.

Il y avait encore dans toutes les villes des Achéens un parti qui se déclarait hautement pour la liberté, et il y en avait un autre qui ne connaissait d'autres lois que les ordres du peuple romain. Le premier auquel la multitude applaudissait attirait à lui toute la considération; mais le second ne pouvait manquer de prévaloir bientôt, si ceux qui le suivaient devenaient l'objet des bienfaits du sénat. *Tant que la considération sera le partage de ceux qui vous sont contraires*, disait aux sénateurs Callicrate, député des Achéens, *et que vous n'accorderez pas des distinctions à ceux qui vous sont dévoués, ne comptez pas sur une obéissance prompte à vos ordres. Protégez donc ceux qui se déclarent ouvertement*

pour vous. Alors les chefs vous seront soumis, et ils vous soumettront les peuples. Le sénat suivit ce conseil, et toutes les villes se remplirent de délateurs. Callicrate fut sans doute un des premiers dont la trahison fut récompensée. Il est étonnant que le sénat ait eu besoin que ce traître lui indiquât un moyen qu'il aurait pu lui-même trouver facilement.

Philippe fait mourir son fils Démétrius, et meurt.

Avant J. C. 183, de Rome 571.

Démétrius, ayant réconcilié son père avec les Romains, revint en Macédoine. Son retour dissipait la crainte d'une nouvelle guerre, et paraissait assurer la paix pour long-temps. Seul fils légitime de Philippe, il devait naturellement lui succéder. On ne doutait pas que les Romains, qui l'estimaient, ne fissent valoir ses droits, et ne donnassent l'exclusion à Persée, son frère aîné, qui était né d'une concubine, et qui passait même pour supposé. Cependant Philippe voyait avec inquiétude les marques de considération que son fils avait reçues du sénat. Persée, qui démêla ses sentimens, eut soin de les entretenir. Il tendit à Démétrius des piéges que ce prince sans artifice ne sut pas éviter. Il mit dans ses intérêts ceux qui avaient plus de part à la confiance du roi; et lorsqu'il eut répandu des soupçons sur la conduite de son frère, il suborna des témoins, et l'accusa de trahison. Philippe fit mourir Démétrius. Deux ans après, il reconnut l'innocence de ce prince; et il mourut, lorsqu'il voulait assurer le trône à

Avant J. C. 178, de Rome 576.

Antigone, neveu d'Antigone Doson. Persée lui succéda.

CHAPITRE X.

De la seconde guerre de Macédoine et de ses suites.

Informé que Persée se prépare à la guerre, le sénat la lui déclare.

Philippe, lorsqu'il mourut, se préparait à secouer le joug des Romains. Persée renouvela l'alliance avec eux, parce qu'il songeait d'abord à s'affermir sur le trône.

Un des projets de Philippe avait été de donner le pays des Dardaniens, ennemis naturels de la Macédoine, aux Bastarnes, Gaulois établis sur les bords du Boristhène. Ces barbares, qui ne connaissaient ni l'agriculture ni le commerce, portaient la guerre partout où le butin les appelait. Ils s'étaient engagés à servir dans les armées du roi de Macédoine, et en même temps ils devaient faire une irruption en Italie; ils étaient même déjà en chemin, lorsqu'ils apprirent la mort de ce prince, et ce contre-temps les dissipa. Une partie néanmoins tomba sur les Dardaniens. Ceux-ci députèrent à Rome, et accusèrent Persée d'avoir armé les Bastarnes.

Persée s'excusa sur ce que ce n'était pas lui qui avait appelé ces barbares. Cependant il recherchait l'alliance des Grecs; il avait ouvert une né-

gociation avec les Carthaginois; et il refusa, sous divers prétextes, de donner audience aux ambassadeurs que le sénat lui envoya pour lui demander raison de sa conduite.

Dans le dessein d'engager le sénat à le prévenir, Eumène vint lui-même à Rome. Il représenta que le roi de Macédoine, outre le revenu immense qu'il tirait de ses mines, avait de grands trésors amassés par son père; que ses arsenaux étaient remplis d'armes de toute espèce; que son pays, réparé par une longue paix, fournissait beaucoup de soldats; qu'il avait actuellement trente mille hommes de pied et dix mille chevaux; qu'il était allié de Prusias, à qui il avait donné sa sœur, et qu'il avait épousé la fille de Séleucus; que les Béotiens et les Étoliens s'étaient déclarés pour lui, et que les Achéens lui seraient favorables, si les chefs de leur ligue n'étaient pas dévoués aux Romains.

Avant J. C. 172, de Rome 582.

Il vint encore à Rome des députés de toutes les puissances auxquelles la conjoncture présente donnait de l'inquiétude; et après quelques négociations inutiles, le sénat déclara la guerre à Persée. Voyons quelles étaient les dispositions des différens peuples.

Antiochus Epiphane succède à son frère Séleucus.

Séleucus Philopator avait succédé à Antiochus le Grand, son père. Ce prince, dans la onzième année de son règne, rappela son frère Antiochus, qui était en otage à Rome, et envoya en échange son fils Démétrius, âgé de douze ans. Aussitôt que

Démétrius fut parti, Héliodore empoisonna le roi, et usurpa la couronne. Ainsi finit Séleucus, prince misérable, dont le règne peut être ignoré. Antiochus, instruit sur sa route de cette révolution, eut recours au roi de Pergame, qui l'établit sur le trône, au préjudice de Démétrius. Il y avait alors trois ans que Persée régnait. Antiochus, surnommé Épiphane, plus méprisable encore que Séleucus, ne se distingua que par ses persécutions contre les Juifs.

Il arme contre le roi d'Egypte Ptolémée Philométor.

En Égypte, Ptolémée Épiphane, après un règne obscur de vingt-quatre ans, avait laissé la couronne à son fils Ptolémée Philométor, prince encore mineur, dont le règne commença deux ans avant celui de Persée.

La Célesyrie et la Palestine continuaient d'être un sujet de contestation entre la Syrie et l'Égypte. Philométor, livré à l'indolence et à la mollesse, avait pour ministre un eunuque sans capacité, qui avait été son gouvernenr, et qui l'avait rendu incapable de soins. Ce règne paraissait donc favorable à l'ambition d'Antiochus. Il est vrai que l'Égypte était sous la protection des Romains. Mais Antiochus ne présumait pas qu'ils entreprissent de la secourir, parce qu'il arma contre Philométor l'année même que Rome déclara la guerre à Persée. Croyant néanmoins devoir ménager le sénat, il fit en même temps partir des ambassadeurs pour représenter ses droits, et pour déclarer que ses

Avant J.C. 172, de Rome 582.

forces étaient au service de la république. La guerre de Macédoine pouvait être une diversion pour lui, et son intérêt demandait qu'elle occupât long-temps les Romains. D'ailleurs il n'y prit point de part, non plus que le roi d'Égypte.

Des autres rois qui pouvaient prendre part à la guerre de Macédoine.

Quant au roi de Pergame, il tint une conduite si équivoque, qu'il se rendit suspect aux Romains. On accusait néanmoins le roi de Macédoine de l'avoir voulu faire assassiner : mais peut-être Eumène commençait-il à craindre que la ruine de Persée n'entraînât la sienne.

Prusias se proposait d'être neutre, et d'attendre l'événement, comptant que le sénat ne le forcerait pas à prendre les armes contre le frère de sa femme. Quant au roi de Cappadoce, il suivait le parti d'Eumène, son gendre.

Massinissa fournissait aux Romains du blé, des troupes et des éléphans : secours qu'il ne donnait que parce qu'il ne les pouvait pas refuser; il ne désirait pas l'agrandissement des Romains. Leur politique mettait alors des bornes à son ambition; et s'ils éprouvaient des revers en Macédoine, il se flattait de subjuguer, malgré eux, toute l'Afrique.

Cotès, roi des Odryses, peuples de Thrace, se déclarait ouvertement pour le roi de Macédoine, et Gentius, roi d'Illyrie, eût pris le même parti; mais il voulait vendre son alliance, et Persée était trop avare pour l'acheter.

C'est ainsi que les rois, sans prévoir le danger qui les menaçait, hâtaient la chute de Persée, ou la voyaient avec indifférence. Les peuples qu'on nommait libres, jugeaient mieux de leurs intérêts. L'événement leur avait appris que la liberté, publiée aux jeux isthmiques, n'était qu'une vraie servitude.

Des dispositions des peuples qu'on nomme libres.

Si Persée succombait, les Romains, déjà maîtres de la Grèce, en devenaient les tyrans. Au contraire, ils se voyaient forcés à la protéger, s'il était vainqueur; et elle n'avait rien à craindre du roi de Macédoine, trop faible pour l'assujettir.

La multitude, qui raisonne mal, mais qui sent ses besoins, se déclarait dans toutes les villes pour ce prince, et parlait de le secourir, sans juger de ses forces, ni de l'usage qu'elle en pouvait faire. Parmi ceux qui la conduisaient, les uns, pour lui plaire, applaudissaient à son aveuglement; les autres, vendus aux Romains, voulaient l'armer contre le roi de Macédoine. Les meilleurs esprits, voyant le danger sans voir comment il serait possible de le prévenir, faisaient des vœux pour Persée, et attendaient l'événement.

Si ce monarque, moins avare, eût employé une partie de ses trésors à se faire des créatures dans toutes les villes; s'il eût été capable d'éclairer les peuples et les rois sur leurs vrais intérêts; s'il eût eu assez de génie, assez de courage, assez de probité, pour mériter leur confiance, il aurait réuni

des forces qui ne pouvaient rien séparément, il serait devenu l'âme d'une ligue puissante, et il aurait mis les Romains hors d'état de faire de nouvelles conquêtes. Il n'était pas nécessaire d'armer contre eux tous les peuples; il suffisait qu'aucun n'armât pour eux : car ils ne pouvaient plus conquérir qu'avec les secours de leurs alliés.

Persée n'avait aucune des qualités qu'exigeait la conjoncture où il se trouvait. Les villes de la Grèce ne pouvant donc former une confédération, celles qui auraient osé les premières se déclarer pour lui n'auraient fait que hâter leur ruine. Divisées d'ailleurs chacune par des factions, elles ne savaient à quoi se résoudre ; et on voit que dans cet état des choses les Romains n'avaient qu'à paraître pour les entraîner dans leur parti, les unes après les autres.

Peuples de la Grèce qui se déclarent pour les Romains.

Telles étaient leurs dispositions, lorsque Rome leur envoya ses ambassadeurs; les Achéens promirent tout ce qu'on exigea d'eux. Il en fut de même des Béotiens, auxquels on ne permit pas de délibérer dans leur assemblée générale. Comme on se proposait de détruire leur ligue, on traita séparément avec chacune de leurs villes. Les Rhodiens affectèrent surtout d'autant plus de zèle, qu'Eumène les avait rendus suspects. Ils montèrent une flotte tout équipée, qui n'attendait que les ordres du sénat.

Persée hésite,

Les légions ne paraissaient pas encore. Cepen-

dant Persée, qui avait achevé ses préparatifs, aurait pu commencer la guerre avec avantage, et des succès auraient enhardi les Grecs à se déclarer pour lui. Mais lorsqu'il prenait les armes, il semblait craindre de les tourner contre ses ennemis. Il négocia comme s'il eût voulu la paix. Son incertitude ne lui permit pas de se faire des alliés. Les Grecs armèrent contre lui, la plupart malgré eux; et il se vit réduit à ses seules forces. C'est ainsi que par le pouvoir des circonstances tous les peuples se trouvaient dans la nécessité de concourir à l'agrandissement de Rome, et d'avancer eux-mêmes le moment de leur servitude.

lorsqu'il devait commencer la guerre.

Pendant que ces choses se passaient, la république était gouvernée, pour la première fois, par deux consuls plébéiens, C. Popilius Lénas et P. Élius. Ils eurent pour successeurs P. Licinius Crassus et C. Cassius Longinus, sous qui la guerre commença.

La république gouvernée pour la première fois par deux consuls plébéiens.

Avant J. C. 171, de Rome 583.

Après s'être rendu maître de plusieurs places dans la Thessalie, Persée s'arrêta auprès du mont Ossa. Il aurait pu marcher contre le consul Licinius, qui, étant parti des environs d'Apollonie, avait trouvé dans l'Épire des chemins presque impraticables, et dont l'armée fatiguée paraissait offrir une victoire facile. Pendant qu'il laissait échapper cette occasion, les Romains, qui se remirent de leurs fatigues, s'approchèrent de Larisse, et vinrent camper sur le fleuve Pénée, où ils furent joints par

Persée remporte une victoire dont il ne sait pas profiter.

Eumène, qui leur amenait cinq mille hommes. Il leur arriva encore quelques troupes des autres alliés, mais en un petit nombre.

Le consul restait dans l'inaction. Il ne paraissait pas même s'informer des desseins de l'ennemi. Cependant Persée, qui approchait, parut tout à coup à la tête de sa cavalerie et de ses armés à la légère, ayant laissé à cinq cents pas derrière lui son infanterie en ordre de bataille. Licinius, averti par les cris de ses soldats, fit sortir sa cavalerie et ses armés à la légère, les rangea devant ses retranchemens, et fut défait. Il rejeta la faute sur les Étoliens.

De part et d'autre l'infanterie avait vu ce combat sans y prendre part. Si Persée, profitant de l'ardeur de ses troupes et de l'effroi des ennemis, eût fait avancer la phalange macédonienne, il est vraisemblable qu'il aurait remporté une seconde victoire. Mais il se retira.

Pendant la nuit, Licinius transporta son camp de l'autre côté du Pénée, et fit de ce fleuve un rempart à ses troupes effrayées. Il décampa sans être inquiété par l'ennemi, qui campait à quelques pas. Persée, qui se disposait à l'attaquer le lendemain, put se reprocher les fautes qu'il avait faites.

Il demande la paix.

Aux applaudissemens que les Grecs donnèrent à sa victoire, on connut les dispositions où ils étaient à son égard. Mais il n'était pas fait pour conserver leur confiance. Il envoya des ambassa-

deurs au consul, qui fuyait devant lui, et demanda la paix aux mêmes conditions qui avaient été imposées à son père après la journée de Cinocéphale. Pourquoi donc avait-il pris les armes? Quoique Licinius paraisse un mauvais général, il répondit avec toute la fermeté d'un Romain, que Persée n'obtiendrait la paix que lorsqu'il laisserait à la disposition du sénat son royaume et sa personne.

Campagnes des consuls Hostilius et Martius.

Quelques expéditions peu importantes terminèrent cette première campagne. L'année suivante, Licinius remit les légions au consul A. Hostilius Mancinus, qui fut battu, et qui ne fit que des fautes. Celui-ci laissa le commandement à Q. Martius.

Avant J. C. 170, de Rome 584.

Les Romains étaient toujours dans la Thessalie. Le nouveau consul résolut de porter la guerre dans la Macédoine. Il fallait franchir des montagnes difficiles, et forcer des défilés que les Macédoniens occupaient. Il y avait de la témérité à tenter ce passage. Aussi, après quelques jours de marche, les Romains se trouvèrent enfermés de tous côtés. Ils ne pouvaient plus retourner sur leurs pas qu'en s'exposant au risque de périr, et il leur eût été impossible d'avancer, si Persée eût soutenu les troupes qu'il avait mises dans les défilés. Mais ce prince s'effraya, abandonna tous les postes, se retira précipitamment à Pidna, et laissa son royaume ouvert à l'ennemi.

Cependant Martius, qui s'était exposé à de grands périls, en retirait peu d'avantages. Persée,

revenu de sa frayeur, se saisit des lieux les plus avantageux. Il se retrancha de manière qu'on ne pouvait ni le forcer dans ses lignes, ni le contraindre à en sortir, et les Romains furent réduits à prendre leur quartier d'hiver dans un pays où ils pouvaient difficilement subsister.

Les Rhodiens croient pouvoir forcer Rome à la paix.

Tel était l'état des choses, lorsque les Rhodiens, las d'une guerre qui interrompait leur commerce, et dans laquelle ils s'étaient engagés malgré eux, crurent pouvoir agir auprès du sénat en faveur du roi de Macédoine. Fiers des services qu'ils avaient rendus aux Romains contre Philippe et contre Antiochus, ils crurent qu'on ne pouvait plus se passer de leurs secours; et ils s'imaginèrent que, pour forcer Rome à la paix, ils n'avaient qu'à la menacer de leurs armes. Mais par cette démarche ils ne firent qu'aigrir le sénat, qui était déjà prévenu, et qui dès lors se proposa de les humilier.

Paul Emile chargé de la guerre de Macédoine.

Le peu de progrès des consuls employés contre Persée donnait à la guerre de Macédoine plus d'importance qu'elle n'en avait par elle-même; et on s'occupait avec inquiétude des moyens de la terminer. Comme tout dépendait du choix du général, on jeta les yeux sur L. Émilius Paulus.

Paul Émile, c'est ainsi que nous le nommons, avait été consul quatorze ans auparavant, et avait triomphé. Depuis il demanda le consulat sans pouvoir l'obtenir, parce qu'auprès du peuple la brigue

ordinairement pouvait plus que les titres. Il vivait retiré, occupé de l'éducation de ses enfans, et préférant le repos au tumulte des affaires. Les besoins de la république le tirèrent de sa retraite. Prévenu par les vœux de ses concitoyens, il se rendit à leurs instances. Il fut proclamé consul d'un consentement unanime, et on lui assigna le département de la Macédoine; il jugea qu'il ne pouvait faire un plan de campagne qu'autant qu'il connaîtrait parfaitement l'état des choses, et il demanda qu'on envoyât des commissaires sur les lieux : ils partirent avec les instructions qu'il leur donna.

Guerre d'Egypte.

L'Égypte implorait alors la protection du peuple romain. Dans une première campagne, Antiochus avait conquis la Célesyrie et la Palestine; et dans une seconde, toute l'Égypte à la réserve d'Alexandrie. Maître de la personne de Philométor, qu'il avait fait prisonnier, il faisait servir le nom de ce prince à établir son autorité. Il paraissait n'avoir armé contre lui que pour le prendre sous sa tutelle; et le roi d'Égypte, qui lui abandonnait volontairement tous les soins de l'administration, lui livrait lui-même son royaume.

Avant J. C. 169, de Rome 585.

Après les deux premières campagnes, Antiochus revint dans ses états. Il y faisait des préparatifs pour achever la conquête de l'Égypte, lorsqu'il apprit que les Alexandrins avaient déposé Philométor, et mis sur le trône le frère cadet de

ce prince, Évergète II, surnommé Phiscon. Alors il arma sous prétexte de rétablir le roi déposé.

Phiscon, réduit à la seule ville d'Alexandrie, entra en négociation. Ce fut sans succès. Après avoir employé inutilement la médiation des principales puissances de la Grèce, il eut enfin recours à la protection du sénat. Ses ambassadeurs arrivèrent à Rome au commencement du consulat de Paul Émile.

Peu après leur départ d'Alexandrie, Antiochus, désespérant de forcer cette place, rendit à Philométor la liberté et tout ce qu'il avait conquis. Il ne garda que Péluse, qui lui ouvrait l'Égypte. Il comptait que la concurrence, qui devait armer les deux frères l'un contre l'autre, lui livrerait ce royaume. Mais Cléopâtre, leur sœur, les réconcilia, et ils convinrent de régner conjointement. Alors Antiochus, dont cette réconciliation déconcertait toutes les mesures, arma ouvertement contre les deux rois.

Persée songe à se faire des alliés.

Persée, instruit des nouveaux préparatifs que faisaient les Romains, rechercha l'alliance d'Antiochus, d'Eumène, des Rhodiens, de Gentius et des Bastarnes. Il eût été plus sage de s'assurer de ces puissances, avant de commencer la guerre.

Ses ambassadeurs n'obtinrent rien d'Antiochus. Ce prince, à qui son séjour à Rome aurait dû faire connaître les Romains, ne voyait pas qu'ils menaçaient tous les rois.

Eumène mettait un prix à son alliance, et Persée ne la voulait pas acheter. Ces deux rois, qui marchandaient, comme si leur cause n'eût pas été commune, ne purent pas s'accorder.

Persée compta trois cents talens aux ambassadeurs de Gentius; mais le roi d'Illyrie ayant commencé les hostilités avant de les avoir reçus, Persée les retint.

Vingt mille Bastarnes, sur les promesses qui leur avaient été faites, passèrent le Danube. Le roi de Macédoine leur manqua de parole, et ils s'en retournèrent après avoir ravagé la Thrace.

Enfin les Rhodiens persistèrent dans les dispositions qu'ils avaient montrées pour ce monarque. C'était s'associer à sa ruine.

L. Anicius soumet l'Illyrie.

Les Romains avaient donné le commandement de leur flotte au préteur Cn. Octavius, et à L. Anicius le département de l'Illyrie. Ils partirent l'un et l'autre en même temps que Paul Émile.

L'Illyrie ne fit point de résistance. Toutes les villes se soumirent à l'arrivée du préteur; et Gentius, assiégé dans Scodra, sa capitale, fut réduit à se livrer, lui, sa mère, sa femme, ses enfans, son frère, avec toute sa suite.

Paul Emile soumet la Macédoine.

Cette guerre ne dura que trente jours. La nouvelle des succès d'Anicius fut portée dans le camp de Paul Émile, que l'Énipée séparait des ennemis. Persée, campé près de la mer, au pied du mont

Olympe, dans des lieux qui paraissaient inaccessibles, se flattait de consumer les Romains par la difficulté qu'ils auraient à subsister. Paul Émile ne lui laissa pas long-temps cette illusion. Il le chassa de son camp, le poursuivit jusque sous les murs de Pidna, et le vainquit. La déroute fut entière. Persée, abandonné de toutes ses troupes, passa dans l'île de Samothrace, où il chercha un asile dans le temple de Castor et Pollux. Bientôt après il se rendit au préteur, qui arriva avec toute sa flotte. La Macédoine se soumit au vainqueur.

Antiochus Epiphane évacue l'Égypte.

Au commencement de la campagne, le sénat avait envoyé trois ambassadeurs auprès d'Antiochus, pour lui ordonner de cesser la guerre qu'il faisait aux Ptolémées. Lorsqu'ils arrivèrent en Égypte, la nouvelle de la victoire de Paul Émile les avait précédés; et Antiochus, qui se disposait à mettre le siége devant Alexandrie, se voyait menacé de toutes les forces de la république. C'est dans cette circonstance qu'il reçut les ordres du sénat, et que C. Popilius Lénas, chef de l'ambassade, ayant tracé un cercle autour de lui, le somma de répondre avant d'en sortir. Il fallut obéir sur-le-champ, et il évacua l'Égypte. Tous les trônes s'ébranlaient par la chute d'un seul.

Règlemens faits dans la Macédoine et dans l'Illyrie.

Sous le consulat suivant, on conserva le commandement à Paul Émile et à L. Anicius. En même temps on nomma des commissaires pour

régler, conjointement avec eux, les affaires de la Macédoine et celles de l'Illyrie.

Avant J. C. 167, de Rome 587.

Conformément aux instructions qui leur furent données, on déclara que les Illyriens et les Macédoniens seraient libres; qu'ils conserveraient leurs villes, leurs lois; qu'ils choisiraient eux-mêmes leurs magistrats, et qu'ils ne paieraient au peuple romain que la moitié des tributs qu'ils avaient payés à leurs rois.

Mais, pour affaiblir ces deux nations, on divisa la Macédoine en quatre provinces, l'Illyrie en trois; et on en fit autant de républiques, qui se gouvernèrent séparément. Chacune eut un conseil général, formé des députés de ses villes; et il ne fut permis à personne de se marier, ni d'acquérir des biens hors de la république dont il était membre.

Traitement que Rome fait aux peuples et aux particuliers qui ne se sont pas déclarés pour elle.

Il arriva de toutes parts à Rome des ambassadeurs qui venaient féliciter le sénat sur le succès de la dernière guerre. Tous les rois s'humilièrent au point qu'on eût dit qu'ils étaient jaloux de paraître avec Persée, à la suite du char de Paul Émile. Les peuples libres eurent à se justifier. S'ils n'avaient pas donné des secours à Persée, ils avaient paru s'intéresser à lui. Dans toutes les villes de la Grèce les délateurs se multiplièrent plus que jamais. Les citoyens furent cités devant le sénat, pour des discours dont on leur faisait des crimes, et que souvent ils n'avaient pas tenus.

Les Rhodiens perdirent la Lycie et la Carie. Un grand nombre fut condamné à mort, et ils se crurent heureux de n'être pas tous exterminés. Callicrate, ce traître qui avait déjà vendu sa patrie, dénonça plus de mille Achéens, des principaux de la république. Ils vinrent à Rome, et le sénat, sans avoir voulu les entendre, les relégua dans l'Étrurie, où la plupart finirent leurs jours.

Parce que les Épirotes avaient donné quelques secours à Persée, on livra au pillage soixante-dix de leurs villes, on en rasa les murs, et on fit esclaves cent cinquante mille citoyens. En Étolie, une faction vendue aux Romains fit périr par le fer cinq cent cinquante des principaux de la nation. Un grand nombre fut banni. On abandonna aux délateurs les biens des uns et des autres. Bébius, qui commandait dans cette province, prêta son ministère à ces horreurs. Quoique les Étoliens eussent porté leurs plaintes à Paul Émile, les meurtriers furent renvoyés absous, et on déclara que ceux qui avaient été tués ou bannis l'avaient été justement. Tout leur crime néanmoins était d'avoir paru former des vœux pour Persée. Nous voici aux temps où Rome ne sent plus le besoin de montrer une apparence de justice.

CHAPITRE VI.

Jusqu'à la ruine de Carthage.

Des monarchies de l'Asie mineure, après la ruine du royaume de Macédoine.

Rome avait répandu la terreur, et les Grecs furent quelque temps sans oser remuer. Cependant l'Asie s'agitait encore : mais elle avançait le moment de son esclavage.

De tous les rois, aucun ne s'avilissait autant que Prusias. Lorsque la république lui envoyait des ambassadeurs, il se présentait devant eux, la tête rasée et avec le bonnet d'affranchi. *Vous voyez*, leur disait-il, *un de vos affranchis, prêt à faire tout ce que vous ordonnerez.* C'est ainsi qu'il parut devant le sénat, se tenant à la porte, se prosternant, baisant le seuil. *Je vous salue, dieux sauveurs* : ce fut le commencement de son discours. Polybe dit qu'il aurait honte de le rapporter tout entier.

A peine Prusias fut parti qu'on apprit qu'Eumène arrivait. Le sénat lui fit signifier un décret par lequel il défendait à tous les rois de venir à Rome. Il ne voulait pas traiter comme ami un prince qui lui était suspect; et il ne voulait pas le déclarer ennemi, parce qu'il aurait fallu s'engager dans une nouvelle guerre. C'est pourquoi il parut adresser à tous les rois un décret qu'il por-

tait contre Eumène seul. Personne n'y fut trompé.

Ce prince parut d'autant plus sensible à cet affront, qu'en perdant la faveur du sénat, il restait en butte à ses ennemis. En effet Prusias et les Gallo-Grecs l'accusèrent d'avoir des intelligences secrètes avec Antiochus; et quoique ses frères, Attale et Athénée, fussent venus à Rome pour le justifier, Sulpicius Galba, envoyé par le sénat, se rendit à Sardes, où il éleva un tribunal. Toutes les villes furent invitées à porter des plaintes contre le roi de Pergame.

Ariarathe Philopator, ayant succédé à son père sur le trône de Cappadoce, fut détrôné par Holopherne, un de ses frères, qu'on disait supposé. Comme il avait renouvelé l'alliance avec les Romains, il crut qu'il en obtiendrait des secours, et il vint à Rome. Le sénat, qui ne pensait qu'à saisir l'occasion d'affaiblir les puissances de l'Asie, partagea la Cappadoce entre les deux frères.

Vers ce temps mourut Eumène. Il avait inutilement tenté de soutenir Ariarathe contre les entreprises d'Holopherne. Il laissa la couronne à son fils Eumène, qui ne régna qu'un an, et auquel succéda Attale Philadelphe. Celui-ci donna de nouveaux secours à Ariarathe, et chassa Holopherne, qui se réfugia auprès du roi de Syrie. La guerre continuait entre le royaume de Bithynie et celui de Pergame. Le sénat la termina par un traité auquel Prusias survécut peu. Ce prince lâche,

bas, perfide et cruel, fut détrôné par son fils Nicomède, qu'il voulut faire périr; et on le tua dans un temple où il s'était réfugié. Alors la Syrie offrait d'autres scènes.

Règne d'Antiochus Eupator.

Antiochus Épiphane était mort, et sous son fils Antiochus Eupator, Lisias, gouverneur de ce jeune prince, s'était saisi de la tutelle. Démétrius, qui continuait d'être en otage à Rome, représenta ses droits au sénat, et demanda d'être rétabli sur le trône de son père Séleucus Philopator. On n'eut aucun égard à sa demande. Le sénat reconnut Eupator, et lui confirma la couronne par un décret. Il jugeait la minorité du monarque favorable au dessein qu'il formait d'affaiblir la monarchie, et, pour exécuter ce projet, il envoya en Syrie Cn. Octavius, Sp. Lucrétius et L. Aurélius. Leurs instructions portaient, entre autres choses, de brûler tous les vaisseaux qui passeraient le nombre stipulé dans le traité fait avec Antiochus le Grand.

Règne de Philométor et de Physcon.

En Égypte, la mésintelligence avait armé les deux frères, qui régnaient conjointement; et Philométor, chassé par Physcon, était venu à Rome implorer les secours de la république. Le sénat, conformément à la maxime qu'il s'était faite d'affaiblir les monarchies, porta un décret par lequel il donnait à Philométor l'Égypte et l'île de Chypre, et à Physcon la Cyrénaïque et la Lybie, déclarant qu'ils seraient indépendans l'un de l'autre. Il chargea de l'exécution de ses ordres deux sénateurs, qui

reconduisirent Philométor. Les deux frères, forcés d'obéir, conclurent le traité qu'on leur dicta, et le scellèrent, suivant l'usage, par des sacrifices et par des sermens.

Mais bientôt après, Physcon revint à Rome. Il pensa que lorsqu'il se plaindrait il serait écouté favorablement. Il ne se trompait pas. Sur ce qu'il représenta l'inégalité du partage qui avait été fait, le sénat ordonna qu'il serait mis en possession de l'île de Chypre. Ces ordres cependant ne furent pas exécutés. Physcon tomba entre les mains de son frère, qui eut la générosité de lui pardonner; et il se crut trop heureux de conserver la Cyrénaïque et la Lybie.

Règne de Démétrius Soter.

Pendant que ces choses se passaient entre les deux Ptolémées, les ambassadeurs romains envoyés en Syrie soulevèrent le peuple par les violences qu'ils commirent, et Octavius fut assassiné.

Le sénat renvoya sans réponse les députés qui lui apportèrent les justifications de Lysias. A ce mécontentement, Démétrius jugeait qu'il obtiendrait la permission de passer en Asie. Ses amis pensaient, au contraire, qu'il en ferait inutilement la demande. Ils savaient que le sénat aimait à voir la couronne sur la tête d'un prince qui fournissait des prétextes contre lui. En effet Démétrius fut refusé. Il prit le seul parti qui lui restait : il s'échappa furtivement.

A son arrivée en Syrie, il répandit que le sé-

nat l'envoyait pour prendre possession de ses états. Ce bruit fit déclarer tout le peuple pour lui. On lui livra Eupator et Lysias, qu'il fit mourir, et il monta sur le trône sans opposition. Les Babyloniens lui donnèrent le surnom de Soter, parce qu'il les délivra de la tyrannie d'un gouverneur, qui fut puni de mort, moins pour avoir vexé les peuples que pour s'être révolté.

Lorsque Antiochus Épiphane, forcé d'obéir aux ordres du sénat, eut abandonné l'Égypte, il parut vouloir se venger sur ses propres sujets de l'humiliation qu'il venait d'essuyer. Il tourna surtout ses armes contre les Juifs. Eupator continua cette guerre, et elle durait encore. Les Juifs, qui l'avaient soutenue par une suite de victoires miraculeuses, songèrent à se mettre sous la protection des Romains. La circonstance était d'autant plus favorable, que la république n'avait pas encore reconnu Démétrius pour roi de Syrie. D'ailleurs elle ne refusait pas de protéger les peuples, lorsque l'oppression dont ils se plaignaient pouvait être un prétexte d'abaisser les rois. Le sénat donna un décret par lequel il déclara les Juifs amis et alliés du peuple romain, et Démétrius cessa les hostilités. Peu après il fut reconnu par la république.

Se croyant alors assuré sur le trône, il ne s'occupait plus des soins du gouvernement. Tout languissait dans le royaume, pendant que le mo-

narque, inaccessible au fond de son palais, se livrait à des excès de toute espèce. Il fut retiré de son inaction par les conspirations qui se tramèrent contre lui. La première eut pour chef Holopherne, qu'il avait lui-même établi sur le trône de Cappadoce, et auquel depuis il avait donné asile. Il le fit mettre en prison ; mais il lui conserva la vie, parce qu'il voulait s'en servir contre le roi de Cappadoce.

Conspiration qui met sur le trône de Syrie Alexandre Bala.

Attale et Ariarathe, qui soupçonnaient les desseins du roi de Syrie, formèrent une nouvelle conspiration, dans laquelle entra Philométor. Le roi d'Égypte voulait se venger de Démétrius, qui, pendant son séjour à Rome, avait appuyé auprès du sénat les demandes de Physcon. Ces trois souverains confièrent l'exécution de leur projet à Héraclide, frère du gouverneur de Babylone, dont j'ai parlé, et coupable comme lui.

Héraclide s'était retiré à Rhodes. Il y choisit un jeune homme, nommé Alexandre Bala, qu'il donna pour fils d'Antiochus Épiphane, et il lui apprit à jouer ce personnage. Comme il avait eu beaucoup de part à la confiance d'Antiochus, il lui fut facile de donner quelque vraisemblance à cette imposture. Les trois rois reconnurent Bala, et Héraclide le conduisit à Rome.

Cette fable n'en imposa point au sénat. Mais, parce qu'il lui importait de susciter des guerres, il fit un décret pour mettre Bala en possession du

royaume de Syrie. Tout réussit à cet imposteur. Démétrius fut tué dans un combat, et Alexandre, maître de l'empire, épousa Cléopâtre, fille de Philométor. Il régna cinq ans avec le mépris et la haine des peuples : sentimens dus à ses débauches et à ses cruautés.

Autres révolutions dans cette monarchie.

Démétrius Soter, lors de la révolution qui le menaçait, avait envoyé à Cnide ses deux fils, Démétrius Nicanor et Antiochus Sidètes. Le premier voyant le mécontentement des Syriens, arma, vainquit; et Bala se réfugia chez un prince arabe, qui lui fit trancher la tête.

Des imprudences, des débauches, des violences, des cruautés : voilà le règne de Nicanor. Diodote, surnommé Triphon, qui avait servi sous Alexandre Bala, entreprit de faire valoir les prétentions d'Antiochus, fils de cet imposteur. Il le fit proclamer à Antioche, et il vainquit Démétrius Nicanor qui s'enfuit à Séleucie.

Triphon n'avait donné la couronne au fils de Bala que pour la lui enlever. Il le tua, monta sur le trône, et fut maître de la plus grande partie de la monarchie.

Retiré à Laodicée, Nicanor oubliait ses droits, et s'abandonnait aux plus infâmes débauches, lorsque tout à coup il marcha contre les Parthes, se flattant, s'il réussissait dans cette expédition, de retomber sur Triphon avec de plus grandes forces. Mais il fut fait prisonnier, et finit ses jours en

Hyrcanie. L'empire des Parthes s'étendait alors depuis l'Euphrate jusqu'au Gange. Il deviendra formidable aux Romains.

Triphon ne resta pas long-temps maître du trône. Antiochus Sidètes, qui épousa la femme de Démétrius, son frère, chassa cet usurpateur, s'en saisit et le fit mourir. C'est pendant les troubles dont je viens de parler que les Juifs secouèrent le joug des rois de Syrie. Dans une assemblée qui se tint à Jérusalem, ils assurèrent à Simon et à ses descendans la souveraineté et le sacerdoce.

Physcon règne seul en Egypte.

Ptolémée Philométor était mort la même année qu'Alexandre Bala. Cléopâtre, sa sœur et sa femme, avait voulu mettre la couronne sur la tête du fils qu'elle avait eu de lui. Forcée de la céder à Physcon, elle fut encore réduite à épouser ce prince; et le jour même des noces, son fils périt entre ses bras par les coups de ce monstre. Physcon portait la débauche et la cruauté jusqu'au délire. Il régna seul en Égypte.

Il est inutile d'étudier l'histoire de ces monarchies.

D'après l'idée sommaire que je viens de vous donner d'un petit nombre de règnes, vous voyez, Monseigneur, que les monarchies de l'Orient tombent d'elles-mêmes. Il est inutile de les étudier davantage. Faudrait-il souiller notre mémoire des noms de ces souverains qui ne laissent après eux que le souvenir de leurs débauches, de leur cruauté, de leur scélératesse? Pour s'autoriser à tout, ils voulaient faire taire les lois; et elles se

taisaient devant les forfaits dont ils devenaient les victimes. Ils sont égorgés par leurs confidens, par leurs frères, par leurs fils, par leurs femmes, même par leurs mères. Voilà les horreurs qui enveloppaient le trône. Jugez par elles des calamités qui se répandaient sur les peuples, et vous imaginerez toute l'histoire de ces temps malheureux.

Les dernières révolutions dont je viens de parler sont postérieures à la troisième guerre punique. Mais, comme mon dessein était de vous faire prévoir la chute prochaine des monarchies de l'Orient, jai cru devoir sans m'interrompre suivre ses révolutions jusqu'au temps où je viens de les laisser. Désormais je ne reviendrai à l'Asie qu'autant que j'y serai forcé par la suite de l'histoire romaine. Il s'agit maintenant d'observer ce qui se passait en Espagne, en Afrique, en Macédoine et dans la Grèce.

Pourquoi les peuples de l'Espagne étaient difficiles à subjuguer.

Prêts à descendre du trône, les souverains de l'Orient paraissaient n'attendre que les ordres du sénat; et les peuples, de tout temps asservis, prévoyaient avec indifférence la révolution : ils pouvaient même se flatter que leur joug en deviendrait plus léger.

Il n'en était pas de même des peuples de l'Espagne. Ils avaient des chefs, mais ils n'avaient pas des monarques. Ils formaient de petites cités, dont les citoyens, endurcis aux fatigues, et ja-

loux de leur liberté, étaient autant de soldats. Rome, après les avoir vaincus plusieurs fois, forcée à les vaincre encore, désespérait de les subjuguer.

Pourquoi ils reprenaient continuellement les armes.

La guerre continuait donc toujours, ou elle n'était interrompue que par intervalles. Cependant l'amour de la liberté n'était pas le seul motif qui armait les peuples. Si, sous la protection de la république, ils avaient joui de leurs lois, les soulèvemens auraient été plus rares; et peut-être que, comparant alors la domination des Romains à celle des Carthaginois, ils se seraient fait peu à peu une habitude de l'obéissance. Mais on les opprimait, et ils prenaient les armes, moins pour défendre leur liberté, que pour se mettre à l'abri des vexations.

Guerre qui a été la cause de la guerre que Viriatus a faite aux Romains.

Une victoire que les Lusitaniens remportèrent sur le préteur Calpurnius Piso fut le commencement d'une guerre où les Romains éprouvèrent de grands revers, et où leurs généraux se couvrirent de honte par leur perfidie, autant que par leurs défaites. La jeunesse romaine parut avoir dégénéré de ses ancêtres. Elle s'effrayait au seul récit des combats qu'on avait livrés aux Celtibériens. Elle refusait de servir dans les légions qu'on destinait pour l'Espagne ; et le découragement était au point, que le sénat n'osait user ni de douceur ni de sévérité. Dans cette conjoncture, Scipion Émilien, fils de Paul Émile, et petit-fils par

Avant J. C. 154, de Rome 600.

adoption de Scipion l'Africain, offrit de servir dans tel grade qu'on voudrait lui donner. Cet exemple rendit le courage aux plus lâches, et les consuls firent des levées.

Le département de l'Espagne échut par le sort au consul L. Licinius Lucullus. Quand il arriva, le proconsul Marcellus venait de faire la paix avec les Celtibériens. Il n'avait pas voulu laisser à son successeur la gloire de terminer une guerre qu'il avait faite avec peu de succès. Lucullus, dont l'âme avide n'ambitionnait le commandement que pour s'enrichir des dépouilles des provinces, parut néanmoins respecter le traité qui venait d'être fait. Peut-être redoutait-il les Celtibériens, et il aima mieux tourner ses armes contre les Vaccéens, quoiqu'il n'eût point ordre de les attaquer, et qu'ils n'eussent donné aucun prétexte aux hostilités. Il les assiégea dans une de leurs villes. Ils capitulèrent, et malgré la foi jurée, il en égorgea vingt mille, et vendit les autres. Il mit ensuite le siége devant deux places, dont il ne put se rendre maître; et il passa dans la Lusitanie, où le préteur Ser. Sulpicius Galba venait d'être battu. Il porta le fer et le feu partout.

Avant J. C. 151, de Rome 603.

Avant J. C. 149, de Rome 605.

Galba, devenu supérieur en forces par la diversion du consul, ravagea aussi de son côté la Lusitanie. Alors quelques peuples, croyant trouver leur salut dans l'alliance de la république, s'adressèrent au préteur, qui parut les écouter favo-

rablement : mais quand il les eut fait donner dans le piége qu'il leur tendait, il les enveloppa, et les fit égorger. La nouvelle de ce massacre excita dans Rome même une indignation générale. Cependant Galba, cité à son retour devant le peuple, fut renvoyé absous. Vous commencez à voir dans les Romains ce que deviennent les peuples conquérans : à mesure qu'ils s'agrandissent, ils perdent tout sentiment d'humanité, et ils sont tous les jours plus féroces.

Les Romains payèrent de leur sang cette perfidie. Dès l'année suivante, Viriathus vengea les Lusitaniens par une victoire qu'il remporta sur Vétilius, successeur de Galba; et pendant dix ans, il soutint avec succès une guerre qui dura encore après lui. Ce général n'avait été jusqu'alors que le chef d'une troupe de montagnards, qui vivaient de brigandages.

Avant J. C. 129, de Rome 605.

La troisième guerre punique commença l'année même où Viriathus devint le général des Lusitaniens, et alors les Romains perdaient la Macédoine.

Causes de la troisième guerre punique.

Les limites qui séparaient les états des Carthaginois de ceux de Massinissa, roi de Numidie, avaient été marquées par Scipion l'Africain. Mais ce prince, comptant sur l'alliance de Rome, ne craignit pas de les franchir. Les Carthaginois en portèrent souvent leurs plaintes au sénat. Ils demandaient que Massinissa s'en tînt au dernier

traité, ou qu'il leur fût permis de repousser la la force par la force.

Rome envoya des commissaires à plusieurs reprises, toujours en apparence pour rendre justice, et en effet pour susciter la guerre entre Carthage et le roi de Numidie, si elle pouvait être avantageuse à la république. Caton le Censeur, qui fut le chef d'une de ces députations, remplit parfaitement les vues du sénat. Général, homme d'état, orateur, historien, il avait des talens. Mais personne n'était plus fait pour une négociation où on ne voulait montrer que les dehors de la justice. L'utilité de la république était son unique règle.

Les Carthaginois lui montrèrent le traité fait par Scipion, et lui représentèrent que le moindre changement serait une injure à la mémoire du plus grand des Romains. Cet éloge ranima la jalousie qu'il avait toujours eue pour le vainqueur d'Annibal; et il songea dès ce moment à se venger sur Carthage de n'être pas plus grand que Scipion. A son retour, il ne parla que des richesses de cette ville, de ses magasins, de ses ports, de ses vaisseaux; et il en conclut qu'il la fallait détruire. Cette conséquence lui parut si juste, que toutes les fois qu'il opinait, quoiqu'il fût question de toute autre chose, il terminait toujours son avis par ces mots : *il faut détruire Carthage.*

Dans la prospérité de la république, le peuple

commençait à ne plus connaître de subordination; et il semblait que, pour prévenir de plus grands désordres, il eût été avantageux aux Romains d'être arrêtés dans leurs progrès. C'est pourquoi plusieurs sénateurs jugeaient que la destruction de Carthage serait funeste à Rome même. Scipion Nasica, fils de Cnéus, combattait surtout le sentiment de Caton. Il avait été reconnu dans une occasion pour le plus honnête homme de la république. On ne dit pas néanmoins qu'il ait représenté que cette guerre serait injuste. Les Romains consultaient moins que jamais les lois de l'équité.

Perfidie des Romains.

L'avis de Caton devait prévaloir, et prévalut. Après avoir refusé de rendre justice aux Carthaginois, et les avoir mis par-là dans la nécessité de repousser les hostilités de Massinissa, il fut arrêté qu'on leur déclarerait la guerre, parce qu'ils la faisaient à un prince allié de la république, et on la leur déclara en prenant les armes. Les consuls embarquèrent les légions, et mirent à la voile.

Avant J. C. 149, de Rome 605.

Carthage avait prévu la résolution du sénat, et pour la prévenir, elle envoyait des ambassadeurs avec les pouvoirs les plus amples. Ils arrivèrent trop tard. La flotte était déjà partie. Jugeant alors qu'il n'était plus temps d'ouvrir une négociation, ils crurent que s'ils se soumettaient ils obtiendraient la paix, et ils déclarèrent que les Carthaginois s'abandonnaient à la discrétion du peuple romain. C'était, suivant l'interprétation du sénat,

livrer le pays, les villes, les habitans, les rivières, les ports, les temples, les tombeaux ; tout en un mot. Les ambassadeurs n'avaient pas connu sans doute toute la force de cette expression.

On leur répondit que puisqu'ils avaient pris le parti le plus sage, on leur accordait la liberté, leurs lois et leurs terres, à condition seulement qu'ils enverraient trois cents otages à Lilibée, et qu'ils feraient ce qui leur serait ordonné par les consuls. On ne parlait point des villes, parce qu'on croyait par cette réticence s'autoriser à détruire Carthage. Les ambassadeurs en eurent de l'inquiétude. Ils ne savaient d'ailleurs quels seraient ces ordres qu'on n'expliquait pas. Cependant ils se retirèrent sans oser répliquer.

Les otages furent livrés, et le consul L. Marcius Censorinus les ayant reçus à Lilibée, mit à la voile pour Utique, où il débarqua avec environ quatre-vingt mille hommes. Aussitôt les magistrats de Carthage se présentèrent devant lui, et lui demandèrent ses ordres. Il leur commanda d'apporter toutes leurs armes et toutes leurs machines de guerre, disant que désormais ces choses leur étaient inutiles, puisqu'ils seraient sous la protection de la république. Ils obéirent. Alors Marcius, après avoir loué leur obéissance, leur dit : Le sénat vous ordonne de sortir de Carthage, qu'il a résolu de détruire, et il veut que vous vous établissiez à dix milles dans les terres.

Carthage assiégée.

Cette perfidie, aussi cruelle que lâche, porta le désespoir dans l'âme des Carthaginois, et le désespoir leur fit trouver des armes. En peu de jours Carthage fut en état de défense. Lorsque Marcius et M. Manilius, son collègue, s'en approchèrent, ils furent étonnés de se voir forcés à faire un siége dans les formes. A la résistance qu'ils trouvèrent, ils eurent lieu de se reprocher de n'avoir pas marché sur-le-champ, et d'avoir été perfides, sans retirer le fruit de leur perfidie. Ils tentèrent inutilement de prendre la place d'assaut. Ils firent plusieurs fautes : ils reçurent plusieurs échecs : Asdrubal brûla la plus grande partie de leurs vaisseaux, et la peste se mit dans leur armée.

Andriscus.

Pendant que ces choses se passaient en Afrique, Andriscus, homme du néant, se rendait maître de la Macédoine. Il avait pris le nom de Philippe, et se faisait passer pour le fils de Persée. Quelques années auparavant, ayant échoué dans cette entreprise, il s'était retiré chez Démétrius Soter, qui le fit arrêter et l'envoya à Rome. Démétrius, à qui Alexandre Bala faisait alors la guerre, s'imagina que ce service lui procurerait la protection des Romains. Mais Andriscus parut si méprisable, que, non-seulement on ne témoigna aucune reconnaissance au roi qui l'avait livré, on ne parut pas même occupé du soin de le garder. Il s'échappa, leva une armée dans la Thrace, se fit reconnaître

Guerre en Macedoine.

par les Macédoniens, et soumit une partie de la Thessalie. Avant J. C. 149, de Rome 605.

Cette affaire parut alors sérieuse; Scipion Nasica, député par le sénat pour en prendre connaissance, et pourvoir aux moyens de recouvrer la Macédoine, leva des troupes chez les alliés, et marcha contre Andriscus, qu'il chassa de la Thessalie. Peu après les légions passèrent la mer, furent taillées en pièces, et le préteur qui les commandait perdit la vie. L'année suivante, Q. Cécilius Métellus remporta deux victoires, et Andriscus se sauva chez un roi de Thrace, qui le livra. Le mauvais succès de cet imposteur n'empêcha pas deux autres aventuriers de tenter la même entreprise. Ils n'y réussirent ni l'un ni l'autre. Avant J. C. 148, de Rome 606.

Dans ce temps-là une nouvelle guerre commençait entre les Achéens et les Spartiates, quoique ces deux peuples, avant de l'entreprendre, eussent invité le sénat à terminer leurs différens. Mais les Achéens, alors de tous les peuples de la Grèce, celui que Rome avait le plus d'intérêt à humilier, n'attendirent pas un jugement qu'ils prévoyaient devoir leur être peu favorable, et ils prirent les armes. Ils ravageaient la Laconie, lorsque des commissaires arrivèrent avec un décret, par lequel le sénat détachait de la ligue achéenne Sparte, Corinthe, Argos et plusieurs autres villes, sous prétexte qu'il avait été un temps où elles n'étaient pas du nombre des confédérées. Lorsque ce dé- Les Achéens se révoltent contre un décret du sénat.

cret fut publié dans l'assemblée qui se tenait à Corinthe, il excita une indignation générale. Le peuple se souleva. Il se jeta sur les Spartiates, qui étaient alors dans cette ville, et il eût maltraité les commissaires mêmes, s'ils ne se fussent pas dérobés à sa violence.

Le sénat montre de la modération.

Viriathus se rendait redoutable en Espagne, et le siége de Carthage durait encore : c'est pourquoi le sénat, quoique vivement offensé, crut devoir traiter les Achéens avec quelque ménagement. Les nouveaux commissaires qu'il envoya, affectèrent de parler avec beaucoup de modération. Ils ne se plaignirent point du dernier soulèvement : ils parurent plutôt l'excuser; ils ne firent aucune mention du décret qui en avait été la cause. Ils demandèrent seulement qu'on cessât de faire la guerre aux Spartiates; et ils invitèrent les Achéens à ne pas encourir par leur obstination la disgrâce de la république.

Les Achéens prennent cette modération pour de la timidité.

Quoiqu'ils ne parlassent pas du décret, ils ne le révoquaient pas; et cet acte seul était une preuve du dessein formé de détruire la ligue achéenne. C'en était assez pour soulever les villes confédérées. La modération apparente des commissaires ne rassurait pas. On la regardait comme un effet de la faiblesse des Romains, et on disait que, dans le mauvais état de leurs affaires en Afrique et en Espagne, ils craignaient que les Achéens ne se déclarassent contre eux. Peut-être le sénat vou-

lait-il, par une conduite timide en apparence, enhardir les Achéens, et avoir un prétexte pour faire marcher en Achaïe les légions qui étaient alors en Macédoine. Il paraissait d'autant plus facile de les faire tomber dans ce piége, qu'ils étaient alors gouvernés par le caprice aveugle de la multitude et par des magistrats qui sacrifiaient l'état à leur avidité. La chose arriva comme le sénat l'avait pu prévoir. Les Achéens continuèrent la guerre contre les Spartiates; et ils y engagèrent les Béotiens, qui étaient également mécontens du sénat.

Ils sont vaincus.

Le préteur Q. Métellus, alors occupé à rétablir l'ordre dans la Macédoine, tenta inutilement de les porter à la paix. Il marcha contre eux, et les défit. L'année suivante, il les défit encore; il s'avança vers Corinthe, où Diéus, chef des Achéens, s'était enfermé avec les débris de ses troupes. Métellus aurait voulu terminer cette guerre avant l'arrivée du consul L. Mummius. Le Péloponèse, épuisé et ruiné, demandait la paix : mais Diéus et ceux de sa faction s'y refusaient, parce qu'ils prévoyaient qu'ils seraient livrés aux Romains. Sur ces entrefaites Mummius arriva, et Métellus retourna en Macédoine.

Avant J. C. 147, de Rome 607.

Ruine de Corinthe.

Diéus, aussi mauvais général que mauvais magistrat, eut la témérité de sortir des murs, et d'offrir le combat au consul. Il fut entièrement défait. Il pouvait se retirer dans la ville, s'y défendre

Avant J. C. 146, de Rome 608.

quelque temps, et obtenir une capitulation : il s'enfuit à Mégalopolis, où il se tua. Les Achéens, sans chefs, désertèrent Corinthe. Mummius y entra sans résistance, fit main basse sur les hommes qui s'y trouvèrent, vendit les femmes et les enfans; et, après avoir fait enlever les vases, les statues, les tableaux, et tout ce qu'il y avait de précieux, il fit mettre le feu aux maisons. L'incendie dura plusieurs jours. Ainsi finit Corinthe. La liberté parut se perdre dans ses ruines. Toute la Grèce fut réduite en province romaine, sous le nom de province d'Achaïe.

Fin du siége de Carthage et ruine de cette ille.

Nous avons vu que les consuls Marcius et Manilius conduisaient le siége de Carthage avec peu de succès. L. Calpurnius Piso, qui leur succéda, ne montra pas plus de capacité. Les Carthaginois faisaient de nouveaux efforts. Ils négociaient avec les rois, qu'ils invitaient à se soulever : ils songeaient même à fournir de l'argent et des vaisseaux au faux Philippe, et Rome commençait à montrer de l'inquiétude. Tel était l'état des choses, lorsque Scipion Émilien, qui servait en Afrique avec distinction, et qui avait même souvent réparé les fautes des généraux, vint à Rome pour demander l'édilité. On lui donna le consulat, qu'il ne demandait pas; et, sans tirer au sort, on lui assigna l'Afrique pour département. Tout cela était contre les règles. Mais, à sa réputation, et peut-être encore à son nom, le peuple crut qu'il était

Avant J. C. 146, de Rome 608.

destiné à terminer cette guerre. En effet, Carthage se rendit l'année suivante. On la rasa, et le peuple romain défendit, sous d'horribles imprécations, de rebâtir dans le même lieu. Cette ville a été détruite la même année que Corinthe.

Avant J. C. 146, de Rome 608.

LIVRE NEUVIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Considérations sur les accroissemens des Romains.

Progrès des Romains dans les six premiers siècles.

Dans l'espace de trois siècles et demi Rome n'a fait que des progrès très-lents. La prise de Véies, l'an de la fondation 358, est la première époque de son agrandissement. L'usage des troupes soudoyées la mit en état de poursuivre les entreprises qu'elle commençait, et il ne lui fallut que cent trente ans pour achever la conquête de l'Italie, dans laquelle on ne comprenait pas la Gaule cisalpine. La première guerre punique, qui dura vingt-trois ans, c'est-à-dire depuis 490 jusqu'en 512, fut terminée par la conquête de tout ce que les Carthaginois avaient en Sicile. La seconde commença vingt-quatre ans après, lorsque les Romains s'étaient rendus maîtres de la Corse, de la Sardaigne, qu'ils avaient soumis la Gaule cisalpine, l'Istrie, et qu'ils portaient leurs armes en Illyrie. Elle dura dix-sept ans. Ils chassèrent de l'Espagne les Carthaginois, et ils acquirent la Sicile et les

îles situées entre l'Afrique et l'Italie. Plus ils avaient fait de progrès, plus il leur était facile d'en faire de nouveaux : dans le cours de cinquante et quelques années ils réduisirent en provinces romaines la Macédoine, la Grèce et l'Afrique, et ils rendirent la Syrie tributaire. Alors, souverains en quelque sorte des royaumes qu'ils recevaient dans leur alliance, ils parurent les maîtres de tous les peuples connus. Le sénat prit connaissance des querelles des rois, marqua leurs possessions, régla leurs alliances, fixa leurs forces sur terre et sur mer, distribua les provinces, disposa des couronnes; en un mot, il se donna pour le tribunal des nations, et les nations le reconnurent. On obéissait à quelques magistrats qui portaient ses ordres.

Si leurs ennemis ne se sont pas réunis, ce n'est pas que le sénat ait eu pour maxime de les diviser.

Les choses, Monseigneur, les plus étonnantes au premier coup-d'œil, sont quelquefois bien simples. Mais, parce qu'on aime le merveilleux, on a vu dans le sénat une politique profonde, un plan de conduite tracé dès la fondation de Rome, et suivi constamment pendant six siècles. Si les ennemis de cette république ne se sont jamais tous réunis pour l'attaquer ensemble, ou si quelques-uns n'ont fait que des ligues mal concertées, c'est, dit-on, parce que les Romains savaient diviser ; et on oublie toute l'histoire, pour regarder comme leur ouvrage une division qui existait avant leurs entreprises et avant eux. Mais ces petits peuples,

que Rome dès son origine eut tous à la fois pour ennemis, ont-ils jamais su se réunir contre elle? N'est-ce pas successivement et de proche en proche que d'autres, dans la suite, lui ont fait la guerre? Les Gaulois avaient cessé leurs courses, lorsque les Samnites prirent les armes; et les Latins attendirent pour se soulever que les Samnites eussent été forcés à demander la paix. Quand il fut au pouvoir des Romains d'exterminer le Latium, les Samnites recommencèrent la guerre; et quand ceux-ci eurent été subjugués, les Gaulois reparurent. Si les circonstances avaient armé à la fois tous ces peuples, et que le sénat les eût divisés, j'admirerais sa politique.

Les Romains ont-ils semé la division dans la Sicile pour s'en préparer la conquête ? ont-ils séparé Hiéron des Carthaginois, ou si ce roi s'en est séparé lui-même ? Est-ce leur politique ou l'aveuglement de Philippe qui a armé les uns contre les autres les Grecs, que la jalousie divisait depuis si long-temps ? Comment le sénat, si depuis près de six siècles sa maxime constante était de diviser, aurait-il eu besoin d'apprendre de Callicrate à soutenir dans l'Achaïe la faction qui lui était favorable ?

Comme les circonstances faisaient des Romains une nation conquérante, elles faisaient de tous les peuples des nations qui devaient être conquises. Les petites puissances livraient les grandes,

et Rome n'avait qu'à ne pas refuser sa protection aux peuples qui la recherchaient. Si les Grecs et les Asiatiques avaient été tels que les Gaulois et les Espagnols, les Romains n'auraient conquis ni la Grèce ni l'Asie. En effet, Philippe et Antiochus étaient subjugués, et la guerre recommençait toujours en Espagne et dans la Gaule cisalpine. Ce sont des pays où il fallait que la république conquît avec ses propres forces : c'est pourquoi, lorsque la Grèce et l'Asie succombaient, les Gaulois et les Espagnols résistaient encore, et ont résisté long-temps après.

On ne se lasse pas de répéter, *divisez et vous commanderez*, et on admire la profondeur de cette maxime. Faut-il donc un si grand art pour diviser les peuples ? Il me semble au contraire qu'il suffit souvent de les abandonner à eux-mêmes, et d'attendre leurs divisions de la différence des intérêts présens et momentanés qui les aveuglent sur leurs vrais intérêts. La difficulté serait de les tenir réunis, et de donner à une ligue toute la force qu'elle peut avoir. Mais cette difficulté est un écueil où tous les politiques échouent. Les Grecs armèrent les uns contre les autres, aussitôt qu'ils n'eurent plus la guerre avec les Perses ; et Philippe, ce politique trop admiré, les trouva divisés. Son intention fut uniquement de ne pas les forcer à se réunir contre lui. Il a réussi par des moyens d'autant

moins admirables, qu'il ne lui a fallu que de la mauvaise foi ; et d'ailleurs il lui a été facile de tromper des peuples qui aimaient alors à se tromper eux-mêmes. Le sénat n'a pas même eu cette politique grossière. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à vous rappeler qu'il voulait conserver les trois principales villes de la Grèce. N'était-ce pas dire aux Grecs : réunissez-vous si vous ne voulez pas tomber dans la servitude ?

Le gouvernement des Romains s'est formé comme à leur insu.

A Rome l'administration partageait les pouvoirs de la souveraineté, de manière que, se soutenant à certains égards et se balançant à d'autres, au moins jusqu'à un certain point, ils concouraient tous à l'agrandissement de la république. Ce système, qu'on admire avec raison, me paraît s'être fait à l'insu des Romains.

Nous avons vu dans la Grèce des républiques, dont le plan avait été combiné, et où les pouvoirs, par la manière dont ils avaient été distribués, réglaient avec précision les droits des différens ordres et des différens magistrats. A Rome au contraire rien n'est prévu. Lorsqu'on remédie à un abus, on ne juge ni des avantages ni des inconvéniens qui en naîtront ; et comme la distribution des pouvoirs est uniquement l'effet des querelles qui s'élèvent entre les patriciens et les plébéiens, les droits ne sont jamais bien déterminés, et il n'y a que des prétentions entre les ordres et entre les magistrats.

Lorsque le sénat accorda des tribuns au peuple, il ne prévit pas quelle serait la puissance de ces nouveaux magistrats. Il ne créa des censeurs, que parce que les guerres ne permettaient pas aux consuls de faire régulièrement le cens ; et il jugeait si peu des prérogatives de cette magistrature, que personne ne songea d'abord à la briguer. La dictature, qui, dans les circonstances critiques, était la grande ressource des Romains, et qui suppléait si bien à la lenteur du gouvernement, ne fut créée que pour éluder les lois qui protégeaient le peuple sous les consuls. C'est ainsi que les magistratures que le sénat créait pour le moment présent produisaient dans la suite des effets qu'il n'avait pas prévus ; et c'est pourquoi je dis qu'à Rome les circonstances ont tout fait et tout combiné.

Parce que les pouvoirs étaient distribués sans précision, les droits étaient mal déterminés ; et parce que les droits étaient mal déterminés, les Romains étaient exposés à des dissensions continuelles. Ce n'est certainement pas à dessein qu'on avait choisi un gouvernement où rien n'était déterminé : c'est plutôt parce qu'on n'avait pas su mieux faire. Cependant il n'est pas douteux que ce gouvernement, par ses vices même, n'ait contribué aux progrès des Romains. Rome sans dissensions eût été moins redoutable. Elles entretenaient l'émulation entre les deux ordres :

elles attachaient d'autant plus à la patrie, qu'elles paraissaient donner à chaque citoyen des droits à tous les honneurs ; et elles portaient l'amour de la liberté jusqu'au fanatisme. Sous des lois qui auraient assuré l'état des citoyens de manière à prévenir toute espèce de dissensions, les Romains, plus libres, auraient moins senti le prix de la liberté. Dès lors ils n'auraient plus eu la même émulation, le même courage, le même amour de la patrie.

Si cependant les dissensions avaient eu un libre cours, le gouvernement aurait dégénéré promptement en une démocratie monstrueuse ; et Rome, sans pouvoir s'agrandir, eût passé continuellement de la liberté à la servitude et de la servitude à la liberté. Mais les guerres, qui suspendaient les dissensions, maintenaient une sorte d'équilibre entre les deux ordres, parce qu'elles ne permettaient pas au peuple d'entreprendre tout ce qu'il pouvait. Le gouvernement des Romains n'a jamais été meilleur que depuis qu'ils prirent les armes contre les Samnites : il dut aux longues guerres tout ce que sa constitution a eu de bon ; et il dégénéra d'abord après la ruine de Carthage, parce qu'alors les dissensions devinrent funestes à la république.

Leur agrandissement n'est pas l'effet d'un plan qu'ils se soient fait pour s'agrandir.

Les Romains, remarque-t-on, se sont toujours alliés des peuples faibles ; et ils s'en sont servi pour subjuguer les plus puissans. Ils ne se sont

point hâtés d'appesantir le joug ni sur les uns ni sur ls autres. Ils ont attendu qu'ils fussent accoutumés à obéir comme alliés, avant de leur commander comme à des sujets ; et c'est par cette manière lente de conquérir qu'ils ont assuré leurs conquêtes. La chose est en effet arrivée ainsi : mais il n'y a rien de plus faux en général que de dire : ce peuple a étendu sa domination par tels moyens ; donc ses vues ont été de l'étendre par ces moyens-là mêmes. Supposer que les Romains, attentifs à modérer eux-mêmes leur ambition, ont toujours eu la prudence d'attendre qu'on ne pût plus leur résister, c'est leur supposer une conduite dont aucun peuple n'est capable. Il me paraît qu'ils ont dominé aussitôt qu'ils l'ont pu ; et que s'ils ont conquis lentement, c'est qu'il n'a pas été en leur pouvoir de conquérir avec plus de rapidité. Comme Rome, par sa constitution, était destinée à des conquêtes, elle était aussi, par sa constitution même, condamnée à ne les faire que lentement.

Admirez, dit-on encore, la conduite de ce peuple. Ambitieux de conquérir les nations, il prend les armes uniquement parce qu'il est de son intérêt de les prendre; couvrant si bien ses injustices, qu'il paraît toujours juste; cachant si bien ses vues, qu'on ne démêle pas son ambition. C'est par-là qu'il donne enfin des fers aux peuples étonnés, qui l'avaient pris pour le protecteur de la liberté.

Voilà comme on juge. On veut que Romulus ait été un grand homme, que les six rois qui lui ont succédé aient été de grands hommes. On serait tenté d'en dire autant de tous les sénateurs. En effet il faudrait une succession non-interrompue de grands hommes pour supposer avec fondement que les Romains, méditant de bonne heure de grandes conquêtes, se sont fait un plan dont ils ne se sont jamais écartés. Mais, sans nous arrêter à combattre des préjugés qui portent sur une supposition tout-à-fait gratuite essayons de nous faire des idées plus exactes.

Il est l'effet des usages que les circonstances ont introduits.

Nous jugeons et nous nous conduisons d'après les maximes dont nous nous sommes fait une habitude. Il y a des siècles où les préjugés généralement reçus arrêtent tout à coup l'homme qui a le plus de génie : il y en a d'autres où, parce que ces préjugés ne subsistent plus, un esprit médiocre fait ce que l'homme de génie n'a pas pu faire. Tout dépend des circonstances où nous nous trouvons.

Cette observation est applicable aux peuples. Les maximes qui s'introduisent lors de leur établissement font que les uns s'agrandissent, sans en avoir formé le projet, et que les autres ne peuvent pas s'agrandir, quoiqu'ils en aient l'ambition. Les républiques de la Grèce, par exemple, étaient dans le cas des hommes de génie que les préjugés arrêtent au milieu de leurs progrès.

C'était une folie à elles d'entreprendre de grandes conquêtes. C'est que les circonstances ne leur avaient pas appris à augmenter leurs forces par les forces des peuples vaincus. Les maximes qu'elles avaient adoptées étaient trop contraires à cette politique. Partager avec de nouveaux citoyens la gloire qu'elles avaient acquise, c'était la diminuer; et la diminuer, c'était la perdre. Ce préjugé les aveugla toujours sur leurs vrais intérêts, et il ne leur fut pas possible de sortir de leur faiblesse.

Les Romains, faibles dans les commencemens, ont été forcés de contracter bien vite des alliances, et de partager, avec les vaincus mêmes, les premiers avantages qu'ils ont dus à leur courage. Si les circonstances leur faisaient une loi d'exterminer les peuples qui leur étaient contraires, elles leur en faisaient une de s'attacher, par toute sorte de moyens, ceux qui pouvaient leur être favorables. Cette politique ne demandait aucune prévoyance de leur part; il leur suffisait de voir le danger où ils étaient. C'est ainsi qu'ils se sont étendus en Italie, et qu'ils se sont servis, par exemple, des Latins et des Herniques pour subjuguer les Volsques et les Toscans. Dans la suite ils ont continué comme ils avaient commencé, parce qu'en général l'usage est la grande règle des peuples, et que d'ordinaire, lorsqu'ils ont un parti à prendre, ils n'examinent pas ce qu'ils doivent faire, mais ils cherchent ce qu'ils ont fait en pa-

reilles circonstances. Plus vous étudierez l'histoire des nations, plus vous vous convaincrez que l'usage conduit les unes à leur agrandissement, comme il conduit les autres à leur perte.

Si les Carthaginois avaient tenu la même conduite que les Romains, c'eût été l'effet d'une politique éclairée; car elle aurait été en opposition avec les maximes que les circonstances avaient introduites. Devenus puissans de bonne heure, et presque sans obstacles, ils étaient accoutumés à dominer par la force, et ils jugeaient en conséquence que la force seule assure la domination. Ils n'ont donc pas senti le besoin de ménager les peuples. Ils ont appesanti le joug sur les alliés comme sur les sujets, et ils n'ont pas su conserver, parce qu'ils avaient acquis trop facilement.

Rome au contraire s'accroît plus lentement. Les ennemis se succèdent : elle en trouve partout où elle recule ses frontières, et pendant longtemps ils paraissent toujours plus redoutables. Au milieu de ces guerres, des villes sont détruites, des peuples sont exterminés, et tout ce qui résiste est tôt ou tard asservi. Cependant tous les peuples n'osent pas résister. Plusieurs, craignant le sort des vaincus, s'empressent de venir d'eux-mêmes au-devant des vainqueurs. Les uns demandent les droits de citoyens en tout ou en partie; les autres se croient trop heureux de conserver leurs lois, leurs

magistrats, et de se gouverner eux-mêmes sous la protection de la république. Par-là l'usage s'établit d'accorder de pareils priviléges comme autant de récompenses. Cet usage dure, parce que c'est le caractère des usages de durer, surtout dans les républiques, qui sont naturellement pendant des siècles ce qu'elles ont été d'abord. Elles conservent le même esprit, tant que les circonstances ne changent pas; et cela n'est pas étonnant, puisque le souverain est un corps qui ne meurt point, et qui se meut toujours en conséquence des premières impulsions. C'est en quoi le gouvernement républicain diffère du gouvernement monarchique, où l'autorité passe tout entière d'un homme à un homme, et où le souverain paraît quelquefois mourir à chaque changement de ministre.

Les circonstances furent à peu près les mêmes pour les Romains, tant qu'ils ne sortirent pas de l'Italie. Aussi conservèrent-ils les mêmes mœurs et la même conduite; et ils continuèrent d'étendre leur domination, par les mêmes moyens qu'ils l'avaient d'abord étendue.

Lorsqu'ils furent maîtres de l'Italie, la guerre était répandue parmi toutes les nations connues. Il y avait des monarques qui voulaient asservir, il y avait des peuples qui voulaient rester libres. Les Romains se montrèrent au milieu de ces troubles : moment favorable, où les faibles cher-

chaient une puissance qui les pût défendre, et qui ne parût pas les vouloir subjuguer. Ils crurent l'avoir trouvée. Rome en effet ne pouvait alors que protéger leur liberté. Si elle la menaçait, le danger était loin encore, et il importait de se soustraire à un danger présent. Ainsi Marseille se fortifia de son alliance contre les Gaulois; Sagonte contre Carthage; les Étoliens contre Philippe; Attale, les Rhodiens et les Égyptiens, contre les Séleucides. Les Romains n'eurent donc qu'à s'abandonner au courant des circonstances, qui les entraînaient dans les Gaules, dans l'Espagne, dans la Macédoine, dans la Grèce, dans l'Asie, dans l'Égypte. La conquête de ces provinces s'offrait à eux, sans qu'ils l'eussent préparée. Ils n'avaient qu'à recevoir dans leur alliance les peuples qui les appelaient. En montrant quelques légions, ils les réunissaient contre l'ennemi commun : ils abattaient les grandes monarchies; et parce que dans ces guerres, ils étaient la puissance dominante, lorsqu'elles étaient finies, ils se trouvaient la seule puissance, et tous les peuples passaient sous le joug, les alliés comme les ennemis.

Telles étaient au dehors les circonstances qui favorisaient l'agrandissement des Romains. Voyons quelles étaient au dedans celles qui le favorisaient encore.

Dans un gouvernement tel que celui de Rome, les généraux ne pouvaient pas former de grands

projets de conquête. Forcés à se régler sur le temps de leur commandement, à ménager les alliés et même les vaincus, ils accordaient la paix, dès qu'ils avaient assez fait pour mériter le triomphe, et ils paraissaient se refuser d'eux-mêmes à de plus grands succès. Cette conduite, dictée par l'intérêt personnel, servit mieux la république que n'eût fait l'ambition du peuple et du sénat. Elle lui donna une apparence de justice et de modération, et elle fit croire que Rome ne prenait les armes que pour défendre ses alliés.

Cette erreur livra les nations. Elles ne prirent aucune précaution contre un danger qu'elles ne voyaient pas, parce qu'il était encore loin d'elles. Jusqu'alors elles n'avaient vu que des conquérans, qui, tels qu'Alexandre ou Cyrus, combattaient avec leurs seules forces, et ne combattaient que pour eux; et elles n'avaient pas appris qu'on pouvait parvenir à la monarchie universelle en combattant avec les forces des autres et pour les autres. Rome continua de montrer en apparence la même modération, tant que ses généraux, bornés dans le temps de leur commandement, furent obligés de donner la paix, lorsqu'ils pouvaient se promettre de nouveaux avantages. De la sorte, elle cachait son ambition, sans avoir projeté de la cacher. Elle s'agrandissait insensiblement, et les peuples, qui s'étaient occupés de leurs querelles, ou qui l'avaient appelée à leur secours, furent

étonnés de se voir asservis par une puissance, dont l'alliance avait paru devoir assurer leur liberté.

Circonstances où l'empire de la république romaine fut le mieux affermi.

Un empire, tel que celui d'Alexandre est d'autant plus faible, qu'il est plus vaste. Tout s'y trouve toujours en disproportion. Comme le vainqueur est supérieur, lorsqu'il faut assujettir, parce qu'alors il agit avec toutes ses forces réunies; le vaincu devient supérieur à son tour, lorsqu'il faut conserver, parce qu'alors le conquérant est obligé de diviser ses forces.

Après la destruction de Carthage, l'empire de la république romaine était plus solidement établi, parce qu'elle ne l'avait pas conquis avec ses seules forces. Les alliés, qu'elle avait armés pour son agrandissement, avaient le même intérêt qu'elle-même à lui conserver ses conquêtes. Toutes les parties de cet empire se soutenaient donc mutuellement. Elles étaient comme en équilibre autour d'un centre commun. Tout s'y trouvait en proportion. Les causes qui conservaient étaient les mêmes que celles qui avaient subjugué; et les peuples se forçaient les uns les autres à plier sous un joug que Rome seule n'eût pas pu leur imposer.

Cependant quoique cet empire fût formidable partout où la république pouvait réunir plusieurs alliés contre un ennemi, il était faible en Italie, où elle était abandonnée à ses propres forces, et environnée de peuples qui étaient prêts à se sou-

lever. Aussi c'était là qu'il fallait porter la guerre: mais ce projet était trop hardi pour tout autre qu'Annibal.

Circonstances où cet empire doit s'affaiblir.

Lorsque toutes les nations seront au rang des sujets, Rome se trouvera dans la même position que si elle eût conquis avec ses seules armes. L'équilibre disparaîtra donc, et les forces du peuple souverain ne seront plus en proportion avec les forces des peuples subjugués. L'empire alors ne se soutiendra que par l'asservissement, dont les nations se seront fait une habitude.

Il en naîtra un autre inconvénient, c'est que la république ne pourra pas s'assurer des armées qu'elle entretiendra dans les provinces. Ne connaissant plus Rome, dont elles seront éloignées, elles se donneront à leurs généraux, et de là naîtront des guerres civiles. Ce temps n'est pas loin. Les succès des dernières guerres l'ont avancé, et les nouvelles provinces romaines sont un premier pas vers la décadence.

Cette république ne fut donc jamais mieux affermie que lorsqu'elle se contenta d'être la puissance dominante. Mais, forcée par sa constitution à s'agrandir, elle s'agrandira encore. Elle voudra tout envahir : elle ne verra que des sujets de triomphe dans des entreprises qui ruineront sa constitution même jusque dans les fondemens. Elle enlevera les richesses de tous les souverains. Elle ruinera les royaumes, dont elle voudra faire

des provinces. Elle détruira pour acquérir; et cependant elle croira avoir augmenté sa puissance, parce qu'elle comptera les peuples assujettis, et qu'elle ne considérera pas combien elle les a rendus misérables.

Plus les provinces s'épuiseront, plus elles seront asservies. Mais Rome, puissante uniquement par leur faiblesse, s'affaiblira tous les jours elle-même. Le luxe corrompra les mœurs : la prospérité achevera de détruire la discipline, que la mollesse condamnera; l'amour de la patrie s'éteindra peu à peu; le nombre des vrais citoyens diminuera tous les jours ; et Rome deviendra la proie des soldats qu'elle armera pour sa défense. Tel sera bientôt le sort de cette république. Nous la verrons obéir dans sa décadence à la force des circonstances, comme elle y a obéi dans sa prospérité.

Ce n'est point par politique que les Romains ont été constans dans certaines maximes.

Les progrès non interrompus des Romains, pendant plusieurs siècles, sont l'effet de la constance avec laquelle ils ont suivi certaines maximes; et cette constance est ce qu'on a pris pour une politique réfléchie. Mais ces maximes, dont on leur fait honneur, ils ne les ont point méditées. Ils ont été constans dans des préjugés qui leur ont réussi, comme nous le sommes nous-mêmes dans des préjugés qui ne nous réussissent pas, et nous sommes plus étonnans qu'eux. En ce genre la constance est le caractère de toutes les nations.

C'est uniquement parce que les circonstances ne changeaient pas, ou changeaient peu, que les Romains continuaient d'être attachés aux maximes anciennes. En effet, la politique, variable par elle-même, change avec les chefs qui gouvernent : il n'y a donc que l'uniformité des circonstances qui puisse forcer un peuple à suivre constamment les mêmes maximes. Les circonstances changèrent sensiblement après la ruine de Carthage : nous verrons les maximes changer avec elles, et les Romains perdront cette constance qu'on prenait pour politique de leur part.

Quand je dis que les circonstances peuvent seules rendre un peuple constant dans ses maximes, je parle en général : il faut excepter les Spartiates, dont la constance a été l'ouvrage de la politique, parce qu'elle était l'effet de la législation de Lycurgue; et ce qui prouve le pouvoir des circonstances, c'est que ce législateur n'a réussi que parce qu'il en arrêta le cours, et qu'il les rendit en quelque sorte immuables. Or ce qu'il faut admirer dans la constance des Spartiates, ce ne sont pas les Spartiates mêmes, c'est Lycurgue : de même dans la constance des Romains, ce ne sont pas les Romains, c'est l'enchaînement des circonstances où ils se sont trouvés.

Les Romains ont été supérieurs dans l'art militaire.

Après les observations que je viens de faire, je crois qu'on peut diminuer de l'admiration qu'on a communément pour la politique des Romains.

Mais rendons justice aux progrès qu'ils ont faits dans l'art militaire. Nulle part la discipline n'a été plus parfaite, et ne s'est mieux soutenue. Ils devaient au reste perfectionner cet art, parce que c'était le seul qu'ils cultivaient, parce qu'ils le cultivaient sans interruption, et que d'ailleurs la plupart de leurs guerres étaient de nature à leur faire sentir le besoin de la discipline [1].

CHAPITRE II.

Des effets que le luxe doit produire dans la république romaine.

Le luxe, quand il commença, fut un objet de scandale pour les Romains.

La vie simple et frugale à laquelle les Romains avaient été forcés pendant plusieurs siècles paraissait leur interdire les superfluités dont ils ne connaissaient pas l'usage. Ils aimaient cette simplicité dont ils s'étaient fait une habitude. Elle formait leurs mœurs, elle réglait leur façon de penser, et elle entretenait dans le gouvernement cette allure uniforme et constante qui en faisait toute la force.

Le luxe, lorsqu'il commença, fut un objet de scandale, parce qu'il était contraire aux mœurs,

[1] On peut voir dans le quatrième livre des *Observations sur les Romains* les causes et les effets de la discipline militaire des Romains.

à la façon de penser et au gouvernement. Le cri public, qui s'éleva contre ceux qui l'introduisaient, devait en retarder les progrès ; et en effet, il les retarda. On vit des généraux porter au trésor public les dépouilles des nations vaincues, et ne rien réserver pour eux : tel fut, entre autres, Paul Émile.

Comment ils s'y accoutumèrent.

Mais le cri public s'affaiblissait à mesure que le luxe se répandait parmi les premiers citoyens. On s'accoutuma peu à peu aux nouveaux usages. Les anciens tombèrent insensiblement dans l'oubli. On ne s'en souvint que pour les mépriser. On ne connut plus le scandale ; et il fut honteux de ne pouvoir pas s'écarter de la simplicité de ses pères.

Le changement des mœurs ayant changé la façon de penser, les progrès du luxe en furent plus rapides. Le pauvre se corrompit à l'exemple du riche. Si des citoyens osèrent encore s'élever contre la corruption, on les regarda comme des hommes d'un autre siècle. On les tournait en ridicule, ou du moins on les blâmait, lors même qu'on était forcé à leur accorder quelque estime. Il était facile de prévoir que cette révolution dans les mœurs en préparait une dans le gouvernement.

Quand il s'est introduit chez eux.

C'est après la guerre de Syrie, et dans l'intervalle de la seconde guerre punique à la troisième, que le luxe s'est surtout introduit parmi les Ro-

mains, et a commencé à faire passer chez eux les mœurs de l'Orient. Alors plusieurs lois furent portées particulièrement contre le luxe de la table. Mais elles prouvent un abus dont elles ne furent pas le remède. Tous les jours de plus en plus en contradiction avec les mœurs, les lois somptuaires devinrent tous les jours plus inutiles.

Il devait faire des progrès rapides.

Dès que les Romains, renonçant à leur première simplicité, commençaient à mettre les superfluités au nombre des choses nécessaires, ils devaient se porter rapidement à tous les excès du luxe; car ils avaient toujours été avides, et ils étaient devenus assez puissans pour donner un libre cours à leur avidité. Leur utilité avait été leur unique règle; la force avait fait leurs droits, au besoin la perfidie avait suppléé à leur faiblesse. Nous avons vu parmi eux les plus puissans s'approprier les domaines de la république, usurper les terres des particuliers, enlever à leurs concitoyens jusqu'à la liberté. Cette façon de penser, que le gouvernement même avait entrenue jusqu'alors, devait influer de plus en plus dans les mœurs, à mesure qu'on se faisait de nouveaux besoins. Comment les Romains, maîtres de dépouiller les nations les plus opulentes, auraient-ils pu ne pas leur enlever toutes les choses de luxe?

Comment l'usage autorisa les

L'an de Rome 581, peu avant la guerre de Persée, le consul L. Posthumius Albinus, envoyé

par le sénat dans la Campanie, ordonna aux magistrats des Prénestins de lui préparer une maison, de venir au-devant de lui, et de lui fournir tous les chevaux et toutes les bêtes de charge dont il avait besoin pour son voyage. Jusqu'alors les consuls n'avaient jamais rien exigé de pareil. C'est la république qui leur fournissait les choses nécessaires pour les commissions qu'elle leur donnait. Les villes par où ils passaient n'étaient pas même tenues de leur préparer un logement; ils logeaient chez des particuliers avec qui ils étaient liés d'hospitalité. Posthumius, qui avait passé à Préneste dans un temps où il n'était pas en magistrature, voulut, dit-on, se venger des Prénestins, parce qu'ils ne lui avaient pas rendu les honneurs qu'on ne devait qu'aux magistrats.

magistrats à fouler les peuples.

Cet exemple, imité par d'autres, devint bientôt un usage. Alors les magistrats de la république parurent autorisés à imposer aux peuples telles charges qu'ils jugeaient à propos, et ils se firent des droits des malversations qu'ils commettaient. Le sénat se hâta de faire publier dans toutes les villes un décret par lequel il défendait de rien exiger au delà de ce qu'il aurait réglé. Il faisait connaître par-là qu'il désapprouvait les vexations; mais il ne les empêchapas. Si, dans la suite, des consuls ou des préteurs furent accusés d'en avoir commis, ils eurent ordinairement assez de crédit pour se faire absoudre. Le tribun L. Calpurnius

Piso, croyant arrêter cet abus, fit passer une loi qui autorisait les peuples à se pourvoir devant les juges contre les magistrats concussionnaires. Cette loi fut portée la première année de la troisième guerre punique, c'est-à-dire dans un temps où elle était visiblement en contradiction avec l'esprit même du gouvernement. Elle devait être sans force, puisque le sénat donnait lui-même l'exemple de la perfidie et de l'injustice.

Avidité avec laquelle les Romains recherchent les choses de luxe.

Les Romains passèrent presque subitement de la plus grande simplicité à la recherche des choses de luxe. Dans les commencemens, encore incapables de les apprécier par eux-mêmes, ils s'y portèrent d'abord avec plus d'avidité que de goût: ils parurent n'en faire cas que parce qu'elles avaient un prix chez les peuples auxquels ils les enlevaient, et ils les envahirent avec une sorte de férocité. C'étaient des soldats qui allaient au butin.

Quand une nation sait jouir des choses de luxe, ses mœurs deviennent plus douces, parce qu'elles s'amollissent. Alors il y a une sorte de lâcheté dans son caractère. Moins capable des fatigues qu'il faudrait prendre pour se procurer de nouvelles superfluités, elle se repose dans la jouissance de celles qu'elle a, et elle paraît moins avide.

Mais les Romains avaient apporté le luxe chez eux, et ils ne s'amollissaient pas encore. C'est qu'il leur avait été plus facile de dépouiller les nations

que d'apprendre à jouir des superfluités qu'ils leur enlevaient. Ils conservaient donc le même courage, ou plutôt la même férocité qu'ils avaient eue, lorsque leur manière de vivre était encore simple et frugale; et par conséquent ils étaient d'autant moins capables de mettre des bornes à leur avidité, qu'ils recherchaient les choses de luxe avec moins de connaissance.

Lorsque les généraux ne s'étaient pas encore fait un besoin de ces choses, ils paraissaient ne dépouiller les nations que pour triompher avec plus de magnificence ; et après avoir étalé des richesses, que le peuple, dans les commencemens, regardait avec plus d'étonnement que d'envie, ils les déposaient dans le trésor public pour les besoins de l'état. Par-là l'esprit du gouvernement devenait tous les jours plus avide. Il le devenait sans scrupule, parce que l'utilité publique les justifiait : et les Romains s'accoutumaient à regarder les dépouilles des peuples vaincus comme le principal fruit de leurs victoires.

Dans les commencemen, l'avidité eut pour objet d'enrichir le trésor public.

Cette avidité, qui caractérisait le gouvernement, fut entretenue par l'empressement des nations à rechercher la protection du peuple romain. Elles se ruinèrent pour l'acheter ou pour la conserver, et Rome ne mit plus de bornes aux tributs qu'elle imposait. Elle crut avoir des droits à tout ce qu'on ne pouvait pas lui refuser.

Dès que le gouvernement devenait tous les

Dans la suite

Les généraux furent avides pour s'enrichir eux-mêmes.

jours plus avide, il n'était pas possible que les généraux, qui s'accoutumaient au luxe des provinces conquises, se fissent toujours un point d'honneur d'être désintéressés. Ils détournèrent donc à leur profit une partie des trésors qu'ils enlevaient aux nations : ils imposèrent des tributs dont ils ne rendaient aucun compte; ils vendirent leur protection; ils s'approprièrent les biens des particuliers et des provinces; en un mot, ils commirent dans leurs départemens les vexations que le gouvernement de la république commettait partout.

Effets que cette avidité devait produire.

L'intervalle de la seconde guerre punique à la troisième est le temps où les provinces étaient une source plus abondante de richesses. Mais l'avidité, qui tarira cette source, armera bientôt les Romains les uns contre les autres. Rome sera déchirée par des guerres civiles. Elle finira par avoir un maître; et les revenus d'un empire qui absorbera toutes les richesses des nations les plus opulentes ne suffiront pas à un seul homme.

L'oisiveté qui contribue à l'agrandissement de la république devait rendre le luxe plus pernicieux.

Pendant que le luxe se répandait, les Romains conservaient des usages qui s'étaient établis dans les temps où ils ne le connaissaient pas; et ces usages rendaient le luxe encore plus pernicieux pour eux.

Ils auraient cru se dégrader en cultivant les arts : c'est un vieux préjugé que les circonstances avaient fait naître. Il était naturel qu'une nation

de soldats abandonnât les arts à ses esclaves; et, dès qu'elle les leur avait abandonnés, il était naturel encore qu'elle dédaignât de les cultiver elle-même. En temps de paix, les Romains qui n'avaient point de champ étaient donc dans une grande oisiveté. Tel était le sort de la plus grande partie des citoyens que les censeurs distribuaient ordirement dans les quatre tribus de la ville.

Pendant cinq siècles ou environ, cette oisiveté ne contribua pas peu à l'agrandissement de la république. Car Rome aurait eu moins de soldats, si les citoyens avaient été plus occupés; et c'est la nécessité de subsister qui faisait désirer la guerre. Si le peuple se plaignait de n'avoir point de part aux champs qu'il avait conquis, les patriciens l'apaisaient en cédant à chaque fois quelque partie de l'autorité. Comme tous les tyrans, plus avares qu'ambitieux, ils aimaient mieux abandonner des magistratures que des arpens de terres; et parce que les dissensions n'étaient favorables qu'à l'ambition des tribuns, chaque année la guerre devenait l'unique ressource du peuple, qui avait toujours été trompé dans son attente, et qui devait l'être encore. Or cette ressource fut assurée, tant que les Romains ne portèrent pas leurs armes hors de l'Italie.

La république devait pencher vers sa ruine, aussitôt que le changement des circonstances changerait l'influence des causes qui l'avaient élevée.

C'est ce qui arriva après la seconde guerre punique, et plus sensiblement encore après la troisième. Alors la guerre ne pouvait plus faire diversion aux dissensions domestiques, parce qu'il n'était pas possible de mener à l'ennemi, d'un moment à l'autre, une grande partie des citoyens; et le peuple, à qui le butin manquait, restait sans ressource, parce qu'il ne savait pas subsister de son travail. Cependant il était plus nombreux que jamais. Or un peuple oisif, qui n'a pas de quoi subsister, et qu'on ne peut arracher à ses dissensions, sera naturellement porté à causer des révolutions dans le gouvernement : car il n'a d'espérance que dans les troubles, et sa cupidité est excitée par le luxe, qui lui rend sa misère plus sensible.

Si pendant un temps le partage de l'autorité fut l'objet des dissensions, ce sera désormais le partage des richesses. Les pauvres se souleveront, parce qu'ils n'ont rien à perdre. Les riches s'armeront, parce qu'ils ont tout perdu, s'ils cessent d'être riches; et l'or, qui distingue seul les citoyens, coûtera plus à céder que les dignités.

Il coûtera d'autant plus à céder, qu'il tiendra lieu de tout dans un gouvernement où tout deviendra vénal. Celui qui sera assez riche pour acheter les suffrages sera sûr d'obtenir les magistratures : celui qui les obtiendra sera sûr de s'enrichir encore; et on les ambitionnera par avarice.

Les mêmes usages sont bons ou mauvais sui-

vant les circonstances. Un peuple sans arts et sans métiers est ce qu'il fallait à Rome, tant que la guerre se fit en Italie; parce qu'alors cette ville n'avait besoin que de soldats. Il n'en fut pas de même dans la suite. Plus un empire est étendu, plus il importe que la capitale soit remplie de citoyens laborieux. Ainsi, comme le désœuvrement du peuple avait été une des causes de l'agrandissement de la république, il devait être aussi une des causes de sa décadence.

Au lieu de soldats, Rome ne renfermait qu'une populace affamée, que la prospérité de l'état rendait insolente, et que la misère soulevait contre les riches. Pour la faire subsister, on était contraint de prendre dans le trésor public, et de distribuer du blé, du lard, de l'huile et autres choses semblables. Cependant cette populace, qui croyait avoir conquis l'univers, ne pouvait se résoudre à vivre uniquement d'aumônes; et elle demandait des terres, que les propriétaires ne voulaient pas céder.

Le luxe ruine tôt ou tard les états.

Tôt ou tard le luxe ruine les nations chez lesquelles il s'introduit. Il y a un temps à la vérité où il paraît multiplier la masse des richesses. Il anime l'industrie, il multiplie les arts, il fait fleurir le commerce : il met tout en valeur, en un mot, et il fait jouir de tout.

Il met tout en valeur, dis-je, excepté l'agriculture, à laquelle il nuit nécessairement, comme

nous l'avons prouvé ailleurs. Il suffit de rappeler ici que les souverains, pour fournir à leur superflu et à celui des grands, sont dans la nécessité de multiplier les impôts; et qu'après les avoir multipliés, ils sont dans la nécessité de les multiplier encore. De génération en génération, ils sont d'autant moins riches, qu'ils font plus d'efforts pour augmenter leurs revenus; parce que d'un côté, tout renchérit pour eux comme pour leurs sujets, et que de l'autre la source des richesses se tarit, à mesure que les campagnes tombent en friche.

Mais le luxe ne ruine l'agriculture qu'insensiblement, et pendant un temps il porte l'abondance dans les villes où les citoyens qui n'ont rien sont assurés de vivre de leur travail. Si c'est un avantage au moins n'est-il que passager.

Comme le luxe force les plus riches à dépenser continuellement au delà de ce qu'ils ont, il viendra un temps où ils seront réduits malgré eux à vivre d'économie. Alors les arts de luxe cesseront d'être cultivés, ceux qui en vivaient tomberont dans la misère, et les villes seront ruinées comme les campagnes.

Effets qu'il a produits à Rome.

Le luxe des Romains, qui ruinait les provinces conquises, ruina de bonne heure l'agriculture en Italie, parce que les grands sacrifièrent à leur magnificence et à leurs caprices les terres dont ils s'étaient emparés; et comme les citoyens regardaient au-dessous d'eux de cultiver les arts, il

arriva qu'à Rome le luxe n'eut pas même l'avantage passager de faire subsister les pauvres.

Le peuple était donc dans la misère, et souvent les citoyens qui paraissaient dans l'opulence se trouvaient pauvres eux-mêmes, parce qu'ils l'étaient de tout ce qu'ils n'avaient pas. Dans cet état des choses il ne pouvait naître que des troubles : d'un côté le trésor public ne suffisait pas aux besoins d'une populace nombreuse, qui manquait de pain, et qui n'en savait pas gagner ; de l'autre, les lois ne pouvaient réprimer les grands, dont l'avidité dépouillait indistinctement les sujets de la république, les alliés et les citoyens. D'après ces considérations, vous jugez, Monseigneur, que les dissensions, qui ont été suspendues par des guerres, ne tarderont pas à recommencer, et qu'elles seront bien différentes de celles que nous avons vues.

CHAPITRE III.

Jusqu'au tribunat de Tibérius Gracchus.

Après avoir observé les causes de la grandeur des Romains, il reste à observer les révolutions dans les mœurs et dans le gouvernement.

L'étude de l'histoire, comme je l'ai déjà remarqué, ne demande pas, Monseigneur, qu'on apprenne tout ce qui est arrivé. Il y a un choix à faire, et nous sommes conduits dans ce choix par l'objet que nous nous proposons.

Jusqu'ici nous avons considéré tout ce qui a pu

contribuer à la grandeur des Romains. Actuellement que plusieurs nations ont été subjuguées, et que nous prévoyons la chute des monarchies qui subsistent encore, il nous reste à observer les révolutions dans les mœurs et dans le gouvernement jusqu'à la ruine de la république. C'est par rapport à cet objet que je choisirai les faits dont je vous entretiendrai.

Conduite des Romains dans la guerre d'Espagne.

La guerre continuait en Espagne; et les Romains s'y montraient tels qu'ils s'étaient montrés en Afrique. Nous avons vu que Viriathus avait défait le préteur Vétilius. Il eut de nouveaux succès ; il eut aussi des revers. Mais tant qu'il vécut il soutint avec gloire tout l'effort des ennemis. Humain, juste, intrépide, endurci à la fatigue, grand capitaine, il n'eut jamais d'autres intérêts que ceux des peuples dont il prenait la défense ; il partageait également avec ses soldats le butin et le danger, et il était à leur tête comme un chef parmi ses égaux.

Avant J. C. 141, de Rome 613.

Q. Cécilius Métellus Macédonicus commandait depuis deux ans en Espagne, lorsqu'on lui donna pour successeur Q. Pompéius Népos, qui, sans talens et sans naissance, s'était élevé au consulat par une perfidie. Lélius, ami de Scipion l'Africain, demandait le consulat. Pompéius, qui feignait d'être ami de l'un et de l'autre, s'offrit de solliciter pour Lélius, et le supplanta.

Ennemi de Pompéius, Métellus donna des con-

gés à tous les soldats qui en demandèrent; il dissipa les munitions de guerre et de bouche, et il ordonna de laisser mourir de faim les éléphans. A cette conduite d'un homme qui avait paru jusqu'alors aussi bon citoyen que bon général, on pouvait juger qu'on n'était pas loin des temps où la république serait tout-à-fait sacrifiée à des vues particulières. Si Métellus, parce qu'il était ennemi de Pompéius, voulait le faire échouer, il aurait pu s'en reposer sur l'incapacité de ce consul, qui n'eut aucun succès, quoique son armée fût au moins de trente mille hommes.

Leur conduite avec Viriathus.

Pendant que Pompéius faisait la guerre aux Arvaques, Viriathus, qui l'année précédente avait vaincu le proconsul Fabius Servilianus, le défit encore, et le poussa dans un poste d'où les Romains pouvaient difficilement lui échapper. Dans cette conjoncture, il fit des propositions parce qu'il crut pouvoir assurer la paix; et par le traité, que le sénat et le peuple ratifièrent, on convint de garder de part et d'autre tout ce qu'on possédait. Viriathus avait alors étendu sa domination sur le Tage et sur l'Èbre, et les Romains commençaient à se lasser de cette guerre, qui durait depuis neuf ans.

Avant J. C. 141, de Rome 613.

Si Viriathus comptait sur la foi des traités, il ne connaissait pas le sénat. Dès l'année suivante, les hostilités recommencèrent. On avait continué le commandement à Pompéius dans l'Espagne ci-

térieure; et dans l'Espagne ultérieure, le consul Q. Servilius Cépio avait succédé à son frère Fabius Servilianus. Servilius, aussitôt qu'il fut arrivé dans sa province, commença par chercher des prétextes pour rompre la paix; et bientôt après, sans en chercher davantage, il arma ouvertement. Le sénat même l'y autorisa.

Viriathus, qui n'avait pas prévu cette perfidie, fut réduit à fuir devant l'armée du consul. Ses alliés ne lui donnèrent aucun secours. Comme ils n'avaient pas pu se concerter pour leur défense commune, ils n'osèrent prendre les armes, et quelques-uns furent même forcés de se soumettre aux Romains. Alors Servilius médita une nouvelle trahison. Il offrit la paix, si on lui livrait les chefs de plusieurs villes qui s'étaient soustraites à la république; et, lorsqu'on les lui eut livrés, il y mit une nouvelle condition : il demanda que Viriathus livrât ses armes, et s'abandonnât lui-même à la discrétion du sénat. La guerre continua. Il n'était pas néanmoins au pouvoir du consul de la conduire avec succès; car ses troupes, auxquelles il était odieux, le méprisaient, et se soulevaient contre lui. Il fit assassiner Viriathus.

Avant J. C. 140, de Rome 614.

Leur conduite avec les Numantins.

Pompéius assiégeait alors Numance. Après avoir ruiné ses troupes devant cette place, il fit avec les Numantins un traité qui les déshonorait; et lorsque, l'année suivante, il remit le commandement au consul M. Popilius Lénas, il eut l'impudence

de nier ce traité, qu'il avait conclu en présence des principaux officiers de l'armée. Popilius renvoya la décision de cette affaire au sénat, et suspendit les hostilités. Mais Pompéius persista toujours à nier un fait de la dernière évidence; et le sénat, qui ne voulait pas la paix, jugea qu'il n'y avait point eu de traité.

Popilius, ayant recommencé la guerre, fut battu, et perdit une partie de son armée. Le consul C. Hostilius Mancinus, qui lui succéda, ne fit que des fautes, et n'éprouva que des revers. Ses soldats, effrayés à la vue des ennemis, n'osaient plus sortir du camp. Il résolut de s'éloigner, et il choisit une nuit pour sa retraite. Mais, quoiqu'il eût vingt mille hommes, quatre mille Numantins qui le poursuivirent firent un grand carnage de ses troupes, et le poussèrent dans des défilés où ils l'enfermèrent. Il leur envoya un héraut pour entrer en composition. Avant J. C. 137, de Rome 617.

Les Numantins refusèrent de traiter avec lui: ils avaient appris à se méfier des généraux de la république. Heureusement pour les Romains, ils crurent pouvoir donner leur confiance au questeur Tibérius Sempronius Gracchus, dont la probité était reconnue; et Gracchus sauva l'armée. Ils étaient bien simples, si la probité d'un seul citoyen les rassurait contre le sénat.

Le traité que Tibérius Gracchus fit avec eux était assez justifié par la nécessité où l'on avait

été de le conclure; et s'il était honteux pour la république, toute l'infamie en retombait sur Hostilius. Ce consul, qui eut ordre de venir rendre compte de sa conduite, fut remplacé par son collègue M. Émilius Lépidus, qui fit la guerre aux Vaccéens contre la défense du sénat, et qui perdit six mille hommes dans une déroute.

La conduite du sénat avec les Numantins fut la même que celle qu'il avait tenue avec les Samnites, après le traité des Fourches Caudines. Il ordonna que Hostilius et tous ceux qui avaient garanti le dernier traité seroient livrés à l'ennemi; et Hostilius, se piquant d'autant de générosité que Sp. Posthumius, invita lui-même le peuple à autoriser ce décret. Mais le peuple ne consentit point que Gracchus fût livré, et Hostilius, qu'on livra seul, ne fut pas accepté par les Numantins.

Avant J. C. 136, de Rome 618.

Cette nouvelle perfidie ne releva pas les affaires des Romains. Contre une ville où il n'y avait jamais eu plus de huit mille soldats, il fallut enfin armer jusqu'à soixante mille hommes : on en donna le commandement à Scipion l'Africain, qu'on jugea seul capable de terminer cette guerre; et encore ce général ne crut-il devoir marcher contre les Numantins qu'après avoir employé une année à rétablir la discipline dans les troupes. Numance fut rasée, et on vendit tous les citoyens qui survécurent à la ruine de leur ville.

Avant J. C. 133, de Rome 621.

Pendant cette guerre, on voit que les Romains vont ouvertement à la tyrannie par toutes sortes de voies; que les généraux, sans égard pour les ordres du sénat, ne forment des entreprises que pour assouvir leur avidité; et que dans la prospérité de la république la discipline commence à se perdre. Une révolte des esclaves en Sicile va nous faire remarquer d'autres abus. Elle commença deux ans avant la ruine de Numance.

Soulèvement des esclaves.

Les citoyens riches avaient rempli les campagnes de Sicile et d'Italie d'esclaves, qu'ils traitaient avec plus de dureté que leurs bêtes, parce qu'ils les acquéraient à plus vil prix. Leur avarice sordide et barbare, qui refusait à ces malheureux jusqu'aux choses les plus nécessaires, les forçait à vivre de brigandage. Ils les y invitaient eux-mêmes, afin d'être dispensés de les nourrir; et ils les protégeaient contre les poursuites des préteurs, auxquels il était difficile d'en faire justice.

En Sicile, où ce désordre était plus grand qu'ailleurs, les esclaves marchaient en troupes, et formaient des bandes de voleurs, qui commettaient impunément toutes sortes de violences. Ce genre de vie, où ils faisaient ensemble l'essai de leur courage, leur fit connaître leurs forces, et ils résolurent de se soustraire à des maîtres aussi avares que cruels. Un de leurs chefs, nommé Eunus, à la tête de soixante-dix mille, prit toutes les marques de la royauté. Il se faisait appeler Antiochus, parce

qu'il était de Syrie; et bientôt on compta jusqu'à deux cent mille esclaves qui se soulevèrent dans les différentes parties de la Sicile. Ces brigands commirent des cruautés inouïes. Ils se défendaient en désespérés, comme des hommes qui n'avaient pour ressources que la victoire ou la mort. Quatre préteurs qu'on envoya contre eux furent successivement battus. Le consul C. Fulvius, collègue de Scipion l'Africain, les combattit sans succès. Son successeur au consulat, L. Calpurnius Piso, le même qui avait fait passer la loi contre les magistrats concussionnaires, remporta sur eux la première victoire; et l'année suivante, le consul P. Rupilius Népos acheva de les exterminer. Ceux qui ne périrent pas dans les combats expirèrent sur la croix. Pendant cette guerre, à Rome, et dans plusieurs villes d'Italie, les esclaves formèrent une conspiration qui fut découverte, et qui n'eut pas de suite.

Avant J. C. 132, de Rome 622.

Loi qui règle que les élections se feront par scrutin.

Aux désordres que les citoyens puissans causaient dans les provinces, on peut juger de l'abus qu'ils faisaient de leur crédit à Rome même. Une loi, portée pendant la guerre de Numance, donne occasion de remarquer qu'ils ne laissaient plus au peuple la liberté des suffrages.

Jusqu'à l'an de Rome 615, les suffrages avaient été donnés de vive voix. Cette manière de procéder aux élections avait l'avantage de pouvoir éclairer le peuple sur les candidats auxquels il devait

la préférence, parce qu'on discutait publiquement le mérite de ceux qui se présentaient. Mais quand le temps fut arrivé où l'avidité commençait à faire briguer les magistratures, les citoyens puissans employèrent les menaces et la violence pour se rendre maîtres des élections; et le peuple sentit qu'en continuant de donner ses suffrages de vive voix, il n'avait plus la liberté de choisir ses magistrats. Alors on fit une loi qui régla que désormais les élections se feraient par scrutin, c'est-à-dire en comptant les billets où chacun aurait écrit le nom de celui qu'il choisissait.

Cette loi rendit la liberté des suffrages. Mais le peuple, qui se corrompait, ne devait jouir de cette liberté que pour vendre les magistratures; et le secret du scrutin favorisait tout-à-fait ce nouvel abus. Quand il n'y a plus de mœurs, les lois paraissent moins faites pour remédier aux inconvéniens que pour les constater.

CHAPITRE IV.

Du tribunat de Tibérius Gracchus.

Circonstances où les troubles commencent sous le tribunat de Tibérius Gracchus.

Il y avait à Rome une populace immense, les plus grandes richesses, la plus grande pauvreté, et tous les vices qui vont à la suite du luxe. Alors naquirent les troubles qui ne finiront qu'avec la

Avant J. C. 133, de Rome 621.

république. Ils commencèrent l'année de la ruine de Numance, lorsque Scipion était encore devant cette place, qu'il tenait bloquée.

Gracchus, offensé de ce qu'on n'avait point eu d'égard pour le traité dont il était l'auteur, fut encore irrité contre le sénat, qui l'eût livré aux Numantins, si le peuple ne s'y fût opposé. Sensible à cette injure, il chercha l'occasion de se venger, et il se fit élire tribun. Quoique plébéien, il jouissait par sa famille d'une grande considération. Il était beau-frère de Scipion, gendre d'Ap. Claudius, prince du sénat, et son père, deux fois consul, avait obtenu les honneurs du triomphe. C'est ce même Sempronius qui avait épousé Cornélie, fille du premier Africain. D'ailleurs avec une réputation de courage, de prudence et de probité, Gracchus avait encore une éloquence qui le mettait bien au-dessus des orateurs de son temps, et une figure qui paraissait donner un nouveau prix à son éloquence et aux autres qualités de son âme.

Motifs de Tibérius pour renouveler la loi Licinia.

Il entreprit de renouveler la loi Licinia, par laquelle il était défendu à tout citoyen d'avoir plus de cinq cents arpens de terre. L'objet de ce tribun n'était pas uniquemeut de soulager la misère du peuple : il voulait surtout que les campagnes fussent désormais cultivées par des citoyens, jugeant les esclaves dont elles étaient remplies inutiles pour la guerre et dangereux pendant la paix.

Oppositions des riches.

Il y avait long-temps que la loi Licinia était

tombée dans l'oubli. Elle paraissait proscrite, et les riches ne s'attendaient pas à la voir revivre. Il serait difficile de se représenter la fureur avec laquelle ils s'élevèrent contre les desseins de Tibérius. On n'avait jamais rien vu de semblable dans les querelles fréquentes que le partage des terres avait autrefois suscitées. C'est que l'avarice s'était accrue avec les richesses, et que le temps était arrivé où on défendrait ses biens par toutes sortes de violences, parce qu'on les avait acquis par toutes sortes de voies.

Adoucissemens que Tibérius apportait à cette loi.

Le tribun, qui prévoyait les oppositions des riches, avait apporté quelque adoucissement à la loi Licinia. Il consentait que chaque enfant de famille pût avoir en propre deux cent cinquante arpens; et il n'exigeait pas qu'en restituant les terres qu'on avait usurpées on rendît compte des fruits dont on aurait joui. Mais ces adoucissemens mêmes aigrissaient les riches, parce que l'équité dont on paraissait user à leur égard les rendait plus odieux, s'ils ne se laissaient pas dépouiller. Ils traitèrent Tibérius de séditieux, de perturbateur du repos public. Parce qu'ils ne voyaient qu'eux dans la république, ils l'appelaient l'ennemi de l'état; et ils l'accusaient d'aspirer à la tyrannie, parce qu'il prenait les intérêts du peuple.

Raisons avec lesquelles il combattait les riches.

Plus ils déclamaient contre lui avec animosité, plus lui-même il montrait de modération. Il leur demandait s'ils ne pourraient pas vivre avec cinq

cents arpens. Il leur représentait la misère des citoyens auxquels ils refusaient des terres. Il s'élevait contre l'abus qui, ôtant aux pauvres la ressource de vivre en cultivant les champs des riches, autorisait les grands propriétaires à nourrir dans de vastes domaines leurs esclaves plutôt que leurs concitoyens. *Les bêtes sauvages*, disait-il, *ont des tanières pour se retirer; et des hommes qu'on dit les maîtres de l'univers n'ont pas un toit pour se mettre à couvert des injures du temps : il ne leur reste que les cicatrices des blessures qu'ils ont reçues dans les combats.* Il lui était d'autant plus facile de rendre la multitude favorable à ses desseins, qu'il plaidait pour le peuple devant le peuple même. Le jour ayant été pris pour la publication de la loi, le sénat s'assembla.

Comment les riches se défendaient.

A en juger par le passé, il semblait que cette compagnie entrerait en composition. En effet elle eût abandonné des dignités pour conserver ses terres; mais elle ne pouvait plus faire de ces marchés, et elle était moins disposée que jamais à se laisser dépouiller. Si quelques sénateurs voulaient qu'on eût égard aux plaintes des tribuns, le plus grand nombre rejetait avec indignation un avis qui tendait à diminuer leur fortune. Ces terres dont on les voulait déposséder, les uns disaient les tenir de leurs pères, les autres assuraient les avoir acquises de bonne foi. Quelques-uns, voilant leur avarice du prétexte de la religion, disaient

que leurs ancêtres étaient enterrés dans ces terres, et qu'ils en défendraient les sépulcres jusqu'à la mort. On parla d'employer la violence contre Tibérius; et, après bien des avis, on s'en tint au parti qui avait réussi tant de fois, c'est-à-dire à la voie d'opposition. On choisit à cet effet le tribun M. Octavius Cécina, qui, quoique ami de Tibérius, entra facilement dans les vues des riches, parce qu'il était riche lui-même, et qu'il eût beaucoup perdu si la loi eût été portée.

Inconvéniens de la loi Licinia.

Il est certain que la loi Licinia avait de grands inconvéniens. Il s'agissait de ruiner les premières familles, qu'on regardait comme le soutien de la république. Les recherches auxquelles elle obligeait pouvaient occasioner bien des troubles. Il en devait naître des procès sans fin. Après avoir réduit les plus grands propriétaires à cinq cents arpens, il n'était pas sûr qu'il restât des terres pour tous les citoyens qui n'en avaient pas; et il paraissait au contraire que la loi, qui devait ruiner les riches, ne pouvait pas pourvoir au soulagement de tous les pauvres. C'est sur ces motifs qu'Octavius fonda son opposition.

Elle passe, après que Tibérius a fait déposer le tribun Octavius, qui s'y opposait

Tibérius cependant ne renonça pas à ses desseins. Il remonta à l'institution du tribunat : et, après avoir montré quel en avait été le motif, il représenta que si le peuple avait pu déposer un roi, et abolir la royauté même, il pouvait, à plus forte raison, déposer un tribun qui abuserait de

son autorité, et abolir le tribunat, si cette magistrature devenait contraire à ses intérêts. Il demanda donc que le peuple décidât, qui, de lui ou d'Octavius, lui était contraire ou favorable; et que celui des deux qui serait déclaré avoir abusé des priviléges de sa place fût déposé sur-le-champ.

Puissance de Tibérius.

Cette entreprise, jusqu'alors sans exemple, lui réussit : Octavius fut déposé. La loi Licinia ne trouva plus d'opposition, et on nomma, pour la faire exécuter, trois commissaires, Tibérius, son beau-père, Ap. Claudius, et son frère C. Gracchus, qui servait alors sous Scipion au siége de Numance.

Tibérius disposa de la place d'Octavius en faveur d'un homme qui lui était dévoué. Alors absolu dans le tribunat, il fut en quelque sorte maître de la république. Il pouvait suspendre les fonctions de tous les magistrats, et aucun d'eux ne pouvait rien entreprendre sans son consentement.

Il fait de nouvelles propositions qui soulèvent le sénat.

Tant de crédit pouvait le faire soupçonner d'aspirer à la tyrannie. Ses ennemis s'en prévalurent. Ils formèrent des complots contre lui, et sa vie fut en danger. Il fallait donc qu'il humiliât le sénat ou qu'il périt dans son entreprise. C'est pourquoi, déterminé à ne plus garder de ménagement, il résolut de transporter toute la puissance au peuple. Il proposa d'abréger le temps de service des soldats, d'appeler au peuple de tous les jugemens, et de mettre dans les tribunaux autant de

chevaliers que de sénateurs. Le sénat était surtout offensé de cette dernière proposition, lorsque de nouveaux projets l'irritèrent encore davantage.

Avant J. C. 133, de Rome 621.

Attalus Philométor, dernier roi de Pergame, mourut cette année. Il légua ses états au peuple romain; et déjà les sénateurs regardaient d'un œil avide la succession de ce prince, dont ils se croyaient les héritiers. Ce fut à cette occasion que Tibérius leur porta le coup auquel ils parurent le plus sensibles. Il proposa de partager entre les plus pauvres citoyens tout le mobilier d'Attalus, et de donner au peuple la disposition des revenus du royaume de Pergame. A cette proposition, les sénateurs jurèrent de se venger, à quelque prix que ce fût, du tribun qui l'avait faite.

Il demande à être continué dans le tribunat.

Tibérius, pour exécuter ses projets, demandait à être continué dans le tribunat. Il avait contre lui le sénat, les grands et les tribuns, jaloux de son crédit. Mais le peuple lui était favorable. Il venait de s'assembler au Capitole, et il allait procéder à l'élection, lorsqu'on vint dire à Tibérius que les sénateurs avaient résolu de l'attaquer jusque dans son tribunal. En effet, leurs esclaves, armés de bâtons, les attendaient à la porte du sénat.

Il est assommé par les sénateurs.

Il s'agissait de faire connaître au peuple le danger qui menaçait son tribun. Le tumulte était grand : les ennemis de Tibérius l'augmentaient à dessein, et il ne lui fut pas possible de se faire

entendre. Réduit à s'exprimer par des gestes, il toucha sa tête des deux mains, pour faire comprendre qu'on en voulait à sa vie. Aussitôt un bruit se répand, jusque dans le sénat, que Tibérius demande la couronne. Les sénateurs, qui ne cherchaient qu'un prétexte pour user de violence, feignent de prendre l'alarme. Scipion Nasica, fils de celui qui avait été reconnu pour le plus honnête homme de la république, exhorte le consul P. Minutius à faire périr le prétendu tyran, assurant qu'il n'y a pas un moment à perdre, si on veut conserver la liberté; et sur le refus de ce magistrat, qui ne crut pas devoir être l'instrument de la vengeance de quelques citoyens, il marche lui-même à la tête des sénateurs de son parti. Leurs esclaves, qui les précèdent, frappent sur tout ce qui s'oppose à leur passage. Le peuple prend la fuite; Tibérius est assommé; plus de trois cents de ses partisans périssent avec lui, et le sénat continua de sévir, pendant plusieurs jours, contre tous ceux qu'il jugea avoir été favorables aux desseins du tribun. Voilà la première dissension de cette espèce. Ce furent les sénateurs qui l'ensanglantèrent. Leurs premiers coups tombèrent sur un citoyen dont la personne était réputée sacrée; et ils le tuèrent dans le Capitole même, où le peuple était assemblé.

Avant J.C. 133, de Rome 621.

CHAPITRE V.

Jusqu'à la mort de Caïus Gracchus.

C'est pendant le tribunat de Tibérius que Calpurnius vainquit en Sicile les esclaves qui s'étaient révoltés. Cette guerre ne finit que l'année suivante. Alors il y avait de pareils soulèvemens en Asie : et la cause en était la même. Attale étant mort pendant ces troubles, Aristonicus, fils naturel d'Eumène, arma pour lui les esclaves, et se rendit maître du royaume de Pergame. Son règne fut court. Vainqueur, la première année, du consul P. Licinius Crassus, qui perdit la vie, la suivante il fut vaincu et fait prisonnier par le consul M. Perpenna, qui mourut de maladie peu après sa victoire. Il orna le char de triomphe de Manius Aquilius, qui avait succédé à Perpenna dans le département de l'Asie; et il fut jeté dans une prison où on l'étrangla.

Aristonicus, qui se rend maître du royaume de Pergame, est fait prisonnier et étranglé.

Avant J. C. 132, de Rome 622.

Avant J. C. 129, de Rome 625.

La mort de Tibérius n'avait pas rétabli le calme. Le peuple, qui se la reprochait, n'attendait que le moment de la venger. Il voyait avec indignation qu'au mépris de la loi Valéria on eût banni et même fait mourir plusieurs citoyens; et il faisait prévoir qu'à son tour il mépriserait les lois,

Indignation du peuple après la mort de Tibérius.

à l'exemple du sénat. La violence devait donc décider désormais du sort de la république.

Scipion Nasica est contraint de s'exiler.

On insultait Scipion Nasica : on le traitait publiquement d'assassin, de sacrilége ; on parlait de lui faire son procès. En vain le sénat donna un décret pour le justifier. Il le fallut soustraire à la haine publique, et on l'envoya en Asie. On prit pour prétexte la guerre d'Aristonicus. Mais cette commission fut un véritable exil. Nasica mourut à Pergame quelque temps après.

Le sénat feint de consentir à l'exécution de la loi Licinia.

Dans la vue d'apaiser le peuple, le sénat feignit de consentir à l'exécution de la loi Agraire, et on nomma pour succéder à Tibérius dans cette commission, P. Licinius Crassus, beau-père de Caïus Gracchus. Crassus périt, comme je l'ai dit, dans la guerre contre Aristonicus ; et Ap. Claudius étant mort sur ces entrefaites, tout parut suspendu. Cependant le sénat, qui crut devoir feindre encore, consentit qu'on donnât de nouveaux collègues à Caïus Gracchus. Le choix tomba sur M. Fulvius Flaccus, et sur C. Carbo : deux hommes plus faits pour exciter des séditions, que pour conduire une entreprise.

Scipion l'Africain empêche que cette loi ne soit exécutée.

Afin de juger de ceux que la loi Licinia condamnait à être dépouillés, les triumvirs firent sommer tous les propriétaires de donner une déclaration exacte de la quantité d'arpens qu'ils possédaient. Mais les plus riches, trop puissans pour obéir, mirent des gens armés sur leurs terres, et

Avant J. C. 129, de Rome 625.

les plus faibles implorèrent la protection du sénat et des grands. Cette affaire excitait de grands troubles, lorsque Scipion l'Africain, sans combattre directement la loi Licinia, trouva le moyen de l'éluder.

Malgré les alliances qui étaient entre les maisons Cornélia et Sempronia, il n'y avait jamais eu d'union entre elles. Les Scipions s'étaient toujours déclarés hautement contre les entreprises de Tibérius. On les soupçonnait d'avoir tous contribué à la mort de ce tribun, ou du moins de l'avoir tous approuvée, et Scipion l'Africain vivait mal avec sa femme, sœur des Gracques. La haine qui divisait ces deux maisons devait enfin éclater par un crime.

Comme les riches étaient pour la plupart en procès sur les bornes de leurs possessions, Scipion représenta que tant qu'on n'aurait pas terminé ces procès, il ne serait pas possible de connaître quelles terres on devait enlever à ceux qui en avaient plus de cinq cents arpens. En conséquence, il demanda qu'on marquât d'abord les bornes précises des terres que chacun possédait; et, parce que la connaissance de cette affaire passait les pouvoirs des triumvirs, il proposa de nommer une nouvelle commission pour en juger, ou de donner aux triumvirs des pouvoirs plus étendus.

On aurait pu répondre qu'il importait peu de rechercher quelles étaient les prétentions réci-

proques des grands propriétaires; que le pouvoir donné aux triumvirs de restreindre leurs possessions renfermait implicitement le pouvoir d'en marquer les bornes; et qu'enfin, pour remplir l'esprit de la loi, il suffirait de laisser à chacun cinq cents arpens. Mais le peuple, trompé par le raisonnement de Scipion, consentit à la proposition de ce sénateur. Peut-être aussi les triumvirs se flattèrent-ils qu'on leur confierait la nouvelle commission. On la donna au consul C. Sempronius Tuditanus.

Devenu odieux aux triumvirs, il est assassiné.

Tuditanus, qui parut d'abord s'occuper de cette affaire, l'abandonna bientôt après, sous prétexte que la guerre l'appelait en Illyrie; et la colère des triumvirs, qui se voyaient les mains liées, retomba sur Scipion. Ils lui reprochèrent son ingratitude envers le peuple, qu'il trahissait, et qui cependant l'avait élevé à deux consulats contre toutes les règles; et ils le forcèrent à s'expliquer sur la mort de Tibérius, comptant que par sa réponse il se rendrait odieux à l'un ou à l'autre parti. *Je la crois juste*, répondit Scipion, *s'il est vrai que Tibérius ait aspiré à la tyrannie.* Le peuple parut indigné à cette réponse, et Fulvius Flaccus s'emporta jusqu'à menacer Scipion. Le lendemain ce sénateur fut trouvé mort dans son lit.

Avant J.C 129, de Rome 625.

Aux indices manifestes d'une mort violente, les soupçons tombèrent sur Flaccus, sur Cornélie, mère des Gracques, et sur Sempronia, qu'on

accusait d'avoir fait entrer les assassins dans la chambre de son mari. On ne fit aucune information sur l'attentat qui enlevait ce grand homme à la république. Le peuple craignait, dit-on, que Caïus ne fût trouvé coupable.

C. Gracchus s'exerce à l'éloquence.

Cet événement suspendit les dissensions. On fut quelque temps sans parler de la loi Licinia, et Caïus parut même vouloir désormais ne prendre aucune part aux affaires. Il n'y renonçait pas néanmoins. Il se préparait dans le silence au rôle qu'il voulait jouer, et il s'appliquait à cultiver en lui le talent de la parole, si nécessaire pour conduire la multitude. Quelques années après il monta dans la tribune aux harangues pour défendre un de ses cliens. Aux acclamations avec lesquelles il fut reçu, on connut les dispositions du peuple à son égard. Il parla avec une éloquence qui entraîna tous les suffrages, et qui donna de l'inquiétude aux riches. Ils résolurent de tout tenter pour l'empêcher de parvenir au tribunat.

Il obtient la questure.

Caïus avait servi avec distinction au siége de Numance. Soit qu'il voulût achever de se faire une réputation par les armes, soit qu'il jugeât devoir s'éloigner pour quelque temps, il demanda de l'emploi dans l'armée de Sardaigne, et on lui donna celui de questeur. C'était le premier grade pour arriver aux dignités. Pendant sa questure il fut cher aux alliés et aux troupes. Avec des mœurs austères, il était indulgent pour les autres. Il don-

Avant J. C. 126, de Rome 628.

nait l'exemple de la discipline; il était d'un grand désintéressement, et il avait un courage à toute épreuve.

Il est élu tribun. Lois qu'il publie.

Deux ans après il revint à Rome, et il obtint le tribunat, malgré les cabales des grands, qui employèrent toutes sortes de moyens pour lui donner l'exclusion. Aussi éloquent que son frère, mais plus véhément, il en reprit les projets avec audace; et il afficha autant de haine contre le sénat que de zèle pour les intérêts du peuple.

Tibérius avait projeté de donner les droits de cité à tous les peuples d'Italie. Il paraît que Caïus les donna à ceux du Latium et à quelques autres.

Avant J. C. 123, de Rome 631.

En même temps, il arrêta que les colonies latines auraient les mêmes prérogatives que les colonies romaines; et que parmi celles-ci, celles qui n'avaient pas droit de suffrage l'auraient désormais, lorsqu'il s'agirait de porter de nouvelles lois. Par ces règlemens il augmentait le nombre de ses partisans, et c'était autant de suffrages qu'il acquérait.

Il ordonna que personne ne serait contraint de porter les armes avant l'âge de dix-sept ans, et qu'on habillerait les soldats aux dépens du public. Il régla à un prix très-modique le blé qu'on distribuait tous les mois aux citoyens peu aisés. Il fit même faire des distributions gratuites. Enfin il proposa de construire des greniers publics pour prévenir la disette; et ayant été chargé de la con-

duite de cet ouvrage, il l'exécuta avec une grande magnificence.

Ces règlemens étaient agréables à la multitude; mais il importait à Caïus d'intéresser dans ses projets les plus riches d'entre le peuple; et il se flatta d'y réussir, s'il leur procurait des distinctions qui jusqu'alors n'avaient appartenu qu'au sénat.

Il ôte les jugemens aux sénateurs, et les transporte aux chevaliers.

Les sénateurs en possession de tous les tribunaux avaient seuls l'administration de la justice: ils étaient les arbitres de la fortune des citoyens, et à ce titre ils jouissaient d'une grande autorité et d'une grande considération. Leur enlever cette prérogative, c'était tout à la fois les humilier, et élever contre eux un parti puissant, qui aurait intérêt à les humilier de plus en plus. Tibérius, qui avait formé ce projet, n'avait pas eu le temps de l'exécuter. Caïus le reprit dans une circonstance favorable, et l'exécuta.

Aurélius Cotta et Manius Aquilius, convaincus de concussion, avaient échappé à la rigueur des lois, et la prévarication des juges était si manifeste, que le sénat n'osa s'opposer ouvertement aux mesures qu'il convenait de prendre pour prévenir de pareils abus. Caïus saisit cette occasion pour faire voir combien il importait à la sûreté des citoyens que les sénateurs n'eussent plus l'administration de la justice; et il fit passer une loi qui leur ôtait les jugemens pour les donner aux chevaliers.

Commencement de l'ordre équestre.

Aux deux ordres qui étaient autrefois dans la république, celui des patriciens et celui des plébéiens, nous avons vu qu'il en succéda deux autres, celui du sénat et celui du peuple. Il en va naître un troisième, celui des chevaliers.

Depuis Servius Tullius jusqu'aux Gracques, les chevaliers, destinés à servir dans les légions, ont joui de plusieurs distinctions. Ils formaient les dix-huit premières centuries; et en conséquence ils avaient le premier rang dans les comices par centuries, et ils y opinaient les premiers. Leur paye était triple de celle des fantassins. Ils avaient encore une triple part dans toutes les distributions qui se faisaient aux troupes. On leur donnait le double d'arpens, ou même davantage, lorsqu'on établissait une colonie; et, quand on campait, on les exemptait de travailler aux retranchemens. Ils portaient une phalère, c'est-à-dire un baudrier, orné de clous dorés; un anneau d'or, comme les sénateurs; et, dans certaines cérémonies, une robe blanche, bordée de pourpre, rayée de larges bandes de même couleur, et que, par cette raison, on nommait *trabea*.

Par ces distinctions ils se trouvaient les premiers d'entre le peuple; cependant ils étaient du même ordre, au moins pour le plus grand nombre. Mais la loi qui les introduisait dans les tribunaux les ayant mis en concurrence avec les sénateurs, on s'accoutuma à les regarder comme un ordre à

part, et ils se placèrent entre le sénat et le peuple. C'est alors proprement que commença l'ordre équestre. Il se distinguera de plus en plus, parce qu'il aura des intérêts séparés de ceux du peuple et de ceux du sénat [1].

Pouvoir de Caïus.

Caïus, à qui cet ordre devait en quelque sorte la naissance, avait un parti puissant, et attirait à lui toute l'autorité. Continuellement environné d'ambassadeurs, de magistrats, de gens de guerre, d'hommes de lettres, d'artisans, d'ouvriers, il semblait s'être chargé seul de tous les soins du gouvernement, et rien ne se faisait sans lui. Cette puissance, odieuse au sénat, eût été suspecte dans une république, si le caractère de Caïus n'eût pas écarté tout soupçon.

Il est continué dans le tribunat.

Les sénateurs attendaient impatiemment la fin de ce tribunat, et Caïus lui-même ne demandait pas à être continué. Mais le peuple, qui mettait en lui toute sa confiance, lui donna ses suffrages pour l'année suivante. Il est le premier qui ait obtenu cette magistrature sans l'avoir briguée.

Moyens employés par les sénateurs pour diminuer son crédit.

Effrayé de tant de faveur, le sénat fut au moment d'employer encore la violence. Cependant, après de longs débats, le parti le plus modéré prévalut. Livius Drusus, un des collègues de Caïus, était plein de bonnes intentions. Il voulait la paix;

Avant J. C. 122, de Rome 632.

[1] M. le Beau a éclairci ce point d'histoire dans des dissertations qu'il a faites à ce sujet. Mém. de l'Acad. des Inscript., tom. XXVIII.

il eût été jaloux de la procurer; mais cet ouvrage était au-dessus de ses forces. Les sénateurs jugèrent qu'ils pourraient faire servir à leurs desseins la droiture et la simplicité de cet homme, qu'ils connaissaient d'ailleurs pour un esprit borné. Ils n'exigèrent pas de lui qu'il s'opposât aux propositions de Caïus; ils lui conseillèrent au contraire d'en faire de plus favorables au peuple; et ils lui promirent que le sénat, qui le croyait seul capable de rétablir le calme, et qui, par cette raison, voulait contribuer à lui donner du crédit, le soutiendrait dans tout ce qu'il voudrait entreprendre. On demandait seulement qu'il rendît témoignage au peuple des bonnes intentions de cette compagnie.

Ce tribun donna dans le piége qu'on lui tendait. Il ne fut plus possible à Caïus de proposer des lois avantageuses, qu'aussitôt Drusus n'en proposât de plus avantageuses encore; et parce qu'en renchérissant sur son collègue il paraissait toujours l'interprète du sénat, ce corps en devenait moins odieux. Drusus s'applaudissait de partager le crédit de Caïus, et les sénateurs voyaient avec plaisir un partage qui diminuait la puissance de leur ennemi. Mais ce moyen ne procurait au sénat qu'un avantage passager, et il était tout-à-fait propre à entretenir les dissensions.

Il conduit une colonie à Carthage.

Malgré les imprécations qui avaient été faites contre ceux qui entreprendraient de rétablir Carthage, le peuple, à la sollicitation du tribun Ru-

brius, ordonna que cette ville serait rebâtie; et Caïus, qui avait appuyé la proposition de ce tribun, se chargea d'y conduire lui-même une colonie de six mille hommes. Il y avait de l'imprudence à s'éloigner dans une conjoncture où son crédit diminuait.

Son absence lui est nuisible.

En effet son absence fut favorable à Drusus, qui s'appliqua surtout à rendre odieux Fulvius Flaccus. Il représenta ce triumvir comme un séditieux qui cherchait son élévation dans les troubles. Il l'accusa même d'avoir tenté de soulever les peuples d'Italie, et on parla de lui faire son procès.

Il ne peut pas rétablir son crédit.

Caïus, ayant appris le danger qui menaçait son ami, se hâta de revenir à Rome. Il n'avait été absent que deux mois; cependant il trouva son parti bien refroidi. Il proposa de nouvelles lois; c'était le seul moyen de regagner la faveur du peuple.

Pour être plus assuré que ses lois seraient reçues, il fit venir à Rome un grand nombre des étrangers auxquels il avait fait donner le droit de suffrage. Mais le consul Fannius, à la sollicitation du sénat, leur ordonna de sortir incessamment de la ville; et Caïus, qui leur ordonnait de rester, et qui leur promettait main-forte, vit un de ces étrangers, son hôte et son ami, traîné en prison par les licteurs, et il le vit sans oser s'y opposer. Sur ces entrefaites il eut encore l'imprudence d'aliéner ses collègues.

On devait donner dans la place publique un combat de gladiateurs, et on y avait élevé des échafauds pour la commodité des principaux citoyens. Caïus, préférant la commodité du peuple, ordonna de les abattre; et malgré les oppositions des autres tribuns, qui tiraient peut-être quelque profit de ces échafauds, il les fit enlever lui-même la veille des jeux. Offensés de la hauteur avec laquelle il se conduisait, ses collègues se concertèrent pour l'exclure du tribunat aux comices suivans. Ils ne purent pas cependant lui enlever la pluralité des suffrages : mais ils firent un rapport infidèle du scrutin.

Le consul Opimius jure la perte de Caïus.

Avant J. C. 121, de Rome 633.

Caïus était rentré dans une condition privée, et Opimius, son plus cruel ennemi, avait été élevé au consulat. Le nouveau consul, fier de sa naissance et plein de mépris pour le peuple, paraissait capable des partis les plus violens. Escorté d'un corps de troupes étrangères, et environné des grands qui traînaient à leur suite une foule de cliens et d'esclaves, il insultait Caïus dans tous les lieux où il le rencontrait, impatient d'engager une querelle avec un homme désarmé, qu'il avait résolu de faire périr.

Il arme.

Dans le dessein de faire casser les lois des Gracques, il avait convoqué l'assemblée du peuple, et le jour où elle devait se tenir, il sacrifiait, suivant l'usage, au Capitole, lorsqu'un de ses licteurs fut tué par les gens de Flaccus, auxquels il avait

fait une insulte. Aussitôt, comme si la mort d'un licteur eût mis l'état en danger, le sénat ordonna aux consuls de *pourvoir à ce qu'il n'arrivât aucun dommage à la république.* Revêtu par un décret d'une autorité absolue, Opimius commanda aux sénateurs et aux chevaliers de prendre les armes, et de se trouver le lendemain sur la place, chacun avec deux esclaves armés.

Mort de Caïus.

Le lendemain, dès la pointe du jour, Flaccus s'empara du mont Aventin. Caïus vint le joindre. Affligé des maux dont il se reprochait d'être la cause, il lui persuada d'entrer en accommodement. Mais Opimius, qui voulait la mort de l'un et de l'autre, mit leur tête à prix, marcha contre eux, et dissipa facilement une populace attroupée. Flaccus fut égorgé dans un bain, où il crut se cacher; et Caïus, qui n'avait pas tiré l'épée, se réfugia dans un temple, où il se fit tuer par un de ses esclaves. Plus de trois mille hommes périrent dans cette émeute. Cependant le cruel Opimius éleva un temple à la Concorde, comme pour insulter aux mânes des citoyens dont il avait répandu le sang.

Avant J. C. 121, de Rome 633.

Les lois des Gracques sont abolies.

Toutes les lois des Gracques furent abolies. Un tribun, gagné par le sénat, ayant représenté combien il était difficile de faire un nouveau partage des terres, demanda que ceux qui avaient plus de cinq cents arpens payassent, à proportion de l'étendue de leurs possessions, une certaine redevance, dont le produit serait distribué aux pauvres citoyens;

et qu'en conséquence ils fussent reconnus pour propriétaires légitimes de toutes leurs terres. Le peuple, trompé par l'appât qu'on lui présentait, reçut cette loi : les grands, qui ne craignirent plus d'être recherchés, étendirent leurs domaines par toutes sortes de moyens; et bientôt ils cessèrent de payer l'imposition à laquelle ils s'étaient soumis.

CHAPITRE VI.

Considérations sur les causes et sur les effets des dissensions de la république.

Origine des dissensions.

Après l'expulsion des rois, les plébéiens auraient été les maîtres, si, dans les assemblées du peuple, tous les suffrages eussent été comptés. Mais appelés aux comices par centuries, ils n'y venaient que pour être témoins des délibérations qui se prenaient sans eux, et ils se voyaient forcés d'obéir à des lois qu'ils n'avaient pas faites.

Les appeler à ces assemblées, et y opiner sans prendre leurs suffrages, c'était les y admettre en apparence, et les en exclure de fait; c'était reconnaître qu'ils avaient droit à la puissance législative, et ne leur laisser néanmoins aucune part à la législation. On avait donc abusé de leur simplicité. S'ils ouvraient les yeux, il était naturel

qu'ils songeassent à recouvrer par la force ce qu'on leur avait enlevé par artifice.

Il eût été impossible d'entretenir l'erreur où ils étaient. Il est au moins vraisemblable qu'ils n'auraient pas tenté de faire des changemens dans le gouvernement, si on n'avait pas abusé de l'autorité qu'on usurpait sur eux. Mais la tyrannie devait être odieuse dans les patriciens, comme elle l'avait été dans les rois. Le peuple réclama donc contre le partage inégal, que Servius Tullius avait fait de la souveraineté; et il connut que pour n'être pas vexé, il avait besoin de commander.

Il le connut, dis-je; mais ce ne fut que par degrès. Comme l'autorité était loin de lui, il n'était pas naturel que sa première pensée fût de s'en saisir. Il lui suffisait de n'être pas opprimé. C'est pourquoi il se retira sur le mont Sacré, et il obtint des tribuns. Telle fut l'origine des dissensions.

Les tribuns ne devaient pas se borner à la voie d'opposition.

On ne se borne pas à la défensive, lorsqu'on peut attaquer ceux qu'on a lieu de craindre. Il arriva donc que, du droit de s'opposer aux entreprises des patriciens, les tribuns se firent un droit de former eux-mêmes des entreprises.

Motif qui les faisait agir.

L'ambition était le motif de toutes leurs démarches. Ils voulurent d'abord que la puissance tribunitienne fût redoutable aux patriciens : ils aspirèrent ensuite à partager avec eux toutes les dignités.

La raison pour laquelle ils avaient été créés,

n'était donc en général pour eux que le prétexte qui les faisait agir. En paraissant vouloir s'opposer à l'oppression ils avaient toute autre vue. La tyrannie constante des patriciens contribuait elle-même à tromper le peuple : car, en le forçant à se mettre sous la protection de ses magistrats, elle lui faisait prendre pour zèle de leur part ce qui n'était qu'ambition.

Moyen qu'ils avaient pour acquérir de l'autorité.

Les tribuns ne tardèrent pas à se rendre redoutables. C'est la sixième année après leur création que Coriolan fut exilé. Alors les comices par tribus devinrent un tribunal qui jugea les patriciens.

Pour acquérir de jour en jour plus de puissance, il suffisait aux tribuns d'étendre le ressort des comices par tribus, et de resserrer celui des comices par centuries. C'est à quoi ils s'appliquèrent.

Préjugés qui défendaient les prérogatives des patriciens.

Par ces changemens l'autorité passait aux plébéiens. Les patriciens néanmoins conservèrent long-temps toutes leurs prérogatives. Comme les préjugés avaient mis une distance étonnante entre les familles patriciennes et les familles plébéiennes, et que la religion même ne permettait pas de confondre ces deux ordres, il semblait que le peuple, parce qu'il avait toujours donné les dignités aux patriciens, ne pouvait prendre sur lui de les donner aux plébéiens.

Comment ces préjugés font place à une nouvelle manière de penser.

Mais les patriciens comptant trop sur les préjugés, qui faisaient d'eux comme une espèce à part, forcèrent le peuple à s'apercevoir de l'avi-

lissement où il avait été réduit. Alors on demanda pourquoi, dans une république où les citoyens avaient tous le même droit à la liberté, tous ne participaient pas aux mêmes honneurs ; et cette question qu'on agitait devait détruire l'opinion qui donnait au plus grand nombre l'exclusion aux magistratures et au sacerdoce.

Les deux ordres se rapprochaient donc : ils tentaient à se confondre, à mesure qu'une nouvelle manière de penser sapait les préjugés qui s'étaient élevés entre eux, comme autant de barrières.

Moyens des patriciens pour défendre leurs prérogatives.

Mais cette nouvelle manière de penser ne pouvait s'établir que lentement. C'est pourquoi les plébéiens ont été long-temps avant d'entrer en partage des dignités. Les patriciens d'ailleurs avaient plusieurs moyens pour se maintenir dans la possession des priviléges exclusifs qu'ils s'arrogeaient. Par le nombre des cliens attachés à chacun d'eux, ils avaient une grande influence dans les élections. Le sénat gagnait un tribun qui s'opposait aux propositions de ses collègues. S'il appréhendait la réunion des suffrages en faveur d'un plébéien, il faisait paraître sur les rangs un patricien agréable au peuple : il créait un dictateur pour présider aux comices : il suscitait une guerre, qui suspendait les entreprises des tribuns : enfin il entrait en composition, et il cédait quelque chose pour ne pas tout perdre.

Combien ils

Ce qui était surtout favorable au premier ordre

avaient d'avantages dans les querelles qui s'élevaient.

c'est que la multitude, peu capable de tenue, passe facilement de la plus grande résistance à la plus grande soumission. Le peuple, qui ne connaissait pas ses forces, ne s'en servait que par intervalles. Il menaçait d'une retraite : il refusait de s'enrôler : il portait des lois pour fonder ses prétentions : il se rendait juge des patriciens qui lui étaient contraires. Mais d'une année à l'autre il cédait tout à coup, parce qu'il avait des tribuns moins entreprenans, parce qu'il se laissait tromper aux promesses des consuls, parce qu'il survenait une guerre, ou seulement quelque événement qu'il n'avait pas prévu.

La suppression des dettes et le partage des terres étaient les grands moyens des tribuns. Ils ne cessaient de dire au peuple qu'il resterait asservi tant que les magistratures ne seraient conférées qu'aux patriciens, et ils les obtinrent eux-mêmes. Mais en partageant les honneurs, ils se rapprochèrent du premier ordre, ils se confondirent avec lui, ils en prirent les intérêts, et le peuple perdait ses protecteurs, dès qu'il les avait élevés.

Comment, pendant plusieurs siècles, la pauvreté et l'amour de la liberté bannissaient de toutes les délibérations la corruption et la violence.

Les patriciens se réunissaient pour défendre leurs prérogatives : les plébéiens ne se réunissaient pas également pour soutenir leurs prétentions. Les querelles que ceux-ci élevaient ne paraissaient que les querelles des principaux d'entre eux. Dans cet état des choses, les patriciens avaient de grands avantages.

Les comices, où les différens se terminaient, pouvaient se passer en tumulte. Mais rien ne s'y décidait qu'à la pluralité des suffrages; et, pour obtenir ce qu'on demandait, il fallait ou persuader le plus grand nombre ou lui plaire.

Il n'était pas possible d'employer la corruption: car chez un peuple pauvre les suffrages ne se vendent pas, parce que personne ne les peut acheter.

On ne pouvait pas non plus employer la violence. Dans une république où tous les citoyens étaient libres, ou voulaient l'être, on eût été soupçonné d'aspirer à la tyrannie, si sous prétexte de défendre les intérêts du peuple, on eût osé prendre les armes.

C'est ainsi que, pendant plusieurs siècles la pauvreté et l'amour de la liberté ont éloigné de toutes les délibérations publiques la corruption et la violence.

Pourquoi, sous les Gracques, la violence préside aux délibérations publiques.

La seconde guerre punique avait forcé les deux ordres à concourir également au bien commun, et ce concert se soutint jusqu'à la ruine de Carthage. Mais, lorsqu'on n'eut plus rien à craindre au dehors, les troubles recommencèrent au dedans, et les dissensions prirent sous les Gracques, un nouveau caractère.

Depuis long-temps il n'y avait proprement ni patriciens ni plébéiens : les deux ordres qui en avaient pris la place cessaient en quelque sorte eux-mêmes. Il ne restait que deux partis, celui

des riches et celui des pauvres; et le sénat, comme le peuple, était condamné à obéir désormais aux plus riches citoyens.

L'or, autrefois inutile, était devenu nécessaire. L'amour des richesses prenait donc la place de l'amour de la liberté. Les richesses par conséquent devaient être l'unique sujet des dissensions.

C'est que si on était riche, on était tout.

On obtenait les magistratures : quand on les avait obtenues on s'enrichissait encore; et la puissance n'était plus recherchée que parce qu'elle promettait de nouvelles richesses.

On reproche aux Gracques d'avoir transporté la puissance au peuple. Il est vrai que, dans une république riche et corrompue, la démocratie ne pouvait produire que des désordres; mais l'aristocratie n'en aurait guère moins produit. Depuis qu'il n'y avait que des riches et des pauvres, ce n'était ni au peuple ni au sénat à commander, et Rome devait bientôt avoir un maître.

Le passage d'un usage à l'autre n'est jamais brusque. Voilà pourquoi les sénateurs ne prirent pas ouvertement les armes contre Tibérius. Mais, la violence leur ayant réussi, ils ne craignirent plus de les prendre contre Caïus; et le consul Opimius fit entrer dans la ville un corps de troupes étrangères. Voilà un usage que le sénat introduit, et qui fera des progrès rapides. Il est aisé d'en prévoir les suites.

La force, qui décidera de tout, fera passer toute l'autorité entre les mains des citoyens assez riches pour acheter les suffrages du peuple. Il faudra ou craindre les grands ou se vendre à eux.

Effets que cet usage doit produire.

Dans un vaste empire, où il n'y a point de mœurs, et où par conséquent les lois se taisent, toutes les richesses se perdent dans un petit nombre de familles, qui se saisissent des magistratures, du commandement des armées, du gouvernement des provinces, et qui disposent de tout.

Quelles que soient les richesses de ces hommes puissans, ils les épuiseront pour entretenir leur luxe et leur crédit. S'ils veulent donc conserver l'autorité, il faudra qu'ils s'enrichissent de nouveau. Ils pilleront par conséquent les provinces, et ils les ruineront.

Ils s'attacheront les troupes par des largesses, et ils commanderont au citoyen qui ne se sera pas vendu.

Alors le sénat et le peuple ne seront rien. Réduits l'un et l'autre à chercher dans un grand un protecteur contre un grand, ils s'humilieront devant tous. Il n'y aura plus de démocratie ni d'aristocratie, il n'y aura que des chefs, qui armeront incessamment les uns contre les autres.

CHAPITRE VII.

De la guerre de Jugurtha.

Irruption des Cimbres et des Teutons.

Les Romains avaient tourné leurs armes contre les Allobroges et les Averniens, et ils avaient réduit en province romaine les pays conquis sur ces peuples, lorsqu'une irruption des Cimbres et des Teutons parut menacer l'Italie. Ces barbares, sortis des environs de la mer Baltique, vainquirent dans la Norique le consul Cn. Papirius Carbo, et ils passèrent dans la Gaule, où ils défirent encore plusieurs armées consulaires. Alors se préparait en Afrique une nouvelle guerre, qui devait dévoiler l'avarice des premiers de la république. Massinissa avait eu deux fils : Manastabal, qui était mort avant lui, et Micipsa, qui hérita de tous ses états. Le premier laissa un fils naturel, nommé Jugurtha, que Massinissa n'avait pas voulu reconnaître, et qu'il avait laissé dans l'obscurité. Micipsa eut la générosité de faire élever cet enfant, et il lui donna la même éducation qu'à ses fils, Adherbal et Hiempsal.

Commencemens de Jugurtha.

Jugurtha se distingua parmi les jeunes gens de son âge; mais, à travers ses bonnes qualités, on démêla de bonne heure en lui une âme ambitieuse, et capable de tout oser. Micipsa, qui s'y

était d'abord attaché, finit par le craindre; et, pour l'éloigner, il lui donna le commandement des troupes qu'il envoyait à Scipion l'Africain. Ce général était alors devant Numance.

C'était une maxime généralement reçue chez les anciens, que, dans les affaires de particulier à particulier, il faut avoir égard à la justice; mais que, lorsqu'il s'agit de régner, on peut violer tous les droits. Les Romains, qui avaient moins de probité que jamais, se faisaient une règle de cette maxime, lorsqu'il s'agissait pour eux de s'élever aux dignités de la république. De pareils hommes ne pouvaient qu'applaudir à l'ambition de Jugurtha. Ils lui promirent même la protection du sénat, l'assurant que, tant qu'il aurait de l'argent, il pouvait compter sur les suffrages de cette compagnie; et ils disaient vrai.

Les précautions de Micipsa furent donc pour ce jeune prince une occasion de s'enhardir dans les projets qu'il méditait. Son esprit et son courage lui acquirent l'estime de toute l'armée. Il acheva de gagner par des présens les principaux officiers qu'il jugeait pouvoir le servir à Rome, et il s'attacha les troupes qui lui avaient été confiées.

Il s'empare du royaume de Numidie.

Assuré de l'amitié des Romains, il revint en Numidie, où la réputation qu'il s'était faite à la guerre l'avait devancé. Plein d'artifices avec le roi, il en gagna la confiance. Il se fit des créatures par ses largesses; il mit dans ses intérêts les

ministres mêmes. Micipsa, dont l'âge avait affaibli l'esprit, l'adopta, et lui donna une partie de son royaume.

A peine était-il mort, que Jugurtha fit poignarder Hiempsal. Adherbal, qu'il voulait aussi faire périr, lui échappa, arma, fut défait et chassé de la province qui lui avait été donnée en partage; il vint à Rome implorer la protection du sénat.

Prostitution du sénat et prévarication des commissaires qu'il envoie en Numidie.

Quelle que soit la corruption des mœurs, il y a des attentats qui sont faits pour exciter une indignation générale. Mais le public n'a, pour ainsi dire, que des premiers mouvemens; et ce qu'il a d'abord vu avec horreur, il le voit bientôt de sang froid. A mesure qu'il s'occupa moins de cette affaire, le sénat connut qu'il était plus libre d'en décider. Il en délibéra donc long-temps, et le résultat fut d'envoyer en Afrique dix commissaires, pour prendre connaissance de ce qui s'était passé, et pour faire un nouveau partage de la Numidie entre Jugurtha et Adherbal.

Avant J. C. 117, de Rome 637.

La conduite du sénat répondait mal à l'indignation qu'on avait d'abord vue dans le public. Mais elle était l'effet de l'argent que les ambassadeurs de Jugurtha avaient répandu. Comme les sénateurs se vendaient pour la première fois à un souverain, ils étaient sans doute encore à vil prix. Autrement il serait difficile de comprendre que le roi de Numidie eût été assez riche pour corrompre un corps si nombreux.

Il le fut encore assez pour corrompre les commissaires, dont le chef était Opimius, magistrat aussi avare que cruel. Adherbal passa pour avoir été l'agresseur ; Jugurtha fut déclaré innocent ; et le partage des états se fit sur le plan qu'il proposa lui-même, c'est-à-dire qu'on lui adjugea les meilleures provinces et les places les plus fortes.

Avant J. C. 112, de Rome 642.

Cependant, parce que la faiblesse d'Adherbal et la prostitution du sénat paraissaient lui offrir la Numidie entière, il arma quelque temps après; et Adherbal, assiégé dans Cirthe, sa capitale, implora de nouveau la protection de la république.

Le sénat et ses commissaires continuent à se prostituer.

L'or de Jugurtha ne permit pas d'ajouter foi à ses plaintes. Le sénat parut seulement avoir des doutes, et il fit partir trois commissaires pour s'assurer de la vérité, et pour ordonner aux deux princes de mettre bas les armes, supposé qu'ils les eussent prises.

Les mêmes moyens eurent le même succès. Les commissaires, à leur retour, assurèrent que Jugurtha n'avait armé que parce qu'il y avait été forcé; et, quoiqu'il leur eût été ordonné de rétablir la paix entre les deux princes numides, ils n'en avaient rien fait. On s'en plaignait, lorsque le sénat reçut des lettres d'Adherbal, qui le conjurait, par les services de Massinissa, son aïeul, de lui sauver au moins la vie.

On proposa d'envoyer une armée en Afrique. Mais les partisans de Jugurtha rejetèrent cet avis,

sous prétexte qu'il engagerait la république dans des dépenses inutiles, et on nomma une nouvelle commission. On mit à la tête Émilius Scaurus, prince du sénat, illustre par sa naissance et considéré par ses services. Il paraissait même qu'on pouvait compter sur son intégrité. Il s'était refusé à l'or que les agens de Jugurtha distribuaient à Rome. On le savait, comme on savait ceux qui en avaient reçu; car ce trafic se faisait déjà publiquement. Il en fut néanmoins de cette commission, comme des autres. Scaurus, qui n'avait pas voulu se vendre à Rome, se vendit en Afrique, parce qu'il crut que la chose serait secrète. Quelque temps après, Adherbal fut réduit à se livrer à Jugurtha, qui le fit périr dans les tourmens.

Le sénat déclare la guerre à Jugurtha. Prévarication du consul Calpurnius.

A cette nouvelle, il n'y eut à Rome qu'un cri contre la prévarication des commissaires. Le sénat crut alors devoir déclarer la guerre au roi de Numidie, et le consul L. Calpurnius Bestia eut ordre de passer en Afrique.

Avant J. C. 111, de Rome 643.

Bon général, mais d'une sordide avarice, Calpurnius, qui n'aspirait au commandement que pour s'enrichir, regarda cette expédition comme l'occasion la plus favorable à son avidité. Seulement, pour se mettre à l'abri de toute recherche, il imagina d'associer à ses brigandages des hommes puissans; et dans cette vue il prit pour lieutenant Scaurus et quelques autres sénateurs.

Le roi de Numidie, pour écarter l'orage, en-

voya son fils à Rome, avec des ambassadeurs chargés de présens. Mais le sénat forcé de céder à l'indignation publique, leur ordonna de sortir de l'Italie dans dix jours, à moins qu'ils ne fussent venus pour livrer au peuple romain le roi et le royaume de Numidie.

Calpurnius poussa d'abord la guerre avec vigueur. Il fallait se rendre redoutable, pour se faire acheter plus chèrement. En effet on entra bientôt en marché, et on fit un traité, par lequel Jugurtha parut livrer son royaume et sa personne. Il vint même dans le camp des Romains, sans gardes et sans aucune marque de sa dignité : mais il avait pris la précaution de se faire donner des otages. Après que cette scène eut été jouée, Calpurnius évacua la Numidie, et Jugurtha jouit du fruit de ses crimes.

Jugurtha comparaît devant le tribunal du peuple romain.

Cette dernière prévarication acheva de révolter les esprits, et le peuple résolut de punir les coupables. Opimius, cité par le tribun Memmius, fut banni, et passa le reste de ses jours dans l'ignominie. Le même tribun, qui jetait des soupçons sur Calpurnius et sur Scaurus, demanda que, pour éclaircir tout ce mystère d'iniquité, on fît venir à Rome le roi de Numidie. On applaudit à cette proposition, et le préteur Cassius porta les ordres du peuple à Jugurtha.

Avant J. C. 111, de Rome 643.

Ce prince obéit, comparut, et Memmius l'interrogea sur les crimes dont on l'accusait, et le

somma de déclarer ses complices. Mais le tribun C. Bébius, gagné par les présens de Jugurtha, lui défendit de répondre, et arrêta toute cette poursuite.

Le sénat lui ordonne de sortir de l'Italie.

L'impudence de ce magistrat mettait le comble à la prévarication. Le peuple, justement irrité, fut au moment de sévir contre Jugurta, sans égard pour les formes. On parla de donner sa couronne à Massiva, un autre petit-fils de Massinissa, qui s'était réfugié à Rome. Jugurtha le fit assassiner. Convaincu de ce nouveau crime par la déposition des assassins, il aurait pu être arrêté; mais, comme il était venu sur la foi publique, le sénat lui ordonna de sortir de l'Italie. On dit qu'en se retirant il s'écria : *O ville vénale! tu serais bientôt asservie, s'il se trouvait un marchand pour t'acheter.*

La guerre recommence.

Avant J. C. 110, de Rome 644.

Sans égard pour le traité qu'avait fait Calpurnius, on recommença la guerre; ou plutôt le consul Sp. Posthumius Albinus fut chargé de la faire, et ne la fit pas. Il parut avoir voulu se laisser tromper par des négociations que Jugurtha traînait en longueur. Il fut au moins vivement soupçonné de connivence. Il revint à Rome pour présider aux comices, et il laissa le commandement à son frère Aulus Posthumius.

Aulus, avec beaucoup de présomption, peu de capacité et aussi peu de courage, se fût volontiers vendu; mais Jugurtha le méprisa trop pour l'acheter. Dans l'espérance d'assouvir son avarice,

il mit le siége devant une place où il croyait que le roi de Numidie tenait ses trésors : il n'en recueillit que la honte de passer sous le joug, et de souscrire à un traité qui ne fut pas ratifié.

Mételluslfait avec succès.

Avant J. C. 109, de Rome 645

Enfin un homme incorruptible, le consul Q. Cécilius Métellus eut la conduite de cette guerre. Il était d'une des premières familles, grand capitaine, cher au peuple comme à la noblesse. Il eut des succès, et il les soutint jusqu'au bout. Il remporta deux grandes victoires, poussa Jugurtha jusqu'à l'extrémité de ses états, et le mit dans la nécessité de demander la paix. Cependant il ne s'en reposa pas uniquement sur le succès de ses armes. Incapable de se vendre, il ne craignait pas d'employer la perfidie, et il corrompit les confidens de Jugurtha. Conseillé par un traître, ce prince livra son argent, ses éléphans, ses chevaux, ses armes; lorsqu'il croyait avoir obtenu la paix, il fut contraint de recommencer la guerre, parce que le consul lui ordonna de se livrer lui-même. Métellus se croyait peut-être justifié par l'usage, qui donnait des exemples de pareilles trahisons. Cependant le temps des comices approchait, et il était à craindre pour lui qu'un nouveau général ne lui enlevât la gloire de terminer la guerre de Numidie.

Commencemens de Marius.

Parmi ses lieutenans, il y en avait un que le peuple lui avait donné. Caïus Marius, de la plus basse extraction, avait passé par tous les grades militaires, et son élévation avait été à chaque fois

la récompense d'une action signalée. Métellus, qui le connut de bonne heure, et qui jugea de ses talens, contribua plus que personne à l'avancer. Mais il n'avait pas eu occasion de démêler le caractère atroce de cet homme, dont l'ambition tenait de la férocité. Élevé au tribunat par la protection de Métellus, Marius déclama contre le luxe, l'avarice, les prévarications, le brigandage. Il n'était pas éloquent; mais les vices des grands lui tenaient lieu d'éloquence, et il avait une intrépidité qui le faisait craindre. Pendant qu'il était tribun, le sénat le fit venir pour rendre compte de sa conduite, parce qu'il avait proposé une loi malgré l'opposition du consul L. Aurélius Cotta. Marius, au lieu de penser à se justifier, brava le sénat, menaça le consul de l'envoyer en prison, fit arrêter Métellus, qui le désapprouvait, força Aurélius à lever son opposition, et la loi passa. Tout ingrat qu'il était, Métellus l'accepta pour lieutenant, sacrifiant ses ressentimens au bien public, et jugeant qu'il lui serait utile.

Il supplante Métellus.

Avant J. C. 109, de Rome 645.

En effet, Marius contribua aux succès de la guerre : mais il semblait, à l'en croire, que Métellus n'y eût pas contribué. Attaché à le déprimer, il lui reprochait de prolonger la guerre à dessein, ou d'avoir une lenteur naturelle qui ne lui permettait pas de poursuivre ses avantages ; et il assurait que, dans une campagne, avec la moitié moins de troupes, si on lui donnait le commande-

ment, il amenerait à Rome Jugurtha mort ou vif. Ces discours, qu'il répandait dans l'armée, ses partisans les répétaient à Rome, et le peuple les écoutait avec avidité. Depuis long-temps exclus des magistratures par les principaux citoyens, qui se les transmettaient comme de main en main, le peuple était flatté de l'élévation d'un homme nouveau, né sans fortune, et il se préparait à lui donner ses suffrages. Telle était la disposition des esprits, lorsque Marius vint à Rome briguer le consulat, et l'obtint. On lui donna même, comme il le désirait, l'Afrique pour département.

Quoiqu'il eût dit qu'il ne lui fallait que la moitié des troupes de Métellus, il demanda de nouvelles recrues. Le peuple accourut à l'envi sous ses enseignes, et surtout la populace, qui le regardait comme un consul de sa classe. Il fit les levées sans choix, ou plutôt il parut préférer ceux qui étaient sans biens, et que par cette raison la loi et l'usage exemptaient de la milice. C'est un abus que Marius introduit et qui pourra devenir dangereux; car de pareils soldats sont moins à la république qu'au général. Métellus revint à Rome. Il dissipa les calomnies d'un ennemi qui avait joint l'outrage à l'ingratitude; et on lui décerna tout d'une voix l'honneur du triomphe et le surnom de *Numidique*.

Avant J. C. 107, de Rome 647.

Jugurtha, qu'il avait presque entièrement dépouillé, venait d'obtenir des secours de Bocchus,

Fin de la guerre.

Avant J. C. 104, de Rome 650.

roi de Mauritanie. C'est contre les forces réunies de ces deux princes que Marius eut à combattre. Il leur enleva d'abord plusieurs places : cependant il se laissa surprendre, et il fut au moment d'être entièrement défait. Mais avant que la nouvelle en fût arrivée à Rome, il remporta deux victoires, et il mit les ennemis hors d'état de tenir la campagne.

Ces revers déterminèrent Bocchus à séparer ses intérêts de ceux de son allié. Il obtint de Marius une suspension d'armes, et il envoya des ambassadeurs à Rome pour traiter de la paix. Ils lui rapportèrent cette réponse : *Le sénat et le peuple romain n'oublient ni les services ni les injures. Puisque Bocchus se repent de sa faute, ils lui en accordent le pardon. Pour ce qui est de la paix et de leur alliance, il les obtiendra quand il les aura méritées.* Le sénat voulait que Bocchus livrât Jugurtha. Le roi de Mauritanie se refusa d'abord à cette proposition, soit qu'il en fût choqué, soit qu'il feignît de l'être. Mais enfin il livra ce malheureux prince à Sylla, qui était questeur de l'armée, et qui avait conduit toute cette négociation. Après avoir orné le triomphe de Marius, Jugurtha fut jeté dans un cachot, où on le laissa mourir de faim.

Avant J. C. 104, de Rome 650.

Objet du livre suivant.

Nous avons vu comment l'exemple avait autorisé les rapines des gouverneurs de province, et nous venons de voir, dans la guerre de Numi-

die, qu'il paraît autoriser les prévarications de toutes espèces. A peine un sénateur se prostitue, que presque tout le sénat est prostitué. Ce n'est rien encore, et il semble que les Romains ne fassent que s'essayer aux forfaits. Nous verrons bientôt les attentats passer comme en usage; et, au milieu des horreurs dont nous serons témoins, l'histoire de la république ne sera plus que l'histoire de quelques chefs de parti, qui répandront le sang des citoyens pour assouvir leur vengeance, leur avarice ou leur ambition. Mon dessein n'est pas de m'arrêter sur des détails qu'on peut chercher dans les historiens. Je me propose seulement d'observer les progrès des abus et de la corruption.

LIVRE DIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Marius et Sylla.

Guerre des Cimbres et des Teutons.

Avant J.C. 103, de Rome 649.

Les Cimbres et les Teutons, dont nous avons parlé, continuaient leurs ravages dans les Gaules, et venaient de remporter une victoire qui répandait l'épouvante jusque dans Rome. La défaite des Romains leur avait coûté, à eux ou à leurs alliés, plus de quatre-vingt mille hommes.

Marius paraît la seule ressource de la république.

Métellus étant trop âgé pour une guerre qui demandait autant d'activité que de courage, les nobles furent forcés de céder aux cris du peuple, qui mettait toute sa ressource dans Marius; et ce général, qui était encore en Numidie, fut nommé consul, quoique la loi ne permît pas d'élire un absent, et qu'elle exigeât dix ans d'intervalle d'un consulat à un autre.

Les Barbares, qui menacaient d'abord l'Italie, passèrent en Espagne, et laissèrent aux Romains le temps de se préparer à les repousser. Ils ne revinrent dans les Gaules qu'à la fin de l'année

suivante, pendant laquelle Marius fut consul pour la troisième fois. On allait procéder à l'élection des nouveaux consuls, lorsque ce généaral déclara qu'il ne prétendait plus à cette magistrature, et que, si on la lui offrait, il la refuserait. Mais c'était un artifice concerté avec le tribun Saturninus, qui, sur ces refus simulés, l'accusait publiquement de trahir la patrie, et exhortait le peuple à le forcer d'accepter. On lui conféra un quatrième consulat, et on lui donna pour collègue Q. Lutatius Catulus.

Avant J. C. 104, de Rome 650.

Catulus marcha contre les Cimbres, qui avaient pris la Norique pour entrer dans l'Italie par le Trentin. Marius eut pour département les Gaules, où étaient les Teutons, qui se proposaient de prendre leur chemin par la Ligurie. Il les taille en pièce près de la ville d'Aix. Les Barbares laissèrent sur la place deux cent mille hommes, et quatre-vingt-dix mille furent faits prisonniers. Cette multitude, au reste, était moins une armée qu'une peuplade. Marius faisait un sacrifice, et rendait grâces aux dieux de sa victoire, lorsqu'il apprit qu'il avait été nommé consul pour la cinquième fois.

Il défait les Teutons,

Avant J. C. 102, de Rome 652.

C'est dans les premiers mois de ce consulat que les Cimbres, qui ignoraient le désastre des Teutons, franchirent les Alpes. Catulus recula devant eux, et repassa le Pô. Il paraît que l'effroi qui s'était répandu dans son armée eût livré Rome

Et les Cimbres.

Avant J. C. 101, de Rome 653.

aux Cimbres, si, sans perdre de temps, ils se fussent avancés jusqu'à cette capitale. Mais Marius ayant joint Catulus, ils furent exterminés dans la plaine de Verceil. Cent vingt mille furent tués, et soixante mille faits prisonniers. Cette même année Manius Aquilius, collègue de Marius, termina une guerre qui durait depuis trois ans. C'était une nouvelle révolte des esclaves de la Sicile.

Il obtient un sixième consulat.

Accoutumé au commandement, Marius brigua un sixième consulat. Il aurait feint de ne plus prétendre à cette dignité, s'il avait pu se flatter qu'elle lui serait offerte. Mais, voyant que sa faveur diminuait à mesure que ses services devenaient moins nécessaires, il acheta les suffrages de ceux qui avaient le plus de crédit dans les tribus. Il fut élu : il donna l'exclusion à Métellus, et il obtint pour collègue L. Valérius Flaccus, qui lui était tout-à-fait dévoué. Ce grand nombre de consulats consécutifs est un abus qui accoutumera le peuple à voir le même homme à la tête du gouvernement.

Il médite la perte de Métellus.

Avant J.-C. 100, de Rome 654.

Jaloux de son autorité, Marius s'associa deux scélérats, parce que le temps était arrivé où le pouvoir devait être le fruit du crime. Ces deux hommes étaient Apuléius Saturninus, que nous avons vu tribun, et Servilius Glaucia, alors préteur, sénateurs l'un et l'autre. Métellus, pendant sa censure, les eût chassés du sénat, si son

collègue ne s'y fût opposé. Ils avaient donc à se venger, et Marius s'unit à eux dans le dessein de perdre Métellus.

A cet effet Saturninus, de concert avec lui, a pire au tribunat, et l'obtient par violence.

Pour exécuter ce complot, Saturninus brigua le tribunat, et, ayant trouvé dans A. Nonius un concurrent qui dévoila ses crimes, et à qui le peuple donnait la préférence, il le fit assassiner à l'issue même des comices. Glaucia, complice de cet assassinat, convoqua, le lendemain de grand matin, une nouvelle assemblée, à laquelle les partisans de ces deux hommes se rendirent les premiers; et Saturninus fut élu tumultuairement, avant que la plus grande partie des citoyens eût pu se rendre sur la place. Ce tribun, escorté d'assassins dont il avait fait sa garde, se maintint non-seulement dans le tribunat; il se rendit encore maître des délibérations dans les assemblées du peuple.

Loi agraire, proposée par Saturninus.

Par la défaite des Cimbres, on avait repris des terres dont ces barbares s'étaient emparés. Il aurait été juste de les rendre aux premiers propriétaires. Saturninus proposa de les donner aux pauvres citoyens de la campagne, c'est-à-dire à ces hommes sans aveu que Marius avait, contre l'usage, reçus dans les légions. Il ajouta que, si le peuple portait cette loi, le sénat serait obligé de l'approuver dans cinq jours, et que chaque sénateur en ferait serment dans le temple de Saturne, sous peine d'être exclu du sénat, et d'être con-

damné à une amende de vingt talens. Le jour indiqué pour délibérer sur cette loi étant arrivé, les habitans de la ville et quelques tribuns s'y opposèrent hautement; mais ils furent chassés à coups de pierres et de bâtons par les gens de la campagne, qui s'étaient rendus en grand nombre à l'assemblée; et la loi passa.

Conduite de Marius. Bannissement de Métellus.

Il s'agissait de savoir le parti que prendrait le sénat. Marius le convoqua. Il parla comme s'il eût désapprouvé tout ce qui avait été fait dans l'assemblée du peuple; et son avis fut, ou du moins parut être, de ne point prêter le serment proposé par Saturninus. Mais il ne feignait de penser ainsi que pour engager les sénateurs, et surtout Métellus, à se déclarer ouvertement contre la loi; et, quand il vit qu'ils s'y opposaient tous, il commença à voir du danger dans l'avis qu'il avait ouvert. Il craignait, disait-il, une sédition de la part des paysans dont la ville était remplie; et il proposa un serment équivoque, par lequel on promettait d'observer la loi, s'il y avait loi; ajoutant que, lorsque les habitans de la campagne se seraient retirés, on annulerait tout ce qui aurait été fait. Par ce piége qu'il tendit aux sénateurs, il les entraîna au temple de Saturne; et ayant, contre leur attente, prêté un serment pur et simple, il les força en quelque sorte à en prêter un semblable. Métellus, qui eut seul le courage de se refuser à toute espèce de serment, fut banni par le

peuple, c'est-à-dire par les paysans qui avaient fait la loi. La plus saine partie des citoyens s'élevait contre ce jugement, et on eût pris les armes, si Métellus ne s'y fût opposé.

Mort de Saturninus. Rappel de Métellus. Marius passe en Asie.

Après l'exil de ce sénateur, Saturninus, assuré de la protection du consul, se crut tout permis. Il en vint à ce point de violence, que, voulant procurer le consulat à Glaucia, il fit assassiner Mémius, parce qu'il en craignait la concurrence. Cet assassinat fut comme le signal d'une guerre civile. On prit les armes; on se battit sur la place; on en chassa Saturninus et Glaucia, qui se réfugièrent dans le Capitole, avec leurs partisans. Marius, à qui le sénat ordonna de les poursuivre, parut d'abord obéir avec répugnance. Il obéit cependant, et il les abandonna comme de vils instrumens dont il s'était servi; ils furent tous assommés. L'année suivante, redevenu simple particulier, il eut le chagrin de voir Métellus rappelé par les vœux de tous les citoyens; et il s'embarqua pour l'Asie, sous prétexte d'accomplir un vœu qu'il disait avoir fait à la mère des dieux. On a prétendu encore qu'il se proposait de sonder les desseins de Mithridate, roi de Pont, se flattant que, s'il pouvait allumer une guerre dans l'Orient, il aurait le commandement des armées.

Violences des tribuns.

Nous voyons sous ce consulat les progrès de la violence dont Scipion Nasica avait donné le premier exemple. Désormais la plupart des tri-

buns, semblables à Saturninus, ne seront que des séditieux qui se vendront aux citoyens puissans. Ils aviliront le sénat; ils sacrifieront les intérêts du peuple; et l'autorité sera à qui aura l'audace de l'usurper. Escortés de quelques satellites, ces tribuns ne cesseront d'ameuter la populace, et ils se croiront les maîtres. Ils seront néanmoins anéantis, si un général se montre à la tête des légions.

Or il n'est pas vraisemblable que les généraux, qui se seront assurés de leurs soldats, souffrent que d'autres qu'eux commandent dans Rome.

Abus des assemblées tumultueuses.

Les assemblées tumultueuses qui viennent de commencer sont un autre abus qui fera encore des progrès rapides. Il y aura des plébiscites qu'on portera si tumultuairement, que le peuple n'en aura aucune connaissance. Le sénat sera exposé au même désordre, et ce corps verra des sénatus-consultes qu'il ne saura pas avoir faits. Enfin, quand on aura accoutumé le public à des décrets qui ne seront connus ni du peuple ni du sénat, on ne se donnera plus la peine d'assembler tumultuairement ni l'un ni l'autre, et on produira des décrets supposés. C'est par cette suite d'abus que l'anarchie conduira la république à la servitude.

Brigandages; suite des progrès du luxe.

Cette révolution sera hâtée par le luxe, qui croît sensiblement d'un jour à l'autre, et qui fait croître avec lui l'avidité des magistrats. Comme les publicains, ou ceux qui levaient les impôts, étaient en général tirés de l'ordre équestre, le brigandage

s'exerçait impunément depuis que les chevaliers étaient en possession des tribunaux; car les publicains se trouvaient tout à la fois juges et parties, ou du moins ils pouvaient se promettre d'avoir un grand crédit auprès de leurs juges. D'ailleurs il arrivait rarement qu'ils fussent réprimés par les magistrats, qui, étant pour la plupart coupables de concussion, avaient à ménager eux-mêmes l'ordre des chevaliers. C'est ainsi que tout concourait à la ruine des provinces et du gouvernement.

Comment Sylla commence à gagner la faveur du peuple.

Marius revint à Rome. Il ne jouit plus de la même considération; on avait presque oublié ses victoires. Cependant d'autres capitaines commençaient à gagner la faveur du peuple. On distinguait parmi eux L. Cornélius Sylla, que nous avons vu questeur dans l'armée de Numidie.

Patricien, et d'une des plus illustres familles, Sylla joignait aux avantages de la figure tous les talens qui font réussir dans une république. Éloquent, il persuadait d'autant mieux que son éloquence était soutenue par des manières nobles, aisées et en apparence pleines de franchise. Prodigue de louanges quand il parlait des autres, et modeste quand il parlait de lui, il faisait taire la jalousie, et on lui pardonnait une supériorité dont il ne semblait pas s'apercevoir. Affable, il prévenait ceux qu'il pouvait obliger; il leur ouvrait sa bourse; il ne redemandait jamais l'argent qu'il

avait prêté. Enfin, tout à la fois occupé de ses plaisirs et de ses devoirs, il cherchait surtout la gloire, et il paraissait également propre aux voluptés et aux fatigues. Mais, sous des dehors séduisans, il cachait l'âme la plus cruelle.

Sylla s'appliquait surtout à mériter l'estime des soldats. Assidu et courageux, il allait au-devant des occasions où il pouvait partager avec eux les travaux et les dangers. Dans la guerre de Numidie il acquit la confiance de Marius, qui lui donna le commandement en chef d'un corps séparé; et il devint bientôt un objet de jalousie pour ce général. Il le suivit néanmoins dans les Gaules; mais il en reçut tant de dégoût, qu'il passa dans l'armée de Catulus, qui lui donna une confiance entière.

La noblesse intéressée à le mettre au-dessus de Marius.

La haine de Marius ne contribua pas peu à le mettre à la tête d'un parti puissant. C'est à lui, comme nous l'avons vu, que Bocchus livra Jugurtha. Or la noblesse affecta de relever ce service, parce qu'elle eût voulu attribuer à tout autre que Marius la gloire d'avoir terminé la guerre de Numidie; et, par cette première démarche, elle se vit intéressée à saisir désormais toutes les occasions de préférer en tout Sylla à Marius. Il ne négligeait pas lui-même les petits moyens qui pouvaient contribuer à sa réputation. Il se servait toujours d'un cachet où il avait fait graver Bocchus lui livrant Jugurtha, comme pour renouveler sans cesse le souvenir de cet événement.

Le sénat n'avait donc plus d'autre ressource que d'opposer un grand à un grand. Pour ne pas obéir à un chef qui avait la faveur du peuple, il lui fallait un chef à lui-même, c'est-à-dire un protecteur. Alors les dissensions, qui s'élevaient auparavant entre les deux ordres, devenaient des querelles où les chefs de l'un et de l'autre étaient seuls intéressés. Dans cet état des choses, il survint des troubles qui furent les avant-coureurs des guerres civiles.

Pour ne pas obéir au peuple, le sénat est dans la nécessité d'obéir à un chef.

Quoique la république fût dans l'usage d'accorder différens priviléges aux peuples qui lui étaient soumis, il paraît que les alliés furent assez longtemps avant d'ambitionner les droits de cité romaine. Attachés à leurs coutumes, ils aimaient mieux se gouverner par leurs lois. Mais, lorsqu'ils s'aperçurent des prérogatives que ces droits conféraient, ils tentèrent tout pour les obtenir; et ce fut la cause qui avait fait prendre les armes aux Latins, l'an de Rome 414.

Pourquoi les Romains deviennent jaloux des droits de cité qu'ils accordaient facilement dans l'origine, et pourquoi les alliés commencent à rechercher ces droits

Les alliés désiraient ces droits plus que jamais, depuis que les Gracques les leur avait fait espérer; mais les Romains, qui dans l'origine les accordaient si facilement, voulaient désormais les conserver pour eux. Ils en étaient jaloux, par la même raison qui les faisait alors ambitionner aux alliés. Le changement des circonstances avait fait changer de part et d'autre la façon de penser.

Lorsque Rome transformait en citoyens les

peuples vaincus, c'est qu'elle était faible, et cette faiblesse ne pouvait pas faire désirer d'être Romain. Elle n'eut pas le même besoin d'augmenter le nombre de ses citoyens lorsqu'elle eut accru sa puissance, et elle ne voulait plus l'augmenter. Cependant les droits de cité, qui étaient les prérogatives de la souveraineté même, devenaient plus grands à mesure que Rome étendait son empire. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils seront un sujet de guerre entre les Romains et les alliés.

Prévarications des chevaliers dans les tribunaux.

Les tribunaux étaient un autre sujet de dissension. Les sénateurs n'attendaient que l'occasion de les recouvrer, et les prévarications des chevaliers semblaient la faire naître. Ils portaient l'iniquité dans leurs jugemens, jusqu'à condamner, comme coupables de concussion, les magistrats qui avaient voulu réprimer les vexations des publicains. On en vit un exemple dans la condamnation de P. Rutilius, citoyen vertueux, mais odieux aux chevaliers parce qu'il voulait empêcher les brigandages qu'ils commettaient dans les provinces.

Mécontentement du peuple.

Enfin la loi agraire, renouvelée par les Gracques, continuait d'exciter les murmures du peuple, qui se plaignait que les promesses des tribuns eussent toujours été sans effet. Il régnait donc un mécontentement général.

Drusus, pendant son tribunat, sème des troubles.

Dans ces circonstances, le tribun M. Livius Drusus, fils de celui qui avait partagé la faveur

du peuple avec Caïus Gracchus, entreprit de tout changer, soit qu'il fût bien intentionné, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il ne cherchât qu'à semer des troubles. Il alluma l'esprit de révolte dans toute l'Italie.

Avant J. C. 91, de Rome 663.

Il promit aux alliés les droits de citoyen, au peuple des terres, et au sénat des tribunaux. Il voulait par-là se les attacher les uns et les autres; mais il paraît que son principal dessein était de servir le sénat et de le rendre agréable au peuple, afin d'humilier plus sûrement les chevaliers.

Il porte des lois en faveur du peuple.

Il proposa d'abord des lois agraires, des colonies et des distributions de blé avec une telle profusion, qu'il disait lui-même n'avoir laissé aucune largesse nouvelle à faire; en même temps il déclarait qu'il agissait de concert avec le sénat. Il y eut néanmoins à ce sujet de violentes contestations, et les lois ne furent reçues qu'après que Drusus eut fait conduire en prison le consul L. Marcius Philippus, qui s'y opposait.

Il partage les tribunaux entre les sénateurs et les chevaliers.

Les sénateurs demandaient qu'on ôtât les tribunaux aux chevaliers, et qu'on les leur rendît. Mais Drusus arrêta seulement que les juges seraient désormais tirés en égal nombre de l'ordre des sénateurs et de celui des chevaliers. Cette loi, qui fut autorisée par les suffrages des tribus, portait encore qu'on pourrait poursuivre tout juge qui aurait prévariqué dans l'exercice de son ministère. Cet article offensa presque autant les che-

valiers que celui qui les forçait à partager les jugemens avec les sénateurs. Jusqu'alors les iniquités qui se commettaient dans les tribunaux avaient été impunies, et ils auraient voulu qu'elles l'eussent toujours été.

Il restait à tenir la parole qui avait été donnée aux alliés. Ils avaient appuyé Drusus de tout leur pouvoir. S'ils n'avaient pas voix dans les délibérations publiques, ils y influaient au moins par leurs liaisons avec les citoyens. D'ailleurs ils étaient venus à Rome en grand nombre, et leur présence pouvait beaucoup dans un temps où la violence faisait passer les lois.

Les alliés se soulèvent, parce qu'ils n'obtiennent pas les droits de cité, qu'il leur avait promis. Il est assassiné.

Cependant les Romains voyaient avec peine qu'on voulût donner les droits de cité à tous les peuples d'Italie. Le sénat jugeait que ce projet nuirait à son autorité, parce qu'il fortifierait le parti du peuple. D'ailleurs il était d'autant moins porté à favoriser le tribun, qu'il était mécontent de n'avoir pas obtenu tout ce qu'il demandait. Enfin les gens sensés regardaient avec raison comme une chose monstrueuse une république formée de tant de nations différentes. Drusus connut donc qu'il ne lui était pas possible de remplir les engagemens qu'il avait pris avec les alliés. Ils s'en aperçurent eux-mêmes. Dès lors ils résolurent d'obtenir par les armes les droits qu'on leur refusait, et toute l'Italie parut prête à se soulever. Cette guerre dont on était menacé,

répandait l'alarme dans Rome : Drusus, qu'on accusait d'en être la cause, en devint odieux : ses ennemis, enhardis par la haine publique, conspirèrent contre sa vie, et ils l'assassinèrent. Les soupçons tombèrent sur un de ses collègues, Q. Varius.

Sa mort est suivie de troubles.

Le consul Marcius Philippus fit casser toutes les lois de Drusus; ce qui mécontenta le sénat et le peuple. On accusa ce tribun d'avoir engagé les alliés à prendre les armes : on informa contre ses partisans, qu'on cita comme complices de cette conspiration. Ce fut un prétexte pour jeter des soupçons sur les premiers personnages de la république; et cette recherche occasiona des troubles, pendant lesquels les alliés se préparèrent à soutenir leurs prétentions.

République. Italique, ou ligue des alliés.

Sur le plan de la république romaine, ils avaient formé celui d'une république qu'ils nommèrent Italique. Corfinium, dans le pays des Péligniens, était la capitale où siégeait un sénat composé de cinq cents députés des peuples ligués. C'est de ce corps qu'on devait tirer les magistrats. On avait élu deux consuls et douze préteurs.

Avant J. C. 90, de Rome 664.

Peuples qui entrent dans cette ligue.

Les peuples de la Gaule cisalpine, qui étaient sujets plutôt qu'alliés, ne prirent point de part à cette guerre. Les Latins, les Ombriens et les Toscans restèrent dans l'alliance des Romains. Les principaux peuples confédérés étaient les Marses, les Samnites, les Campaniens et les Lu-

caniens. Après avoir fait tous leurs préparatifs, ils députèrent à Rome, présumant que parce qu'ils étaient armés, on pourrait avoir égard à leur demande. Le sénat, soutenant le caractere de fermeté qu'il avait montré dans d'autres conjonctures, refusa d'entendre les députés, et déclara qu'il ne leur donnerait audience que lorsque ceux qui les envoyaient auraient renoncé à leur confédération.

Comment finit la guerre sociale, qui aurait pu être funeste à la république romaine.

Les alliés faisaient la principale force des Romains. Ils fournissaient deux fois plus de troupes. Ils avaient les mêmes armes, la même discipline, la même expérience, et des capitaines dont la valeur et la capacité étaient reconnues. Quel que fût le succès de cette guerre, il paraissait devoir être funeste à la république romaine. Des défaites la livraient à des peuples impatiens de se venger; et des victoires ruinaient ses propres forces, puisqu'elles ruinaient des pays d'où elle tirait auparavant la plus grande partie de ses soldats. Elle leva plus de vingt légions. Aux deux consuls Julius César et P. Rutilius, elle donna pour lieutenans, avec le titre de proconsuls, les généraux qui avaient le plus de réputation, C. Marius, Cn. Pompéius, Cornélius Sylla, P. Licinius Crassus. Jamais elle n'avait eu dans l'Italie tant d'armées à la fois : jamais aussi elle n'avait été attaquée à la fois par tant d'ennemis, tous également redoutables. Elle eut des revers, elle eut des suc-

cès. La fortune passa et repassa d'un parti à l'autre! Marius même soutint mal sa réputation. Le sénat, craignant enfin les suites de cette guerre, se relâcha en faveur des alliés qui n'avaient pas encore pris les armes, ou qui offrirent les premiers de les quitter. Par cette conduite, il jeta la défiance parmi les peuples confédérés, qui, se flattant d'obtenir séparément de meilleures conditions, traitèrent chacun en particulier. Les Samnites furent les seuls qui ne posèrent pas les armes.

On crée pour les alliés huit tribus nouvelles.

Avant J. C. 38, de Rome 666.

On accorda à tous les autres le droit de cité. Mais au lieu de les distribuer dans les trente-cinq tribus anciennes, où par leur nombre ils auraient été maîtres des délibérations, on créa pour eux huit tribus nouvelles qui devaient voter les dernières. Par cette disposition on réduisait à un vain titre le droit de suffrage qu'on paraissait leur accorder; ils ne seront pas long-temps à s'en apercevoir, et il en naîtra de nouveaux troubles.

Marius se ligue avec le tribun Sulpicius, pour enlever à Sylla le commandement de l'armée contre Mithridate.

Sylla, qui venait de se distinguer parmi les généraux de la république, était alors consul, et on lui avait donné le département de l'Asie mineure, avec la commission de faire la guerre à Mithridate, roi de Pont.

Ce choix réveilla la jalousie de Marius, qui, quoique âgé de plus de soixante-dix ans, aurait voulu commander seul les armées de la république. Comme il avait surtout désiré d'être chargé de la guerre d'Orient, il n'y renonça pas

encore. Il se ligua avec le tribun P. Sulpicius, homme éloquent, audacieux, puissant par le nombre de ses cliens, considéré par ses grandes richesses, ennemi déclaré de Sylla, et jaloux de la noblesse, qu'il voulait humilier.

Troubles à ce sujet.

Pour se rendre maître des délibérations publiques, ce tribun se proposa d'abroger les huit dernières tribus, et de distribuer les nouveaux citoyens dans les anciennes. S'il faisait passer cette loi, il attachait les alliés à son parti, et il s'assurait du plus grand nombre des suffrages dans chaque tribu.

Les consuls Cornélius Sylla et Q. Pompéius, comptant suspendre au moins les entreprises de Sulpicius, ordonnèrent des fêtes pendant lesquelles il était défendu de vaquer à aucune affaire. Le tribun vint néanmoins à l'assemblée qu'il avait convoquée. A la tête d'un corps de satellites qu'il appelait l'anti-sénat, il somma les consuls de révoquer leurs fêtes, afin que le peuple pût donner ses suffrages : et, sur leur refus, il marcha contre eux, et mit aux mains les nouveaux citoyens avec les anciens. Le fils de Q. Pompéius, qui était gendre de Sylla, fut tué en voulant secourir son père, qui se cacha dans la foule ; et Sylla poursuivi se jeta dans la maison de Marius, où il trouva un asile : mais il fut obligé de retourner sur la place, et de déclarer qu'il supprimait toutes les fêtes qu'il avait ordonnées. Aussitôt après il alla se mettre

à la tête des troupes qu'il avait commandées pendant la guerre sociale, et qui le devaient suivre en Orient. Quant à Pompéius il se tenait caché.

Sylla, à qu Sulpicius ôt le commande ment de l'armé contre Mithri date, marche Rome à la tê des légions.

Maître de la ville par la retraite des deux consuls, Sulpicius incorpora les nouveaux citoyens dans les anciennes tribus. Il fit ensuite décerner à Marius le commandement de l'armée contre Mithridate, et Marius envoya deux tribuns légionnaires pour en prendre possession en son nom. Mais Sylla était à la tête de cette armée. C'étaient des troupes qu'il avait gagnées par ses largesses : elles savaient combien il était prodigue, et il leur offrait déjà les dépouilles de l'Orient. Devait-on présumer qu'il obéirait? Le décret même qu'on avait porté contre lui ne paraissait-il pas l'autoriser à opposer la force à la violence ? A peine eut-il besoin de laisser entrevoir ses desseins. Ses soldats le prévinrent. Ils le conjurèrent de les mener contre les ennemis qu'il avait à Rome, avant de les conduire en Asie, et ils assommèrent les officiers de Marius. Sylla marcha. Il avait six légions. Il est vrai qu'il fut abandonné des officiers généraux qui commandaient sous lui : mais Q. Pompéius vint le joindre, et ce concert avec son collègue semblait donner à sa cause une apparence de justice.

Voilà le premier général qui marche contre Rome. Il donne un exemple qui sera suivi. Les soldats, accoutumés à se faire des droits par la vio-

lence, veulent commander à leur tour; et, parce que l'avarice est devenue le vice de tous les citoyens, ils ne voient plus Rome comme leur patrie; ils la voient comme une ville opulente qui s'offre à leur avidité.

Rien ne l'arrête. Il entre dans Rome comme dans une place ennemie.

Marius et Sulpicius n'avaient point de troupes. Ils crurent que les magistrats seraient respectés. Les préteurs Brutus et Servilius allèrent au-devant des consuls, leur défendirent de continuer leur marche. Ils furent insultés et maltraités par les soldats.

A cette violence, on pouvait juger à quoi Marius et Sulpicius devaient s'attendre. Il ne leur restait qu'à interposer l'autorié du sénat, et ils envoyèrent, au nom de cette compagnie, de nouveaux députés qui supplièrent les consuls de ne pas approcher de Rome plus près de cinq milles, leur promettant qu'on travaillerait à leur procurer incessamment une entière satisfaction. Sylla feignit d'accepter la médiation du sénat. Il ordonna même, en présence des députés, de marquer le camp dans l'endroit où il était. Mais ils furent à peine partis, que, ne voulant pas donner à Marius le temps de lever des troupes, il continua sa marche, et il entra dans Rome comme dans une ville ennemie. Marius et Sulpicius en sortirent après une faible résistance. Sylla sauva la ville du pillage.

Il réforme le gouvernement.

La conduite des consuls ne pouvait être justi-

fiée que par la nécessité où ils avaient été de réprimer l'audace de Sulpicius. Sylla assembla le peuple. Il représenta que les tribuns, en se rendant maîtres des comices, s'étaient arrogé toute la puissance législative; qu'ils avaient avili le sénat, et en quelque sorte anéanti la puissance consulaire; qu'ils étaient devenus comme les seuls magistrats de la république; et que l'autorité qu'ils usurpaient était la source de tous les désordres.

Pour détruire ces abus, il proposa de rétablir les comices par centuries dans leur première forme; de supprimer les comices par tribus; de défendre qu'on portât désormais aucune loi devant le peuple, sans y avoir été autorisé par le sénat; de déclarer que tout citoyen qui aurait exercé le tribunat serait incapable de toute autre magistrature; et d'interdire aux tribuns ces harangues continuelles, qui n'étaient propres qu'à exciter des séditions. Ces propositions, faites par un consul qui était à la tête des légions, ne pouvaient être rejetées. On cassa ensuite le décret qui donnait à Marius le commandement de l'armée contre Mithridate, et on annula la loi de Sulpicius, par laquelle les nouveaux citoyens avaient été distribués dans les anciennes tribus.

La république, par sa constitution, ne peut plus avoir de règles fixes.

Les lois de Sylla rétablissaient l'autorité du sénat, réprimaient les tribuns, contenaient le peuple, et coupaient les abus par la racine. Mais, à en juger par la constitution actuelle de la république,

elles ne pouvaient subsister. Il est évident que l'autorité avait passé tout entière aux armées : par conséquent ce qu'un général faisait, un autre le pouvait défaire ; et désormais les révolutions doivent être fréquentes.

Depuis le traité qui avait terminé la guerre sociale, la république était un assemblage monstrueux de plusieurs peuples qui, par leur position, avaient des intérêts différens : et comme ces peuples, lorsqu'ils n'étaient encore qu'alliés, avaient été sous la protection des premières familles romaines, ils épouseront, devenus citoyens, les passions de ces familles, et les factions se renouvelleront continuellement.

Il est vrai qu'en rejetant les alliés dans les nouvelles tribus, on rend nul le droit de suffrage qu'on leur accorde. Mais qu'importe dans quelles tribus on les place, depuis que la violence fait les lois ?

Si aux intérêts différens des deux classes de citoyens, les anciens et les nouveaux, nous ajoutons les intérêts du sénat, ceux du peuple et ceux de l'ordre équestre, nous connaîtrons tous les prétextes dont l'ambition se servira pour former des partis puissans, et nous jugerons que l'autorité ne peut plus avoir de règles fixes.

Sylla proscrit douze sénateurs.

En réformant le gouvernement, Sylla paraissait avoir vengé les injures faites au sénat : il vengea bientôt les siennes par la proscription de C. Marius.

du jeune Marius, son fils, du tribun Sulpicius et de neuf sénateurs du même parti. Le sénat fut forcé de donner un décret qui les déclarait ennemis publics, qui ordonnait la confiscation de leurs biens, et qui permettait de les mettre à mort. On offrait même des récompenses à ceux qui apporteraient leurs têtes.

Marius s'enfuit en Afrique. Sulpicius est tué.

Marius, abandonné de ses amis, dénué de tout, erra long-temps, fut arrêté, échappa comme par miracle, et se réfugia en Afrique, où il trouva son fils. Sulpicius, trahi par un de ses esclaves, fut livré aux soldats qui le poursuivaient; et on apporta sa tête à Sylla, qui la fit exposer sur la tribune aux harangues. Ces proscriptions sont le dernier terme de la violence, et le commencement des horreurs dont Rome sera le théâtre. Entre deux hommes ambitieux, la république n'aura plus de citoyens qui osent se déclarer pour elle, ou elle les verra proscrits par l'un des deux partis, et même par tous deux.

Pourquoi il affecte une conduite modérée.

La tête d'un tribun exposée sur son propre tribunal, le mépris des lois dans la proscription de plusieurs sénateurs, l'injure faite à la république même dans la condamnation d'un consulaire qui avait sauvé Rome et l'Italie, l'humiliation du peuple et l'avilissement du sénat, qui ne paraissait avoir recouvré l'autorité que pour être l'instrument des vengeances de Sylla, toutes ces choses répandaient une consternation générale. Le consul, qui crai-

gnit alors d'irriter de plus en plus les esprits, affecta une modération qui n'était pas dans son caractère. Lorsqu'il tint les comices pour l'élection des magistrats de l'année suivante, il vit qu'on n'avait aucun égard à sa recommandation, et il ne s'en offensa pas. Il dit même qu'il était bien aise qu'on jouît de la liberté qu'il avait rendue; et, pour soutenir cette modération apparente, il ne tenta point d'empêcher qu'on élût pour l'un des consuls, L. Cornélius Cinna, ami de Marius et attaché au parti du peuple. Peu après être sorti de magistrature, il partit pour l'Orient.

Mithridate, roi de Pont.

Le royaume de Pont, ainsi nommé parce qu'il était le long du Pont-Euxin, qui le bornait au nord, avait été le partage d'un frère de Xerxès. C'est de ce prince que descendait Mithridate, surnommé Eupator.

Ce prince était monté sur le trône à l'âge de douze ans, l'an de Rome 631. A peine eut-il pris les rênes du gouvernement, qu'il fit périr son frère et sa mère. Ces attentats, des exploits contre les Scythes, et des conquêtes au nord du Pont-Euxin, sont à peu près tout ce qu'on sait des trente premières années de son règne. On dit que ses tuteurs avaient employé toutes sortes de moyens pour le faire périr, et on raconte à ce sujet des choses peu vraisemblables.

Cruel et sanguinaire, comme l'étaient alors presque tous les monarques de l'Orient, Mithri-

date ne vivait pas comme eux dans la mollesse : il avait plutôt la férocité des nations sauvages qu'il avait vaincues. Endurci à la fatigue, grand capitaine, il formait à la discipline les Scythes et d'autres peuples, qui lui fournissaient continuellement de nouveaux soldats ; et, comme il ne pouvait s'agrandir qu'aux dépens des Romains ou de leurs alliés, il n'attendait que le moment où il pourrait leur faire la guerre avec avantage.

Il fait la guerre aux alliés des Romains.

Il paraît qu'il regarda comme une circonstance favorable pour lui les irruptions des Cimbres et des Teutons, lorsque les Romains faisaient la guerre à Jugurtha. Du moins c'est vers ce temps qu'ayant fait assassiner Ariarathe, roi de Cappadoce, il tua le fils aîné de ce prince, chassa le second, qui survécut peu à ses malheurs, et se rendit maître de ce royaume, où il établit un de ses fils.

Peu après néanmoins, les Cappadociens, autorisés par un decret du sénat, élurent pour roi Ariobarzane, que Sylla, alors propréteur de Cilicie, mit sur le trône. Mithridate, sensible à l'affront que lui faisaient les Romains, dissimula jusqu'à ce qu'il eût tout préparé pour en tirer vengeance. Il fit alliance avec le roi d'Arménie, Tigrane, un des plus puissans monarques de l'Orient, et descendant d'Artaxe, gouverneur qui s'était soustrait à la domination des Séleucides. Tigrane détrôna Ariobarzane, et dans le même temps Nicomède, qui succéda à son père sur le trône de Bithynie,

fut chassé par Socrate, à qui le roi de Pont donna des secours.

Il résout de la faire aux Romains mêmes.

Les deux princes dépouillés implorèrent la protection du sénat, et furent rétablis l'un et l'autre. Mithridate ne dissimula plus. Il pouvait compter sur plusieurs peuples qui étaient entrés dans son alliance. Il avait deux cent cinquante mille hommes d'infanterie, cinquante mille chevaux, un grand nombre de chariots armés en guerre, et plus de quatre cents vaisseaux. Les circonstances paraissaient favorables à ses desseins. C'était alors le fort de la guerre sociale, et les nations de l'Asie, livrées à l'avarice des proconsuls, aux vexations des publicains, et aux injustices qu'on leur faisait sous toutes sortes de prétextes, semblaient attendre un libérateur. Enfin les contrées où il allait porter la guerre promettaient un riche butin aux soldats.

Conquêtes qu'il fait sur eux.

Les Romains avaient dans l'Asie mineure trois armées, indépendamment des troupes de Nicomède et d'Ariobarzane. Elles furent ruinées, et Mithridate conquit la Bithynie, la Cappadoce, la Phrygie, la Mysie, la Lycie, la Pamphilie, la Paphlagonie et plusieurs autres provinces romaines. Il renvoya sans rançon les Grecs qu'il avait faits prisonniers. Il leur fournit même tout ce dont ils avaient besoin pour retourner chez eux. Cette politique, qui lui donna une réputation de clémence, lui ouvrit les villes, et son général Archélaüs con-

quit la Thrace, la Macédoine, la Grèce; et d'Athènes, où il établit sa résidence, il soumit la plupart des îles Cyclades. Alors, comme pour braver le sénat, le roi de Pont fit égorger, en un jour marqué, les Romains ou Italiens qui se trouvèrent dans les villes de la Grèce et de l'Asie mineure. On prétend qu'il périt dans ce massacre jusqu'à cent cinquante mille personnes. Voilà ce qui venait de se passer dans l'Orient, lorsque Sylla débarqua dans la Grèce avec cinq légions.

Avant J. C. 87, de Rome 667.

A son arrivée, les Grecs revinrent sous la domination des Romains, avec la même facilité qu'ils avaient passé sous celle de Mithridate. Athènes seule résista, parce qu'Archélaüs s'y était enfermé; et Sylla, qui l'assiégea, ne s'en rendit maître que l'année suivante. Les Athéniens recouvrèrent la liberté, c'est-à-dire qu'ils furent libres autant qu'on peut l'être, quand la liberté est le bienfait d'une puissance qui commande.

Sylla recouvre la Grèce pendant qu'il se faisait à Rome une révolution dans le gouvernement.

Archélaüs s'était retiré avec sa flotte dans le port de Munichia, lorsque Taxile, son frère, qui avait sous ses ordres plus de cent mille hommes, passa de la Macédoine dans la Grèce. Alors supérieur sur terre, et maître de la mer, il se proposait de traîner la guerre en longueur, en se bornant à couper les vivres aux Romains, qui commençaient à souffrir de la disette. Ce parti était d'autant plus sage, qu'ôtant toute espérance de victoire à Sylla, il le forçait à périr, ou à retourner honteusement

à Rome. Mais Archélaüs, cédant malgré lui à son frère et aux autres généraux, engagea une action dans la Béotie, et fut entièrement défait près de Chéronée. Mithridate, ayant appris cette nouvelle, se hâta d'envoyer dans la Grèce une seconde armée de quatre-vingt mille hommes, qui fut exterminée dans la plaine d'Orchomène.

Par ces victoires, Sylla venait de recouvrer la Grèce, et c'est alors qne la faction, qui lui était contraire, le faisait déclarer ennemi de la république. Il vit arriver dans son camp, sa femme, ses enfans et un grand nombre de sénateurs qui l'invitaient à venir au secours de son parti. Cinna avait fait une révolution dans le gouvernement. C'était un homme sans mœurs et sans considération : mais il avait de l'audace, et il se trouvait à la tête d'un parti qui devait dominer, parce que Sylla était absent.

Le consul Cinna, chassé de Rome, est déposé par le sénat.

Ce consul, projetant de faire rappeler Marius, voulut d'abord s'assurer des alliés. A cet effet, il résolut de les incorporer de nouveau dans les anciennes tribus, et il convoqua les comices pour en porter la loi. Cette entreprise, à laquelle s'opposait son collègue Cn. Octavius, mit aux mains les anciens citoyens et les nouveaux; et après un combat sanglant, Cinna, qui avait mal pris ses mesures, fut chassé de Rome et déposé par le sénat, qui lui substitua L. Cornélius Mérula.

Avant J. C. 87 de Rome 667.

Sertorius le suivit. C'était un homme nouveau;

mais par ses talens et par les qualités de son âme, il aurait mérité d'être à la tête de la république. Il se trouvait engagé dans le parti de Marius, parce qu'il avait servi sous ce capitaine, et qu'il lui avait des obligations. D'ailleurs Sylla l'avait fait exclure du tribunat.

Il arme.

La guerre continuait toujours avec les Samnites, et la république leur opposait plusieurs armées. Elle en avait une auprès de Capoue, que Cinna fit entrer dans son parti. Après avoir gagné les principaux officiers, il se rendit au camp. Les soldats auxquels il représenta que sa déposition violait leurs droits, et que son attachement aux intérêts du peuple était l'unique cause qui le rendait odieux aux sénateurs, le reconnurent pour consul, et lui prêtèrent serment. Comme sa querelle devenait celle des alliés, ils se déclarèrent encore pour lui, et toute l'Italie parut en armes.

Rome est presque sans défense.

Rome était presque sans défense. Les consuls Octavius et Mérula avaient peu de troupes, et ils pouvaient difficilement compter sur quelques secours. De toutes les armées qui reconnaissaient encore l'autorité du sénat, les deux principales étaient, l'une sous les ordres de Pompéius Strabo, et l'autre sous ceux de Métellus Pius, fils de Métellus Numidicus. Le premier de ces généraux tenait une conduite fort équivoque et le second, qui eût voulu secourir sa patrie, était arrêté par la guerre des Samnites.

Marius, qui revient en Italie, se joint à Cinna.

Marius n'était plus en Afrique. Le préteur de cette province lui ayant envoyé un licteur avec ordre de sortir de son gouvernement : *Rapporte à ton maître,* dit Marius au licteur, *que tu as vu Marius, banni de son pays, assis sur les ruines de Carthage.* Il s'embarqua aussitôt, et, après avoir passé l'hiver dans son vaisseau, il revint en Italie.

Cinna fit part de cette nouvelle à Sertorius, et le consulta sur la conduite qu'il devait tenir. Sertorius lui représenta qu'il était assez puissant par lui-même, que Marius s'arrogerait toute l'autorité, et que d'ailleurs c'était un homme sur la foi duquel on ne pouvait pas compter. Mais comment le renvoyer, dit Cinna, si c'est moi qui l'ai appelé? Dès que cela est, repartit Sertorius, il n'est plus temps de délibérer : il ne vous reste qu'à veiller sur lui, comme sur vos ennemis.

L'arrivée de Marius acheva de déterminer les alliés à prendre le parti de Cinna. Des soldats romains qui avaient servi sous lui vinrent même en grand nombre lui offrir leurs services; et il arma un corps d'esclaves dont il fit sa garde.

Ils assiégent Rome, qui leur ouvre ses portes.

Avant J. C. 87, de Rome 667.

Rome fut comme investie par quatre armées que commandaient Marius, Cinna, Sertorius et Papirius Carbo. Pompéius Strabo, qui jusqu'alors n'avait fait aucun mouvement, s'approcha, et donna quelques secours aux assiégés. Mais la maladie se mit dans ses troupes : il fut tué lui-même d'un coup de tonnerre, et son armée se dissipa.

Les soldats se dispersèrent ou passèrent dans le camp des assiégeans.

Sur ces entrefaites les Samnites se déclarèrent pour Cinna. Cependant Cn. Octavius était sorti de Rome, et tenait la campagne. Il avait joint à ses troupes l'armée de P. Crassus et celle de Métellus Pius. Il avait assez de forces pour vaincre; mais il n'osa rien hasarder, et il perdit tout. Le peuple commença bientôt à se plaindre du sénat, qu'il accusait d'être l'auteur de la guerre. Le nombre des partisans de Marius et de Cinna s'accrut à mesure qu'on murmura plus haut : et cependant les assiégeans, par les liaisons qu'ils avaient dans la ville, y excitaient continuellement de nouveaux murmures. On négociait secrètement avec eux : on passait dans leur camp : chacun ne paraissait occupé que de ses intérêts particuliers, et le sénat se vit menacé d'un soulèvement général. Dans cette extrémité, réduit à reconnaître Cinna pour consul, il l'invita à rentrer dans Rome, et ne lui demanda pour toute condition que d'épargner le sang des citoyens.

Cruauté de Marius.

Cinna entra : mais Marius, feignant de respecter les lois, s'arrêta à la porte. Il représenta qu'ayant été banni par un décret public il fallait qu'un nouveau décret autorisât son retour, et il demanda qu'on assemblât le peuple. Cependant à peine deux ou trois tribus eurent donné leurs suffrages, qu'il se jeta dans la ville, suivi de quatre mille

esclaves armés. Il leur avait donné la liste des citoyens qu'il proscrivait. On assure même qu'ils avaient ordre de poignarder tous ceux à qui il ne rendait pas le salut. Ils se répandirent dans tous les quartiers. On ferma les portes de la ville, afin que personne ne pût leur échapper; et on exposa sur la tribune aux harangues les têtes qu'ils avaient abattues. Pendant ces proscriptions, qui durèrent plusieurs jours, ils se portèrent à de tels excès, que Cinna même crut devoir les exterminer. Ils furent tous égorgés dans une nuit.

Décret porté contre Sylla.

La tête de Sylla fut mise à prix. On démolit sa maison; on confisqua ses biens; les lois promulguées sous son consulat furent cassées; ses amis, tous également enveloppés dans la proscription, périrent, ou furent forcés à se bannir.

Mort de Marius. Son fils hérite de son pouvoir. Valérius, élu consul, part pour l'Asie.

Cinna et Marius se désignèrent consuls pour l'année suivante. Mais Marius n'exerça que quelques jours ce nouveau consulat. Il mourut le 13 janvier. Le jeune Marius, aussi cruel que son père, et uni comme lui avec Cinna, hérita de tout son pouvoir. L. Valérius Flaccus, élu consul, partit pour l'Asie. Il se chargeait de la guerre contre Mithridate; et il se proposait d'empêcher, s'il était possible, le retour de Sylla.

Avant J.C. 86, de Rome 668.

Valérius est tué par Fimbria, son lieutenant.

Valérius, sans talens, et naturellement haut, affectait d'autant plus de hauteur, qu'il croyait cacher par-là son incapacité. Il n'en était que plus odieux aux soldats, qui le méprisaient; et cepen-

dant Flavius Fimbria, son lieutenant, avait leur estime. Ces deux hommes ne purent s'accorder. D'altercation en altercation, ils passèrent aux injures. Toute l'armée prit parti pour le lieutenant. Elle se souleva contre le consul, et Fimbria tua de sa main Valérius, son général. Il avait été un des ministres des cruautés de Marius.

Fimbria prend le commandement de l'armée. Ses succès contre le roi de Pont.

Les soldats aussi coupables que Fimbria, lui prêtèrent serment; et ce capitaine, jugeant qu'il serait innocent tant qu'il serait à la tête des légions, ne songea qu'à conserver l'autorité qu'il avait usurpée. Il présumait d'ailleurs que, s'il avait des succès, il serait également recherché par les deux partis qui divisaient la république. Il en eut. Il battit les lieutenans de Mithridate; il battit Mithridate même; il le chassa de Pergame, il l'assiégea dans Pitane, ville maritime de la Troade; et ce roi fût infailliblement tombé entre les mains des Romains, si Licinius Lucullus, qui commandait la flotte de Sylla, eût voulu bloquer le port de Pitane. Fimbria l'en sollicitait. Mais il refusa de contribuer aux succès d'un général qui s'était emparé du commandement par un crime, ou plutôt qui était d'un parti contraire au sien. Le roi de Pont, à qui la mer était ouverte, se sauva à Mitilène.

Mithridate demande la paix. Sylla lui fait la loi.

Tant de revers firent désirer la paix à Mithridate. Il se croyait d'ailleurs dans une conjoncture favorable pour obtenir des conditions moins dé-

Avant J.C. 85, de Rome 669.

savantageuses : car il n'ignorait pas combien Sylla désirer de repasser en Italie. Mais le général romain traita avec la même hauteur que si la guerre d'Asie eût été l'unique chose qui l'occupait. Quand il eut dicté les articles de la paix, il ne se relâcha sur aucun ; et il parut accorder comme une grâce à Mithridate une entrevue dans une ville de la Troade. Ariobarzane et Nicomède furent rétablis : le roi de Pont, réduit dans les premières bornes de ses états, abandonna toutes ses conquêtes; il livra soixante-dix galères, et il paya deux mille talens pour les frais de la guerre.

Fimbria est abandonné de ses troupes, qui se donnent à Sylla.

Fimbria était alors dans la Lydie. Sylla marcha contre lui, moins pour le combattre que pour lui débaucher ses troupes. Il pouvait se flatter d'y réussir parce qu'il était en état de leur faire de grandes largesses. Fimbria fut abandonné, et se tua.

Brigandage de Sylla. Il se dispose à revenir en Italie.

Pendant cette expédition, soit en Grèce, soit en Asie, Sylla, enrichi des dépouilles des nations, acheva de corrompre son armée. Il se fit livrer les trésors qu'on gardait dans les temples. Il condamna les peuples de l'Asie mineure à payer vingt mille talens. Il livra même les biens des particuliers à l'avidité de ses troupes, et c'est ainsi qu'il s'assura des soldats. Ils jurèrent d'être à lui tant que la guerre civile durerait, et il s'embarqua pour l'Italie. On devait trembler à Rome quand on songeait aux brigandages qu'il avait exercés.

Cinna est tué.

Cinna, consul pour la quatrième fois, s'était

continué dans le consulat de sa seule autorité. Cependant il pouvait peu compter sur l'affection de ses troupes. Elles lui déclarèrent qu'elles ne combattraient pas contre leurs concitoyens. Elles se soulevèrent, et il fut tué par un centurion lorsqu'il se proposait d'aller au-devant de Sylla, et de porter la guerre en Dalmatie.

Les consuls de l'année suivante sont du même parti.

Avant J. C. 84. de Rome 670.

Carbon, consul pour la seconde fois, acheva l'année sans se donner de collègue. Il paraît néanmoins qu'il ne put pas se continuer dans le consulat; mais il fit tomber les suffrages sur deux hommes de son parti, L. Cornélius Asiaticus et Cn. Junius Norbanus.

Sylla, qui aborda selon les uns à Brindes, selon d'autres à Tarente, pénétra sans obstacles jusque dans la Campanie. Il avait tout au plus quarante mille hommes. La discipline qu'il fit observer à ses troupes prévint d'autant plus en sa faveur, que, depuis son absence, on gémissait sous la tyrannie du parti contraire. Métellus Pius fut un des premiers à se joindre à lui. Il lui amenait peu de troupes; mais il jouissait d'une considération qui paraissait mettre la justice dans le parti qu'il embrassait.

Arrivée de Sylla en Italie.

Avant J. C. 83. de Rome 671.

Les forces des consuls montaient à deux cent mille hommes, qui formaient plusieurs corps sous différens chefs. Ils avaient pour eux la république, au nom de laquelle ils paraissaient agir; ils pouvaient compter sur les nouveaux citoyens qui

Forces des consuls.

avaient été distribués dans les anciennes tribus, et leur parti se fortifiait encore de tous ceux qui craignaient le ressentiment de Sylla. A Rome même, le sénat et le peuple oubliaient leurs divisions, et se réunissaient contre ce général, qui paraissait également redoutable aux deux ordres.

Sylla défait le consul Norbanus.

Si la guerre traînait en longueur, Sylla pouvait s'affaiblir. Il lui importait donc de ne pas perdre de temps; mais il lui importait aussi de mettre, s'il était possible, le public de son côté. C'est pourquoi il montra d'abord des vues pacifiques, et il tenta d'ouvrir une négociation avec le consul Norbanus. Ses députés furent insultés; c'est ce qu'il souhaitait. Il ne demandait qu'un prétexte pour combattre, et il vainquit.

Il débauche l'armée du consul Scipion.

Après cet avantage, il n'en parut que plus sensible aux maux dont la république était menacée. Il feignit d'être prêt à mettre les armes bas, si on lui donnait une satisfaction; et il vint camper vis-à-vis du collègue de Norbanus.

Scipion, qui voulait sincèrement la paix, crut que Sylla la désirait comme lui. Les deux généraux eurent une entrevue; ils convinrent de quelques préliminaires, et il y eut une suspension d'armes, pendant laquelle les soldats, sous prétexte de visiter leurs parens ou leurs amis, passèrent d'un camp dans l'autre. Il fallut peu de temps pour débaucher toute l'armée de Scipion. Elle se rendit à Sylla, et le consul n'apprit la

défection de ses troupes que par les soldats qui vinrent l'arrêter dans sa tente. Sylla ne souffrit pas qu'on lui fît aucun outrage. Il lui permit même de se retirer, à condition qu'il ne prendrait plus les armes contre lui.

Crassus lui amène un corps de troupes.

Marcus Licinius Crassus, fils de Publius, destiné à partager avec Sylla les périls de la guerre et les dépouilles de ses concitoyens, était d'une famille qui avait été proscrite par Marius. Son père et son frère périrent. Il n'échappa que difficilement, et il se tint caché jusqu'au retour de Sylla en Italie. Ce général l'ayant chargé de faire des levées dans le pays des Marses, il lui amena un corps de troupes.

Pompée lui en amène un autre.

Vers le même temps, le fils de Pompéius Strabo, Cn. Pompéius, que nous nommons Pompée, vint, à la tête de trois légions, joindre Sylla. Il s'était ouvert un passage par la défaite de Brutus, un des chefs du parti contraire. Sylla, qui voulut reconnaître ce service, le salua empereur; titre qu'on ne donnait aux généraux de la république que lorsqu'ils avaient remporté une victoire. Pompée, quoiqu'il n'eût pas encore vingt-trois ans, et qu'il n'eût passé par aucune magistrature, avait levé ces troupes dans le Picénum, où sa famille avait un grand nombre de cliens. Tel était alors le pouvoir d'un simple particulier. Les distinctions dont il jouit dans le camp de Sylla excitèrent la jalousie de Crassus, et furent la source de la

haine qui éclata depuis entre ces deux hommes.

P. Céthégus, qu'il avait proscrit, se joint à lui.

Enfin Sylla fortifia encore son parti d'un des sénateurs qu'il avait proscrits, P. Céthégus, auparavant son ennemi déclaré, homme d'ailleurs fait pour l'intrigue et pour les factions.

Les consuls Marius et Carbon font alliance avec les Samnites.

Avant J. C. 82, de Rome 672.

Ses ennemis travaillaient de leur côté à acquérir de nouvelles forces. Marius le fils et Carbon, qui avaient été élus consuls, renouvelèrent leur alliance avec les Samnites, qui leur fournirent soixante mille hommes. Ce n'est pas que ce peuple prît plus d'intérêt à Marius qu'à Sylla; c'est contre les Romains qu'il continuait de faire la guerre; et il avait un excellent général dans Poncius Télésinus, capitaine qui ne cédait en valeur et en capacité à aucun autre.

Sertorius passe en Espagne. Marius vaincu s'enferme dans Préneste. Sylla à Rome.

Sertorius, au sortir de sa préture, passa en Espagne, province qui lui avait été donnée pour département, et où il songeait à s'assurer un asile. Il connaissait les chefs du parti dans lequel il se trouvait engagé, et il comptait peu sur eux. En effet ils n'éprouvèrent que des revers. Marius, vaincu par Sylla, s'enferma dans Préneste, où il fut investi; et Rome ouvrit ses portes au vainqueur. Sylla se plaignit du décret qui avait été porté contre lui; il parut déplorer la nécessité où il se trouvait de se venger par les armes; et il fit vendre les biens de ses ennemis, qui s'étaient enfuis à son approche.

Norbanus et

Cependant Norbanus et Carbon, qui avaient

fait de vains efforts pour secourir Marius, regardèrent leurs affaires comme désespérées, et quittèrent l'Italie. Le premier se retira à Rhodes, où il se tua; le second, qui passa en Afrique, tomba peu après entre les mains de Pompée, qui le fit mourir. Il restait néanmoins encore un parti qui parut formidable à Sylla même.

Carbon quittent l'Italie.

Ce général, qui était retourné à son camp de Préneste, marchait au-devant des Samnites, qui venaient à lui pour le forcer dans ses lignes; et il avait ordonné à Pompée de les prendre en queue, pendant qu'il les attaquerait de front. Il croyait qu'ils n'avaient d'autre dessein que de délivrer la ville assiégée. Mais Télésinus formait un projet plus hardi. Il se déroba pendant la nuit, et parut le lendemain à la vue de Rome, qui était sans défense, et dont il jurait la ruine.

Télésinus, général des Samnites, menace Rome.

A son approche, toute la jeunesse prit les armes à la hâte, et fit une sortie pour retarder la marche des Samnites, et donner à Sylla le temps d'arriver. Ce général avançait à grands pas, précédé de sept cents chevaux qui tombèrent sur les premières troupes de Télésinus. Il arriva lui-même peu d'heures après; et, donnant à peine à son armée quelques momens de repos, il chargea les ennemis.

Sylla vient au secours des Romains.

Les détails de cette journée ne sont pas venus jusqu'à nous. Nous savons seulement que l'aile gauche des Romains, où commandait Sylla, fut

Télésinus est tué dans un combat.

mise en déroute par Télésinus, qui commandait à son aile droite; et que les soldats qui s'enfuirent jusqu'au camp de Préneste y répandirent le bruit que leur général était mort, et que Rome était au pouvoir des Samnites. Cependant Crassus, vainqueur à l'aile droite de l'armée romaine, avait poursuivi les ennemis jusqu'à la ville d'Antemne. Télésinus, forcé de livrer un nouveau combat, avait été tué; et sa mort était le salut de Rome, si Rome, que Sylla menaçait, pouvait se croire sauvée. La vie des citoyens était au pouvoir de ce vainqueur barbare, qui exerça les plus horribles cruautés.

Massacres que Sylla fait de ses ennemis.

Il visita le champ de bataille, qu'il trouva couvert de plus de cinquante mille morts, et il fit encore égorger dans le même lieu huit mille prisonniers. Les troupes qui restaient des débris de tant d'armées vaincues lui ayant envoyé des députés, il leur fit dire qu'il donnerait la vie à ceux qui s'en rendraient dignes par la mort de leurs compagnons. Ces malheureux tournèrent leurs armes les uns contre les autres, et six mille qui échappèrent à ce massacre vinrent se rendre à lui. Voilà sous quels auspices il entra dans Rome à la tête de ses troupes.

Il fit enfermer dans le Cirque les six mille hommes dont je viens de parler, et il convoqua le sénat dans le temple de Bellone, qui était auprès. Il haranguait, lorsqu'on entendit tout-à-coup les cris

de ces prisonniers qu'on massacrait par son ordre, N'écoutez pas ce bruit, dit-il aux sénateurs effrayés; ce sont des rebelles que je châtie, et il continua son discours. Plus féroce que Marius, il semblait savourer le sang qu'il répandait, et chercher en quelque sorte des raffinemens jusque dans la cruauté.

Ses proscriptions.

Il déclara, dans une assemblée du peuple, qu'il ne pardonnerait à aucun de ses ennemis; et, ayant fait afficher dans la place publique les noms de quarante sénateurs et de seize cents chevaliers qu'il proscrivait, il fixa le prix de chaque tête à deux talens. Deux jours après il proscrivit encore quarante sénateurs et un grand nombre des plus riches citoyens, déclarant déchus des droits de cité les fils et les petits-fils des proscrits, et ordonnant que ceux qui auraient sauvé un proscrit seraient proscrits eux-mêmes. Il ne sacrifiait pas seulement des victimes à sa vengeance, il livrait encore à l'avidité de ceux qu'il nommait ses amis tous les citoyens dont ils voulaient avoir la dépouille. *Malheureux que je suis! c'est ma maison d'Albe qui me proscrit*, disait Quintius Aurélius, qui avait toujours vécu dans l'éloignement des affaires et dans l'obscurité. Crassus, qui obtint de Sylla la confiscation des biens de plusieurs proscrits, devint, par cette voie, le plus riche des Romains. On vit des esclaves récompensés pour avoir assassiné leurs maîtres. On vit des frères, des fils

même..... Ce n'était pas assez pour Sylla de répandre le sang, il fallait encore qu'il outrageât la nature dans ce qu'elle a de plus sacré.

Il enveloppa dans ses proscriptions des provinces entières. Il acheva de ruiner le pays des Samnites. Il s'empara des biens, des maisons et des territoires de toutes les villes d'Italie qui avaient été dans le parti de Marius, et il en fit la récompense de ses soldats. Il donna de la sorte des établissemens à quarante-sept légions : on peut juger du nombre des malheureux qu'il réduisait à la mendicité.

Quel terme mettras-tu donc à la misère de tes concitoyens, osa lui demander en plein sénat Caïus Métellus? *Nous n'attendons pas de toi que tu pardonnes : mais délivre-nous d'une incertitude pire que la mort, et du moins apprends-nous ceux que tu veux sauver. Je n'en sais encore rien moi-même*, répondit froidement Sylla, *Jusqu'à présent j'ai proscrit ceux dont je me suis souvenu; je proscrirai les autres à mesure que je m'en rappellerai les noms.*

Il fait égorger les Prénestins.

Pendant que Rome était le théâtre de ces horreurs, Préneste ouvrit ses portes, et Sylla s'y transporta. Marius s'était tué. On passa au fil de l'épée tout ce qui était en âge de porter les armes; et douze mille hommes, enfermés dans un même lieu, furent égorgés sous les yeux de Sylla.

Il est nommé dictateur.

Rome était sans consuls, et Sylla avait besoin

d'un titre pour donner force de loi aux usurpations qu'il avait faites, et aux changemens qu'il se proposait de faire. Il se retira pour quelques jours à la campagne, après avoir ordonné d'élire un entre-roi. Le choix étant tombé sur L. Valérius Flaccus, il lui écrivit que la république avait besoin d'un dictateur : il offrit de l'être, et il fut élu par le peuple pour un temps illimité, ce qui était contraire aux usages anciens. Il n'y avait pas eu de dictateur depuis la seconde guerre punique.

Avant J. C. 82, de Rome 672.

Revêtu de la dictature, Sylla se saisit du trésor public : il disposa des biens des particuliers; il usurpa tout, en un mot. Il usait du droit de conquête dans sa patrie comme dans un pays ennemi; et s'il prodiguait les richesses à ses créatures, il en exigeait une dépendance entière : on eût dit qu'il fallait ou être proscrit par Sylla, ou être son esclave.

Comment il exerce la dictature.

Il mit dans le sénat trois cents chevaliers pour remplacer les sénateurs qui avaient péri dans la guerre ou par les proscriptions; et, pour diminuer l'autorité des chevaliers, il leur ôta les tribunaux, qu'il rendit au sénat. Il donna les droits de citoyens à dix mille esclaves, qui prirent, suivant l'usage, le nom de leur patron.

Changemens qu'il fait dans le gouvernement.

Comme il se proposait surtout de réprimer l'ambition des citoyens qui aspiraient aux magistratures, et de diminuer l'autorité des tribuns, il

arrêta qu'on ne pourrait obtenir la préture qu'après avoir été questeur; qu'on ne donnerait le consulat qu'à ceux qui auraient exercé la préture; que la même dignité ne serait conférée, pour la seconde fois, que dix ans après en avoir été revêtu; que les tribuns seraient tirés du corps des sénateurs; qu'il ne leur serait point permis de proposer des lois au peuple; et que le tribunat exclurait de toute autre magistrature tout citoyen qui l'aurait exercé. Ces lois furent portées dans l'assemblée du peuple, et, comme on peut penser, sans opposition. Mais une loi plus étonnante, et qui passa encore, ratifia tout ce qu'il avait fait et tout ce qu'il ferait dans la suite.

Il abdique.

Après avoir usurpé une autorité absolue, après l'avoir exercée par des proscriptions, Sylla, dès la troisième année de sa dictature, abdiqua en présence du peuple, qu'il avait assemblé. Il renvoya ses gardes, il se promena sur la place, et il se retira, accompagné d'un petit nombre d'amis. Le peuple étonné respectait encore le dictateur dans le simple particulier, et paraissait douter de ce qu'il voyait : il n'y eut qu'un jeune homme qui osa l'insulter. *Ce jeune homme*, dit Sylla sans daigner lui répondre, *sera cause qu'un autre n'abdiquera pas*. L'année suivante, il mourut dans son lit, âgé de soixante ans.

Avant J. C. 79, de Rome 675.

Avant J. C. 78, de Rome 676.

Il a asservi la république sans l'avoir projeté.

Il paraît que la vengeance, plutôt que l'ambition, avait armé Sylla, et qu'il ne se saisit de l'au-

torité que parce qu'elle s'offrit à lui. Il n'avait pas médité d'asservir la république : mais la république, impuissante par elle-même, devait obéir à celui des deux partis qui vaincrait.

Raisons de son abdication.

Sylla, maître de Rome, n'oubliait pas que l'opinion armait contre un tyran le bras de chaque citoyen; et, par conséquent, il devait penser que l'amour de la liberté était plus à redouter pour lui que le ressentiment de ses ennemis. Sa vie était donc continuellement en danger s'il conservait la dictature : au contraire, s'il l'abdiquait, il pouvait se flatter de vivre sous la protection des lois. Ses jours devenaient chers à la république même. Il la protégeait encore, quoique simple particulier; car il pouvait armer pour elle, comme pour lui, ces soldats auxquels il avait donné des établissemens, et qui veillaient à sa sûreté. Il n'était donc pas à craindre que, tant qu'il vivrait, aucun citoyen osât aspirer à la tyrannie; et il n'était pas non plus à présumer que personne attentât à la vie d'un homme que tant de bras étaient prêts à secourir ou à venger.

CHAPITRE II.

Pompée et César.

La noblesse et le peuple impuissans par eux-mêmes.

Le parti du peuple, que Sylla paraissait avoir ruiné, pouvait se relever, et celui de la noblesse pouvait être ruiné de nouveau. Incapable de conserver par eux-mêmes l'autorité, ils n'étaient puissans que par leurs chefs; et ils servaient seulement de prétextes aux grands, qui devaient passer et repasser de l'un à l'autre, dans la vue de les subjuguer tous deux. L'état de la république, par conséquent, n'était point assuré.

Chefs du parti de la noblesse.

A la tête du parti de la noblesse, étaient Pompée, Crassus et Métellus. Celui-ci jouissait d'une grande considération. Il s'était le premier déclaré pour Sylla. Il avait vaincu Norbanus et Carbon. On le regardait comme un grand capitaine; et la mémoire de son père le rendait cher au sénat et au peuple.

Métellus.

Crassus.

Par la victoire remportée sur Télésinus, Crassus avait terminé la guerre civile. Couvert de gloire, il avait encore le crédit que donnaient les richesses. Quoiqu'il les eût acquises par des voies honteuses, il n'en était pas moins considéré, parce que la corruption était venue au point que rien ne déshonorait.

Pompée éclipsait tous les autres généraux. Nous avons vu qu'il était à la tête d'une armée victorieuse lorsqu'il joignit Sylla. L'année suivante il se signala encore par deux victoires. Quand la guerre eut été finie en Italie, il passa en Afrique contre Hiertas, roi de Numidie, et contre Cn. Domitius, qui avait été proscrit. Il les vainquit, et ils périrent l'un et l'autre. A son retour, Sylla le salua du nom de Grand; et, quoique simple chevalier, il obtint les honneurs du triomphe; chose jusqu'alors sans exemple. Pompée.

Général sans avoir passé par les grades militaires, Pompée avait donc eu des succès brillans dans un âge où les autres citoyens n'étaient que soldats. Plein de confiance, il s'en promettait de nouveaux : on en attendait de lui; et, parce qu'on le jugeait moins d'après ce qu'il avait fait que d'après l'opinion de ce qu'il pouvait faire, tout le monde s'accordait à le regarder comme le premier homme de la république : le sénat surtout en portait ce jugement. C'est ainsi que tout concourait à donner le plus grand éclat à la réputation de Pompée.

Le peuple n'avait point de chef. Les tribuns étaient sans pouvoir, lorsque M. Émilius Lépidus, l'année même de la mort de Sylla, se proposa de faire casser les lois du dictateur. Il comptait sur les alliés qu'il voulait rétablir dans les anciennes tribus, et auxquels il offrait de restituer les terres que Sylla avait données à ses soldats. Mais si

Lépidus entreprend de faire casser les lois de Sylla.

Avant J. C. 78, de Rome 676.

par ce projet il se les attachait, il aliénait les anciens citoyens : il armait contre lui tous ceux qui avaient porté les armes sous le dictateur; et ce qui nuisait plus encore à son ambition, c'est qu'il était sans considération parmi les troupes. L'année suivante il fut défait par Q. Lutatius Catulus, son collègue; et il entraîna dans sa perte Brutus et Perpenna, deux généraux qui commandaient dans la Gaule cisalpine, et qui s'étaient déclarés pour lui. Le premier fut obligé de se rendre à Pompée, qui le fit poignarder quelques jours après. Le second passa en Espagne avec les débris de son armée. Quant à Lépidus, il mourut en Sardaigne, où il s'était retiré.

Sertorius en Espagne.

A peine arrivé en Espagne, Sertorius en était sorti, parce qu'il avait été suivi d'un lieutenant de Sylla, qui ne lui avait pas laissé le temps de s'établir. Il s'enferma dans Carthagène avec trois mille hommes, et il s'embarqua aussitôt qu'il eut des vaisseaux. Il courait les mers, lorsque les Lusitaniens l'invitèrent à se mettre à leur tête. Alors, quoiqu'il n'eût que huit à dix mille hommes, il soumit presque toute l'Espagne. Les Romains en armèrent néanmoins contre lui plus de cent vingt mille, et ils en donnèrent le commandement aux généraux qui avaient le plus de réputation.

Il y crée un sénat.

La Lusitanie devint l'asile des proscrits qui purent échapper au dictateur. Ils s'y rendirent en si grand nombre, que Sertorius en forma un

sénat de trois cents membres. Il regardait ce corps comme le vrai sénat romain. Il en tirait les magistrats, il lui conservait toute la souveraineté, et il ne donnait aux Espagnols aucune part au commandement. Il semblait que Rome devait être où il était lui-même, et il déclarait n'avoir armé que pour rendre la liberté à la république.

Il est cher aux Lusitaniens.

Malgré cette façon de penser, il n'en était pas moins cher aux Lusitaniens. Ses succès les lui attachaient. Heureux sous son gouvernement, ils n'étaient pas jaloux de se gouverner eux-mêmes; et ils regardaient comme un grand avantage de n'être plus exposés aux rapines des magistrats que Rome leur envoyait. D'ailleurs il eut l'art de persuader que les dieux veillaient sur lui. Il fit croire qu'une biche qu'il avait apprivoisée était un présent de Diane, et qu'elle l'avertissait de ce qu'il devait faire, ou de ce qu'il pouvait craindre.

Métellus et Pompée contre Sertorius.

Métellus Pius, qui commandait en Espagne depuis quatre ans, n'avait pas été un obstacle aux progrès de Sertorius. Le sénat chargea de cette guerre Pompée, et lui donna les troupes qui avaient vaincu Marius et Cinna.

Avant J. C. 77, de Rome 677.

Perpenna, qui craignait de se donner un chef, ne songeait pas à se réunir à Sertorius. Mais ses soldats, qui comptaient peu sur sa capacité, l'y forcèrent aussitôt qu'ils eurent appris que Pompée arrivait. Cependant, réduit malgré lui à n'être que subalterne, il ne renonçait pas au commandement.

Le nom seul de Pompée remplit toute l'Espagne d'une grande attente, et les peuples parurent se préparer à une révolution. Ce jeune général en montra plus de confiance. Jaloux des succès dont il se flattait, il craignit d'en partager la gloire avec un autre, et il résolut de se tenir toujours séparé de Métellus. Mais sa réputation s'obscurcit bientôt, et celle de Sertorius en reçut un nouvel éclat. Sa première entreprise le couvrit de honte.

Mépris de Sertorius pour Pompée.

Il tenta de secourir une ville que les Lusitaniens assiégeaient; et lorsqu'il croyait les avoir enfermés, il se trouva enfermé lui-même entre deux camps. *J'apprendrai à l'écolier de Sylla*, disait Sertorius, *qu'un général doit regarder derrière lui.* Il se rendit maître de la place, qu'il fit brûler aux yeux de Pompée. Il n'était pas cruel; mais il voulait humilier ce général. L'année suivante il le vainquit près de Sucrone, et *il eût renvoyé cet enfant à ses parens, après l'avoir corrigé comme il le méritait*, si Métellus ne fût survenu. C'est avec ce mépris qu'il traitait Pompée.

Avant J. C. 77, de Rome 677.

Avantages de Sertorius.

Pompée reconnut enfin qu'il y avait du danger pour lui à s'éloigner de Métellus, et ces deux généraux réunirent leurs troupes. Alors, supérieurs en forces, ils engagèrent une action générale, dans laquelle ils eurent l'avantage. Sertorius cependant n'en fut pas moins redoutable; car il les chassa de tous les pays qui lui obéissaient, et Pompée se retira jusque dans la Gaule narbonnaise. Mé-

tellus, qui désespérait de vaincre ce général, promit cent talens et vingt mille arpens de terres à celui qui lui apporterait sa tête.

Mithridate fait alliance avec lui.

Avant J. C. 75, de Rome 679.

La mort de Sylla et cette guerre parurent à Mithridate une conjoncture favorable à son ambition. Il leva une puissante armée; et, pour entretenir une diversion utile à ses desseins, il se proposa de faire alliance avec Sertorius. Il comptait trouver un allié puissant dans un capitaine supérieur aux deux généraux que Rome estimait le plus. Il lui fit offrir de l'argent et des vaisseaux, demandant seulement qu'il fût autorisé à recouvrer les provinces qu'il avait abandonnées par le traité fait avec Sylla.

Pour obtenir des secours du roi de Pont, Sertorius n'avait donc qu'à donner son consentement à une chose qu'il ne dépendait pas de lui d'empêcher. Il refusa néanmoins ce consentement. Il répondit aux ambassadeurs qu'il ne souffrirait point que leur maître formât des entreprises sur les provinces de la république; et qu'il lui permettait seulement de reprendre la Bithynie et la Cappadoce, deux royaumes sur lesquels le peuple romain n'avait aucun droit; c'est ainsi que, des bords de la mer Atlantique, ce Romain, toujours occupé de la gloire de sa patrie, se croyait fait pour prescrire des bornes à la monarchie de Mithridate. Le roi de Pont en fut étonné. Cependant il conclut un traité, en vertu duquel il lui

fournit trois mille talens et quarante vaisseaux; et Sertorius lui envoya un corps de troupes sous les ordres de M. Marius, un de ses sénateurs.

Sertorius assassiné Pompée termine la guerre d'Espagne.

Avant J. C. 73, de Rome 681.

Marius commandait en Asie avec la même autorité qu'un proconsul; et le nom de celui qui l'avait envoyé ouvrait à Mithridate la Bithynie et la Cappadoce, lorsque Perpenna fit assassiner Sertorius, et prit le commandement de l'armée. Pompée recueillit seul le fruit de cette trahison. Une victoire lui livra Perpenna, auquel il fit couper la tête. Tous les peuples se soumirent au vainqueur. Deux villes seulement, dont il fallut faire le siége, retinrent encore quelque temps Pompée en Espagne.

Guerre de Spartacus.

Avant J. C 73, de Rome 681.

Alors une autre guerre commençait en Italie. Quelques gladiateurs, qu'on gardait à Capoue, s'échappèrent, déterminés à combattre pour recouvrer leur liberté, plutôt que pour servir de spectacle au peuple. Ils avaient dans Spartacus un chef audacieux, capable de conduire une grande entreprise, et qui eût mérité d'être à la tête d'un peuple libre. Il attira dans son parti beaucoup d'esclaves; et, comme la misère semblait ne laisser aux habitans de la campagne d'autre ressource que la révolte, un grand nombre de paysans se joignirent à lui.

Le sénat crut d'abord que ce n'était qu'une émeute, que la présence des magistrats dissiperait. Il en jugea autrement lorsque les troupes de

deux préteurs eurent été taillées en pièces; et il fit marcher les deux consuls, qui essuyèrent encore plusieurs défaites. Cependant Spartacus devenait, par ses victoires, plus difficile à vaincre. Son armée grossissait d'un jour à l'autre, et il eut sous ses ordres jusqu'à cent vingt mille hommes.

Pompée veut dérober a Crassus la gloire de l'avoir terminée.

Cette guerre durait depuis trois ans, lorsque le sénat jeta les yeux sur Crassus, de tous les généraux celui qui avait le plus de réputation après Métellus et Pompée, qui étaient encore en Espagne. Crassus termina cette guerre par deux grandes victoires. Spartacus fut tué; et, de toute son armée, il n'échappa que cinq mille hommes, qui se retirèrent dans les montagnes. Pompée, en revenant d'Espagne, rencontra ces brigands, qui, étant en petit nombre et sans chefs, lui offraient une victoire facile. Il les extermina, et il écrivit au sénat du même ton que s'il eût eu seul la gloire d'avoir délivré l'Italie. C'est ainsi qu'il soutenait le surnom de Grand, en s'appropriant les succès des autres. Il pensait sans doute que le public juge souvent les hommes d'après l'opinion qu'ils paraissent avoir d'eux-mêmes; c'est en effet ainsi qu'il en juge toutes les fois qu'un parti puissant s'intéresse à leur réputation.

Avant J. C. 71, de Rome 683.

Pompée et Crassus sont élus consuls.

Crassus, qui aspirait au consulat, dissimula son ressentiment, parce que Pompée, appelé à cette dignité par les vœux du peuple, aurait pu lui donner l'exclusion. Bien loin de se plaindre, il le fit

prier de réunir leurs factions pour être élus l'un et l'autre. Pompée, considérant que cette démarche de Crassus était comme la confirmation de ce qu'il avait écrit au sénat, consentit volontiers à agir de concert avec un rival qui ne lui contestait rien, et ils furent élus tous deux.

Les lois de Sylla ne permettaient de conférer le consulat qu'à ceux qui avaient exercé la préture. Or Crassus avait été préteur, et par conséquent son élection était dans les règles. Il n'en était pas de même de celle de Pompée. Il n'était que simple chevalier; il n'avait pas même été questeur. Mais sa réputation le mit au-dessus des lois.

Pompée et Crassus refusent de licencier leurs troupes.

Avant J.C. 70, de Rome 684.

Nous avons déjà eu occasion de remarquer que, pour obtenir l'honneur du triomphe, il fallait n'être pas encore entré dans la ville; et qu'au contraire il fallait y être pour obtenir le consulat. Pompée et Crassus ne crurent pas devoir se soumettre à cet usage. Quoique, pour être élus consuls, ils fussent entrés dans Rome, ils prétendaient encore au triomphe; et, sous ce prétexte, ils refusèrent de licencier leurs troupes. Pompée donnait pour raison qu'il attendait Métellus, qui devait triompher avec lui : et Crassus déclarait qu'il ne licencierait son armée que lorsque Pompée aurait licencié la sienne. La jalousie qui éclatait entre ces deux hommes faisait craindre une guerre civile. Le sénat les supplia de se réconcilier. Tout le peuple, un jour d'assemblée, se jeta même à leurs

genoux. On fit enfin parler la religion, et ils ne parurent se rapprocher que lorsque les aruspices eurent déclaré que la division des deux consuls menaçait la république des plus grandes calamités. Le sénat, qui devait connaître en cette occasion combien il était faible, crut avoir remporté une victoire. Il accorda les honneurs du triomphe aux deux consuls, et ils congédièrent leurs troupes.

Crassus recherche la faveur du peuple par des largesses;

Crassus avait pour maxime qu'on n'était point riche quand on n'avait pas de quoi soudoyer une armée. On peut juger de ses richesses par ses libéralités. Au commencement de son consulat, il fit servir dix mille tables pour traiter tout le peuple, et il distribua aux citoyens du blé pour trois mois.

Avant J. C. 70, de Rome 684.

Pompée, par des lois agréables à la multitude.

Pompée rechercha la faveur de la multitude par des moyens encore plus sûrs que des largesses. Il rendit aux tribuns toute l'autorité dont Sylla les avait dépouillés, et il fit passer une loi du préteur L. Aurélius Cotta, par laquelle il était ordonné de tirer les juges des trois ordres de la république; du sénat, des chevaliers, et des tribuns du trésor public, qui étaient de l'ordre du peuple. Les prévarications des sénateurs avaient servi de prétexte à cette loi. Ils vendaient publiquement leurs suffrages. Il n'y avait plus de justice, et c'était une maxime reçue, qu'un homme riche, quelque coupable qu'il fût, ne pourrait être condamné.

Cependant, de quelque ordre qu'on tirât les juges, les prévarications ne devaient pas cesser, parce que tous trois étaient également corrompus.

Conduite de Pompée, lorsqu'il est sorti de magistrature.

Pompée, lorsqu'il fut sorti de magistrature, affecta de ne prendre aucune part aux affaires, soit qu'il voulût écarter les soupçons qu'il avait donnés au sénat en recherchant la faveur du peuple, soit qu'il craignît de compromettre sa réputation dans des choses dont il n'avait pas l'usage. Il se montrait rarement en public; il ne paraissait jamais que suivi d'une foule de cliens. Cette conduite, qui avait un air de dignité aux yeux de la multitude, pouvait en imposer.

Guerre de Mithridate. Lucullus subjugue le Pont.

La guerre continuait en Orient, depuis que Mithridate avait fait alliance avec Sertorius, et on avait envoyé contre ce prince les deux consuls L. Licinius Lucullus et M. Aurélius Cotta. Celui-ci, qui arriva le premier, se hâta d'autant plus de chercher l'ennemi, que Lucullus avançait à grandes journées. Il se fit battre sur terre et sur mer; il fut bientôt hors d'état de tenir la campagne, et il s'enferma dans la ville de Calcédoine. Lucullus aurait pu entrer dans le Pont, où Mithridate avait laissé peu de troupes. Ses officiers, mécontens de la conduite de Cotta, le lui conseillaient. Il aima mieux aller au secours de son collègue, déclarant que des conquêtes le touchaient moins que le salut d'un citoyen romain. En effet, il sauva Cotta.

Cysique était assiégée par terre et par mer, et

Mithridate avait rassemblé toutes ses forces pour se rendre maître de cette place, qui lui aurait ouvert l'Asie mineure. Lucullus n'avait que trente mille hommes de pied et deux mille cinq cents chevaux. Attentif à éviter une action générale, il se proposa de harceler les ennemis, de leur couper les vivres, et de les réduire par la disette. Tout lui réussit. Forcé à lever le siége, le roi de Pont s'enfuit par mer; son armée de terre fut battue dans la retraite; et on prétend que cette entreprise lui coûta trois cent mille hommes. Il éprouva de plus grands revers les années suivantes. Ses flottes et ses armées de terre furent ruinées. Il abandonna son royaume, et il se réfugia chez Tigrane, roi d'Arménie. Lucullus acheva de subjuguer le Pont sous le consulat de Crassus et de Pompée. Avant J. C. 70, de Rome 684.

Tigrane, faible dans les commencemens de son règne, était devenu, par une suite de prospérités, le plus puissant des monarques de l'Asie. Plusieurs fois vainqueur des Parthes, il leur avait enlevé la Mésopotamie. Il avait dompté les Arabes, exterminé presque entièrement la famille des Séleucides, et réuni à ses états le royaume de Syrie. Accoutumé à voir tout fléchir devant lui, il prenait le titre de roi des rois. Mais, quelle que fût sa puissance, il régnait avec un faste qui semblait présager la décadence de son empire. On ne doutait pas néanmoins qu'il ne fût en état de rétablir Puissance de Tigrane, roi d'Arménie.

Mithridate, et il était de son intérêt de s'opposer aux progrès des Romains.

Lucullus porte la guerre dans l'Arménie.

Cependant, quoiqu'il eût épousé la fille du roi de Pont, il ne lui avait donné aucun secours; et, depuis qu'il l'avait reçu dans ses états, il n'avait pas même daigné le voir. Lucullus lui députa pour lui demander de livrer Mithridate, ou en cas de refus pour lui déclarer la guerre. Le roi d'Arménie, offensé, répondit que si on l'attaquait, il saurait se défendre. Alors il vit son beau-père, et il se concerta avec lui sur les moyens de repousser les Romains.

Il paraissait téméraire à Lucullus de porter les armes dans l'Arménie. Obligé de laisser des troupes dans le Pont, il ne pouvait conduire avec lui qu'environ vingt mille hommes. Il marcha néanmoins. Il passa l'Euphrate, le Tigre, et il vint camper devant Tigranocerte, capitale de Tigrane. Ce prince, surpris de l'audace des Romains, n'avait pris aucune mesure pour s'opposer à leur marche. Il semble même avoir d'abord ignoré qu'ils approchaient. Il était si éloigné de le croire, qu'il fit mourir le premier qui lui en apporta la nouvelle. Il se retira vers le mont Taurus, où il avait donné rendez-vous à ses troupes.

Il remporte deux grandes victoires.

Dans un pays ennemi, le proconsul ne pouvait se soutenir que par des victoires. Il forma le siége de Tigranocerte, afin de forcer le roi à une bataille générale. En effet, il le vit arriver à

la tête de deux cent mille hommes de pied et de soixante mille chevaux. Il laissa six mille hommes devant la place assiégée, et avec le reste de ses troupes il alla au-devant de cette armée, plus nombreuse que formidable. *Ils sont beaucoup*, disait Tigrane, *si ce sont des ambassadeurs : mais, si ce sont des soldats, ils sont bien peu.* Il n'imaginait pas qu'ils osassent l'attaquer. Il voyait tous leurs mouvemens, et il se laissa en quelque sorte surprendre. *Quoi!* dit-il, *ces gens-là viennent à moi!* Il rangea son armée en bataille avec précipitation.

C'était le 6 octobre, jour auquel les Romains avaient été défaits par les Cimbres, et que, par cette raison, on avait mis au nombre des malheureux. *Je le rendrai heureux*, dit Lucullus à ceux qui lui conseillaient d'éviter le combat ce jour-là. En effet, il remporta une victoire complète, et il retourna devant Tigranocerte, qu'il prit d'assaut. Avant J. C. 69, de Rome 685.

Mithridate ne s'était pas trouvé à la bataille. Il avait été dans le Pont pour y faire des recrues; et, lorsqu'il revint, il rencontra Tigrane qui fuyait encore. Ces deux rois employèrent l'hiver à faire des levées, et l'été suivant ils ouvrirent la campagne avec une armée de soixante-dix mille hommes de pied et de trente-cinq mille chevaux. Mais, pour la former, Tigrane avait évacué la Syrie; et Antiochus l'Asiatique, héritier des Séleucides, recouvra la plus grande partie du royaume de ses pères.

Les deux rois évitaient le combat, persuadés Avant J. C. 68, de Rome 686.

qu'en temporisant ils ruineraient l'armée de Lucullus, ou qu'ils le forceraient à quitter l'Arménie. Le proconsul leur fit prendre une résolution plus hardie. Il marcha contre Artaxate, ville où Tigrane avait laissé ses femmes et ses enfans, avec les trésors qui lui restaient. Il jugea que les ennemis tenteraient de s'opposer à son passage. En effet, ils lui livrèrent une bataille qu'ils perdirent encore. Mithridate fut même des premiers à prendre la fuite.

Il prend ses quartiers d'hiver dans la Mésopotamie.

Lucullus, après sa victoire, voulait continuer sa marche vers Artaxate, et achever la conquête de l'Arménie. Il se proposait même de tourner ses armes contre les Parthes; mais ses soldats refusèrent de le suivre. Enrichis de butin, ils demandaient du repos. Il fut obligé de repasser le mont Taurus, et il vint prendre ses quartiers d'hiver dans la Mésopotamie, où il se rendit maître de Nisibe.

On n'attendait pas de lui de si grands succès.

Lucullus avait fait ses premières armes dans la guerre sociale. Depuis il servit sous Sylla en qualité de questeur. Il commanda la flotte de ce général, et il remporta plusieurs victoires. Ce fut néanmoins contre l'attente de tout le monde qu'il fit de si grandes choses, lorsqu'il eut le commandement en chef; et c'est ce qui a fait dire à Cicéron, qu'étant parti de Rome avec très-peu d'expérience dans la guerre, il était devenu grand général dans le trajet d'Italie en Asie.

Quoiqu'il eût de grandes qualités, il n'avait pas l'art de se faire aimer des troupes. Il les aliénait par sa hauteur. Cependant son armée était en partie composée des légions qui s'étaient soulevées contre Flaccus, qui avaient trahi Fimbria, et qui sous Sylla s'étaient accoutumées à la licence; il les contint dans le devoir pendant un temps, mais elles devinrent indociles lorsqu'il voulut les exposer à de nouvelles fatigues.

Soulèvement de ses troupes. Mithridate recouvre son royaume.

Quel que fût leur mécontentement, peut-être auraient-elles continué de respecter leur général, si elles n'eussent pas été enhardies à la révolte par P. Claudius, homme factieux, sans mœurs et sans honte. Il souleva l'armée, et les choses vinrent au point, que les soldats refusèrent d'aller au secours des lieutenans que Lucullus avait laissés dans les pays conquis sur Mithridate; et ce prince recouvra son royaume. Sur ces entrefaites, arrivèrent des commissaires pour régler les affaires du Pont. Le sénat les avait fait partir en conséquence des lettres que Lucullus avait écrites lors de ses succès. Mais tout était changé. Les ennemis que ce général avait à Rome semblaient déjà faire oublier ses victoires, et Pompée devait bientôt en recueillir le fruit.

Avant J. C. 67, de Rome 687.

Dans la décadence des Séleucides, la Syrie, en proie aux ennemis qu'elle avait au dedans et au dehors, fut surtout exposée aux pirateries des Ciliciens, qui allaient vendre à Délos les esclaves

Origine de la guerre des pirates.

qu'ils faisaient dans ce royaume. Cette île était le marché où se faisait ce commerce, qui devenait tous les jours plus avantageux, parce que les esclaves étaient pour les Romains un fonds de richesses.

Les Ciliciens avaient d'abord été sous la protection des rois d'Égypte, ennemis des Séleucides. Mithridate les prit ensuite à son service. Quand il eut évacué l'Asie mineure, ils y exercèrent impunément la piraterie. Ils accrurent leurs forces pendant les guerres civiles, qui ne permirent pas aux Romains de les réprimer. Ils furent maîtres de plusieurs villes. Ils eurent des flottes nombreuses. Ils formèrent une espèce de république; et leur puissance, que les succès semblaient rendre légitime, ennoblit leur profession. Ils avaient même à leur tête des hommes distingués par leur naissance. On commençait à croire qu'il était aussi glorieux de commander dans cette république que dans toute autre. Ils dominaient sur les mers. Ils infestaient toutes les côtes de la Méditerranée. Ils affamaient l'Italie. Ils affectaient surtout de braver les Romains.

Pompée nettoie les mers. Pouvoir qu'on lui donne en cette occasion.

Avant J.C. 67, de Rome 687.

Rome avait armé contre eux plusieurs fois et avec peu de succès. Le peuple, qui souffrait de la disette, se plaignait des généraux qu'on avait employés dans cette guerre. Il jetait les yeux sur Pompée qu'il croyait seul capable de la terminer, et il parlait de lui accorder le pouvoir le plus

étendu. Le tribun Gabinius, qui voulait plaire au peuple et à Pompée, proposa de donner à ce général le proconsulat des mers, le commandement de toutes les côtes jusqu'à vingt lieues dans les terres, la liberté de lever autant de soldats et de matelots qu'il jugerait à propos, la permission de prendre dans le trésor public sans rendre compte, et le choix de ses lieutenans. Cette proposition, qui paraissait donner un maître à la république, souleva le sénat. Le consul Pison accusa Pompée d'aspirer à la tyrannie. Pompée lui-même feignit de ne point vouloir de la commission qu'on lui offrait. Mais le peuple s'obstinait par les oppositions. Il y eut de longs débats; on en vint même à la violence, et le décret fut porté.

Le nom seul de Pompée dissipait déjà les pirates. Ce général n'eut pas de peine à vaincre leurs flottes dispersées. Il les poursuivit jusque dans la Cilicie, qu'il soumit entièrement : il ne lui fallut même que trois mois pour ruiner toutes leurs forces.

On charge Pompée de la guerre contre Mithridate, et on lui confie toutes les forces de la république.

Avant J. C. 66, de Rome 688.

Il venait de nettoyer les mers lorsque le rapport des commissaires qu'on avait envoyés dans le Pont, faisait penser à donner un successeur à Lucullus, qu'on avait déjà révoqué. Le peuple jeta encore les yeux sur Pompée; et Manilius, un des tribuns, dressa un décret par lequel, conservant à ce proconsul tout ce qui lui avait été accordé pour la guerre contre les pirates, il lui con

férait encore le gouvernement de l'Asie mineure et le commandement des armées contre Mithridate et Tigrane.

C'était livrer entre ses mains toutes les forces de la république. Cependant, lorsque cette loi fut proposée, les sénateurs, quoique tous la désapprouvassent en secret, n'osèrent s'y opposer ouvertement. Pompée était alors trop puissant pour n'être pas craint. Hortensius et Catullus eurent seuls le courage d'exhorter le peuple à la rejeter. Ils ne persuadèrent pas, et Manilius trouva un appui dans César et dans Cicéron. Ces deux sénateurs agissaient par des vues particulières. César cherchait à plaire au peuple, dont Pompée était l'idole : ambitieux de commander, il voyait avec joie un exemple qui l'autoriserait lui-même à prétendre à la même puissance. Peut-être se flattait-il aussi qu'en accumulant les honneurs sur un homme dont il connaissait la vanité, il exciterait infailliblement l'envie contre lui, et qu'il parviendrait à le perdre plus facilement. Quant à Cicéron, il devait à son éloquence toute la considération dont il jouissait. Mais, de quelque poids que l'éloquence fût encore dans les délibérations, ce n'était plus le temps où elle donnait l'autorité; et cet orateur, qui était naturellement timide et incertain, cherchait un appui dans un citoyen puissant.

Sa dissimulation et sa jalousie.

Pompée était en Cilicie quand il apprit le décret qui avait été porté en sa faveur. *O dieux!* s'écria-

t-il, *faut-il que je sois condamné à des travaux sans fin! Quand pourrai-je donc jouir du repos, et me dérober à l'envie?* Sa dissimulation ne trompa personne. Il décela bientôt lui-même ses vrais sentimens. Il ne put cacher la jalousie que lui donnaient les succès de Lucullus. Il ne fut occupé qu'à déprimer ce général, et il intrigua pour lui faire refuser les honneurs du triomphe.

Lucullus ne triompha que trois ans après. Les publicains, dont il avait empêché les vexations, se réunirent contre lui aux partisans de Pompée. Il est vrai qu'on pouvait lui reprocher de s'être enrichi, et on le lui reprocha. Mais au moins ses richesses n'étaient que les dépouilles de Tigrane et de Mithridate; et tous les peuples, alliés ou sujets de la république, se louaient de sa douceur et de sa justice.

Pompée chasse Mithridate du Pont, et Tigrane se soumet.

Les forces du roi de Pont consistaient alors dans trente mille hommes de pied, et dans deux ou trois mille chevaux. Pompée, maître de la mer, et bien supérieur sur terre, le chassa de ses états dans une seule campagne. A l'approche des Romains, Tigrane mit à prix la tête de son beau-père. Il se hâta même de livrer sa couronne et sa personne à la discrétion du vainqueur; et on vit ce roi des rois arriver sans suite dans le camp de Pompée, et s'humilier devant lui. Le proconsul ne lui laissa que l'Arménie.

Avant J. C. 66, de Rome 688.

Mithridate, qui s'était retiré chez les nations

Il réduit la

Syrie en province romaine.

du Nord, errait de péril en péril, et invitait les Barbares à prendre les armes pour lui. Pompée, qui voulut d'abord le poursuivre, vainquit les Ibériens et les Albaniens, et s'avança jusqu'à trois journées de la mer Caspienne. Il ne jugea pas devoir s'engager plus avant, et il abandonna le roi de Pont pour marcher contre Antiochus l'Asiatique, qu'il détrôna, quoique Lucullus l'eût reconnu. Il réduisit la Syrie en province romaine. Alors, parce qu'il avait porté les armes de la république d'un côté jusqu'à la mer Caspienne, il crut qu'il ne manquait plus à sa gloire que de les porter encore jusqu'à la mer Rouge. Ce projet, qu'il ne put exécuter, n'était pas d'un homme qui cherchait le repos.

Mort de Mithridate.

Mithridate en formait lui-même un plus grand. Il se proposait de conduire en Italie des nations barbares qu'il avait armées. Il est difficile de croire qu'il eût réussi dans une expédition si hasardeuse, lui qui n'avait eu des succès que lorsque les Romains ne pouvaient pas s'occuper de ce qui se passait en Asie. Quoi qu'il en soit, son armée, effrayée de cette entreprise, se révolta. Elle donna la couronne à Pharnace, son fils, qui l'avait soulevée, et il perdit la vie. Il soutenait la guerre depuis quarante ans.

Pompée rétablit Hircan.

Pompée était en Palestine lorsqu'il apprit la mort de ce monarque. Il venait de faire la guerre aux Arabes scénites, qu'il était plus aisé de vaincre

que de trouver; et il marchait à Jérusalem pour rétablir Hircan, sur qui Aristobule, son frère, avait usurpé le trône. Il y avait alors environ trente ans que le grand sacrificateur des Juifs avait pris le diadème, comptant sur la protection des Romains, et plus encore sur la faiblesse des rois de Syrie et d'Égypte.

Il règle les affaires du Pont.

Après avoir rétabli Hircan, Pompée retourna dans le Pont. Il y fit tous les règlemens qu'il jugea nécessaires. Il donna à Pharnace le royaume du Bosphore cimmérien, qui était un démembrement de la monarchie de Mithridate. Il déclara ami et allié du peuple romain ce fils parricide; il alla passer l'hiver à Éphèse, où il disposa tout pour son retour en Italie.

Désordres que les richesses causaient dans Rome.

Lorsque, cinq ans auparavant, il en était parti, il avait laissé Rome dans un calme apparent. Mais la corruption des mœurs devait être dans peu la cause de bien des troubles.

Les richesses de toutes les nations se trouvaient dans les maisons de quelques particuliers, à qui l'usage faisait une loi de dissiper leur bien en profusions, et qu'il autorisait, pour réparer leur fortune, à commettre toutes sortes de brigandages. Sans être jamais assez riches, les plus riches causaient une misère générale; et le luxe, qui s'était introduit parce qu'on avait de l'argent, avait fini par rendre l'argent d'une rareté étonnante. La raison en est sensible.

L'argent est plus rare à proportion qu'il circule moins. Or le luxe nuit à la circulation, parce que, plus il ouvre les canaux par où l'argent passe pour fournir aux besoins superflus, plus il bouche ceux par où il devrait passer pour fournir aux besoins nécessaires. Alors l'argent circule comme un fleuve où se perdent, par des souterrains, toutes les eaux d'une vaste campagne, et qui, répandant la fécondité sur ses bords, ne laisse au loin, ou même à peu de distance, que des champs arides.

Avant Sylla, les Romains s'enrichissaient des dépouilles des nations. Il leur apprit à s'enrichir de leurs propres dépouilles. Dès lors il n'y eut plus de fortune assurée, et l'argent ne parut circuler que pour faire passer et repasser continuellement un petit nombre de citoyens de la misère à l'opulence, et de l'opulence à la misère. Au milieu de ce désordre il semblait qu'on ne pût être véritablement riche, que lorsqu'on aurait envahi tous les trésors de l'empire; et la puissance cessait en quelque sorte d'être l'objet de l'ambition, pour devenir le dernier terme de l'avarice.

Catilina.

A la tête de ceux qui croyaient ne pouvoir réparer leur fortune ruinée qu'en usurpant la tyrannie, était L. Sergius Catilina, d'une famille patricienne des plus illustres. Élevé dans le tumulte des guerres civiles, il avait été un des ministres des cruautés de Sylla. Sous la protection du dictateur, il était parvenu aux dignités. Il avait été questeur.

Son caractère.

Il avait commandé en Afrique, en qualité de préteur. Dans ces emplois il se déshonora par des malversations, et cependant il ne lui fut pas possible de s'enrichir, parce qu'avec quelque avidité qu'il s'abandonnât aux rapines, il dissipait avec plus de profusion encore. Livré au vice dès son enfance, il paraissait se précipiter d'abîme en abîme, entraîné, comme par nécessité, d'un crime dans un autre, et cherchant son salut dans de nouveaux forfaits.

Comment il forme un parti.

Il se fit une étude de séduire les jeunes gens des plus nobles familles. En les égarant dans le vice, il les engagea dans ses crimes et dans ses périls. Il avait pour lui des chevaliers, des patriciens, des sénateurs, des hommes perdus de dettes ou de débauches, et des femmes sans mœurs, qui, par leur naissance, par leurs intrigues, ou par leur beauté, contribuaient à grossir son parti. Enfin il s'était assuré d'une partie des soldats de Sylla, qui, après avoir dissipé tout ce qu'ils avaient ravi sous ce dictateur, désiraient une nouvelle guerre civile qui leur livrât une seconde fois les dépouilles de leurs concitoyens. Il promettait aux uns l'abolition des dettes; aux autres, la proscription des riches; aux plus ambitieux, les dignités de la république; à tous, Rome à piller. Mais, avec plus d'audace que d'habileté, il courait à sa perte, et il dut à la corruption générale, plutôt qu'à ses talens, le parti qui se dévoua pour lui. Il avait

Catilina brigue le consulat.

déjà échoué dans une conjuration, et il eût été poursuivi dès lors si un tribun ne se fût opposé aux informations que le sénat avait ordonnées. Les soupçons qu'on avait contre lui ne le firent pas renoncer à ses desseins. Il prit d'autres mesures. Il demanda le consulat, et il projeta d'avoir pour collègue C. Antonius, qu'il se flattait, quand il serait temps, de faire entrer dans ses vues. Mais il ne pouvait obtenir cette dignité qu'après s'être lavé des concussions dont on l'accusait.

Avant J. C. 64, de Rome 690.

Conduite de Cicéron à son égard.

Cicéron, qui briguait aussi le consulat, songeait moins à donner l'exclusion à Catilina qu'à C. Antonius. Quoiqu'il le crût coupable, et qu'il dît *qu'il serait déclaré innocent si on jugeait qu'il ne fait pas jour en plein midi*, il se proposait de le défendre, se flattant, *s'il le faisait absoudre, de se le rendre favorable, et disposé, s'il en arrivait autrement, à prendre patience.* C'est ainsi qu'à Rome on prostituait son éloquence. Les juges, remarquait Cicéron, *sont tels que nous les voulons.* Aussi Catilina fut-il renvoyé absous. On ne sait au reste si cet orateur prit en effet la défense d'une si mauvaise cause.

On refuse le consulat à Catilina, et on le donne à Cicéron.

La raison de sa conduite en cette occasion, c'est qu'il avait besoin d'un parti puissant pour obtenir le consulat. Comme il était sans naissance, il avait contre lui toute la noblesse; et ses talens mêmes, parce qu'ils excitaient l'envie, paraissaient un obstacle à son élévation. Mais sur ces entre-

faites, le secret de la conjuration ayant commencé à transpirer, il parut l'homme le plus capable de veiller au salut de la république; et le danger dont on se croyait menacé aplanit pour lui les voies du consulat. Catilina, devenu suspect, fut rejeté; et on nomma pour second consul C. Antonius, qui, étant d'un caractère à ne rien prendre sur lui, paraissait fait pour obéir aux conseils d'un collègue.

Conjuration de Catilina.

Intimidés par l'exclusion donnée à Catilina, et plus encore par l'élection d'un magistrat aussi éclairé que Cicéron, plusieurs des conjurés se détachèrent d'un parti dont ils commençaient à prévoir la ruine. Catilina cependant s'obstina dans ses projets avec la même audace. Il fit des amas d'armes. Il envoya C. Mallius en Toscane, Septimius dans le Picénum, C. Julius dans la Pouille, pour lever secrètement des troupes, et pour s'assurer surtout des soldats qui avaient servi sous Sylla.

Avant J. C. 63, de Rome 691.

Pendant qu'il faisait des préparatifs, on apprit que Pompée, après avoir subjugué l'Orient, revenait à la tête d'une armée victorieuse. Il ne se déconcerta pas. Résolu de prévenir le retour de ce général, il assembla les conjurés. Il leur représenta que Rome était sans défense, que Mallius avait déjà levé des troupes en Toscane; et le jour fut pris pour assassiner Cicéron, pour mettre le feu dans cent quartiers de la ville à la fois, et pour égorger, à la faveur du tumulte, tous les citoyens

qu'il avait proscrits. Il se proposait de réserver seulement, comme otages, les enfans de Pompée.

Cicéron est instruit des desseins des conjurés.

Mais Cicéron était averti de toutes les mesures que prenaient les conjurés. Un de leurs chefs, Q. Curius, après s'être ruiné auprès de Fulvia, femme d'une illustre maison, s'aperçut qu'il cessait de lui plaire depuis qu'il n'était plus en état de payer ses complaisances criminelles. Se voyant alors réduit à ne pouvoir lui donner que des espérances, il lui révéla quelque chose de la conjuration sur laquelle il fondait sa fortune. Fulvia, qui ne voulait pas être impliquée dans une affaire de cette espèce, en découvrit ce qu'elle avait appris à quelques sénateurs. Cicéron la vit lui-même. Il se servit d'elle pour engager, par des récompenses, Curius à tout révéler. Il y réussit. Dans la suite cet homme le fit avertir par Fulvia de tout ce qui se tramait, et il fut en quelque sorte présent à tous les conseils des conjurés.

Précautions qu'il prend.

Revêtu de toute l'autorité par un sénatus-consulte, qui ordonnait aux consuls de veiller au salut de la république, Cicéron mit dans les différens quartiers de la ville des corps-de-gardes pour arrêter les incendiaires; il assembla les troupes, il envoya dans les principales villes d'Italie les sénateurs les plus capables d'y maintenir l'ordre; et il promit une amnistie, ou même des récompenses aux conjurés qui révéleraient le secret de la conjuration.

Aucun d'eux ne parla. Cependant il avait besoin d'une déposition dans les formes pour procéder, par la rigueur des lois, contre un homme qui avait pour parens et pour amis les premiers de Rome et du sénat. Le public, inquiet des précautions qu'il voyait prendre, ne savait que penser. Les partisans de Catilina répandaient, sur les rapports que Cicéron faisait au sénat des doutes que la probité reconnue de cet orateur ne dissipait pas entièrement. Ils l'accusaient d'avoir rêvé une conjuration, ou de l'avoir imaginée pour perdre des citoyens qui lui étaient odieux ; et ils le tournaient en ridicule, sur ce que, dans ses rapports, il disait toujours : *Il m'est revenu* : expression dont il se servait, soit parce qu'il n'avait pas de preuves de nature à être reçues en justice, soit parce qu'il ne jugeait pas prudent de nommer encore ceux qui l'avaient instruit, et dont il pouvait tirer de nouvelles lumières.

Il n'a pas des preuves suffisantes.

Il était difficile de se persuader que Crassus et César fussent les complices de Catilina. Mais, parce qu'ils avaient eu des liaisons avec lui, on pensait qu'ils avaient au moins quelque connaissance de la conjuration, et il leur importait d'écarter les soupçons qu'on jetait sur eux. C'est pourquoi ils donnèrent l'un et l'autre des avis au consul. Crassus lui apporta des lettres anonymes, qui lui avaient été remises pour lui et pour quelques autres sénateurs, et par lesquelles on l'avertissait

Crassus lui apporte des lettres anonymes.

de sortir au plus tôt de Rome, s'il voulait veiller à la conservation de ses jours.

Catilina arme ouvertement.

Ces lettres augmentaient l'alarme. Cependant Catilina eut l'audace de venir au sénat; mais tout le monde s'éloigna de lui. Il fut foudroyé par l'éloquence de Cicéron; et, lorsqu'il entreprit de se justifier, il s'éleva un murmure qui le força de sortir. Il partit la nuit suivante pour se mettre à la tête des troupes que Mallius avait assemblées. Il laissait à Rome Lentulus, Céthégus et d'autres chefs de la conjuration.

Dispositions des esprits dans cette conjoncture.

Le sénat le déclara ennemi de la république, ordonna au consul Antonius de marcher contre lui, confia la garde de la ville à Cicéron, et promit une amnistie aux soldats s'ils quittaient les armes avant un jour marqué. Cependant la multitude paraissait faire des vœux pour Catilina. Misérable et corrompue, elle désirait une révolution, parce qu'elle n'avait rien à perdre, et qu'elle mettait toute sa ressource dans les malheurs publics. Mais si ce chef eût réussi, il n'est pas vraisemblable qu'il eût joui long-temps du fruit de sa victoire. Pompée, Crassus et César n'auraient pas voulu fléchir sous un tel maître.

Les conjurés qui étaient restés à Rome tentent d'engager dans leur parti les députés des Allobroges.

Il y avait alors à Rome des députés des Allobroges. Ils y étaient venus pour demander justice des vexations sous lesquelles ils gémissaient. Comme il ne leur avait pas été possible de payer chaque année les impôts, il se trouvait que leurs

Avant J. C. 63, de Rome 691.

dettes, par les usures des fermiers de la république, montaient plus haut que la valeur même de leurs terres; et, dans l'impuissance de les acquitter, ils étaient exposés à voir vendre, comme esclaves, leurs femmes et leurs enfans. L'usure, qui avait été de tout temps parmi les Romains la cause la plus ordinaire de dissensions, était alors le plus grand fléau des peuples conquis.

Le sénat n'ayant eu aucun égard aux représentations des Allobroges, Lentulus et Céthégus se flattèrent, s'ils les gagnaient, d'en tirer un puissant secours; et, après avoir pris des précautions pour s'assurer d'eux, ils crurent pouvoir s'ouvrir. Ils leur révélèrent donc le plan de la conjuration, et ils leur firent espérer de grands avantages s'ils prenaient les armes pour Catilina; mais le plus difficile était de leur donner des sûretés.

Ces conjurés sont arrêtés et convaincus.

En révélant au sénat le secret de la conjuration, les Allobroges pouvaient se flatter de se le rendre favorable; ils voyaient au contraire plus de danger que d'avantages dans les offres des conjurés. Ils allèrent chez Q. Fabius Sanga, leur patron. Ils lui firent part des propositions qui leur avaient été faites, et Fabius instruisit le consul, qui leur ordonna de paraître disposés à tout entreprendre. On convint qu'ils exigeraient un traité signé des chefs de la conjuration; et que, pour l'obtenir, il représenteraient que sans cet acte il ne leur serait pas possible d'engager leur nation

à prendre les armes. Ils l'obtinrent. On leur donna Volturtius pour les conduire à Catilina, qui devait ratifier le traité, et leur départ fut arrêté pour la nuit suivante. Cicéron, qu'on ne tarda pas d'avertir, envoya sur leur chemin deux préteurs, qui enlevèrent les Allobroges et Volturtius, et qui se saisirent de leurs papiers. Alors muni des preuves de la conjuration, il fit conduire au sénat Lentulus, Céthégus et trois de leurs principaux complices. Volturtius, à qui on promit sa grâce, avoua tout : les autres furent convaincus, et on les envoya dans différentes maisons pour y être gardés.

Le sénat les juge, et ils sont exécutés.

Aux mouvemens que cet événement causa parmi leurs partisans, Cicéron eut lieu de craindre qu'il ne s'élevât quelque tumulte pour les délivrer. Comme le danger pressait, et qu'il importait de prendre promptement une dernière résolution, il invita le sénat à décider du sort des prisonniers. D. Junius Silanus, en qualité de consul désigné, opina le premier, et conclut pour la mort. Cet avis passait, lorsque César fit un discours étudié, qui concluait à une prison perpétuelle. Il parla avec tant de force, que ceux qui avaient opiné avant lui revinrent à son avis : Silanus même s'en rapprocha.

César était violemment soupçonné. On disait même qu'il y avait eu des dépositions contre lui; et on croyait que Cicéron ne les avait rejetées

que parce qu'il craignait que cet homme, assez puissant pour échapper à la rigueur des lois, ne tentât de sauver aussi les autres criminels. La clémence de César était donc suspecte : elle le parut surtout à Caton. Ce sénateur, quand ce fut à lui d'opiner, peignit vivement le danger auquel la république avait été exposée : il parut même jeter des soupçons sur César, et il ramena le sénat au premier avis.

Sur un sénatus-consulte, et sans porter l'affaire devant le peuple, Cicéron fit exécuter les conjurés. Il crut que la circonstance l'autorisait à se mettre au-dessus des lois. Dans la suite, on lui en fera un crime ; mais dans le moment il n'en reçut que des applaudissemens. On lui donna les noms de second fondateur de Rome et de père de la patrie ; et tous les ordres s'empressèrent à lui témoigner leur reconnaissance.

Catilina vaincu et tué.

Cette exécution déconcerta les conjurés qui étaient à Rome, et causa des désertions dans le camp de Catilina. Environné d'ennemis, n'ayant point de retraite, ce chef, réduit à tenter le hasard d'une bataille, fut défait par Pétréius, lieutenant d'Antonius, et perdit la vie dans le combat. Antonius céda le commandement, soit qu'il eût, comme il le disait, une attaque de goutte, soit que plutôt, comme on l'en a soupçonné, il feinît une maladie pour ne pas participer lui-même à la perte de Catilina.

Avant J. C. 62 de Rome 692.

Cicéron, regardé comme le patron de l'ordre équestre.

La gloire que Cicéron acquit pendant son consulat rejaillit sur l'ordre équestre, dans lequel il était né. Il fit si bien valoir les services des chevaliers dans la conjuration de Catilina, que la république crut leur devoir son salut. Il les réconcilia avec le sénat. Il leur procura des distinctions, et il leur donna plus de consistance qu'ils n'en avaient eu jusqu'alors. Il fut regardé comme le patron de l'ordre équestre.

César, accusé d'avoir été complice de la conjuration de Catilina.

Les recherches, après la mort de Catilina, pour découvrir tous les complices de la conjuration, firent encore tomber des soupçons sur César, et il fut accusé. Mais il se défendit à l'abri de la faveur du peuple, de la préture qu'il venait d'obtenir, du souverain pontificat qui lui avait été conféré l'année d'auparavant, et du témoignage de Cicéron, qui reconnut avoir reçu de lui de grandes lumières.

Avant J. C. 62, de Rome 692.

Caractère de César.

Caïus Julius César, d'une maison des plus anciennes, forma de bonne heure le projet d'assujettir sa patrie, et se fit un plan dont il ne parut jamais s'écater; n'allant que par degrés à la domination, préparant les circonstances, ou, lorsqu'il ne les avait pas prévues, les saisissant comme s'il les avait fait naître. Il reçut de la nature une valeur à toute épreuve, une âme élevée, un esprit vaste, une éloquence forte et persuasive, et tous les avantages de la figure. Parfaitement bien fait, il avait de la noblesse dans le maintien, des grâces

dans ses mouvemens, et dans toutes ses manières un air d'affabilité qui lui gagnait les cœurs. Il avait, en un mot, toutes les qualités aimables : mais les mœurs de son siècle lui donnèrent tous les vices, à la cruauté près. Avide, prodigue, sans décence, il ne respecta rien, il sacrifia tout à son ambition; et, quoiqu'il ne fût pas cruel par caractère, il était prêt à l'être par politique, si la cruauté pouvait contribuer à son élévation.

Proscrit par Sylla, il en devient plus circonspect.

Il n'avait que dix-huit ans lorsque Sylla usurpa l'autorité. Il eut l'audace de lui résister. Il fut proscrit, et il n'obtint sa grâce qu'à la sollicitation de ses amis. Il sortit de Rome, où il ne revint qu'après la mort du dictateur. Pour un ambitieux, il avait commis une imprudence. Il en devint plus circonspect. Il apprit à ne pas précipiter ses démarches, et il se fit une étude d'aller de dessein en dessein, sans laisser rien transpirer de ce qu'il projetait. Il vit naître la conjuration de Catilina : il fut dans le secret; mais il ne se compromit pas. Il observait seulement si les troubles lui ouvriraient le chemin à la tyrannie.

Il partage de bonne heure la faveur du peuple.

Il partagea la faveur du peuple avant d'avoir été dans aucune magistrature. Il est vrai que ses largesses l'avaient endetté de treize cents talens, et qu'il paraissait au bout de ses ressources. Cependant, lorsqu'il fut édile, il donna des spectacles, qui surpassèrent en magnificence tout ce qu'on avait vu jusqu'alors.

Il veut faire revivre la faction de Marius.

Pour avoir un parti, il songeait à faire revivre la faction de Marius, lorsque, pendant son édilité, la mort de Julie, sa tante, et veuve de ce capitaine, lui fournit l'occasion d'essayer les dispositions du peuple. C'était un usage assez fréquent de faire l'oraison funèbre des dames romaines qui mouraient avancées en âge. César monta dans la tribune, en apparence pour faire l'éloge de Julie, et, dans le vrai, pour faire celui de Marius, dont il montra au peuple la statue et les trophées; il les fit même placer dans le Capitole.

Le dictateur avait abattu ces monumens; et, puisque tout ce qu'il avait fait portait le sceau du souverain magistrat, aucun particulier ne pouvait, sans se rendre suspect, les relever de son autorité privée. Aussi César fut-il accusé d'aller ouvertement à la tyrannie : mais il eut pour lui tout le peuple.

Il humilie le parti de Sylla.

Encouragé par ce succès, il résolut d'humilier le parti de Sylla. A cet effet, il se fit donner une commission pour connaître des crimes de meurtre, et il condamna ceux qui avaient tué des proscrits. Il fit grâce à Catilina, parce qu'il vit moins en lui un concurrent qu'un séditieux capable de faire naître des troubles. Enfin il rappela ceux que Sylla avait bannis, donnant pour raison qu'ils avaient été condamnés par un homme qui s'était saisi de l'autorité les armes à la main. Si par cette conduite il se rendait suspect au sénat, il se fai-

sait des partisans : le peuple, qui le regardait comme son protecteur, lui destinait déjà toutes les dignités.

Il alliait les petites choses et les grandes qualités.

Cicéron, qui avait démêlé l'ambition de César, se rassurait lorsqu'il considérait le soin qu'il prenait de ses cheveux, et d'autres petites choses qui ne s'allient pas d'ordinaire avec les grandes qualités. Mais César alliait tout. Quoique d'un tempérament délicat, il avait une âme qui le rendait capable des fatigues les plus longues et les plus rudes. Il était préteur l'année que Catilina périt, et que Pompée revint à Rome.

Avant J. C. 62, de Rome 692.

Gloire de Pompée à son retour d'Asie. Sa modération. Son caractère.

Maître d'asservir sa patrie, Pompée licencia ses troupes; et, redevenu simple citoyen, il parut encore le premier homme de la république. Sa modération le couvrit de gloire aux yeux du sénat, qui, le jugeant incapable d'attenter à la liberté, lui donna une confiance entière. Aux yeux du peuple, qui n'apprécie rien, il offrait ses conquêtes, la magnificence de son triomphe, et les revenus du fisc augmentés d'un tiers. Parce qu'il s'était trouvé enveloppé dans les circonstances qui achevaient la grandeur des Romains, il paraissait l'avoir achevée lui-même. Il devenait l'unique objet de l'admiration publique : sa vanité était satisfaite, et il avait plus de vanité que d'ambition.

Conduit par la fortune à ce haut degré de gloire, il était plus grand qu'il n'avait pu l'espérer. C'est

Perpenna, c'est Crassus, c'est Lucullus, qui ont successivement travaillé à son élévation. Il semble qu'il ait moins eu le mérite de faire de grandes choses, que le bonheur de venir à propos pour recueillir des succès. Il avançait dans la route qui s'ouvrait devant lui; il s'arrêta lorsqu'il ne lui restait qu'un pas à faire; et, ne pouvant prendre sur lui d'usurper une autorité que le peuple ne lui offrait pas, il parut borner son ambition à n'avoir point d'égal.

On louait son désintéressement, il n'était ni avide, ni prodigue; il avait des mœurs irréprochables. Humain, généreux, il pardonnait facilement les injures : il se réconciliait de bonne foi, et il paraissait avoir de l'éloignement à s'engager dans des entreprises qui l'auraient forcé à commettre des violences.

Avec ce caractère, il ne pouvait pas avoir les vices qui donnent de l'audace; et c'est ce qui a garanti Rome du joug qu'il aurait pu lui imposer. Il ambitionnait le commandement; mais dans le commandement il cherchait moins la puissance que l'éclat; et, comme il eût voulu tout obtenir des suffrages du peuple, il ne lui restait plus que l'intrigue pour devenir le maître de la république. Peut-être le serait-il devenu, si de son temps il ne se fût pas trouvé un homme capable d'aller à la tyrannie à force ouverte.

Le jour de son triomphe fut le dernier terme

de son élévation. Le peuple, dont la faveur est toujours inconstante, commençait à se faire une nouvelle idole; et les regards se détournaient de dessus Pompée devenu citoyen, pour se porter sur César qui montait aux dignités.

César propréteur en Espagne. Son plan et sa conduite.

Au sortir de la préture, César obtint le gouvernement de l'Espagne ultérieure; mais ses créanciers s'opposèrent à son départ; et il ne put partir que lorsque Crassus se fut rendu sa caution. Crassus s'intéressait à lui, parce qu'il le voulait opposer à Pompée.

Avant J. C. 61, de Rome 693.

César, qui comptait peu sur la faveur du peuple, ne la briguait que pour obtenir le commandement, et, bien différent de Pompée, il ne cherchait dans le commandement que la puissance, c'est-à-dire les richesses et l'affection des soldats. Il savait que tant qu'il pourrait faire des largesses, il aurait dans le sénat et dans le peuple un parti puissant, et qu'il commanderait à tous les ordres lorsqu'il aurait attaché les soldats à sa fortune.

C'est conformément à ces vues qu'il se conduisit dans son gouvernement. Cher aux soldats par sa valeur, il acheva de les gagner par ses libéralités. Il revint l'année suivante après avoir vaincu les ennemis, et pris des places dans la Galice et dans la Lusitanie. Avec l'or qu'il avait enlevé aux provinces, il paya ses dettes, qui montaient à huit ou dix mille talens. Il en contracta bientôt de nouvelles. Il abandonnait ses biens à ses créa-

tures, les accoutumant à fonder leur fortune sur ses largesses.

De retour en Italie, il réconcilie Crassus et Pompée.

En arrivant en Italie, il avait demandé tout à la fois le triomphe et le consulat : deux choses dont l'une exigeait qu'il fût dans la ville ; et l'autre, qu'il restât à la tête de son armée. Comme on ne voulut pas se relâcher en sa faveur, il renonça au triomphe, et vint à Rome briguer le consulat.

Triumvirat.

Avant J. C. 60, de Rome 694.

Pompée et Crassus avaient chacun leur faction. En se déclarant pour l'un ou pour l'autre, César aurait toujours eu à combattre contre un parti puissant. Il imagina de les réconcilier, afin de se servir d'abord de leur crédit, et de former ensuite pour lui un seul parti des deux factions qui leur étaient dévouées.

Ils entrèrent l'un et l'autre dans ses vues : Crassus, parce qu'il avait besoin d'un appui; Pompée, parce que son crédit diminuait. On refusait de donner des terres à ses vétérans, et de ratifier sans examen ce qu'il avait fait en Asie, quoiqu'il eût mis dans ses intérêts le tribun Flavius Népos, et que les consuls L. Afranius et Q. Métellus lui dussent le consulat.

Avant J. C. 60, Rome 694.

La réconciliation de Crassus et de Pompée parut aux moins clairvoyans l'ouvrage d'un bon citoyen. César cependant devait seul en recueillir le fruit. Bientôt ces trois hommes, par leurs factions réunies, disposèrent de tout dans la république : c'est ce qu'on nomma triumvirat. Cras-

sus, toujours avare, ne songeait qu'à amasser de nouvelles richesses : Pompée toujours vain, jouissait du crédit qu'il venait de recouver : César, qui flattait la vanité de l'un et l'avarice de l'autre, gagnait insensiblement les partisans des deux. C'est ainsi qu'il commençait à partager avec eux l'autorité, pour l'attirer ensuite toute à lui. Crassus et Pompée n'étaient plus entre ses mains que des instrumens qu'il faisait servir à son élévation.

Caton s'élève inutilement contre les desseins des triumvirs et contre les mœurs de son siècle.

Caton ne cessait de représenter qu'on avait tout à craindre de l'union de ces trois hommes. Il jugeait avec raison que la république ne pouvait plus se maintenir, qu'autant que les citoyens les plus puissans, divisés d'intérêts, seraient un obstacle les uns aux autres. Sévère, inflexible et vertueux sans ostentation, il se roidissait contre les mœurs de son siècle. Il aurait voulu ramener les mœurs anciennes; mais ses cris étaient impuissans comme ses exemples. Les vices se roidissaient eux-mêmes contre une vertu qui les combattait; et, si elle était respectée des vrais citoyens, les ambitieux et les hommes corrompus la tournaient en ridicule.

Bibulus est donné a César pour collegue dans le consulat.

César, assuré d'obtenir le consulat, voulait avoir pour collègue un homme dont il pût disposer, et il répandait de l'argent à cet effet. Mais les sénateurs se cotisèrent, répandirent de plus grosses sommes, et firent tomber le choix sur M. Calpurnius Bibulus, entièrement dévoué aux inté-

rêts de leur corps. Le sénat faisait donc ouvertement un trafic des magistratures. Il y était même en quelque sorte forcé, et Caton le justifiait sur ce principe, que le bien de la république est préférable à ses lois. Un gouvernement est bien près de sa ruine, lorsque ceux qui le veulent soutenir sont réduits à autoriser, par leur exemple, de pareils abus.

César consul se conduit comme un tribun factieux.

César consul fut un tribun factieux revêtu de la puissance consulaire. Au crédit qu'il avait par lui-même il joignait celui de Crassus et celui de Pompée. Il employait la violence, qui avait passé en usage, et il la rendait en quelque sorte légitime aux yeux du peuple, dont il paraissait ménager les intérêts.

Avant J.C. 59, de Rome 695.

Loi agraire qu'il porte au sénat.

Il se proposa de distribuer aux pauvres citoyens, qui auraient trois enfans ou davantage, les terres de Campanie, qui, depuis la prise de Capoue sur Annibal, faisaient partie du domaine de la république.

Il porta d'abord au sénat la loi qu'il avait dressée, et il la présenta avec des modifications qui pouvaient la faire recevoir. Il ne comptait pas néanmoins sur l'agrément des sénateurs; mais leur refus les rendait odieux, et l'autorisait à recourir au peuple. Il ne cherchait qu'un prétexte pour disposer de tout sans consulter le sénat.

Cette affaire occupa plusieurs séances. Les sénateurs différaient de conclure, parce qu'ils ne

voulaient pas donner leur consentement, et qu'ils n'osaient le refuser. Caton s'éleva seul ouvertement contre la loi proposée. Il jeta même des soupçons sur les motifs qui faisaient agir le consul. César l'envoya en prison. Il est vrai que, voyant l'indignation que produisait cette violence, il engagea un tribun à le délivrer aussitôt.

Il la fait passer dans une assemblée du peuple.

La loi, ayant été portée devant le peuple, passa dans une assemblée tumultueuse, où les triumvirs avaient répandu leurs satellites. Bibulus, qui s'y opposait, vit briser les faisceaux de ses licteurs, fut insulté lui-même, et n'osa plus reparaître en public. Tout avait été concerté entre les triumvirs, ou plutôt César lui-même faisait agir et parler ses collègues. Pompée déclara que si quelqu'un se présentait avec l'épée pour s'opposer à la loi, il prendrait l'épée et le bouclier pour la défendre. Cependant, par ce propos inconsidéré, il perdait son crédit auprès du sénat, et il servait César, qui devenait seul l'objet de la reconnaissance du peuple.

Il en fait jurer l'exécution.

On nomma des commissaires pour distribuer des terres à vingt mille familles; et César, à l'exemple du tribun Saturninus, assura, par un serment qu'il fit prêter au peuple et au sénat, l'exécution de la loi qu'il venait de faire passer. Pompée obtint alors tout ce qui lui avait été refusé à son retour d'Asie. Lucullus voulait s'y opposer; mais ayant été menacé par le consul, il fut réduit à se jeter à ses pieds

Il dispose de tout.

César, pour mettre dans ses intérêts les chevaliers, leur fit accorder une remise d'un tiers sur le bail des fermes de l'Asie. Il disposa des gouvernemens en faveur de ses créatures. Il prit pour lui celui de l'Illyrie et de la Gaule cisalpine; et Métellus Céler, qui commandait dans la Gaule transalpine, étant mort, il demanda cette province au sénat, qui n'osa la lui refuser, parce qu'il l'eût demandée au peuple. Il prit tous ces gouvernemens pour cinq ans.

Bibulus est sans autorité.

Pendant que ces choses se passaient, Bibulus, du fond de sa retraite, n'imagina d'autre moyen pour s'opposer aux délibérations du peuple, que de déclarer jours de fêtes tous les jours de l'année, et il faisait afficher des édits contre les triumvirs. César n'eut aucun égard aux ordonnances de son collègue. Il se conduisit comme s'il eût été seul consul; ce qui faisait dire à Cicéron que ce consulat était celui de Jules et de César.

Murmures contre les triumvirs. Ils auraient pu gagner Cicéron.

Quoique les triumvirs se fissent une étude de flatter le peuple, leur tyrannie excitait néanmoins un mécontentement général. Ce n'était que plaintes et murmures, dit Cicéron, et on parlait avec la plus grande liberté. Cependant personne ne songeait à remédier aux maux. Si on résiste, ajoute cet orateur, on exposera la vie de tous les citoyens; et si on continue de céder, ce sera infailliblement la ruine de la république. Cicéron, qui parlait ainsi, n'avait pas le courage de résister ouverte-

ment. Il se contentait de gémir en secret. Peut-être même les triumvirs se le seraient-ils attaché, s'ils avaient su combien il désirait une place d'augure, qui vint à vaquer. C'est lui-même qui en fait l'aveu dans une de ses lettres à Atticus; tant il est vrai qu'alors les plus honnêtes gens étaient prêts à tout sacrifier à leur ambition. César, ayant employé inutilement d'autres moyens pour le gagner, résolut de l'éloigner du gouvernement.

P. Clodius, ennemi de Cicéron, se ligue avec les triumvirs, et obtient le tribunat.

P. Clodius, le même qui avait soulevé l'armée de Lucullus, coupable de profanation et de plusieurs autres crimes, avait échappé au châtiment par la prévarication des juges. Le vice triomphait, et tous ceux qui conservaient quelque reste de pudeur gémissaient à la vue des juges et du coupable. Lentulus et Catilina, disait Cicéron, ont été absous deux fois; Clodius, absous comme eux, est un nouveau fléau qui menace la république. Il avait déposé contre lui, et il continuait de le poursuivre ouvertement. Cet homme néanmoins était à redouter.

Clodius avait du crédit parmi la multitude. Il le devait à sa naissance, à son éloquence, à ses prodigalités et à son audace. Pompée, à son retour d'Asie, se lia avec lui; et César, qui ménageait tous les factieux, le rechercha. Ils se réunirent tous trois contre Cicéron.

Dans le dessein de citer cet orateur pour avoir fait mourir, contre les lois, Lentulus, Céthégus

et d'autres complices de Catilina, Clodius aspirait au tribunat; mais, parce qu'il était d'une famille patricienne, il avait fait jusqu'alors des tentatives inutiles. Il fallait donc qu'il se fît adopter dans une famille plébéienne; chose sans exemple, et qui, par cette raison, avait besoin d'être autorisée par une loi. Cette loi fut proposée. Pompée et César la firent passer, et Clodius, devenu plébéien, obtint le tribunat.

Précautions de César avant de partir pour les Gaules.

César, dont alors le consulat allait expirer, et qui se disposait à partir pour les Gaules, pouvait craindre qu'en son absence Pompée ne brisât les liens qui les unissaient l'un à l'autre. Pour les resserrer, il lui fit épouser Julie, sa fille unique, femme d'esprit, qui prit beaucoup d'empire sur son mari. Il épousa lui-même Calpurnie, fille de Pison, qu'il avait fait désigner consul, et auquel on donna pour collègue A. Gabinius, homme tout-à-fait dévoué aux triumvirs. C'est ce même Gabinius qui, étant tribun, avait fait donner à Pompée le proconsulat des mers. Il était perdu de dettes; il avait été l'ami de Catilina; il s'abandonnait à la débauche sans pudeur. Pison, tout aussi corrompu, semblait l'être par principes, et ajoutait à tous ses vices l'hypocrisie. Voilà les hommes que César laissait à la tête du gouvernement. Par ces précautions, la république continua d'être sous la puissance des triumvirs, et Clodius, assuré de leur appui, fut maître d'assouvir sa vengeance.

Il rechercha la faveur du peuple ; il écarta les obstacles qui pouvaient s'opposer à ses desseins ; et, quand il eut tout préparé, il fit porter une loi qui condamnait à l'exil quiconque aurait fait mourir un citoyen sans forme de procès. Cicéron exilé.

Cicéron prit le deuil. Presque tous les chevaliers le prirent avec lui. Bientôt après le sénat donna un décret qui ordonnait à tous les citoyens de le prendre, comme dans une calamité publique. Cicéron parut en suppliant devant le peuple, mais accompagné de vingt mille jeunes gens des plus nobles familles. Avant J. C. 58, de Rome 696.

Cependant les consuls se déclaraient ouvertement contre lui. Pompée, à qui il avait rendu des services essentiels, l'abandonnait lâchement. Clodius, à la tête d'une troupe de gens armés, l'insultait. Enfin César, qui était sorti de Rome avec la qualité de proconsul, et qui n'avait pas la liberté d'y rentrer, se tenait dans les faubourgs, et menaçait de venir, s'il le fallait, au secours du tribun. Les légions qu'il commandait étaient prêtes à marcher.

Quelques amis conseillaient à Cicéron de prendre les armes. Hortensius et Caton lui persuadèrent de céder. Il se bannit lui-même. Aussitôt le décret de son exil fut porté. On vendit ses biens, et on rasa ses maisons. Il soutint son malheur avec peu de courage, disposé à ménager désormais le parti qu'il aurait lieu de redouter.

Caton est envoyé dans l'île de Chipre.

Avant J. C. 58, de Rome 696.

Caton, ferme et intrépide, ne tenait qu'au parti de la liberté. Clodius, qui voulut encore l'éloigner, lui fit donner une commission; et l'envoya dans l'île de Chipre.

Royaumes légués au peuple romain.

L'année que Numance fut détruite, Attale, comme nous l'avons remarqué, laissa par testament ses états au peuple romain. Quarante et quelques années après, vers le temps ou Mithridate se préparait à la guerre, Ptolémée Apion disposa aussi de la Cirénaïque et de la Lybie en faveur de la république. Sur la fin de la guerre des alliés, Ptolémée Alexandre lui légua les royaumes d'Égypte et de Chipre; et, quelques années après, Nicomède III lui laissa la Bithynie. Si, par de pareilles dispositions, les souverains livraient leurs peuples à la rapacité des magistrats et des fermiers de la république, ils ne faisaient que prévenir ce qui devait arriver tôt ou tard, et ils leur procuraient au moins la paix.

Le sénat avait pris possession, dans le temps, des royaumes de Pergame, de Cyrène et de Bithynie, et les avait réduits en provinces romaines; mais lorsque Ptolémée Alexandre légua ses états, il ne régnait plus. Il avait été chassé par les Alexandrins, qui donnèrent la couronne à Ptolémée Aulète, et l'île de Chipre était devenue le partage de Ptolémée, frère du nouveau roi d'Égypte. Alexandre ne léguait donc que des droits; et pour les faire valoir, il fallait que les Romains prissent

les armes. C'est ce qu'ils ne pouvaient que difficilement, parce qu'alors ils déclarèrent la guerre à Mithridate, et que l'année suivante fut le commencement de la guerre civile suscitée par Cinna. Clodius reprit cette affaire pendant son tribunat. Il fut décidé que les royaumes d'Égypte et de Chipre appartenaient à la république; et Caton, à la sollicitation du tribun, fut chargé, malgré lui, de dépouiller Ptolémée, et de réduire l'île de Chipre en province romaine; ce qu'il exécuta.

Exemple du trafic que les magistrats faisaient de leur pouvoir.

On ne forma point d'entreprise sur l'Égypte, parce que, sous le dernier consulat, Ptolémée Aulète venait d'être déclaré ami et allié du peuple romain; titre qu'il acheta de Pompée et de César, six mille talens. Il n'en fut pas plus assuré sur le trône. Forcé, pour payer cette somme, à surcharger ses peuples, il les souleva, et il fut réduit à s'enfuir hors de ses états. Quelque temps après, Gabinius, qui commandait dans la Syrie en qualité de proconsul, le rétablit à la sollicitation de Pompée. Il en coûta encore à ce prince dix mille talens. Voilà un exemple du trafic que faisaient du pouvoir les magistrats et les généraux de la république.

Rappel de Cicéron.

Il y avait à peine deux mois que Cicéron avait été exilé, lorsque Clodius osa insulter Pompée. Il se croyait déjà maître dans Rome, et il ne voyait pas qu'il n'avait été que l'instrument d'une faction puissante. Pompée offensé résolut de travailler au

rappel de Cicéron. Cette affaire néanmoins trouva de grands obstacles; elle causa bien des tumultes, et elle ne put être terminée que l'année suivante, à la sollicitation des nouveaux consuls. Mais enfin Claudius succomba, et Cicéron, après seize mois d'exil, revint comme en triomphe. Tout le peuple sortit au-devant de lui. On célébra son retour par des fêtes et par des sacrifices; et on rebâtit des deniers publics toutes ses maisons.

Avant J. C. 57, de Rome 697.

On donne à Pompée la surintendance des vivres pour cinq ans.

Il avait été abandonné par Pompée, livré même; mais il lui devait son rappel, et il ne tarda pas à lui en témoigner sa reconnaissance. La cherté du blé causait des émeutes; Rome était menacée d'une disette; et le sénat délibérait sur les moyens de ramener l'abondance. Cicéron, qui représenta Pompée comme l'unique ressource de la république dans des temps difficiles, proposa de lui donner pour cinq ans la surintendance des vivres dans toute l'étendue de l'empire. Cet avis ayant été suivi, on dressa un sénatus-consulte en conséquence, et on chargea les consuls de le porter au peuple.

Le décret du sénat ne pouvait pas ne pas être confirmé par un plébiscite. Dans les dispositions où était le peuple, le tribun Messius jugea même qu'on ne donnait pas à Pompée un pouvoir assez étendu. Il demanda qu'on lui accordât encore une flotte, une armée, la liberté de disposer des finances, et, dans toutes les provinces où il paraîtrait, une

autorité supérieure à celle des propréteurs et des proconsuls. Pompée déclarait qu'il s'en tenait au sénatus-consulte; mais ses partisans agissaient pour faire passer la loi du tribun, et il paraît aussi que ce fut celle qui passa.

Pompée perd de son crédit, et les deux autres triumvirs paraissent n'avoir plus besoin de lui.

Cependant l'épuisement du trésor public ne permit pas à Pompée de ramener facilement l'abondance. La cherté continua. On s'en prit à lui, et il perdit beaucoup dans l'esprit du peuple. A mesure que sa considération diminuait, les ennemis du triumvirat se déclaraient plus ouvertement. Clodius trouvait en eux un appui; et Pompée, presque sans pouvoir au milieu des factions qui troublaient la république, se voyait humilié par cet homme qu'il avait soutenu de tout son crédit.

Il se reprochait alors d'autant plus d'avoir aliéné le sénat, que, dans la situation où il était, les deux autres triumvirs paraissaient n'avoir pas besoin de lui. Il se voyait éclipsé par César, qui, du fond des Gaules, où il se couvrait de gloire, commandait dans Rome; et en même temps il se voyait abandonné de Crassus. Ce triumvir, qui ne pouvait être puissant que par César, se déclarait contre Pompée, et se joignait à ses ennemis.

César, quoique absent, est tous les jours plus puissant à Rome. Sa conduite

César paraissait prendre peu de part à ce qui se passait à Rome. Il voulait qu'on le crût uniquement occupé des affaires de son gouvernement. Cependant il présidait en quelque sorte aux comices; il influait jusque dans les délibérations

du sénat; son argent lui faisait des créatures qui veillaient à ses intérêts. Pour se rapprocher, il venait passer les hivers dans la Gaule cisalpine; plus à portée de servir ceux qui lui étaient dévoués, il envoyait des soldats aux assemblées du peuple, lorsqu'il jugeait à propos d'user de violence. Le lieu de son séjour était le rendez-vous des hommes perdus de dettes, de tous ceux qui avaient de mauvaises affaires, des prétendans aux magistratures, et en même temps de ce qu'il y avait de plus distingué dans toute l'Italie. Il donnait aux uns, il promettait aux autres, il les ménageait tous. Aussi empressé d'acquérir ses ennemis que de conserver ses amis, il n'agissait ni par inquiétude, ni par animosité; et ses démarches, qu'il précipitait et ralentissait à propos, laissaient à peine apercevoir jusqu'où il portait son ambition.

Je ne parlerai point des guerres qu'il fit dans les Gaules, on peut s'en instruire dans ses commentaires. Je remarquerai seulement qu'elles n'étaient pour lui qu'un des moyens qui devaient servir à ses projets. Ses conquêtes ajoutaient tous les jours à sa réputation; il s'attachait les soldats; il amassait des sommes immenses, et il les prodiguait. Il est vrai que pour être en état de faire des largesses, il acquérait par toutes sortes de voies. Il se serait déshonoré si les Romains avaient été moins corrompus ou moins éblouis de ses succès. Mais on ne voyait que ses victoires, et l'argent

qu'il savait répandre achevait de le justifier. Le sénat, importuné des plaintes des alliés, parut vouloir lui faire rendre compte de sa conduite, et il finit par lui donner des éloges ; il ordonna même des actions de grâces aux dieux pour des brigandages qu'il aurait dû punir.

La division qui était entre les triumvirs enhardit leurs ennemis. Pompée les excitait lui-même, parce qu'il n'était pas fâché qu'on s'élevât contre une puissance qui lui échappait. C'est pourquoi Cicéron censura publiquement la conduite que César avait tenue pendant son consulat. Il fit plus : il proposa de casser la loi agraire, que le sénat et le peuple avaient juré d'observer. Alors L. Domitius Ahenobarbus aspirait au consulat. Ouvertement contraire aux triumvirs, il était surtout ennemi de César, et il se proposait de lui ôter le gouvernement des Gaules.

La division des triumvirs enhardit leurs ennemis.

Le parti qui se formait contre les triumvirs les mit dans la nécessité de se réunir. César voulait écarter l'orage dont il était menacé; Pompée cherchait à recouvrer l'autorité qu'il avait perdue; et Crassus, nécessaire à l'un et à l'autre, avait besoin des deux pour être quelque chose. Comme César ne pouvait pas sortir de son gouvernement, Crassus le vint trouver à Ravenne, et Pompée le vit à Lucques. Ils renouvelèrent leurs engagemens. Ils arrêtèrent entre eux que Crassus et Pompée seraient consuls l'année suivante; qu'au sortir de

Les triumvirs renouvellent leur association. Leur traité.

Avant J. C 56, de Rome 698.

leur consulat ils auraient pour cinq ans les deux principaux gouvernemens; et que César serait continué dans celui des Gaules pour le même nombre d'années. Tout cela fut exécuté; mais, après avoir usé d'artifice pour réussir, il fallut encore employer la violence.

Cicéron recherche l'amitié des triumvirs.

Les triumvirs s'étant rapprochés, Cicéron ne pouvait conserver l'amitié de Pompée, s'il refusait de chercher celle de César; et, pour plaire à l'un et à l'autre, il fallait encore qu'il se réconciliât avec Crassus, contre qui il s'était toujours déclaré. Il fit tout ce qu'on exigea de lui. Il écrivit même à César, il le loua sur bien des choses qu'il n'avait pas toujours approuvées, et il opina dans le sénat pour lui conserver les deux Gaules. Il est vrai qu'il avait quelque honte d'avoir si subitement changé de langage. Mais il jugeait que ce n'était plus le temps du patriotisme; et qu'ayant à se plaindre de la faiblesse ou de la perfidie de ceux qui se disaient du bon parti, il devait, par une démarche éclatante, rompre pour jamais avec eux, et se lier sans retour avec ceux qui auraient le pouvoir et la volonté de le défendre. Ces raisons, qui ne le justifiaient pas, le rendirent suspect à tous les partis; et on le représentait comme un homme faible qui abandonnait ses amis pour ramper devant ses ennemis.

Pompée fait construire un théâtre a demeure.

Il y avait cent ans que Valérius Messala et Cassius Longius, censeurs quelques années avant la

troisième guerre punique, avaient ordonné la construction d'un théâtre à demeure, où l'on pût donner des jeux dans tous les temps de l'année. Cet édifice était déjà fort avancé, lorsque Scipion Nasica représenta que la commodité qu'on voulait procurer au peuple augmenterait la passion pour les spectacles : passion qu'il convenait plutôt de réprimer dans un temps où la licence des pièces dramatiques contribuait visiblement au dépérissement des mœurs. Il fut écouté. On démolit cet édifice. Le sénat donna même un décret par lequel il ordonna que les théâtres, construits à chaque fois qu'on en voudrait faire usage, ne subsisteraient qu'autant de temps que dureraient les jeux. Sans égard pour ce décret, Pompée, qui cherchait la faveur du peuple, fit bâtir un théâtre à demeure, où quatre mille spectateurs pouvaient être placés commodément.

Avant J. C. 55, de Rome 699.

Pompée entretient les troubles dans la république.

Après avoir fait des lois inutiles pour réprimer le luxe de la table, et pour empêcher les prévarications qui se commettaient dans les jugemens, Pompée et Crassus osèrent porter une loi contre les brigues. C'était une dérision de leur part. Leur intention n'était pas de les faire cesser. Pompée surtout voulait qu'il y en eût. Aussi continuèrent-elles sous les consulats suivans avec plus de violence que jamais, et elles causèrent les plus grands désordres. Les candidats exposaient publiquement leur argent sur la place. Les chefs des factions pre-

naient les armes pour faire élire ceux qui les avaient payés. Le peuple, qui ne s'assemblait que pour en venir aux mains, se séparait souvent sans avoir pu faire d'élection, et la république fut huit mois sans magistrats.

Les liens qui unissaient César et Pompée sont entièrement rompus.

Sur ces entrefaites, Crassus, qui avait eu la Syrie pour département, périt dans la guerre qu'il faisait aux Parthes, et Julie mourut vers le même temps. Les liens qui avaient uni Pompée et César étaient donc rompus, et ils ne pouvaient plus se renouer. Les circonstances où ces deux hommes se trouvaient ne le permettaient pas.

César, à la tête d'une armée victorieuse qui était à lui, partageait au moins la faveur du peuple, et n'avait plus besoin de Pompée. Dans la position où il se trouvait, il ne cherchait qu'un prétexte pour commencer la guerre, et il attendait qu'on le lui fournît.

Quant à Pompée, il fondait toutes ses espérances dans l'anarchie qu'il entretenait à dessein. Persuadé que le sénat et le peuple seraient forcés de venir à lui, comme au seul homme capable de rétablir l'ordre, il se flattait d'être le maître de la république avant que César fût en état de le traverser. Il croyait avoir déjà tout préparé. Ses partisans ne cessaient de dire qu'il était temps que Rome fût gouvernée par un seul magistrat, et ils proposaient de le nommer dictateur. Il comptait obtenir, par des intrigues, la même puis-

sance que Sylla avait usurpée par les armes; et, d'après le plan qu'il s'était fait, il n'avait pas voulu s'éloigner. C'est par ses lieutenans qu'il gouvernait l'Espagne, que le sort lui avait donnée pour département.

Pompée consul sans collègue.

Avant J.C. 52, de Rome 702.

Peut-être le sénat lui aurait-il accordé la dictature. Bibulus proposa de le nommer consul sans collègue. C'était composer sur le titre, lorsqu'on ne pouvait pas refuser le pouvoir. Caton appuya l'avis de Bibulus, jugeant que tout gouvernement était préférable à l'anarchie, et invitant Pompée à user avec modération de la puissance que les circonstances mettaient dans la nécessité de lui accorder.

Cette proposition étonna de la part de deux hommes dont on connaissait le zèle pour la république; mais elle prouvait aussi qu'il n'y avait pas d'autres ressources, et leur avis passa. Les sénateurs jugeaient d'ailleurs que Pompée, flatté de se voir seul à la tête du gouvernement, romprait entièrement avec César. En effet il parut dès lors s'attacher au parti du sénat, et il ne s'en sépara plus.

Comme l'ambition de Pompée était la principale cause des troubles, il ne lui fut pas difficile de rétablir l'ordre; et il le rétablit. Pour arrêter les violences, il fit rechercher ceux qui en avaient commis; mais, violateur des lois qu'il portait lui-même, il se conduisit avec beaucoup de partia-

lité. Il parut s'être réservé le droit de sauver les coupables auxquels il s'intéressait.

Il prend un collègue. Consuls désignés.

Après sept mois, il prit pour collègue Q. Métellus Scipio, dont il venait d'épouser la fille; et, lorsqu'il en fut temps, il permit de procéder à l'élection des consuls pour l'année suivante. Elle se fit sans violence et sans troubles. Les nouveaux consuls furent Ser. Sulpicius et M. Claudius Marcellus. Le premier paraissait d'un caractère à n'épouser vivement aucun parti, le second se déclarait ouvertement contre César.

Pompée continue d'avoir la principale autorité.

Avant J. C. 51, de Rome 703.

Pompée, qui avait obtenu pour cinq nouvelles années une prolongation de son gouvernement en Espagne, était sorti de Rome, où la qualité de proconsul ne lui donnait aucun commandement; mais il se tenait dans les faubourgs, d'où il était encore l'âme de toutes les délibérations. Depuis son dernier consulat, il paraissait le protecteur du sénat et de la république. Quoique sans titre, il était de fait le premier magistrat. Il se saisissait peu à peu de l'autorité, et il régnait sans violence.

Avant J. C. 51, de Rome 703.

Il attend avec impatience que César ait licencié ses troupes.

César, qui, après son consulat, avait pris le gouvernement des Gaules pour cinq ans, avait depuis obtenu une prorogation pour cinq autres; et le temps de son commandement ne devait expirer que dans trois. Ce terme paraissait long à Pompée, qui attendait avec impatience le moment où César licencierait ses troupes, et reviendrait à Rome simple particulier.

Mais César ne voulait pas être simple particulier, lorsque Pompée, qu'on avait continué dans le gouvernement d'Espagne, serait encore à la tête des légions, et se tiendrait aux portes de Rome. Il se proposait, après avoir achevé de soumettre les Gaules, de demander le consulat par procureur. S'il l'obtenait, il passait tout à coup de son gouvernement au consulat; et il y passait avec dix légions de vieilles troupes attachées à sa fortune. Alors il était armé, et il l'était mieux que Pompée.

Mesures de César.

Pour rompre les mesures de César, Pompée fit renouveler la loi qui défendait de conférer les magistratures aux absens. Mais il soutint mal cette démarche. Croyant avoir encore des ménagemens à garder, il fit bientôt après ajouter à la loi : *A moins qu'on ne soit dispensé nommément de demander en personne*. Or les dix tribuns s'accordèrent pour faire donner cette dispense à César, et elle lui fut donnée sans opposition.

Pompée les veut rompre, et ne les rompt pas.

Cependant le consul M. Marcellus proposa au sénat d'ordonner à César de quitter le commandement des Gaules au premier mars de l'année où l'on allait entrer, et de l'obliger en même temps à venir à Rome demander le consulat en personne. De pareils ordres étaient injustes; et, quand ils ne l'auraient pas été, il aurait été prudent avant de les donner de savoir comment on se ferait obéir. Sur quoi pouvait-on se fonder pour retrancher

Proposition du consul Marcellus, qui veut désarmer César.

Avant J. C. 51, de Rome 703.

deux ans du commandement de César, et pour priver ce général d'une dispense qui venait de lui être accordée? Et quelles forces avait la république pour s'assurer de l'obéissance d'un homme qui était à la tête de dix légions? Les partisans de César crièrent à l'injustice, et le consul Sulpicius, qui respectait les lois, s'opposa à la proposition de son collègue.

Pompée songe à faire passer cette proposition sous les consuls de l'année suivante.

Pompée, forcé à dissimuler, la désapprouvait lui-même en public, et en même temps il songeait à la faire passer l'année suivante. Dans cette vue, il fit nommer au consulat Caïus Marcellus, cousin de Marcus; et il appuya de son crédit C. Scribonius Curio, pour le faire élire tribun. Curion avait de l'audace et de l'éloquence, et jusqu'alors il s'était toujours déclaré contre César.

César gagne un des consuls et le tribun Curion.

César tenta inutilement de gagner C. Marcellus. Il réussit mieux auprès du collègue de ce consul, L. Émilius Paulus, qui promit de ne point agir contre lui. Il lui en coûta neuf cents talens, seulement pour réduire Paulus au silence; il donna une somme bien plus considérable à Curion, et il s'en assura encore. Ce tribun le servit d'autant mieux, qu'on ne le soupçonnait pas de s'être laissé corrompre.

Curion rompt les mesures de Pompée.

Avant J. C. 50, de Rome 704.

L'année suivante, C. Marcellus proposa d'envoyer un nouveau proconsul dans les Gaules. Paulus se tut, comme il en était convenu, et Curion applaudit à la proposition du consul. Mais il ajouta

que, pour assurer la liberté, il fallait qu'en même temps Pompée abdiquât le proconsulat d'Espagne, et licenciât ses troupes. Cette proposition ayant, comme il l'avait prévu, soulevé les partisans de ce général, il se confirma dans l'opinion qu'elle ne serait point acceptée; et ce fut pour lui une raison d'insister avec plus de force. Il conclut que si deux hommes aussi puissans que Pompée et César ne quittaient pas en même temps le commandement des armées, il était d'avis de les déclarer l'un et l'autre ennemis de la république.

Motifs qui donnent de la confiance à Pompée.

Sur ces entrefaites Pompée, tombé dangereusement malade à Naples, recouvra la santé, et sa convalescence fut célébrée dans toute l'Italie par des fêtes et par des sacrifices. Jamais joie n'avait été si générale et si vive. D'après ces démonstrations, jugeant de l'attachement des peuples, Pompée crut n'avoir plus à ménager César, et il cessa de dissimuler. Une autre cause contribuait encore à lui donner de la confiance.

Sous prétexte que les Parthes menaçaient la Syrie, le sénat avait ordonné que Pompée et César fourniraient chacun une légion pour être envoyée dans cette province; et César les avait fournies toutes deux, parce que Pompée, dans cette occasion, lui en redemanda une qu'il lui avait prêtée. Ceux qui avaient été chargés de porter à César le décret du sénat avaient répandu, à leur retour, qu'il était haï de ses troupes, et qu'elles l'aban-

donneraient aussitôt qu'elles auraient repassé les Alpes. Pompée compta sur ces rapports, qu'on ne faisait sans doute que pour lui plaire. Il ne garda plus de mesures. Il se moqua même de ceux qui craignaient César; et, lorsqu'on lui demandait quelles forces il lui opposerait, il répondait que partout où il frapperait du pied il en sortirait des légions.

César s'étudie à mettre de son côté les apparences de la justice.

César, plus circonspect, affectait d'autant plus de modération qu'il remarquait plus de confiance dans la conduite de ses ennemis. Il souscrivait à la proposition de Curion; il invitait Pompée à y souscrire; et il s'étudiait à mettre de son côté toutes les apparences de la justice. Telles étaient les dispositions qu'il montrait, lorsqu'il vint passer l'hiver dans la Gaule cisalpine. Il apprit en y arrivant que les deux légions destinées pour l'Asie par un décret du sénat, avaient été données à Pompée.

Avant J.C. 50, de Rome 704.

Il écrit au sénat.

Il ne pouvait donc pas douter qu'on n'armât contre lui, et il en écrivit au sénat à deux reprises différentes; se plaignant du peu d'égard qu'on avait pour ses services; protestant qu'il quitterait le commandement si Pompée le quittait; déclarant que si ce général voulait le retenir, il saurait se maintenir de son côté; et ajoutant qu'il serait dans peu de jours à Rome pour y venger ses injures.

Le sénat

Ses dernières lettres arrivèrent à Rome au com-

mencement de janvier. A peine les consuls permirent-ils de délibérer. Il fut arrêté précipitamment que César licencierait son armée dans un jour marqué; et que, s'il n'obéissait, il serait poursuivi comme ennemi de la république. Ce fut en vain que les tribuns Marc-Antoine et Q. Cassius s'opposèrent à ce décret. On ne respecta ni leur opposition ni leur caractère. Forcés à sortir de Rome, ils se rendirent au camp de César, où Curion les avait précédés. Le sénat avait déjà ordonné aux consuls, aux préteurs, aux tribuns et aux proconsuls *de veiller au salut de la république.*

lui ordonne de licencier ses troupes.

Avant J. C 49, de Rome 705.

La conduite inconsidérée de Pompée et des consuls fournissait enfin à César le prétexte qu'il cherchait. Il harangua ses troupes. Il fit le récit des injures qu'il avait reçues. Il se plaignit du décret qu'on venait de porter contre lui. Il appuya principalement sur le peu de respect qu'on avait eu pour la personne sacrée des tribuns. Les soldats, qui depuis neuf ans servaient sous ses ordres, jurèrent tous qu'ils étaient prêts à défendre l'honneur de leur général, et à venger les injures faites aux magistrats du peuple.

César s'assure de ses soldats.

César était alors à Ravenne, où il n'avait qu'une légion, c'est-à-dire cinq mille hommes de pied et trois cents chevaux. Il envoya ses ordres au reste de ses troupes qui étaient dans leurs quartiers d'hiver; et, sans les attendre, il s'avança vers le Rubicon, assuré du succès de son entreprise s'il

Il passe le Rubicon.

étonnait ses ennemis par sa hardiesse et par sa célérité.

Il était défendu à tout général de sortir sans permission des terres de son gouvernement; et, comme celui qui commandait dans la Gaule cisalpine menaçait plus qu'aucun autre la liberté, il y avait un ancien décret, par lequel le sénat dévouait aux dieux infernaux, et déclarait sacrilége et parricide, quiconque, à la tête d'une légion ou même d'une cohorte, passerait le Rubicon. César s'arrêta sur le bord de cette rivière. *Si je passe,* dit-il, *combien je vais faire de malheureux! mais je suis perdu, si je diffère à passer.* Il passa, et il se rendit maître de Rimini, où Marc-Antoine et Cassius le joignirent.

Troubles que cette nouvelle produit à Rome.

A cette nouvelle, Rome crut voir à ses portes César avec dix légions; et cependant Pompée, à qui le sénat avait remis toute l'autorité, se troublait. Sans troupes, sans places de retraite, exposé aux reproches que lui attirait son peu de prévoyance, il ne trouvait que des oppositions dans son parti même. Chacun se croyait en droit de lui donner des conseils : peu se montraient disposés à lui obéir. Le sénat, qui s'assemblait tumultuairement, ne prenait aucune résolution. Le peuple méconnaissait les magistrats. Chaque citoyen semblait vouloir être l'arbitre de son sort, et la république paraissait sans chef.

Peu de ressour-

Cette disposition des esprits ne laissait en Ita-

lie aucune ressource à Pompée. Il ne comptait pas sur les deux légions qui avaient servi sous César. Ses autres troupes étaient en petit nombre, et n'avaient jamais fait la guerre. Il se hâtait d'en faire lever dans toute l'Italie; mais c'était trop tard. César devait arriver avant qu'on les eût rassemblées. Les villes lui ouvraient leurs portes: son armée grossissait, pour ainsi dire, à chaque pas, et sa clémence achevait de dissiper ses ennemis. Il pardonnait à tous ceux qui tombaient entre ses mains, protestant qu'il ne désirait que la paix, la promettant si Pompée consentait à une entrevue, et déclarant qu'il n'était sorti de son gouvernement que pour se défendre et pour venger les tribuns. Par cette conduite, il se faisait attendre comme un libérateur; et, pour se rendre maître de Rome, il n'avait plus qu'à se montrer.

ces de Pompée à l'approche de César.

Ses partisans ne se cachaient pas. Pompée, qu'ils bravaient en quelque sorte, n'osait faire prendre les armes au peuple. Il sortit de Rome, suivi des consuls et de la plus grande partie des sénateurs. Bientôt après il abandonna l'Italie, et passa en Épire. Il comptait sur les forces de l'Orient, de ces pays qui avaient été auparavant le théâtre de sa gloire. En partant il déclara qu'il traiterait en ennemis tous ceux qui ne le suivraient pas. César, plus sage, déclara qu'il reconnaissait pour amis tous ceux qui ne seraient pas contre lui.

Pompée passe en Épire.

Pour terminer promptement la guerre, il im-

Pourquoi César ne le suit pas.

portait à César de poursuivre Pompée sans différer, et de ne pas lui laisser le temps de rassembler toutes les forces de l'Orient. Mais il n'avait pas assez de vaisseaux, et d'ailleurs il lui importait aussi de ne pas livrer l'Italie aux lieutenans que Pompée avait en Espagne. Occupé de ces deux objets, il résolut de marcher contre ces lieutenans, pendant qu'il ferait tout préparer pour son passage dans la Grèce.

César à Rome.

Il n'y avait que soixante jours qu'il avait passé le Rubicon, et il était maître de toute l'Italie. Il se rendit alors à Rome, où le peuple le reçut avec de grandes acclamations. Il assembla ce qui restait de sénateurs. Il entreprit de se justifier, c'est-à-dire de mettre de son côté une apparence de justice; et il proposa d'envoyer des députés à Pompée pour traiter d'accommodement. Personne ne voulut se charger de cette commission.

Avant J. C. 49, de Rome 705.

Malgré la clémence qu'il affectait, et qui était dans son caractère, il donna de terribles impressions contre lui, lorsqu'il voulut se saisir du trésor public. Il fit enfoncer les portes; il menaça de mort le tribun Métellus, et il parla comme s'il eût été le maître de la fortune et de la vie de tous ceux qu'il avait vaincus. Dans le besoin qu'il avait d'argent il ne craignait pas de commettre des attentats qu'il jugeait utiles à ses desseins.

Il part pour l'Espagne.

Il partit de Rome après avoir pourvu à la sûreté de l'Italie, et disposé des gouvernemens

de Sardaigne, de Sicile et d'Afrique, provinces dont il voulait s'assurer. Lorsqu'il arriva dans les Gaules, Marseille venait de se déclarer pour Pompée. Il en forma le siége; et, ayant laissé devant cette place C. Trébonius, il continua sa route.

Il la soumet. Défaites de ses lieutenans.

L'expédition d'Espagne ne dura qu'une campagne. Afranius, qui commandait dans l'Espagne citérieure, après avoir été long-temps harcelé, fut forcé de se rendre, se trouvant sans ressources et hors d'état de faire une retraite. Alors tous les peuples se déclarèrent pour César; et, à son approche, Varron, qui commandait dans l'Espagne ultérieure, se soumit. Le siége de Marseille durait encore. Cette place se rendit lorsque César reparut. Tout lui réussissait où il était; mais il éprouvait des revers où il n'était pas. P. Cornélius Dolabella et C. Antonius, qui commandaient pour lui sur les côtes d'Illyrie, furent défaits par les lieutenans de Pompée; et, en Afrique, Curion, vaincu par Juba, roi de Mauritanie, perdit la vie et toute son armée.

Avant J. C 49, de Rome 705.

Il revient à Rome lorsqu'il avait été nommé dictateur

César revint à Rome, où le préteur M. Émilius Lépidus venait de le nommer dictateur. Il est vrai que ce magistrat avait usurpé sur les droits des consuls, et que par conséquent cette nomination était contre toutes les règles; mais César avait besoin d'un titre, et il lui importait peu de quelle manière il l'acquérait.

Il est dic

En qualité de dictateur, il présida aux comices

consul, et part pour Brindes.

pour l'élection des magistrats de l'année suivante. Il fut élu consul, et il prit pour collègue P. Servilius Isauricus. Il paraissait donc agir désormais au nom de la république; et par-là il reprenait sur ses ennemis l'avantage qu'ils avaient d'abord eu sur lui. Il fit quelques règlemens, abdiqua la dictature, et partit pour Brindes, où il avait donné rendez-vous à douze légions et à toute sa cavalerie.

Avant J. C. 48, de Rome 706.

Ses forces.

Ces légions n'étaient pas complètes : elles ne formaient qu'environ quarante mille hommes. Il avait perdu beaucoup de soldats dans les combats, dans les marches; et les maladies en avaient fait périr un grand nombre pendant l'automne. D'ailleurs il n'avait de vaisseaux que pour embarquer vingt mille hommes de pied et six cents chevaux.

Forces de Pompée.

Pompée, occupé depuis plusieurs mois à ses préparatifs, avait neuf légions complètes, composées de citoyens romains. Il en attendait encore deux, que Métellus Scipion lui amenait de Syrie. Il avait trois mille archers, douze cohortes de frondeurs, sept mille chevaux, et des corps de troupes qu'il avait tirés de la Thrace, de la Macédoine, de la Thessalie et de plusieurs autres provinces. Enfin ce qui lui donnait surtout un grand avantage, c'était le nombre de ses vaisseaux : ses flottes le rendaient maître de la mer.

César passe en Epire.

César, ayant embarqué sept légions, mit à la

voile, et prit terre le lendemain entre les rochers des monts Cérauniens. Il arriva avant que ses ennemis eussent été informés de son départ. Il avait évité les ports qu'il savait occupés par leurs flottes. Aussitôt qu'il eut débarqué, il renvoya ses vaisseaux à Brindes, pour transporter le reste de ses troupes.

Avant J. C. 48, de Rome 706.

A son arrivée, presque toute l'Épire se soumit, parce que les villes ne croyaient pas devoir fermer leurs portes à un consul. Maître d'Apollonie, il marchait à Dyrrachium, où les ennemis avaient leurs magasins. Mais Pompée étant arrivé à temps pour couvrir cette place, il s'arrêta en-de-çà du fleuve d'Apsus, et il attendit là le reste de ses troupes, que Marc-Antoine ne put lui amener que quelques mois après, sur la fin de l'hiver. Pompée était campé sur l'autre bord du fleuve avec toutes ses forces.

Les deux armées en présence.

Je ne parlerai pas des propositions de paix faites par César. Elles n'étaient pas sincères : il savait bien qu'elles ne seraient pas acceptées. Plus on lui répondait avec hauteur, plus il affectait de faire des avances. Peut-être aussi ne voulait-il ouvrir une négociation que dans l'espérance de débaucher une partie des troupes de Pompée.

César souffrait de la disette; et Pompée, maître de la mer, et supérieur sur terre, pouvait vaincre sans combattre, s'il tirait la guerre en longueur.

Action où Pompée a l'avantage.

C'était d'abord son dessein; et pendant quelque temps il n'engagea que des combats qui n'étaient pas décisifs. Pour le forcer à une action générale, ou pour l'affamer, s'il s'y refusait obstinément, César entreprit de l'enfermer dans des lignes. De hauteur en hauteur il éleva des forts; et, quoique l'armée ennemie fût plus nombreuse que la sienne, il l'enveloppa de manière qu'elle manqua d'eau et de fourrages. Cette position des deux armées engagea une action où la fortune, qui décide souvent du sort des combats, enleva la victoire à César, qui avait forcé le camp de Pompée, et bientôt après l'enleva à Pompée, qui eût taillé en pièces ses ennemis s'il eût su vaincre, comme le disait César, ou si, comme il le disait lui-même, il n'eût pas craint une embuscade. Quoi qu'il en soit, il eut l'avantage, et les troupes de César furent véritablement mises en déroute.

César et Pompée passent dans la Thessalie.

Métellus Scipion était arrivé en Macédoine, où César avait deux légions sous les ordres de Cn. Domitius Calvinus. Tant que Pompée campait sur la côte, ses flottes entretenaient l'abondance dans son armée. Il pouvait au contraire souffrir de la disette, s'il s'avançait dans les terres. Pour l'engager à s'éloigner de la mer, César prit le chemin de la Macédoine. Il jugeait d'ailleurs, après l'échec qu'il avait reçu, devoir donner à ses troupes le temps de se rassurer. Pompée le sui-

vit, soit pour aller au secours de Scipion, soit pour tomber, s'il le pouvait, sur Domitius.

César joignit Domitius dans la Thessalie, où les blés étaient prêts à couper. Cette raison le détermina à s'arrêter dans cette province. Il en fit le théâtre de la guerre. Pompée arriva quelques jours après, et joignit Scipion, avec qui il partagea le commandement.

Confiance du parti de Pompée, qui est entièrement défait.

Pleins de confiance depuis le dernier combat, les partisans de Pompée avaient regardé la retraite de César comme une fuite. Ils comptaient si fort sur la victoire, qu'au lieu de penser aux moyens de vaincre, ils se disputaient déjà entre eux les dépouilles de l'ennemi. La guerre ne leur paraissait plus que l'affaire d'un jour; et, dans l'impatience de retourner en Italie, ils se plaignaient de la lenteur de Pompée, auquel ils reprochaient de vouloir se perpétuer dans le commandement. Ce général, accoutumé dès sa jeunesse aux applaudissemens, avait le faible de ne pouvoir souffrir d'être désapprouvé. Il résolut donc d'engager une action générale dans les plaines de Pharsale, où il était campé. Il fut entièrement défait.

Avant J. C. 48, de Rome 706.

Pompée se retire chez Ptolémée, qui était en guerre avec Cléopâtre, sa sœur. Il est égorgé.

Ptolémée Aulète, qui avait de grandes obligations à Pompée, ne vivait plus. Il avait laissé la couronne à Ptolémée, l'aîné de ses fils, et à Cléopâtre, l'aînée de ses filles, ordonnant qu'ils s'épouseraient, et qu'ils régneraient conjointement. Il nomma le peuple romain exécuteur testamentaire;

et son testament, qu'il envoya à Rome, fut déposé entre les mains de Pompée.

Malgré les dispositions d'Aulète, Cléopâtre fut chassée du trône par les ministres de Ptolémée; mais cette princesse ne fut pas sans ressources. Elle se retira en Syrie, où elle leva des troupes; et elle revint, à la tête d'une armée, pour former le siége de Péluse. Son frère était allé au-devant d'elle pour couvrir cette place; et les deux armées campaient sur la côte, lorsqu'elles virent arriver Pompée qui croyait que l'Égypte serait un asile pour lui. En effet, on parut d'abord empressé à le recevoir. Mais les députés qu'il avait envoyés à Ptolémée ayant eu l'imprudence d'inviter les soldats à ne pas abandonner un général sous qui plusieurs d'entre eux avaient autrefois servi, les ministres du roi en prirent de l'ombrage, et résolurent de faire périr Pompée. Peut-être aussi que, le méprisant dans sa disgrâce, ils croyaient se faire un mérite auprès de César, en lui immolant cette victime; et ils l'immolèrent.

César pleure la mort de Pompée.

Informé de la route qu'il avait prise, César avait fait voile vers Alexandrie. Le sort funeste de Pompée lui arracha des larmes. Il détourna les yeux avec horreur, lorsqu'on lui présenta sa tête. Il lui fit rendre les honneurs accoutumés; et, de ce jour, il commença à répandre ses bienfaits sur ceux qui avaient suivi le parti de ce général malheureux.

Aulète ayant nommé le peuple romain exécuteur testamentaire, César prétendit que c'était aux consuls de la république à prendre connaissance des contestations qui s'élevaient au sujet du testament. En conséquence il se porta pour juge entre Ptolémée et Cléopâtre, et il leur ordonna de licencier leurs troupes.

Il se porte pour juge entre Ptolémée et Cléopâtre.

Il ne paraissait pas en état de faire respecter son autorité, car il n'avait amené avec lui que huit cents chevaux et deux légions, qui ne composaient qu'un corps de deux mille deux cents hommes. Déjà le peuple d'Alexandrie s'était ameuté plusieurs fois, parce qu'il regardait les faisceaux qui précédaient le consul comme une insulte faite à la dignité royale; et bientôt César, dans le quartier qu'il occupait, se vit assiégé par les troupes du roi. Les ministres de ce prince le soupçonnaient avec fondement d'être favorable à Cléopâtre.

Ptolémée arme contre lui.

Cette guerre, qui commença dans le mois d'août, dura tout l'hiver. Ptolémée y périt, la bibliothéque d'Alexandrie fut brûlée; et César, dans le temps qu'à Rome on le nommait dictateur, courut en Égypte les plus grands dangers. Il dut son salut à son courage et aux secours qui lui vinrent d'Asie. Vainqueur, il donna la couronne à Cléopâtre, et il lui associa Ptolémée, prince âgé de onze ans, et frère du dernier roi.

César, vainqueur, dispose de la couronne d'Égypte.

Avant J. C. 47. de Rome 707.

La passion qu'il conçut pour Cléopâtre le retint encore quelques mois en Égypte. Il en sor-

Après avoir vaincu Pharnace, et réglé les

affaires de l'Orient, il revient à Rome, où il y avait de grands désordres.

tit enfin pour marcher contre Pharnace, qui s'était emparé du royaume de Pont. C'est ce même Pharnace à qui Pompée avait laissé le Bosphore cimmérien.

César a rendu compte, en trois mots, de la rapidité de cette expédition : *Veni, vidi, vici;* je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Cependant il n'avait amené avec lui qu'une légion, qui, en arrivant dans le Pont, se trouva réduite à mille hommes; et le reste de ses forces ne consistait qu'en trois légions peu exercées, et qui avaient été défaites par Pharnace. Déjotarus, roi de la petite Arménie, en fournit une. Domitius Calvinus, qui commandait alors dans l'Asie, amena les deux autres. César avait laissé le reste de ses troupes en Égypte, soit pour défendre Cléopâtre et Ptolémée contre les révoltes, soit pour les retenir eux-mêmes dans le devoir.

Après avoir vaincu et ruiné Pharnace, il régla les affaires de l'Orient. De retour à Rome, vers le temps des comices, il fut élu consul et dictateur pour l'année suivante. C'était son troisième consulat et sa troisième dictature. Rome avait besoin de sa présence. Les troupes, qui étaient restées en Italie, ne connaissaient plus la discipline. Dans la ville, les factions causaient les plus grands désordres, et la république paraissait livrée à l'anarchie. Cependant la guerre n'était pas finie. Le parti de Pompée s'était relevé en Afrique,

et César pouvait se reprocher le temps qu'il avait perdu en Égypte. Si ses ennemis avaient pu prévoir cette lenteur, qui démentait son caractère, il est vraisemblable qu'ils en auraient tiré un grand avantage.

Il passe en Afrique, où le parti de Pompée s'était relevé.

César se hâta de passer en Afrique, où Métellus Scipion et Caton s'étaient retirés après la bataille de Pharsale. Il aborda, dans le mois de décembre, aux environs d'Adrumète, avec trois mille hommes de pied et cent cinquante chevaux : le reste de ses troupes ne put même arriver que bien lentement. Les forces des ennemis paraissaient néanmoins formidables; car Scipion, à la tête de dix légions et d'une cavalerie nombreuse, avait encore dans son alliance Juba, roi de Mauritanie. Mais César comptait sur sa réputation, sur le nom de Marius, dont la mémoire était chère aux Africains, et sur les titres de consul et de dictateur. En effet ces motifs lui ouvrirent les portes de plusieurs villes, et causèrent des désertions dans l'armée ennemie. D'ailleurs il savait éviter le combat comme il savait l'engager à propos.

Avant J. C. 46, de Rome 708.

Ruine de ce parti.

La circonspection avec laquelle il était obligé de se conduire, retint l'activité qui lui était naturelle. Dans les Gaules, il avait eu à combattre contre des hommes accoutumés à employer la valeur plutôt que la ruse : en Afrique, au contraire, c'était contre la ruse qu'il avait surtout à

Avant J. C. 46, de Rome 708.

se précautionner, et il fallait du temps pour exercer les soldats dans ce nouveau genre de guerre. Ils s'y exercèrent pourtant assez promptement; et, après avoir eu l'avantage dans plusieurs combats, ils remportèrent une victoire complète près de Thapsus. Scipion périt, lorsqu'il voulait passer en Espagne. Caton se tua dans Utique. Juba, chassé de ses états, perdit la vie. Son royaume fut réduit en province romaine, et César revint à Rome sur la fin de juillet.

Avant J. C. 46, de Rome 708.

Clémence de César.

Dans un homme qui n'a qu'à commander, la vengeance est toujours l'effet d'une âme cruelle ou pusillanime. La clémence était naturelle à César autant que la valeur; et son premier soin, à son retour d'Afrique, fut de rassurer le sénat et le peuple, qui pouvaient craindre de trouver en lui un Marius ou un Sylla. Il se conduisit comme s'il n'avait jamais eu d'ennemis. Il pardonna non-seulement aux partisans de Pompée; ils furent encore l'objet de ses grâces, et, parmi eux, il éleva aux magistratures ceux qui méritèrent son estime.

Il triomphe.

Tant de fois vainqueur, il n'avait pas encore triomphé : il n'en avait pas trouvé le moment. Le repos dont il commençait à jouir le lui offrait; et il triompha, dans le cours d'un mois, des Gaules, de l'Égypte, de Pharnace et de Juba. Il fit des largesses aux soldats, il en fit au peuple, et il donna des spectacles de toutes espèces.

Aussi grand magistrat que grand capitaine, César réforma les abus. Il porta des lois pour l'administration publique. Il réprima le luxe. Ayant connu, par le dénombrement du peuple, qu'il y avait la moitié moins de citoyens qu'avant les guerres civiles, il donna ses soins à réparer la population, et il corrigea le calendrier, dans lequel il y avait une erreur de soixante-sept jours [1]. Cette réforme fit dire que le dictateur,

Il fait divers règlemens.

[1] Pour faire concourir l'équinoxe du calendrier avec l'équinoxe astronomique, César fut obligé d'ajouter soixante-sept jours à l'année de Rome 708. En même temps il régla qu'à commencer à 709 les années seraient de 365 jours, et que, de quatre ans en quatre ans révolus, il y en aurait une de 366. Cette année, qu'on nomma Julienne, est plus longue de onze minutes que l'année solaire; erreur qui a depuis été corrigée dans le calendrier grégorien.

L'erreur du calendrier romain venait de Numa. Ce prince, ayant fait l'année lunaire de 355 jours, avait réglé que, pour se retrouver avec le cours du soleil, on intercalerait de deux ans en deux ans un mois qui serait alternativement de 22 et de 23 jours; en sorte que l'année intercalaire comprendrait tantôt 377 jours, et tantôt 378. Par-là l'année moyenne des Romains se trouvait de 366 jours. Elle était donc trop longue d'un jour, et par conséquent chaque année anticipait d'un jour sur la suivante.

Une autre cause contribua encore à répandre de la confusion dans le calendrier. C'est que, dans le siècle de César, les intercalations étaient devenues une affaire de cabale; les magistrats intriguant pour faire intercaler ou pour l'empêcher, suivant qu'il était de leur intérêt de prolonger l'année ou de la raccourcir.

Avant César, l'erreur du calendrier romain n'avait jamais

non content d'assujettir la terre, voulait encore gouverner les cieux. Cicéron fit même à ce sujet de mauvaises plaisanteries, dont César ne s'offensa point.

Ruine du parti des fils de Pompée.

Pendant qu'à Rome il réglait le gouvernement, les fils de Pompée, Cnéus et Sextus formaient un nouveau parti en Espagne. La domination de César était donc exposée à de nouveaux hasards; et, pour l'assurer, il fallait vaincre encore. Mais une victoire qu'il remporta sous les murs de Munda termina enfin la guerre civile.

Avant J.C. 45, de Rome 709.

Honneurs qu'on rend à César.

A son retour, il offensa les Romains, parce qu'il triompha des deux Pompées. Il est vrai qu'il y fut en quelque sorte invité par le sénat, qui, à la nouvelle de la victoire de Munda, se livra aux démonstrations d'une joie excessive, et ordonna des fêtes en actions de grâces. Mais c'est qu'on voulait exciter contre lui l'envie et la haine : dans cette vue, la flatterie, qui l'avait déjà comblé d'honneurs, lui en prodigua de toutes espèces. On lui donna le titre de père de la patrie. On le créa consul pour dix ans, dictateur perpétuel et censeur unique sous le titre d'inspecteur des mœurs. On déclara sa personne sacrée et inviolable. On

été corrigée que fort grossièrement. Au milieu de ses occupations, il avait trouvé des momens pour s'appliquer à l'astronomie. Il a même écrit sur ce sujet, et Ptolémée le cite parmi les observateurs auxquels il doit des lumières. Il employa à la réformation du calendrier l'astronome Sosigène.

lui permit de porter toujours une couronne de laurier. On lui accorda le droit d'assister aux jeux dans une chaire dorée, une couronne d'or sur la tête. Par le même décret on ordonna qu'après sa mort on placerait toujours cette chaire et cette couronne dans les spectacles. Enfin on lui éleva une statue avec cette inscription : *A César demi-dieu;* et on la plaça dans le Capitole, vis-à-vis de celle de Jupiter. On lui décerna même les honneurs divins, sous le nom de *Jupiter Julius,* et il eut des autels, des temples, des prêtres, etc. Quant au titre d'empereur, on le lui donna dans une acception nouvelle; c'est ce qu'il faut expliquer.

On le nomme empereur. Nouvelle acception de ce mot.

Tant que les consuls restaient à Rome, ils n'étaient que simples magistrats, et on ne les reconnaissait pour généraux de la république que lorsqu'un décret leur avait donné le commandement des troupes. Alors ils faisaient les sacrifices accoutumés, et ils sortaient pour se mettre à la tête des légions. Si, après la campagne, on leur accordait le triomphe, ils conservaient le commandement jusque dans la ville, mais seulement pour le jour de leur entrée. Hors ce cas unique, ils cessaient d'être généraux aussitôt qu'ils reparaissaient dans l'enceinte du *pomerium.* La raison de cet usage est qu'ils auraient été maîtres de la république s'ils avaient commandé dans Rome comme dans un camp. Nous avons vu que Pompée

s'établit dans les faubourgs, parce qu'il voulait commander, et que cependant il ne voulait pas s'éloigner.

Lorsque les consuls avaient eu des succès, leurs soldats les saluaient empereurs; et, si le sénat leur confirmait ce titre, ils pouvaient se flatter d'obtenir le triomphe. Mais, dès qu'ils avaient triomphé, ils perdaient le titre d'empereur ainsi que le commandement.

Or ce titre, qui n'était que passager dans les consuls, devint perpétuel dans César; et on y ajouta, pour prérogatives, qu'il commanderait sans sortir de Rome, et qu'il disposerait de toutes les armées avec un pouvoir absolu. Pour étendre ainsi la signification de ce mot, on ne fit qu'en faire un prénom, et on dit : *Imperator C. J. Cæsar*, au lieu de dire, comme on avait fait jusqu'alors, *C. Julius Cæsar imperator*. C'est en ce sens qu'Auguste et ceux qui lui succéderont seront nommés empereurs.

Projets qu'il formait.

Les projets que formait le dictateur auraient beaucoup contribué à sa gloire, s'il eût eu le temps de les exécuter. Il se proposait de décorer Rome, de former une bibliothéque, de faire un corps de droit civil, de dresser une carte de l'empire, de creuser à l'embouchure du Tibre un port capable de recevoir les plus grands vaisseaux, de dessécher les marais Pontins, qui rendaient le Latium malsain, de couper l'isthme de Corinthe, pour

réunir la mer Égée et la mer Ionienne, et de rebâtir Corinthe et Carthage.

Afin d'avoir plus de places à donner, il porta le nombre des préteurs à seize, et celui des questeurs à quarante. Il institua deux nouveaux édiles qu'il nomma *Céréales*, parce qu'ils devaient avoir l'inspection sur les blés. Il accorda les ornemens consulaires à dix anciens préteurs; récompense qui dédommageait du consulat ceux qui ne l'avaient pas obtenu, quoiqu'ils eussent des titres pour y prétendre, et, ce qui ne s'était pas pratiqué depuis les rois, il créa de nouveaux patriciens, entre autres, Octavius, son neveu, et Cicéron. Enfin il introduisit l'usage de faire abdiquer le consulat au bout de quelques mois, afin de pouvoir le conférer à d'autres. En général il ne laissait échapper aucune occasion d'accorder des grâces. Le consul Fabius Maximus étant mort le dernier décembre, il lui substitua pour quelques heures Caninius Rébius. *Hâtons-nous*, disait Cicéron, *d'aller faire notre compliment à Caninius, avant qu'il soit sorti de magistrature*. De pareilles nouveautés offensaient le sénat et le peuple, parce qu'elles avilissaient le consulat; mais César, qui voulait récompenser ses créatures, ne s'assujettissait pas aux usages.

Il multipliait les récompenses.

Revêtu des premières magistratures, César paraissait respecter les priviléges des comices. Il n'eut pas les mêmes égards pour ceux du sénat.

Le sénat est humilié.

Il semblait ne pouvoir cacher son mépris pour ce corps qui auparavant s'était déclaré ouvertement contre lui, et qu'il voyait alors à ses pieds. Sans daigner le consulter, il portait des décrets qu'il donnait pour des sénatus-consultes ; et il les souscrivait des premiers noms de sénateurs qui s'offraient à lui.

Le sénat était donc humilié. Les grands, dont autrefois les rois et les peuples recherchaient la protection, n'étaient plus rien par eux-mêmes. Ils n'avaient de crédit qu'autant qu'ils avaient la faveur de César; et ils gémissaient en secret, quand ils considéraient la révolution qui les précipitait aux pieds d'un seul homme.

Le peuple ne croyait pas avoir rien perdu.

Mais le peuple, depuis long-temps vendu aux grands, ne s'apercevait pas que son sort eût empiré. Il regardait le dictateur comme son ouvrage. Il s'applaudissait d'avoir remis l'administration entre les mains d'un magistrat qui était à lui. En l'élevant, il paraissait avoir recouvré la supériorité. Il jouissait de l'humiliation du sénat, et il croyait n'avoir rien perdu lui-même, parce qu'on ne l'avait pas encore privé du droit de s'assembler. Séduit d'ailleurs par les exploits de César, il semblait n'ouvrir les yeux que pour voir ce qu'il y avait de grand dans ce grand homme; et, sans se précautionner contre la tyrannie, il se livrait avec le même enthousiame avec lequel il défendait autrefois sa liberté. Cependant le dictateur,

qui ne négligeait aucun moyen de plaire au peuple, se l'attachait tous les jours par de nouvelles largesses; il l'entretenait dans l'abondance, il l'occupait de spectacles, et il l'accoutumait à lui abandonner peu à peu tous les soins du gouvernement.

Il n'était plus possible de rétablir le gouvernement républicain.

Dans cette disposition des esprits, on ne pouvait plus se flatter d'établir la république, dont les fondemens étaient ébranlés depuis si long-temps. César pouvait périr; mais il était facile de prévoir que de nouvelles guerres civiles seraient les jeux funèbres qui lui étaient préparés. Les Romains devaient combattre pour le choix d'un maître lorsqu'ils n'en auraient plus; parce que, dans la corruption où se trouvaient les mœurs, la ressource des grands était dans la domination, et celle du peuple dans la servitude.

Conjuration contre César.

Cependant des républicains plus zélés qu'éclairés jugèrent que la tyrannie devait cesser à la mort du tyran, et ils formèrent une conjuration contre César. Les uns, tels que M. Brutus, croyaient s'armer pour la patrie; les autres, tels que C. Cassius, ne songeaient qu'à venger des injures personnelles. C'étaient des hommes que le dictateur comblait de bienfaits; plusieurs avaient toujours été attachés à son parti; quelques-uns avaient la plus grande part à sa confiance, et il se livrait à eux sans précautions. Il avait cassé sa garde, jugeant qu'il vaut mieux mourir une fois que de craindre toujours la mort.

Il aspire à la royauté, et il est assassiné.

Tel est le pouvoir des mots. On avait réuni toute la souveraineté dans la personne du dictateur. Cependant, comme si quelque chose eût manqué à sa puissance, il désirait le titre de roi; et les Romains, qui ne lui refusaient que ce titre, croyaient conserver encore quelque liberté tant qu'ils ne le lui accorderaient pas. Lorsque ceux qui voulaient le flatter ou le perdre tentèrent de mettre le diadème sur sa tête, ils ne firent qu'exciter l'indignation du peuple.

Plusieurs tentatives inutiles ne les rebutèrent pas. César, voulant venger la défaite de Crassus, se proposait de porter la guerre en Orient. Ses partisans assurèrent qu'on lisait dans les livres des Sibylles, que les Parthes ne seraient vaincus que par un roi. En conséquence, ils imaginèrent qu'en bornant César à n'être que dictateur par rapport à Rome et à l'Italie, on pourrait le déclarer roi par rapport aux autres provinces. Ils convinrent avec lui d'en faire la proposition au sénat, et il le convoqua pour les ides de mars, c'est-à-dire le quinze. Le bruit se répandait donc qu'il aspirait à la royauté. Les conjurés, saisissant ce moment, qui paraissait les assurer de l'approbation du peuple, l'assaillirent au milieu du sénat, et lui portèrent vingt-trois coups de poignard. Ainsi périt ce grand homme, dans la cinquante-sixième année de son âge.

Avant J. C. 44, de Rome 710.

Effet que produit sa mort.

A la vue de ses assassins, qui entreprennent de

se justifier, les sénateurs reculent d'effroi. Sans les écouter, ils se dispersent à l'instant, et portent de tous côtés les regrets, la crainte ou l'horreur, suivant les sentimens qui les agitent. Les conjurés, qui n'ont pu les arrêter, se jettent après eux dans les rues. Les poignards encore sanglans à la main, ils crient qu'ils ont tué le roi de Rome. Ils parlent d'un tyran aimé comme on eût parlé autrefois d'un tyran odieux; et bientôt ils sont effrayés eux-mêmes lorsqu'ils considèrent la consternation qu'ils répandent. Reconnaissant alors, mais trop tard, qu'ils ont mal jugé des dispositions du peuple, ils se retirent dans le Capitole; et, pour se mettre en garde contre des citoyens qu'ils avaient cru sauver, ils arment une troupe de gladiateurs.

CHAPITRE III.

Marc-Antoine et Caïus Octavius.

Il s'agit de décider si les conjurés seront punis ou récompensés.

Avant J. C. 44, de Rome 710.

Les amis de César, qui s'étaient d'abord cachés, parurent en public aussitôt qu'on les eut avertis des dispositions du peuple. M. Émilius Lépidus, général de la cavalerie, alla se mettre à la tête d'une légion, qu'il amena dans le Champ-de-Mars; et Antoine, alors consul, se saisit de l'argent et des papiers du dictateur.

Ambitieux l'un et l'autre, ils méditaient de nouveaux troubles, et la mort de César à venger n'était pour eux qu'un prétexte. Ils s'assuraient secrètement de tous les partisans de ce grand homme : mais, avant de se montrer à leur tête, ils croyaient devoir sonder le sénat, et s'autoriser des résolutions qu'ils lui feraient prendre. Antoine le convoqua.

Quelque intérêt qu'eussent les conjurés à s'y trouver, aucun d'eux n'y osa venir. Il s'agissait de décider si on les punirait ou si on les récompenserait : question qu'on ne pouvait résoudre qu'après avoir examiné si César avait été un tyran ou un magistrat légitime.

Si César avait été un magistrat légitime, il fallait ratifier tout ce qu'il avait fait, et les conjurés méritaient d'être punis. Ils méritaient au contraire des récompenses, si César avait été un tyran; et, ce qui ne pouvait s'exécuter sans donner lieu à des troubles, c'est qu'alors il fallait casser toutes les ordonnances du dictateur, déposer tous les magistrats qu'il avait nommés, et révoquer tous les gouverneurs auxquels il avait donné des provinces. Enfin il fallait encore traîner ignominieusement dans les rues le corps de César, et le jeter ensuite dans le Tibre; spectacle qui n'aurait pas manqué de révolter le peuple.

Ces considérations, qui ne permettaient pas de flétrir la mémoire de César, furent le sujet des re-

présentations que fit Antoine, et il jouissait de l'embarras où il jetait les sénateurs. Il lui importait peu que les conjurés fussent déclarés innocens ou coupables. Pour avoir un prétexte de les poursuivre tôt ou tard, il lui suffisait que César ne fût pas déclaré tyran; et il ne méditait leur perte qu'autant qu'elle serait pour lui un moyen de s'élever.

Embarras des sénateurs.

Jamais le sénat n'avait eu à délibérer sur une matière si importante et si délicate. Il n'y était point préparé, et cependant la chose demandait une décision prompte. Les sénateurs, assemblés tumultuairement, n'avaient pas eu le temps de se concerter. Ils se défiaient mutuellement les uns des autres; et, quoiqu'il n'y eût que deux partis, on les discernait si peu, qu'on ne savait à qui donner sa confiance. Parmi les républicains zélés, quelques-uns avaient le courage de rendre des actions de grâces aux conjurés : ils demandaient même qu'on leur décernât des récompenses. Mais le plus grand nombre paraissait intimidé, lorsqu'ils considéraient les bras prêts à s'armer pour venger la mort du dictateur. Enfin plusieurs avaient intérêt que les actes de César fussent confirmés, parce qu'autrement ils auraient perdu les magistratures ou les gouvernemens qu'ils tenaient de lui.

Décret du sénat.

Dans cette confusion, le sénat, pour contenter tous les partis, fit un décret qui supposait que César avait été tout à la fois un tyran et un ma-

gistrat légitime. Un tyran, parce qu'on arrêta que les conjurés ne seraient pas poursuivis : un magistrat légitime, parce qu'on ordonnait que ses règlemens seraient ratifiés. On crut tout concilier par cette contradiction. En effet on concilia tout pour un moment.

Gouvernemens donnés aux chefs des conjurés.

On fit ensuite la distribution des gouvernemens, conformément aux dispositions faites par César. Par-là les principales provinces furent données aux chefs des conjurés, à M. Brutus la Macédoine et l'Illyrie, à C. Cassius la Syrie, à C. Trébonius l'Asie mineure, à Tillius Cimber la Bithynie, et à Décimus Brutus la Gaule cisalpine.

Avant J. C. 44, de Rome 710.

Antoine ne s'opposa point aux arrangemens pris en leur faveur. Il consentit même à voir Brutus et Cassius; et, à la modération avec laquelle il se conduisait, on aurait cru pouvoir compter sur la paix. Cette modération néanmoins était trop suspecte pour dissiper toute inquiétude, et il semblait que le sénat affectât pour se rassurer de louer d'autant plus le consul qu'il le craignait davantage.

On ordonne que le testament de César soit exécuté, et on lui décerne les honneurs de la sépulture.

César avait confié son testament à Pison, son beau-père, et Pison se proposait d'en faire l'ouverture. Il ne paraissait pas qu'on eût aucun prétexte pour s'y opposer. Dès qu'on avait ratifié tous les actes de César, pouvait-on lui contester la liberté de disposer de ses biens? Plusieurs sénateurs demandaient néanmoins que son testa-

ment fût supprimé : ils craignaient d'y trouver des dispositions capables de susciter de nouvelles querelles. Ils craignaient encore plus l'effet que pouvait produire le spectacle des funérailles; et, par cette raison, ils auraient voulu le priver des honneurs de la sépulture. Mais si la religion ne permettait pas de refuser ces honneurs aux moindres citoyens, les pouvait-on refuser au souverain pontife? Après de longues contestations, on les lui décerna, et on consentit que son testament fût exécuté.

Effet que produisent sur le peuple ce testament et ces funérailles.

César adoptait C. Octavius, petit-fils de sa sœur Julie : il l'instituait héritier pour la plus grande partie de ses biens; il lui donnait pour tuteurs plusieurs des conjurés mêmes, il lui substituait Décimus Brutus; il faisait enfin des legs au peuple et à chaque citoyen.

Les largesses dont le peuple était l'objet renouvelaient sa douleur, et sa reconnaissance tournait en indignation contre les conjurés, lorsque l'appareil des funérailles attira le concours de tous les citoyens. Le corps était sur un lit de parade, dans une espèce de petit temple qu'on avait élevé au milieu de la tribune aux harangues; et Antoine, monté sur cette tribune, allait prononcer l'oraison funèbre du dictateur.

Après avoir fait lire les sénatus-consultes qui décernaient à ce grand homme des honneurs de toute espèce, il fit le récit de ses victoires et de

ses conquêtes. Il parla de sa clémence, il exagéra toutes ses vertus : *C'est à ces titres, disait-il, que nous avons juré sa personne sacrée et inviolable, et voilà nos sermens.* Il montrait le corps de César. Alors il étale aux yeux du peuple, qui fondait en larmes, la robe encore sanglante du dictateur, et il fait voir, dans une représentation en cire, les vingt-trois coups de poignard qui lui ont été portés. A ce spectacle, le cri de la vengeance se mêle à celui de la douleur : on fait un bûcher de tout ce qui tombe sous la main; et, pendant que les uns jettent dans les flammes ce qu'ils ont de plus précieux, les autres volent aux maisons des conjurés pour les réduire en cendres. Ils furent repoussés.

Les chefs des conjurés sortent de Rome.

Antoine avait levé le masque. Les conjurés ne pouvaient plus douter qu'il ne méditât leur perte.

Avant J. C. 44, de Rome 710.

Embarrassés dans les piéges qu'il leur tendait, il n'y avait plus à Rome de sûreté pour eux; et ils voyaient combien ils s'étaient trompés lorsqu'ils avaient jugé qu'après la mort du tyran la liberté se rétablirait d'elle-même. Décimus Brutus partit pour la Gaule cisalpine, Trébonius pour l'Asie mineure, et Tillius Cimber pour la Bithynie. Ces provinces, comme nous l'avons vu, leur avaient été assignées. Ils y trouvaient un asile, et ils pouvaient s'y fortifier.

Mais Brutus et Cassius, alors préteurs, ne pouvaient aller dans leurs gouvernemens qu'après

que l'année de leur magistrature serait expirée ; et Brutus, parce qu'il avait le département de la ville, ne pouvait pas même s'absenter plus de dix jours. Antoine, qui n'était pas fâché de les éloigner, fit dispenser celui-ci de la loi qui l'obligeait à résidence; et le sénat, pour colorer leur fuite, leur donna la commission de faire venir d'Asie et de Sicile les blés nécessaires à l'approvisionnement de la ville. Ils sortirent alors de Rome. Il semble qu'ils auraient dû passer sur-le-champ dans leurs gouvernemens. Si d'un côté la chose était irrégulière, de l'autre il leur importait de s'assurer des légions, et de venir promptement au secours de D. Brutus et du sénat. Mais, parce qu'ils ne perdirent pas toute espérance de rentrer dans Rome, ils restèrent en Italie.

Conduite peu mesurée d'Antoine.

Antoine ne savait pas, comme César, aller de dessein en dessein sans se découvrir. Naturellement emporté, il brusquait les circonstances ; et, après avoir fait précipitamment une démarche qui le décelait, il se voyait réduit à faire une démarche contraire, pour dissiper des soupçons qu'il ne dissipait pas. Il n'avait point encore de parti formé. Cependant plusieurs des conjurés prenaient possession de leurs gouvernemens. Il les forçait à prendre des mesures contre lui, et il forçait le sénat à faire des vœux pour eux.

Pour gagner la bienveillance du sénat, il fait

Il songea à réparer son imprudence. Quoique devant le peuple il eût juré de venger la mort de

donner le commandement des flottes à Sextus, fils de Pompée.

César, il tint dans le sénat un autre langage. Il parla de cette mort comme d'un accident qu'on ne devait attribuer qu'à la colère des dieux. Il dit qu'il fallait ensevelir le passé dans l'oubli, et ne penser désormais qu'à réunir les esprits divisés. Des deux fils de Pompée, Cnéus était mort peu après la bataille de Munda; Sextus vivait encore, et il était en Espagne, où il avait relevé son parti. Antoine proposa de le rappeler, de lui restituer l'équivalent des biens de son père, et même de lui donner le commandement sur toutes les flottes de la république. Le sénat applaudit à toutes ces propositions, donna un décret en conséquence; et Sextus, après avoir rassemblé tout ce qu'il put de vaisseaux, vint s'établir à Marseille, d'où il observa les événemens.

Avant J.C 44, de Rome 710.

Il fait étrangler Amatius.

Il y avait à Rome un certain Amatius, qui se disait petit-fils de Marius. A la tête d'une populace séditieuse, il avait élevé un autel à la mémoire du dictateur; il y faisait faire des sacrifices, et il menaçait hautement de venger la mort de César. Arrêté par ordre d'Antoine, il fut conduit dans une prison et étranglé.

Dolabella, collègue d'Antoine, achève de dissiper les émeutes du peuple.

Dolabella, que César, lorsqu'il se proposait de passer dans l'Orient, avait désigné pour lui succéder dans le consulat, avait en conséquence pris possession de cette magistrature. Jaloux de partager avec son collègue la bienveillance du sénat, il renversa l'autel élevé à César; il dissipa la po-

pulace qui s'attroupait autour de ce monument, et il punit de mort les chefs qui l'ameutaient.

Antoine obtient une garde.

Ces voies de fait étaient condamnées par les lois. Cependant le sénat, bien loin de les désapprouver, donnait au contraire de grands éloges aux consuls, parce qu'il voulait irriter le peuple contre eux. Antoine surtout s'exposait aux reproches d'ingratitude et d'inconstance. Devenu odieux à la multitude, il s'en fit un mérite auprès du sénat. Il feignit de craindre pour ses jours. Il demanda des gardes, et on lui permit de se faire accompagner par quelques soldats vétérans.

Alors il prit pour gardes de vieux soldats et d'anciens officiers, qui avaient servi sous ses ordres dans les armées de César, et il en réunit auprès de lui jusqu'à six mille. C'étaient des hommes sur la valeur desquels il pouvait compter. Cependant ils ne se donnaient à lui que dans l'espérance de venger la mort du dictateur. Il devait donc perdre leur confiance, s'il ne se déclarait pas hautement contre les conjurés. Par eux, il était maître dans Rome; mais lui-même il dépendait d'eux.

Il abolit la dictature. Sa puissance.

Il semblait qu'il fût condamné à donner des soupçons et à les dissiper tour à tour. Lorsqu'il vit que sa garde nombreuse effrayait les sénateurs, il voulut les rassurer. Dans cette vue, il proposa d'abolir la dictature, et la loi en fut portée dans une assemblée du peuple. En abolissant cette dignité, alors odieuse au sénat, dont autrefois elle

avait été la grande ressource, il voulait faire croire qu'il n'y aspirait pas. Mais qu'importait qu'il fût dictateur ou consul? Appuyé de Lépidus, qu'il avait fait souverain pontife, et de ses deux frères, dont l'un était préteur et l'autre tribun, il disposait de tout, et, sous son nom, César mort régnait plus despotiquement que César vivant. Parce qu'un sénatus-consulte avait confirmé tous les règlemens du dictateur, Antoine donnait comme autant de lois tous les règlemens qu'il faisait lui-même. Les ordonnances qu'il voulait publier, il les avait trouvées dans les papiers de César. Sous ce prétexte il faisait un trafic des immunités, des priviléges, des grâces de toute espèce : il rappelait les exilés, il aliénait le domaine de la république, il vendait en un mot aux citoyens, aux peuples, aux rois, tout ce qu'on voulait acheter. Les sommes immenses qu'il amassait par cette voie lui auraient fourni les moyens d'assurer son autorité, si, moins prodigue et moins inconsidéré, il avait su user de ses richesses et de sa puissance.

Il dépouille Brutus et Cassius de leurs gouvernemens.

A peine les deux chefs des conjurés furent sortis de Rome, qu'il fit donner à Dolabella le gouvernement de Syrie, et il obtint pour lui celui de Macédoine. Brutus et Cassius furent dépouillés par un plébiscite. Le sénat donna au premier l'île de Crète, et au second la Cyrénaïque. Antoine voulut bien qu'on leur accordât ce faible dédommagement. Les choses étaient dans cet état lors-

Avant J. C. 44, de Rome 710.

que C. Octavius vint à Rome pour recueillir la succession de son grand-oncle.

C. Octavius ose se porter pour héritier de César.

Octavius était fils d'un sénateur, nommé Caïus Octavius, qui avait exercé la préture, et d'Accie, fille d'Accius Balbus, qui avait épousé Julie, sœur de César. Il était, depuis six mois, à Apollonie, pour achever dans cette ville ses études et ses exercices, lorsqu'il apprit la mort du dictateur. Tout paraissait lui défendre de penser à faire valoir ses prétentions. Il n'avait que dix-huit ans. A cet âge pouvait-il se flatter de devenir tout à coup le chef d'un parti assez puissant pour s'élever malgré le sénat, qui favorisait les conjurés, et malgré Antoine, qui avait déjà en quelque sorte usurpé la tyrannie? Si, en arrivant en Italie, il n'était pas respecté des deux partis qui divisaient la république, s'il ne les forçait pas l'un et l'autre à le ménager, il était perdu sans ressource. Son sort dépendait du succès de sa première démarche.

Ses amis, qui ne considéraient que les dangers auxquels il s'exposait, jugeaient qu'il n'y avait de sûreté pour lui que dans une vie obscure. Octavius fut plus hardi, parce qu'il était ambitieux, et peut-être aussi parce qu'il n'avait que dix-huit ans. Non-seulement il osa se porter pour héritier de César, il se proposa encore de le venger; et il ne désespéra pas de s'élever à la même puissance. Il manquait de valeur. Peut-être l'ignorait-il; mais il se sentait de l'audace, et il en avait d'autant

plus que son inexpérience ne lui permettait pas de prévoir les obstacles qu'il aurait à surmonter.

En arrivant en Italie, il se trouve à la tête d'un parti.

Avant J. C. 44, de Rome 710.

Il se hâta de passer en Italie. Cependant il était si peu assuré de la disposition des esprits, qu'il évita d'aborder à Brindes; il débarqua à quelque distance de cette ville, et il envoya reconnaître s'il pouvait y entrer sans danger. Mais aussitôt que les soldats qui étaient en garnison dans cette place eûrent appris son arrivée, il sortirent au-devant de lui. C'étaient des vétérans qui avaient servi sous son oncle. Ils l'introduisirent dans Brindes, et ils l'en rendirent maître en quelque sorte.

A ce premier succès l'entreprise d'Octavius commençait à n'être plus aussi téméraire qu'elle avait pu le paraître. Il jugea sans doute que l'exemple donné par les soldats de Brindes deviendrait contagieux. Il vit donc que le nom de César lui donnerait des armées. Dès lors, quoiqu'il ne fût pas encore autorisé à porter ce nom, il le prit, et il se fit appeler *C. Julius Cæsar Octavianus.* Je continuerai de le nommer Octavius.

Il partit de Brindes pour se rendre à Rome. Sur sa route il fut accueilli des parens, des affranchis de son oncle, et des vétérans à qui le dictateur avait donné des terres. Tous demandaient à venger la mort de César; tous se plaignaient d'Antoine, qui avait ménagé les meurtriers; et ils paraissaient chercher un chef dans ce jeune homme, que leur général avait jugé digne de porter

son nom. Octavius flatta leurs espérances, mais sans se compromettre. Avant de se déclarer ouvertement, il voulait tout observer; il sentait la nécessité de régler ses démarches sur les circonstances où il se trouverait.

En traversant la Campanie, il vit Cicéron qui était alors à une de ses campagnes près de Cumes. Il songeait à ménager cet orateur, qui de son côté cherchait un appui contre Antoine. Cicéron se lia avec lui. Flatté des avances d'Octavius, qui l'appelait son père, et qui disait ne vouloir se conduire que d'après ses conseils, il ne voulut rien prévoir, et il résolut de l'appuyer de tout son crédit.

Enfin, lorsqu'Octavius approchait de Rome, il vit arriver au-devant de lui plusieurs magistrats et une partie du peuple. De tous ceux qui avaient été attachés à César, Antoine fut le seul qui ne témoigna aucun empressement de voir le fils de son général. Il ne daigna pas même lui envoyer un de ses gens. Quoique cette conduite pût être mal interprétée, Octavius n'en parut point offensé. Au contraire il excusait Antoine, disant qu'à son âge il était fait pour prévenir le premier magistrat de la république.

Parti qui lui était contraire.

Pour être autorisé à porter le nom de son oncle, il fallait qu'il se présentât devant le préteur, et qu'il fît enregistrer solennellement la déclaration par laquelle il acceptait l'adoption de César. C'est

ce qu'il fit dès le lendemain de son arrivée à Rome. Cet acte semblait lui faire un devoir de poursuivre les meurtriers de son père. Cependant le sénat leur avait accordé une amnistie. Antoine y avait donné son consentement. S'il ne voulait pas lui-même venger le dictateur, il ne souffrirait pas qu'un autre le vengeât. Enfin plusieurs des conjurés se fortifiaient dans leurs gouvernemens ; et D. Brutus, qui était dans la Gaule cisalpine, paraissait devoir commander à toute l'Italie. Voilà le parti qu'Octavius avait à combattre. Ses amis en étaient effrayés; mais il aurait cru se déshonorer s'il eût renoncé par crainte à une adoption qui lui était si glorieuse. C'est pourquoi il ne balança pas. S'il eût hésité, l'empressement de ceux qui venaient à lui se fût ralenti; en se hâtant, il enflammait leur zèle de plus en plus.

Ce parti n'était pas aussi redoutable qu'il le paraissait.

D'ailleurs ses ennemis n'étaient pas aussi redoutables qu'ils le paraissaient. Le sénat, faible par lui-même, devait ménager Octavius, dès qu'Octavius aurait un parti puissant. Antoine aliénait ceux qui lui étaient le plus dévoués, s'il se déclarait ouvertement contre le fils de César. D. Brutus pouvait peu compter sur ses soldats, parce qu'ils avaient servi sous le dictateur. Cimber et Trébonius étaient trop loin pour venir à son secours. Enfin les meilleures troupes de la république demandaient la mort des conjurés, ou plutôt c'était un prétexte pour elles d'allumer une guerre

civile, et elles n'attendaient que le moment d'être conduites à Rome. Dans de pareilles circonstances, si Octavius savait se conduire, tout devenait favorable à son ambition; mais les fautes d'Antoine le serviront encore mieux.

Entrevue d'Octavius et d'Antoine.

Octavius, après avoir fait enregistrer sa déclaration, alla sur-le-champ voir Antoine. Il le remercia d'abord de son attachement pour la mémoire du dictateur, et de l'éloge qu'il en avait fait. Il se plaignit ensuite du consentement qu'il avait donné à l'amnistie accordée aux conjurés. Il ne lui dissimula pas qu'il se proposait de les poursuivre; il le pressa de se joindre à lui; il le pria de ne pas au moins s'opposer à ses desseins. Enfin il lui demanda, en qualité d'héritier, l'argent qui avait été trouvé chezCésar, et dont il avait besoin pour s'acquitter envers le peuple.

Plus les projets de ce jeune homme étaient hardis, moins Antoine le croyait capable de les soutenir; il ne vit en lui qu'un téméraire. Il lui répondit qu'il s'était trompé s'il se flattait de succéder un jour à la puissance du dictateur. Il lui peignit les dangers auxquels il s'exposait, et il lui conseilla de sacrifier ses ressentimens au bien public et à sa propre sûreté. Quant à l'argent, il le lui refusa, sous prétexte que c'était l'argent même de la république, dont César s'était emparé.

Octavius, qui veut acquitter les legs de son

Octavius fut outré de ce refus. Il voyait que le motif du consul était de le priver de la faveur du

grand-oncle, est traversé par Antoine.

peuple, en lui ôtant les moyens de l'acheter. Il se hâta de mettre en vente les terres et les maisons de César, déclarant qu'il n'avait accepté la succession que pour acquitter les legs portés par le testament. Mais la plus grande partie de ces effets furent réclamés, ou comme ayant été usurpés sur l'état, ou comme ayant été enlevés à des particuliers; et, pour donner plus de force à ces oppositions, Antoine, qui les avait suscitées lui-même, fit rendre par le sénat un décret qui ordonnait des recherches sur l'administration des deniers publics pendant la dictature. Octavius opposait à ce décret celui qui ratifiait les actes de César. Il prouvait d'ailleurs, par des contrats, l'acquisition légitime des biens qui lui étaient contestés. Tout cela le jetait dans de longues procédures, et ne lui permettait pas de remplir sitôt ses engagemens envers le peuple. C'est ce qu'on voulait. Il sut tirer avantage de la situation dans laquelle on croyait l'avoir embarrassé. Il vendit son patrimoine pour acquitter une partie des legs : il se plaignit d'Antoine, qui l'avait mis dans l'impuissance de les acquitter entièrement; et le peuple, qui applaudissait à sa libéralité, se déclara ouvertement contre le consul.

La garde d'Antoine désapprouve les difficultés qu'il fait à Octavius.

Nous avons vu que le sénat avait ordonné que la chaire et la couronne de César seraient, à perpétuité, placées dans tous les spectacles. En conséquence de ce décret Octavius les fit porter aux

jeux que donnait Critonius, alors édile. Critonius refusa de les recevoir, et Antoine défendit même de les mettre aux jeux qu'il devait donner lui-même. Mais cette défense déplut au peuple; elle souleva même contre le consul jusqu'à ses propres gardes. Ils menacèrent de l'abandonner, s'il continuait de persécuter le fils de César.

Elle les réconcilie. Antoine obtient la Gaule cisalpine.

Forcé à se justifier, Antoine dissimula. Il consentit à se réconcilier avec Octavius; et les chefs de sa garde les ayant rapprochés, ils se promirent l'un à l'autre d'agir désormais de concert; et de s'aider mutuellement de leur crédit. En effet ils se réunirent pour enlever la Gaule cisalpine à D. Brutus. Le consul, qui voulait ce gouvernement, dans l'espérance de se rendre maître de l'Italie, sut persuader à Octavius de contribuer à le lui procurer. En vain le sénat s'y opposait; la proposition fut faite au peuple, qui l'agréa, et qui donna la Macédoine à C. Antonius, frère d'Antoine.

Pour perdre Octavius, Antoine devait s'unir à lui.

Pour partager la faveur, César s'unit à Pompée, qu'il voulait perdre. C'est ainsi qu'Antoine aurait dû se conduire avec Octavius. S'il lui eût facilité les moyens de s'acquitter envers le peuple, il eût été comme lui l'objet de la reconnaissance; et il se fût attaché tous les partisans de ce jeune homme, s'il eût affiché le même amour pour la mémoire de César, et le même désir de le venger. Un même intérêt les invitait à se réunir, puisqu'ils avaient pour ennemis, l'un et l'autre, les

conjurés et le sénat. Antoine ne devait donc point craindre de partager l'autorité avec Octavius. Au contraire, en ne formant avec lui qu'un parti, il pouvait espérer d'en devenir le seul chef. Octavius, si habile dans les intrigues, était sans expérience à la guerre; il manquait même de courage. Antoine avait servi en Syrie sous Gabinius. C'est lui qui avait rétabli Ptolémée Aulète sur le trône d'Égypte. Il commença dans cette guerre à s'attacher les soldats, dont il mérita l'estime. Depuis il se distingua toujours dans les armées de César. Il eut la plus grande part à la confiance de ce général; et on le regardait avec raison comme un excellent capitaine. On peut donc présumer qu'en paraissant partager le commandement il aurait en effet commandé seul. Dès lors il aurait cessé d'avoir un concurrent dans Octavius.

Antoine se brouille avec Octavius.

Plus soldat que politique, Antoine se crut déjà maître de l'Italie, parce qu'un plébiscite lui donnait le gouvernement de la Gaule cisalpine, gouvernement qu'il n'avait pas encore, et qu'il fallait conquérir. Il ménagea si peu Octavius, qu'il menaça de le punir s'il continuait de corrompre le peuple par des largesses. Parce qu'il l'avait d'abord méprisé, il n'imaginait pas le devoir craindre. Il ne considérait pas qu'il irritait le peuple en condamnant les libéralités qu'on lui faisait, et qu'en persécutant le fils d'un homme auquel lui-même il devait tout, il révoltait contre son ingratitude

tous ceux qui avaient servi sous le dictateur. C'est ainsi qu'il aliénait ses partisans, et qu'il les forçait de s'attacher à son rival.

Octavius rend Antoine suspect à tous ceux qui s'intéressent à la mémoire de César.

Octavius, plus habile, tirait avantage de toutes les fausses démarches d'Antoine. Il excita contre lui le ressentiment du peuple; il l'exposa à l'indignation des colonies que César avait établies dans l'Italie; il lui enleva même la confiance d'un grand nombre d'officiers et de soldats qui servaient dans sa garde; il envoyait de tous côtés des émissaires qui répandaient des soupçons sur la conduite équivoque du consul. En un mot, il travaillait sourdement à le rendre odieux à tous ceux à qui la mémoire de César était chère.

Nouvelle réconciliation peu sincère de ces deux hommes.

Antoine fut encore obligé d'avoir une explication avec les principaux officiers de sa garde. Ils lui représentèrent qu'il se perdait, et qu'il les perdait eux-mêmes par ses dissensions continuelles avec Octavius; que son salut et le leur étaient attachés à la perte des conjurés; que c'était là l'unique motif des engagemens qu'ils avaient contractés avec lui; et que, mettant de côté tout autre intérêt, il devait s'unir sincèrement avec Octavius, pour tirer vengeance des assassins de César. Ces représentations produisirent une réconciliation aussi peu sincère que la première. Antoine cependant aurait pu juger que sa conduite lui faisait perdre toute considération dans son parti.

Si Octavius n'eût pas eu Antoine pour concurrent, il serait parvenu plus difficilement à l'empire.

Il venait à peine de se réconcilier, qu'il accusa Octavius de l'avoir voulu faire assassiner. On ne sait pas s'il y avait quelque fondement à cette accusation. Octavius s'en défendit comme d'une calomnie. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que Cicéron dit que les honnêtes gens croyaient la chose et l'approuvaient. Quoi qu'il en soit, si Octavius se fût enlevé ce concurrent, il serait parvenu plus difficilement à l'empire : je doute même qu'il y fût parvenu. Seul à la tête d'un parti, aurait-il à son âge inspiré la confiance aux soldats? S'il l'eût d'abord inspirée, aurait-il soutenu cette confiance par sa capacité et par son courage? Son parti n'avait-il pas besoin d'un capitaine expérimenté pour l'opposer à Brutus, à Cassius et aux autres chefs des conjurés? C'est Antoine qui vaincra pour Octavius, et il lui laissera recueillir le fruit de la victoire. Il l'a rendu cher à ceux qui s'intéressent à la mémoire de César; il va bientôt le rendre nécessaire au sénat; et il aura tout à la fois pour ennemis les conjurés, le sénat et Octavius.

Brutus et Cassius quittent l'Italie.

Comme l'Italie était menacée d'une guerre civile, Brutus et Cassius en sortirent. Ils partirent pour l'Orient, dans le dessein de recouvrer les gouvernemens qui leur avaient été enlevés. Ils désespérèrent enfin de rentrer dans Rome avec quelque autorité, et ils reconnurent qu'il ne leur restait d'autre ressource que d'opposer la force à la force.

Il y avait dans la Macédoine six légions que César avait destinées à la guerre contre les Parthes. Antoine en céda une à Dolabella, qui partit pour la Syrie, et il fit venir les autres à Brindes. Lorsqu'il sut qu'elles y étaient arrivées, il alla se mettre à leur tête. On craignait son retour. On ne doutait pas qu'il ne se rendît maître du gouvernement, et que même il ne fît périr tous ceux qui lui étaient contraires. Il en avait fait la menace. Octavius, qui avait tout à redouter, leva dix mille hommes dans la Campanie, les conduisit à Rome à la sollicitation de Cicéron, prévint l'arrivée du consul, et se montra au peuple comme le défenseur de la patrie contre un tyran qui menaçait de l'opprimer.

Antoine et Octavius arment.

Avant J. C. 44, de Rome 710.

Mais ses soldats étaient des vétérans, auxquels le dictateur avait donné des établissemens, et qui croyaient avoir pris les armes pour le venger. Lorsqu'ils apprirent qu'on se proposait de les faire marcher contre Antoine, autrefois leur général, et actuellement consul, ils déclarèrent qu'ils ne marcheraient pas. Ils se retirèrent sous divers prétextes; et Octavius, qui n'avait point de droit sur eux, n'en put retenir que trois mille. Avec si peu de forces, il ne jugea pas devoir attendre Antoine. Il sortit de Rome, et il alla du côté de Ravenne.

Octavius est abandonné de la plus grande partie de ses troupes.

Les troupes qu'Antoine avait fait venir à Brindes se plaignaient qu'il eût laissé jusqu'alors la mort

Antoine est au moment d'être abandonné des siennes.

de César sans vengeance. Il augmenta bientôt leur mécontentement par une sévérité déplacée, et il se vit au moment d'en être abandonné. Déjà elles se prêtaient aux sollicitations d'Octavius, qui les invitait, par ses émissaires, à passer dans son parti. Antoine sentit alors la nécessité de les traiter avec moins de rigueur. Il songea à les ramener; et, lorsqu'il crut y avoir réussi, il vint à Rome à la tête d'une légion, pendant que les autres se rendaient à Rimini, le long de la mer Adriatique,

Octavius lui débauche deux légions.

Tout tremblait devant Antoine, qui commandait dans Rome comme dans un camp, lorsqu'il apprit qu'Octavius, qui avait levé de nouvelles troupes, venait de lui débaucher deux légions. Il lui importait de prévenir la défection des autres. Il laissa donc Rome, et il partit pour aller se mettre à la tête du reste de ses troupes. Le sénat crut alors devoir son salut à Octavius, qui avait armé sans titre et contre un consul. Tel était donc l'état de la république : les soldats se vendaient aux chefs qui les voulaient acheter, et la puissance était aux plus audacieux.

Le consulat d'Antoine allait expirer : car on était au mois de décembre. Les tribuns, ayant convoqué le sénat, proposèrent de charger les consuls désignés, C. Vibius Pansa et A. Hirtius, de pourvoir à ce que le sénat pût se tenir sûrement le premier janvier, et ils invitèrent les sénateurs à voir ce

qu'il conviendrait de mettre alors en délibération.

Assemblée du sénat où Cicéron parle contre Antoine et pour Octavius.

Cicéron, qui prit la parole, attaqua personnellement Antoine, qu'il représenta comme ennemi de la république. Il applaudit au courage de Décimus, qui se préparait à se maintenir dans la Gaule cisalpine, et il donna surtout de grands éloges au jeune Octavius, qui avait sauvé le sénat des fureurs du consul. Il conclut à porter le premier janvier un décret, pour approuver tout ce qu'Octavius et Décimus avaient fait contre Antoine, pour autoriser tout ce qu'ils feraient dans la suite, et pour leur décerner des récompenses à eux et à leurs troupes. Cet avis passa.

Antoine, outre sa garde, avait trois légions. Décimus en avait un égal nombre, et Octavius cinq. C'est Octavius qui offrait lui-même ses services au sénat. Il lui avait écrit à cet effet. Il avait besoin d'un titre, et, pour l'obtenir du sénat même, il refusa celui de propréteur que ses soldats voulurent lui donner. Le sénat, trompé par cette modération apparente, s'applaudissait de voir la division dans le parti contraire aux conjurés. Il croyait d'ailleurs pouvoir compter sur la soumission d'un jeune homme qu'il jugeait n'avoir pas assez d'expérience pour se maintenir par lui-même. Enfin Cicéron acheva de le décider, parce qu'il se rendit caution pour Octavius : *J'assure, je garantis qu'Octavius sera toujours tel qu'il se montre aujourd'hui, et que nous pouvons désirer.*

Décret du sénat en faveur d'Octavius.

Avant J. C. 43, de Rome 711.

En conséquence, le premier janvier, Octavius obtint un sénatus-consulte qui promettait à ses soldats de l'argent et des établissemens, et qui lui donnait à lui-même le titre de propréteur, l'entrée au sénat, et le privilége d'aspirer au consulat dix ans avant l'âge porté par les lois. Devenu par ce décret magistrat de la république, il joignit ses troupes à celle des consuls Hirtius et Pansa; et on vit le fils de César, marcher sous les enseignes de ses ennemis au secours d'un des assassins de son père.

Après deux combats, Antoine est forcé de passer dans la Gaule transalpine.

Il paraît que Décimus avait peu de capacité et même peu de courage. Poussé vivement par Antoine, il venait de s'enfermer dans Modène, lorsque l'armée du sénat parut dans la Gaule cisalpine. Il y eut deux actions. Dans la première, Pansa reçut une blessure mortelle : d'ailleurs la perte fut à peu près égale des deux côtés. Dans la seconde, Antoine aurait été entièrement défait, si Hirtius n'eût pas été tué. Affaibli par les pertes qu'il venait de faire, il leva le siége de Modène, et prit le chemin de la Gaule transalpine. Il se flattait que M. Émilius Lépidus, L. Munacius Plancus et C. Asinius Pollio, trois anciens lieutenans de César, se déclareraient pour lui. Le premier était dans la Gaule narbonaise, qui faisait partie de son gouvernement : le second commandait dans la Gaule, et le troisième dans l'Espagne ultérieure.

Bruit qui se

Il ne paraît pas qu'Octavius se soit distingué

dans aucun des deux combats. Antoine l'accusa d'avoir fui. Il fut même exposé à des accusations plus odieuses encore. Le bruit courut que, pour s'assurer à lui seul le commandement des armées, il avait fait assassiner Hirtius, et fait mettre du poison dans la blessure de Pansa. Ces attentats n'ont jamais été prouvés; mais malheureusement le caractère d'Octavius donnait de la vraisemblance à de pareilles calomnies.

répand contre Octavius.

En achevant de ruiner le parti d'Antoine, Octavius aurait préparé lui-même sa propre ruine. Aussi ne poursuivit-il pas ce général. Il laissa même passer un de ses lieutenans qui était à la tête de trois légions, et il lui permit de l'aller joindre. Ce lieutenant était P. Ventidius, dont nous aurons occasion de parler.

Il ne veut pas ruiner le parti d'Antoine.

Après la retraite d'Antoine le sénat regarda la guerre comme finie. Jugeant ce général sans ressource, il le déclara ennemi public, et il nomma une commission pour prendre connaissance de la conduite qu'il avait tenue dans son consulat. Il donna le commandement de l'armée à Décimus, il saisit un prétexte pour lui décerner le triomphe, et il ne fit rien pour Octavius. Au contraire il tenta de lui débaucher ses troupes, ou de le forcer à les licencier.

Le sénat croit la guerre finie.

Octavius dissimula. Il ménageait tout à la fois Antoine et le sénat, attendant des conjonctures le moment favorable à son ambition. Pendant

Pendant qu'Octavius recherche Antoine, il demande le consulat, que le sénat lui refuse.

qu'il faisait des démarches pour se réconcilier avec Antoine, il demanda le consulat. S'il l'obtenait, il donnait à sa cause l'appui de l'autorité publique; s'il ne l'obtenait pas, il jugeait que ses troupes, déjà mécontentes parce qu'on ne leur avait pas donné l'argent qui leur avait été promis, seraient irritées du refus du sénat, et qu'elles en seraient plus portées à le soutenir dans tout ce qu'il oserait entreprendre.

De la part d'Octavius, la demande du consulat était tout-à-fait irrégulière. Comme il n'avait que dix-neuf ans, il avait encore quelques années à attendre avant de pouvoir se prévaloir du privilége qui lui avait été accordé [1]. D'ailleurs il n'avait été ni préteur ni même questeur. Mais, en demandant le consulat, il invitait Cicéron à le demander avec lui, l'assurant qu'il se contenterait du simple titre, qu'il lui laisserait toute l'autorité, et qu'il ne recherchait cette magistrature que pour avoir occasion de mettre bas les armes. L'orateur, toujours faible lorsqu'on le flattait, donna dans le piége. Il ne crut pas néanmoins devoir aspirer lui-même ouvertement au consulat; il se désigna seulement d'une manière indirecte. Il proposa de donner pour collègue au jeune consul un gouverneur qui fût capable de le diriger. On rit de sa simplicité. On n'avait garde d'élever à la pre-

[1] Dans la règle, il fallait avoir plus de quarante ans pour être consul.

mière magistrature un jeune ambitieux qui avait à venger la mort de César, et à qui cette vengeance pouvait ouvrir le chemin à la tyrannie.

Antoine, qui avait passé les Alpes, les repasse à la tête de dix-sept légions.

Antoine avait alors passé les Alpes. Il eût péri s'il eût eu moins de courage, et si, par son exemple, il n'eût pas appris à ses soldats à supporter la disette et la fatigue. Quoique livré à ses passions, il était sobre comme intempérant, suivant les circonstances; et s'il devenait vicieux lorsque la fortune lui était favorable, il paraissait grand lorsqu'elle lui était contraire.

Il fut joint par Ventidius, quand il descendait dans les Gaules; et il alla camper aux environs de Fréjus, assez près du camp de Lépidus. Ce général, qui feignait d'être dévoué au sénat, affecta de se refuser à toute négociation; mais il ne parut prendre aucune mesure contre ses troupes, dont une grande partie, qui avait servi sous César, était portée pour Antoine; et les deux armées se réunirent. Il écrivit au sénat, comme pour se justifier, que cette réunion s'était faite malgré lui, et qu'il y avait été forcé par la révolte de ses soldats; soit que la chose fût ainsi, soit que cette violence eût été concertée entre les deux généraux. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'Antoine se l'associa dans le commandement; il lui en laissa du moins les marques extérieures. Ayant ensuite été joint par Plancus et par Pollio, il repassa les Alpes : il avait alors dix-sept légions.

Octavius est élu consul.

Le sénat déclara Lépidus ennemi public. Cependant, sans forces contre l'armée qui le menaçait, il se vit dans la nécessité de recourir à Octavius, auquel il continuait de refuser le consulat. Octavius s'approcha de Rome à la tête de ses troupes. Il ne fut plus possible de lui rien refuser. On lui ouvrit les portes : il se saisit du trésor public; il le distribua à ses soldats; il se fit élire consul; et, comme il n'avait plus besoin de Cicéron, il prit pour collègue Q. Pédius, un de ses parens, et héritier en partie du dictateur.

Il poursuit les meurtriers de César.

Revêtu de l'autorité publique, il fit confirmer son adoption dans une assemblée des curies. Il poursuivit juridiquement les meurtriers de son père; et, afin de pouvoir comprendre dans cette recherche un plus grand nombre de citoyens, la loi portait qu'on informerait contre tous les complices. Sextus Pompéius, qui n'avait pas même eu connaissance de la conjuration, fut condamné comme les autres à l'exil et à la confiscation des biens.

Il fait révoquer les décrets contre Antoine et contre Lépidus.

Chargé de la guerre contre Antoine, Octavius, qui feignait de prendre encore les ordres du sénat, partit en apparence pour remplir cette commission; mais il n'avait plus besoin que d'une entrevue pour terminer la négociation qu'il traitait depuis quelque temps, et on n'ignora pas long-temps ses vrais desseins. A peine fut-il hors de Rome, que Pédius, son collègue, proposa de

révoquer les décrets portés contre Antoine et contre Lépidus. Le sénat obéit.

Hors d'état de se défendre tout à la fois contre le consul et contre Antoine, Décimus voulut passer dans la Macédoine, où était alors M. Brutus. Mais, ayant été abandonné de ses troupes, il tomba entre les mains de ses ennemis, et on lui coupa la tête. Cette victime, qu'Antoine immolait aux mânes de César, fut comme le préliminaire de sa réconciliation avec Octavius, qui lui fit faire des remercîmens.

Mort de Décimus Brutus.

Ils choisirent pour le lieu de leurs conférences une île du Panaro, entre Bologne et Modène; et ils s'y rendirent chacun de leur côté, après que Lépidus, qui s'y transporta le premier, eut reconnu qu'il n'y avait point d'embûches à craindre ni pour l'un ni pour l'autre. Toujours ennemis, ils ne s'estimaient pas assez pour se rapprocher avec confiance.

Octavius, Antoine et Lépidus, sous le titre de triumvirs, s'arrogent toute l'autorité.

Avant J. C. 43, de Rome 711.

Ces trois hommes conférèrent dans cette île pendant trois jours, à la vue de leurs gardes et de deux armées. Là, sous le titre de triumvirs, ils se saisirent de toute l'autorité, partageant entre eux les provinces et les légions. On laissa la Gaule narbonnaise et l'Espagne à Lépidus. Antoine joignit à son gouvernement de la Gaule cisalpine celui de la Gaule transalpine. Il ne resta pour Octavius que l'Afrique, où Cornificius commandait au nom du sénat, et les îles de Sicile et

de Sardaigne, qui seront bientôt au pouvoir de Sextus Pompéius. Il fut pour lors obligé de se contenter de ce partage. Aucun des triumvirs n'osa s'approprier l'Italie, parce qu'on la regardait comme la patrie commune, dont ils se disaient les défenseurs. Quant aux provinces orientales, elles étaient au pouvoir des conjurés.

Antoine et Octavius convinrent de marcher incessamment contre les deux chefs, Brutus et Cassius, et de laisser à Rome Lépidus pour y maintenir l'autorité du triumvirat. Afin d'intéresser les soldats dans cette guerre, ils leur destinèrent dix-huit des principales villes d'Italie : ils jurèrent de leur en abandonner toutes les maisons et tout le territoire.

Ils proscrivent leurs ennemis, leurs parens et leurs amis.

Comme Antoine et Octavius avaient été ennemis, on n'avait pas pu se déclarer pour l'un sans se déclarer contre l'autre. C'est pourquoi ils eurent quelques difficultés à s'accorder sur le choix des victimes qu'ils immoleraient à leur vengeance. Il fallait qu'ils payassent réciproquement la tête d'un ennemi de la tête d'un ami ou d'un parent; et ils firent cet échange sans être arrêtés ni par les liens du sang, ni par l'amitié, ni par la reconnaissance, sentimens qu'ils ne connaissaient pas.

Plus atroces que Sylla, ils violèrent les droits les plus sacrés de la nature; et, comme s'ils avaient craint de ne pas montrer assez tôt toute leur férocité, ils affectèrent d'écrire, à la tête de

la liste des proscrits, Paulus, frère de Lépidus; L. César, oncle d'Antoine; Plotius, frère de Plancus; Quintius, beau-père de Pollio; et C. Toranius, tuteur d'Octavius.

Mort de Cicéron.

Cette liste ne fut publiée qu'après leur arrivée à Rome, où ils s'étaient fait précéder par des soldats, qui avaient déjà immolé Cicéron et plusieurs autres citoyens illustres. Je ne parlerai que de la mort de cet orateur. Poursuivi par les assassins, Cicéron fait arrêter sa litière. Il les attend, les fixe, et leur tend la tête sans détourner les yeux de dessus celui qui le frappe : plus courageux dans cette occasion qu'il ne l'avait été lors de son exil, soit que la mort ne fût pas ce qu'il craignait davantage, soit que les malheurs de son siècle l'eussent enfin dégoûté de la vie. Grand homme à bien des égards, il eût mérité de vivre dans des temps plus heureux. Il mourut âgé de soixante-quatre ans.

Avant J. C. 43, de Rome 711.

Octavius, plus cruel que ses collègues.

On peut juger quelle était l'âme d'Octavius, qui immole Cicéron et Toranius à la haine d'Antoine. En effet, plus cruel que ses collègues, qui se laissaient toucher quelquefois, il se montrait inexorable, et il craignait de mettre un terme à la proscription. Lépidus ayant assuré au sénat qu'elle était finie, Octavius déclara que, quoiqu'elle le fût, il ne prétendait pas se lier les mains. Elle enveloppa tous les citoyens riches dont les triumvirs voulaient la dépouille, et le nombre des proscrits paraît avoir été plus grand que sous Sylla.

Un décret confirme aux triumvirs la puissance qu'ils ont usurpée.

Les triumvirs se firent confirmer, par un décret, l'autorité qu'ils s'arrogeaient par les armes. Le tribun P. Titius en fit la proposition, et on les établit pour cinq ans avec la puissance consulaire. Ils désignèrent des magistrats pour plusieurs années. Ils décernèrent de nouveaux honneurs à la mémoire de César. Ils jurèrent et firent jurer à tous l'observation des règlemens qu'ils avaient faits. Ils se permirent enfin des exactions de toute espèce. Cependant la crainte ou la flatterie leur donna les noms de bienfaiteurs et de sauveurs.

La Sicile, qui obéit à Sextus Pompéius, devient l'asile des proscrits.

Pendant la proscription, Sextus Pompéius, qui avait été proscrit lui-même, se rendit maître de la Sicile, où il ouvrit un asile aux proscrits. Ses vaisseaux, répandus le long des côtes de l'Italie, reçurent tous ceux qui purent échapper aux triumvirs. Quelques-uns passèrent en Afrique, où commandait Cornificius. D'autres allèrent joindre Brutus ou Cassius.

Le sénat confirme à Brutus et à Cassius les gouvernemens dont ils se sont emparés.

Brutus avait trouvé dans la Grèce un grand nombre des soldats qui avaient servi sous Pompée, et qui s'attachèrent à lui, parce qu'il défendait la même cause. Hortensius lui livra la Macédoine, où il commandait pour C. Antonius. En Illyrie Vatinius fut forcé par ses troupes à lui abandonner le commandement; et C. Antonius, qui était alors dans cette province, ayant été enveloppé dans des marais d'où il ne pouvait sortir, fut livré par ses propres soldats. En peu de mois Brutus se vit maître

de la Grèce, de la Macédoine, de l'Illyrie et de la Thrace.

Cassius n'eut pas de moindres succès dans la Syrie, où huit ans auparavant il s'était fait une réputation par les armes. Questeur sous Crassus, il avait échappé au désastre de ce général, et, avec les débris d'une armée presque détruite, il avait repoussé les Parthes, qui passèrent plusieurs fois l'Euphrate. Pendant que Dolabella, qui aurait pu le prévenir, enlevait l'Asie mineure à Trébonius, qu'il fit périr par trahison, Cassius s'établit dans la Syrie ; et il était à la tête de douze légions lorsque Dolabella vint pour le chasser de cette province. Il lui fut facile de s'y maintenir. Dolabella, assiégé par terre et par mer dans Laodicée, fut réduit à se tuer pour ne pas tomber entre les mains d'un ennemi qui aurait pu venger sur lui la mort de Trébonius.

Sur la première nouvelle des progrès de Brutus et de Cassius, le sénat s'était hâté de leur confirmer les gouvernemens dont ils venaient de s'emparer, et il les avait revêtus l'un et l'autre de tous les pouvoirs qu'on décernait aux proconsuls.

Ces deux généraux rassemblent toutes leurs forces auprès de Philippes.

Ces deux généraux, après s'être assurés des provinces de l'Orient, rassemblèrent toutes leurs forces aux environs de Philippes, ville de Macédoine. Cette place, située sur une montagne, dominait sur une vaste plaine, dans laquelle s'élèvent deux collines, distantes l'une de l'autre de mille pas. Bru-

Avant J. C. 42, de Rome 712.

tus et Cassius campèrent sur ces deux collines, et tirèrent des lignes de communication d'un camp à l'autre. Dans cette position, à l'abri de toute insulte, ils pouvaient, s'ils le jugeaient à propos, se tenir sur la défensive ; et ils devaient être d'autant moins pressés de livrer bataille, qu'ils avaient derrière eux la mer qui apportait l'abondance dans leurs camps. Leur armée était de quatre-vingt mille hommes de pied et de vingt mille chevaux.

Les triumvirs viennent camper dans la plaine de Philippes.

Les troupes des triumvirs s'embarquèrent à Brindes, et passèrent heureusement en Épire, malgré les flottes ennemies qui croisaient les mers. Une maladie retint quelques jours Octavius à Dyrrachium; Antoine se hâta de marcher en Macédoine, et vint camper dans la plaine de Philippes, à un mille des camps de Brutus et de Cassius. Lorsque Octavius l'eut joint, les deux armées, composées en grande partie de vieux soldats de César, montèrent à cent mille hommes de pied et à treize mille chevaux.

Désavantage de leur position.

Supérieurs par le nombre et par la valeur expérimentée des troupes, les triumvirs avaient d'ailleurs tout le désavantage. Ils manquaient de bois. Pour avoir de l'eau, ils étaient obligés de creuser des puits. Ils ne pouvaient tirer des vivres que de la Macédoine et de la Thessalie; et il était difficile qu'il leur en vînt d'Italie, faute de vaisseaux de guerre pour escorter leurs convois. Cependant les conjurés, qui avaient de grandes flottes, ne trou-

vaient point d'obstacle à faire venir de l'Orient toutes les provisions dont ils avaient besoin.

Si la guerre tirait en longueur, l'armée des triumvirs devait donc se ruiner par la disette. Il était par conséquent de leur intérêt d'engager promptement une action générale; par une raison contraire, il était de celui des conjurés de ne rien hasarder. Brutus en jugea autrement. Impatient de terminer la guerre, il pensait moins à vaincre qu'à combattre, et il entraîna tous les avis. Cassius, moins impétueux et plus éclairé, s'y opposait; mais il se trouvait dans la même position où avait été Pompée, et il consentit malgré lui à livrer la bataille.

Il était dangereux pour eux que la guerre tirât en longueur.

Brutus vainquit Octavius, qu'il avait en tête; et, ayant poussé jusqu'au camp ennemi, que ses soldats pillèrent, il ne songea qu'à poursuivre son avantage. Quand il revint, et qu'il se croyait victorieux, il ne fut plus temps d'aller au secours de Cassius, qui avait été entièrement défait, dont le camp était au pouvoir d'Antoine, et qui, jugeant tout perdu, venait de se tuer.

Cassius est vaincu, et se tue.

Le désespoir précipité de Cassius donna seul tout l'avantage aux triumvirs. Ils avaient perdu beaucoup plus de monde; et le pillage de leur camp, qui était commun aux troupes d'Octavius et d'Antoine, augmentait pour eux la difficulté de subsister. Les conjurés, au contraire, qui trouvaient une retraite assurée dans le camp de Brutus,

Sa mort donne tout l'avantage aux triumvirs.

auraient facilement réparé leurs pertes. Mais la mort de Cassius leur enlevait celui des deux généraux qui savait le mieux la guerre.

Pourquoi Brutus se détermine à engager une seconde action.

Il y avait dans les deux armées un pareil découragement. Il était causé dans l'une par la défaite de Cassius, et dans l'autre par celle d'Octavius. Antoine et Brutus ne songèrent d'abord qu'à rendre le courage à leurs troupes. Le premier y réussit facilement, parce que les soldats avaient une grande confiance dans sa capacité. Brutus n'avait pas donné de lui la même opinion; et il inspirait d'autant moins de confiance, que son collègue en avait inspiré davantage. L'armée de Cassius, tremblante à la vue des ennemis, était insolente avec son nouveau général; et Brutus, naturellement doux, avait peine à la contenir. Il voyait d'ailleurs dans ses troupes un grand nombre de soldats qui lui étaient suspects, parce qu'ils avaient servi sous César. Il n'ignorait pas que les triumvirs les sollicitaient à passer dans leur parti, et il avait tout lieu de craindre des désertions. Ces motifs le déterminèrent à hasarder une seconde bataille.

Une bataille était l'unique ressource des triumvirs.

Les triumvirs pouvaient compter sur leurs troupes; mais ils souffraient de la disette. Les pluies d'automne, qui devenaient fréquentes et presque continuelles, les incommodaient d'autant plus, qu'ils campaient dans des lieux bas et marécageux. Enfin ils n'attendaient point de nou-

veaux secours; des vaisseaux qui leur apportaient d'Italie des munitions et des troupes avaient été battus et dissipés. Ils venaient d'apprendre cette nouvelle, et ils se voyaient dans la nécessité de combattre, ou de périr s'ils ne combattaient pas.

Brutus, qui l'ignore, est vaincu, et se tue.

Il y avait vingt jours que ce combat naval s'était donné. Brutus cependant n'en eut aucune connaissance. Les généraux de la flotte victorieuse ne l'en informèrent pas; et un transfuge ayant répandu cette nouvelle dans son armée, on dédaigna de l'en instruire, parce qu'on n'y voulut pas croire. Le lendemain il livra la bataille, qu'il eût évitée sans doute s'il eût été mieux informé. Il fut vaincu. Il se tua, et avec lui finit le parti républicain.

Puissance de Sex. Pompéius.

Sex. Pompéius n'était pas une ressource pour la république, à laquelle il paraissait peu attaché. Il la menaçait plutôt qu'il ne la secourait. Maître de la Sicile, il venait de s'emparer de la Sardaigne et de la Corse. Avec une flotte nombreuse et aguerrie, il dominait sur toute la mer entre l'Italie et l'Afrique; et les divisions que la victoire devait semer entre les triumvirs pouvaient contribuer à l'accroissement de sa puissance.

Conduite d'Octavius aux journées de Philippes.

Il ne paraît pas qu'Octavius ait eu aucune part à la dernière victoire. Dans la première bataille, il s'enfuit dès le commencement de l'action, et il alla se cacher dans des marais, d'où il ne sortit que lorsqu'il sut qu'Antoine était vainqueur; encore ne se trouva-t-il à l'aile qu'il devait com-

mander que parce que son médecin crut voir en songe Minerve, qui ordonnait de le conduire hors du camp. Peut-être ce songe ne fut-il qu'un artifice du médecin qui, ne comptant pas sur le courage d'Octavius, voulut se servir de la superstition pour le déterminer à se montrer aux troupes.

Sa cruauté.

Après la victoire, Antoine montra de la générosité. Octavius, cruel parce qu'il était lâche, ne fut que barbare. Il fit égorger à ses yeux les prisonniers les plus distingués; et, pendant qu'il se repaissait de leur sang, il eut encore la lâcheté d'insulter à leur malheur.

Antoine et Octavius partagent l'empire entre eux, et dépouillent Lépidus.

Les deux triumvirs partagèrent entre eux l'empire, et dépouillèrent Lépidus, sous prétexte qu'il avait entretenu des intelligences avec Pompéius. Octavius s'appropria l'Espagne et la Numidie. Antoine comprit dans son gouvernement la Gaule transalpine, l'Afrique que Cornificius occupait encore, et toutes les provinces qui avaient appartenu aux conjurés; il se chargea du moins d'y faire reconnaître l'autorité triumvirale, ce qui l'en rendait maître.

Octavius vient à Rome. Avantages et désavantages de sa position.

Octavius, lésé dans ce partage, avait d'ailleurs de quoi se dédommager. Il retournait en Italie. Chargé de la distribution des récompenses, il devenait seul l'objet de la reconnaissance des soldats. En résidant à Rome, il avait pour lui les noms du peuple et du sénat. Enfin il obtint que la Gaule cisalpine serait incorporée à l'Italie. Cette

province cessait donc d'être un gouvernement, et les Alpes devenaient pour lui une barrière qu'il opposait aux lieutenans d'Antoine.

Avant J. C. 41, de Rome 713.

Les vétérans, auxquels Octavius devait assigner des terres et des maisons en Italie, montaient à plus de cent soixante-dix mille, et on leur avait destiné les villes dont le territoire était le meilleur. La paix devenait donc pour ces villes un temps de calamité; il s'agissait de dépouiller des citoyens pour récompenser des soldats, et ces récompenses assuraient à jamais l'asservissement de la république. Les cris des malheureuses victimes de cette tyrannie excitaient d'autant plus l'indignation contre les triumvirs, que le plus grand nombre de ceux qu'on dépouillait se trouvaient réduits à une extrême pauvreté. D'ailleurs la même disgrâce enveloppait des chevaliers et des sénateurs qui méritaient des égards, et dont le crédit donnait du poids aux plaintes qu'ils faisaient eux mêmes et aux murmures du public. Il était également dangereux pour Octavius d'écouter ou de rejeter les représentations qu'on lui faisait à ce sujet. S'il se relâchait pour quelques-uns, il était obligé de se relâcher pour d'autres; et cependant les soldats regardaient tout ce qu'on laissait aux premiers propriétaires comme un bien qui leur était enlevé. Octavius connut alors à quoi l'exposait l'avantage d'être le dispensateur des récompenses promises aux troupes. En effet il se vit

plus d'une fois en danger de périr par la fureur des soldats. Il trouva même des obstacles qui furent l'occasion d'une guerre.

Causes de la guerre de Pérouse.

L'année précédente, sous le faible Lépidus, Fulvie, femme d'Antoine, avait en quelque sorte exercé dans Rome la puissance triumvirale. Elle voyait à regret l'autorité lui échapper. Assez audacieuse pour oser tout entreprendre, assez courageuse pour soutenir ses premières démarches, elle voulait se venger d'Octavius, qui lui était odieux, parce qu'elle n'avait pas pu lui plaire. Son beau-frère, L. Antonius, alors consul, entra dans ses vues. Elle attira dans son parti plusieurs lieutenans d'Antoine, Ventidius, Pollio, Calénus et Plancus, qui avaient ramené en Italie une partie des soldats de son mari, et qui étaient à leur tête. Elle déclara que c'était à elle et à Lucius, son beau-frère, à distribuer des terres aux vétérans d'Antoine. Son objet était de partager avec Octavius la reconnaissance des troupes.

Avant J. C. 41, de Rome 713.

La famine se faisait alors sentir dans Rome, et y causa plus d'une sédition. Il était difficile que l'Italie tirât des vivres du dehors, parce qu'elle était comme assiégée, soit par Sex. Pompéius, soit par Domitius Ahénobarbus, qui avait retenu sous ses ordres une partie de la flotte des conjurés. Dans une pareille conjoncture, Octavius ne craignait rien tant qu'une nouvelle guerre. C'est pourquoi, après avoir représenté que, du consentement

d'Antoine, il était seul chargé de la distribution à faire à toutes les troupes, il consentit que Lucius et Fulvie y présidassent conjointement avec lui.

Comme ils ne cherchaient qu'un prétexte pour armer, ils rejetèrent cette offre, et ils se déclarèrent les protecteurs des citoyens qu'on voulait dépouiller; publiant que les biens des proscrits, et les deniers qu'Antoine levait actuellement en Asie, étaient plus que suffisans pour récompenser les soldats. Par cette conduite ils s'attachaient les villes dont ils paraissaient défendre la cause, et ils levèrent six légions; mais ils aliénèrent les vieilles troupes. Elles ne pouvaient pas mettre leurs espérances dans les biens des proscrits, qui avaient été dissipés, et dans les contributions qu'Antoine dissipait en Orient. Ce qui acheva de les aliéner, c'est que Lucius menaça de rétablir le gouvernement consulaire : révolution pour laquelle il n'avait ni assez de forces ni assez de talens. Ce n'était qu'un esprit vain et inconsidéré.

Plus Lucius se montrait contraire aux soldats, plus Octavius persistait ouvertement dans le dessein de les mettre en possession des terres qui leur avaient été promises. Il les prit pour arbitres entre Lucius et lui. Tout à la fois juges et parties, ils se déclarèrent pour Octavius.

Fin de cette guerre.

Cette guerre ne fut pas longue. Lucius, qui s'y était engagé inconsidérément, fut réduit dès le commencement à s'enfermer dans Pérouse, où il

Avant J. C. 40, de Rome 714.

fut assiégé. Fulvie, qui était à Préneste avec quelques troupes, fit inutilement tout ce qui dépendait d'elle pour engager les lieutenans de son mari à le secourir. La place était sans provisions : la famine mit bientôt dans la nécessité de capituler; et Lucius, forcé par la nécessité, alla dans le camp des assiégeans moins pour capituler que pour se livrer à son ennemi. Il comptait que le frère d'Antoine serait épargné. Il ne fut pas trompé dans son attente. Octavius lui pardonna. Il traita même les soldats avec humanité, parce que c'étaient des soldats, et que ce titre était une raison pour les ménager. Mais il ne fit grâce ni aux sénateurs ni aux chevaliers. Il en choisit même trois cents pour être immolés, le jour des ides de mars, au pied d'un autel érigé à César. Après la ruine du parti de Lucius, les lieutenans d'Antoine se retirèrent auprès de leur général. Fulvie passa dans la Grèce, où elle tomba malade et mourut, et Octavius n'eut plus dans l'Occident d'autre ennemi que Pompéius.

Antoine se concilie l'affection des Grecs.

Après la bataille de Philippes, Antoine fit quelque séjour dans la Grèce, et se concilia tout-à-fait l'affection des peuples. Il était franc, affable, populaire et généreux. Il plut surtout aux Athéniens, parce qu'il se fit initier à leurs mystères, et qu'il parut goûter leurs philosophes.

Puissance des généraux romains en Asie.

L'Asie, où il passa ensuite, était le théâtre où les généraux de la république paraissaient avec le

plus d'éclat. Ils y décidaient du sort des souverains et des nations. D'un seul mot ils pouvaient faire les plus grands biens et les plus grands maux. On apportait à leurs pieds les richesses de toutes les provinces : les rois venaient s'humilier devant eux, et les peuples leur rendaient une espèce de culte. En Italie Octavius éprouvait des contradictions, et il avait quelques ménagemens à garder : en Asie Antoine pouvait donner pour des lois ses volontés ou même ses caprices.

Antoine en Asie.

La servitude et la mollesse de l'Orient réveillèrent en lui tous les vices auxquels il était enclin. Grand dans le tumulte des affaires, il cessait de l'être dans le repos. Alors il ne connaissait plus aucune décence. Débauché jusqu'à la crapule, il vivait avec des musiciens, des farceurs. L'intempérance et le faste régnaient à sa cour; et, comme il ne se refusait rien à lui-même, il ne refusait rien aussi aux compagnons de ses débauches.

Les peuples de l'Asie avaient été vexés par Brutus, et surtout par Cassius. Le triumvir, qui leur apportait la paix, exigea d'eux le double tribut qu'ils avaient payé aux chefs des conjurés. La perception, qui s'en fit avec rigueur, occasiona bien des malversations, parce qu'Antoine donnait trop facilement sa confiance, et que ceux qu'il employait se croyaient autorisés à être avides et dissipateurs comme lui. Il est vrai que lorsqu'il apprenait qu'on avait abusé de son nom, il

punissait les coupables, et qu'il s'occupait à réparer les torts dont on se plaignait; mais il ne pouvait pas remédier à des désordres que son exemple reproduisait continuellement.

Tous les peuples néanmoins ne furent pas foulés. Ceux qui étaient restés fidèles au parti de César éprouvèrent la reconnaissance d'Antoine : il les combla de bienfaits. Ses ennemis furent même l'objet de ses grâces, quand ils osèrent implorer sa clémence, et il ne fut inexorable qu'envers ceux qui avaient eu part à la conjuration. En général il aimait à donner : la libéralité était même un vice en lui, parce qu'il la portait jusqu'à la prodigalité.

Cléopâtre vient à Tarse, où il l'attendait.

Les souverains qui s'étaient déclarés pour les conjurés eurent à se justifier, et Cléopâtre fut, entre autres, obligée de se rendre auprès de lui, parce que Sérapion, qui commandait pour elle dans l'île de Chipre, avait donné des secours à Cassius. L'attachement néanmoins qu'elle avait toujours montré pour le parti de César semblait prouver que Sérapion avait agi contre ses ordres.

Cette princesse, qui avait fait périr le dernier des Ptolémées, régnait seule. Elle compta sur ses charmes et sur la faiblesse d'Antoine, et elle se rendit à Tarse, où il l'attendait. Le Cidnus, qui traverse cette ville, se jette dans la mer, deux ou trois lieues au-dessous. Cléopâtre remonta ce fleuve dans une gondole richement ornée, et se

montra au peuple qui accourait sur l'une et l'autre rive, telle que les poëtes représentent Vénus au sortir des ondes. Elle n'eut pas besoin de se justifier. Elle donna des fêtes à son juge. Elle lui fit de magnifiques présens; elle en fit à toute sa cour, et elle retourna en Égypte, bien assurée qu'Antoine ne tarderait pas à la suivre.

Il se hâte de suivre cette reine en Égypte.

Les Parthes, qui n'avaient pas ignoré que César, lorsqu'il fut assassiné, se disposait à leur faire la guerre, avaient favorisé Brutus et Cassius. Ils se préparaient même à leur envoyer des secours, quand ils apprirent la bataille de Philippes; et ils avaient rassemblé des forces considérables dans la Mésopotamie. Antoine, qui s'était d'abord proposé de marcher contre eux, abandonna ce dessein. Dans l'impatience de revoir Cléopâtre, il ne fit que parcourir la Syrie; et, après en avoir réglé à la hâte les affaires les plus pressées, il se rendit en Égypte.

Les Parthes font une invasion dans les provinces romaines.

La guerre de Pérouse troublait l'Italie, dans le temps même qu'Antoine s'oubliait auprès de Cléopâtre. Les Parthes, qui jugèrent cette conjoncture favorable pour eux, firent une invasion dans les provinces romaines. Ils étaient conduits par Labiénus, fils de Labiénus, qui de lieutenant de César en était devenu l'ennemi. Ce Romain était resté à la cour d'Orode, roi des Parthes, à qui Brutus et Cassius l'avaient envoyé pour solliciter des secours.

Prêts à en venir aux mains, Antoine et Octavius sont forcés à la paix, et font un nouveau partage de l'empire.

Sur la nouvelle de l'invasion des Parthes, Antoine se préparait à les repousser, lorsque les inquiétudes qu'il eut de la puissance d'Octavius, après la prise de Pérouse, le déterminèrent à passer en Occident. Il rencontra sur sa route Domitius Ahénobarbus, qui se soumit à lui avec toute sa flotte ; et il fut encore recherché par Sex. Pompéius.

Avant J. C. 40, de Rome 714.

Avec quarante légions, Octavius, qui n'avait point de flotte, était menacé de subir la loi, si Antoine entreprenait d'affamer l'Italie. Dans cette circonstance, il épousa Scribonia, se flattant que Libon, dont elle était sœur, détacherait de l'alliance d'Antoine Pompéius, son gendre. Cette négociation n'ayant pas réussi, il relégua en Espagne L. Antonius, avec le titre de proconsul, mais sans autorité, et obligea Lépidus de passer en Afrique avec six légions qui lui étaient suspectes parce qu'elles avaient servi sous Antoine. Après avoir pris ces précautions, il refusa l'entrée de Brindes à son collègue, sous prétexte qu'il amenait avec lui Domitius, de tout temps ennemi du parti de César. Antoine mit le siége devant cette place.

Heureusement les troupes des deux triumvirs ne voulaient pas la guerre. Celles d'Octavius refusèrent de marcher contre Antoine dont elles respectaient la valeur, et celles d'Antoine désapprouvaient qu'il se fût uni avec Pompéius et avec Domitius.

D'ailleurs, ayant jusqu'alors combattu les unes et les autres pour la même cause, elles avaient de la peine à se regarder comme ennemies. Elles forcèrent les deux triumvirs à la paix, et ils la conclurent par un partage de l'empire en deux départemens, dont la ville de Scodra, en Illyrie, fut la borne commune. Antoine conserva toutes les provinces orientales : les provinces occidentales restèrent sous la domination d'Octavius : Lépidus obtint l'Afrique; et, pour mettre le sceau à la réconciliation, Antoine épousa Octavie, sœur d'Octavius.

Traité de paix avec Sex. Pompéius.

Il ne suffisait pas que les triumvirs eussent terminé leurs querelles. Pompéius affamait l'Italie, et tout le peuple demandait qu'on fît encore la paix avec lui. Octavius s'y opposait d'abord; mais lorsqu'il se vit exposé à des émeutes qui mettaient sa vie en danger, il fut obligé d'y consentir.

Avant J. C. 39, de Rome 715.

Cependant Pompéius ne se prêtait à aucune proposition. Dans l'espérance d'obtenir des conditions plus avantageuses lorsque la famine aurait excité de nouveaux soulèvemens contre les triumvirs, il eût continué la guerre s'il n'eût été forcé de céder aux instances des citoyens qui s'étaient retirés auprès de lui. Il conclut, malgré lui, un traité par lequel on lui accorda la Sicile, la Sardaigne, la Corse et l'Achaïe, pour tout le temps que les triumvirs conserveraient leurs départemens. Il s'engagea lui-même à évacuer les places

qu'il occupait en Italie, à défendre cette province contre les pirates, et à faire passer des blés à Rome. On stipula encore pour ses soldats, et pour les proscrits auxquels il avait donné retraite.

Antoine retourne à Athènes.

Quelque temps après la conclusion de ce traité, Antoine quitta l'Italie, et partit pour Athènes, où il passa l'hiver. Il goûtait les Athéniens, qui savaient mieux flatter qu'aucun autre peuple; et il leur plaisait, parce qu'il vivait sans faste au milieu d'eux. Il leur donna des fêtes en réjouissance des victoires que Ventidius, son lieutenant, venait de remporter sur les Parthes. Il y voulut présider lui-même comme simple magistrat des jeux: et, dans cette occasion, il quitta toutes les marques de sa dignité.

Jaloux des succès de Ventidius, il passe en Asie.

Avant J. C. 39, de Rome 715.

Les Parthes avaient envahi la Syrie, la Palestine, la Cilicie, et ils avaient pénétré jusque dans la Carie. Ventidius recouvra toutes ces provinces; mais la joie qu'Antoine en conçut ne fut pas exempte de jalousie. Impatient d'être à la tête de son armée, il partit d'Athènes au commencement de l'année suivante. Il arriva trop tard à son gré. Ventidius, déjà deux fois vainqueur, eut le temps de livrer une troisième bataille, d'où il sortit vainqueur encore. Ses victoires avaient même répandu une si grande consternation, qu'il eût mis en danger l'empire des Parthes s'il fût entré sur-le-champ dans la Mésopotamie. Il se contenta de réduire les villes de Syrie, qui tenaient

encore pour eux, n'osant poursuivre ses avantages, dans la crainte d'irriter trop la jalousie de son général. Il assiégeait dans Samosate Antiochus de Comagène; et il avait réduit ce prince à capituler, lorsque Antoine, qui approchait, et qui voulait au moins que cette place ne se rendît qu'à lui-même, lui envoya ordre de ne rien conclure avant son arrivée. Les offres des assiégés furent donc rejetées : ils s'en défendirent avec plus de courage : le siége traîna, et Antoine fut forcé de leur accorder la paix pour trois cents talens, au lieu de mille qu'ils avaient offerts à Ventidius.

Il cède à Ventidius le triomphe qu'on lui décerne.

Il n'avait pas vaincu les Parthes; le sénat cependant lui décerna le triomphe, parce que c'était l'usage d'accorder toujours cet honneur au général sous les auspices duquel les lieutenans combattaient. Néanmoins il ne retourna pas à Rome. Il eut la générosité de céder le triomphe à Ventidius, et il partit pour Athènes, où il avait laissé Octavie, dont alors il était amoureux.

Avant J. C. 38, de Rome 716.

Ventidius avait autrefois combattu contre la république. Il fut fait prisonnier dans la guerre sociale, et il orna le triomphe de Pompéius Strabo. Après cette disgrâce, réduit à la misère, il servit dans les plus bas emplois. Mais, ayant suivi César dans les Gaules, il se fit connaître de ce général, qui savait démêler le mérite. César l'éleva aux grades militaires. Il le fit sénateur, tribun du peuple, le désigna préteur; et Antoine, dont il

devint le lieutenant, lui donna le consulat. Il est le premier qui ait triomphé des Parthes.

Les triumvirs multiplient les magistrats.

Sous le dictateur, on avait vu des consuls abdiquer avant le terme, et céder le consulat à des créatures de César. Sous les triumvirs, on ne créa les consuls que pour quelques mois ; et, en nommant ceux qui commençaient l'année, on désignait les successeurs qui les devaient remplacer. Cet usage, qui dégradait le consulat, sera suivi par les empereurs. L'objet des triumvirs était de multiplier les magistrats, pour avoir plus de récompenses à donner. Il y eut cette année soixante-sept préteurs. On voyait dans le sénat de simples soldats, des affranchis et même des esclaves. Le désordre était au point que toutes les conditions se confondaient.

Avant J. C. 38, de Rome 716.

Octavius épouse Livie.

Avant J. C. 38, de Rome 716.

Quoique les lois fussent dans le mépris, Octavius feignait quelquefois de les respecter. Amoureux de Livie, femme de Tibérius Néro, qui la lui cédait, il répudia Scribonia le jour même qu'elle était accouchée d'une fille. Livie cependant était grosse de six mois; et, dans les règles, elle ne pouvait se marier avec lui qu'après avoir fait ses couches. Octavius, trop impatient pour attendre, aurait pu se mettre au-dessus de l'usage; mais il voulut avoir l'aveu du collége des pontifes. Il leur demanda donc si une femme, grosse de six mois, pouvait légitimement épouser un second mari : il ne voulait pas que cette question souf-

frît des difficultés, et elle n'en souffrit point.

Tibérius Néro, attaché de tout temps à la république, avait suivi le parti de Lucius Antonius. Après la prise de Pérouse, il s'enfuit avec sa femme et son fils Tibère, qui était encore à la mamelle. Ils n'échappèrent que difficilement au vainqueur, qui vraisemblablement les eût alors immolés aux mânes de César. Ils revinrent à Rome à la suite d'Antoine, qui les réconcilia avec Octavius. Livie, qui mit le sceau à la réconciliation, accoucha, au bout de trois mois de son mariage, d'un fils qu'on nomma Drusus; et, après la mort de son premier mari, ses deux fils trouvèrent un second père dans Octavius.

Octavius et Pompéius se préparent à la guerre.

Nous avons vu qu'Octavius et Pompéius s'étaient prêtés à la paix malgré eux : aussi n'attendaient-ils l'un et l'autre qu'un prétexte pour reprendre les armes. Pompéius eut lieu de se plaindre d'Antoine, qui ne l'avait pas mis en possession de l'Achaïe, et d'Octavius, qui ne remplissait pas ses engagemens envers les citoyens rétablis par le traité. En conséquence de ces infractions, il fit ses préparatifs pour une nouvelle guerre; et, en attendant qu'il pût recommencer les hostilités, il protégea les corsaires qu'il s'était engagé de réprimer. La paix ne fut donc que momentanée, et la disette se fit de nouveau sentir à Rome et dans toute l'Italie.

Avant J. C. 38 de Rome 716.

Ménas passe

Sur ces entrefaites, Ménas, qui commandait

dans le parti d'Octavius.

pour Pompéius en Sardaigne et en Corse, offrit à Octavius de lui remettre ces deux îles, trois légions et soixante galères. Le triumvir accepta l'offre, et accueillit ce transfurge avec distinction.

Avant J. C. 38, de Rome 716.

Pompéius, qui devait son élévation aux circonstances plutôt qu'à ses talens, était livré à des affranchis qui le gouvernaient. Soit par goût, soit par politique, il aimait mieux leur donner sa confiance qu'aux citoyens qui s'étaient retirés auprès de lui; plus fait pour obéir à des esclaves que pour commander à des hommes libres. Ménas, le premier de ses affranchis, avait sur lui un empire absolu. C'était un homme d'autant plus insolent, qu'il croyait par son arrogance faire oublier la bassesse de son extraction. D'ailleurs il avait du courage et de la capacité. Sa faveur auprès de son maître excita la jalousie des autres affranchis. Ils le rendirent suspect; et ce fut pour n'avoir pas à se justifier qu'il passa dans le parti d'Octavius.

Les flottes d'Octavius sont ruinées.

Irrité de la trahison de Ménas, Pompéius prit ouvertement les armes, et son affranchi Ménécrate ravagea les côtes de la Campanie. Octavius demanda des secours aux deux autres triumvirs; mais Lépidus ne fit aucun mouvement, et Antoine était prêt de partir pour aller prendre le commandement de l'armée de Ventidius.

Octavius, quoique abandonné de ses collègues, crut pouvoir, avec ses seules forces, faire la con-

quête de la Sicile, et ses grands préparatifs paraissaient lui répondre du succès. Mais ses flottes furent battues, et la tempête acheva de les ruiner. Il mit alors toute sa ressource dans M. Agrippa, qui commandait pour lui dans les Gaules. Il le rappela, il le nomma consul; il lui fit décerner le triomphe, et le chargea d'équiper une nouvelle flotte.

Il charge Agrippa de cette guerre.

Agrippa, homme sans naissance, s'était élevé par la faveur d'Octavius, et justifiait par ses talens le choix de son général. Il accepta le consulat. Mais, quoiqu'il eût vaincu les Gaulois, il refusa de triompher, trop bon courtisan pour se montrer en triomphe quand Octavius était dans l'humiliation.

Pompéius, fier de ses succès, prit le nom de fils de Neptune, et porta le dégât sur les côtes de l'Italie. D'ailleurs il ne sut pas profiter de ses avantages. Il ne tenta point de s'emparer d'aucune ville en terre ferme, et il parut avoir armé, moins pour attaquer que pour se défendre.

Pompéius ne profite pas de ses avantages.

Avant J.C. 37, de Rome 717.

Les cinq années du triumvirat expiraient, lorsque M. Agrippa prenait possession du consulat. Les triumvirs se continuèrent de leur seule autorité. On ne leur eût pas refusé un sénatus-consulte ni un plébiscite; ils dédaignèrent d'en faire la demande.

Les triumvirs se continuent dans le commandement.

Avant J.C. 37. de Rome 717.

Quand Octavius eut achevé ses préparatifs, il invita ses collègues à venir à son secours. Antoine,

Octavie réconcilie Antoine et Octavius.

qui était encore à Athènes, partit avec trois cents vaisseaux, et vint aborder à Tarente. Mais il paraissait avoir armé contre Octavius qu'on lui avait rendu suspect. Octavie, qui l'accompagnait, prévint pourtant les hostilités. Médiatrice entre son mari et son frère, elle leur ménagea une entrevue à Tarente, et ils se réconcilièrent. Leur intérêt présent ne leur permettait pas de rompre encore. Antoine, qui méditait une expédition contre les Parthes, avait besoin d'un renfort de soldats, comme Octavius avait besoin d'augmenter ses forces navales. Ils se donnèrent donc mutuellement des secours, et ils se séparèrent. Antoine, qui partit pour l'Orient, laissa Octavie en Italie, disant qu'il ne voulait pas l'exposer aux fatigues de la guerre. Dans le vrai, c'est qu'il ne voulait pas l'emmener en Égypte, où le rappelait son amour pour Cléopâtre.

Avant J. C. 36, de Rome 718.

Ruine et mort de Sex. Pompéius.

La guerre de Sicile recommença et finit la même année. Pompéius, entièrement défait par Agrippa, s'enfuit en Asie, où il aurait trouvé un asile, si son ambition inquiète ne lui eût pas fait encore prendre les armes. Il fut obligé de se rendre aux lieutenans d'Antoine, qui le firent périr.

Avant J. C. 36, de Rome 718.

Octavius dépouille Lépidus.

Lépidus avait passé en Sicile avec des forces considérables; mais il ne se proposait de seconder son collègue que pour lui enlever la dépouille de Pompéius. Ce projet ne lui réussit pas. Ayant été abandonné de ses troupes, il fut relégué à Cir-

céies, où il passa le reste de ses jours dans l'obscurité. C'était un homme sans talens et sans considération. Octavius, qui s'empara de l'Afrique, lui laissa seulement le grand pontificat, qui était inamovible.

Cette année est l'époque de la grandeur d'Octavius. Maître de tout l'Occident, il ne parut occupé qu'à faire goûter les douceurs de la paix. Sans être moins cruel, il devint moins sanguinaire. Il est vrai qu'il sacrifia à sa vengeance ou à sa sûreté les chevaliers et les sénateurs qui avaient suivi le parti de Pompéius : mais il se fit envers le peuple un plan de modération qui commença à faire goûter son gouvernement. Cependant il n'est pas vraisemblable qu'il eût jamais pu réduire sous sa domination toutes les provinces de l'empire, si Antoine n'avait pas travaillé dès lors à se rendre odieux et méprisable.

Il commence à faire aimer sou gouvernement lorsqu'Antoine se rendait odieux et méprisable.

Avant J.C. 36, de Rome 718.

Au milieu des préparatifs de la guerre contre les Parthes, Antoine, occupé de sa passion pour Cléopâtre, fit venir cette reine en Syrie. Il lui donna toute la Phénicie, excepté Tyr et Sidon, la Cèle-Syrie, une partie de la Judée, et une partie des pays arabes nabathéens, dépouillant plusieurs princes qui étaient sous la protection de la république. Il ajouta encore à ces dons la cession des droits du peuple romain sur l'île de Chipre et sur Cyrène, anciens démembremens de la monarchie d'Égypte. Ce sont ces libéralités qui

Antoine donne plusieurs provinces a Cléopâtre.

commencèrent à le rendre odieux : nous verrons bientôt comment il se rendra méprisable.

Guerre qu'il fait aux Parthes. Son imprudence et ses pertes.

Après s'être séparé de Cléopâtre, il partit pour l'Arménie, où était le rendez-vous de ses troupes, et où régnait Artabaze, fils de Tigrane, alors allié des Romains. La grande Médie, qui avait Ecbatane pour capitale, était sous l'empire des Parthes. Le reste de cette province avait un roi particulier, auquel Artabaze faisait la guerre, et auquel les Parthes donnaient des secours. Antoine regarda cette guerre comme une occasion favorable à ses desseins. Il avait une armée de cent mille hommes.

La saison était avancée. Ses troupes, fatiguées d'une marche de trois cents lieues, avaient besoin de repos. On lui conseilla de passer l'hiver dans l'Arménie, où il pouvait tout préparer pour entrer dans la Médie dès les premiers jours du printemps, et avant que les Parthes eussent rassemblé leurs forces. Son amour ne put souffrir ce délai. Impatient de retourner victorieux en Égypte, il marcha sur-le-champ pour assiéger Praaspa, capitale du roi des Mèdes; et, afin d'arriver plus tôt devant cette place, il laissa en chemin ses machines de guerre sous la garde de deux légions. Presque aussitôt ces légions furent taillées en pièces par le roi des Parthes, qui venait au secours de Praaspa, et cet échec fut suivi de la défection d'Artabaze, qui retourna dans son royaume avec toutes ses troupes.

Sans machines de guerre, les Romains faisaient de vains efforts contre une place forte et bien munie. Assiégés eux-mêmes dans leur camp, ils étaient exposés aux attaques brusques et fréquentes d'un ennemi qu'ils ne pouvaient vaincre; car l'armée des Parthes se dissipait et reparaissait avec la même facilité. Dans cette situation, Antoine eut à se reprocher son imprudence. Il lui était impossible de se rendre maître de Praaspa, et il lui était presque impossible de se retirer; mais, s'il tardait, la retraite devenait tous les jours plus difficile.

Il leva le siége, et partit. Il traversa cent lieues de pays. Toujours harcelé par les Parthes, il livra dix-huit combats d'où il sortit vainqueur. Il souffrit beaucoup de la disette. Souvent même il manqua d'eau. Il perdit ses bagages et vingt-quatre mille hommes dont la plus grande partie périt par maladies; et, ayant ramené en Arménie son armée épuisée de fatigues, il fut forcé à user de dissimulation avec Artabaze, pour obtenir de ce roi, qui l'avait abandonné, l'argent et les vivres dont il avait besoin.

Combien les soldats lui étaient attachés.

Antoine éprouva dans cette retraite combien les soldats lui étaient dévoués. Ils le consolaient: ils ne paraissaient inquiets que pour lui; et plus ils souffraient eux-mêmes, plus ils lui donnaient des marques de respect et d'attachement. Ces sentimens étaient dus à son courage, à ses talens, à

sa franchise et à son caractère sensible et compatissant. Mais la prospérité était funeste pour lui, parce qu'elle étouffait ses vertus, et qu'elle donnait un libre cours à ses vices.

Autres pertes qu'il fait par impatience de revoir Cléopâtre.

Il lui fallait des succès pour faire oublier les pertes qu'il avait faites, et qu'il ne pouvait attribuer qu'à son imprudence. Cependaut, au lieu de prendre ses quartiers d'hiver en Arménie, ce qui l'aurait mis dans une position à recommencer la guerre avec avantage, il se hâta de ramener son armée en Syrie; et dans cette marche, à travers les neiges et les glaces, il perdit encore huit mille hommes. Voilà ce qu'il sacrifiait à l'empressement de revoir Cléopâtre, qui vint au-devant de lui jusqu'à Sidon. Il la suivit bientôt en Égypte, où il employa plus d'une année à de nouveaux préparatifs de guerre. Il avait de la peine à s'arracher aux charmes de cette reine.

Avant J. C. 36, de Rome 718.

Il fait la conquête de l'Arménie.

Lorsque tout fut prêt, il tourna ses armes contre Artabaze, dont il feignait d'être encore l'allié. Il lui envoya des députés pour l'engager à le venir joindre; et ce roi, ayant été obligé, pour écarter tout soupçon, de se rendre dans le camp d'Antoine, fut arrêté. Alors la conquête de l'Arménie devint facile, et ce fut à quoi le triumvir borna ses exploits pour cette campagne.

Avant J. C. 34, de Rome 720.

Il triomphe à Alexandrie.

De retour en Égypte, il triompha dans la capitale de ce royaume, et devint par cette démarche un objet de scandale pour les Romains. C'était,

selon eux, prostituer le triomphe, que de le transporter dans une ville étrangère, pour en donner le spectacle à une reine, et pour mettre à ses pieds les dépouilles d'un roi auparavant allié de la république.

Prêt à marcher contre les Parthes, il revient en Égypte.

Avant J. C. 33, de Rome 721.

Ce général devait donner bientôt un plus grand scandale. Il était revenu en Syrie dans le dessein de marcher contre les Parthes. La circonstance paraissait pour lui d'autant plus favorable, qu'il venait de s'assurer de l'alliance du roi des Mèdes, et que l'empire des Parthes était alors fort troublé. Tout à coup néanmoins il abandonna son projet, et revint en Égypte pour dissiper les inquiétudes de Cléopâtre, qui était jalouse d'Octavie, ou qui feignait de l'être.

Il défend à Octavie de venir en Asie.

Octavie ne cédait point en beauté à la reine d'Égypte. Elle avait des grâces, un caractère aimable. Elle jouissait d'une considération méritée par ses vertus, et son mari l'avait aimée. Elle venait pour se rendre auprès de lui, lorsqu'en arrivant à Athènes elle reçut des lettres d'Antoine qui lui défendait d'aller plus avant. Elle obéit, et revint à Rome.

Son amour pour Cléopâtre achève de le rendre odieux et méprisable.

Antoine ne se borna pas à donner à Cléopâtre cette preuve de son amour : il voulut encore la rassurer à jamais par une démarche d'éclat. Jouet d'une femme artificieuse, qui feignait de l'aimer, il s'aveugla sur ce qu'il devait à la république, et sur ce qu'il se devait à lui-même; et, sacrifiant

sa réputation à son amour, il se rendit méprisable aux Romains.

Il fit élever dans le Gymnase deux trônes, l'un pour lui, l'autre pour Cléopâtre. Là, en présence du peuple d'Alexandrie, il jura qu'il tenait Cléopâtre pour son épouse légitime. Il la déclara reine d'Égypte, de Lybie, de Chipre, de Cèle-Syrie, conjointement avec Césarion, qu'il reconnut pour fils du dictateur. A deux fils qu'il avait eus d'elle, Alexandre et Ptolémée, il distribua des royaumes : au premier, l'Arménie et la monarchie des Parthes, dont il se proposait la conquête; au second, la Syrie, la Phénicie et la Cilicie. Enfin il donna à l'un et à l'autre le titre de roi des rois. Après avoir fait de pareilles dispositions, il s'inquiéta si peu de ce qu'on en penserait à Rome, qu'il en écrivit lui-même les détails aux deux consuls, Domitius Ahénobarbus et C. Sosius.

Octavius obtient un décret qui prive Antoine de la puissance triumvirale.

Avant J. C. 32, de Rome 722.

Les consuls, qui s'intéressaient à lui, supprimèrent ses lettres. Mais une reine épousée par un général romain, ses fils reconnus pour rois, et des provinces démembrées de l'empire, sont des choses qui ne pouvaient pas être long-temps ignorées, et qui devaient exciter l'indignation publique. Octavius, aussitôt qu'il en eut été informé, eut soin d'en instruire le sénat et le peuple; et il représenta son collègue comme un homme capable, s'il en avait le pouvoir, d'assujettir Rome à Cléopâtre, et de transporter le siége de l'empire dans la ca-

pitale de l'Égypte. La conduite d'Antoine ne donnait que trop de fondement à ces soupçons. Les déserteurs de son parti les confirmaient; et ceux mêmes qu'on croyait lui être encore attachés, et ne l'avoir abandonné que pour se dérober à la haine de Cléopâtre, contribuaient à le rendre odieux et méprisable, par cela même qu'ils l'avaient abandonné. Dans cette disposition des esprits, il fut facile à Octavius d'obtenir un décret qui privait Antoine de la puissance triumvirale, et la guerre fut résolue. Il est vrai qu'il ne la fit déclarer qu'à Cléopâtre; mais Antoine la lui déclara à lui-même.

Lenteur avec laquelle Antoine se prépare à la guerre.

Octavius, qui n'avait pas fait ses préparations avait besoin de toute l'année pour les achever. Il manquait d'argent, et les impositions auxquelles il était forcé d'avoir recours soulevaient contre lui tous les peuples. Dans une telle conjoncture il ne craignait rien tant que d'être attaqué.

Antoine, maître des richesses de l'Orient, pouvait se hâter. Mais, pendant que ses troupes se rassemblaient lentement aux environs d'Éphèse, il était lui-même à Samos, où il donnait des fêtes à Cléopâtre. Il vint ensuite avec elle à Athènes, où, parmi les jeux de toute espèce, il lui fit rendre les plus grands honneurs. C'est ainsi qu'il consumait le temps. Il se conduisit avec tant de lenteur et de négligence, que le printemps suivant, lorsque toutes ses légions n'étaient pas encore arrivées,

Avant J. C. 31, de Rome 723.

et que la plupart de ses vaisseaux manquaient de matelots et de rameurs, il fut au moment d'être surpris par Octavius, qui partit de Brindes avec toutes ses forces.

Journée d'Actium.

La journée d'Actium termina cette querelle par une bataille navale, engagée à la vue des deux armées de terre, vis-à-vis de l'embouchure du golfe d'Ambracie. On combattait de part et d'autre avec un égal courage, et il n'y avait encore rien de décidé, lorsque tout à coup Cléopâtre s'enfuit avec ses vaisseaux; et, ce qui n'est pas concevable, c'est qu'Antoine courut après elle, abandonnant ceux qui mouraient pour lui. Ses troupes se défendirent encore pendant quelques heures, et ne se rendirent que lorsque la mer, devenue grosse, ne permettait plus de combattre. L'armée de terre, composée de dix-neuf légions, se refusait à toutes les propositions de l'ennemi. Elle ne pouvait se persuader que son général l'eût abandonnée; et elle s'attendait à le voir reparaître d'un moment à l'autre. Mais enfin, forcée de céder à la nécessité, elle prêta serment au vainqueur le septième jour après la bataille.

Avant J. C. 31, de Rome 723.

C'est ainsi qu'Antoine s'oublia. A la tête de son armée de terre, dont il avait éprouvé le zèle et le courage, il aurait pu se regarder comme assuré de la victoire. Par complaisance pour Cléopâtre, avec des vaisseaux mal équipés et peu exercés, il attaqua une flotte qui avait appris à manœuvrer

et à combattre dans la guerre contre Pompéius; et, au milieu de l'action, il abandonne toutes ses troupes pour courir après cette reine.

Antoine est trahi par Cléopâtre. Ils se tuent l'un et l'autre.

Il ne lui manquait plus que d'en être trahi. Il le fut. Octavius, qui avait passé en Asie, s'avançait vers l'Égypte. Cléopâtre lui fit livrer Péluse. Elle entretenait avec lui une négociation secrète, et elle osait espérer de s'en faire aimer. Mais elle plongea en quelque sorte dans le sein d'Antoine le poignard dont il se tua; et, après avoir fait sur Octavius l'essai de ses charmes, elle se tua elle-même pour ne pas orner un char de triomphe.

Avant J. C. 30, de Rome 724.

Octavius affecte de la modération.

Octavius revint à Rome, où le sénat lui prodigua tous les honneurs. Il se conduisit avec la modération qu'il affectait depuis la défaite de Pompéius. Il usa de clémence parce qu'il lui importait de gagner les partisans d'Antoine, et qu'il ne restait plus dans le parti républicain de têtes qui fussent à redouter. Il fit des largesses au peuple; il donna des spectacles; il remit ce qui était dû au fisc; il récompensa ses troupes avec de l'argent et avec des terres qu'il acheta. Les richesses immenses qu'il rapportait d'Égypte fournirent à toutes ces libéralités. A cette année commença la monarchie, qui ne finira qu'avec l'empire.

Avant J. C. 29, de Rome 725.

Il a dû son élévation aux circonstances.

César ne dut son élévation qu'à lui-même. Octavius dut la sienne aux circonstances, et il les trouva si favorables, qu'il se fût épargné bien des cruautés s'il eût eu plus de courage ou plus de ta-

lens. Il dut ses soldats à l'adoption du dictateur; le besoin que la république eut de lui, à la conduite inconsidérée d'Antoine; à Cléopâtre, le bonheur de n'avoir plus de concurrent; à la flatterie, la réputation de grand homme.

LIVRE ONZIÈME.

INTRODUCTION

A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

Il faut, Monseigneur, que l'étude de l'histoire vous accoutume à prévoir l'avenir, si vous voulez être capable de le prévoir quand vous aurez un peuple à gouverner. C'est cette prévoyance qui fait les grands souverains. Celui qui ne prévoit rien ne saurait prévenir les abus; et lorsqu'il veut remédier à ceux qu'il n'a pas su prévoir, il court risque d'en faire naître de semblables ou de plus grands.

La prévoyance est nécessaire aux souverains.

C'est en observant les peuples dont on étudie l'histoire qu'on apprend à saisir d'un coup d'œil l'enchaînement des causes et des effets, et qu'on voit dans les siècles antérieurs se préparer des révolutions pour le bonheur ou pour le malheur des siècles qui doivent suivre.

Comment elle s'acquiert.

Nous acquérons facilement cette prévoyance

lorsque nous considérons toutes les révolutions d'une nation qui n'est plus ; car si nous savons observer comment toutes ces révolutions naissent les unes des autres, nous voyons, dans un premier âge, comme dans un germe, tous les temps où elles se sont succédé.

Or, Monseigneur, de quelque manière que les événemens se varient, ils ne peuvent jamais avoir pour résultat que le bonheur ou le malheur des peuples; et les causes qui peuvent produire aujourd'hui ce bonheur ou ce malheur sont les mêmes qui l'ont produit dans les siècles qui nous ont précédés, et elles seront encore les mêmes dans les siècles à venir.

Objet de ce livre.

C'est par les mœurs qu'un peuple est heureux ou malheureux. Tout ce qui a quelque influence sur les mœurs mérite donc d'être observé. A cet égard, il nous reste quelques observations à faire sur les Romains. Elles seront le sujet de ce livre.

CHAPITRE PREMIER.

De la passion des Romains pour les spectacles.

Jeux du Cirque.

Les jeux qu'institua Romulus en l'honneur de Consus, dieu des conseils, ont été nommés jeux du Cirque, d'après la forme de l'hippodrome, que

Tarquin l'Ancien fit construire pour en donner le spectacle.

Il paraît que dans les commencemens ces jeux se bornaient à des courses de chars et de chevaux. Nous avons vu que, l'an de Rome 490, M. et D. Brutus donnèrent pour la première fois des combats de gladiateurs. Les combats d'athlètes ne furent introduits dans ces jeux que long-temps après, en 568; et vers le même temps on fit combattre des hommes contre des ours, contre des lions, etc. Je ne veux considérer ces choses que par l'influence qu'elles ont sur les mœurs. C'est pourquoi je n'entrerai pas dans de grands détails.

Vers le milieu du sixième siècle, on faisait combattre trente couples de gladiateurs, ou même davantage. Dans les commencemens, le nombre en avait été beaucoup moins grand; mais il s'était toujours accru, et il s'accrut encore. César en donna trois cent vingt couples pendant son édilité. Ce spectacle durait quelquefois plusieurs jours.

On ne se borna pas non plus à faire combattre deux ou trois hommes contre deux ou trois bêtes féroces. Sylla donna, pendant sa préture, un combat de cent lions contre cent hommes. Avant lui on laissait les chaînes à ces animaux lorsqu'ils allaient combattre : aux jeux de Sylla, on les leur ôta pour la première fois. On augmentait le danger, afin d'augmenter le plaisir des spectateurs.

Féroces sous Romulus, les Romains n'ont ja- Avec quelle

férocité les Romains se portaient à ces jeux.

mais cessé de l'être. Plusieurs causes entretenaient leur férocité : les guerres, qui se succédaien tsans interruption, la pratique d'exterminer les peuples qui avaient le courage de leur résister, les triomphes dont les principaux ornemens étaient les dépouilles des nations vaincues, les captifs qui avaient échappé au fer des soldats, et les simulacres des villes qu'on avait prises, saccagées et ruinées.

La férocité des Romains croissait encore avec les progrès de la république : car un peuple conquérant ne peut être qu'un despote inhumain. Si le luxe adoucit ses mœurs à quelques égards, il achève d'étouffer en lui tout sentiment d'humanité.

Avec ce caractère, les Romains devaient s'abreuver du sang qui coulait sur l'arène. Il n'y avait point de spectacle qui leur fût plus agréable, et où il y eût un plus grand concours de citoyens de toute condition. Cette fureur allait au point, qu'au milieu des repas on se donnait souvent le plaisir barbare de faire combattre des gladiateurs. Dès que c'était là les jeux des Romains, il ne faut plus s'étonner des horreurs qu'ils commettent pendant les guerres civiles.

Première poésie des Romains.

Les Romains ont eu de bonne heure une sorte de poésie. C'était une prose cadencée qu'ils chantaient en dansant, lorsqu'ils offraient des sacrifices. Il paraît qu'ils durent aux Étrusques tout ce que l'art put ajouter à cette poésie; car leurs

vers se nommaient *fescennins*, de Fescenia, ville d'Étrurie.

Comme ces danses et ces chants devinrent un objet d'émulation, ceux qui n'y réussissaient pas furent exposés aux railleries de ceux qui s'y distinguaient; et les Romains employèrent à se donner mutuellement des ridicules le même langage qu'ils avaient d'abord consacré à chanter les dieux. Insensiblement ils parlèrent de tout en poésie, et avec d'autant plus de facilité, qu'il fallait peu de talent pour faire des vers fescennins.

Ils étaient dans l'usage d'offrir tous les ans à Cérès et à Bacchus les prémices de leur récolte; et ils les présentaient dans un bassin qu'ils nommaient *satura* ou *satyra* de *satur* plein, parce qu'ils y accumulaient des fruits de toute espèce. Ce mot fut ensuite employé pour exprimer toute sorte de mélanges. On le donna, non-seulement, aux mets composés de plusieurs choses, mais encore aux lois qui renfermaient des règlemens sur plusieurs chefs; et par une semblable analogie, on le transporta aux pièces de vers où l'on ramassait tout ce qu'une imagination grossière pouvait produire. Telle a été la satire dans son origine.

La raillerie avait été l'accessoire de ce poëme : elle en devint le principal, et elle dégénéra en invectives et en calomnies. Une loi des douze tables, qui condamnait à mort ceux qui auraient composé des vers contre la réputation d'un ci-

toyen, fait voir jusqu'où cet abus avait été porté vers la fin du troisième siècle.

Commencement des jeux scéniques.

Nous avons vu que, l'an de Rome 391, les Romains, dans l'espérance d'apaiser la colère des dieux et de faire cesser la peste, firent venir d'Étrurie des histrions, dont tout le talent était de danser au son de la flûte. C'est à cette époque qu'on a fait commencer parmi eux les jeux scéniques. Du mélange de la poésie des Romains avec les danses des Étrusques, naquirent des pièces de théâtre, auxquelles on conserva le nom de satires. C'était des farces informes et grossières, où les acteurs agissaient et parlaient sans avoir de plan arrêté.

Andronicus donne le premier aux Romains l'idée d'un drame régulier.

Tels furent à Rome les jeux scéniques jusqu'en 514, que Livius Andronicus, affranchi de M. Livius Salinator, leur fit prendre une forme toute nouvelle. Cependant il n'inventa rien. Grec de naissance, il ne fit que transporter à Rome un genre de drame que la Grèce avait créé et perfectionné. Il fut sans doute fort au-dessous de ses modèles : il est même vraisemblable qu'une imitation plus parfaite aurait eu peu de succès chez un peuple encore grossier. Quoi qu'il en soit, ce fut alors que le théâtre donna pour la première fois aux Romains l'idée d'une action suivie et soutenue, ce qui leur fit abandonner leurs satires pour un temps.

A Rome, comme

C'est surtout dans le cours de deux guerres,

celle contre les Perses et celle du Péloponèse, que la Grèce a produit de grands écrivains et de grands artistes en tout genre; et, dans le siècle suivant, le goût des arts et des sciences sembla croître avec les troubles.

en Grèce, c'est dans des temps de guerre que les arts ont fleuri.

Il en a été de même à Rome. La première guerre punique venait d'être terminée lorsque Andronicus parut, et la poésie continua de faire des progrès jusqu'à Jules César, époque où tous les arts concouraient à l'embellissement de la capitale, où florissait le plus grand des orateurs, où la philosophie se répandait, et où tous les genres de littérature étaient cultivés. Aussi la poésie fit rapidement de nouveaux progrès. Les deux plus grands poëtes, Horace et Virgile, se formaient sur la fin des dernières guerres civiles.

Térence, qui vivait du temps du second Africain et de Lélius, a été l'époque du goût parmi les Romains. Il donna le modèle d'après lequel le goût se perfectionna dans tous les genres, et il ne restait plus de progrès à faire à cet égard, lorsqu'après la bataille d'Actium Octavius devint le maître de l'empire. C'est la flatterie qui a attribué à ce monarque les progrès de tout ce qui se perfectionnait sans lui. Je conviens que la protection des princes peut multiplier les écrivains; mais l'estime publique fait seule les bons.

Térence a été l'époque du goût parmi les Romains.

Depuis Térence, la comédie ne fit plus de progrès. Il ne paraît pas que la tragédie se soit jamais

élevée au-dessus du médiocre; mais tous les autres genres de poésie atteignirent à la perfection.

Combien chez les Grecs les circonstances étaient favorables aux progrès de la poésie dramatique.

Lorsque Thespis, Eschile, Sophocle et Euripide créèrent la tragédie, il y avait plus de quatre cents ans qu'Homère avait perfectionné la poésie épique. Dans cet intervalle, on écrivit en vers sur toute sorte de matières, et il se forma d'excellens poëtes, surtout dans le genre lyrique.

Les poëmes étaient récités dans les places et dans les jeux publics, par les poëtes ou par les rapsodes. Le peuple, qui accourait à ces lectures, approuvait ou blâmait suivant qu'il était affecté. Il comparait les ouvrages qu'il avait entendus avec ceux qu'il entendait; et, en rapprochant les uns des autres, il apprenait à juger du beau et à l'apprécier.

Voilà les spectateurs que les poëtes tragiques de la Grèce avaient pour juges. C'étaient des hommes dont le goût exercé recherchait dans les tragédies la netteté, la précision, l'élégance et la régularité qu'ils s'étaient fait une habitude de sentir dans les autres genres de poésie.

Les poëtes qui ont donné les premières comédies sont postérieurs à Thespis d'environ cent ans. Ils vivaient dans le siècle de Périclès, c'est-à-dire dans le siècle des grands architectes, des grands sculpteurs et des grands peintres, comme des grands poëtes. C'était le temps où le goût, qui s'exerçait à la fois dans tous les genres, ache-

vait de se perfectionner. On conçoit donc que la comédie devait se perfectionner elle-même.

Combien elles leur étaient contraires chez les Romains.

Autant les circonstances étaient favorables aux progrès de la poésie dramatique chez les Grecs, autant elles leur étaient contraires chez les Romains. Lorsque les jeux scéniques commencèrent à Rome, le peuple n'avait encore rien vu qui pût lui donner l'idée d'un poëme régulier et bien écrit. Aussi goûta-t-il peu les comédies de Térence. Son insensibilité allait au point, qu'au milieu des plus belles scènes, il demandait un ours, des athlètes ou des gladiateurs. Il fallait à ce peuple des spectacles de sang.

Les Romains étaient donc dépourvus de goût, et leur passion pour les jeux du Cirque semblait leur ôter jusqu'au pouvoir d'en acquérir. Voilà pourquoi la poésie dramatique a fait peu de progrès parmi eux. Dans ce genre, leur suffrage pouvait plutôt égarer les poëtes que les conduire à la perfection. Les poëtes supérieurs, tels qu'Horace et Virgile, se sont bornés à écrire pour des lecteurs dont le goût s'était formé par l'étude des poëtes grecs; et c'est en quelque sorte en Grèce, plutôt qu'à Rome, que la poésie latine devait se perfectionner.

Progrès de la déclamation. Pantomimes.

Ce qui attirait les Romains au théâtre, c'était moins l'excellence des drames que la manière dont on les déclamait. Comme la déclamation était la première et la principale partie de l'art oratoire,

elle était aussi la première et la principale partie de l'art dramatique. Aussi les jeux scéniques ont-ils fait à cet égard des progrès que nous avons de la peine à comprendre.

Tout était noté dans la déclamation des anciens, et les syllabes et les gestes; de sorte que l'acteur était assujetti à une mesure, comme aujourd'hui le musicien et le danseur.

Ce mouvement mesuré donna lieu de partager la déclamation entre deux acteurs, dont l'un récitait, et l'autre faisait les gestes. Livius Andronicus, qui jouait dans une de ses tragédies, s'étant enroué à répéter plusieurs fois des morceaux que le peuple avait goûtés, fit trouver bon qu'un esclave récitât les vers, tandis qu'il faisait lui-même les gestes. Il mit d'autant plus de vivacité dans son action, que ses forces n'étaient point partagées; et son jeu ayant été applaudi, cet usage prévalut dans les monologues.

Depuis ce partage, l'art des gestes, faisant tous les jours de nouveaux progrès, devint sous Auguste un langage qui n'eut plus besoin de celui des sons articulés. Les pantomimes jouaient des pièces entières sans prononcer un seul mot.

L'art des pantomimes charma les Romains dès sa naissance, et la passion du peuple fut extrême pour ces comédiens, qu'il préférait à tous les autres. Il me semble que cette passion devait nuire au progrès de la poésie dramatique.

On a remarqué que la représentation de trois pièces de Sophocle a plus coûté aux Athéniens que la guerre du Péloponèse. Rome, plus riche, faisait encore de plus grandes dépenses en spectacles, et le peuple se passionnait pour les jeux, parce qu'il en admirait la magnificence. Des spectacles qui auraient moins coûté, lui auraient moins plu.

Dépenses ruineuses, où engageait la passion du peuple pour les jeux.

Il y avait des jeux qui se donnaient régulièrement toutes les années, et dont les édiles faisaient les frais. Il y en avait d'autres qui se donnaient extraordinairement. On les nommait votifs, parce qu'on les célébrait en conséquence des vœux qui avaient été faits pour assurer le succès d'une entreprise, ou pour apaiser les dieux dans des temps de calamité. La république faisait les frais de ceux-ci, parce que c'était en son nom qu'on les avait voués ; et comme le sénat en réglait la dépense, elle était modérée.

Dans les jeux, au contraire, que donnaient les édiles, la dépense n'avait point de bornes ; et il serait difficile de se faire une idée des sommes que plusieurs prodiguaient à cette occasion dans le dernier siècle de la république.

Les édiles ornaient d'étoffes précieuses, de statues, de tableaux, toutes les rues et toutes les places par où devait passer une procession solennelle, qui précédait toujours la célébration des jeux : procession où les pontifes, les prêtres, les

augures, tous ceux qui avaient quelque emploi dans les temples, marchaient en habit de cérémonie, et où l'on portait en pompe les images et les statues des dieux.

Les édiles donnaient ensuite les jeux, c'est-à-dire des courses, des combats et des représentations dramatiques. C'est alors qu'ils étalaient à l'envi la plus grande magnificence dans les chars, dans les chevaux, dans les prix destinés aux vainqueurs; dans le nombre des athlètes, des gladiateurs, des lions, des ours, des tigres, des panthères, des éléphans et de toutes sortes d'animaux rares; dans les récompenses qu'ils donnaient aux acteurs, aux poëtes, aux musiciens; enfin dans la construction des théâtres.

Ils bâtissaient quelquefois des théâtres qui contenaient jusqu'à quatre-vingt mille spectateurs : ils les bâtissaient pour quelques jours avec la même solidité que s'ils avaient dû subsister : et ils les décoraient de tout ce que l'architecture, la sculpture et la peinture pouvaient fournir de plus rare et de plus riche.

Ce n'étaient pas seulement les édiles qui donnaient de pareils jeux. Il était libre aux préteurs et aux consuls d'en donner, et souvent de simples particuliers recherchaient, par cette voie, la faveur du peuple. Il n'y avait pas de plus sûr moyen de parvenir aux magistratures. Un homme riche, qui, pour éviter les dépenses des jeux, aurait voulu se

dispenser de passer par l'édilité, se serait exposé à un refus, lorsqu'il aurait brigué la préture ou le consulat.

La passion des Romains pour les jeux a été, sur la fin de la république, une des principales causes des désordres; pour amuser un peuple stupide et désœuvré, les citoyens les plus riches se ruinaient, et ils ruinaient encore les provinces qu'ils mettaient à contribution.

Les richesses ont nécessairement des bornes : cette passion des Romains n'en avait pas. Les empereurs ne seront donc pas assez riches pour la satisfaire, et on prévoit qu'ils ruineront l'empire. Bien d'autres causes contribueront encore à le ruiner.

CHAPITRE II.

Du goût des Romains pour les arts et pour les sciences.

Époque où les beaux-arts se sont introduits à Rome.

En Sicile, pendant la première guerre punique, les Romains commencèrent à prendre quelque connaissance des beaux-arts. Voilà vraisemblablement pourquoi Livius Andronicus hasarda sur le théâtre des poëmes plus réguliers que ceux qu'on avait joués avant lui.

Mais ce fut proprement après la prise de Sy-

racuse que les beaux-arts se montrèrent à Rome pour la première fois. Marcellus orna de vases, de statues, de tableaux, les temples de l'Honneur et de la Vertu, et plusieurs autres lieux publics.

Trois ans après, l'an de Rome 545, Fabius Maximus, qui se rendit maître de Tarente, n'emporta qu'une statue colossale d'Hercule, qu'il fit placer dans le Capitole. A cela près, il laissa aux Tarentins tous les ouvrages de sculpture et de peinture dont leur ville était décorée. Il crut dangereux de montrer aux Romains les arts qui avaient amolli les Grecs. Autant les historiens ont applaudi à sa conduite, autant ils ont blâmé Marcellus.

Polybe, Tite-Live, Plutarque et Caton le Censeur auraient voulu qu'on n'eût offert que des trophées d'armes aux yeux d'un peuple guerrier et conquérant. Il aurait donc fallu que les Romains n'eussent jamais vaincu que des peuples pauvres comme eux. Ceux qui blâmaient Marcellus auraient dû s'apercevoir que la précaution de Fabius était tout-à-fait inutile. Ce sont les Romains qui avaient tort d'être conquérans. S'ils voulaient conserver leurs anciennes mœurs, ils devaient cesser de l'être, depuis qu'ils ne pouvaient plus conquérir que des nations opulentes.

En effet, les conquêtes devaient amener les richesses ; et, par une suite nécessaire, les richesses devaient amener les arts. Aussi à peine les Grecs furent subjugués que Rome s'embellit de statues,

de tableaux, et devint le rendez-vous des plus fameux artistes de la Grèce et de l'Asie.

Avidité avec laquelle les Romains ravissent les ouvrages des grands artistes.

De tout ce que Marcellus transporta de Syracuse, il ne réserva rien pour lui. Mais, dans la suite, on cessa de consacrer à l'ornement des temples les ouvrages de sculpture et de peinture qui avaient décoré les villes grecques, comme on cessa de porter au trésor public l'or et l'argent des peuples vaincus. Ces choses avaient une valeur quelconque : c'en était assez. Elles excitèrent l'avidité avant de former le goût, et les maisons des citoyens puissans en furent ornées avec profusion.

Les généraux employaient toutes sortes de moyens pour enlever ce qu'il y avait de rare dans leurs provinces. Quelques-uns achetaient à vil prix ; d'autres ravissaient. Les plus modérés en apparence empruntaient pour ne pas rendre. Ils pillaient les maisons des particuliers ; ils pillaient les temples mêmes : et après avoir exercé ce brigandage dans leurs gouvernemens, ils l'exercèrent encore dans Rome. Sur la fin de la république, on ne voyait plus, dans les temples de l'Honneur et de la Vertu, les statues et les tableaux que Marcellus y avait déposés.

Pourquoi les Romains ont eu moins de goût que les Grecs.

Lorsque Mummius, après s'être rendu maître de Corinthe, chargea des entrepreneurs de transporter à Rome plusieurs statues et plusieurs tableaux des meilleurs artistes, il les menaça, s'il arrivait quelque dommage à ces chefs-d'œuvre.

de les obliger d'en fournir d'autres à leurs frais et dépens. Telle était l'ignorance grossière de ce consul. Alors cependant il y avait plus de soixante ans que Syracuse avait été prise; et la passion avec laquelle on recherchait les ouvrages des grands peintres et des grands sculpteurs paraîtrait prouver que le goût des arts s'était déjà répandu. Comment donc un consul pouvait-il être ignorant au point de ne pas savoir, au moins par ouï-dire, qu'il y a de la différence entre un tableau et un tableau?

Je conjecture que les Romains avaient d'autant plus de peine à se former le goût, qu'il leur était plus facile de ramasser tout ce que les arts avaient produit de plus précieux. En général, les gens riches faisaient des collections, parce qu'ils étaient riches. Incapables de juger du prix des choses rares qu'ils possédaient, souvent ils ne savaient pas les voir. Une preuve qu'ils avaient plus d'avidité que de goût, c'est que Rome, où le luxe attirait les plus grands artistes, n'en a pas produit un seul qui ait eu quelque célébrité.

Le goût est un jugement rapide, auquel toutes les facultés de l'esprit conspirent, et qui, embrassant dans ses comparaisons une multitude d'idées, demande une âme exercée sur chacune, et accoutumée à les saisir toutes ensemble. Pour acquérir du goût, il faut donc beaucoup voir, beaucoup comparer : il faut que tous les arts et toutes les sciences se prêtent mutuellement des secours.

C'est un avantage qu'ont eu les Grecs. Leurs premiers écrivains ont été tout à la fois poëtes, historiens, philosophes et orateurs. Sans doute ils ont d'abord été bien médiocres; mais ils réunissaient tous les genres; il les cultivaient tous à la fois; et par cette raison, ils devaient les perfectionner tous également. En effet ils les ont perfectionnés.

Lorsque les arts ont commencé à se montrer aux Romains, il n'y avait proprement parmi eux ni poëtes, ni historiens, ni philosophes, j'ajouterais même ni orateurs; car l'éloquence était encore bien grossière. A leurs yeux, qui n'avaient pas appris à voir, on montrait tout à coup une multitude de chefs-d'œuvre : étaient-ils capables d'en juger?

C'est par degrés que les arts se perfectionnent: le goût se forme également par degrés. Or les Romains n'ont eu les arts que parce qu'ils les avaient conquis, et lorsqu'ils les ont conquis, on les avait portés à la dernière perfection. Les Grecs avaient employé plusieurs siècles à les créer.

Ce n'est pas pour un peuple le siècle du goût que celui où, encore grossier, il emprunte tout à coup d'une nation éclairée les sciences et les arts. Alors il apprend moins les choses que les jugemens que les autres en ont portés. Il étudie sans méthode, il accumule sans choix, et il lui est tous les jours plus difficile de s'instruire. Un peuple ne commence donc à penser que lorsqu'il tente

de faire des découvertes par lui-même; et le besoin d'inventer peut seul lui donner des talens. Voilà le cas où ont été les Grecs. Comme ils ne pouvaient presque rien apprendre des étrangers, ils ont été en quelque sorte forcés d'avoir du génie, et ils ont inventé.

Il n'a pas été possible aux Romains de prendre le même essor. Puisque les arts étaient créés, ils ne pouvaient que les recueillir; et ils les enlevèrent, comme autrefois ils avaient enlevé des gerbes. N'ayant donc rien inventé, ils ne perfectionnèrent rien; parce que l'esprit qui perfectionne dans un temps est le même qui eût inventé dans un autre. Je conjecture qu'ils ont eu plus de magnificence que de goût, plus de recherche que de discernement; et que, juges médiocres des arts, ils ne les ont estimés que comme des choses de luxe.

En effet ils regardaient au-dessous d'eux de s'en occuper eux-mêmes, et ils bornaient toute leur gloire à commander à ceux qui les cultivaient. Certainement ce préjugé n'était pas favorable au goût; mais il leur était cher, et c'est d'après ce préjugé même que Virgile loue les Romains. Vous vous souvenez, Monseigneur, de ces beaux vers: *Excudent alii spirantia*, etc.

Les Romains qui ont eu du goût se sont formés d'après les Grecs.

Quoique le gouvernement de la république romaine fût propre à former des orateurs, ce fut par les leçons des Grecs que Cicéron se forma lui-même; et il surpassa bientôt Hortensius, qui était

alors le plus éloquent des Romains. Il étudia la langue des Grecs, leur poésie, leur histoire, leurs philosophes, leurs arts, leurs sciences. Il essaya même de faire des vers. S'il n'eût étudié que l'éloquence, il eût été moins éloquent; car il faut connaître bien des genres pour réussir dans un seul. C'est ainsi que tous les hommes de goût et de talent que Rome a produits se sont formés d'après les Grecs.

Les Grecs avaient peu de critiques ; les Romains n'en ont pas eu davantage, et ils avaient peu de disposition pour les sciences.

Dès que les Romains s'occupaient des arts par luxe plutôt que par goût, on conçoit que les sciences devaient avoir peu d'attrait pour eux. Aussi n'ont-ils eu ni géomètre, ni astronome, ni physicien. Varron, le seul savant que la république ait produit, s'est borné à des recherches d'érudition. Cicéron, qui était son contemporain, en fait grand cas. En effet Varron était un phénomène pour son siècle.

Quoique les Grecs aient méprisé toutes les nations, ils ne les ont jamais regardées avec indifférence. Comme ils se souvenaient des secours qu'ils avaient tirés de quelques-unes, ils ont toujours paru curieux de les connaître. Mais parce qu'ils aimaient le merveilleux et qu'ils étaient d'une grande crédulité, ils ramassaient les traditions avec peu de discernement. Ils semblaient n'interroger les peuples que pour apprendre des opinions; ils cherchaient dans la lecture des historiens le style plutôt que la vérité, et c'était assez

pour eux que l'histoire fût bien écrite. Voilà pourquoi ils ne nous donnent que des connaissances très-imparfaites et très-confuses des révolutions arrivées en Asie avant les conquêtes de Cyrus.

Ce n'est que sous les successeurs d'Alexandre que les Grecs ont paru s'appliquer sérieusement à l'étude de l'antiquité; et ils se hâtèrent de penser qu'il leur était possible de débrouiller l'histoire des siècles les plus reculés. Nous ne nous flattons jamais plus de réussir dans une science que lorsque nous commençons à nous en occuper; et, pour nous convaincre de notre impuissance, il faut que des tentatives inutiles se répètent pendant des siècles. Nous avons vu avec quelle obstination les anciens philosophes ont entrepris, les uns après les autres, d'expliquer la formation de l'univers : hasarderons-nous beaucoup, si nous jugeons que les historiens qui vivaient dans les mêmes temps se sont conduits avec le même esprit, et qu'ils ont eu la même confiance avec aussi peu de fondement? Il n'y a pas long-temps que les hypothèses régnaient dans l'histoire, parce qu'elles régnaient encore dans la philosophie. On voulait tout deviner, les événemens et la nature. Cela prouve que, lorsque les philosophes sont mauvais, les critiques le sont également. J'ajouterai même, et notre expérience le prouve, que les bons critiques ne viennent que long-temps après

les bons philosophes : les érudits sont les derniers à savoir douter.

Les Romains, aussi mauvais critiques et beaucoup moins curieux, étaient peu propres à faire des recherches, et ils ne s'y portaient pas. Ils nous parlent de leurs guerres, de leurs victoires, de leurs triomphes. On dirait qu'ils n'ont connu les peuples que pour les subjuguer ou pour les exterminer ; et ils semblent avoir voulu effacer tous les monumens qui en pouvaient transmettre l'histoire. En un mot, avec aussi peu de dispositions pour les sciences que pour les arts, ils ne les ont connus que parce qu'ils ont conquis la Grèce ; et ils n'ont guère su que ce qu'ils ont appris des Grecs, qui ont été leurs maîtres, et qui devaient être les nôtres.

CHAPITRE III.

De quelques usages des Romains.

Il n'est pas possible de se faire une idée exacte des usages.

Les relations sont peu propres à faire connaître les usages : les plus détaillées n'en donnent que des notions imparfaites. Si elles montrent le fond des choses, elles ne représentent que confusément la manière dont elles se font. C'est néanmoins dans la manière que consiste le prix réel ou imaginaire que chaque peuple attache à ses usages.

Presque tout est arbitraire en ce genre, et cependant chaque peuple croit ses usages fondés en raison. Ce préjugé est cause que les nations ont à cet égard bien de la peine à se juger. Soit qu'elles s'approuvent, soit qu'elles se condamnent, elles font les unes des autres des tableaux peu ressemblans.

D'ailleurs les usages ne sont pas constans. Ils se conservent à peu près les mêmes, tant qu'un peuple a peu de besoins. Mais aussitôt que le luxe commence, il amène des changemens dans les usages; et les révolutions qu'il produit sont d'autant plus grandes, qu'il fait lui-même de plus grands progrès.

Les usages qui méritent plus particulièrement d'être observés sont ceux qui se sont introduits dans le dernier siècle de la république [1].

DE L'HABILLEMENT.

La tunique.

La tunique était le vêtement que les Romains portaient immédiatement sur la peau : elle était, dans l'origine, fort grossièrement faite, et on peut se la représenter comme un sac, ouvert pour laisser passer la tête et les bras. Celles des femmes avaient seules des manches, et c'eût été une

[1] Je tire des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le peu que je dis à ce sujet.

marque de mollesse dans les hommes d'avoir les bras couverts.

Une ceinture assujettissait la tunique, et servait à la relever, lorsqu'on avait quelque chose à faire. C'est pourquoi *se accingere* signifiait se préparer à une chose. La ceinture.

En conséquence on paraissait plus ou moins capable d'agir, suivant la manière dont on portait sa ceinture; ce qui fut cause qu'on jugea des dispositions de l'âme sur cet indice, et qu'on nomma *altè cincti* les hommes d'un caractère sévère et courageux, et *discincti* ceux qui se livraient à la débauche ou à la mollesse.

Les Grecs ne portaient sur la tunique qu'un simple manteau : les Romains portaient une robe qu'ils nommaient *toge*. Elle était différente suivant les conditions et suivant les circonstances, et il y avait toujours dans l'habillement quelques marques propres à faire distinguer les dignités civiles ou militaires. Les tribuns du peuple paraissent avoir été les seuls magistrats qui n'avaient point de ces marques distinctives. La toge.

Le luxe tendait à tout confondre. On prodigua l'or, les pierreries et la pourpre. On multiplia les tuniques. On leur fit prendre différentes formes, et ce fut un art d'en disposer les plis avec grâce. Les femmes échancrèrent les leurs, de manière qu'elles montrèrent la gorge, les épaules et une partie du bras droit. La toge leur parut aussi trop Changemens que le luxe amène dans l'habillement.

simple : elles en augmentèrent insensiblement le volume, et elles y ajoutèrent une longue queue chargée d'ornemens. C'est ce qu'on nomma *stole*. Cet habit leur devint particulier. Mais parce que les raffinemens que la corruption produit tendent tour à tour à distinguer et à confondre les sexes, quelquefois les stoles se raccourcirent, et les toges s'alongèrent; de sorte que les femmes paraissent effrontées, et les hommes efféminés.

Les Romains n'ont connu que tard l'usage des tuniques de lin.

Ce n'est que sous les empereurs que les Romains ont eu des tuniques de lin. En Égypte cependant l'usage de ces tuniques remontait à la plus haute antiquité; et il y avait plusieurs siècles qu'elles étaient connues des Grecs, lorsque les Romains n'employaient encore le lin que dans les voiles de leurs vaisseaux. Dans la suite ils s'en servirent avec plus de luxe que de goût. Voulant de l'or et de la pourpre partout, ils en mêlèrent dans le tissu des tuniques, et ils semblèrent craindre qu'elles ne fussent pas assez rudes à la peau.

Leurs chaussures.

Il y a eu bien des sortes de chaussures chez les Romains : il a même été un temps où elles variaient comme les conditions. En général on en distinguait de deux espèces. L'une était une semelle qui laissait le pied à découvert, et qui s'attachait avec des courroies. L'autre couvrait tout le pied, montait jusqu'à mi-jambe, et s'arrêtait avec une espèce de ruban, auquel on faisait faire plusieurs tours.

Quoique les souliers fussent ordinairement de cuirs apprêtés, on en fit aussi de toutes les matières propres à les rendre plus légers et plus souples. Mais, parce qu'un goût dépravé portait autant à la magnificence qu'à la mollesse, on ne se contenta pas de les surcharger de pierreries; quelquefois on voulut encore que la semelle en fût d'or massif. Cette chaussure ne devait pas être commode.

Le noir pour les souliers des hommes et le blanc pour ceux des femmes étaient d'abord les seules couleurs décentes. Les courtisanes changèrent insensiblement cet usage, et firent donner la préférence aux souliers rouges, qu'elles affectaient de porter. Dans la suite, les empereurs furent si jaloux de cette couleur, que, l'ayant réservée pour eux, ils la défendirent aux hommes, et ne la permirent qu'aux femmes.

Quant à la coiffure, elle a été sujette à tous les caprices de la mode. Rien n'a plus varié, et les Romains ne paraissent s'être accordés que sur l'estime qu'ils faisaient du blond le plus ardent.

DES REPAS.

Le souper était proprement le seul repas des Romains : le matin, sur le midi, ils ne mangeaient qu'un morceau. Le souper principal repas des Romains.

Après avoir distribué des coupes aux convives

et fait des libations, on apportait le premier service, qui commençait ordinairement par des œufs frais, et on finissait le second par des fruits : d'où est venue l'expression *ab ovo usque ad mala*, pour dire du commencement à la fin.

Ces deux services se divisaient en plusieurs autres. Mais en quelque nombre qu'ils fussent, on ne les distingua jamais que par les noms de *primæ* et *secundæ mensæ*.

Le luxe de la table.

Les tables, servies pendant plusieurs siècles avec simplicité, furent couvertes avec profusion sur la fin de la république. On compta quelquefois jusqu'à quinze ou vingt services. Je ne répondrais pas du goût des Romains à cet égard. Il me semble que la bonne chère s'allie difficilement avec le grand luxe : aussi les gens riches estimaient-ils les mets par la rareté et par le prix plutôt que par la saveur.

Usages qui se pratiquaient.

L'usage de manger couché ne commença que vers la fin du sixième siècle. Ce furent les hommes qui l'établirent. Les femmes s'y refusèrent, tant que la république subsista; et on ne le permit que fort tard aux jeunes gens qui n'avaient pas encore pris la robe virile. Il étaient assis sur le bord du lit de leur plus proche parent.

La table était quarrée, sans nappe, d'un bois précieux, et incrustée de cuivre, d'argent, d'or, ou même de pierreries. Un des côtés restait libre pour le service, et le long des trois autres on ran-

geait trois lits : ce qui fit nommer *triclinium*, et la table et la salle à manger.

Chaque lit pouvait contenir trois ou quatre personnes, rarement davantage. Avant de s'y coucher, on quittait ses souliers, ou même on se lavait les pieds, afin de ne pas salir les étoffes précieuses dont ils étaient couverts.

On se rendait au *triclinium* avec une robe particulière, qui ne servait que pour les repas. Il n'eût pas été décent de s'y montrer avec tout autre habit. Ce qui paraît singulier, c'est que long-temps encore après Auguste, on n'était pas dans l'usage de fournir des serviettes aux convives : chacun apportait la sienne.

La place la plus distinguée était la première du lit-milieu. Le lit à la gauche de celui-là était pour les personnes auxquelles on devait le moins d'égard. Tels étaient ceux qu'on nommait *ombres*, parce qu'ils venaient sous les auspices des conviés qui les présentaient.

Un grand nombre d'esclaves était employé au service. Des joueurs de flûte et de hautbois accompagnaient les poissons et les oiseaux rares qu'on apportait. Les acclamations des convives se mêlaient au son des instrumens ; et un écuyer tranchant coupait les viandes en cadence.

Pendant le repas, on faisait paraître quelquefois des bouffons, des farceurs, des danseurs, des musiciens, des pantomimes, ou même des gladia-

teurs. On donnait, en un mot, des spectacles de toute espèce, et on prodiguait encore les parfums, comme pour flatter tous les sens à la fois.

Quand on a besoin de tant de choses, on ne s'amuse d'aucune; et tout cet appareil ne valait pas un repas simple, que la gaieté assaisonne. Forcés à revenir à des amusemens moins chers, souvent les grands, au milieu du repas, jouaient à pair ou non, au dé, à tout autre jeu; ils buvaient à la santé les uns des autres; ils se portaient celle de leurs amis; ils créaient un roi, qui imposait des lois aux convives : en un mot, ils cherchaient à se tirer de l'assoupissement où le luxe de la table les plongeait.

Avant de se séparer, on faisait des libations pour la prospérité de l'hôte. Celui-ci offrait ensuite des présens à ses convives : il distribuait une partie des restes aux esclaves, réservait l'autre, et brûlait les choses qui ne méritaient ni d'être données ni d'être gardées. Cette dernière cérémonie était une espèce de sacrifice, qu'on nommait *protervia*. Caton d'Utique fit allusion à cet usage, lorsqu'il dit d'un homme qui, après avoir mangé tout son bien, mit le feu à sa maison : *Il n'a rien fait qui ne soit dans les règles.*

Les lois somptuaires n'ont pas été un frein au luxe de la table.

Les détails où je viens d'entrer suffisent pour vous faire juger des excès où le luxe de la table fut porté. On tenta inutilement d'y mettre un frein. On renouvela plusieurs fois une loi qui

ordonnait de manger dans la pièce de la maison qu'on nommait *atrium* : espèce de vestibule où l'on était exposé aux yeux du public. On régla même la dépense de la table. Mais la licence, devenue plus forte que les lois, rendit inutiles toutes ces précautions. Chacun se dégoûta des vestibules : on voulut se dérober aux regards, et les salons qu'on bâtit à cet effet furent l'occasion d'un nouveau luxe.

DES BAINS.

Bains publics construits d'abord simplement, et ensuite avec magnificence.

Comme les Romains ne connaissaient pas l'usage du linge, ils étaient dans la nécessité de se baigner fréquemment. Pendant long-temps ils ne se sont baignés que dans les rivières. Ce n'est du moins que sur la fin de la république qu'ils ont commencé à construire des bains publics. On s'y baignait pour la quatrième partie d'un as ; c'est-à-dire pour trois deniers de notre monnaie.

Les bains, d'abord construits simplement et avec peu de dépense, devinrent dans la suite des édifices dont on admira la grandeur et la beauté. M. Agrippa, étant édile, en fit construire cent soixante-dix, où les citoyens se baignaient gratis à l'eau chaude et à l'eau froide. Plusieurs empereurs suivirent cet exemple ; et cette libéralité fut si agréable au peuple, que ce fut un des plus sûrs moyens de lui plaire.

Abus des bains.

Alors l'usage de se baigner dégénéra bientôt en abus. On vint aux bains par mollesse, par oisiveté : on y vint, parce qu'il y avait un grand concours, et c'est là que les poëtes qui aimaient à réciter leurs vers venaient chercher des auditeurs.

Les gens riches avaient chez eux des bains qui étaient moins construits pour le besoin que pour la sensualité. Lorque les empereurs s'ennuyaient, ces bains étaient pour eux d'une grande ressource ; et on en a vu qui se baignaient jusqu'à cinq ou six fois par jour.

Les empereurs se baignaient quelquefois avec le peuple.

Quelques-uns ne dédaignaient pas néanmoins de se baigner avec le peuple. On raconte qu'Adrien ayant rencontré dans un bain public un vieux soldat qu'il reconnut, et qu'ayant remarqué que, faute de valet pour le nettoyer, ce vieillard se frottait le dos contre les murs, il lui donna des esclaves et de quoi les nourrir. Peu de jours après, d'autres vieillards ne manquèrent pas de se trouver aux bains, et de se frotter aussi le dos contre les murs : mais ils n'eurent que des étrilles, et l'empereur, qui les leur fit distribuer, leur ordonna de s'étriller les uns les autres.

Quand on était en deuil, on ne se montrait pas aux bains.

L'usage ne permettait pas de se montrer aux bains publics lorsqu'on était en deuil : c'était une chose si universellement reçue, que les mots *squallor et sordes* sont pris pour deuil dans les meilleurs écrivains. Il semblait que pour être triste, il fallût

être malpropre. C'est une idée de décence qui paraît aujourd'hui bien singulière; mais avant les Romains, les peuples de l'Asie l'avaient trouvée fort raisonnable.

DES PROMENADES.

L'exercice du corps est nécessaire à l'esprit même.

L'exercice du corps est nécessaire à l'esprit même, qui a quelquefois besoin de se distraire de ses occupations. Pour ceux qui pensent, la promenade est même tout à la fois un exercice modéré des facultés du corps et des facultés de l'âme. C'est le moment où l'on observe sans effort et sans fatigue. Tout seul, on réfléchit comme en rêvant, et on laisse aller sa pensée aux objets qui l'appellent. Avec les autres, on cause, on s'éclaire, et la nature devient en quelque sorte un livre qu'on étudie, et que la conversation apprend à lire. Heureusement ce plaisir se trouve à peu de frais, et il est bien mieux goûté de ceux qui savent jouir de la nature que de ceux qui se piquent de la vaincre. Ils se promènent délicieusement dans un bois ou dans une prairie.

Le luxe fait de la promenade une occupation dispendieuse.

Lorsqu'à Rome le luxe eut amené l'oisiveté, la promenade, au lieu d'être un délassement, devint une occupation. C'est ainsi qu'on change la destination des choses. Bientôt l'Italie parut à peine suffire à la manie de bâtir des maisons de campagne. On combla les mers, on perça les mon-

tagnes; et les lieux les plus ingrats furent ornés, s'ils ne furent pas embellis. Si vous voulez savoir comment les plus opulens jouissent des plaisirs, Lucrèce vous l'apprendra.

> Exit sæpè foras magnis ex ædibus ille,
> Esse domi quem pertæsum est, subitoque revertit,
> Quippe foris nihilo meliùs qui sentiat esse.
> Currit, agens mannos, ad villam præcipitanter,
> Auxilium tectis quasi ferre ardentibus instans:
> Oscitat extemplo tetigit cùm limina villæ:
> Aut abit in somnum gravis, atque oblivia quærit;
> Aut etiam properans urbem petit, atque revisit.

Les grands bâtissaient de vastes portiques pour se promener.

La promenade étant devenue une occupation essentielle, il ne fallait pas qu'elle vînt à manquer. On n'aurait su que mettre à la place, parce que rien n'est si difficile que de suppléer aux choses frivoles.

Il n'était donc pas raisonnable de se mettre dans la nécessité d'attendre toujours le beau temps, et de s'exposer à être souvent sans promenade, au milieu des plus beaux jardins. C'est pourquoi on joignit aux maisons des galeries, quelquefois si longues qu'on les appela milliaires, et des portiques assez vastes pour se promener en voiture. Ce goût gagna jusqu'aux personnes qui savaient s'occuper. Cicéron, ayant fait bâtir, sentait qu'il lui manquait une promenade couverte; et il voulait au moins en avoir une petite : *Tecta igitur ambulatiuncula addenda est*, disait-il. Ce diminutif

semble faire la critique d'un usage où l'exemple l'entraînait.

Les portiques se multiplièrent à la ville et à la campagne. Ce fut un genre de magnificence où les grands cherchèrent à se surpasser. On y employa le marbre le plus précieux : on les orna de statues, de tableaux, et on s'appliqua surtout à les rendre commodes pour toutes les saisons.

Portiques publics.

Il fallait au peuple les mêmes ressources qu'aux grands, parce qu'il était tout aussi désœuvré. Il y eut donc des portiques publics, et en grand nombre. C'était des rendez-vous, où à certaines heures on accourait de toutes les parties de la ville, et où il était du bel air de se montrer. Désœuvrement, frivolité, ennui; voilà le partage des grandes villes dans les siècles florissans. Il ne reste d'amusemens véritables que pour les personnes qui, se tenant un peu à l'écart, vivent comme en retraite au milieu du tumulte; et qui, simples spectateurs, observent les sottises des autres.

DES OCCUPATIONS DES ROMAINS DANS LE COURS DE LA JOURNÉE.

Comment les Romains s'assuraient de l'heure.

Les Romains furent long-temps à ne distinguer dans la journée que le matin, le midi et le soir. Sur la fin du cinquième siècle, ils commencèrent à avoir des cadrans solaires assez grossièrement faits; et plus de cent ans après, ils connurent l'usage

des clepsydres, qui mesuraient les heures par l'écoulement de l'eau.

Le luxe, qui se répandait, faisait alors une nécessité de s'occuper, aux heures marquées par l'usage, de toutes les frivolités qui devaient remplir la journée. On avait donc besoin de savoir toujours l'heure avec précision. On imagina d'avoir des esclaves, dont tout l'emploi était d'observer le cadran ou la clepsydre, et de dire l'heure à leur maître, lorsqu'il la demandait. C'est la chose dont les gens du monde s'informent le plus, parce que l'ennui qui les dévore les force à compter les momens.

Ils comptaient douze heures dans la journée.

Les Romains comptaient douze heures au jour: les six premières depuis le lever du soleil jusqu'à midi, et les six dernières depuis midi jusqu'à la nuit. Elles étaient donc, comme les jours, plus longues en été et plus courtes en hiver.

A quoi ils employaient la matinée.

Les citoyens les plus sensés donnaient la matinée à leurs affaires domestiques, aux devoirs de leur état, ou à l'étude. Mais ce n'est pas d'après eux qu'on peut juger des mœurs.

Un plus grand nombre, qui diminuait tous les jours, commençait la journée et la finissait par visiter les temples. Cette dévotion prenait souvent beaucoup de temps; car si on avait plusieurs choses à demander, il fallait s'adresser à des divinités différentes, et faire en quelque sorte des pèlerinages dans la ville. Les riches

faisaient des sacrifices ou d'autres offrandes; et les pauvres se contentaient de saluer les dieux, en portant la main à la bouche : ce qu'on nommait par cette raison *adorer*. On adorait le matin les dieux célestes, et le soir les dieux infernaux.

Il y avait encore plus de concours à la porte des grands qu'à celle des temples. On consacrait la première heure et même la seconde à ces visites; et souvent on devançait le jour, crainte d'être prévenu ou de laisser échapper le moment. Les vestibules étaient remplis de la foule des cliens, auxquels le patron se dérobait quelquefois par une porte de derrière. S'il sortait publiquement, ils s'empressaient autour de lui, et l'accompagnaient. Celui-ci allait chez un plus grand que lui jouer le même personnage, et toute la ville était en mouvement.

Tous les jours, excepté ceux qui étaient destinés aux comices ou consacrés au repos, les tribunaux se tenaient pendant la troisième heure, la quatrième et la cinquième; et le peuple s'occupait, avec plus ou moins de chaleur, des affaires qui se traitaient. S'il n'y prenait aucun intérêt, il errait par désœuvrement dans les rues et dans les places. Alors se présentaient ceux qui aspiraient aux charges, accompagnés de leurs amis, qui les recommandaient, et ayant à leur gauche des nomenclateurs qui leur disaient le nom et le surnom des passans. D'autres couraient tous les

quartiers de la ville, uniquement pour se donner en spectacle. Ils payaient des citoyens, afin d'avoir un cortége plus nombreux; et c'était à qui traînerait après soi plus de litières, plus d'esclaves et plus de cliens.

A quoi ils employaient l'après-midi.

On dînait à midi : c'était un léger repas, après lequel on faisait communément la méridienne. Ensuite la multitude se répandait dans les promenades, pendant que les jeunes gens, qui conservaient quelque reste des anciennes mœurs, jouaient à la paume ou s'exerçaient dans le champ de Mars. Enfin on allait aux bains à huit ou neuf heures, et on soupait à dix.

Dans les temps de spectacles, les jeux remplissaient presque toute la journée.

Telles étaient en général les occupations ou les amusemens des Romains, dans les temps où il n'y avait point de spectacles. Dans les autres, les jeux remplissaient presque toute la journée. Le matin on faisait combattre des hommes contre les bêtes féroces : avant midi on assistait à des combats de gladiateurs, auxquels on revenait après avoir dîné; et on passait le reste du jour au Cirque ou au théâtre. Mais tout cela a souffert des variations.

DE L'URBANITÉ ROMAINE.

On ne peut pas se faire une idée exacte de l'urbanité.

Rome s'appelait par excellence *urbs*, la ville, et c'est de là qu'on a fait *urbanitas*. Or, comme la langue se polissait dans le temps où les mœurs

restaient encore grossières, ce mot n'a d'abord exprimé que le don de joindre à la pureté du langage les grâces de la prononciation, de parler et de prononcer comme on parlait et prononçait à la ville.

A mesure que les mœurs se polirent, l'acception du mot s'étendit, et l'urbanité se remarqua non-seulement dans le langage, mais encore dans le geste, dans le ton, dans les manières, dans l'extérieur de toute la personne, enfin dans tout ce qu'on jugeait pouvoir contribuer à l'agrément.

L'urbanité est donc une chose qui a varié, et sur laquelle les Romains même n'ont pu s'accorder dans aucun temps. Comment auraient-ils déterminé la notion qu'ils s'en formaient, et dans laquelle chacun, suivant son état, faisait entrer différens accessoires? Il en est de l'urbanité comme de ce que nous nommons le ton de la bonne compagnie. Il ne nous est donc pas possible de nous en faire une idée exacte : nous ne pourrions pas même en juger comme en jugeaient en général les Romains. Nous sommes trop prévenus pour nos usages.

Les Romains avaient des usages qui nous choquent.

Par exemple, nous ne trouverions pas plus de grâces que de commodité à manger couché; et nous aurions quelque répugnance à voir prendre les viandes avec les doigts, quelque délicatement qu'on les prît. C'est ainsi néanmoins qu'on mangeait encore dans le siècle d'Auguste. La coutume

de boire souvent tous dans la même coupe aurait encore de quoi nous dégoûter.

Cependant, pour ne pas juger précipitamment, il faut considérer que les circonstances peuvent amener chez différens peuples des usages différens, et tous également fondés en raison.

Dans une république où tous les citoyens avaient droit de suffrage, il était impossible qu'un candidat connût tous ceux dont il briguait la faveur. Cependant aucun d'eux ne voulait être inconnu; et c'est sans doute ce qui introduisit l'usage de saluer chacun par son nom. Chez nous, au contraire, ce serait là une impolitesse; parce que n'ayant de relation qu'avec le petit nombre de personnes que nous connaissons, leur nom, qu'il est superflu de prononcer, ne paraît dans notre bouche qu'une affectation de familiarité ou de supériorité.

Nous trouverions bien de l'excès dans la politesse à laquelle les premiers citoyens se prêtaient, lorsqu'ils se montraient dans la place pour s'assurer des suffrages. Ce n'était pas assez de saluer, il fallait embrasser. Le besoin de ménager les citoyens de tout état faisait une nécessité de s'assujettir à un usage qui s'était introduit sans répugnance dans les premiers temps de la république.

Nous en avons qui les choqueraient.

Mais les Romains trouveraient aussi chez nous bien des choses qu'ils n'approuveraient pas. Plus simples, ils ne croiraient voir que de la frivolité

dans plusieurs de nos usages, et ils ne comprendraient pas le ton sérieux avec lequel nous en jugeons. Ils seraient scandalisés de nous voir courber le corps en nous abordant, et ils seraient choqués de nos expressions rampantes ou tout-à-fait vides de sens. Pour comprendre ces choses, il faudrait qu'ils pussent prévoir ce qu'ils deviendront sous les empereurs.

L'urbanité considérée dans ses causes.

D'après ces considérations, nous n'approuvons et nous ne blâmons que ce qu'il y a de plus sensible dans l'urbanité. Ce qui la caractérise plus particulièrement est un je ne sais quoi, dont il n'est pas possible de se faire une idée précise. Il me suffira de l'examiner dans ses causes. A cet effet, je distinguerai le peuple, les grands et les gens de lettres. Il est évident que ces trois classes de citoyens devaient produire trois sortes d'urbanité bien différentes.

Je me représente dans les manières du peuple quelque chose de fier, de grossier et de féroce. Ce caractère ne pouvait manquer d'être l'effet d'un empire acquis par des guerres non interrompues, et célèbre par une longue suite de triomphes. D'ailleurs la grossièreté était entretenue par les farces qui excluaient la bonne comédie, comme la férocité l'était par les combats de gladiateurs.

On remarque qu'en général les grands, qui, par le rang, se trouvent placés dans la première classe des citoyens, se placent eux-mêmes dans

la dernière par les sentimens qu'ils montrent : et on a dit à ce sujet que les extrémités se touchent. Cette observation n'a nulle part été plus vraie qu'à Rome. En effet était-il possible de vivre au milieu du peuple, de n'être occupé qu'à lui plaire, de ne goûter que les jeux dont il s'amusait, et de n'en pas prendre les manières plus ou moins? Considérons surtout qu'on voyait alors ce qu'on ne voit plus aujourd'hui. Car c'étaient les grands qui faisaient la cour au peuple : ils étaient les flatteurs.

Excepté Athènes, où la populace même avait du goût, partout où le peuple aura la principale part à la souveraineté, la politesse aura toujours quelque chose de grossier. Ce n'est pas néanmoins que je prétende qu'à Rome les grands ne différassent en rien du peuple : je veux dire seulement qu'ils lui ressemblaient à bien des égards. D'ailleurs, se trouvant par état dans des circonstances différentes, il fallait nécessairement qu'ils contractassent des habitudes particulières.

Ce sont eux qui les premiers ont cultivé les lettres. Or ceux qui s'y sont appliqués avec fruit ont dû être les modèles de la vraie urbanité.

Ils eurent en ce genre les Grecs pour maîtres. Ils les lisaient, ils les attiraient auprès d'eux, ils allaient enfin respirer l'air d'Athènes; et par ce moyen ils enlevaient insensiblement l'atticisme, comme ils avaient enlevé les arts : je veux dire,

qu'à cet égard il furent encore inférieurs aux Athéniens. En général ils ne pouvaient en avoir la douceur, ni même l'humanité.

Cependant plusieurs devinrent sans doute d'excellens écoliers. C'était l'effet des soins qu'on donnait à l'éducation ; car à Rome on était convaincu que les habitudes contractées dans l'enfance déterminent ce qu'on doit être un jour. Les Romains néanmoins n'y apportaient pas autant de scrupule que les Grecs, qui jugeaient essentiel ce que d'autres peuples auraient jugé frivole. C'est pourquoi Cornélius Népos, voulant parler des premières études d'Épaminondas, prend des précautions contre la façon de penser de ses concitoyens. Mais enfin, dans les meilleures familles, on avait au moins l'attention de confier d'abord les enfans aux esclaves les plus instruits, et de les envoyer ensuite en Grèce pour achever leurs études.

On leur apprenait à lire avec goût les meilleurs écrivains, à penser, à s'exprimer comme eux : on les formait aux exercices de toute espèce, on les accoutumait aux fatigues ; enfin on semait dans leur âme les connaissances qui devaient les préparer à remplir un jour toutes les charges de la république. Aussi, parmi les Romains, les lettres, la guerre, le barreau, le sacerdoce, paraissaient à peine des professions différentes. Le même homme passait successivement par toutes les ma-

gistratures, et ne paraissait étranger dans aucune. Transporté de charge en charge, il s'étudiait à prendre, suivant les circonstances, les habitudes qui lui assuraient des succès. Par là, son caractère se formait des meilleures qualités qu'il avait acquises dans différentes positions, et qui, se tempérant mutuellement, ne pouvaient manquer de produire l'effet le plus agréable. Telle était l'urbanité : nous ne l'apercevons pas en elle-même, nous en jugeons seulement par ses causes.

L'élégance française considérée dans ses causes.

Quand nous parlons de nos mœurs, le mot *urbanité* n'est point d'usage : ceux de *politesse* et de *civilité* ne le rendent pas, et celui d'*élégance* le rendrait seul, si, le transportant du langage au ton et aux manières, nous lui donnions la même étendue qu'au mot *urbanité*. Je le prendrai dans cette acception, et je chercherai notre élégance dans ses causes.

Il est évident que parmi nous l'éducation ne forme pas à l'élégance, si par ce mot nous entendons des habitudes acquises, propres à répandre de l'agrément dans ce que nous faisons, comme dans ce que nous disons.

Quand on a fini ses études, on sait mal ce qu'on a appris; on ne sait encore rien de ce qu'il importe le plus de savoir, et on n'est préparé à aucune profession.

C'est néanmoins le moment de prendre un parti, et on demande à un jeune homme quelle est sa

vocation. Mais il n'en saurait avoir. Comment choisirait-il entre les différens états qu'on lui propose, s'il ne connaît pas quels en sont les devoirs, ni quelles sont les qualités qu'il y faut apporter? Les parens le décident, et on le met dans la robe, dans l'épée ou dans l'église.

Considérons les jeunes gens qui, ayant pris un état, ont quelque envie de s'y distinguer. S'ils sont impatiens de s'instruire, ils le sont plus encore de jouir du monde, où tout est nouveau pour eux. Ils lisent à la hâte. S'ils trouvent un livre qui parle de bien des choses, et qui en parle hardiment, c'est tout ce qu'il leur faut. Ils ne l'entendent pas; mais ils ont de la mémoire, ils en retiennent quelque chose, et ils se croient instruits. De l'ignorance, de la confiance et de la fatuité : voilà ce qu'on remarque dans la jeunesse qui se renouvelle tous les ans. Certainement ce n'est pas chez elle qu'il faut rechercher l'élégance. Ce ne sera pas non plus dans les sociétés où elle est goûtée.

Considérons donc les hommes d'un âge mûr, et observons-les dans l'épée, dans la robe et dans l'église.

Je remarque que chacune de ces professions a son ton, ses manières, son esprit; et qu'elles paraissent former trois nations différentes. Elles ne peuvent se rapprocher qu'aussitôt on ne juge le militaire trop grave, le robin ridicule, et l'ecclésiastique indécent. Si, au contraire, ils se ren-

ferment chacun dans les bornes de leur état, nous croyons remarquer en eux une affectation d'être toujours ce qu'ils doivent être; et nous appelons cela de la pédanterie. Il est donc impossible de trouver une élégance commune à ces trois professions.

Il reste les gens de lettres et les hommes désœuvrés, qui sont toujours en grand nombre dans une grande ville. Quand nous considérons ces deux classes séparément, nous trouvons dans les premiers de la solidité; mais en même temps un air emprunté, qui les fait paraître étrangers, dès qu'ils sortent de leur cabinet. Nous ne trouvons, au contraire, dans les autres que des manières frivoles; mais elles sont accompagnées de grâces, parce que le désir de plaire en doit donner à des personnes qui ne s'amusent qu'autant qu'elles commercent ensemble.

Quelque distance qu'il y ait entre ces deux classes, elles sont les plus faites pour se rapprocher. Les gens de lettres trouvent par intervalles une distraction agréable dans les manières légères de ceux qui n'ont que des grâces en partage; et les personnes désœuvrées, dont la curiosité se réveille quelquefois, sentent aussi par intervalles le besoin de la satisfaire, lorsqu'il ne leur en coûte que d'écouter. Ils se cherchent donc les uns les autres; de sorte qu'insensiblement les premiers parviennent à badiner avec légèreté et les seconds à pen-

ser solidement. Voilà, je crois, la vraie et l'unique source de l'élégance française.

D'après ces réflexions, je conjecture que notre élégance a plus de frivolité que de solidité; que l'urbanité romaine avait plus de solidité que de frivolité; et que l'atticisme alliait à peu près également ces deux choses. Je ne connais point de peuple qui ait été tout à la fois plus solide et plus frivole que les Athéniens.

CHAPITRE IV.

De la jurisprudence.

Il y a trois choses à considérer dans la jurisprudence.

On fait honneur aux Romains d'avoir créé la jurisprudence. Pour juger s'ils méritent des éloges à cet égard, il faut observer cette science dans son origine et dans ses progrès.

La jurisprudence est la connaissance du droit; elle comprend toutes les lois, d'après lesquelles on juge les citoyens.

Il y a trois choses à considérer pour juger de cette science : premièrement, les lois en elles-mêmes, la manière dont elles se font, et la puissance qui les protége et qui les fait observer; en second lieu, l'administration de la justice, c'est-à-dire l'autorité qui est donnée aux juges, et les

règles ou formes qu'ils suivent dans les jugemens; enfin l'explication ou l'interprétation des lois, et à qui elle est confiée.

Sous les rois la jurisprudence n'était pas née encore.

Sous les rois, les lois n'ont été que des usages introduits par les circonstances, ou des règlemens proposés par le sénat, et confirmés dans l'assemblée du peuple. Ainsi c'est la nation qui portait les lois, et qui les protégeait.

Comme alors les Romains avaient peu de besoins, ils avaient peu de sujets de dissensions; et par conséquent les lois étaient simples et en petit nombre.

Dès que les lois étaient simples, l'administration de la justice l'était également. On n'imaginait pas de l'assujettir à une multitude de formes, et les rois, qui étaient les seuls juges, se réglaient d'après l'équité naturelle. On peut présumer que, lorsqu'il survenait des cas difficiles, ils consultaient, et qu'ils formaient un tribunal qui jugeait avec eux.

Les lois sont presque toujours claires, quand elles sont simples et en petit nombre. Celles des Romains, sous les rois, avaient donc rarement besoin d'être interprétées. Si cependant le cas arrivait, le sénat les expliquait; et son explication avait force de loi, dès qu'elle avait été confirmée dans l'assemblée du peuple.

Tant que les lois ont été simples, claires et en petit nombre, la connaissance s'en acquérait si

facilement, qu'on ne la regardait pas comme une science. Alors par conséquent la jurisprudence n'était pas née encore.

Chez les Grecs elle n'était pas une science.

Jusqu'à l'expulsion des rois, les Romains ont donc été proprement sans jurisprudence. C'est un avantage dont les républiques de la Grèce ont toujours joui. Comme les circonstances par où elles ont passé ne les mettaient pas dans la nécessité de multiplier les lois et de les compliquer, elles n'ont pas fait de ces codes, ou collections de lois, qui, ayant besoin d'être toujours interprétés, deviennent plus obscurs à mesure qu'on les commente davantage. Leurs lois, simples, en petit nombre et faciles à connaître, ne pouvaient pas être l'objet d'une science.

Chez les Romains elle devint une science après l'expulsion des rois.

Après l'expulsion des Tarquins, les patriciens se saisirent de la puissance législative : les consuls, seuls juges des citoyens, rendirent la justice arbitrairement; et si quelquefois ils paraissaient avoir des doutes, on consultait le collége des pontifes, dont les réponses étaient reçues comme des oracles.

Les lois n'étaient donc connues que des patriciens, qui les changeaient ou les interprétaient suivant les intérêts de leur ordre. Un jugement rendu dans une affaire tenait lieu de loi pour tous les cas semblables, tant qu'il importait aux patriciens de le regarder comme une loi. Lorsqu'il leur fut avantageux de n'avoir aucun égard à ce pre-

mier jugement, ils n'en tinrent aucun compte; et ils eurent bientôt des jugemens contradictoires, et par conséquent des lois qui les favorisaient dans tous les cas possibles. Ce désordre s'introduisait facilement, soit parce que, de la part des consuls, la justice était tout-à-fait arbitraire; soit parce que les pontifes, qui étaient devenus les interprètes des lois, ne rendaient aucune raison de leurs décisions.

La puissance législative, la puissance exécutive et la puissance interprétative concouraient donc à répandre l'obscurité sur les lois; et le corps des lois devenait une science, dont les patriciens avaient seuls le secret. Ce fut alors proprement que la jurisprudence commença.

Après la publication des douze tables, les lois se multiplièrent et se compliquèrent.

Pour remédier aux abus, il fallait des lois qui, simples, claires et connues de tout le monde, servissent de règles aux magistrats dans le jugement des affaires publiques et particulières. C'est ce qui fut proposé par le tribun C. Terentillus; et on nomma les décemvirs à cet effet.

Lorsque les lois des douze tables eurent été portées, les dissensions, bien loin de cesser, se renouvelèrent avec plus de vivacité que jamais. Les plébéiens, qu'elles humiliaient, connurent qu'ils ne pouvaient attendre de justice que d'eux-mêmes. Ils aspirèrent aux magistratures, et peu à peu l'autorité se partagea entre les deux ordres.

Alors les lois furent uniquement l'ouvrage des

circonstances. Non-seulement la puissance législative ne parut pas voir au delà du moment présent, elle parut même changer de vues comme d'intérêts, suivant qu'elle passa des patriciens aux plébéiens, qu'elle se balança entre ces deux ordres, ou qu'elle se concentra dans un magistrat qui se rendait maître des comices. Le sénat, les centuries, les tribus, les dictateurs, les consuls et les tribuns furent tour à tour législateurs. On oublia les lois, on les abolit, on les renouvela, on les interpréta, enfin on les éluda quand on eut le pouvoir de s'y soustraire. Il est évident que tout cela ne pouvait former qu'un code monstrueux.

Des jurisconsultes s'établissent comme interprètes des lois.

Les plébéiens parvenaient aux magistratures, et cependant l'oppression continuait, parce que les patriciens étaient encore assez puissans pour entretenir la confusion où étaient les lois; ils avaient même pour eux ceux du second ordre, qui épousaient leurs intérêts à mesure qu'ils s'élevaient.

Plus cette confusion croissait, plus on sentait la nécessité d'y apporter quelque remède; et ce fut alors qu'il y eut des citoyens qui s'appliquèrent à l'étude des lois. On les nomma jurisconsultes. Ils répondaient à ceux qui les venaient consulter; ils se montraient en public pour aller au-devant des questions qu'on leur pouvait proposer : s'il était nécessaire, plusieurs s'assemblaient; et après

avoir discuté les points controversés, ils les décidaient à la pluralité des voix.

Comme interprètes des lois, les jurisconsultes avaient pour objet de lever les équivoques et les incertitudes qui les enveloppaient, de concilier celles qui enfermaient des contradictions apparentes, de choisir avec discernement, lorsqu'en effet elles étaient contradictoires ; en un mot, de déterminer avec précision les cas où chaque loi était applicable.

Connaissances et qualités nécessaires aux jurisconsultes.

Cette recherche demandait une grande connaissance des temps, des usages et des changemens arrivés dans la langue. Un usage ignoré, une circonstance oubliée, un mot dont la signification n'était plus entièrement la même, formaient autant d'obstacles qui ne permettaient pas de saisir l'esprit de la loi. Il fallait encore une philosophie saine, une critique judicieuse, une analise sûre et une méthode exacte. Or Rome a-t-elle jamais produit un génie qui ait réuni tous ces avantages ? Varron, qui a passé pour le plus savant des Romains, n'était pas jurisconsulte; et d'ailleurs il s'ensuivrait que jusqu'à lui la jurisprudence aurait manqué des secours les plus nécessaires.

Ils étaient peu considérés pendant la république.

Il était d'ailleurs difficile aux meilleurs jurisconsultes de se rendre utiles par leurs travaux. Car, tant que la république a subsisté, il y a eu des partis puissans, qui s'intéressaient au désordre

et à la confusion. Les orateurs surtout ne voulaient pas qu'on répandît la lumière sur la jurisprudence. Comme ils se piquaient de défendre toutes sortes de causes, et de gagner les plus mauvaises, ils aimaient à rendre problématiques les questions les plus simples, opposant loi à loi, brouillant tout, confondant tout. La réputation dont ils jouissaient donnait beaucoup de poids à leur façon de penser; et ils jetaient des ridicules sur les jurisconsultes, qu'ils appelaient, par mépris, *formularii* ou *legulei*. Aussi les jurisconsultes n'ont-ils été considérés que sous les empereurs; et peut-être le furent-ils trop, car souvent leurs décisions eurent force de loi.

Moins les jurisconsultes avaient de considération, moins ils pouvaient être utiles. On faisait si peu de cas de leur profession, qu'on l'abandonnait à quiconque voulait l'embrasser. Chacun pouvait se donner pour jurisconsulte, et cet abus a subsisté jusqu'à Auguste. Il y avait néanmoins de l'imprudence à laisser l'interprétation des lois à des hommes qui, par ignorance ou par mauvaise foi, pouvaient abuser de la confiance des citoyens.

Ils ont commencé tard à écrire, et quand ils ont écrit, c'était sans méthode.

Pendant long-temps il n'y eut rien d'écrit sur la jurisprudence. Par conséquent, à chaque génération, les jurisconsultes étaient bornés aux connaissances des temps où ils vivaient. Ils n'étaient pas éclairés par ceux qui les avaient précédés, et ils n'éclairaient pas ceux qui devaient venir après eux.

Ils n'ont commencé à écrire que lorsque les Romains commençaient à prendre connaissance des ouvrages des Grecs, c'est-à-dire au commencement du sixième siècle. Mais ils ne savaient pas encore se proposer un objet général : ils ne se faisaient point d'idées précises des choses qu'ils traitaient; ils ne définissaient rien; ils n'avaient point de plan; ils ne songeaient pas à distribuer les matières dans une suite de classes subordonnées; ils ramassaient seulement les questions qu'on leur avait faites, et les décisions qu'ils avaient rendues; et ils ne donnaient point de principes pour résoudre les difficultés qui s'offraient le plus souvent. C'est avec aussi peu d'art qu'ils ont traité la jurisprudence jusqu'à Servius Sulpicius, qui écrivit avec plus de méthode. Il était contemporain de Cicéron.

Cette méthode fut encore bien imparfaite. On la prit dans la dialectique des Grecs, qui n'a jamais été qu'un jargon. Cependant pour s'être fait philosophes, les jurisconsultes se crurent plus habiles. Ils puisèrent dans toutes les écoles, surtout dans celle de Zénon, à laquelle ils donnaient la préférence; et ils définirent la jurisprudence, comme les stoïciens avaient défini la philosophie, *la science des choses divines et humaines.* Admirable définition!

Les lois se multipliaient à mesure que la république faisait des conquêtes.

Pendant que les jurisconsultes contribuaient si peu à répandre les lumières sur la jurisprudence, les lois continuaient à se multiplier.

Non-seulement elles se multipliaient à l'occasion des dissensions, elles se multipliaient encore à mesure que la république faisait des conquêtes.

Parmi les villes d'Italie, les unes jouissaient des droits de cité, les municipes conservaient leurs lois, et les préfectures étaient gouvernées par des magistrats qu'on renouvelait chaque année. La jurisprudence variait donc nécessairement d'une ville à l'autre. Elle devait même varier encore dans le même lieu, soit par le changement fréquent des magistrats, dont les jugemens étaient arbitraires, soit par les droits qu'on accordait ou qu'on enlevait aux peuples pour les récompenser ou pour les punir. Il dut surtout se faire une grande révolution dans les lois, lorsqu'on eut accordé aux alliés les droits de cité. Devenus citoyens, ils avaient des coutumes qu'ils conservèrent. Ils les apportèrent à Rome, où elles se naturalisèrent peu à peu; et elles firent partie du code.

L'abus fut encore plus grand, lorsque les Romains eurent étendu leurs conquêtes au delà de l'Italie. Car, dans la nécessité de ménager les peuples, ils furent plus d'une fois forcés de leur laisser leurs lois. Le code s'étendit donc comme l'empire, et devint un assemblage de pièces mal assorties.

Droits de propriété violés par les généraux.

Les généraux mirent le comble aux abus, lorsqu'ils s'arrogèrent de distribuer aux soldats les

domaines de la république et ceux des particuliers. C'était établir de nouveaux droits par la force, sans détruire ceux qui étaient plus anciens et plus légitimes. Ce désordre, sur la fin de la république, vint au point, qu'il paraissait difficile de décider si les terres appartenaient à ceux qui les possédaient, ou à ceux qui en avaient été dépouillés. Les Romains le savaient eux-mêmes si peu, que Virgile regardait Auguste comme un dieu bienfaisant, parce que cet usurpateur lui avait fait rendre un petit champ qui lui avait été enlevé.

L'administration arbitraire de la justice augmentait le désordre.

Les lois se multipliaient, et la puissance législative les compliquait tous les jours davantage. La confusion que produisait ce désordre croissait encore par la manière dont la justice était administrée.

Comme les premiers magistrats ont été pendant long-temps tirés uniquement du premier ordre, le sénat, auquel il importait qu'ils eussent la plus grande autorité possible, ne les avait assujettis à aucune règle dans l'exercice de leurs fonctions. Nous avons vu que les censeurs jouissaient d'une puissance illimitée, dont ils pouvaient abuser impunément. On ne borna pas davantage la puissance des consuls, et il paraît que tant qu'ils furent chargés de rendre la justice, il dépendit d'eux de la rendre d'une manière arbitraire.

Lorsque, l'an de Rome 388, l'administration de la justice fut confiée au préteur de la ville, ce

nouveau magistrat se trouva naturellement revêtu à cet égard de toute l'autorité des consuls; il l'exerça comme eux avec toute l'étendue qu'elle avait eue jusqu'alors. Il en fut de même du préteur étranger, qu'on créa 124 ans après, en 512.

Les préteurs ne jugeaient pas seuls. Ils présidaient à des tribunaux, dont les membres, jusqu'à C. Gracchus, ont été pris dans l'ordre des sénateurs. Ce tribun transporta les jugemens aux chevaliers, et nous avons vu que ce fut là un grand sujet de dissensions.

Mais de quelque manière que les tribunaux aient été composés, il paraît que les prévarications ont été fréquentes avant et après les Gracques. Ce désordre ne venait pas uniquement de la corruption des mœurs; il avait pour première cause le défaut de règles dans l'administration de la justice. Les lois laissaient un libre cours aux prévarications, parce qu'elles ne prescrivaient ni les formes ni les principes qu'on devait suivre invariablement dans les jugemens.

Edit des préteurs. Abus qu'ils faisaient de leur autorité.

Ces formes et ces principes étaient absolument au choix des préteurs. On exigea seulement d'eux qu'ils fissent connaître, lorsqu'ils entraient en charge, les formes et les principes qu'ils suivraient, et ils donnaient un édit à cet effet. La jurisprudence variait donc d'une année à l'autre, suivant les lumières ou l'équité des préteurs qui se succédaient.

Cet abus, qu'on a peine à comprendre, n'était pas le seul. La jurisprudence pouvait encore varier, et variait même souvent dans la même année; car le préteur ne se conformait pas toujours dans ses jugemens, à l'édit qu'il avait publié. Il jugeait par passion, par faveur, et la justice devenait tout-à-fait arbitraire. Il est vrai qu'on entreprit de remédier à ce dernier abus; mais ce ne fut que l'an de Rome 687. Une loi, proposée par le tribun C. Cornélius, ordonna que les préteurs seraient tenus de se conformer à leur édit.

Cornélius ne remédia qu'à une partie du mal. L'usage où étaient les préteurs de se faire chaque année des principes à leur choix dans l'administration de la justice, a subsisté jusqu'au second siècle de l'ère chétienne. C'est l'empereur Adrien qui a le premier donné un édit perpétuel qui devait servir de règle aux préteurs, et auquel il ne leur était plus permis de rien changer.

Collection qui est l'objet de la jurisprudence.

Les édits des préteurs, les lois des empereurs et les décisions des jurisconsultes forment une collection, qui est l'objet de la jurisprudence: quand on considère comment elle a été faite, on ne peut pas douter qu'elle ne contienne d'excellentes lois. Cependant peut-on penser qu'elle soit autre chose qu'un chaos?

Nouvelle preuve que les Romains n'ont pas été véritablement libres.

L'administration arbitraire de la justice est une nouvelle preuve que les Romains n'ont jamais connu la vraie liberté.

CHAPITRE V.

Du goût des Romains pour la philosophie.

Chez les Romains, comme chez les Grecs, la philosophie ne s'établit qu'à mesure qu'on s'intéressa moins au gouvernement.

Il s'est écoulé trois siècles depuis Homère jusqu'à Talès, qui florissait six cents ans avant J.-C. La philosophie, ou ce qu'on nommait ainsi, a donc commencé tard chez les Grecs. Elle se répandit même avec assez de lenteur; car les écoles ne se multiplièrent que lorsqu'on se dégoûta de prendre part au gouvernement. On parut alors chercher dans la liberté de penser un dédommagement à la perte d'une liberté plus précieuse; et on fut philosophe avec la même passion qu'on avait été citoyen.

Ignorée des Romains pendant plusieurs siècles, la philosophie ne s'établit aussi parmi eux que lorsque la licence commençait à diminuer le zèle pour le bien public et pour l'ancien gouvernement. Jusqu'alors ils s'étaient occupés de toute autre chose que de recherches philosophiques. Ils n'avaient pas même étudié la morale et la législation, qui avaient été la première étude des philosophes de la Grèce. Condamnés à être conquérans, et à n'être que conquérans, ils s'appliquaient uniquement à perfectionner l'art miliaire. Toute autre étude leur paraissait inutile

ou frivole; et les sciences leur étaient étrangères, ainsi que les beaux-arts.

Epoque où la philosophie et l'éloquence s'introduisent à Rome.

C'est sur la fin du sixième siècle, principalement dans l'intervalle de la guerre de Persée, à la troisième guerre punique, que la philosophie se fit connaître à Rome ; et elle y introduisit avec elle le goût pour l'éloquence et pour les lettrés : car l'éloquence et la philosophie n'étaient alors qu'une même chose. Elles se rapprochaient au moins et se confondaient. En effet Carnéade, le plus célèbre des philosophes de ce siècle, n'était qu'un rhéteur qui dissertait sur des opinions.

Parmi les Romains, l'éloquence n'avait pas jusqu'alors été réduite en art. Comme ils n'avaient point de modèles en ce genre, ils n'avaient point non plus de préceptes. Leur langue, encore imparfaite, était peu susceptible de précision et d'ornemens. Difficile à manier, bien loin de se prêter à tous les mouvemens de l'âme, elle avait une inertie qui ne pouvait se vaincre que peu à peu et après des efforts redoublés. Elle mettait des entraves au génie des orateurs, qui, n'ayant encore que l'instinct pour guide, ne pouvait être que mauvais ou bien médiocre.

Il y avait quelque temps que les philosophes et les rhéteurs grecs commençaient à venir à Rome, où ils ouvraient des écoles, lorsque Paul Émile, après la défaite de Persée, amena d'Athènes Métrodore, qui passait pour exceller dans la philosophie et

dans la peinture. Il lui donna la direction des ornemens de son triomphe, et il le chargea d'achever l'éducation de ses fils.

Un décret du sénat chasse de Rome les philosophes et les rhéteurs.

Cependant le goût de la philosophie, quoique autorisé par l'exemple de Paul Émile, paraissait contraire à l'esprit du gouvernement. Les vieux sénateurs, qui n'avaient pas été élevés dans les lettres grecques, regardaient les questions des philosophes et les préceptes des rhéteurs comme des frivolités dangereuses. Ils jugèrent donc devoir s'opposer à ces nouvelles études; et, l'an de Rome 593, ils obtinrent du sénat un décret par lequel les philosophes et les rhéteurs furent chassés de la ville.

Trois philosophes envoyés à Rome par les Athéniens.

Quelques années après, une ambassade envoyée par les Athéniens hâta la révolution que redoutaient les vieux sénateurs; et c'est proprement l'époque où le goût des lettres grecques se répandit parmi les Romains.

Les ambassadeurs étaient Carnéade, chef de la nouvelle académie, Diogène le stoïcien, et le péripatéticien Critolaüs. Les Athéniens regardaient l'estime qu'ils avaient pour ces philosophes comme un présage du succès de la négociation.

En effet ces ambassadeurs furent extraordinairement accueillis. Ils parurent des hommes merveilleux aux yeux des Romains, qui admiraient d'autant plus qu'ils étaient plus ignorans, et les

jeunes gens s'empressèrent pour les entendre. Carnéade surtout les ravissait : ils en parlaient comme d'un homme dont le savoir était plus qu'humain, et dont l'éloquence persuasive portait à sacrifier toutes les occupations et tous les plaisirs à l'unique étude de la philosophie. Bientôt ses discours furent traduits par un sénateur, et on se les arracha.

Caton veut qu'on se hâte de les renvoyer. Il avait raison.

Qu'ils s'en retournent dans leurs écoles, disait Caton le Censeur, *et qu'ils instruisent les enfans des Grecs; mais que les enfans des Romains n'écoutent ici que les lois et les magistrats.* Il employa tout son crédit pour terminer promptement l'affaire qui les avait appelés à Rome, et il les fit partir

Caton avait raison. Dans un siècle où le luxe commençait à se répandre, et où par conséquent on commençait à se détacher de la patrie, il était dangereux d'offrir à la jeunesse romaine un objet d'étude qui pouvait la dégoûter de tout autre, et auquel déjà elle se portait avec enthousiasme. Caton était un de ceux qui jugeaient que toute la science des philosophes grecs n'était que frivolité. Il ne savait pas sans doute combien il était raisonnable d'en juger ainsi. Mais il ne voyait pas qu'elle renfermât des choses utiles à un peuple guerrier et conquérant; et il ne remarquait pas que les Grecs, depuis qu'ils étaient philosophes, en fussent devenus meilleurs citoyens. En effet

la manie de philosopher avait achevé d'étouffer en eux tout amour de la patrie.

Ce n'est pas que l'éloquence, la philosophie, les lettres, en un mot, ne puissent se concilier avec les vertus militaires et civiles. Le second Scipion l'Africain, qui était jeune encore, prouva bientôt que ces choses ne s'excluent pas. Il attirait les savans auprès de lui. Il vivait avec Panétius le stoïcien, avec Polybe. Il se plaisait dans la lecture des poëtes. On le croyait poëte lui-même; et on l'a soupçonné, ainsi que Lélius son ami, d'avoir eu part aux comédies de Térence.

Ce sont les citoyens destinés par la naissance aux premières magistratures, qui s'appliqueront avec plus de passion à l'étude de la langue grecque, et ce sera le malheur de la république. Car ils trouveront dans des sectes de philosophie, une morale qui les enhardira à sacrifier la patrie à leur ambition; et l'éloquence, à laquelle ils vont se former, sera pour eux une arme de plus. César a été philosophe et orateur.

Goût des lettres grecques parmi les Romains.

La précaution de Caton a donc été inutile. Le mal était fait : les jeunes gens avaient écouté Carnéade. Ils succédèrent dans les magistratures aux hommes sévères qui les blâmaient. Alors, maîtres de leurs études, ils se livrèrent aux lettres grecques avec le goût qu'on a pour la nouveauté; goût d'autant plus vif, qu'il avait été contrarié. Leur séjour dans la Grèce et dans l'Asie leur fournit l'occasion

de se satisfaire. Ils lurent, ils conversèrent, ils rapportèrent avec eux les ouvrages des Grecs, et ils appelèrent à Rome les philosophes et les rhéteurs.

L'étude de la langue grecque fait négliger la langue latine.

Ce fut alors que la langue grecque fut cultivée sans opposition; et, comme les goûts sont exclusifs, surtout quand ils sont nouveaux, on négligea presque généralement la langue latine. On ne voulut plus parler que la langue des philosophes et des rhéteurs; de sorte que, pour apprendre à haranguer le peuple, qui n'entendait que le latin, on apprenait dans les écoles à composer des discours en grec. Ce préjugé prévalut si fort, que lorsque cinquante ou soixante ans après, L. Plotius Gallus ouvrit la première école latine, les censeurs Domitius Ahenobarbus et Licinius Crassus condamnèrent par un édit ce nouvel usage, comme contraire aux anciennes coutumes et au bon ordre. De pareils préjugés paraissent fort extraordinaires. Ils ne le sont pas néanmoins, ils ne sont qu'absurdes. Nous les retrouverons chez nos ancêtres, à la renaissance des lettres.

Après avoir vu les lettres grecques s'établir chez les Romains, il nous reste à observer les succès des différentes sectes parmi eux.

Les citoyens rigides deviennent sectateurs du Portique.

Quoique la ruine de Carthage soit l'époque où les mœurs commencèrent à changer sensiblement, on remarquait néanmoins encore dans le gouvernement un reste de l'ancienne sévérité. D'après

cette seule considération, vous pouvez deviner la secte pour laquelle se déclarèrent les citoyens rigides, qui aimaient véritablement la république. Celle du Portique était la plus conforme à leur caractère. Ils furent donc stoïciens.

Une circonstance a pu contribuer aussi à les déterminer dans ce choix. C'est que Scipion fut instruit par Panétius stoïcien. Ayant donc adopté la doctrine de Zénon, il entraîna par son autorité, un grand nombre de ceux qui se portèrent à l'étude de la philosophie. Il est vrai, cependant, qu'il ne fut pas stoïcien rigide : son goût pour tous les genres de littérature, et surtout pour la poésie, ne le permettait pas.

Les jurisconsultes préfèrent aussi cette secte.

Les jurisconsultes furent des premiers à cultiver la philosophie. Ayant dessein de débrouiller le chaos des lois, il paraissait naturel qu'ils fissent une étude dans laquelle ils croyaient devoir apprendre à raisonner. Quand je ne vous aurais pas dit la secte qu'ils ont préférée, vous le devineriez facilement, en vous représentant leur objet. Le pyrrhonisme était contraire à leurs vues, parce que ne reconnaisant aucune règle de vérité, il détruisait tout principe de morale. L'Académie, qui n'osait rien assurer, ne pouvait être goûtée par des hommes qui aimaient à donner des décisions. La secte d'Épicure contrariait tout à la fois, et leur objet, parce qu'elle renversait toute religion, et leur caractère, parce qu'elle inspirait

de l'éloignement pour les affaires publiques. Platon était trop sublime. On pouvait estimer sa métaphysique, parce qu'on ne savait pas se faire des idées exactes; mais on n'y trouvait rien dont on pût faire usage; et le songe, dans lequel il avait cru voir le modèle d'une bonne république, ne pouvait certainement convenir aux Romains, ni même à aucun autre peuple. Enfin Aristote n'était pas connu à Rome; parce que ses ouvrages n'avaient pas encore été recouvrés; et les deux plus anciennes sectes, l'Ionique et l'Italique, étaient éteintes et ignorées. Il ne restait donc que le Portique. Or les stoïciens avaient beaucoup écrit sur les devoirs des citoyens, ce qui rentrait dans l'objet de la jurisprudence. Ils se piquaient d'ailleurs de donner des leçons de dialectique, et ils soutenaient volontiers des paradoxes : deux choses qui avaient leur prix, dans un siècle corrompu, où l'on ne voulait en général raisonner sur les lois que pour les éluder. Par toutes ces considérations, les jurisconsultes devaient donner la préférence au Portique.

Le péripatétisme avait peu de sectateurs.

C'est au siècle de Cicéron que toutes les sectes se répandirent à l'envi parmi les Romains. Comme il y avait alors des mœurs de toute espèce, toute doctrine trouvait des caractères faits pour l'adopter. La secte même d'Aristote se fit connaître. On venait de déterrer les ouvrages de ce philosophe. Sylla les avait apportés d'Athènes; et Andronicus

de Rhodes, après les avoir mis en ordre, en avait rétabli, comme il avait pu, les manuscrits mutilés par le temps. Cicéron néanmoins remarque que le péripatétisme n'était connu que de quelques philosophes. En effet cette philosophie, alors plus estimée qu'étudiée, n'eut guère de réputation que par Cratippe qui l'enseignait à Athènes, et qui jouissait à Rome d'une grande considération. On le regardait comme le premier philosophe de son siècle. Les meilleures familles lui envoyaient leurs enfans; et Cicéron, qui lui confia son fils, en fait de grands éloges. Cependant Aristote trouva plutôt parmi les Romains des protecteurs que des sectateurs. Sa manière de raisonner, sèche, obscure et difficile, ne pouvait pas avoir beaucoup d'attraits pour des hommes qui philosophaient plus par goût que par raison.

Lucullus contribue à faire connaître les opinions des philosophes.

Lucullus, d'abord questeur en Macédoine, et ensuite chargé de la guerre contre Mithridate, fut à portée de connaître les Grecs et leurs ouvrages. Il saisit cette occasion avec une curiosité qui lui fit étudier tous les philosophes, et qui lui en rendit familières toutes les opinions. Le désir de s'instruire, et la facilité que lui donnait une grande mémoire, ne souffraient pas qu'il se bornât à une secte; et s'il donna la préférence à l'ancienne Académie, ce fut peut-être l'effet de l'amitié qu'il conçut pour Antiochus Ascalonite, qui venait de la renouveler.

Ce goût devint sa principale ressource, lorsqu'il eut pris le parti de vivre dans l'éloignement des affaires. Considéré par la gloire qu'il avait acquise dans les armes, et peut-être plus encore par son luxe, il parut revêtir la philosophie de tous les dehors qui convenaient à son siècle. Il ne négligea rien pour la répandre. Il recueillit les meilleurs livres : il forma une bibliothéque qu'il ouvrit à tous les curieux : sa maison devint l'asile des savans; et les philosophes vinrent de toutes parts dans une grande ville, où ils trouvaient un protecteur tel que Lucullus. L'exemple de ce Romain fut contagieux. Le temps de sa retraite est l'époque où l'on commença d'agiter à Rome une multitude de questions déjà tant rebattues par les Grecs, et si inutilement.

Comment les Romains choisissent entre les sectes.

Alors on étudia toutes les sectes avec beaucoup de curiosité, et par conséquent à la hâte. Peu d'esprits étaient capables d'examiner, et d'ailleurs les circonstances n'en laissaient pas le loisir. C'est parmi les premiers citoyens, que la philosophie trouva d'abord des disciples; et cela dans les temps les plus agités, c'est-à-dire qu'elle devint l'étude de ceux qui avaient le moins de temps à lui donner. Tous étaient trop occupés, ou de leur fortune, ou de la république. Chacun prit donc une secte, et personne ne choisit.

Choix de Caton d'Utique,

Caton d'Utique fut stoïcien parce qu'il était de mœurs rigides et sévères.

Anthiochus, en renouvelant l'ancienne Académie, avait tenté de la concilier avec le stoïcisme. Cette secte réunissait donc l'enthousiasme de Zénon à celui de Platon; et Brutus l'embrassa comme plus conforme à son caractère. De Brutus,

De toutes les sectes, aucune ne convenait mieux aux orateurs que la nouvelle Académie, qui enseignait l'art de défendre toutes les opinions, et qui trouvait dans les plus contraires une égale probabilité. Cicéron sentit de quel secours elle pouvait être à l'éloquence, et il l'embrassa. Il est vrai qu'il ne négligea pas les autres; il en fit au contraire une grande étude. Mais ce ne fut pas avec cet esprit de critique, qui remonte aux principes, qui les apprécie, et qui discerne le vrai du faux. Il passait d'une école à l'autre, trouvant des probabilités partout, ne sachant à quoi se fixer, et se conduisant parmi les sectes, comme nous l'avons vu au milieu des factions qu'ils mécontentaient tour à tour. Lorsqu'il se souvenait qu'il était républicain, il avait en horreur les jardins d'Épicure, qui enlevaient les citoyens aux affaires publiques. Il se plaisait au contraire au Portique, où il trouvait des principes relatifs au gouvernement, et une dialectique utile à l'éloquence. Il ne dédaignait pas non plus le Lycée lorsqu'il y pouvait puiser de pareils secours. Mais Platon excitait surtout son admiration, parce qu'il croyait démêler de grandes vues dans un grand style, De Cicéron

éloquent comme le sien. Aussi disait-il souvent qu'il aimait mieux se tromper avec ce philosophe, que de trouver la vérité avec les autres. Après avoir pris partout, Cicéron revenait donc toujours à l'Académie, comme plus analogue à son caractère et à sa profession. C'est avec cet esprit indécis qu'il a exposé les opinions des philosophes. Les ouvrages qu'il a composés en ce genre ont été faits dans l'intervalle où il vécut éloigné des affaires, César s'étant rendu maître de la république.

Quelque idée qu'on se fît d'Épicure, il devait avoir pour partisans,

Les Épicuriens, devenus odieux aux Grecs, le furent aussi dans les commencemens aux Romains, qui ne les connurent d'abord que par les calomnies des stoïciens et des académiciens. Cicéron les jugea dans cet esprit de prévention; et, sans chercher ce qu'ils entendaient par le mot de *volupté*, il supposa qu'ils professaient une débauche infâme. Il est vrai que des philosophes, ennemis de toute religion, et jaloux de vivre dans l'éloignement des affaires, pouvaient difficilement trouver des partisans à Rome, tant que l'esprit religieux et républicain s'y conserva. Mais ce n'était plus la même chose, lorsqu'il se fut fait une révolution dans la façon de penser. Alors quelque idée qu'on se fît d'Épicure, vraie ou fausse, il devait dans l'un et l'autre cas avoir des sectateurs.

Les citoyens qui voulaient vivre éloignés des affaires,

Ce sont les troubles de la Grèce qui avaient fait chercher le bonheur dans la tranquillité d'une

vie privée. A Rome, des désordres encore plus grands ne pouvaient manquer de produire le même effet. Il y eut donc des citoyens qui crurent voir dans Épicure le plus sage des philosophes, et ils se réfugièrent dans ses jardins, comme dans un asile. Tel fut Atticus, en qui Cicéron avait mis toute sa confiance.

Les débauchés.

Dans un siècle corrompu où l'on se croyait philosophe, et dans lequel par conséquent on voulait être vicieux par système, Épicure calomnié devait avoir pour sectateurs tous les débauchés, qui se piquaient d'avoir des connaissances, et de regarder toutes les opinions du peuple comme autant de préjugés. On conçoit donc que cette secte, qui déshonorait Épicure en le prenant pour chef, acquérait des partisans à mesure que la corruption croissait.

Et les ambitieux.

De quelque manière qu'on pensât sur ce philosophe, les ambitieux trouvaient dans sa doctrine des principes qui leur étaient favorables. Ils dépouillaient avec lui toute crainte; ils envisageaient la tranquillité comme un port où ils pourraient toujours se retirer; et, au pis aller, ils regardaient la mort comme un dernier terme, après lequel il n'y avait plus rien. Pour eux cesser de vivre, c'était cesser d'exister; et la mort n'était pas plus une peine qu'une récompense. César raisonnait sur ce dernier principe, et parlait en épicurien, lorsque dans le sénat il opina pour ne pas con-

damner à mort les complices de Catilina. Un pareil langage, dans une pareille assemblée, suppose qu'il s'était fait une révolution générale dans la façon de penser. Aussi Caton, tout sévère qu'il était, au lieu de paraître scandalisé, se contenta de dire, d'un ton ironique, que César avait bien disserté sur la vie et sur la mort.

Il est vrai que ces discours sont de Salluste; mais cet historien était contemporain de Caton et de César; et on peut présumer qu'il les a fait parler l'un et l'autre dans leur caractère et dans l'esprit de leur siècle.

Lorsque la doctrine d'Épicure se répandait, il y avait longtemps que les poëtes combattaient l'idolâtrie.

La doctrine d'Épicure se répandait précisément sous le consulat de Cicéron; car Lucrèce venait de publier, peu d'années auparavant, le poëme dans lequel il l'enseignait. Alors il y avait déjà plus d'un siècle que l'idolâtrie devenait l'objet d'un mépris qu'on ne cachait plus. C'est ce qu'on voit dans des fragmens d'Ennius, qui se moquait ouvertement des augures; et dans d'autres de Lucilius, qui tournait en ridicule la multitude des dieux, et la simplicité des peuples qui les adoraient.

Pourquoi la poésie combattait à Rome l'idolâtrie, qu'elle avait enseignée aux Grecs.

Il paraît singulier qu'à Rome, la poésie, presque dès sa naissance, se soit élevée contre l'idolâtrie, qu'elle avait elle-même enseignée aux Grecs. Mais la raison de cette différence est sensible.

Comme les premiers poëtes grecs vivaient dans

des siècles où l'on croyait toutes les fables, ils en écrivirent; et tant que le merveilleux leur assura des succès, ils en firent le principal ornement de leurs poëmes. Ennius, au contraire, qui vivait dans des temps différens, apprit à douter, parce qu'il se forma dans la lecture des derniers écrivains de la Grèce. Il était contemporain du premier Africain, qui l'honora de son amitié, et auquel on reprochait son goût pour la littérature grecque. Lucilius, qui fut l'ami du second Africain, se trouva dans des circonstances encore moins favorables à la crédulité superstitieuse des peuples; car, lorsqu'il florissait, il y avait déjà plusieurs années que Carnéade avait laissé à Rome une doctrine prétendue philosophique, qui combattait tout à la fois les opinions et les vérités.

Goût des poëtes pour la philosophie.

Or les poëtes ont toujours été jaloux de se donner pour philosophes; et peut-être qu'Homère et Hésiode n'ont écrit des fables que parce que, de leur temps, les fables tenaient lieu de philosophie. Une révolution dans la philosophie en devait donc amener une dans la poésie. Les poëtes ne pouvaient manquer d'entrer dans la nouvelle carrière qui s'ouvrait à eux; et ils doutèrent parce que les philosophes doutaient.

Lorsqu'après la ruine de la république, la paix régna dans l'empire, les poëtes ne parurent plus philosophes que par amusement. Horace se fit épicurien, sans raisonner sur Épicure. Il se trou-

vait une fortune médiocre : il ne demandait, pour assurer son bonheur, que l'absence de toute inquiétude. Virgile chanta les bergers, les soins rustiques et Auguste, dans un poëme qu'il fit pour le flatter. C'était le temps où l'on se croyait heureux d'avoir un maître, et où par conséquent la flatterie et le plaisir devaient être les principaux objets de la poésie. Au reste, pour quelque secte que les poëtes se fussent déclarés, ils puisaient indifféremment dans chacune lorsqu'ils y trouvaient des maximes ou des images convenables à leur sujet. Il ne faudrait pas chercher dans leurs ouvrages un même système toujours soutenu.

Avec combien peu de critique les Romains cultivaient la philosophie.

Par la manière dont ce qu'on nommait philosophie s'est répandu parmi les Romains, on voit que le choix d'une secte était déterminé d'avance par le caractère de celui qui l'adoptait, par sa profession, et souvent par la seule autorité du premier maître qu'il avait entendu. On ne savait rien discuter, et on ne discuta rien. On supposa que les Grecs avaient tout trouvé, qu'il suffisait de penser comme eux. On marcha donc aveuglément sur leurs traces; et la philosophie ne parut se montrer à Rome que pour jeter dans les opinions le même désordre qui était dans le gouvernement.

Pourquoi la philosophie était une profession chez les Grecs,

Nous avons vu qu'en Grèce la philosophie faisait une profession, qui se distinguait même par l'habillement. C'est que d'ordinaire les philo-

sophes ne se mêlaient pas du gouvernement des deux républiques ; et que d'ailleurs, jaloux de la considération dont ils jouissaient, ils voulaient se faire reconnaître par leur conduite et par leur extérieur autant que par leurs opinions.

Et n'en était pas une chez les Romains.

Il n'en fut pas de même à Rome. Les citoyens qui embrassaient une secte avaient chacun un état, auquel ils tenaient par ambition ou par amour pour la république. Ils pouvaient donc bien vouloir des opinions des philosophes; mais ils ne voulaient pas de leur profession. Ce changement eût été trop contraire aux mœurs. En effet ils n'avaient pas besoin, comme les Grecs, de se faire philosophes pour avoir un état : il leur suffisait de choisir la secte qu'ils jugeaient plus convenable à leur caractère et à leur position.

Les Romains n'ont pas seulement trouvé une erreur nouvelle.

Je me suis borné à faire voir comment les opinions philosophiques se sont introduites parmi les Romains, parce que c'est tout ce qu'on peut dire d'eux à ce sujet. Bien loin de découvrir une vérité, ils n'ont pas seulement trouvé une erreur nouvelle.

LIVRE DOUZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Auguste.

Faiblesses d'Octavius.

OCTAVIUS a régné. Il fallait donc qu'il fût loué; et nous ignorerions ses vices, s'il eût été possible de les faire oublier. Cruel, perfide et lâche, il a eu encore les faiblesses et les superstitions des petites âmes. Il craignait si fort le tonnerre, que lorsqu'il prévoyait un orage, il s'enfermait promptement dans un lieu souterrain; et, pour plus de précaution, il portait toujours avec lui une peau de veau marin qu'il regardait comme un bon préservatif.

Si, lorsqu'il partait pour un grand voyage, il tombait quelques gouttes d'eau, il en augurait bien; mais il s'attendait à quelque malheur toutes les fois qu'on lui avait donné le matin un soulier pour l'autre. Le danger qu'il courut dans une sédition lui rappela qu'en s'habillant, il avait chaussé le pied gauche avant le pied droit.

Les Romains regardaient comme malheureux les jours où la république avait essuyé quelques

grands revers. Octavius partageait ces préjugés avec le peuple. Il écrivait à Tibère que, pour éviter la malignité attachée à certains noms, il n'entamait point d'affaires importantes le jour des Nones, et qu'il ne se mettait jamais en chemin le lendemain des jours de foire.

Il regardait surtout les songes comme des avertissemens qu'il ne faut pas négliger; et ce ne devait pas être pour lui une petite occupation que d'interpréter tous les siens, car il lui était ordinaire d'en faire, et des plus effrayans. Il eût dormi d'un sommeil plus tranquille, s'il eût été moins faible et moins superstitieux.

Tel était Octavius : peut-être trouverons-nous dans sa faiblesse la raison de la conduite qu'il tiendra. Mais voyons quelles étaient les circonstances où il se trouvait. Circonstances où il se trouve.

On gémissait au souvenir récent des maux qu'on avait soufferts : et la seule crainte d'une guerre nouvelle achevait d'étouffer tout amour de liberté. De tant de chefs qui avaient combattu, il ne restait qu'Octavius. Les plus fiers républicains n'étaient plus. La multitude n'osait remuer. La noblesse se flattait de s'élever, en se dévouant au vainqueur. Les riches ne voulaient pas hasarder ce qu'ils avaient acquis ou conservé. Les pauvres, qui, depuis long-temps, n'avaient plus de part à l'autorité, ne demandaient que du pain et des jeux; enfin les provinces jugeaient que la servitude de

la capitale assurait leur tranquillité; elles se flattaient au moins qu'un tyran aurait quelque intérêt à les ménager. C'est ainsi que Rome succombait : il ne restait que l'espérance d'adoucir une âme féroce, qui jusqu'alors s'était assouvie du sang des citoyens.

Fautes de César dans des circonstances bien différentes.

César, maître de la république, se trouvait dans des circonstances bien différentes; s'il avait vaincu ses ennemis, il ne les avait pas exterminés : il leur avait laissé et même donné des armes contre lui. Cependant, jaloux de subjuguer jusqu'aux préjugés des Romains, il voulait qu'en lui tout annonçât la puissance; et l'autorité semblait disparaître à ses yeux, si elle se déguisait aux yeux des autres. Voilà pourquoi il ambitionna le titre de roi. Il eut la politique la plus éclairée et la plus adroite, quand il eut besoin de parvenir; il ne garda plus de ménagemens, quand une fois il fut parvenu; on lui attribue d'avoir dit : *La république n'est plus qu'un nom, et désormais il n'y aura d'autres lois que mes volontés.*

Octavius ne pouvait pas faire de pareilles fautes.

Les fautes de César sont sensibles : Octavius n'en pouvait pas faire de semblables. Parce qu'il était superstitieux, il le blâmait d'avoir méprisé les prodiges qui lui présageaient sa fin prochaine; parce qu'il était timide et lâche, il devait le blâmer d'avoir affecté le despotisme.

Honneur et puissance qu'on lui décerne.

Octavius était encore en Égypte, lorsqu'on lui décernait à Rome tous les honneurs humains et

divins; et on se hâta d'ajouter aux honneurs les titres de la puissance. Dès le premier janvier, Sex. Apuléius, son collègue dans le consulat, et tous les sénateurs jurèrent d'observer ses décrets[1]. Ils lui déférèrent le prénom d'empereur : ils l'invi-

[1] Pour juger de cet usage, qui a commencé sous César, il faut remonter à l'origine des sermens chez les Romains, et observer les changemens que les circonstances y ont apportés.

Lorsqu'on enrôlait les citoyens, ils juraient que, ni dans le camp ni dans l'espace de dix milles à la ronde, ils ne voleraient jamais par jour au-delà d'une pièce d'argent; et que s'il leur tombait entre les mains quelque effet d'un plus grand prix, ils l'apporteraient fidèlement au général.

Lorsque les noms étaient inscrits, on fixait le jour de l'assemblée générale. Tous s'y rendaient, et faisaient un second serment, par lequel ils promettaient de se trouver au rendez-vous, s'ils n'étaient retenus par des empêchemens que la loi avait prévus, de ne point quitter les drapeaux sans congé, et d'apporter dans le lieu marqué par le consul tout le butin qu'ils auraient fait. On ajoutait cette dernière clause, parce que les soldats qui restaient à la garde du camp devaient avoir part au butin.

Lors de la première retraite sur le mont Sacré, les soldats crurent ne pas manquer à leurs engagemens, parce qu'ils emportèrent les drapeaux avec eux. C'est pourquoi on ajouta dans la suite au serment, qu'ils ne se retireraient jamais sans en avoir eu la permission.

Quand ils étaient assemblés et partagés en bandes de dix et de cent, ceux qui formaient chaque bande se juraient volontairement les uns aux autres de ne point prendre la fuite, et de ne point sortir de leur rang, sinon pour reprendre leur javelot, pour en aller chercher un autre, pour frapper l'ennemi, ou pour sauver un citoyen.

Voilà ce qui paraît s'être observé jusqu'à la seconde guerre

tèrent à conserver le consulat autant qu'il serait nécessaire pour le bien de la république; et ils lui offrirent la puissance tribunicienne à perpétuité.

punique. Mais quelques mois avant la bataille de Cannes, comme on croyait ne pouvoir trop s'assurer du courage des troupes, les tribuns commencèrent à faire prêter au nom du général ce dernier serment, que les soldats avaient coutume de se faire les uns aux autres.

Cependant, lorsque les armées parurent oublier qu'elles étaient à la république, on sentit qu'on n'avait pas encore pris assez de précaution, et on fit entrer dans le serment la promesse d'être fidèle au sénat et au peuple.

La prestation du serment faisait le soldat On voulut même que ce fût une condition essentielle, sans laquelle il ne serait pas permis de combattre, hors les cas d'extrême nécessité. Aussi les armées renouvelaient-elles le serment chaque année, lors même que le commandement était continué au même général. On jugeait que le général recevant de nouveaux pouvoirs, les troupes devaient aussi contracter avec lui de nouveaux engagemens. Tant que la république a subsisté, le serment ne s'exigeait que des citoyens auxquels la loi faisait une obligation de s'enrôler. Le sénat et le peuple en corps n'en prêtaient point; car c'eût été jurer de se défendre soi-même, ce qui était superflu. Il n'en fut pas de même sous les empereurs. Alors ce fut au peuple entier à prêter serment au maître qui le gouvernait. Tous les ordres jurèrent de servir de gardes à Jules César, et de poursuivre à outrance quiconque attenterait à ses jours. Telle est l'origine du serment que les magistrats, le sénat et le peuple ont dans la suite prêté aux empereurs.

Mais il faut observer que dans les temps de la république on ne jurait que *in verba*, ou *in nomen*, ce qui signifiait qu'on promettait d'obéir à tous les ordres du général. Sous

On ne lui offrait pas le tribunat, parce que cette magistrature n'était pas compatible avec le consulat, et que d'ailleurs elle ne pouvait pas être conférée à un patricien. On se bornait donc à lui offrir la puissance tribunicienne, et on ne croyait pas violer les lois : comme s'il n'y avait eu d'incompatible que les noms de consul et de tribun; et que jusqu'alors, en séparant ces deux magistratures, on n'eût pas voulu partager l'autorité.

Pourquoi on lui offre la puissance tribunicienne et non le tribunat.

Il ne paraît pas qu'Octavius ait alors accepté la puissance tribunicienne. Il ne l'accepta du moins que pour un temps limité; car on la lui donna quelques années après. Autant il désirait d'être le maître de l'empire, autant il craignait de le paraître; et il se proposait de n'accepter qu'avec beaucoup de circonspection tous les titres qui lui seraient prodigués.

Circonspection avec laquelle il accepte les titres qu'on lui offre.

Il y avait long-temps que les provinces élevaient des temples à la ville de Rome, et souvent elles en élevaient à de simples proconsuls. Octavius ne voulut point en avoir à Rome. Il permit seulement de lui en consacrer dans les provinces; et il ordonna que la ville de Rome fût honorée sur

Temples qui lui sont consacrés.

les empereurs on jura *in acta imperatoris*. Or ce second serment ne regardait pas seulement ce que les empereurs ordonnaient comme généralissimes, il comprenait encore ce qu'ils ordonnaient en vertu des autres pouvoirs dont ils jouissaient à différens titres. Jurer en leurs actes, signifiait jurer d'observer toutes leurs ordonnances.

les mêmes autels, et qu'elle partageât toujours avec lui le culte qui lui serait rendu. Par cette conduite, il n'acceptait que des honneurs qui avaient été décernés à d'autres : il ne les réservait pas même pour lui seul, et il en excitait moins l'envie.

On le regarde comme un libérateur, parce qu'il a fermé le temple de Janus.

Le temple de Janus fut fermé ; on jouit donc de la paix, et on en jouit avec une sorte de délire. On oublia les cruautés du triumvir. On ne vit en lui qu'un libérateur, on voulut croire qu'il avait moins pris les armes contre la république que contre ses propres ennemis. On se flatta qu'il rétablirait l'ancien gouvernement ; peut-être même se croyait-on libre, parce qu'on n'avait plus à combattre pour la liberté.

Comment il cherche la bienveillance du peuple.

Cet enthousiasme écartait, au moins pour un temps, les dangers auxquels l'ambition exposait Octavius. Il en profita pour intéresser de plus en plus le peuple à son administration ; il fit des largesses : il donna des spectacles : il répandit l'abondance : il affecta surtout beaucoup de déférence pour le sénat : il respecta les anciens usages : il rétablit les comices interrompus depuis plusieurs années : il voulut que le peuple élût ses magistrats : il n'opina jamais que dans sa tribu, comme un simple citoyen : s'il présentait des candidats, il demandait qu'on n'eût égard à sa recommandation qu'autant qu'on les jugeait dignes des magistratures. Le peuple croyait donc se gouverner ; à

la vérité, les plus clairvoyans n'y étaient pas trompés : mais ils préféraient l'illusion à la liberté, qu'on ne connaissait depuis long-temps que par des abus. De tous ceux qui vivaient alors, aucun n'avait vu la république, et tous avaient gémi sous l'anarchie.

Il feint de vouloir se démettre de l'empire.

Dès la première année, Octavius délibéra avec Agrippa et Mécénas, s'il se démettrait de l'empire ; ce n'était qu'un jeu. Il eût abdiqué, s'il l'eût voulu sérieusement : il voulait seulement qu'on sût qu'il en avait délibéré. Toute sa conduite, depuis le jour qu'il partit d'Apollonie pour venir à Rome, démontre qu'il n'avait eu d'autre ambition que de succéder à la puissance de César. Mais il fallait laisser au peuple l'espérance de voir rétablir le gouvernement républicain ; ce sont ces petites ruses qui ont fait mettre Octavius au rang des plus grands politiques.

Abus qui s'étaient introduits depuis qu'on avait cessé de faire le cens.

Il y avait près d'un demi-siècle que la censure paraissait supprimée : elle était au moins sans fonctions. On ignorait le nombre des citoyens. On ne savait pas quels étaient les revenus publics : tous les ordres se confondaient ; et le sénat, où l'on comptait plus de mille sénateurs, renfermait une multitude de sujets indignes, qui y étaient entrés par brigues.

On donna à Octavius les pouvoirs de censeur.

Octavius aurait pu prendre sur lui de corriger ces abus ; pour y être autorisé, il demanda les pouvoirs de censeur, et il les obtint ; il ne fut pas

question du titre, parce qu'on raisonnait sur la censure, comme on avait fait sur le tribunat.

Comment il les exerce.

Pendant quinze mois que dura cette censure, Octavius fit dans le sénat, dans les finances et dans toutes les parties du gouvernement, les changemens propres à détruire les abus qui étaient contraires à la tranquillité publique et au despotisme du souverain : il n'aurait pas pu rétablir l'ordre tel qu'il avait été dans les beaux temps de la république, et il ne l'aurait pas voulu; car Rome n'avait pas en lui un censeur républicain : elle avait un maître qui exerçait la censure. Octavius voulait seulement ne pas paraître usurper la puissance illimitée, qu'on lui abandonnait, parce qu'on ne pouvait pas la lui refuser. Aussi usa-t-il peu de violence. Au lieu de chasser tous les sénateurs qu'il voulait exclure, il en détermina plusieurs à se retirer d'eux-mêmes, et il leur laissa quelques marques honorifiques. Quant à ceux qui méritaient d'être conservés, si quelques-uns n'avaient pas assez de fortune, il y suppléait.

Ses craintes pendant sa censure.

Il n'était pas néanmoins sans inquiétude; dans ce temps-là même, les sénateurs n'étaient admis à son audience, qu'un à un, et après avoir été fouillés. Lorsqu'il venait au sénat, il avait une cuirasse sous sa robe, il portait un poignard à sa ceinture, et il se faisait entourer de dix sénateurs des plus braves et des plus attachés à sa fortune.

Agrippa, son

Agrippa, qu'il avait pris pour collègue à la cen-

sure, le nomma prince du sénat; il est au moins vraisemblable qu'il ne s'arrogea pas de lui-même cette première place. Comme c'est sous le nom de prince qu'Octavius exercera la souveraineté, c'est ici le lieu d'observer les prérogatives qu'on attachait à ce titre.

collègue dans la censure, le nomme prince du sénat.

Primus et *princeps* sont deux mots synonymes. Le premier désigne proprement une primauté d'ordre, de nombre, ou de temps : le second emporte de plus une idée d'excellence, des vertus peu communes, un mérite distingué. On nommait, en général, *principes senatûs*, les sénateurs les plus accrédités; et *principes juventutis*, les citoyens les plus illustres; mais le titre de *princeps senatûs* appartenait particulièrement au sénateur, que les censeurs inscrivaient le premier sur la liste du sénat, comme le titre de *princeps equestris ordinis* ou de *princeps juventutis* était à celui qu'ils inscrivaient le premier sur la liste des chevaliers.

Prérogatives de ce titre.

Avant la seconde guerre punique, le titre de prince du sénat se donnait toujours au plus ancien de ceux qui avaient exercé la censure. Mais l'an de Rome 544, Cornélius Cétégus, à qui le sort avait donné le droit de faire la liste des sénateurs, crut devoir déroger à l'usage en faveur de Fabius Maximus, qu'il regardait comme le premier des Romains; depuis ce temps, les censeurs, sans égard pour l'ancienneté, inscrivaient à la tête de la liste,

le sénateur qu'ils jugeaient le plus digne d'y être.

Cette primauté n'était pas une magistrature, et, par conséquent, elle ne donnait point d'autorité. Cependant le prince du sénat ne pouvait manquer d'avoir beaucoup d'influence dans toutes les délibérations. Chef d'une compagnie qui le respectait, il devait acquérir d'autant plus de crédit, que sa place lui était, en quelque sorte, assurée pour la vie.

Il partageait, avec les consuls assignés, la prérogative d'opiner le premier. D'où nous pouvons conjecturer qu'il en jouissait seul jusqu'aux comices consulaires, c'est-à-dire pendant les six premiers mois de l'année, ou plus long-temps, si l'élection des consuls était retardée.

Or nous jugerons que cette prérogative entraîne naturellement les suffrages, si nous considérons que celui qui en jouit, est un homme respecté; que sera-ce, s'il est craint, et si chaque sénateur attend de lui sa fortune?

Comme prince du sénat, Octavius gouverne avec plus de sécurité.

Devenu prince du sénat, Octavius paraissait n'agir désormais qu'au nom du premier ordre de la république. Sa puissance en était donc moins odieuse, et il en pouvait jouir avec plus de sécurité.

Il déclare au sénat qu'il se dépouille de tous ses titres.

Cependant, au commencement de son septième consulat, il vint au sénat pour déclarer qu'il se dépouillait de tous ses titres, et qu'il rentrait dans la vie privée. *Je vous rends*, dit-il, *les armées, les provinces, non-seulement celles qui appartenaient*

à la république avant mon administration, mais encore celles que j'ai conquises.

Avant J.C. 27, de Rome 727.

Cette proposition sur laquelle ses confidens étaient seuls prévenus fit sans doute des impressions bien différentes. Était-ce artifice ou sincérité? Dans le cas où l'offre serait sincère, l'abdication était-elle à désirer ou à craindre? Soit intérêt public, soit intérêt particulier, chacun en jugeait suivant ses lumières ou ses passions, ou plutôt on ne se donna pas le temps de démêler les sentimens confus qu'on éprouvait. Il y aurait eu du danger à balancer; on se hâta donc de s'écrier qu'Octavius était plus nécessaire que jamais, et que la république était perdue, s'il cessait de la gouverner.

Effet que produit cette proposition.

Octavius se rendit, mais pour flatter ses ennemis de l'espérance de le voir rentrer dans la vie privée, il affecta de ne soupirer qu'après le repos. *Je n'accepte l'empire*, dit-il, *que pour dix ans, ou pour moins encore, si la tranquillité, rétablie partout, me permet de me retirer.* Il ne voulut pas même se charger seul d'un fardeau si pesant, il exigea que le peuple et le sénat gouverneraient une partie des provinces; se réservant seulement, malgré son goût pour le repos, celles où les légions étaient, parce que, disait-il, elles étaient exposées à plus de troubles; mais dans le vrai parce que les légions y étaient.

Il accepte l'empire pour un temps limité, et veut que le sénat et le peuple gouvernent une partie des provinces.

Le partage du sénat et du peuple fut l'Afrique, la Numidie, la Libye cyrénaïque, la Bithynie, le

Partage qu'il fait des provinces.

Pont, la Grèce, l'Épire, l'Illyrie, la Dalmatie, la Macédoine, les îles de Crète, de Sicile, de Sardaigne, et la partie de l'Espagne nommée Bétique. Celui d'Octavius comprenait le reste de l'Espagne, les Gaules, la Germanie, la Syrie, la Phénicie, l'île de Chipre, l'Égypte et tous les pays gouvernés par des rois soumis aux Romains. Ce partage au reste souffrit dans la suite quelques changemens, et je ne les mets sous vos yeux que pour vous montrer toute l'étendue de l'empire. Il est à propos de remarquer qu'Octavius ne donna aux gouverneurs de ces provinces que le titre de propréteur; et qu'au contraire il donna par distinction celui de proconsul aux gouverneurs des provinces du sénat.

On lui donne le nom d'Auguste.

Puisqu'il avait exterminé tous ses ennemis, aucun parti ne pouvait prendre les armes contre lui. Après tant de guerres, la paix s'établissait donc d'elle-même nécessairement : mais la flatterie affectait de dire qu'elle était l'ouvrage d'Octavius. On le regardait en conséquence comme un second fondateur de Rome; et on lui eût donné le nom de Romulus, s'il n'eût pas craint, en l'acceptant, de paraître aspirer trop ouvertement à la tyrannie. On lui donna celui d'Auguste, nom qui jusqu'alors n'avait été donné qu'aux temples consacrés par les augures. Quelque temps après, il fut déclaré père de la patrie.

Il se démet du

Consul d'année en année, Auguste, c'est ainsi

que je le nommerai désormais, jugea sans doute qu'un consulat non interrompu ressemblait trop à la dictature devenue odieuse. C'est pourquoi, au lieu d'en accepter un douzième, il se démit du onzième, qu'il affecta de faire tomber à L. Sextius, partisan déclaré de Brutus.

consulat. Pourquoi?

Avant J. C. 23, de Rome 731.

Il sortait alors d'une maladie mortelle, pendant laquelle il parut reconnaître que le sénat avait la principale part à la souveraineté. Car, au lieu de prendre des mesures pour assurer sa puissance à Marcellus, son neveu et son gendre[1], il avait mis entre les mains du consul Pison, en présence des principaux magistrats, le registre des forces et des revenus de l'empire, pour le remettre au sénat. On lui sut gré encore, en cette occasion, d'avoir donné son anneau à M. Agrippa, plutôt qu'à son gendre; et d'avoir par-là désigné ce capitaine, généralement estimé, comme digne d'être le chef de la république, si on jugeait convenable qu'elle en eût un.

Conduite d'Auguste dans une maladie.

Auguste était devenu, par cette conduite, l'objet de la reconnaissance publique; on le conjura de céder aux ordres du peuple et à l'autorité du sénat: c'est ainsi que parlait la flatterie, et on lui fit accepter la puissance tribunicienne pour toute sa vie, le privilége de proposer une affaire dans chaque assemblée du sénat, et le pouvoir pro-

Il devient l'objet de la reconnaissance publique.

Pouvoirs qu'on lui donne.

[1] Il était fils d'Octavie, et il avait épousé Julie, fille d'Auguste et de Scribonia.

consulaire à perpétuité : on ajouta même que, lorsqu'il serait dans les provinces du ressort du sénat, il aurait une autorité supérieure à celle des proconsuls.

Autorité qui émanait de ces pouvoirs.

La permission de mettre une affaire en délibération dans chaque séance du sénat n'était qu'une partie du droit illimité des consuls. Le pouvoir proconsulaire ne donnait de juridiction que dans les provinces. Auguste pouvait l'exercer de Rome même, mais non pas sur Rome, car les proconsuls n'eurent jamais d'autorité dans la capitale; il ne conservait donc plus sur cette ville d'autres pouvoirs que ceux qu'il tenait de la puissance tribunicienne.

Il exerce la puissance tribunicienne dans tout l'empire.

Mais si des tribuns annuels ont commandé dans Rome, que ne pourra pas un tribun perpétuel qui dispose des légions? On conçoit que, sans user de violences, Auguste trouvera des conjonctures favorables pour étendre les prérogatives de la puissance tribunicienne. En effet, on lui avait accordé de l'exercer jusqu'à un mille au delà de Rome, et il l'exerça bientôt dans toutes les provinces. C'est qu'en l'exerçant, il ne paraissait que le protecteur du peuple.

Pourquoi il en prend possession tous les ans.

Il semblait néanmoins vouloir cacher l'autorité qu'il s'arrogeait. Quoiqu'il eût à vie la puissance tribunicienne, il aurait voulu la faire paraître annuelle, et il en prenait possession tous les ans.

En vertu de cette puissance, il devint juge souverain dans le civil comme dans le criminel; pouvoir dont aucun magistrat n'avait encore joui, et qui tendait à rendre arbitraire l'administration de la justice.

Comment il devient juge souverain dans le civil et dans le criminel.

Aujourd'hui, lorsqu'on a été mal jugé, on appelle d'un juge inférieur à un juge supérieur. A Rome, appeler c'était avoir recours à une protection supérieure, soit avant, soit après le jugement. En matière civile, les appels étaient même fort rares. On appelait quelquefois d'un préteur à son collègue, et jamais aux tribuns. Aussi ces magistrats ne prenaient-ils pas sur eux de réformer les jugemens portés dans les tribunaux. Ils ne jugeaient même que de quelques affaires de police, ainsi que les édiles plébéiens qui leur étaient subordonnés.

En matière criminelle, la loi Valéria leur donnait une espèce de juridiction. Cependant ce n'était pas à eux qu'on appelait, c'était au peuple. Ils convoquaient les comices, ils y portaient l'appel, ils avaient une grande influence dans les jugemens; mais ils ne jugeaient pas eux-mêmes.

Sous Auguste, les tribunaux subsistèrent. Cependant il fut permis d'appeler à lui, soit avant, soit après le jugement. On y appela, et c'est ainsi qu'il devint insensiblement seul juge suprême dans le civil comme dans le criminel.

Pour cacher cette usurpation, il se fit une règle

Comment il

cache cette usurpation.

de juger les affaires principales avec le sénat, ou, quand il ne le pouvait pas, avec un conseil privé qui représentait ce corps. Ce conseil, qui l'accompagnait hors de Rome et qui le suivait même à l'armée, était composé des deux consuls, d'un magistrat de chaque espèce, et de quinze sénateurs tirés au sort.

Comment les tribunaux ne paraîtront juger qu'en vertu de l'autorité qui leur sera confiée par les empereurs.

Quant aux appels sur les affaires moins importantes, il renvoyait ceux de la ville au préfet de Rome, magistrat qu'il avait créé lui-même pour le maintien de la police; et il déléguait dans les provinces des hommes consulaires qui prenaient connaissance de tous les autres. Par cette administration, Auguste parut l'unique source d'une puissance qu'il usurpait. On jugea bientôt qu'elle émanait de lui seul. Aussi le temps viendra où les tribunaux croiront ne juger qu'en vertu de l'autorité qui leur sera confiée par les empereurs.

Seul juge suprême, Auguste avait encore le droit de faire grâce aux coupables, dans quelque tribunal qu'ils eussent été condamnés : droit qui le mettait à cet égard au-dessus des lois, et dont aucun magistrat n'avait joui.

Pourquoi Auguste affectait de ne point commander dans Rome.

Maître des armées et juge souverain, Auguste pouvait commander dans Rome; mais il s'était fait une loi de n'exercer la puissance, qu'autant qu'il y serait autorisé par les magistratures qu'on lui aurait conférées. Or il n'était pas consul; et il paraissait si éloigné de s'en arroger les pouvoirs,

que le peuple se reprochait de l'avoir laissé rentrer dans la vie privée.

Il refuse la dictature, qui lui est offerte.

Il survint une famine et une peste : le Tibre se déborda, le tonnerre tomba sur le Panthéon. A ces fléaux, on jugea que les dieux punissaient Rome d'avoir souffert qu'Auguste cessât de la gouverner. Le peuple le demande pour dictateur ; il force le sénat d'en porter le décret ; il court au palais avec vingt-quatre licteurs, et il presse l'empereur d'accepter la dictature. Auguste, qui connaît l'inconstance du peuple, se jette à genoux. Il se découvre la poitrine, et il proteste qu'il recevra plutôt le coup de la mort. Il consent seulement, et comme malgré lui, à se charger de l'intendance des vivres, telle que l'avait eue Pompée.

Il passe en Sicile. Il refuse le consulat.

Avant J. C. 22, de Rome 732.

Cette même année, les comices consulaires s'étant tenus lorsque l'empereur venait de passer en Sicile, le peuple lui réserva l'un des deux consulats. Auguste refusa, et son refus occasiona des troubles. Deux candidats qui se mirent sur les rangs causèrent des séditions, et l'impunité multiplia les désordres. Agrippa fut envoyé pour rétablir le calme; mais Auguste, qui craignait de paraître usurper sur le consulat, ne lui avait pas donné des pouvoirs assez étendus. Ce fut dans cette circonstance qu'il le prit pour gendre. Il voulait peut-être, par ce choix, faire respecter l'autorité qu'il lui confiait. Agrippa répudia Mar-

Troubles. Agrippa est envoyé pour les dissiper.

Auguste le prend pour gendre.

cella, nièce d'Auguste, et épousa Julie, veuve de Marcellus.

Il passe en Asie, où il règle tout en souverain.

Avant J. C. 20, de Rome 734.

De Sicile, l'empereur passa en Grèce, et delà en Asie. Nous avons vu que la puissance proconsulaire, qui lui avait été accordée, lui subordonnait les proconsuls. En conséquence il régla tout en souverain dans les provinces du sénat comme dans les siennes. Il disposa de plusieurs royaumes, dont les rois, sous le titre d'amis de la république, n'étaient que des esclaves couronnés. Il menaça Phraate, roi des Parthes, et ce prince lui renvoya les enseignes prises sur Crassus et sur Antoine: il lui donna même ses propres fils pour otages de la paix.

Faiblesse du roi des Parthes. Elle fit la grandeur d'Auguste.

La flatterie célébra cet événement. Mais les Parthes tombaient en décadence, depuis qu'ils avaient été défaits par Ventidius. Leurs provinces étaient déchirées par les partis qui divisaient l'empire; et Phraate, naturellement cruel et timide, avait éprouvé plusieurs révolutions. Dans de pareilles circonstances, il craignait une guerre étrangère; et ce fut sa faiblesse qui fit toute la grandeur d'Auguste.

Anarchie entretenue dans Rome par la politique d'Auguste.

Cependant les troubles croissaient à Rome, et Auguste ne paraissait pas s'en occuper. Comme il persistait à refuser le consulat, il n'avait point de titre pour commander dans la capitale; et il se bornait à veiller sur les provinces, où il maintenait l'ordre et la paix.

Tous les gens, remarque M. de Montesquieu, *qui ont eu des projets ambitieux avaient travaillé à mettre une espèce d'anarchie dans la république. Pompée, Crassus et César y réussirent à merveille*[1]. Auguste se conduisait sur ce plan. Ce n'est pas qu'il voulût forcer le peuple à lui donner à Rome tous les attributs sensibles de la souveraineté; car tout ce qu'il craignait, c'était de paraître souverain; il désirait donc qu'on ajoutât la puissance consulaire à tous les titres qu'il avait obtenus. S'il était une fois revêtu de cette puissance, il avait alors dans Rome même une autorité supérieure à celle des consuls; et cependant il pouvait laisser subsister le simulacre de la république.

Avant J. C. 19, de Rome 735.

Alors C. Sentius Saturninus, unique consul, gouvernait en magistrat qui ne connaissait point de supérieurs, et montrait une vigueur digne des premiers temps de la république. Les désordres cependant vinrent au point, que le sénat donna le décret qui autorisait le consul à prendre les armes. Mais Saturninus n'accepta pas une commission qui paraissait empiéter sur les droits du général, et il fallut députer à Auguste.

A son retour à Rome, il obtient la puissance consulaire, le droit de faire des lois, et la censure.

Auguste, qui voulait dégoûter le peuple de se gouverner uniquement par les consuls, ne hâtait pas son retour. Il donnait audience à des ambassadeurs : il s'occupait des raretés qui lui venaient des Indes; et il s'arrêtait à Athènes, pour donner

[1] Grand. Décad. des Romains, chap. 13.

le temps à une gymnosophiste de se précipiter devant lui dans les flammes, curieux d'avoir ce trait de commun avec Alexandre. Il ne revint à Rome que lorsqu'il sut qu'on était disposé à lui donner la puissance consulaire. En effet il l'obtint; et on lui donna encore le droit de faire des lois, et la censure pour cinq ans, sous le titre de préfet des mœurs.

Avant J. C. 19, de Rome 735.

Il réunissait alors en sa puissance tous les pouvoirs, auparavant séparés, et il était proprement seul et unique magistrat. Il affecta néanmoins de ne disposer de rien par lui-même. C'est pourquoi il demanda les honneurs de la préture pour Tibère, qui venait de mettre Tigrane sur le trône d'Arménie; et pour Drusus, une dispense qui lui permît d'exercer les magistratures cinq ans avant l'âge prescrit par les lois. L'un et l'autre étaient fils de Livie.

Il réunissait alors tous les pouvoirs de la souveraineté. Sa conduite circonspecte.

Attentif à cacher sa puissance, il cherchait à la rendre en quelque sorte invisible. Il écarta les licteurs. Il ne prit le prénom d'empereur qu'avec les soldats; et dans tous les règlemens qu'il fit pour la capitale, il ne s'attribua jamais d'autre titre que celui de prince du sénat. Mais comme enfin, sous ce titre, il exerçait tous les pouvoirs, on se fit bientôt une habitude d'attacher au nom de prince toutes les prérogatives de la souveraineté. C'est ce qu'on remarque sous Tibère, qui lui succéda.

Il laissa subsister la république, quant à la forme extérieure. L'élection des magistrats continua de se faire dans les comices. Deux consuls parurent encore gouverner l'empire. La république conserva ses tribuns, ses édiles, ses questeurs et ses préteurs. Auguste affecta même toujours de montrer beaucoup de respect pour les anciennes magistratures. Il refusait le consulat avec un air de modestie et de reconnaissance propre à faire croire qu'il l'estimait au-dessus de tout; et afin de mieux convaincre du cas qu'il en paraissait faire, il demanda un douzième et un treizième, pour donner avec plus de solennité la robe virile à ses deux petits-fils, Caïus et Lucius, fils d'Agrippa et de Julie. Il ne lui manquait plus que le souverain pontificat : il en fut revêtu après la mort de Lépidus [1].

La puissance avait passé du peuple au prince. Vérité qui sera bientôt oubliée.

Dans l'accroissement de l'autorité d'Auguste, on voit sensiblement que la puissance passe du peuple au prince. Il viendra un temps où les empereurs chercheront à se dissimuler cette vérité. Ils l'oublieront enfin tout-à-fait, et on l'oubliera avec eux.

Agrippa associé à une partie de la puissance d'Auguste.

Lorsqu'Auguste achevait de recevoir toutes les prérogatives de la souveraineté, Agrippa soumettait l'Espagne, où depuis environ deux siècles

[1] Je viens d'exposer la politique d'Auguste, d'après une dissertation de M. l'abbé de la Bleterie. Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

les Romains avaient presque toujours eu la guerre. L'empereur voulut alors associer ce capitaine à une partie de sa puissance. Dans cette vue, il le demanda pour collègue à la censure, et il lui fit donner le tribunat pour cinq ans. Par-là, il veillait à sa propre sûreté : car il trouvait dans Agrippa un citoyen assez puissant pour le venger, et qui, partageant en quelque sorte l'empire avec lui, ôtait à tout autre l'espérance d'y parvenir.

Avant J. C. 19, de Rome 735.

Censure d'Auguste et d'Agrippa.

Avant J. C. 18, de Rome 736.

Les deux censeurs travaillèrent ensemble à réprimer les abus; ils firent des réformes dans le sénat et dans l'ordre des chevaliers : ils réprimèrent les brigues qui troublaient les comices, et ils portèrent leur attention jusque sur les spectacles.

Lois contre les célibataires.

Ils firent des lois contre les célibataires. Elles offraient des récompenses à ceux qui auraient un certain nombre d'enfans, et elles punissaient de l'amende ceux qui ne seraient pas mariés dans l'âge prescrit. Mais pour donner plus de force à ces règlemens, il eût été nécessaire d'apporter des remèdes aux désordres des personnes mariées, dont les débauches entretenaient la corruption de la jeunesse. De pareilles lois sont sans effet dans un siècle où il n'y a point de mœurs, et Auguste contribuait à les rendre inutiles, parce qu'il était vicieux lui-même.

Lois sur

Les affranchissemens devenaient tous les jours

plus communs; si quelques citoyens avaient la générosité de vouloir récompenser des esclaves fidèles, le plus grand nombre se conduisait par d'autres motifs. Les uns, par avarice, voulaient recevoir, au nom de leurs affranchis, le blé que la république distribuait aux pauvres; les autres, par ostentation, ambitionnaient d'avoir à leur pompe funèbre beaucoup de gens en chapeaux de fleurs. Les censeurs portèrent des lois contre cet abus, qui multipliait une populace pauvre, oisive et séditieuse, et Auguste prit lui-même pour maxime de n'accorder que rarement les droits de cité.

les affranchissemens.

L'année suivante fut le terme qu'Auguste avait marqué lui-même à son administration. Il se démit donc : mais il se rendit encore aux ordres du peuple, et il reprit le gouvernement pour cinq ans. Dans la suite, la même scène se répéta, de sorte que, se chargeant de la république, tantôt pour cinq ans, tantôt pour dix, il se succéda cinq fois.

Il se démet de l'autorité pour la reprendre.

Avant J. C. 18, de Rome 737.

Combien de fois il l'a reprise.

Cette même année, il célébra les jeux séculaires avec beaucoup de magnificence. Ayant pour les spectacles un goût où la politique pouvait entrer pour quelque chose, il ne laissait pas échapper l'occasion d'en donner au peuple. A la fin des jeux, il adopta Caïus et Lucius, voulant donner un nouvel appui à son autorité. Ils prirent à cette occasion le nom de *César*.

Jeux séculaires.

Guerres.

Plusieurs guerres s'élevèrent. Auguste partit pour les Gaules, où les Germains avaient fait une irruption. Drusus défit les Rhétiens : Tibère acheva de les subjuguer, et Agrippa rendit la paix à l'Asie.

Epoque où les généraux cessent d'adresser leurs lettres au sénat, et d'obtenir les honneurs du triomphe.

Ce capitaine, au lieu de rendre compte au sénat, suivant l'usage, n'écrivit qu'à l'empereur; et il refusa le triomphe qui lui fut offert. Son exemple devint une règle pour les autres généraux. Ils cessèrent d'adresser leurs lettres au sénat: le triomphe devint un privilége des empereurs et des princes de leur maison; et on n'accorda plus aux généraux victorieux que les ornemens du triomphe, c'est-à-dire la robe triomphale, qu'ils pouvaient porter dans certaines cérémonies, une statue qui les représentait couronnés de lauriers, et quelques autres prérogatives moins connues.

Mort d'Agrippa. Tibère devient gendre d'Auguste.

Sur ces entrefaites, Agrippa étant mort, Tibère épousa Julie, et devint gendre d'Auguste. L'empire avait alors la guerre avec les Pannoniens, les Daces, les Dalmates, les Sicambres et les Cattes.

Avant J. C. 12, de Rome 742.

Tibère et Drusus commandèrent les armées avec de grands succès: mais Drusus mourut en Germanie, fort regretté des Romains, qui l'estimaient et qui le croyaient capable de rétablir la république. Il laissait trois enfans de sa femme Antonia, Germanicus, Claude qui fut empereur, et une fille qui épousa Caïus César.

Mort de Drusus.

Avant J. C. 9, de Rome 745.

Jusqu'alors on n'avait jamais admis en justice la déposition des esclaves contre leurs maîtres. Auguste, qui avait étouffé plusieurs conjurations, et qui en craignait de nouvelles, porta une loi par laquelle il statuait que, lorsqu'un citoyen serait accusé d'avoir conspiré, on vendrait ses esclaves au public, afin que, n'appartenant plus à leur premier maître, leur témoignage pût être reçu. Ce règlement rendait odieux le législateur qui se jouait des lois : mais l'empereur trouva le moyen de distraire le peuple par des spectacles, et de se l'attacher en paraissant tous les jours plus populaire.

Règlemens odieux.

Vers ce temps, Auguste fit donner à Tibère la puissance tribunicienne pour cinq ans; soit qu'il crût trouver en lui le même appui que dans Agrippa; soit qu'il voulût réprimer l'ambition de ses deux petits-fils; soit enfin qu'il eût la faiblesse de céder aux sollicitations de Livie. Il paraît au moins qu'il avait peu de goût pour son gendre.

Tibère obtient la puissance tribunicienne.

Avant J. C. 6, de Rome 748.

Tibère voyait lui-même son élévation avec une sorte de crainte, parce qu'elle le mettait en concurrence avec les petits-fils de l'empereur. C'est pourquoi il prit tout à coup le parti de se retirer à Rhodes, malgré les instances de sa mère pour le retenir, et malgré les plaintes de son beau-père, qui lui reprochait de l'abandonner.

Il se retire à Rhodes.

Lorsque le temps de sa puissance tribunicienne

Il y vit dans la disgrace.

fut expiré, et que, devenu simple particulier, il ne pouvait plus être un obstacle à l'ambition des deux jeunes Césars, qui occupaient alors la seconde place, il demanda la permission de revenir à Rome; mais on la lui refusa: on lui dit même de n'y plus penser. Il resta donc à Rhodes, où il vécut encore deux ans, comme un homme suspect, disgracié, exilé, exposé par conséquent aux mépris et aux injures de ses ennemis. On ne lui permit de revenir qu'après huit ans d'absence; et ce fut à condition qu'il ne prendrait aucune part au gouvernement. L'année même de son retour, Lucius César mourut à Marseille, et cette mort fut suivie, dix-huit mois après, de celle de Caïus, qui était en Orient. Livie fut soupçonnée de les avoir fait empoisonner l'un et l'autre.

Conditions de son retour.

Dep. J. C. 3.

Auguste adopte Tibère et Agrippa Posthumus.

Auguste avait perdu successivement Marcellus, Agrippa, Lucius et Caïus. Il chercha un appui dans Tibère et dans le jeune Agrippa, surnommé Posthumus, parce que Julie l'avait mis au monde après la mort d'Agrippa. Il les adopta l'un et l'autre; et, quoique Tibère eût un fils, il lui fit adopter Germanicus, fils de Drusus: il se déterminait à toutes ces adoptions, parce qu'il avait plus de soixante-cinq ans; et qu'après avoir vu plusieurs conspirations se former contre lui, il venait de découvrir encore celle de Cornélius Cinna: vous savez qu'il lui pardonna à la sollicitation de Livie.

Dep. J. C. 4.

Agrippa Posthumus, d'un esprit stupide et d'un caractère féroce, paraissait d'une faible ressource pour Auguste. Livie néanmoins, qui craignait qu'il ne fût préféré à son fils, le fit déshériter et reléguer dans l'île de Planasie. Cependant Tibère se faisait une étude de gagner la confiance de l'empereur. Il commanda l'armée contre les peuples d'Illyrie, et termina glorieusement une guerre difficile. Ayant ensuite marché avec Germanicus contre les Germains, qui avaient défait Varus, et taillé en pièces trois légions, il en triompha, et fut associé à l'empire. Le peuple et le sénat, à la prière d'Auguste, le lui donnèrent pour collègue dans le commandement des armées et dans le gouvernement des provinces.

Il déshérite celui-ci, et l'exile.

Tibère commande les armées avec succès.

L'année suivante, Auguste reprit pour dix ans l'administration de la république. Il trouvait alors dans son âge un prétexte pour secouer la dépendance dans laquelle il s'était mis par politique. Car ne pouvant plus venir régulièrement au sénat, il fit arrêter que ce qu'il déciderait avec Tibère dans un conseil composé des consuls en charge, des consuls désignés, de vingt sénateurs, qui devaient changer tous les ans, et de tels autres qu'il jugerait à propos d'y admettre, aurait la même force qu'un décret porté dans le sénat à la pluralité des voix : innovation qui tendait à faire passer toute la souveraineté dans le conseil du prince, et par conséquent dans le prince seul.

Innovation qui hâtait les progrès du despotisme.

Dep. J. C. 13.

Auguste ne survécut pas long-temps à sa dernière installation. Il mourut à Nole en Campanie, le 19 août, âgé de soixante-seize ans. Il avait gouverné la république avec Antoine pendant près de douze ans, et il la gouverna seul pendant quarante-quatre.

Mort d'Auguste. Dep. J. C. 14.

Son testament.

Par son testament, il institua héritiers Tibère et Livie, et leur ordonna de porter son nom, c'est-à-dire celui d'Auguste. Il leur substitua Drusus, fils de Tibère, Germanicus et les trois fils de ce dernier, et il fit des legs au peuple et aux troupes. Il n'est pas inutile de remarquer qu'il n'imagina pas de disposer de l'empire : car il aura des successeurs qui le regarderont comme leur bien propre.

On lui consacre un temple et des prêtres.

Aussitôt après sa mort, le sénat lui décerna un temple, dont Livie fut prêtresse; et on compta parmi les prêtres, Tibère, Drusus, Germanicus, Claude et les sénateurs les plus illustres. Ils étaient vingt-cinq : on les nomma *sodales Augusti.*

CHAPITRE II.

Observations sur le gouvernement d'Auguste.

Pour juger des forces de l'empire, il faut con-

Pour juger de l'état où Auguste a laissé la république, il est nécessaire de savoir quelles étaient

à sa mort les forces de l'empire; et comme les forces consistent moins dans le nombre des soldats, que dans les usages qui s'introduisent parmi les troupes, nous examinerons la révolution que les règlemens d'Auguste ont dû produire. Mais pour en mieux juger, il faut d'abord considérer quelle a été la discipline militaire dans les siècles précédens.

naître les changemens survenus dans la discipline militaire.

Le mot *légion* donne déjà une idée avantageuse de la milice des Romains, puisqu'il vient de *legere*, qui signifie choisir. En effet on choisissait les soldats dans les tribus, et chacune en fournissait un égal nombre. C'est pourquoi jusqu'à Servius Tullius, la légion fut de 3000 fantassins et de 300 cavaliers.

La légion, avant Servius Tullius.

Ce roi ayant fait quatre tribus, la légion fut de 4,000 hommes de pied, jusqu'à la bataille de Cannes, qu'on la composa de 5,000. Cependant le nombre des cavaliers n'augmenta pas, soit parce qu'il était difficile aux Romains d'entretenir une grande cavalerie, soit parce qu'ils jugeaient que l'infanterie fait la principale force des armées.

La légion, après que ce roi eut changé le gouvernement.

La dernière classe ne fournissait point de soldats. Ils étaient tous tirés des cinq premières, qui, ayant des propriétés, étaient plus intéressées au salut de l'état.

On levait les cavaliers dans les dix-huit premières centuries de la première classe. Or puisqu'elles étaient les premières, elles comprenaient

D'où les cavaliers légionnaires étaient tirés.

ce qu'il y avait de plus riche parmi les patriciens et parmi les plébéiens. On continua de choisir de la sorte, même lorsqu'on eut assigné une paye aux soldats.

Changemens que Marius fait à la légion.

Il était sage de ne confier la défense de l'état qu'aux citoyens qui avaient quelque chose à perdre. Mais Marius, voulant se fortifier de la populace contre les nobles, arma les plus pauvres, ceux qu'on nommait *capite censi*, et les introduisit dans les légions qu'il forma de 6,000 hommes.

Si, par ce changement, les légions ne parurent pas perdre de leur courage, elles dégénérèrent cependant. En effet une populace armée ne pouvait être que séditieuse.

Les légions, lorsque les droits de cité ont été accordés à tous les Italiens.

Quelques années après, on accorda les droits de cité à tous les Italiens, et il n'y eut plus de distinction entre les troupes des Romains et celles des alliés. Cette distinction était pourtant capable d'entretenir l'émulation. On peut donc conjecturer que les légions romaines en devaient devenir moins bonnes, et que celles des alliés n'en devaient pas devenir meilleures.

Les légions, pendant les guerres civiles.

Les guerres civiles se succédèrent jusqu'à la bataille d'Actium, et la république n'eut que des troupes vendues aux généraux qui la déchiraient. La légion ne fut donc plus une milice choisie. Jetons un coup d'œil sur les changemens arrivés dans la discipline.

Discipline mi-

Dans les beaux temps de la république, les

tribuns légionnaires, nommés par les consuls ou par le peuple, exerçaient continuellement les troupes; plutôt que de les laisser croupir dans l'oisiveté, ils les auraient employées à des travaux inutiles; d'où il arrivait que le temps où elles avaient l'ennemi en tête était en quelque sorte pour elles un temps de repos. Les récompenses qu'on leur offrait entretenaient le courage, sans exciter l'avidité; et les peines toujours infamantes ne laissaient de ressources qu'aux soldats capables de se réhabiliter par quelque action éclatante [1].

litaire dans les beaux temps de la république.

Une pareille discipline ne peut se conserver que dans un gouvernement où il y a des mœurs, et où les soldats sont presque toujours sous les yeux des magistrats. Il y avait donc long-temps qu'elle ne subsistait plus lorsque Auguste parvint à l'empire : une innovation qu'il fit, et que cependant il ne pouvait se dispenser de faire, achèvera de ruiner la discipline, et deviendra une source de calamités

Long-temps avant Auguste, cette discipline ne subsistait plus.

Innovation qui achève de la ruiner.

Les légions, avant Auguste, n'étaient pas perpétuelles. On licenciait celles qui avaient servi; on en levait de nouvelles, et le même homme continuait d'être tour à tour soldat et citoyen. Cet usage s'était établi, lorsque la république n'avait à défendre que des provinces peu éloignées. Il se conserva, lorsqu'ayant étendu son

Auguste fixe les légions dans les provinces.

[1] Voyez à ce sujet les Observations sur les Romains, liv. IV.

empire au delà de l'Italie, elle commanda comme puissance dominante aux nations divisées qui armaient pour elle les unes contre les autres. Mais, quand toutes les provinces furent également assujetties, cet usage ne pouvait plus subsister; il n'aurait pas été possible de secourir toujours à temps les frontières reculées, s'il avait fallu à chaque fois lever de nouvelles troupes; et par conséquent il devenait nécessaire d'avoir toujours des armées sur pied. Auguste fixa donc les légions dans les provinces qu'il s'était réservées; et elles devinrent perpétuelles.

Effet de cet établissement.

Depuis cet établissement, les citoyens ne furent plus obligés de quitter leurs foyers pour courir aux frontières. Ils payaient des soldats, et l'empire paraissait armé pour sa défense; mais ils s'amollissaient et cessaient d'être propres aux fatigues de la guerre. Cependant les légions n'étaient plus à la république, elles étaient à l'empereur; et parce qu'elles défendaient l'empire, elles devaient bientôt s'arroger le droit d'en disposer. Recrutées dans les provinces où elles étaient établies, elles se remplissaient de mercenaires qui ne connaissaient que la paye ou le butin. Elles devaient donc sacrifier tout à leur avidité, et on prévoit qu'elles causeront de grands troubles. De pareilles armées pouvaient être funestes au despote, qui les regardait comme le soutien de son autorité.

Les forces de l'empire montaient à cinquante légions, dont vingt-cinq étaient de citoyens romains. Les peuples qu'on nommait alliés fournissaient les vingt-cinq autres. Auguste fonda une caisse militaire pour l'entretien des troupes. Il régla la paye, les récompenses et le temps du service.

Maître des provinces, Auguste crée les cohortes prétoriennes, qui l'assurent de l'Italie et de Rome.

Par ces règlemens, maître absolu dans les provinces, il s'assura de l'Italie, où il établit dix cohortes. Il ne lui manquait plus que de mettre une garnison dans la capitale de l'empire : des tumultes survenus dans les élections lui en fournirent le prétexte; et il fit entrer dans Rome trois cohortes qui formaient un corps de six mille hommes; les autres campèrent aux environs des villes voisines. Ces cohortes étaient proprement la garde de l'empereur; elles avaient deux préfets pour commandans. On les nommait prétoriennes, du mot *prétoire*, nom qu'on donnait à la tente du général.

Les circonstances établissaient d'elles-mêmes le despotisme.

Ainsi le despotisme s'établissait sans obstacle, de lui-même en quelque sorte. Il trouvait les circonstances si favorables, qu'Auguste n'avait pas besoin de tout le génie qu'on lui suppose. « Les « vertus et les vices d'un peuple sont, dans le mo- « ment qu'il éprouve une révolution, la mesure « de la liberté ou de la servitude qu'il en doit at- « tendre. C'est l'amour héroïque du bien public, « le respect pour les lois, le mépris des richesses

« et la fierté de l'âme qui sont les fondemens du « gouvernement libre. C'est l'indifférence pour le « bien public, la crainte des lois qu'on hait, l'amour « des richesses et la bassesse des sentimens qui sont « comme autant de chaînes qui garottent un peuple « et le rendent esclave. Qu'on y réfléchisse, c'est « du point différent, où ces vertus et ces vices « sont portés, que résultent les mœurs convenables « à chaque espèce de gouvernement ; les vertus « nobles, austères et rigides du républicain, réduiraient le monarque à n'être qu'un simple magistrat ; les vices bas et lâches de l'esclave le rendraient despotique. . . . Les mœurs précipitaient « donc les Romains au-devant du joug [1]. »

Et la monarchie d'Auguste n'était qu'un despotisme déguisé.

Aussi Auguste ne prit-il aucune précaution pour prévenir l'abus de l'autorité dans ses successeurs. *Il songea*, dit M. de Montesquieu, [2] *à établir le gouvernement le plus capable de plaire qu'il fut possible, sans choquer ses intérêts ; et il en fit un, aristocratique par rapport au civil, et monarchique par rapport au militaire : gouvernement ambigu, qui, n'étant pas soutenu par ses propres forces, ne pouvait subsister que tandis qu'il plairait au monarque, et était entièrement monarchique par conséquent.*

Cette monarchie, qui paraissait modérée parce qu'Auguste craignait lui-même de paraître absolu,

[1] Observations sur les Romains, liv. III, au commencement.

[2] Grandeur des Romains, chap. 13.

n'était qu'un despotisme déguisé. D'un côté, les Romains avaient tous les vices qui avilissent les âmes; et de l'autre, aucune borne n'était prescrite à la puissance du monarque.

Pourquoi il ne songea point à mettre un frein à l'autorité.

Auguste aurait mis un frein à cette puissance, s'il eût réglé par des lois la succession à l'empire. Pendant quarante-quatre ans qu'il gouverna la république, il lui eût été possible de donner à ses règlemens une force capable de les faire respecter, au moins pour un temps. Il ne le tenta pas; peu inquiet sur ce qui arriverait après lui, il ne songeait qu'à sa propre sûreté.

D'ailleurs, de pareilles lois, s'il les avait portées, auraient fait connaître qu'il était lui-même trop puissant. C'était déclarer aux Romains que la république ne pouvait plus se rétablir, et que désormais ils étaient condamnés à obéir à un monarque, sans espérance de recouvrer la liberté. Voilà ce qu'il n'avait pas le courage de laisser entrevoir, et c'est pourquoi il ne s'était jamais chargé du gouvernement que pour un temps limité.

Son peu de courage a servi à son élévation.

Peut-être, dit M. de Montesquieu, *que ce fut un bonheur pour Auguste de n'avoir point eu cette valeur qui peut donner l'empire, et que cela même l'y porta. On le craignit moins. Il n'est pas impossible que les choses qui le deshonorèrent le plus aient été celles qui le servirent le mieux. S'il avait d'abord montré une grande âme, tout le monde se serait méfié de lui; et s'il eût eu de la hardiesse,*

il n'aurait pas donné à Antoine le temps de faire toutes les extravagances qui le perdirent.

Voilà donc les causes qui contribuèrent à l'élever à l'empire : c'est aussi par elles qu'il se maintint. Avec plus de hardiesse, il n'aurait pas eu la politique qu'on admire : mais il aurait pu être plus grand.

CHAPITRE III.

Tibère.

Appréhensions des Romains, lorsqu'ils prévoyent la fin d'Auguste.

Il y avait déjà quelques années qu'on prévoyait la fin d'Auguste, et les esprits, incertains sur les suites qu'elle pouvait avoir, ne savaient à quelle pensée s'arrêter. On redoutait la guerre, on la désirait, suivant qu'on craignait pour une fortune faite, ou qu'on espérait pour une fortune à faire. En général, on ne songeait qu'avec frayeur aux maîtres dont on était menacé. Agrippa, sans expérience, était d'un caractère féroce et de plus irrité par les affronts. Tibère avait du courage; mais que pouvait-on attendre d'un prince élevé auprès du trône, sur qui on avait de bonne heure accumulé les honneurs, et qui sortait du sang des Claudius? Du lieu même de son exil, le bruit de ses emportemens, de sa dissimulation et de ses

débauches s'était répandu jusqu'à Rome, et le faisait craindre comme un fléau qui menaçait la république. Livie enfin était capable de tout oser, et on appréhendait en elle jusqu'à son sexe, qui d'ordinaire est d'autant plus jaloux de la puissance, qu'il est plus faible par lui-même.

Précautions de Livie, pour assurer l'empire à son fils.

Ces inquiétudes agitaient les esprits, quand l'empereur tomba malade à Nole. Livie dépêcha des courriers à Tibère, qui était en Illyrie, et disposa des gardes sur toutes les avenues, afin que Rome ne sût que les nouvelles vraies ou fausses qu'elle voudrait répandre. Elle tint de la sorte les esprits en suspens entre la crainte et l'espérance; et on apprit que Tibère était maître de l'empire, quand on apprit qu'Auguste venait de mourir. On la soupçonna même d'avoir hâté la fin de l'empereur, dans l'appréhension qu'Agrippa ne fût rappelé; car elle n'ignorait pas que son mari l'avait été voir secrètement, et que dans cette entrevue le père et le petit-fils s'étaient fort attendris.

Meurtre d'Agrippa Posthumus.

Le meurtre d'Agrippa fut le premier effet des craintes de Tibère et de la haine de Livie. On feignit qu'Auguste en avait lui-même donné l'ordre; et lorque l'assassin vint dire qu'il avait obéi, Tibère osa le désavouer, et le renvoya au sénat. Mais cette affaire fut bientôt oubliée, et on ne parla plus d'Agrippa.

On se hâte de prêter serment à Tibère.

On n'attendit pas pour se soumettre que Tibère fût arrivé à Rome. Les consuls, le sénat, les sol-

dats et le peuple se hâtèrent de lui prêter serment. Lui-même il ne se hâtait pas moins de prendre possession de l'empire. Il avait déjà donné le mot aux gardes prétoriennes : il envoyait ses ordres à l'armée, et il prenait une garde.

Il se hâtait lui-même de prendre possession de l'empire.

Sa dissimulation dans cette conjoncture.

Cependant, lorsque les consuls proposèrent de lui remettre les rênes du gouvernement, il répondit par un long discours sur la grandeur de l'empire, sur le génie d'Auguste, seul capable d'animer un si vaste corps; sur les temps de son association, où, chargé seulement de quelques parties, il avait appris ce que pouvait être le fardeau tout entier, et sur les personnages distingués qui auraient pu partager entre eux tant de soins, et pourvoir mieux qu'un seul à tous les besoins de l'état.

Si l'on n'eût pas considéré qu'il avait déjà pris l'empire, on n'eût pas su dire s'il l'acceptait ou s'il le refusait. Naturellement dissimulé, il s'étudiait alors à l'être; et il affectait par ses réponses de tenir en suspens le sénat, qui, ne craignant rien tant que de paraître l'avoir deviné, se prosternait à ses pieds. Il céda enfin peu à peu aux instances, aux larmes, aux supplications des sénateurs. Mais en apparence il cessa de refuser plutôt qu'il n'accepta, ne renonçant pas à l'espoir de recouvrer sa liberté, et se flattant qu'un jour on voudrait bien accorder quelque repos à sa vieillesse. Il ne détermina pas le temps pour

lequel il consentait à se charger de l'administration. En conséquence il n'eut pas besoin, comme Auguste, de reprendre l'empire de dix ans en dix ans; et les magistratures devinrent perpétuelles dans sa personne.

L'empire devient perpétuel dans sa personne.

On voulut prodiguer les honneurs à Livie : il s'y opposa, sous prétexte que les distinctions ne devaient être accordées aux femmes qu'avec beaucoup de réserve; et, pour écarter tous les soupçons qu'il faisait naître, il affecta lui-même beaucoup de modestie. Il défendit qu'on lui consacrât des temples. Il refusa constamment le titre de père de la patrie, il ne permit qu'aux militaires de lui donner le prénom d'empereur, et il rejeta toujours le nom de maître. *Je suis*, disait-il, *le prince du sénat, l'empereur des soldats, et le maître de mes esclaves.*

Sa modestie affectée.

Pendant la république, le peuple avait seul la puissance législative, et pouvait seul aussi prononcer sur la fortune et sur la vie des citoyens. Nous avons vu qu'Auguste, en vertu de sa puissance tribunicienne, lui enleva ces prérogatives, et qu'il affecta de les partager avec le sénat, pour être lui-même seul législateur et seul juge. Par-là le sénat fut dégradé. Au lieu d'être, comme auparavant, le conseil de la république, il ne fut plus qu'un tribunal, et il ne pouvait désormais prendre connaissance des affaires qu'autant qu'il plairait à l'empereur. Il ne restait qu'à enlever

Auguste avait ôté au peuple la puissance législative : Tibère lui enlève le droit de nommer aux magistratures.

au peuple le droit de nommer aux magistratures, et l'empereur se l'assurait à lui-même, s'il le donnait au sénat; car il devait dominer dans un corps dont les membres appréhenderaient sa disgrâce ou rechercheraient sa faveur.

D'après ces considérations, Tibère transporta au sénat toutes les prérogatives des comices. Le peuple cessa de s'assembler; la république, dont Auguste avait au moins respecté le simulacre, disparut tout-à-fait; les sénatus-consultes, autorisés par l'empereur, ou les édits de l'empereur, autorisés par le sénat, eurent seuls force de loi; et, quoique le gouvernement parût aristocratique, on voyait que le despotisme commençait à sentir moins le besoin de se déguiser.

Jalousie des ordres favorable au despotisme.

Le peuple se plaignit, mais inutilement. Le sénat applaudit, comme s'il eût réellement acquis quelque chose, et ceux qui aspiraient aux magistratures se félicitaient de n'avoir plus à briguer la faveur du peuple. La jalousie prenait, sous un monarque, la place de l'amour de la liberté. Tous les ordres travaillaient mutuellement à leur ruine, et aucun d'eux ne considérait qu'il préparait la sienne. C'est dans de pareilles circonstances que le despotisme s'enhardit. Aussi verrons-nous bientôt les excès auxquels il se portera.

Séditions apaisées en Pannonie et en Germanie.

Tibère cependant n'était pas sans inquiétude. A peine les légions de Pannonie eurent appris la mort d'Auguste, qu'elles se soulevèrent; jugeant

cette circonstance favorable pour obtenir d'un prince qu'elles jugeaient mal affermi, une augmentation de paye ou quelque autre grâce.

Dans le même temps et par les mêmes raisons, une autre sédition se formait en Germanie; elle paraissait d'autant plus à craindre, que les légions étaient en plus grand nombre, et que Germanicus, qui les commandait, pouvait par elles s'élever à l'empire; il lui fut offert : mais, bien éloigné de l'accepter, il éteignit la sédition au risque de sa vie.

Quant aux légions de Pannonie, elles jugèrent, à une éclipse de lune dont elles furent effrayées, que les dieux se déclaraient contre elles; et Drusus, fils de Tibère, ayant profité de cette disposition, les fit rentrer dans le devoir.

Tibère dissimule ses vices, tant qu'il se croit mal affermi.

Pendant que ces choses se passaient, Tibère cherchait à plaire au sénat. Il le consultait : il ne faisait rien sans son aveu; lui demandait jusqu'aux plus petites choses, comme s'il eût ignoré qu'il pouvait disposer de tout ; et il semblait craindre d'être contraire à l'avis d'un simple sénateur. *Pères conscripts*, disait-il souvent, *un prince bon, sage, juste, que vous avez revêtu d'un pouvoir si étendu, se doit au sénat, à tous les citoyens, souvent même à chaque particulier; je ne me repens point d'avoir tenu ce langage, puisque j'ai trouvé en vous, et que j'y trouve encore des maîtres équitables, pleins d'indulgence et de bonté.*

Modeste, jusqu'à paraître offensé lorsqu'on le flattait, il ne permit point qu'on sévît contre ceux qui critiquaient son administration, ou qui répandaient des libelles contre sa personne; et il disait qu'il ne s'étonnait pas que des hommes libres parlassent librement dans une ville libre. En un mot il dissimula ses vices tant qu'il crut sa puissance mal assurée; cependant Séjan, préfet des gardes prétoriennes, jetait dans son âme, naturellement soupçonneuse, des haines qui devaient donner bientôt un libre cours à sa cruauté.

Loi de majesté.

Il y avait une loi de majesté, ainsi nommée parce qu'elle était portée contre les criminels d'état. Dans les temps qu'on s'intéressait, ou qu'on voulait paraître s'intéresser au bien public, tous les citoyens se faisaient un devoir de veiller sur ceux qui avaient quelque part dans l'administration, et on n'était pas moins considéré, lorsqu'on accusait un coupable, que lorsqu'on défendait un innocent; ce fut là, pendant plusieurs siècles, une carrière qui s'ouvrait à l'éloquence, et qui conduisait aux dignités. Le peuple condamnait ordinairement à l'amende, quelquefois à l'exil, rarement à la mort. Les plus petites peines paraissaient un frein suffisant : des hommes libres étant plus sensibles aux moindres flétrissures, que des esclaves, accoutumés aux humiliations, ne le sont aux plus cruels supplices.

Elle devient

Dans les derniers temps de la république, ces

accusations dégénérèrent en abus, parce que les mœurs se corrompirent. L'abus devait être plus grand sous les empereurs, qui pouvaient étendre arbitrairement la loi de majesté, et punir de mort les fautes les plus légères, ou même des actions indifférentes.

une source d'abus.

Sylla déclara coupables de lèse-majesté les auteurs de libelles, quelle que fût la condition des personnes diffamées; cette loi s'abrogea d'elle-même sous César, qui parut mépriser les satires. Auguste la renouvela; et Tibère, se conduisant à cet égard avec sa dissimulation ordinaire, ne voulut ni la révoquer, ni paraître la confirmer. Le préteur lui ayant demandé s'il connaîtrait des accusations de lèse-majesté, il lui répondit d'observer les lois. On répandait alors des vers sur sa cruauté et sur son éloignement pour sa mère.

La conduite équivoque de Tibère ouvre la porte aux délations.

Il régnait à peine depuis un an, et il ouvrait déjà cette porte aux délations; elles commencèrent aussitôt. S'il parut d'abord les mépriser, c'était un artifice; il devait bientôt les enhardir.

Sous un prince soupçonneux, on ne savait jusqu'où devait s'étendre la loi de majesté, et en conséquence elle s'étendait à tout: on fit un crime à un chevalier romain d'avoir admis un comédien parmi les prêtres qui desservaient, dans sa maison[1], un autel consacré à Auguste; et d'avoir

Sous lui, la loi de majesté fit un crime des actions les plus indifférentes.

[1] Il y avait de pareils autels dans presque toutes les maisons. On nommait *cultores Augusti* les prêtres qui les desservaient.

vendu la statue de cet empereur, en vendant des jardins où elle était. Le crime d'un autre fut d'avoir parjuré le nom d'Auguste.

Comme il suffisait d'abord à Tibère que ces accusations eussent lieu, il ne permit pas encore de sévir. Il écrivit aux consuls que les honneurs divins décernés à son père ne devaient pas tourner à la ruine des citoyens; que le même comédien avait représenté dans les jeux consacrés par Livie à la mémoire d'Auguste; que les statues de cet empereur pouvaient se vendre sans sacrilége, comme celles de toute autre divinité; et qu'il fallait laisser aux dieux le soin de venger leurs injures.

Quelque temps après, Marcellus fut accusé d'avoir mal parlé de l'empereur; et, comme on avait pris pour sujet les discours injurieux qu'on lui imputait, les vices même de ce prince, il avait d'autant plus de peine à se disculper, qu'on ne doutait pas des discours, parce qu'on ne doutait pas des vices. Hispon lui reprocha d'autres crimes. Il l'accusa d'avoir élevé sa statue au-dessus de celles des Césars, et d'avoir coupé la tête d'une statue d'Auguste, pour y substituer la tête de Tibère. Au récit des injures faites à ces images, l'empereur rompit tout à coup le silence, et dit avec colère qu'il voulait être juge dans cette affaire. *A quel rang donc opinerez-vous?* lui demande un sénateur : *si c'est avant les autres, je saurai quel avis je dois suivre : si c'est après, je crains de vous*

être contraire. Interdit par cette question, Tibère permit que Marcellus fût renvoyé absous[1].

Hispon, dont je viens de parler, est un de ceux qui ont les premiers fait ouvertement le métier de délateur. En faveur auprès du prince, odieux à tous, il devint riche, il se rendit redoutable; et, après avoir fait la perte de plusieurs citoyens, il trouva la sienne : ceux qui l'imitèrent s'élevèrent comme lui, et périrent de même. Hispon, délateur.

Pendant que ces choses se passaient à Rome, Germanicus, qui se couvrait de gloire en Germanie, fut rappelé, pour l'enlever aux légions qui le chérissaient; Tibère lui donna le gouvernement des provinces de l'Orient, prenant pour prétexte qu'il pouvait seul dissiper les troubles qui s'y formaient. Germanicus, rappelé de Germanie, est envoyé en Asie. 16.

Il songeait à le faire périr. C'est au moins le jugement qui fut porté après l'événement. En effet, Germanicus mourut, et on accusa Cn. Piso de l'avoir fait empoisonner. L'affaire fut portée au sénat; Tibère, qu'on soupçonnait d'avoir commandé ce meurtre, parla avec une modération étudiée. *Je pleure un fils*, dit-il, *et je le pleurerai toujours; mais je ne défends ni à Pison de se justifier, ni aux amis de Germanicus de signaler leur zèle; je veux seulement qu'on juge sans passion, et qu'on n'ait aucun égard à mes larmes.* Il meurt. Pison, accusé de l'avoir empoisonné. 19.

Le peuple se livrait au désespoir : accoutumé à obéir, et à faire sa félicité de la différence de Désespoir du peuple.

[1] C'est ce que dit Tacite. Selon Suétone il fut condamné.

ses maîtres, il avait mis toutes ses espérances dans la personne de Germanicus, et il s'affligeait, remarque M. de Montesquieu, comme les enfans et les femmes qui se désolent par le sentiment de leur faiblesse.

Pison se tue.

Pison avait donc contre lui le peuple, qui demandait sa mort : les juges paraissaient déterminés à le perdre; et ce qui l'effraya, c'est que Tibère se montrait sans compassion, sans colère, et absolument fermé à tout sentiment. Il prévint son jugement, et on le trouva mort chez lui.

Tibère prend Drusus, son fils, pour collègue dans le consulat, et s'absente.

21.

Tibère, consul pour la quatrième fois, fit un voyage en Campanie, dès le commencement de l'année ; soit que dès lors il méditât de s'absenter quelque jour tout-à-fait, soit qu'il voulût que Drusus, qu'il avait pris pour collègue, gérât seul le consulat.

On propose de défendre aux femmes de suivre leurs maris dans les gouvernemens.

Pendant son absence, on parut s'occuper des abus à réformer. Severus Cécina proposa de défendre aux femmes de suivre leurs maris dans les gouvernemens. Nos pères, disait-il, l'avaient ainsi ordonné, et ce n'est pas sans raison. Aujourd'hui nos armées ressemblent à celles des Barbares. Nos femmes les embarrassent de leur attirail, et elles y répandent leurs frayeurs. Quoique faibles, elles n'en sont ni moins ambitieuses, ni moins avides. Elles s'attachent les hommes corrompus : elles se chargent du succès des affaires les plus odieuses : et on peut remarquer que toutes les fois qu'il y

a eu des concussions, ce sont elles surtout qui en ont été coupables. Si on ne les contient, elles gouverneront bientôt, par leurs intrigues, le sénat, les armées et tout l'empire.

La proposition de Cécina souleva le plus grand nombre des sénateurs. On lui répondit que les lois bonnes pour un temps s'abrogent naturellement, lorsque les conjonctures changent; que les torts des femmes n'étaient pas toujours aussi grands qu'on les faisait; qu'on devrait plutôt blâmer la faiblesse des maris qui ne savaient pas les contenir dans le devoir; mais que ce n'était pas une raison pour priver les autres d'une compagnie qui était, dans les fatigues, le délassement le plus honnête; que d'ailleurs plus ce sexe était faible, plus il serait imprudent de le laisser à lui-même, au milieu d'une ville corrompue; et que pour remédier aux abus des provinces il ne fallait pas augmenter ceux de la capitale. Combien de fois, dit Drusus, Auguste n'a-t-il pas visité les provinces, toujours accompagné de Livie? Pour moi, j'avoue qu'en pareil cas, j'aurais de la peine à me séparer d'une femme qui m'est chère. La proposition de Cécina fut rejetée.

Cette proposition est rejetée.

On se plaignit ensuite d'un abus qui croissait tous les jours. Les asiles avaient d'abord été fort rares. Tant que la république subsista, il n'y eut que celui de Romulus. Après la mort de Jules César, on en fit un du temple qui lui avait été

Abus des asiles. Drusus les réprime en partie.

consacré. Mais bientôt après ils se multiplièrent, comme les statues des empereurs. Ces statues devinrent l'asile des esclaves contre leurs maîtres, des débiteurs contre les créanciers, et des criminels contre la justice. Drusus, sur la représentation d'un sénateur, réprima en partie cet abus. On lui en sut gré. Comme on saisit dans le malheur tous les motifs de consolation, on approuvait même jusqu'aux défauts du jeune consul. Drusus aimait le luxe; et ce goût, qui lui faisait rechercher les sociétés, paraissait moins à redouter que la solitude et les soins rongeurs de Tibère.

Chevalier Romain condamné pour avoir cru prévoir la mort de Drusus.

Cependant les délations continuaient toujours. Drusus ayant été dangereusement malade, un chevalier romain avait fait sur sa mort, qu'il croyait prévoir, un poëme qu'il eut l'imprudence de lire dans un cercle de femmes. Trompé par l'événement, il ne voulut pas perdre ses vers, et il substitua le nom de Germanicus à celui de Drusus. La chose ne resta pas secrète. On lui fit un crime du faux pressentiment qu'il avait eu, il fut condamné à mort et exécuté.

Conduite de Tibère en cette occasion.

Tibère ayant appris ce jugement, écrivit avec ses détours ordinaires; donnant tout à la fois des louanges à deux sénateurs qui avaient opiné pour modérer la peine, et au zèle du sénat, qui punissait si sévèrement de petites injures. Il demandait néanmoins qu'une autre fois on précipitât moins l'exécution de pareilles sentences. En

conséquence il fut arrêté qu'à l'avenir on ne les enregistrerait pas avant le dixième jour. On donnait cet intervalle dans l'espérance de sauver les condamnés. Mais le sénat ne pouvait révoquer ses jugemens, et Tibère ne pouvait s'adoucir.

Réponse de Tibère sur la proposition qu'on lui fait de réprimer le luxe.

L'année qui suivit le consulat de Drusus, les édiles ayant représenté au sénat la nécessité de réprimer le luxe, les sénateurs renvoyèrent la chose à Tibère, n'osant la prendre sur eux. Sa réponse fera connaître les mœurs de ce siècle.

Dans toute autre occasion, écrivit-il, peut-être eût-il été mieux de me trouver à vos délibérations, et d'opiner au milieu de vous : mais dans celle-ci, je me félicite d'avoir été absent. Ma présence n'aurait fait que répandre sans fruit la honte et la crainte dans l'âme de ceux à qui vos regards auraient reproché leurs excès. Je loue le zèle des édiles, qui vous ont porté ces plaintes, et je voudrais que les autres magistrats s'acquittassent également de leurs devoirs; cependant je ne sais s'il ne serait pas plus prudent de fermer les yeux sur des vices invétérés, que de montrer ouvertement que nous sommes trop faibles pour les réprimer. Vous attendez sans doute du prince quelque chose de plus que d'un édile, d'un préteur, ou d'un consul. En effet il ne serait pas honnête de me taire; mais est-il facile de répondre? Je vois seulement que, tandis que les autres se font un mérite de s'élever contre les

abus, la haine publique retombe tout entière sur moi seul, qu'on suppose pouvoir les arrêter. Par où donc commencerai-je la réforme? par l'immensité des maisons de campagne? par les légions d'esclaves de toutes nations? par la richesse des habits, égale dans les hommes et dans les femmes? par les pierres précieuses qui font passer notre argent chez l'étranger, chez l'ennemi même? Je ne l'ignore pas, voilà ce dont on se plaint. On dit dans tous les repas, dans tous les cercles : Il faut réprimer le luxe. Mais ceux qui demandent le plus que je sévisse seront les premiers à se plaindre si je sévis. Ils ne cesseront de crier que j'ouvre une nouvelle porte aux délations, et que je prépare la ruine des meilleures familles. Cependant on ne peut pas se flatter de réussir par des remèdes légers. S'il en faut de violens aux maladies enracinées du corps, il en faut de plus violens aux maladies de l'âme, qui, corrompue, se corrompt encore, et se fait des besoins de tous les vices. Tant de lois portées par nos ancêtres, par le divin Auguste, sont oubliées; ou, ce qui est plus honteux, elles sont méprisées, et le luxe ne se montre qu'avec plus de sécurité. C'est ce qui doit arriver. On se contient tant qu'on craint de donner lieu, par ses excès, à défendre les choses dont on aime à jouir; mais, lorsqu'une fois on désobéit impunément aux lois, il n'y a plus de crainte, et on franchit toutes les bornes de la pu-

deur. Quelle était la cause de la frugalité de nos pères? C'est que leurs mœurs se réglaient d'elles-mêmes. Citoyens d'une seule ville, ou renfermés dans l'Italie, rien n'irritait leurs désirs. Ce sont les guerres étrangères qui nous ont appris à dévorer les nations vaincues; et dans nos guerres civiles nous avons appris à nous dévorer nous-mêmes. S'imagine-t-on que le luxe soit le plus grand de nos maux? On ne pense donc pas combien l'Italie a besoin de tout le reste de l'empire; et que la vie d'un peuple immense est tous les jours confiée aux vagues de la mer? Cependant si les secours des provinces venaient à manquer à tant de citoyens, à tant d'esclaves, vivrions-nous de nos maisons, de nos jardins, de nos forêts? Voilà ce qui doit être le soin du prince. Pour tout le reste, c'est à nous à nous appliquer chacun les remèdes convenables, et il faut espérer que la honte corrigera ceux qui pensent le mieux; la nécessité, les pauvres; et la satiété, les riches. Si cependant il y a des magistrats qui croient pouvoir hâter ce changement, je les en loue, et j'avoue qu'ils me soulageront d'une partie de mon fardeau; mais s'ils aspirent à la considération, dans la pensée de me laisser ensuite toute la haine, je déclare que je ne suis pas si jaloux de me faire haïr, pour hasarder des tentatives tout à la fois odieuses et infructueuses.

Telle fut la réponse de Tibère. Le luxe était Il ne faut qu'at-

tendre, pour voir tomber le luxe.

alors à son plus haut période, parce que les grandes fortunes qui s'étaient formées pendant la république subsistaient encore, et que les citoyens opulens, n'ayant plus à briguer la faveur du peuple par des libéralités, n'auraient su que faire de leurs richesses, s'ils ne les avaient pas employées à des superfluités de toute espèce. Mais, comme le luxe tend à la ruine de l'état et des particuliers, il ne faut qu'attendre pour le voir tomber. Son plus haut période est l'avant-coureur de sa chute. Il viendra même un temps où les plus riches n'oseront user de leurs richesses, parce qu'ils craindront de les montrer au souverain, dont elles exciteront l'avidité.

Sans la loi de majesté, l'administration de Tibère eût été digne d'éloges à plusieurs égards.

Tibère régnait depuis huit ans, et jusqu'alors son administration était à plusieurs égards digne d'éloges. Les affaires de la république et celles des particuliers, lorsqu'elles étaient de quelque importance, se traitaient dans le sénat. Il réprimait la flatterie. Il donnait les honneurs à la naissance, aux services, au mérite; les consuls, les préteurs, les moindres magistrats jouissaient encore de quelque considération. Les lois étaient en vigueur, et les contestations entre le prince et les particuliers se décidaient par les voies de la justice. L'empereur veillait aux besoins de Rome; il empêchait que les provinces ne fussent vexées. Il avait peu de terre en Italie : ses esclaves s'y conduisaient sans insolence, et sa maison était

gouvernée par un petit nombre d'affranchis; en un mot, Rome eût été tranquille sans la loi de majesté, qui pouvait toujours supposer des crimes à ceux à qui on n'avait rien à reprocher; et la crainte du mal que pouvait faire l'empereur permettait à peine de jouir du bien qu'il procurait.

Il change de conduite. Séjan en est la principale cause.

Cette crainte n'était que trop fondée. En effet il commença la neuvième année de son règne à changer de conduite. Élius Séjanus, préfet des gardes prétoriennes, fut la principale cause de ce changement; et le gouvernement devint dans la suite tous les jours plus odieux.

Empire de ce ministre sur l'esprit de Tibère.

Adroit à gagner la confiance, et à jeter des soupçons sur les autres, Séjan prit un tel empire sur l'esprit de Tibère, que ce prince, caché à tous, s'ouvrait à lui seul. Il l'appelait le compagnon de ses travaux. Il souffrait que les images de ce ministre fussent honorées comme les siennes, sur les théâtres, dans les places, dans les camps; et il lui abandonnait peu à peu tous les soins de l'administration.

Puissance qu'il acquiert.

Séjan réunit dans un même camp les gardes prétoriennes, jusqu'alors dispersées. Il prétexta que la discipline en serait mieux observée, et qu'au besoin on trouverait dans ces troupes un secours plus prompt; mais il voulait les mettre à portée de connaître leurs forces. En effet, par cette innovation, la préfecture commença sous lui à devenir une puissance redoutable. Il nommait les

centurions et les tribuns : il s'attachait les soldats; et comme il était le canal de toutes les grâces, il forçait les sénateurs à lui faire la cour, et il avait à sa dévotion tous ceux qui aspiraient à quelque place.

Pour régner, il projette d'exterminer les Césars, et il empoisonne Drusus.

Cette puissance ne suffisait pas à l'ambition de ce ministre : il voulait régner. Résolu d'exterminer les Césars, il fit empoisonner Drusus, qui le haïssait, qui l'avait offensé, et qui ne lui pardonnait pas de partager en quelque sorte l'empire avec Tibère. Ce crime n'ayant pas été découvert, ni même soupçonné, il jugea qu'il ne lui fallait plus que du temps pour achever tous les attentats qu'il méditait.

Tibère paraît soutenir la mort de son fils avec fermeté, et fait douter de la sincérité de ses sentimens à l'égard des enfans d'Agrippine.

Drusus, violent et cruel, fut peu regretté. Le peuple se réjouissait secrètement d'une perte qui paraissait relever les espérances des enfans de Germanicus; quant à Tibère, il montra de la fermeté, et pendant la maladie et à la mort de son fils. Il se hâta même de paraître au sénat, cherchant, disait-il, des consolations dans le sein de la république. Il représenta son âge avancé, l'enfance de ses petits-fils; et ayant fait entrer Néron et Drusus, deux fils de Germanicus, il conjura les sénateurs de veiller à leur éducation, et de leur tenir lieu de père. Quoique son discours eût d'abord arraché des larmes, on douta bientôt de la sincérité de ses sentimens, parce qu'il offrit de rendre aux consuls l'administration de la république :

proposition qu'il avait déjà faite plusieurs fois, et qu'on savait n'être pas sincère.

Agrippine, veuve de Germanicus, ne dissimulait ni ses craintes, ni ses prétentions. Séjan mit auprès d'elle des personnes qui irritaient son caractère fier et inflexible; et, lorsqu'il l'eut rendue suspecte, il la représenta à la tête d'un parti, qui se fortifierait si on tardait de sévir. Quelques années après, elle fut bannie avec son fils Néron, et on enferma Drusus, son second fils.

Agrippine, bannie avec son fils Néron, et son second fils enfermé.

Rome, Monseigneur, offre bien des révolutions. La souveraineté est d'abord partagée entre le roi, le sénat et le peuple. Les rois en abusent, et ils sont chassés. Elle reste aux patriciens, qui en abusent encore. Elle passe au peuple, et elle amène tous les désordres de l'anarchie. Enfin elle se perd dans un seul, et la puissance devient arbitraire. Vous avez vu de grandes guerres, de grandes conquêtes, de grandes dissensions. A ce tableau, aussi vaste que varié, on ne peut plus opposer que Tibère, Séjan, et des délateurs, c'est-à-dire des détails qui aujourd'hui ne nous touchent que parce qu'ils nous font gémir sur les malheurs de l'humanité. Vous les lirez dans Tacite, qui sait les rendre intéressans, et qui vous apprendra l'usage que vous devez faire de l'autorité, parce qu'il vous apprendra combien les mauvais princes sont malheureux. Que vous écrirai-je? disait Tibère dans une lettre au sénat; comment vous écrirai-je, ou que ne

Contraste des événemens dans les siècles qui ont précédé.

vous écrirai-je pas ? Si je le sais, que les dieux et les déesses me fassent périr d'une manière plus cruelle que celle dont je péris tous les jours.

Pourquoi Tibère se retire dans l'île de Caprée.

Comme les discours qu'on tenait contre l'empereur étaient le principal objet de la loi de majesté, il était souvent exposé à entendre toutes les horreurs qu'on disait de lui, et il se dégoûta de venir au sénat. Il résolut même de quitter Rome pour chercher quelque autre part une retraite, où il pût se livrer sourdement à tous ses vices. Il passa dans la Campanie sous prétexte d'y dédier deux temples; et bientôt après il alla se cacher dans l'île de Caprée.

Séjan en devient plus puissant.

Séjan, qui l'avait sollicité à prendre ce parti, fut bientôt le collègue plutôt que le ministre de l'empereur. Comme il n'y avait plus d'accès que par lui, sa puissance s'accrut à mesure que l'âge et la débauche dégoûtèrent Tibère des soins du gouvernement. On mêlait son nom avec celui du prince : le sénat lui faisait des députations; les grands s'avilissaient devant lui et devant ses affranchis. En un mot l'espérance ou la crainte le rendait maître des soldats, des sénateurs, et de tout ce qui entourait Tibère. Mais dans l'ivresse de sa fortune il usa si insolemment du pouvoir, qu'il ne pouvait manquer de se rendre enfin suspect à un maître naturellement soupçonneux. Or, dès que Tibère le craignit, il le jugea coupable, et il résolut de le perdre. Il dissimula néanmoins pen-

Il se rend suspect à Tibère, qui a besoin d'artifices pour le perdre.

dant quelque temps; il tint une conduite équivoque, qui, ne permettant pas au préfet des gardes de prévoir le danger, faisait insensiblement soupçonner sa disgrâce aux plus clairvoyans.

Cependant Tibère tremblait lui-même. Tel est le sort d'un despote : cette puissance absolue dont il croit jouir, elle n'est pas à lui : elle est à tout ministre audacieux qui osera s'en saisir. Séjan régnait déjà, et l'impuissance de Tibère se décelait aux artifices dont il avait besoin. Que les monarques sont aveugles, quand ils donnent leur confiance à un ministre qui les flatte d'une autorité sans bornes! Ils ne voient pas tout ce qu'ils ont à redouter.

Séjan condamné et exécuté.

L'empereur fut heureux : ses artifices lui réussirent; et Séjan, d'autant plus imprudent qu'il croyait sa puissance mieux assurée, ne vit pas le précipice qui s'ouvrait sous ses pas. Il fut accusé devant le sénat, condamné à mort, exécuté, traîné dans les rues, mis en pièces, et jeté dans le Tibre. Le supplice s'étendit sur ses enfans : on confisqua ses biens, et on poursuivit tous ceux qui avaient eu quelque liaison avec lui.

Térentius, accusé d'avoir été l'ami de Séjan.

La mort était le prix d'une amitié qu'on avait recherchée jusqu'alors. Un chevalier romain, M. Terentius, eut cependant le courage d'avouer qu'il avait été l'ami de ce ministre. Il tint ce discours au sénat.

Il serait peut-être plus sûr pour moi de nier mon crime; mais, quoi qu'il en puisse arriver, j'avoue que j'ai été ami de Séjan; j'ai même désiré de l'être, et je me suis réjoui d'y avoir réussi: je le voyais à la tête du gouvernement civil et militaire. Les honneurs se répandaient sur ses parens et sur ses alliés; son amitié assurait celle du prince. Si au contraire on avait encouru sa haine, on vivait dans la crainte ou dans l'humiliation. Je n'en donnerai point d'exemples: il me suffira de défendre, à mes seuls risques, ceux qui comme moi n'ont point trempé dans ses derniers desseins. Non, ce n'était point Séjan de Vulsinie que nous honorions; c'était l'allié des Claudes, des Jules [1]; c'était votre gendre [2], César, votre collègue dans le consulat, celui qui partageait avec vous tous les soins de l'empire. Il ne nous convient ni de juger ceux que vous élevez, ni de pénétrer vos motifs. Vous commandez, nous obéissons; et nous n'avons vu dans Séjan que ce que vous avez laissé voir, les richesses, les honneurs, le pouvoir de servir et de nuire. Il eût été dangereux pour nous de fouiller plus avant; et si vous avez eu des desseins secrets, nous avons dû les respecter. Qu'on ne s'arrête donc pas aux der-

[1] Sa fille avait été destinée au fils de Claude, frère de Germanicus.

[2] Parce que le bruit courait qu'il devait épouser Livie, veuve de Drusus.

niers jours de Séjan ; songeons à seize ans de faveur, à ces temps où l'on était forcé de respecter jusqu'à ses esclaves, où l'on se tenait honoré d'en être connu. Je n'ai garde cependant de vouloir justifier également toute liaison avec lui ; qu'on punisse les complices de ses attentats contre la république et contre le prince, mais nous sommes absous du crime d'avoir été de ses amis, par la même raison que vous l'êtes, César.

Térentius fut renvoyé. Cn. Lentulus Gétulicus, accusé du même crime, se justifia de la même manière, et menaça : il était assuré des légions de la haute Germanie, où il commandait ; et il pouvait compter sur celles de la basse, qui étaient sous les ordres de son beau-père.

Lentulus, accusé du même crime.

Réduit à craindre ses ministres et ses généraux, Tibère se voyait méprisé des nations étrangères, qui commençaient à ne plus redouter les armes romaines. Artaban, roi des Parthes, osait le menacer d'envahir les provinces de l'Asie. Il le bravait jusqu'à lui reprocher ses vices ; et il l'invitait à combler, par une mort volontaire, les vœux des citoyens dont il était l'horreur.

Tibère, méprisé des nations étrangères.

Ce mépris était fondé. Car Tibère s'abîmait dans la débauche, et abandonnait tout-à-fait le soin de la république. Il ne remplaçait aucun tribun militaire ; il laissait les provinces sans gouverneurs ; il livrait l'Arménie aux Parthes, la Mœsie aux Daces et aux Sarmates, les Gaules aux

Il néglige tous les soins de l'empire.

Germains; et il ne s'inquiétait ni des dangers, ni du déshonneur de l'empire.

Ses cruautés, lorsqu'il apprend que son fils a été empoisonné par Séjan.

Sur ces entrefaites, ayant découvert que son fils Drusus avait été empoisonné par Séjan, il rechercha tous les complices de ce crime; et sous prétexte de punir des coupables, il sévit contre tous ceux dont il voulut confisquer les biens. Alors toutes les délations furent reçues sans preuve, et chaque jour fut marqué par des supplices. Il répondait à ceux qui lui demandaient la mort, qu'il n'était pas encore réconcilié avec eux : un malheureux s'étant tué pour se soustraire à sa barbarie, *il m'a échappé,* dit-il. Lorsque les soldats conduisaient les victimes qu'il immolait, ils avaient ordre d'observer la contenance des spectateurs, et de dénoncer tous ceux qui laisseraient échapper quelques plaintes ou quelques larmes. Mais pourquoi nous arrêter sur les dernières années de ce règne ?

Sa mort.

37.

Tibère tomba malade à Misène, et fut étouffé dans son lit par Macron, qui avait succédé à Séjan dans le commandement des gardes prétoriennes. Il a régné près de vingt-trois ans, et en a vécu soixante-dix-huit.

CHAPITRE IV.

Caïus Caligula.

Caligula, lorsqu'il était à Caprée.

Caïus Caligula, troisième fils de Germanicus et d'Agrippine, avait été appelé à Caprée dans sa vingtième année. Élevé dans les camps, et par conséquent cher aux armées, il avait encore tous les vœux du peuple, et Tibère l'avait peu à peu approché du trône, lorsqu'il cherchait un appui contre Séjan, dont il redoutait l'ambition.

Témoin des supplices qui devenaient tous les jours plus fréquens, Caligula, naturellement cruel, s'était enhardi à verser le sang des citoyens; et, toujours tremblant pour lui-même, il s'était formé dans l'art de dissimuler, que les malheurs de ses parens semblaient lui rendre nécessaire. Jamais il ne lui échappa un mot sur le sort de sa mère et de ses frères; il paraissait ignorer qu'ils eussent vécu. Il ne parut pas moins insensible aux injures qu'il recevait lui-même. Aussi a-t-on dit de lui, qu'il n'y eut jamais de meilleur esclave, ni de plus méchant maître.

Enthousiasme du peuple pour ce prince.

Il faut peu de chose pour exciter l'enthousiasme du peuple. Caligula promit au sénat le gouvernement le plus sage : il rappela les exilés; il écarta les délateurs, et on crut déjà voir des vertus dans

un prince qui dissimulait ses vices. Pendant une maladie dangereuse qui lui survint le huitième mois de son règne, toute la ville montra les plus vives inquiétudes. On entourait son palais jour et nuit, l'alarme passa dans les provinces, et il y eut des citoyens qui firent vœu de donner leur vie, si l'empereur réchappait. Cependant son règne, qui dura encore trois ans, ne fut plus que le délire d'un esprit égaré et féroce.

Tout à coup le despotisme se montre à découvert.

Maître de l'empire, Auguste craignait de le paraître. Tibère crut aussi devoir user de quelque circonspection. Il fallait sur le trône un prince tout-à-fait extravagant, pour montrer tout à coup le despotisme à découvert.

Tyrannie de Caligula, sophiste dans sa cruauté.

« Caligula, dit M. de Montesquieu [1], ôta les accusations des crimes de lèse-majesté : mais il faisait mourir arbitrairement tous ceux qui lui déplaisaient, et ce n'était pas à quelques sénateurs qu'il en voulait : il tenait le glaive suspendu sur le sénat, qu'il menaçait d'exterminer tout entier... C'était un vrai sophiste dans sa cruauté, dit encore le même écrivain. Comme il descendait également d'Antoine et d'Auguste, il disait qu'il punirait les consuls s'ils célébraient le jour de réjouissance, établi en mémoire de la victoire d'Actium ; et qu'il les punirait s'ils ne le célébraient pas ; et Drusile, sa sœur, à qui il accorda les honneurs divins, étant morte, c'était un crime de la pleurer, parce

[1] Grandeur et Décadence des Romains, chap. 15.

qu'elle était déesse, et de ne la pas pleurer parce qu'elle était sa sœur. »

Il imagina des impôts nouveaux et inouis; il vexa les provinces : pour s'emparer des dépouilles des citoyens, il fit périr les plus riches, et il marqua chaque jour de son règne par des cruautés.

Mot féroce de ce prince.

Cependant il s'attachait la populace par des spectacles qu'il donnait fréquemment; et les soldats par les gratifications qu'il leur faisait. En général il trouvait dans le peuple des dispositions à l'excuser, parce qu'il lui avait rendu les comices; mais il les lui ôta bientôt après, et il l'aliéna. On n'imagina d'autre vengeance, que d'affecter de ne pas applaudir à des gladiateurs auxquels il applaudissait lui-même, et il s'écria dans sa colère : *Plût aux Dieux que le peuple romain n'eût qu'une tête! je la ferais tomber.*

Ses folies.

Je n'entrerai pas dans le détail de ses cruautés. Je ne parlerai pas de ses folles dissipations; de sa passion pour un cheval, dont il menaçait de faire un consul; de ses campagnes militaires, ridicules et extravagantes; des autels qu'il s'élevait à lui-même, dont il était le prêtre, et dont il vendait chèrement le sacerdoce aux plus riches citoyens; de sa manie à se donner, tantôt pour Jupiter, tantôt pour Mercure, tantôt pour Junon, etc. Ces choses ne paraîtraient pas vraisemblables, si on ne savait pas qu'un despote dans le délire est fait pour tout oser, et qu'un peuple esclave est fait

Sa mort.

41.

pour tout souffrir. Ce monstre périt enfin par les coups de Cassius Chéréa, un des tribuns des gardes prétoriennes. Il était dans sa vingt-neuvième année, et il avait régné près de quatre ans.

Comment les plus grands intérêts se règlent souvent par des abus.

Auguste, qui voulait tout obtenir du sénat et du peuple, paraissait bien éloigné de croire qu'il eût quelque droit à disposer de l'empire; et de la part de Tibère, l'offre de le rendre, quoique peu sincère, prouve bien qu'il ne le regardait pas comme une chose à lui. Caligula en avait jugé autrement; car pendant sa maladie il donna par testament l'empire à Drusille, sa sœur. S'il fût mort, et que cette femme eût eu pour elle les gardes prétoriennes, l'usage qui se serait introduit aurait transporté au prince régnant les droits du peuple; et dans la suite, chaque empereur aurait disposé de l'empire comme de son patrimoine. C'est ainsi que les plus grands intérêts se règlent souvent par des abus, et que les peuples, finissant par être au souverain qu'ils ont choisi, se voient à sa disposition comme de vils troupeaux.

CHAPITRE V.

Claude.

On se flattait de rétablir le gouverne-

Les cohortes préposées à la garde de la ville s'étaient emparées, au nom des consuls et du

sénat, du Capitole et de la place publique. On délibérait sur les moyens de rétablir l'ancienne liberté : les conjurés osaient se montrer ; on applaudissait hautement au courage de Chéréa, et le peuple même paraissait entrer dans les vues du sénat ; un incident fit bientôt évanouir toutes ces espérances.

ment républicain,

Au moment où les conjurés écartaient tout le monde, comme si Caligula eût voulu être seul, Claude, qui l'accompagnait, s'était éloigné. Bientôt, effrayé du tumulte qui s'éleva dans le palais, il se cacha derrière une tapisserie, et un soldat qui le découvrit le salua empereur, lorsque lui-même tout tremblant il lui demanda la vie. Aussitôt d'autres soldats se rassemblent autour de lui. Ils le mettent dans une litière, et le portent au camp des gardes prétoriennes.

Lorsque Claude fut élu empereur par les soldats.

D'abord, incertain de son sort, Claude se rassura bientôt ; il promit une forte gratification, et il reçut le serment des troupes. Le peuple approuva ce choix. Les cohortes de la ville allèrent se joindre à celles du camp : le sénat se vit réduit à céder à la force. Cet empereur est le premier qui ait acheté l'empire. Il était frère de Germanicus et oncle de Caligula.

Il est le premier qui ait acheté l'empire.

Claude avait passé son enfance et sa jeunesse dans les maladies qui le rendirent si faible de corps et d'esprit, qu'on le jugeait incapable de toute fonction publique. Sa mère, Antonia, l'ap-

Il était incapable de toute fonction publique.

pelait une ébauche de la nature. Livie avait pour lui le même mépris. Sous Auguste, il n'obtint d'autre dignité que celle de prêtre de Jupiter et d'augure; et sous Tibère, forcé à renoncer à toute ambition, il vécut dans la retraite avec la plus vile populace. Ce ne fut que sous Caligula qu'il parvint aux magistratures. Cet empereur, qui en faisait son jouet, le fit sénateur, et lui donna le consulat comme il l'eût donné à son cheval.

Sa disgrâce et son ineptie.

Quoique grand et assez bien fait, Claude était lent dans tous ses mouvemens, ou il s'agitait sans grâce, lorsqu'il voulait jouer la vivacité. Souvent soit qu'il parlât, soit qu'il agît, il paraissait ne savoir ni ce qu'il était, ni ce qu'il voulait : on eût dit que son âme, dépourvue de toute activité, avait besoin d'une impulsion étrangère pour penser et même pour sentir.

Il avait l'esprit cultivé.

Cependant il n'était pas dépourvu de toutes connaissances. Comme à Rome les citoyens les plus distingués avaient les premiers cultivé les lettres, l'usage de laisser croupir la noblesse dans l'ignorance n'avait pas encore prévalu, et c'était un préjugé qu'un grand doit avoir des connaissances et même des talens. Claude fut donc instruit; il savait l'histoire; il composait lui-même ses harangues, et il écrivait avec une sorte d'élégance. C'est qu'il avait cultivé sa mémoire sous des maîtres éclairés; mais il ne lui avait pas été possible de se former le jugement. Peu capable de

réflexion, il ne saisissait jamais toutes les circonstances de la chose qu'il étudiait. Il brouillait ce qu'on lui disait; et, s'il hasardait de parler d'après sa propre pensée, il lui échappait quelque ineptie.

Comment les noms d'Auguste et de César devinrent des titres de dignité.

La famille des Jules, soutenue par diverses adoptions, s'éteignit dans Caligula. Quoique Claude vînt, par sa mère Antonia, d'Octavia, sœur d'Auguste et femme d'Antoine, il n'avait pas été adopté, et par conséquent il n'était point de la famille à laquelle les noms d'Auguste et de César avaient appartenu. Cependant, comme ces noms avaient été successivement portés par trois empereurs, on attachait déjà à l'un et à l'autre quelque idée de dignité. C'est pourquoi Claude les prit. Ses successeurs l'imitèrent. De la sorte le nom d'Auguste devint insensiblement le titre de la puissance suprême; et celui de César devint de la même manière le titre de celui qui était désigné pour succéder à l'empire.

Il commence son règne par des actions populaires.

Claude commença son règne par des actions populaires. Il supprima la loi de majesté; il diminua les impôts; il défendit de tester en sa faveur lorsqu'on avait des parens, et abolit les étrennes que les empereurs étaient en droit de recevoir, et qui étaient devenues un moyen d'extorsions; mais, bientôt livré à ses affranchis et à ses femmes, il ne fut plus que l'instrument de leur avarice et de leur cruauté. Qu'on juge de l'usage que de-

Il se livre aux affranchis et à ses femmes.

vaient faire de l'autorité ces âmes avides, qui avaient appris sous le règne précédent ce que le despotisme pouvait oser. On agissait sans prendre ses ordres, souvent contre ses intentions; on ne cachait pas même le mépris qu'on avait pour lui. Claude, qui s'en apercevait quelquefois, s'en plaignait et laissait faire.

Il donne les jugemens aux affranchis.

Jaloux de rendre la justice par lui-même, il se saisit des affaires qui appartenaient aux différens tribunaux, c'est-à-dire que ses affranchis jugèrent avec lui ou sans lui. Ceux que les empereurs avaient établis dans les provinces pour percevoir leurs revenus avoient été jusqu'alors sans juridiction. Claude les autorisa, par un décret du sénat, à juger en son nom; et ils obtinrent sans résistance ces mêmes jugemens, que les sénateurs et les chevaliers s'étaient enlevés tour à tour, et qui avaient été, depuis les Gracques, une des principales causes des troubles. Si, dans les temps de la république, cette puissance entre les mains des sénateurs ou des chevaliers avait été une source d'injustices, que devenait-elle sous un prince faible, entre les mains des affranchis?

Ap. Silanus, victime de la stupidité de Claude.

Les citoyens riches étaient surtout exposés à l'avidité de ces valets souverains. Ap. Silanus fut mis à mort, parce que Narcisse dit l'avoir vu en songe, qui attentait à la vie de l'empereur; et Claude, en plein sénat, eut la bêtise de remercier

cet affranchi d'avoir veillé sur ses jours, même en dormant. On compte trente-cinq sénateurs et plus de trois cents chevaliers qui furent ainsi les victimes de sa stupidité. Je n'en donnerai plus qu'un exemple.

Autre victime: Valérius Asiaticus.

Messaline, sa femme, ayant médité la perte de Valérius Asiaticus, pour avoir les jardins de Lucullus, qui lui appartenaient, et qu'il avait embellis, elle le fit accuser de conspiration; et Valérius, chargé de chaînes, fut conduit dans l'appartement de l'empereur, pour être jugé par les affranchis. Il confondit ses délateurs, et Claude était disposé à le renvoyer absous, lorsque Vitellius lui représenta qu'il ne pouvait s'empêcher de parler en faveur d'un homme dont il avait toujours été l'ami; lui rappelant les services que Valérius avait rendus à la république, l'exhortan à la clémence, et le conjurant de lui laisser le choix du genre de mort. Fait pour être le jouet de la perfidie d'un courtisan, Claude accorda cette grâce.

Messaline, femme de Claude, épouse Silius. Sa mort.

Messaline avait tous les vices. Claude seul ignorait les débauches et les forfaits de cette femme, et se livrait à elle avec une confiance qui eût suffi pour le rendre méprisable. Il était allé à Ostie, lorsque Messaline, dégoûtée des crimes communs et faciles, imagina d'en commettre qui fussent sans exemple. Éprise de C. Silius, elle résolut de l'épouser, et elle l'épousa solen-

nellement, à la vue du sénat et du peuple. Elle comptait même si fort sur l'imbécillité de l'empereur, qu'elle se fit un divertissement de lui faire signer le contrat, lui ayant persuadé que ce mariage n'était qu'une feinte pour écarter des malheurs dont il était menacé.

Ce mariage avait été consommé au grand scandale de toute la ville, et personne n'osait en parler à Claude; parce qu'on était persuadé que si Messaline paraissait devant lui, elle trouverait grâce, même en s'avouant coupable. De trois affranchis alors en faveur, Caliste et Pallas prirent le parti du silence. Narcisse osa seul tenter de la faire accuser; tous trois avaient été longtemps liés avec elle : mais ils s'en étaient éloignés, depuis qu'elle avait fait mourir Polibe, autre affranchi très-puissant.

Effrayé à cette nouvelle, Claude demandait s'il était encore empereur. Narcisse, qui prend pour ce jour-là le commandement des gardes prétoriennes, le rassure, et le conduit au camp. Silius et ses complices sont exécutés.

Cependant Messaline pouvait encore trouver grâce; car l'empereur lui avait fait dire de préparer sa défense pour le lendemain. Narcisse ordonne de la tuer, et on vient dire à Claude qu'elle est morte. Il n'en demanda pas davantage : il ne montra même ni joie, ni tristesse.

Claude épouse Agrippine.

Il venait de jurer, devant les gardes préto-

riennes, qu'il vivrait désormais dans le célibat; mais ses affranchis, qui n'avaient pas juré, résolurent de le marier encore, et il ne crut pas sans doute avoir pu se lier sans leur aveu. Il ne s'agissait donc plus que de choisir entre les femmes qu'ils lui proposaient, et il était embarrassé, parce que Narcisse, Caliste et Pallas ne s'accordaient pas. Il se décida enfin pour Agrippine, sa nièce; elle était fille de Germanicus.

Loi portée à cette occasion.

Cependant on fut d'abord arrêté. On eut quelque scrupule parce que ce mariage incestueux était sans exemple. Une chose étonnante, c'est que les affranchis n'imaginèrent pas de dire au prince qu'il était au-dessus des lois. On ignorait encore cette maxime. La complaisance du sénat n'avait pas fait sentir la nécessité de l'établir. On demanda donc une loi qui autorisât ces sortes de mariages, et le sénat la porta. Il y eut même des sénateurs qui s'écrièrent que si César balançait il fallait le contraindre.

Elle médite d'assurer l'empire à son fils.

Messaline ne parut que se jouer de l'imbécillité de Claude, et ne chercher, dans la débauche que la débauche même. Avec autant de vices et plus d'ambition, Agrippine se fit un plan d'une suite de crimes. Un fils, qui lui restait de son premier mari, Cn. Domitius Énobardus, était l'objet de tous ses desseins. Elle ambitionnait si fort de l'élever à l'empire, que quelqu'un lui ayant dit que, s'il régnait, il lui ôterait la vie:

Qu'il me tue, répondit-elle, *pourvu qu'il règne*; et, pour réussir dans ses projets, elle se prostitua aux affranchis qui gouvernaient l'empereur.

Ses mesures à cet effet.

Octavie avait été fiancée avec L. Silanus. Mais dès le moment qu'Agrippine put penser pour elle à Claude, elle pensa, pour Domitius son fils à Octavie; et Silanus, à qui elle supposa des crimes, périt le jour même qu'elle célébra ses noces. Octavie fut aussitôt promise à Domitius, que l'empereur adopta peu de temps après. Il lui donna les noms de Nero-Claudius-César-Drusus-Germanicus; et on fit, au nom de ce nouveau César, des largesses au peuple et aux soldats.

Britannicus, dont la concurrence pouvait être à craindre pour Néron, fut entouré de gens dévoués à Agrippine. Ceux à qui son éducation avait été confiée furent exilés ou condamnés à mort sous différens prétextes. On ôta le commandement aux deux préfets du prétoire, qui paraissaient dans ses intérêts; et on le donna à Burrhus Afranius, qui entra dans les vues d'Agrippine. Ce capitaine jouissait cependant d'une réputation qui paraissait méritée.

Elle confie à Sénèque l'éducation de Néron.

Sénèque, philosophe stoïcien, avait été exilé; Agrippine le fit rappeler, et le chargea de l'éducation de son fils. Elle se flattait sans doute, que la considération du précepteur préviendrait en faveur de l'élève.

Néron prononcé

Dans les temps de la république, les jeunes

gens qui pouvaient aspirer aux magistratures se montraient au barreau, et travaillaient à se faire une réputation d'éloquence. Cet usage subsistait encore : les Césars s'y conformaient eux-mêmes. Ils parlaient ordinairement en faveur des peuples qu'on vexait, ou qui avaient souffert quelque calamité. Agrippine voulut donc que son fils parût instruit. Mais les harangues qu'il prononça étaient de Sénèque. Il est le premier des Césars qui ait prononcé des discours qu'il n'avait pas faits.

ce des discours qu'il n'a pas faits.

Agrippine avait enfin tout préparé pour assurer l'empire à son fils, lorsqu'un mot échappé à son mari la détermina à ne pas renvoyer à un autre temps l'exécution de ses desseins. *Si je suis destiné*, avait dit l'empereur, *à souffrir quelque temps les déréglemens de mes femmes, je sais aussi les punir.* On le prévint, et il fut empoisonné. Il mourut dans la quatorzième année de son règne et dans la soixante-quatrième de son âge.

Agrippine empoisonne Claude.

CHAPITRE VI.

Néron.

Présenté par Burrhus aux gardes prétoriennes, Néron, à l'exemple de Claude, fit des largesses, et fut salué empereur. Il vint ensuite au sénat, qui

On a tort de louer les premières années du règne de Néron.

avait confirmé le choix des soldats, et on crut, au plan du gouvernement qu'il se proposait, qu'on allait voir renaître les temps d'Auguste.

Malheureusement ce plan n'était que dans le discours que Sénèque avait composé, et Néron n'était capable ni de penser ni d'agir comme on le faisait parler. Il est vrai qu'on loue les cinq premières années de son règne. On rapporte, comme une preuve de clémence, qu'ayant à signer la mort d'un coupable, il dit : *Je voudrais ne savoir pas écrire.* Mais ce mot est peut-être moins l'expression d'une âme sensible, que le langage d'une âme fausse, qui feint des sentimens qu'elle n'a pas. En effet Néron a été vicieux de bonne heure, et si l'empire l'a ignoré pendant un temps, c'est que les affaires publiques étaient entre les mains de Sénèque et de Burrhus.

Ses amusemens, dans les temps même dont on fait l'éloge.

Dès les commencemens de son règne, lorsque le jour tombait, il courait les rues, déguisé en esclave, et suivi d'une troupe de débauchés. Il pillait les boutiques, il insultait les uns, il chargeait les autres, il s'exposait à mille outrages. Dans une de ses rencontres, un sénateur qui le repoussa et qui le frappa, crut lui devoir des excuses lorsqu'il l'eut reconnu. Néron le condamna à se donner la mort.

Le temps qu'il ne donnait pas à la débauche, il l'employait à faire rouler des chars d'ivoire sur une table en forme d'hippodrome. Il faisait de

mauvais vers. Il s'étudiait à chanter comme un musicien de profession, et on voyait dans ses goûts la futilité de son esprit et la bassesse de son âme.

Agrippine n'a pas toute la puissance dont elle s'était flattée.

Agrippine, qui ne l'avait élevé à l'empire que pour régner elle-même, voyait avec plaisir qu'il abandonnait tous les soins du gouvernement. Cependant elle n'en était pas encore au degré de puissance auquel elle aspirait. Burrhus et Sénèque, quoiqu'ils lui dussent leur fortune, n'étaient pas faits pour se livrer servilement à toutes ses passions. Dans une audience publique, elle s'avançait pour prendre place à côté de l'empereur, lorsque Néron, averti par Sénèque, courut au-devant d'elle, et l'écarta du trône, en feignant de l'embrasser.

Sa conduite avec son fils, qu'elle veut gouverner.

Jalouse du crédit d'une affranchie dont l'empereur était amoureux, Agrippine éclata en reproches contre son fils, et l'aliéna tout-à-fait. Elle voulut ensuite le ramener à elle par des caresses : elle lui avoua qu'elle avait été trop sévère, et elle n'eut pas honte de s'offrir pour le servir dans ses amours. Les historiens l'ont même accusée d'avoir voulu se prostituer elle-même à Néron; et cette accusation, qui fait horreur, paraît avoir été fondée.

Disgrâce de Pallas.

Néron ne se laissa pas tromper aux artifices de sa mère. Faux et atroce comme elle, il savait trop de quoi elle était capable. Il voulut lui donner un nouveau sujet d'humiliation, et il disgracia Pallas, le confident et le complice de ses forfaits.

Emportement d'Agrippine.

Agrippine ne put plus contenir sa fureur. Elle invoquait les mânes de Claude; elle rendait grâce aux dieux d'avoir conservé Britannicus : elle voulait le conduire au camp; et elle menaçait d'avouer les crimes qu'elle avait commis pour lui ôter l'empire.

Mort de Britannicus.

Néron avait été complice de la mort de Claude : il ne s'en cachait pas. Il résolut d'empoisonner Britannicus. Le poison, préparé en sa présence, fut donné dans un souper, et Britannicus l'eut à peine goûté, qu'il tomba mort. A cette vue, quelques-uns se retirèrent d'effroi; d'autres, plus circonspects, réglèrent leur contenance sur le maintien de l'empereur, qui dit sans s'émouvoir : *C'est un mal auquel il a été sujet dans son enfance, il ne faut pas s'en effrayer;* et on continua le repas. Nous ne sommes cependant qu'à la seconde année de ce règne dont on a loué les commencemens.

Agrippine paraît vouloir former un parti.

Agrippine avait été présente à cette scène. Malgré ses efforts pour composer son visage, elle ne put cacher son trouble. Elle voyait ce qu'elle devait attendre d'un fils qu'elle avait formé elle-même pour les forfaits. Elle rechercha la faveur des tribuns et des centurions : elle eut des entretiens secrets avec des personnes qui lui étaient dévouées : elle témoigna une considération singulière aux citoyens illustres. En un mot elle parut travailler à former un parti.

Prêt à l'im-

Néron lui ôta la garde qu'elle avait eue jusqu'a-

lors. Il la chassa du palais : il l'accusa de trahison ; impatient de l'immoler à ses soupçons, il ne différa sa vengeance que parce que Burrhus lui promit la mort d'Agrippine, si elle était coupable. Sollicité par ce ministre, il consentit même à l'entendre avant de la condamner, et il parut se réconcilier avec elle.

moler, Néron paraît se réconcilier avec elle.

Néron n'osait encore se livrer ouvertement à tous ses vices, lorsque la passion qu'il conçut pour Sabina Poppea, l'enhardit à briser tout frein ; à la vertu près, cette femme avait tout ce qui plaît dans son sexe ; mais l'intérêt réglait seul ses désirs, et son amour n'était jamais qu'une ambition déguisée.

Néron devient amoureux de Sabina Poppéa.

Elle avait d'abord épousé Rufius Crispinus, de qui elle eut un fils. Dans la suite, éblouie du crédit d'Othon, favori de l'empereur, elle le prit pour amant ; et bientôt après elle l'épousa.

Othon ne cessait de parler à Néron des charmes de sa femme, soit indiscrétion de sa part, soit qu'il se flattât d'avoir plus de crédit lorsqu'elle serait la maîtresse de César. L'empereur la voulut voir. Elle lui plut, et elle feignit elle-même d'être éprise. Elle parut frappée de la beauté de Néron, dont la figure, sans grâces, avait d'ailleurs des difformités. Mais aussitôt qu'elle fut assurée de la passion qu'elle inspirait, alors elle devint difficile et dédaigneuse. *J'ai un mari*, disait-elle à Néron, *auquel je suis attachée, et auquel je dois l'être. Il*

me fait jouir de tous les avantages d'une grande fortune; et, ce que j'estime plus encore, je trouve en lui des sentimens nobles et généreux. Mais vous, que pouvez-vous m'offrir? Si jusqu'à présent vous avez aimé une affranchie, vous en avez sans doute les sentimens, et vous n'êtes pas digne de moi. Jaloux d'Othon, l'empereur, qui voulait l'éloigner, lui donna le gouvernement de Lusitanie.

Cette femme médite la perte d'Agrippine.

Néron paraissait ménager encore sa mère, depuis qu'il s'était réconcilié avec elle : il en craignait au moins les reproches ; et Poppea, si elle ne ruinait tout-à-fait le crédit d'Agrippine, désespérait de faire répudier Octavie, et d'épouser l'empereur. Elle entreprit de la perdre. Combien de temps serez-vous donc en tutelle, disait-elle à Néron? Non-seulement vous n'êtes pas maître de l'empire ; mais encore vous ne l'êtes pas de vous-même. Car enfin, pourquoi différer notre mariage? Dédaignez-vous ma figure, mes aïeux ou mon amour? Non : mais Agrippine craint de trouver en moi une femme qui vous dévoilerait son ambition et toute la haine que le peuple et le sénat ont conçue pour elle. Ah! s'il faut que vous soyez à votre ennemie, gardez Octavie, et rendez Poppea à son époux. J'irai au bout de l'univers avec Othon. Je pourrai entendre parler de votre honte; mais au moins je ne la verrai pas.

Néron force sa mère de se retirer, et songe

Disgraciée une seconde fois, Agrippine fut contrainte de se retirer à la campagne, et Néron ré-

solut de la faire mourir. Comme il n'avait point de prétexte pour l'accuser, il songeait aux moyens de commettre son attentat, sans pouvoir être soupçonné, lorsque Anicetus, affranchi, qu'il avait eu auprès de lui dans son enfance, offrit de faire construire un vaisseau qui s'ouvrirait, quand il aurait reçu Agrippine, et qui s'abîmerait dans les flots.

aux moyens de la faire mourir.

Néron, qui médite de sang-froid les parricides, approuve l'artifice; et, feignant de vouloir se réconcilier avec sa mère, il l'invite à venir à Baïes, pour célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Il va la recevoir sur le rivage : il l'embrasse. Pendant le repas, qu'il conduit à dessein fort avant dans la nuit, il n'est occupé qu'à lui plaire : il lui parle avec confiance, il paraît l'associer aux secrets de l'empire. Enfin il la reconduit dans le vaisseau qu'il lui a préparé; et il la quitte, après lui avoir donné de nouvelles marques de tendresse.

Ses dissimulations atroces.

Le ciel était serein, la mer était calme. Agrippine, qui échappa comme par miracle, ne put donc pas douter des desseins de son fils. Mais croyant devoir feindre, elle lui envoya un de ses affranchis pour lui dire le danger qu'elle avait couru. L'empereur, résolu à consommer son parricide, jette un poignard aux pieds de l'affranchi, le fait arrêter comme un assassin envoyé par Agrippine, et ordonne sur le champ la mort de sa mère. Anicétus exécuta ses ordres. *Frappe ces flancs qui*

Mort d'Agrippine.

ont porté Néron, dit-elle à cet affranchi; et elle expira.

Conduite de Burrhus, de Sénèque et du sénat.

Cependant Néron parut connaître l'énormité de son crime. Tourmenté par ses remords, il croyait voir l'image de sa mère, qui le poursuivait sans cesse. Sa raison s'égarait : il passait tour à tour des agitations les plus violentes à un accablement plus cruel encore. Mais tout concourut à le rassurer. Burrhus lui envoya les tribuns et les centurions, pour le complimenter d'avoir échappé aux embûches de sa mère; plusieurs villes de Campanie lui témoignèrent leur joie par leurs députés. Sénèque fit lui-même la lettre que l'empereur écrivit au sénat pour se justifier. Enfin le sénat décerna des supplications, ordonna des jeux annuels, et mit au nombre des jours malheureux celui où Agrippine était née.

Néron triomphe en quelque sorte de ses forfaits.

Néron, malgré les adulations qui rendaient complices de son crime Burrhus même et Sénèque, doutait encore des dispositions dans lesquelles il trouverait le sénat et le peuple. On dissipa ses inquiétudes; on l'assura que la mémoire d'Agrippine était odieuse, et que depuis sa mort il en devenait lui-même plus cher aux Romains. En effet les tribuns et les sénateurs vinrent en foule au-devant de lui, et il alla au Capitole au milieu des acclamations. C'est ainsi qu'il triompha en quelque sorte de ses forfaits.

Jeux scanda-

Désormais il pouvait se croire tout permis, et

il se livra sans retenue à ses goûts bas et dépravés. Il engagea, par des récompenses qu'il eût été dangereux de refuser, des jeunes gens des plus nobles familles à se montrer sur le théâtre; il força des chevaliers à combattre sur l'arène; il se donna lui-même en spectacle dans le Cirque; et il se produisit sur la scène dans de nouveaux jeux qu'il institua. C'était des farces de la dernière indécence, où l'on voyait parmi les histrions des hommes qui avaient passé par les magistratures. Pendant qu'il chantait, un grand nombre de chevaliers, qu'il nommait la troupe d'Auguste, faisaient retentir le théâtre de leurs applaudissemens; et des soldats, préposés pour observer la conduite des spectateurs, menaçaient ceux qui auraient paru ne pas se plaire à ces jeux : forcé de s'y trouver, Burrhus gémissait et applaudissait.

leux, dans lesquels Néron se donne en spectacle.

Pendant ces scandales, ce capitaine mourut; et Néron, soupçonné de l'avoir fait empoisonner, lui donna pour successeurs dans le commandement des gardes prétoriennes Fanius Rufus, qui n'avait ni vices ni vertus, et Sophonius Tigellinus, homme abîmé de débauches.

Mort de Burrhus. Ses successeurs dans le commandement.

62.

En perdant Burrhus, Sénèque perdit un appui. Seul en butte aux courtisans corrompus qui entouraient Néron, il n'ignorait pas qu'on lui reprochait ses richesses, sa faveur auprès des citoyens, et son mépris pour les goûts du prince.

Retraite de Sénèque.

Il se retira de la cour, après avoir offert à l'empereur de lui rendre tous les biens qu'il avait reçus : offre qui ne fut pas acceptée.

Néron épouse Poppea. Octavie est égorgée.

Alors Tigellinus eut toute la faveur, et Néron ne fut plus approché que par des hommes dévoués comme lui aux débauches et aux crimes de toute espèce. Sûr désormais d'être généralement approuvé, quoi qu'il pût entreprendre, il épousa Poppea. Octavie, dont la conduite était irréprochable, fut répudiée, exilée, égorgée; et le sénat ordonna des supplications. C'est ainsi que, tous les jours plus servile, il rendait grâces aux dieux pour chaque meurtre que l'empereur avait ordonné.

Incendie de Rome.

Quelque temps après, un incendie, qui dura six jours et sept nuits, consuma presque Rome entière; de quatorze quartiers, quatre seulement n'essuyèrent aucun dommage: trois furent entièrement détruits, et il ne resta que quelques vestiges des autres. Les historiens accusent Néron d'en avoir été l'auteur. Il est au moins certain que des gens à lui empêchaient d'éteindre le feu, et disaient agir par ses ordres, soit qu'il en eût donné, soit qu'ils voulussent piller impunément. Le bruit se répandit même que, du haut d'une tour, il avait chanté l'embrasement de Troie, se faisant un spectacle de Rome en proie aux flammes. Au reste il rebâtit la ville sur un nouveau plan, et il éleva pour lui un palais dont l'éten-

due et la magnificence sont à peine concevables.

Ruiné par ses dissipations, il se livra plus que jamais aux rapines; il faisait mourir les citoyens dont il voulait la dépouille ; il foulait les provinces, et il pillait les temples.

Rapines de Néron.

Sur ces entrefaites, une conspiration qu'il découvrit fournit de nouvelles proies à son avarice et à sa cruauté. Ce fut un crime de s'être entretenu avec un conjuré, de s'être trouvé à un même repas, ou seulement de l'avoir salué. Il ne donnait qu'une heure à ceux qu'il condamnait. Sénèque, accusé d'avoir trempé dans la conspiration, eut ordre de mourir; il se fit ouvrir les veines. Après tant de meurtres, le sénat, suivant sa coutume, décerna des supplications, ordonna des jeux et bâtit des temples.

Conspiration découverte. Nouvelles cruautés.

Mort de Sénèque.

L'avant-dernière année de son règne, car il est temps de vous en faire prévoir la fin, il parcourut la Grèce, jaloux de vaincre dans tous les jeux. A son retour en Italie, il entra dans les villes par la brèche; et il parut à Rome dans le même char dans lequel Auguste avait triomphé. Toutes les rues étaient illuminées : on brûlait des parfums sur son passage, et le peuple criait : *Auguste, Auguste, vainqueur aux jeux olympiques, vainqueur aux pythiens. A Néron l'Hercule, à Néron l'Apollon, seul vainqueur, dans tous les jeux, seul depuis tous les siècles; Auguste, Auguste, voix divine, heureux ceux qui vous entendent!*

Vainqueur dans tous les jeux de la Grèce, Néron triomphe.

67.

Il perd l'empire et la vie.

Enfin ce monstre avait trop long-temps abusé de la complaisance servile des Romains. Vin-
68. dex, Gaulois d'illustre origine, en fit justice; il souleva les Gaules où il était propréteur; et Galba, gouverneur d'Espagne, à qui il offrit l'empire, prit le titre de lieutenant du sénat et du peuple romain. A cette nouvelle, les provinces se déclarent : Rome, qui souffrait de la cherté, éclate en murmures; et Néron, abandonné de ses gardes, s'enfuit et se cache dans la maison d'un de ses affranchis.

Cependant le sénat le poursuit comme ennemi de la patrie, et le condamne au supplice des anciens. Néron, qui ignorait en quoi consistait ce supplice, tremble lorsqu'il apprend qu'il sera dépouillé, attaché à un poteau, battu de verges, précipité du roc Tarpéïen, et traîné dans le Tibre.
68. Il voulut alors essayer de deux poignards : mais il ne montra que de la pusillanimité; il ne se tua que lorsqu'il allait être découvert et saisi, ou plutôt il se laissa tuer par son secrétaire. Il avait trente ans; il en a régné quatorze.

FIN DE CE VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE HUITIÈME.

CHAP. Ier. — *De la première guerre punique.* Page 1.

Les conquêtes que Rome a faites l'invitent à de nouvelles conquêtes. Rome punit la perfidie d'une de ses légions qui s'était emparée de Rhège. Cependant elle prend la défense des Mamertins. Ap. Claudius passe en Sicile. Il remporte deux victoires et délivre Messine. Premiers combats des gladiateurs. Les consuls enlèvent plusieurs places aux Carthaginois. Motifs qui déterminent Hiéron à la paix. Blocus et prise d'Agrigente. Les places intérieures de la Sicile se soumettent aux Romains. Rome équipe une flotte. Le consul Cornélius est enlevé avec son escadre. Première victoire que les Romains remportent sur mer. Expédition des Romains en Sardaigne et en Corse. Nouvelle victoire des Romains dans un combat naval. Autre victoire après laquelle ils passent en Afrique. Régulus y reste. Il force les Carthaginois à demander la paix. Propositions dures qu'il leur fait. Les Carthaginois donnent le commandement de leurs troupes à Xantippe. Xantippe défait Régulus. Les consuls remportent deux victoires. Leur flotte est ruinée par la tempête. Les Romains équipent une flotte, et prennent Palerme. Ils paraissent renoncer à l'empire de la mer. Grande victoire des Romains. Ils se refusent à la paix. Siége de Lilibée. Imprudence du consul Claudius, qui est vaincu. Sous Junius, son collégue, la flotte des Romains est abîmée. Junius se rend maître d'Érix. Claudius, après avoir abdiqué, est condamné à l'amende. Les Romains sont sans flotte. Amilcar Barcas commande en Sicile. Les Romains équipent une nouvelle flotte. Création d'un second préteur. Les Romains remportent une victoire qui force les Carthagi-

nois à demander la paix. Conditions de la paix. Pertes des Romains pendant cette guerre. Considérations sur la puissance des Romains.

CHAP. II. — *De l'intervalle jusqu'à la seconde guerre punique.* Page. 34.

La Sicile devient province romaine. Gouvernement de ces sortes de provinces. Guerre des mercenaires à Carthage. Carthage forcée d'abandonner la Sardaigne aux Romains. Amilcar passe en Espagne. Guerre d'Illyrie. Paix conclue avec les Illyriens. Première alliance des Romains avec les Grecs. Rome traite avec Asdrubal. Cause de la guerre des Gaulois. Barbare superstition des Romains. Rome pouvait armer jusqu'à sept cent soixante-dix mille hommes. Troupes qu'elle lève contre les Gaulois. Victoire des Gaulois. Rencontre singulière des deux armées des consuls. Défaite entière des Gaulois. Les Romains passent le Pô. Conduite et victoire de Flaminius. Claudius Marcellus achève la conquête de la Gaule Cisalpine. Censure de Flaminius. Guerre en Illyrie contre Démétrius de Pharos.

CHAP. III. — *De la seconde guerre punique jusqu'à la bataille de Cannes.* Page 52.

Cause de la guerre. Les Romains ne secourent pas Sagonte, et Annibal s'en rend maître. Avantage qu'Annibal retire de la prise de Sagonte. Les Romains déclarent la guerre aux Carthaginois. Ils tentent inutilement de faire alliance avec les peuples d'Espagne et des Gaules. Départ d'Annibal. Mesures qu'il prend. Mesures des Romains. Annibal et P. Scipion dans les Gaules. Scipion revient en Italie, et Annibal passe les Alpes. Sur quoi Annibal fondait le succès de son entreprise Annibal. soumet par les armes quelques peuples de la Gaule cisalpine. Il a besoin d'une victoire pour gagner la confiance des Gaulois. Sempronius, qui devait passer en Afrique, a ordre d'aller au secours de P. Scipion. Scipion,

vaincu sur le Tésin, abandonne aux Carthaginois tout le pays au delà du Pô. Les Gaulois donnent des secours à Annibal. Scipion passe la Trébie. Tibérius Sempronius le joint. Il se résout à livrer bataille. Dispositions que fait Annibal. Bataille de la Trébie. Préparatifs des Romains pour la campagne suivante. Succès de Cnéus en Espagne. Conduite scandaleuse du consul Flaminius. Passage d'Annibal dans l'Étrurie. Sa conduite pour engager Flaminius à en venir aux mains. Bataille de Trasimène. Courses d'Annibal dans plusieurs provinces d'Italie. Il semble qu'il aurait dû s'établir dans les provinces du Nord. Q. Fabius, nommé dictateur, se propose de n'engager aucune action générale. Annibal ne le peut faire changer de résolution. La sage lenteur de Fabius est blâmée. Ruse avec laquelle Annibal se tire d'un mauvais pas. Succès des Romains en Espagne. Minucius, général de la cavalerie, remporte un avantage sur Annibal. Il partage le commandement avec Fabius. Il est défait. Après l'abdication du dictateur, les deux consuls suivent le même plan. C. Térentius Varro nommé consul avec L. Emilius. Armées envoyées en Sicile et dans la Gaule cisalpine. Annibal se rend maître de la citadelle de Cannes. Levées que fait la République. Les armées en présence. Bataille de Cannes. La défaite de Varron répand l'alarme à Rome. Elle paraissait livrer cette ville aux Carthaginois. Rome se rassure. Ses ressources. Précautions superstitieuses et barbares. Le sénat refuse de racheter les prisonniers. Réception qu'il fait à Varron.

CHAP. IV. — *Jusqu'à la fin de la seconde guerre punique.* Page 87.

Carthage n'envoie point de secours à Annibal. Avantages des Scipions en Espagne. Consuls plébéiens l'un et l'autre pour la première fois. Circonstance où Philippe fait alliance avec Annibal. Carthage éprouve des revers partout. Mort d'Hiéron. Idée de son règne. Philippe arme contre les Romains. Époque de la décadence d'Annibal. Siége de Syracuse. En Espagne, les Romains soutiennent leurs succès. En Italie,

ils reprennent la supériorité. Pertes qu'ils font en Espagne. Victoires de L. Marcius. Triomphe de Marcellus. Toute la Sicile sous la domination des Romains. Scipion se prépare à faire le siége de Carthagène. Il se rend maître de cette place. Il gagne l'affection des peuples. Pertes que font les Carthaginois. État d'épuisement où sont les Romains. Situation d'Annibal, lorsque son frère Asdrubal arrive en Italie. Résolution hardie de Claudius Néro. Défaite et mort d'Asdrubal. Fin de la guerre en Espagne. Magon, frère d'Annibal, maître de Gênes. Motif pour les Romains de porter la guerre en Afrique. Ce projet, que Scipion propose, trouve des oppositions. Moyens qu'emploient les Carthaginois pour empêcher Scipion de passer en Afrique. Moyens qu'emploient à Rome les ennemis de Scipion. Ce général passe en Afrique. Censure de Claudius Néro et de Livius Salinator. L'entreprise de Scipion n'est plus traversée. Il brûle les deux camps ennemis. Autres victoires des Romains. Inquiétude des Romains après le départ d'Annibal. Défaite d'Annibal. Traité de paix.

CHAP. V. — *De la Macédoine et de la Grèce à la fin de la seconde guerre punique.* Page 110.

Il n'est pas nécessaire d'étudier en détail toutes les guerres des Romains. Brigandages des Étoliens. On arme contre eux. Cléomène, roi de Sparte, meurt en Égypte. Rois qui lui succèdent. Sage conduite de Philippe pendant la guerre sociale. Il punit des hommes qui abusaient de sa confiance. Il accorde la paix aux Étoliens pour faire la guerre aux Romains. Combien les Grecs auraient été puissans, si ce prince avait su les réunir. Il leur devient odieux. Ennemis qu'il a tout à la fois. Éducation de Philopémen. Il conserve la liberté aux Mégalopolitains. Il contribue au succès de la bataille de Sélasie. Les Achéens deviennent sous ses ordres d'excellens soldats. Victoire qu'il remporte à Mantinée. Les Romains déclarent la guerre au roi de Macédoine.

CHAP. VI. — *De la première guerre de Macédoine et de ses suites.* Page 122.

Quels étaient les peuples les plus puissans. Pertes que fait Philippe. Les Étoliens se déclarent contre lui. Conduite de T. Quintius pour priver Philippe des secours de la Grèce. Succès des armes de Quintius. Les Achéens s'allient des Romains. Nabis, roi de Sparte, devient aussi leur allié. Les Béotiens sont forcés d'entrer dans la même alliance. Quintius, vainqueur à Cinocéphale, accorde la paix à Philippe. Il humilie les Étoliens. Il fait croire aux Grecs qu'ils sont libres. Cependant il les assujettit aux Romains. Guerre qu'il fait à Nabis. Il quitte la Grèce. Nabis reprend les armes. Philopémen associe Sparte à la république d'Achaïe.

CHAP. VII. — *Des royaumes de l'Orient avant la guerre de Syrie.* Page 132.

Il importe de connaître quelle était la puissance des monarchies de l'Asie. Royaume de Pergame. Royaume de Bithynie. Royaume de Cappadoce. Royaume d'Égypte. Démembremens de la monarchie de Syrie sous Antiochus Soter et sous Antiochus Théos. Règne de Séleucus Callinicus. Règne de Séleucus Céraunus. Faiblesse des monarchies d'Égypte et de Syrie. Ptolémée Philopator, roi d'Égypte. Antiochus le Grand gouverné par Hermias. Antiochus le Grand fait la guerre à Ptolémée Philopator. Antiochus fait la paix avec l'Égypte. Autres expéditions de ce monarque. Après la mort de Philopator, Antiochus et Philippe se liguent contre l'Égypte. L'Égypte sous la protection des Romains. Antiochus fait des alliances. Il porte ses armes dans l'Asie mineure et dans la Thrace.

CHAP. VIII. — *De la guerre de Syrie.* Page 146.

Conseils d'Annibal au roi de Syrie. Pourquoi Antiochus ne les suit pas. Il se propose la conquête de la Grèce. Les

Grecs ne lui sont pas favorables. Nouveaux conseils d'Annibal. Quartier d'hiver d'Antiochus. Il est vaincu, et il repasse en Asie. La conquête de l'Orient devient facile aux Romains. Antiochus se prépare à résister aux Romains. Il perd une bataille. L. et P. Scipion passent en Asie. Antiochus abandonne l'empire de la mer. Vaincu à Magnésie, il reçoit la loi. Traitement que le sénat fait aux alliés. Campagne du consul Manlius.

CHAP. IX. — *Jusqu'à la seconde guerre de Macédoine.* Page 153.

Les Romains ôtent au roi de Syrie le droit de la guerre. La puissance des Romains en Asie est l'époque de la décadence des mœurs. Pourquoi Scipion l'Africain est accusé de péculat. Ce fut Caton qui le fit accuser. Mot de Scipion l'Africain au peuple. Tib. Gracchus impose silence à ses ennemis. Scipion l'Asiatique est condamné injustement. Caton nommé censeur, malgré les brigues de la noblesse. Philippe comparaît devant les commissaires du sénat. Les Achéens refusent d'obéir aux. commissaires. Nouveaux commissaires envoyés par le sénat. Cruauté de Philippe. Il envoie son fils à Rome pour se justifier. Les Achéens obéissent aux nouveaux commissaires. Le sénat affecte de ne prendre aucune part aux troubles du Péloponèse. Mort de trois grands généraux. Les Achéens sont trahis par Callicrate, leur député. Philippe fait mourir son fils Démétrius, et meurt.

CHAP. X. — *De la seconde guerre de Macédoine et de ses suites.* Page 163.

Informé que Persée se prépare à la guerre, le sénat la lui déclare. Antiochus Épiphane succède à son frère Séleucus. Il arme contre le roi d'Égypte Ptolémée Philométor. Des autres rois qui pouvaient prendre part à la guerre de Macédoine. Des dispositions des peuples qu'on nommait libres. Peuples de la Grèce qui se déclarent pour les Romains. Persée hésite,

lorsqu'il devait commencer la guerre. La république gouvernée pour la première fois par deux consuls plébéiens. Persée remporte une victoire dont il ne sait pas profiter. Il demande la paix. Campagnes des consuls Hostilius et Martius. Les Rhodiens croient pouvoir forcer Rome à la paix. Paul-Émile chargé de la guerre de Macédoine. Guerre d'Égypte. Persée songe à se faire des alliés. L. Anicius soumet l'Illyrie. Paul-Émile soumet la Macédoine. Antiochus Épiphane évacue l'Égypte. Règlemens faits dans la Macédoine et dans l'Illyrie. Traitement que Rome fait aux peuples et aux particuliers, qui ne se sont pas déclarés pour elle.

CHAP. XI. — *Jusqu'à la ruine de Carthage.* Page 179.

Des monarchies de l'Asie mineure après la ruine du royaume de Macédoine. Règne d'Antiochus Eupator. Règne de Philométor et de Phiscon. Règne de Démétrius Soter. Conspiration qui met sur le trône de Syrie Alexandre Bala. Autres révolutions dans cette monarchie. Phiscon règne seul en Égypte. Il est inutile d'étudier l'hitoire de ces monarchies. Pourquoi les peuples de l'Espagne étaient difficiles à subjuguer. Pourquoi ils reprenaient continuellement les armes. Guerre qui a été la cause de la guerre que Viriathus a faite aux Romains. Causes de la troisième guerre punique. Perfidie des Romains. Carthage assiégée. Andriscus. Guerre en Macédoine. Les Achéens se révoltent contre un décret du sénat. Le sénat montre de la modération. Les Achéens prennent cette modération pour de la timidité. Ils sont vaincus. Ruine de Corinthe. Fin du siége de Carthage et ruine de cette ville.

LIVRE NEUVIÈME.

CHAP. Ier. — *Considérations sur les accroissemens des Romains.* Page 200.

Progrès des Romains dans les six premiers siècles. Si leurs ennemis ne se sont pas réunis, ce n'est pas que le sénat ait eu

pour maxime de les diviser. Le gouvernement des Romains s'est formé comme à leur insu. Leur agrandissement n'est pas l'effet d'un plan qu'ils se soient fait pour s'agrandir. Il est l'effet des usages que les circonstances ont introduits. Circonstances où l'empire de la république romaine fut le mieux affermi. Circonstances où cet empire doit s'affaiblir. Ce n'est point par politique que les Romains ont été constans dans certaines maximes. Les Romains ont été supérieurs dans l'art militaire.

CHAP. II. — *Des effets que le luxe doit produire dans la république romaine.* Page 218.

Le luxe, quand il commença, fut un objet de scandale pour les Romains. Comment ils s'y accoutumèrent. Quand il s'est introduit chez eux. Il devait faire des progrès rapides. Comment l'usage autorisa les magistrats à fouler les peuples. Avidité avec laquelle les Romains recherchent les choses de luxe. Dans les commencemens, l'avidité eut pour objet d'enrichir le trésor public. Dans la suite les généraux furent avides pour s'enrichir eux-mêmes. Effets que cette avidité devait produire. L'oisiveté, qui contribua à l'agrandissement de la république, devait rendre le luxe plus pernicieux. Le luxe ruine tôt ou tard les états. Effets qu'il a produits à Rome.

CHAP. III. — *Jusqu'au tribunat de Tibérius Gracchus.* Page 229.

Après avoir observé les causes de la grandeur des Romains, il reste à observer les révolutions dans les mœurs et dans le gouvernement. Conduite des Romains dans la guerre d'Espagne. Leur conduite avec Viriathus. Leur conduite avec les Numantins. Soulèvement des esclaves. Loi qui règle que les élections se feront par scrutin.

CHAP. IV. — *Du tribunat de Tibérius Gracchus.* Page 237.

Circonstances où les troubles commencent sous le tribunat

de Tibér. Gracchus. Motifs de Tibérius pour renouveler la loi Licinia. Oppositions des riches. Adoucissemens que Tibérius apportait à cette loi. Raisons avec lesquelles il combattait les riches. Comment les riches se défendaient. Inconvéniens de la loi Licinia. Elle passe après que Tibérius a fait déposer le tribun Octavius qui s'y opposait. Puissance de Tibérius. Il fait de nouvelles propositions qui soulèvent le sénat. Il demande à être continué dans le tribunat. Il est assommé par les sénateurs.

CHAP. V. — *Jusqu'à la mort de Caïus Gracchus.* Page 245.

Aristonicus, qui se rend maître du royaume de Pergame, est fait prisonnier, et étranglé. Indignation du peuple après la mort de Tibérius. Scipion Nasica est contraint de s'exiler. Le sénat feint de consentir à l'exécution de la loi Licinia. Scipion l'Africain empêche que cette loi ne soit exécutée. Devenu odieux aux triumvirs, il est assassiné. C. Gracchus s'exerce à l'éloquence. Il obtient la questure. Il est élu tribun. Lois qu'il publie. Il ôte les jugemens aux sénateurs, et il les transporte aux chevaliers. Commencement de l'ordre équestre. Pouvoir de Caïus. Il est continué dans le tribunat. Moyen employé par les sénateurs pour diminuer son crédit. Il conduit une colonie à Carthage. Son absence lui est nuisible. Il ne peut pas rétablir son crédit. Le consul Opimius jure la perte de Caïus. Il arme. Mort de Caïus. Les lois des Gracques sont abolies.

CHAP. VI. — *Considérations sur les causes et sur les effets des dissensions de la république.* Page. 258.

Origine des dissensions. Les tribuns ne devaient pas se borner à la voie d'opposition. Motif qui les faisait agir. Moyens qu'ils avaient pour acquérir de l'autorité. Préjugés qui défendaient les prérogatives des patriciens. Comment ces préjugés font place à une nouvelle manière de penser. Moyens des patriciens pour défendre leurs prérogatives. Combien ils avaient d'avantages dans les querelles qui s'élevaient. Comment, pen-

dant plusieurs siècles, la pauvreté et l'amour de la liberté bannissaient de toutes les délibérations la corruption et la violence. Pourquoi, sous les Gracques, la violence préside aux délibérations publiques. Effets que cet usage doit produire.

CHAP. VII. — *De la guerre de Jugurtha.* Page 266.

Irruption des Cimbres et des Teutons. Commencemens de Jugurtha. Il s'empare du royaume de Numidie. Prostitution du sénat et prévarication des commissaires qu'il envoie en Numidie. Le sénat et ses commissaires continuent à se prostituer. Le sénat déclare la guerre à Jugurtha. Prévarication du consul Calpurnius. Jugurtha comparaît devant le tribunal du peuple romain. Le sénat lui ordonne de sortir de l'Italie. La guerre recommence. Métellus la fait avec succès. Commencemens de Marius. Il supplante Métellus. Fin de la guerre. Objet du livre suivant.

LIVRE DIXIÈME.

CHAP. 1er. — *Marius et Sylla.* Page 278.

Guerres des Cimbres et des Teutons. Marius paraît la seule ressource de la république. Il défait les Teutons et les Cimbres. Il obtient un sixième consulat. Il médite la perte de Métellus. A cet effet, Saturnius, de concert avec lui, aspire au tribunat, et l'obtient par violence. Loi agraire proposée par Saturnius. Conduite de Marius. Bannissement de Métellus. Mort de Saturnius. Rappel de Métellus. Marius passe en Asie. Violences des tribuns. Abus des assemblées tumultueuses. Brigandages, suite des progrès du luxe. Comment Sylla commence à gagner la faveur du peuple. La noblesse interressée à le mettre au-dessus de Marius. Pour ne pas obéir au peuple, le sénat est dans la nécessité d'obéir à un chef. Pourquoi les Romains deviennent jaloux des droits de cité, qu'ils accordaient facilement dans l'origine, et pourquoi les alliés commencent à re-

chercher ces droits. Prévarications des chevaliers dans les tribunaux. Mécontentement du peuple. Drusus, pendant son tribunat, sème des troubles. Il porte des lois en faveur du peuple. Il partage les tribunaux entre les sénateurs et les chevaliers. Les alliés se soulèvent, parce qu'ils n'obtiennent pas les droits de cité, qu'il leur avait promis. Il est assassiné. Sa mort est suivie de troubles. République italique, ou ligue des alliés. Peuples qui entrent dans cette ligue. Comment finit la guerre sociale, qui aurait pu être funeste à la république romaine. On crée pour les alliés huit tribus nouvelles. Marius se ligue avec le tribun Sulpicius, pour enlever à Sylla le commandement de l'armée contre Mithridate. Troubles à ce sujet. Sylla, à qui Sulpicius ôte le commandement de l'armée contre Milthridate, marche à Rome à la tête des légions. Rien ne l'arrête. Il entre dans Rome comme dans une place ennemie. Il réforme le gouvernement. La république, par sa constitution, ne peut plus avoir de règles fixes. Sylla proscrit douze sénateurs. Marius s'enfuit en Afrique. Sulpicius est tué. Pourquoi il affecte une conduite modérée. Mithridate roi de Pont. Il fait la guerre aux alliés des Romains. Il résout de la faire aux Romains mêmes. Conquêtes qu'il fait sur eux. Sylla recouvre la Grèce pendant qu'il se faisait à Rome une révolution dans le gouvernement. Le consul Cinna, chassé de Rome, est déposé par le sénat. Il arme. Rome est presque sans défense. Marius, qui revient en Italie, se joint à Cinna. Ils assiégent Rome, qui leur ouvre ses portes. Cruauté de Marius. Décret porté contre Sylla. Mort de Marius. Son fils hérite de son pouvoir. Valérius, élu consul, part pour l'Asie. Valérius est tué par Fimbria, son lieutenant. Fimbria prend le commandement de l'armée. Ses succès contre le roi de Pont. Mithridate demande la paix. Sylla lui fait la loi. Fimbria est abandonné de ses troupes, qui se donnent à Sylla. Brigandages de Sylla. Il se dispose à revenir en Italie. Cinna est tué. Les consuls de l'année suivante sont du même parti. Arrivée de Sylla en Italie. Forces de consuls. Sylla défait le consul Norbanus. Il débauche l'armée du consul Scipion. Crassus lui amène un corps de troupes. Pompée lui en amène un autre. P. Céthégus, qu'il

avait proscrit, se joint à lui. Les consuls Marius et Carbon font alliance avec les Samnites. Sertorius passe en Espagne. Marius vaincu s'enferme dans le Préneste. Sylla à Rome. Norbanus et Carbon quittent l'Italie. Telésinus, général des Samnites, menace Rome. Sylla vient au secours des Romains. Télésinus est tué dans un combat. Massacres que Sylla fait de ses ennemis. Ses proscriptions. Il fait égorger les Prénestins. Il est nommé dictateur. Comment il exerce la dictature. Changemens qu'il fait dans le gouvernement. Il abdique. Il a asservi la république, sans l'avoir projeté. Raisons de son abdication.

CHAP. II. — *Pompée et César.* Page 322.

La noblesse et le peuple impuissans par eux-mêmes. Chefs du parti de la noblesse. Métellus Crassus. Pompée. Lépidus entrepend de faire casser les lois de Sylla. Sertorius en Espagne. Il y crée un sénat. Il est cher aux Lusitaniens. Métellus et Pompée contre Sertorius. Mépris de Sertorius pour Pompée. Avantages de Sertorius. Mithridate fait alliance avec lui. Sertorius assassiné. Pompée termine la guerre d'Espagne. Guerre de Spartacus. Pompée veut dérober à Crassus la gloire de l'avoir terminée. Pompée et Crassus sont élus consuls. Pompée et Crassus refusent de licencier leurs troupes. Crassus recherche la faveur du peuple par des largesses; Pompée par des lois agréables à la multitude. Conduite de Pompée lorsqu'il est sorti de magistrature. Guerre de Mithridate. Lucullus subjugue le Pont. Puissance de Tygrane, roi d'Arménie. Lucullus porte la guerre dans l'Arménie. Il remporte deux grandes victoires. Il prend ses quartiers d'hiver dans la Mésopotamie. On n'attendait pas de lui de si grands succès. Soulèvement de ses troupes. Mithridate recouvre son royaume. Origine de la guerre des Pirates. Pompée nettoie les mers. Pouvoir qu'on lui donne en cette occasion. On charge Pompée de la guerre contre Mithridate, et on lui confie toutes les forces de la république. Sa dissimulation et sa jalousie. Pompée chasse Mithridate du Pont, et Tigrane se soumet. Il réduit la Syrie en province romaine. Mort de Mithridate. Pompée rétablit Hir-

can. Il règle les affaires du Pont. Désordres que les richesses causaient dans Rome. Catilina. Son caractère. Comment il forme un parti. Catilina brigue le consulat. Conduite de Cicéron à son égard. On refuse le consulat à Catilina, et on le donne à Cicéron. Conjuration de Catilina. Cicéron est instruit des desseins des conjurés. Précautions qu'il prend. Il n'a pas des preuves suffisantes. Crassus lui apporte des lettres anonymes. Catilina arme ouvertement. Dispositions des esprits dans cette conjoncture. Les conjurés, qui étaient restés à Rome, tentent d'engager dans leur parti les députés des Allobroges. Ces conjurés sont arrêtés et convaincus. Le sénat les juge, et ils sont exécutés. Catilina, vaincu et tué. Cicéron regardé comme le patron de l'ordre équestre. César accusé d'avoir été complice de la conjuration de Catilina. Caractère de César. Proscrit par Sylla, il en devient plus circonspect. Il partage de bonne heure la faveur du peuple. Il veut faire revivre la faction de Marius. Il humilie le parti de Sylla. Il alliait les petites choses et les grandes qualités. Gloire de Pompée à son retour d'Asie. Sa modération. Son caractère. César propréteur en Espagne. Son plan et sa conduite. De retour en Italie, il réconcilie Crassus et Pompée. Triumvirat. Caton s'élève inutilement contre les desseins des triumvirs et contre les mœurs de son siècle. Bibulus est donné à César pour collégue dans le consulat. César consul se conduit comme un tribun factieux. Loi agraire qu'il porte au sénat. Il la fait passer dans une assemblée du peuple. Il en fait jurer l'exécution. Il dispose de tout. Bibulus est sans autorité. Murmures contre les triumvirs. Ils auraient pu gagner Cicéron. P. Clodius, ennemi de Cicéron, se ligue avec les triumvirs, et obtient le tribunat. Précautions de César avant de partir pour les Gaules. Cicéron exilé. Caton est envoyé dans l'île de Chipre. Royaumes légués au peuple romain. Exemple du trafic que les magistrats faisaient de leur pouvoir. Rappel de Cicéron. On donne à Pompée la surintendance des vivres pour cinq ans. Pompée perd de son crédit, et les deux autres triumvirs paraissent n'avoir plus besoin de lui. César, quoique absent, est tous

les jours plus puissant à Rome. Sa conduite. La division des triumvirs enhardit leurs ennemis. Les triumvirs renouvellent leur association. Leur traité. Cicéron recherche l'amitié des triumvirs. Pompée fait construire un théâtre à demeure. Pompée entretient les troubles dans la république. Les liens qui unissaient César et Pompée sont entièrement rompus. Pompée consul sans collégue. Il prend un collégue. Consuls désignés. Pompée continue d'avoir la principale autorité. Il attend avec impatience que César ait licencié ses troupes. Mesures de César. Pompée les veut rompre, et ne les rompt pas. Proposition du consul Marcellus, qui veut désarmer César. Pompée songe à faire passer cette proposition sous les consuls de l'année suivante. César gagne un des consuls et le tribun Curion. Curion rompt les mesures de Pompée. Motifs qui donnent de la confiance à Pompée. César s'étudie à mettre de son côté les apparences de la justice. Il écrit au sénat. Le sénat lui ordonne de licencier ses troupes. César s'assure de ses soldats. Il passe le Rubicon. Troubles que cette nouvelle produit à Rome. Peu de ressources de Pompée à l'approche de César. Pompée passe en Épire. Pourquoi César ne le suit pas. César à Rome. Il part pour l'Espagne. Il la soumet. Défaites de ses lieutenans. Il revient à Rome, lorsqu'il avait été nommé dictateur. Il est élu consul, et part pour Brindes. Ses forces. Forces de Pompée. César passe en Épire. Les deux armées en présence. Action où Pompée a l'avantage. César et Pompée passent dans la Thessalie. Confiance du parti de Pompée qui est entièrement défait. Pompée se retire chez Ptolémée, qui était en guerre avec Cléopâtre sa sœur. Il est égorgé. César pleure la mort de Pompée. Il se porte pour juge entre Ptolémée et Cléopâtre. Ptolémée arme contre lui. César vainqueur dispose de la couronne d'Égypte. Après avoir vaincu Pharnace et réglé les affaires de l'Orient, il revient à Rome, où il y avait de grands désordres. Il passe en Afrique, où le parti de Pompée s'était relevé. Ruine de ce parti. Clémence de César. Il triomphe. Il fait divers règlemens. Ruine du parti des fils de Pompée. Honneurs qu'on rend à César. On le nomme empe-

reur. Nouvelle acception de ce mot. Projet qu'il formait. Il multipliait les récompenses. Le sénat était humilié. Le peuple ne croyait pas avoir rien perdu. Il n'était plus possible de rétablir le gouvernement républicain. Conjuration contre César. Il aspire à la royauté, et il est assassiné. Effet que produit sa mort.

CHAP. III. — *Marc-Antoine et Caïus Octavius.* Page 405.

Il s'agit de décider si les conjurés seront punis ou récompensés. Embarras des sénateurs. Décret du sénat. Gouvernemens donnés aux chefs des conjurés. On ordonne que le testament de César soit exécuté, et on lui décerne les honneurs de la sépulture. Effet que produisent sur le peuple ce testament et ces funérailles. Les chefs des conjurés sortent de Rome. Conduite peu mesurée d'Antoine. Pour gagner la bienveillance du sénat, il fait donner le commandement des flottes à Sextus, fils de Pompée. Il fait étrangler Amatius. Dolabella, collégue d'Antoine, achève de dissiper les émeutes du peuple. Antoine obtient une garde. Il abolit la dictature. Sa puissance. Il dépouille Brutus et Cassius de leurs gouvernemens. C. Octavius ose se porter pour héritier de César. En arrivant en Italie, il se trouve à la tête d'un parti. Parti qui lui était contraire. Ce parti n'était pas aussi redoutable qu'il le paraissait. Entrevue d'Octavius et d'Antoine. Octavius, qui veut acquitter les legs de son grand-oncle, est traversé par Antoine. La garde d'Antoine désapprouve les difficultés qu'il fait à Octavius. Elle les réconcilie. Antoine obtient la Gaule Cisalpine. Pour perdre Octavius, Antoine devait s'unir à lui. Antoine se brouille avec Octavius. Octavius rend Antoine suspect à tous ceux qui s'intéressent à la mémoire de César. Nouvelle réconciliation peu sincère de ces deux hommes. Si Octavius n'eût pas eu Antoine pour concurrent, il serait parvenu plus difficilement à l'empire. Brutus et Cassius quittent l'Italie. Antoine et Octavius arment. Octavius est abandonné de la plus grande partie de ses troupes. Antoine est au moment d'être abandonné des

siennes. Octavius lui débauche deux légions. Assemblée du sénat où Cicéron parle contre Antoine et pour Octavius. Décret du sénat en faveur d'Octavius. Après deux combats, Antoine est forcé de passer dans la Gaule transalpine. Bruit qui se répand contre Octavius. Il ne veut pas ruiner le parti d'Antoine. Le sénat croit la guerre finie. Pendant qu'Octavius recherche Antoine, il demande le consulat que le sénat lui refuse. Antoine, qui avait passé les Alpes, les repasse à la tête de dix-sept légions. Octavius est élu consul. Il poursuit les meurtriers de César. Il fait révoquer les décrets contre Lépidus. Mort de Décimus Brutus. Octavius, Antoine et Lépidus, sous le titre de triumvirs, s'arrogent toute l'autorité. Ils proscrivent leurs ennemis, leurs parens et leurs amis. Mort de Cicéron. Octavius plus cruel que ses collégues. Un décret confirme aux triumvirs la puissance qu'ils ont usurpée. La Sicile, qui obéit à Sext. Pompéius, devient l'asile des proscrits. Le sénat confirme à Brutus et à Cassius les gouvernemens dont ils se sont emparés. Ces deux généraux rassemblent toutes leurs forces auprès de Philippes. Les triumvirs viennent camper dans la plaine de Philippes. Désavantage de leur position. Il était dangereux pour eux que la guerre tirât en longueur. Cassius est vaincu et se tue. Sa mort donne tout l'avantage aux triumvirs. Pourquoi Brutus se détermine à engager une seconde action. Une bataille était l'unique ressource des triumvirs. Brutus, qui l'ignore, est vaincu et se tue. Puissance de Sext. Pompéius. Conduite d'Octavius aux journées de Philippes. Sa cruauté. Antoine et Octavius partagent l'empire entre eux, et dépouillent Lépidus. Octavius vient à Rome. Avantages et désavantages de sa position. Causes de la guerre de Pérouse. Fin de cette guerre. Antoine se concilie l'affection des Grecs. Puissance des généraux romains en Asie. Antoine en Asie. Cléopâtre vient à Tarse où il l'attendait. Il se hâte de suivre cette reine en Égypte. Les Parthes font une invasion dans les provinces romaines. Prêts à en venir aux mains, Antoine et Octavius sont forcés à la paix, et font un nouveau partage de l'empire. Traité de paix avec Sext. Pom-

péius. Antoine retourne à Athènes. Jaloux des succès de Ventidius, il passe en Asie. Il cède à Ventidius le triomphe qu'on lui décerne. Les triumvirs multiplient les magistrats. Octavius épouse Livie. Octavius et Pompéius se préparent à la guerre. Ménas passe dans le parti d'Octavius. Les flottes d'Octavius sont ruinées. Il charge Agrippa de cette guerre. Pompéius ne profite pas de ces avantages. Les triumvirs se continuent dans le commandement. Octavie réconcilie Antoine et Octavius. Ruine et mort de Sext. Pompéius. Octavius dépouille Lépidus. Il commence à faire aimer son gouvernement lorsqu'Antoine se rendait odieux et méprisable. Antoine donne plusieurs provinces à Cléopâtre. Guerre qu'il fait aux Parthes. Son imprudence et ses pertes. Combien les soldats lui étaient attachés. Autres pertes qu'il fait par impatience de revoir Cléopâtre. Il fait la conquête de l'Arménie. Il triomphe à Alexandrie. Prêt à marcher contre les Parthes, il revient en Égypte. Il défend à Octavie de venir en Asie. Son amour pour Cléopâtre achève de le rendre odieux et méprisable. Octavius obtient un décret qui prive Antoine de la puissance triumvirale. Lenteur avec laquelle Antoine se prépare à la guerre. Journée d'Actium et ses suites. Antoine est trahi par Cléopâtre. Ils se tuent l'un et l'autre. Octavius affecte de la modération. Il a dû son élection aux circonstances.

LIVRE ONZIÈME.

La prévoyance est nécessaire aux souverains. Comment elle s'acquiert. Objet de ce livre. Page 469.

CHAP. 1er. — *De la passion des Romains pour les spectacles.* Page 470.

Jeux du Cirque. Avec quelle férocité les Romains se portaient à ces jeux. Première poésie des Romains. Commencement des jeux scéniques. Andronicus donne le premier aux Romains l'idée d'un drame régulier. A Rome, comme en Grèce, c'est dans des temps de guerre que les arts ont fleuri. Térence

a été l'époque du goût parmi les Romains. Combien chez les Grecs les circonstances étaient favorables aux progrès de la poésie dramatique. Combien elles leur étaient contraires chez les Romains. Progrès de la déclamation. Pantomimes. Dépenses ruineuses où engageait la passion du peuple pour les jeux.

CHAP. II. — *Du goût des Romains pour les arts et pour les sciences.* Page 481.

Époque où les beaux-arts se sont introduits à Rome. Avidité avec laquelle les Romains ravissent les ouvrages des grands artistes. Pourquoi les Romains ont eu moins de goût que les Grecs. Les Romains, qui ont eu du goût, se sont formés d'après les Grecs. Les Grecs avaient peu de critique : les Romains n'en ont pas eu davantage, et ils avaient peu de dispositions pour les sciences.

CHAP. III. — *De quelques usages des Romains.* Page 489.

Il n'est pas possible de se faire une idée exacte des usages.

De l'habillement. — La tunique. La ceinture. La toge. Changemens que le luxe amène dans l'habillement. Les Romains n'ont connu que tard l'usage des tuniques de lin. Leurs chaussures. La coiffure.

Des repas. — Le souper, principal repas des Romains. Luxe de la table. Usages qui se pratiquaient. Les lois somptuaires n'ont pas été un frein au luxe de la table.

Des bains. —Bains publics, construits d'abord simplement, et ensuite avec magnificence. Abus des bains. Les empereurs se baignaient quelquefois avec le peuple. Quand on était en deuil, on ne se montrait pas aux bains.

Des promenades. — L'exercice du corps est nécessaire à l'esprit même. Le luxe fait de la promenade une occupation dispendieuse. Les grands bâtissaient de vastes portiques pour se promener. Portiques publics.

Des occupations des Romains dans le cours de la journée. — Comment les Romains s'assuraient de l'heure. Ils comptaient douze heures dans la journée. A quoi ils employaient l'après-midi. Dans les temps des spectacles, les jeux remplissaient presque toute la journée.

De l'urbanité romaine. — On ne peut pas se faire une idée exacte de l'urbanité. Les Romains avaient des usages qui nous choquent. Nous en avons qui les choqueraient. L'urbanité considérée dans ses causes. L'élégance française considérée dans ses causes.

CHAP. IV. — *De la Jurisprudence.* Page 513.

Il y a trois choses à considérer dans la jurisprudence. Sous les rois, la jurisprudence n'était pas née encore. Chez les Grecs, elle n'était pas une science. Chez les Romains, elle devint une science après l'expulsion des rois. Après la publication des douze tables, les lois se multiplièrent et se compliquèrent. Des jurisconsultes s'établissent comme interprètes des lois. Connaissances et qualités nécessaires aux jurisconsultes. Ils étaient peu considérés pendant la république. Ils ont commencé tard à écrire; et, quand ils ont écrit, c'était sans méthode. Les lois se multipliaient à mesure que la république faisait des conquêtes. Droits de propriété violés par les généraux. L'administration arbitraire de la justice augmentait le désordre. Édit des préteurs. Abus qu'ils faisaient de leur autorité. Collection qui est l'objet de la jurisprudence. Nouvelle preuve que les Romains n'ont pas été véritablement libres.

CHAP. V. — *Du goût des Romains pour la philosophie.* Page 525.

Chez les Romains comme chez les Grecs, la philosophie ne s'établit qu'à mesure qu'on s'intéressera moins au gouvernement. Époque où la philosophie et l'éloquence s'introduisent à Rome. Un décret du sénat chasse de Rome les philososophes

et les rhéteurs. Trois philosophes envoyés à Rome par les Athéniens. Caton veut qu'on se hâte de les renvoyer. Il avait raison. Goût des lettres grecques parmi les Romains. L'étude de la langue grecque fait négliger la langue latine. Les citoyens rigides deviennent sectateurs du Portique. Les jurisconsultes préfèrent aussi cette secte. Le péripatétisme avait peu de sectateurs. Lucullus contribue à faire connaître les opinions des philosophes. Comment les Romains choisissent entre les sectes. Choix de Caton d'Utique, de Brutus, de Cicéron. Quelque idée qu'on se fît d'Épicure, il devait avoir pour partisans les citoyens qui voulaient vivre éloignés des affaires, les débauchés et les ambitieux. Lorsque la doctrine d'Épicure se répandait, il y avait long-temps que les poëtes combattaient l'idolâtrie. Pourquoi la poésie combattait à Rome l'idolâtrie qu'elle avait enseignée aux Grecs. Goût des poëtes pour la philosophie. Avec combien peu de critique les Romains cultivaient la philosophie. Pourquoi la philosophie était une profession chez les Grecs, et n'en était pas une chez les Romains. Les Romains n'ont pas seulement trouvé une erreur nouvelle.

LIVRE DOUZIÈME.

CHAP. 1er. — *Auguste.* Page 542.

Faiblesse d'Octavius. Circonstances où il se trouve. Fautes de César dans des circonstances bien différentes. Octavius ne pouvait pas faire de pareilles fautes. Honneurs et puissance qu'on lui décerne. Pourquoi on lui offre la puissance tribunicienne, et non le tribunat. Circonspection avec laquelle il accepte les titres qu'on lui offre. Temples qui lui sont consacrés. On le regarde comme un libérateur parce qu'il a fermé le temple de Janus. Comment il cherche la bienveillance du peuple. Il feint de vouloir se démettre de l'empire. Abus qui s'étaient introduits depuis qu'on avait cessé de faire le cens. On donne à Octavius les pouvoirs de censeur. Comment il les exerce. Ses craintes pendant sa censure. Agrippa, son collègue dans la censure, le nomme prince du sénat. Préroga-

tives de ce titre. Comme prince du sénat, Octavius gouverne avec plus de sécurité. Il déclare au sénat qu'il se dépouille de tous ses titres. Effet que produit cette proposition. Il accepte l'empire pour un temps limité, et veut que le sénat et le peuple gouvernent une partie des provinces. On lui donne le nom d'Auguste. Il se démet du consulat. Pourquoi? Conduite d'Auguste dans une maladie. Il devient l'objet de la reconnaissance publique. Pouvoirs qu'on lui donne. Autorité qui émanait de ces pouvoirs. Il exerce la puissance tribunicienne dans tout l'empire. Pourquoi il en prend possession tous les ans. Comment il devient juge souverain dans le civil et dans le criminel. Comment il cache cette usurpation. Comment les tribunaux ne paraîtront juger qu'en vertu de l'autorité qui leur sera confiée par les empereurs. Pourquoi Auguste affectait de ne point commander dans Rome. Il refuse la dictature qui lui est offerte. Il passe en Sicile. Il refuse le consulat. Troubles. Agrippa est envoyé pour les dissiper. Auguste le prend pour gendre. Il passe en Asie où il règle tout en souverain. Faiblesse du roi des Parthes. Elle fit la grandeur d'Auguste. Anarchie entretenue dans Rome par la politique d'Auguste. A son retour à Rome, il obtient la puissance consulaire, le droit de faire des lois, et la censure. Il réunissait alors tous les pouvoirs de la souveraineté. Sa conduite circonspecte. La puissance avait passé du peuple au prince. Vérité qui sera bientôt oubliée. Agrippa associé à une partie de la puissance d'Auguste. Censure d'Auguste et d'Agrippa. Lois contre les célibataires. Lois sur les affranchissemens. Il se démet de l'autorité pour la reprendre. Combien de fois il l'a reprise. Jeux séculaires. Guerres. Époque où les généraux cessent d'adresser leurs lettres au sénat, et d'obtenir les honneurs du triomphe. Mort d'Agrippa. Tibère devient gendre d'Auguste. Mort de Drusus. Règlement odieux. Tibère obtient la puissance tribunicienne. Il se retire à Rhodes. Il y vit dans la disgrâce. Conditions de son retour. Auguste adopte Tibère et Agrippa Posthumus. Il déshérite celui-ci, et l'exile. Tibère commande les armées avec succès. Innovation qui hâtait les progrès du des-

potisme. Mort d'Auguste. Son testament. On lui consacre un temple et des prêtres.

Chap. ii. — *Observations sur le gouvernement d'Auguste.* Page 570.

Pour juger des forces de l'empire, il faut connaître les changemens survenus dans la discipline militaire. La légion avant Servius Tullius. La légion après que ce roi eut changé le gouvernement. D'où les cavaliers légionnaires étaient tirés. Changemens que Marius fait à la légion. Les légions lorsque les droits de cité ont été accordés à tous les Italiens. Les légions pendant les guerres civiles. Discipline militaire dans les beaux temps de la république. Long-temps avant Auguste cette discipline ne subsistait plus. Innovation qui achève de la ruiner. Auguste fixe les légions dans les provinces. Effets de cet établissement. Maître des provinces, Auguste crée les cohortes prétoriennes, qui l'assurent de l'Italie et de Rome. Les circonstances établissent d'elles-mêmes le despotisme, et la monarchie d'Auguste n'était qu'un despotisme déguisé. Pourquoi il ne songea point à mettre un frein à l'autorité. Son peu de courage a servi à son élévation.

Chap. iii. — *Tibère.* Page 578.

Appréhensions des Romains lorsqu'ils prévoient la fin d'Auguste. Précautions de Livie pour assurer l'empire à son fils. Meurtre d'Agrippa Posthumus. On se hâte de prêter serment à Tibère. Il se hâtait lui-même de prendre possession de l'empire. Sa dissimulation dans cette conjoncture. L'empire devint perpétuel dans sa personne. Sa modestie affectée. Auguste avait ôté au peuple la puissance législative : Tibère lui enlève le droit de nommer aux magistratures. Jalousie des ordres favorables au despotisme. Séditions apaisées en Pannonie et en Germanie. Tibère dissimule ses vices tant qu'il se croit mal affermi. Loi de majesté. Elle devient une source d'abus. La conduite équivoque de Tibère ouvre la porte aux délations. Sous lui la loi de majesté fit un crime des actions les plus indiffé-

rentes. Hispon délateur. Germanicus, rappelé de Germanie, est envoyé en Asie. Il meurt. Pison accusé de l'avoir empoisonné. Désespoir du peuple. Pison se tue. Tibère prend Drusus son fils pour collègue dans le consulat, et s'absente. On propose de défendre aux femmes de suivre leurs maris dans les gouvernemens. Cette proposition est rejetée. Abus des asiles. Drusus les réprime en partie. Chevalier romain condamné pour avoir cru prévoir la mort de Drusus. Conduite de Tibère en cette occasion. Réponse de Tibère sur la proposition qu'on lui fait de réprimer le luxe. Il ne faut qu'attendre pour voir tomber le luxe. Sans la loi de majesté, l'administration de Tibère eût été digne d'éloges à plusieurs égards. Il change de conduite. Séjan en est la principale cause. Empire de ce ministre sur l'esprit de Tibère. Puissance qu'il acquiert. Pour régner, il projette d'exterminer tous les Césars, et il empoisonne Drusus. Tibère paraît soutenir la mort de son fils avec fermeté, et fait douter de la sincérité de ses sentimens à l'égard des enfans d'Agrippine. Agrippine bannie avec son fils Néron, et son second fils enfermé. Contraste des événemens dans les siècles qui ont précédé. Pourquoi Tibère se retire dans l'île de Caprée. Séjan en devient plus puissant. Il se rend suspect à Tibère, qui a besoin d'artifice pour le perdre. Séjan condamné et exécuté. Terentius accusé d'avoir été l'ami de Séjan. Lentulus accusé du même crime. Tibère méprisé des nations étrangères. Il néglige tous les soins de l'empire. Ses cruautés lorsqu'il apprend que son fils a été empoisonné par Séjan. Sa mort.

CHAP. IV. — *Caïus Caligula.* Page 603.

Caligula, lorsqu'il était à Caprée. Enthousiasme du peuple pour ce prince. Tout à coup le despotisme se montre à découvert. Tyrannie de Caligula, sophiste dans la cruauté. Mot féroce de ce prince. Ses folies. Sa mort. Comment les plus grands intérêts se règlent souvent par des abus.

CHAP. V. — *Claude.* Page 606.

On se flattait de rétablir le gouvernement républicain,

lorsque Claude fut élu empereur par les soldats. Il est le premier qui ait acheté l'empire. Il était incapable de toute fonction publique. Sa disgrâce et son ineptie. Il avait l'esprit cultivé. Comment les noms d'Auguste et de César devinrent des titres de dignité. Il commence son règne par des actions populaires. Il se livre aux affranchis et à ses femmes. Il donne les jugemens aux affranchis. Ap. Silanus victime de la stupidité de Claude. Autre victime, Valérius Asiaticus. Messaline, femme de Claude, épouse Silius. Sa mort. Claude épouse Agrippine. Loi portée à cette occasion. Elle médite d'assurer l'empire à son fils. Ses mesures à cet effet. Elle confie à Sénèque l'éducation de Néron. Néron prononce des discours qu'il n'a pas faits. Agrippine empoisonne Claude.

CHAP. VI. —*Néron.* Page 615.

On a tort de louer les premières années du règne de Néron. Ses amusemens dans les temps même dont on fait l'éloge. Agrippine n'a pas toute la puissance dont elle s'était flattée. Sa conduite avec son fils, qu'elle veut gouverner. Disgrâce de Pallas. Emportement d'Agrippine. Mort de Britannicus. Agrippine paraît vouloir former un parti. Prêt à l'immoler, Néron paraît se réconcilier avec elle. Néron devient amoureux de Sabina Poppéa. Cette femme médite la perte d'Agrippine. Néron force sa mère de se retirer, et songe aux moyens de la faire mourir. Ses dissimulations atroces. Mort d'Agrippine. Conduite de Burrhus, de Sénèque et du sénat. Néron triomphe en quelque sorte de ses forfaits. Jeux scandaleux dans lesquels Néron se donne en spectacle. Mort de Burrhus. Ses successeurs dans le commandement. Retraite de Sénèque. Néron épouse Poppéa. Octavie est égorgée. Incendie de Rome. Rapines de Néron. Conspiration découverte. Nouvelles cruautés. Mort de Sénèque. Vainqueur dans tous les jeux de la Grèce, Néron triomphe. Il perd l'empire et la vie.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

BINDING SECT. APR 30 1955

B
1982
A2
1822
t.9

Condillac, Étienne Bonnot de
Oeuvres complètes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY